

Université de Montréal

**Sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Une analyse
socio-anthropologique du rôle des banques de céréales au
Guéra (Tchad)**

Par Wilfried Armel J. Mabondzo

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)
en anthropologie

Juillet 2017

Mabondzo, 2017

Université de Montréal

Faculté des études supérieures et postdoctorales

**Sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Une analyse
socio-anthropologique du rôle des banques de céréales au
Guéra (Tchad)**

Présentée par

Wilfried Armel J. Mabondzo

Évaluée par un jury composé par des personnes suivantes :

Bernard Bernier, Président-rapporteur

Bob W. White, Membre du jury

Jorge Pantaleon, Directeur de recherche

Paul Sabourin, Co-directeur de recherche

Ludovic Lado, Examineur externe

RESUME

Depuis quelques décennies, la lutte contre la famine, la malnutrition et l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne demeure au centre des efforts de la Communauté internationale. La stabilité politique, l'absence de conflits armés et la prévention des crises sociales et politiques sont les conditions préalables essentielles au succès de cette initiative. Mais l'issue de la lutte contre l'insécurité alimentaire repose aussi sur la détermination politique des chefs d'Etat et de gouvernement (ainsi que, le cas échéant, des responsables *de facto* n'ayant pas de statut de chefs de gouvernement) et la mobilisation de la société civile pour favoriser le développement agricole et pour faciliter l'accès des populations vulnérables aux denrées alimentaires et aux mécanismes de lutte contre la famine.

Fruit d'une d'enquête de terrain, la présente recherche propose une lecture particulière de la sécurité alimentaire en Afrique saharienne. Elle repère les différentes crises alimentaires, mais aussi les stratégies mises en place par les institutions internationales de développement (FMI et BM) et les gouvernements d'Etat africains, et les accords formels et informels qui relèvent du domaine de la famine et de la sécurité alimentaire en Afrique au sud du Sahara. Sur la base d'un cadre théorique construit principalement autour de l'anthropologie et de la construction sociale du développement en Afrique, la recherche amorce une analyse socio-anthropologique du rôle des banques de céréales dans la région du Guéra (Tchad). Celle-ci permet de toucher du doigt le sens que les populations interrogées donnent aux choses, la signification qu'elles accordent à leurs actions et aux activités qui tournent autour de la Fédération des banques de céréales dans la région du Guéra.

Considérées aujourd'hui comme méthode rationnelle de stockage des céréales, les banques de céréales sont une issue, du moins en partie, à l'insécurité alimentaire dans la région du Guéra. Elles sont également un moyen de lutte contre l'exploitation usurière des populations pauvres par les commerçants dans les communautés où elles sont installées. Au centre de la médiation entre les agents des organismes d'appui, les bailleurs de fonds, les animateurs-(paysans) et les populations locales, les banques de céréales sont une forme de don moderne et actualisent le don traditionnel, notamment à travers les différentes activités accomplies par les institutions internationales d'aide au développement (le cas du FIDA, de l'ONG Acra) et les organisations

paysannes (l'Association Aura, l'ONG Moustagbal, par exemple). On leur reconnaît le mérite d'avoir adapté – diversifié – la lecture, mais également la compréhension de la notion du don dans un contexte de crise sociale, de conflits armés, de fragilisation et d'appauvrissement des populations. Ce faisant, les banques de céréales sont considérées comme l'une des solutions visant surtout à lutter contre la situation d'insécurité alimentaire à partir de bases néolibérales beaucoup plus larges. Dans leur appréciation de l'urgence des problèmes et dans la manière de les aborder, elles suivent – *volens, nolens* – les notions et les stratégies mises en place par les bailleurs de fonds et les institutions d'aide au développement en Afrique subsaharienne en général et au Tchad en particulier.

Mots clés : Sécurité alimentaire, Afrique subsaharienne, socio-anthropologie, développement, médiation, changement social, famine, malnutrition, céréales, banque de céréales, Fédération des banques de céréales, greniers traditionnels, économie domestique, pratiques alimentaires, pratiques socioculturelles, région du Guéra, Tchad.

ABSTRACT

Over the past few decades, the fight against hunger, malnutrition and food insecurity in sub-Saharan Africa has remained at the centre of the international community's efforts. Political stability, the absence of armed conflicts and the prevention of social and political crises are the prerequisites for the success of this initiative. But the outcome of the fight against food insecurity is also based on the political determination of the Heads of State and Government (as well as, where appropriate, leaders not having the status of heads of government) and the mobilization of civil society to promote agricultural development and to facilitate the access of vulnerable populations to food and mechanisms in the fight against hunger.

The present research, product of field investigation, proposes a particular reading of food security in Saharan Africa. It identifies different food crises, but also the strategies that have been initiated by international development institutions (IMF and WB) and African state governments, and formal and informal agreements in the area of hunger and food security in Saharan Africa. Based on a theoretical approach predicated mainly on anthropology and the social construction of development in Africa, this case study proposes a socio-anthropological analysis of the role of cereal banks in the Guera region (Chad). This allows us grasp how the meaning that the people interviewed give to reality, their actions and the activities revolving around the Federation of cereal banks in the Guera region.

Considered today as a rational method of cereal storage, Cereal Banks are a solution, at least in part, to food insecurity in the Guera region. They are also a means of fighting the usurious exploitation of the poor by traders in the communities where they are built. At the centre of mediation between agents of support organizations, donors, development brokers and local populations, cereal banks are a form of modern gift and update the traditional forms of gift, especially through the various activities of international development agencies (IFAD, NGO ACRA) and farmers' organizations (AURA Association, ONG Moustagbal). They are credited with having adapted – diversified – the reading, but also understanding the notion of gift in a context of social crisis, armed conflicts, fragility and impoverishment of populations. Thus, cereal banks are considered as one of the solutions aimed mainly at tackling food insecurity

from much wider neoliberal bases. In their assessment of the urgency of the problems and how they are addressed, cereal banks follow – *volens, nolens* – the concepts and strategies initiated by donors and the representatives of development aid institutions in sub-Saharan Africa in general and Chad in particular.

Key words: Food security, Sub-Saharan Africa, socio-anthropology, development, mediation, social change, hunger, malnutrition, cereals, cereal banks, traditional breadbasket, Federation of cereal banks, Guera region, Chad.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I. – Intervenir dans un contexte de pénurie alimentaire au Guéra	5
I.1. – Une collaboration articulée autour d’un travail bénévole.....	6
I.2. – Les animateurs et les organisations non gouvernementales	7
II. – De l’échange-don aux représentations collectives des paysans	9
II.1. – La dimension symbolique du don traditionnel.....	9
II.2. – Vers une dimension plurielle du don moderne.....	11
III. – L’élaboration de la question de l’étude et de l’hypothèse	14
III.1. – Une problématique convergente ?	15
III.2. – L’hypothèse de la recherche	17
III.3. – L’intérêt scientifique et social.....	21
IV. – Le plan : un certain regard sur la cartographie du travail	22
PARTIE I.....	24
AUTOUR DE L’ANTHROPOLOGIE, DES MODELES DE DEVELOPPEMENT ET DE SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE	24
CHAPITRE I	25
L’ANTHROPOLOGIE ET LA CONSTRUCTION SOCIALE DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE « POST-COLONIALE ».....	25
Introduction.....	26
I. – Regards sur la naissance du paradigme de développement	28
I.1. – (...) dans le contexte de (re-)construction de l’Europe	29
I.2. – (...) face à la situation socio-économique de l’Afrique.....	32
I.3. – (...) au centre même des organisations internationales	34
II. – Le développement et les courants socio-anthropologiques.....	36

II.1. – L'équation de l'« anthropologie-du-développement »	37
II.2. – L'équation de l'« anthropologie-du-changement-social »	39
II.3. – L'anthropologie, le changement et la « mondialisation »	41
III. – Le développement : un enjeu pour les spécialistes africains ?.....	42
III.1. – Le contexte postcolonial des sciences sociales en Afrique.....	42
III.2. – La formulation de l'engagement des chercheurs africains.....	45
Conclusion	47
CHAPITRE II.....	49
LES CONDITIONS D'ENQUETE DE TERRAIN ET LES MODELES D'ANALYSE DES DONNEES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES	49
Introduction.....	50
I. – Un mot sur le contact avec le terrain	51
I.1. – Le premier contact avec le terrain	51
I.2. – Le deuxième contact avec le terrain	52
I.3. – Le troisième contact avec le terrain.....	53
II. – Le choix des sites et des répondants.....	55
II.1. – Les membres des comités de gestion	55
II.2. – Les animateurs des banques de céréales	56
II.3. – Les agents de développement.....	57
II.4. – La participation aux foires semencières maraîchères.....	58
III. – Les conditions d'enquête pour s'imprégner du sujet.....	63
III.1. – Les enquêtes qualitatives	63
III.1.1. – Le premier questionnaire	64
III.1.2. – Le deuxième questionnaire	65
III.2. – Les enquêtes quantitatives	66
IV. – Les modèles d'analyse des données	67

IV.1. – L’interactionnisme symbolique	68
IV.2. – L’approche développementaliste	71
Conclusion	75
CHAPITRE III.....	77
LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : MANIFESTATIONS, CAUSES, ACCORDS FORMELS, STRATEGIES OPERATIONNELLES	77
Introduction.....	79
I- La sécurité alimentaire en Afrique : un droit et non un luxe réservé aux populations exposées à la situation de famine.....	81
I.1- Le cadre normatif et la politique internationale de la sécurité alimentaire	82
I.2- Les politiques publiques visant à garantir la sécurité alimentaire en Afrique.....	83
II- L’aperçu historique sur les crises alimentaires dans la zone sahélienne.....	87
II.1- La sécheresse comme donnée du climat sahélien (1960-1979)	88
II.2- L’ampleur des crises de subsistance africaine (1980-2000)	93
II.2.1- La croissance démographique et l’alimentation en Afrique Subsaharienne	96
II.2.2- La santé et la nutrition dans un contexte de pénurie alimentaire	101
III- Les politiques d’ajustement structurel et la lutte contre l’insécurité alimentaire	104
III.1- Le contexte des politiques d’ajustement structurel en Afrique.....	105
III.2- Crises en Afrique, Ajustement structurel comme modèle de développement.....	106
III.3- Les politiques d’ajustement structurel et le rôle des pouvoirs publics	108
III.3.1- Le plan d’action de Lagos : au cœur de l’autosuffisance alimentaire	109
III.3.2- La sécurité alimentaire comme objectif principal à réaliser	110
IV- La société civile et les stratégies la lutte contre l’insécurité alimentaire.....	114
IV.1- Les stratégies féminines dans la production des produits de base.....	115
IV.2.- L’aide alimentaire comme stratégie d’appui à la sécurité alimentaire	118
Conclusion	120

CHAPITRE IV.....	122
LA CRISE « ALIMENTAIRE » AU TCHAD : CATASTROPHE OU RENAISSANCE ? PARCOURS D'UN PAYS SAHELIEEN D'AFRIQUE CENTRALE	122
Introduction.....	124
I.- Les facteurs géographiques et la crise alimentaire au Tchad	126
I.1.- La faible instabilité pluviométrie et l'écosystème vulnérable.....	127
I.1.1.- La zone saharienne.....	127
I.1.2.- La zone sahélienne	127
I.1.3.- La zone soudano-sahélienne.....	129
I.2.- La sécheresse : un phénomène récurrent au cours des années	130
I.2.1.- De 1913-14 à la décennie 1940.....	130
I.2.2.- Les années 1968-1974.....	131
I.2.3.- La période 1982-1984	132
I.2.4.- Entre 1990 et la décennie 2000	135
II.- La population et les ethnies : une véritable diversité de peuples.....	136
II.1- Les sédentaires	137
II.2-Les semi-sédentaires	138
II.3.- Les « Arabes » nomades	142
II.4.- Les semi-nomades.....	144
II.5.- La croyance religieuse	148
III.- Les crises sociopolitiques et la stabilité de l'état tchadien	148
III.1.- Les conflits internes au Tchad et les conséquences socio-économiques	150
III.1.1.- Les révoltes paysannes (1960-1978)	150
III.1.2.- Les « conflits interethniques » (1979-1990).....	152
III.1.3.- L'opposition armée et la voie du multipartisme (1990-2009).....	154
III.2.- La stabilité de l'Etat : situation socio-économique et financière.....	155

III.2.1.- Les quatre décennies post-indépendance.....	156
III.2.2.- Les années de l’or noir au Tchad.....	156
IV.- Les paysans, l’Etat et les institutions régionales : un apport multisectoriel.....	158
Conclusion	163
PARTIE II.....	166
LES CONDITIONS D’EMERGENCE DES BANQUES DE CEREALES ET LEURS IMPACTS SOCIOCULTURELS AU GUERA.....	166
CHAPITRE V.....	167
LA COMMUNAUTE HADJERAY : STRUCTURE SOCIALE ET STRATEGIES DE SUBSISTANCE	167
Introduction.....	168
I.- La structure sociale de la communauté hadjeray	170
I.1.- Les identités religieuses	170
I.1.1.- Le culte de la margay	171
I.1.2.- L’Islam	172
I.1.3.- La religion chrétienne	173
I.2.- Des communautés plurielles	174
I.2.1.- L’autorité du chef de terre.....	175
I.2.2.- L’autorité du chef suprême	178
II.- L’organisation socio-familiale.....	180
III.- Les stratégies de subsistance	182
III.1.- La pratique de l’élevage	183
III.2.- La pratique de l’agriculture	183
III.3.- L’histoire de la soumission féminine.....	187
III.4.- Les femmes dans la production agricole	188
IV.- La circulation des produits alimentaires.....	190

IV.1. L'échange contractuel des aliments.....	190
IV.2. La vente des produits agricoles.....	192
IV.3.- Les pratiques sociales alimentaires	194
Conclusion	198
CHAPITRE VI.....	203
DES GRENIERS TRADITIONNELS A LA NAISSANCE DES BANQUES DE CEREALES.	203
Introduction.....	204
I.- Aperçu historique et ethnologique sur les greniers traditionnels	206
I.1.- La société hadjeray et les greniers traditionnels.....	207
I.1.1. Les greniers en terre séchée.....	209
I.1.2.- Les jarres	210
I.1.3.- La localisation des greniers	212
I.1.4.- La capacité de stockage des greniers.....	213
I.1.5.- La fonction des greniers traditionnels	214
I.2.- La naissance des sociétés indigènes de prévoyance.....	216
I.3.- De la Jeunesse Agricole pour le Développement au Secours Catholique et Développement..	218
II.- Les banques de céréales : un nouvel outil de stockage.....	222
II.1.- Une option des greniers communautaires	223
II.2.- La naissance des banques de céréales.....	227
II.2.1.- L'objectif et l'utilité.....	228
II.2.2.- L'établissement et le choix des villages.....	229
II.2.3.- Les organes de gestion : rôle et modèles de formation	232
II.2.4.- Le financement initial	237
II.2.5.- Le recouvrement des prêts	239
II.2.6. Les structures et les techniques de stockage	242

III.3.- Une autre terminologie des banques de céréales	243
Conclusion	246
CHAPITRE VII	255
LA FEDERATION DES BANQUES DE CEREALES : STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET MODELE DE MEDIATION ENTRE LES AGENTS DE DEVELOPPEMENT	255
Introduction.....	256
I.- La Fédération des banques de céréales du Guéra.....	258
I.1.- La structure de la Fédération.....	258
I.2. L'organisation de la Fédération.....	260
I.3. Le décryptage du comité stratégique	263
I.3.1. « Fonctionnaires » et leaders associatifs.....	263
I.3.2. « Catéchistes » et ouvriers apostoliques	266
I.3.3. « animateurs » et volontaires ailleurs	269
I.4.- Les zones d'intervention de la Fédération.....	272
I.4.1.- L'organisation du travail des animateurs	274
I.4.2.- La stratégie d'intervention des animateurs.....	279
II.- La répartition des banques de céréales selon les associations	280
II.1.- L'association Alsader	281
II.2.- La Paroisse de Bitkine	283
II.3.- L'association Sila.....	284
II.4.- La Paroisse de Mangalmé	285
II.5.- L'ONG Moustagbal	287
III.- Les banques de céréales : au cœur de l'entraide sociale.....	288
III.1.- La dimension sacrée du mil.....	288
III.2.- Lieu de l'interaction des rapports sociaux	292
II.1.3.- La [re]définition des tâches au niveau familial.....	293

IV.- Les limites du dispositif de la Fédération.....	297
IV.1.- La sélection des villages.....	297
IV.2.- Les assemblées générales	299
IV.3.- Les organes de la Fédération	300
IV.4.- La structure de la Fédération	301
IV.5.- La stratégie d'intervention.....	302
Conclusion	305
CONCLUSION GENERALE.....	307
L'entrée en scène	308
I.- Le mouvement d'une question	309
II.- L'avènement d'un postulat	309
III.- L'institutionnalisation de l'intervention	311
IV.- A l'échelle de la région du Guéra.....	313
IV.1.- Les greniers traditionnels	314
IV.2.- Les sociétés indigènes de prévoyance	315
IV.3.- Les banques de céréales au Guéra.....	315
V.- A la rencontre des agents de terrain.....	316
V.1.- Un aperçu sur le comité stratégique.....	317
V.2.- Les animateurs des banques de céréales	318
V.3.- Le Père Franco et l'Association Aura.....	319
V.4.- La Fédération, ses avantages et ses limites.....	320
Ce dont il faut retenir	322
BIBLIOGRAPHIE.....	325
ANNEXES.....	i

Liste des cartes

Carte 1. La région du Guéra	4
Carte 2. Le Guéra et les différentes banques de céréales	60
Carte 3. Situation d'insécurité alimentaire au Sahel. Une enquête du Programme Alimentaire Mondial rendue publique en 2014	78
Carte 4. Le Tchad	123
Carte 5. Le relief et l'hydrographie	128

Liste des tableaux

Tableau 1. Densité et population en Afrique subsaharienne entre 1950 et 2005	97
Tableau 2. Surface en exploitation par classe d'âge dans la région du Guéra	185
Tableau 3. Formations et témoignages des membres du bureau exécutif sur le fonctionnement du comité stratégique	262

Liste des encadrés

Encadré 1. La médiation : un préalable indispensable	19
Encadré 2. Le développement : un principe organisateur	31
Encadré 3. La signification du terme de la malnutrition	86
Encadré 4. Le Sahel : acception scientifique et complexité du peuplement	92
Encadré 5. La famine et les formes de carences énergétiques	95
Encadré 6. La sécurité alimentaire : une forme d'intervention institutionnalisée	113
Encadré 7. Des céréales locales : le mil et le sorgho	184
Encadré 8. Les principales cultures agricoles	186
Encadré 9. Le système de préparation des boissons locales	196
Encadré 10. Deux termes clés : les céréales et la banque de céréales	226

Liste des figures

Figure 1. Les principaux mouvements de transhumance chez les Kreda	147
Figure 2. Rapports de parenté chez les Migami	180
Figure 3. Les différents types des greniers traditionnels	211
Figure 4. Un exemple de concession hadjeray suivi de la localisation des greniers	212
Figure 5. Exercice d'application (1) sur la présentation d'un cahier de caisse	234
Figure 6. Exercice d'application (2) sur l'établissement d'un compte d'exploitation	235
Figure 7. La composition des organes constituant la Fédération	259
Figure 8. La composition du comité stratégique de la Fédération des banques de céréales	261
Figure 9. Répartition des animateurs dans les différentes zones d'intervention	273
Figure 10. Planning de travail des animateurs (20) des banques de céréales	274
Figure 11. Planning de travail de l'animateur de la zone de Kouka	275
Figure 12. Planning de travail des animateurs de la zone de Baro	276
Figure 13. Répartition des banques de céréales selon la taille des associations et de l'ONG Moustagbal	281

Liste des annexes¹

Annexe 7. Règlement intérieur de la Fédération des banques des céréales	xiv
Annexe 8. Exemples des différents documents de gestion des banques de céréales	xviii
Annexe 9. Tableau sur les données des banques de céréales de l'association Alsader (2014)	xixxiii
Annexe 10. Tableau sur les données des banques de céréales de la Paroisse de Bitkine (2014)	xiixxiv
Annexe 11. Tableau sur les données des banques de céréales de l'Association Sila (2014)	xxxv
Annexe 12. Tableau sur les données des banques de céréales de la Paroisse de Mangalmé (2014)	xv
Annexe 13. Tableau sur les données des banques de céréales de l'ONG Moustagbal (2014)	xvxxvii
Annexe 14. Exemple de fiche d'emprunt des céréales de la Fédération des banques de céréales	xvixxviii
Annexe 15. Tableau détaillé des banques de céréales supervisées par la Fédération (2013)	xviixix

¹ Nous n'avons retenu sur cette liste que les annexes importantes. Pour des plus amples informations liées aux différentes annexes, nous suggérons aux lecteurs intéressés de consulter la dernière partie de ce travail réservée aux annexes.

LES ABREVIATIONS

ACORD	Association de coopération et de recherche pour le développement
ACRA	Association de coopération rurale en Afrique et Amérique latine
ADFB	Association pour le développement des femmes de Baro
AFD	Agence française de développement
AGR	Activités génératrices de revenus
ALSADER	Association laïque pour la sauvegarde des activités du développement rural
ANT	Armée nationale tchadienne
APAD	Association euroafricaine pour l'anthropologie du changement social et du développement
APD	Aide publique au développement
APE	Association de parents d'élèves
ATP	Agence tchadienne presse
AURA	Association union réflexion action
BAD	Banque africaine de développement
BC	Banque de céréales
BET	Bourkou, Ennedi et Tibesti
BM	Banque mondiale
CAD	Comité d'aide au développement
CAEM	Conseil d'assistance économique mutuelle
CDESC	Comité des droits économiques, sociaux et culturels
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAM	Conseil d'assistance économique mutuelle
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest
CEE	Communauté économique européenne
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
CEFOD	Centre d'études et de formation pour le développement
CEI	Communauté épiscopale d'Italie
CEMAC	Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CER	Communauté économique régionale
CILSS	Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CIPDA	Conférence internationale sur la population et le développement pour l'Afrique
COGES	Comité de gestion
COS	Comité stratégique

CRS	Catholic relief service
CRSHC	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
DDPAP	Direction du développement de productions animales et du pastoralisme
DRI	Développement rural intégré
ECA	Ecole communautaire associée
FAI	Fondation assistance internationale
FAN	Forces armées du nord
FAO	Organisation des Nations unies pour l'agriculture et alimentation
FAS	Facilité d'ajustement structurel
FBCG	Fédération des banques de céréales du Guéra
FCFA	Franc des communautés financières d'Afrique
FDAR	Fonds de développement et de l'action rurale
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIT	Front intertropical
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
FROLINAT	Front de libération nationale du Tchad
FSSG	Faculté des sciences sociales et de gestion
JAD	Jeunesse agricole pour le développement
MAEI	Ministère des affaires étrangères Italien
MDMPA	Master en développement et management des projets en Afrique
MJE	Mouvement pour la justice et l'égalité
MOUSTAGAL	« Avenir », ONG local
MPDC	Ministère du plan, du développement et de la coopération
NAGDARO	« Nous pouvons », ONG local
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation Européenne de coopération économique
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONASA	Office national de sécurité alimentaire
ONC	Office national des céréales
ONDR	Office national de développement rural
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs du pétrole
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PADERG	Programme d'appui au développement rural dans le Guéra
PAL	Plan d'action de Lagos
PAM	Programme alimentaire mondial

PARPIA	Projet d'appui à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire
PAS	Programme d'ajustement structurel
PASEP	Projet d'appui au système d'élevage pastoral
PASISAT	Projet d'appui à l'amélioration du système d'information sur la sécurité alimentaire au Tchad
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique
PER	Programme économique régional
PIB	Produit intérieur brut
PNSA	Programme national de sécurité alimentaire
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PRSA	Programmes régionaux de sécurité alimentaire
PRSA/CES	Programmes régionaux de sécurité alimentaire de la communauté des Etats sahélo-sahariens
PSANG	Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra
PSAOP	Projet d'appui aux services agricoles et aux organisations des producteurs
PSSA	Programme spécial de sécurité alimentaire
RCA	République centrafricaine
RGPH2	Rapport du deuxième recensement général de la population et l'habitat
SAP	Sociétés africaines de prévoyance
SECADEV	Secours catholique et développement
SG	Secrétaire général
SILA	Sinta lawiyonte amay (frères, cherchons l'eau)
SIP	Sociétés indigènes de prévoyance
SIPU	Sociétés indigènes de prévoyance urbaine
UA	Union africaine
UBN	Union bonne nouvelle
UCAC	Université catholique d'Afrique centrale
UDEAC	Union douanière et économique d'Afrique centrale
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

A la mémoire de mon feu père Mabonzo Charles,
de ma feu mère Sehossolo Louise et de mon ami et
frère Rotoubam Nerab Aymard (alias « coach ») qui
n'ont pas pu assister à la réalisation de ce projet.

REMERCIEMENTS

La réflexion sur la « sécurité alimentaire » n'a pas été le seul stimulant de mes recherches en anthropologie du développement dans la région du Guéra. En effet, dès 2014, l'année de mon troisième séjour dans les communautés pour la collecte de données ethnographiques, dans le cadre d'une recherche qui m'est familière, celle des banques de céréales et de la lutte contre l'insécurité alimentaire au Guéra (Mabondzo 2012), de nombreux collègues, associés, parents, amis, professeurs, responsables des organisations paysannes et institutions de développement, à l'échelle nationale et internationale, m'ont manifesté leur soutien sans relâche à différents niveaux de la réalisation de ce projet.

Au niveau de l'Université de Montréal, j'adresse tous mes sincères remerciements à monsieur Jorge Pataleon, directeur de thèse et professeur agrégé au département d'anthropologie de l'Université de Montréal, pour sa disponibilité, son accompagnement sur le plan intellectuel pendant les cinq années de thèse. Je remercie également monsieur Paul Sabourin, co-directeur de thèse et professeur titulaire au département de sociologie de l'Université de Montréal, pour ses différents commentaires et ses observations utiles dans le cadre de nos échanges, mais aussi de m'avoir accueilli pendant mes trois dernières années de thèse dans un laboratoire de recherche, axé sur la sociologie des pratiques et des formes de connaissance de l'économie. Pour leur aide financière, et ce, par le biais d'une subvention du CRSH (conseil de recherches en sciences humaines du Canada) qui m'a permis d'achever la rédaction de la thèse, je leur exprime ici toute ma gratitude.

Je suis également reconnaissant au professeur Bob White et au professeur Bernard Bernier, membres du jury, qui ont été de manière respective présents dès le début de mon parcours doctoral au département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Leur disponibilité à être membres de mes deux premiers jurys d'examen de synthèse, de projet de thèse et de thèse, leurs commentaires édifiants, leur contribution dans une perspective de l'anthropologie du développement ont été déterminants à la réussite de ma recherche. Leur appui m'a permis de bien percevoir les enjeux d'une recherche scientifique en anthropologie du développement en même temps que de mûrir ma compréhension de ce domaine. Toute ma gratitude va aussi au professeur Ludovic Lado sj., examinateur externe de la recherche, excellent connaisseur de

l'Église catholique en Afrique. Je dois aussi beaucoup à Jean-Pierre Olivier de Sardan, l'une des plus grandes références dans les études sur la socio-anthropologie du développement en Afrique en général et dans la zone subsaharienne en particulier. Ses travaux méthodologiques et théoriques m'ont énormément inspiré. Je lui dois beaucoup dans mes différentes réflexions répertoriées dans cette recherche. En attendant, je lui dis merci pour tout. Toute ma gratitude va en outre au représentant du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. A tous, je vous suis de tout cœur reconnaissant.

Evidemment, je n'oublie pas ici le Département d'anthropologie de l'Université de Montréal pour l'obtention de la bourse d'admission au doctorat et la Faculté des études supérieures et postdoctorales pour la bourse d'exemption des droits supplémentaires de scolarité pour les étudiants étrangers, et pour l'attribution de la bourse d'excellence réservée aux excellents étudiants, comme son mot l'indique, inscrits à temps plein dans un programme d'études de maîtrise ou de doctorat (scolarité ou rédaction) à l'Université de Montréal. Il est important de souligner que toutes les subventions reçues de l'Université de Montréal m'ont permis de mener ce projet à bon escient.

Ma gratitude ne s'arrête pas aux portes de l'Université de Montréal ; elle s'étend aussi au niveau de l'encadrement professionnel et de la riche documentation mise à ma disposition tout au long de mon séjour (de stage) dans la région du Guéra, par les responsables de la Caritas diocésaine AURA (notamment par le Père Franco Martellozzo) et le responsable de l'ONG ACRA (monsieur Sandro Filippini), en charge de la « Fondation FAI » (Fondation assistance internationale) dans la région. Leur soutien, tant intellectuel, matériel et moral, m'a réellement été salutaire dans le cadre de ce travail. Par ailleurs, je suis conscient que cette recherche en socio-anthropologie du développement n'aurait jamais été réalisée sans leur implication. Je leur exprime ma reconnaissance pour la générosité dont ils m'ont fait montre pendant la durée de notre collaboration.

Il faut reconnaître humblement qu'il m'est impossible de remercier d'autres personnes (amis, parents, collègues, etc.) qui ont contribué à la réussite de ce projet sans pourtant dire un mot sur le personnel des associations constituant la Fédération des banques de céréales du Guéra. Je pense particulièrement à Sakine Ramat, Dimanche Gaye, Katir Néné, Djibrine Jacques, le

Père Romain Daba (curé de la Paroisse de Bitkine), Abdoulaye Bayne, Youssouf Hamadane, Mahamat Barh, Goundoukou Gabba, Ousmane Doungous, Chaibo Djibrine, Djibrine Gabriel, Tchéré René, Daggo Souleyman, Tamar David, Abdelkerim Goudja, Pascal Saleh, Adoum Doungous, Moussa Bakoulou, Jules Goudja, Abakar Djabre, Abdel Banat, Mahamat Naim, Oumar Degaule, Djima Fotor, Sanga Azina, sans oublier, bien sûr, *Papa* Joseph Souleymane qui m'avait servi de traducteur (de l'arabe tchadien au français). Un grand merci à ces acteurs de développement répartis dans les différentes associations (y compris l'ONG Moustagbal) de la Fédération des banques de céréales. Sans ces personnes, cette étude ne serait pas possible aujourd'hui. Je garde également un souvenir infini des populations rencontrées (interviewées) dans les différents villages visités pendant la période de collecte de données ethnographiques dans la région du Guéra.

Pour terminer, il me reste à remercier tous les membres de la famille Mabonzo Charles – dont je suis membre – pour leur soutien moral et matériel. Je tiens aussi à saluer la contribution de mes camarades et amis, dont Fernand Mahoungou, Crépin Gyscard Gandou, Roger Mouanga, Dozi Bonaparte Massamba, Jacques Ouedraogo, Adrienne Félicité Ngo Bitjick, etc., pour des observations et discussions entretenues, et pour leur soutien inlassable. Ma pensée va aussi à tous ceux et à toutes celles qui ne sont pas cités. Merci à tous ceux qui ont participé à cette étude et à ceux qui l'exploiteront, individuellement et collectivement, notamment dans les organismes publics et privés de développement social, comme outil de connaissance, de prise de conscience de la situation de famine et d'insécurité alimentaire, mais également de lutte contre l'exploitation usurière des populations vulnérables par les commerçants (arabes) dans les communautés rurales à travers lesquelles cette pratique est encore d'actualité aujourd'hui dans la région du Guéra.

INTRODUCTION

Dès les cinq premières années de l'indépendance du Tchad, la région du Guéra² a souffert de nombreux troubles civils et de conflits armés provoquant des déplacements des populations rurales et de l'insécurité alimentaire, notamment entre les années 1970 et 1980 et reste encore confrontée aujourd'hui à un souci alimentaire conjoncturel du fait des sécheresses récurrentes et de la forte pression des prédateurs des cultures tels que les sautériaux, les oiseaux et les parasites. Les disettes occasionnelles, dans le nord enclavé et dans les zones ne disposant pas de bas-fonds favorables aux cultures de décrues, sont cause de migration saisonnière qui s'ajoute à l'émigration des jeunes actifs vers les villes du pays (N'djamena, Sarh, Moundou, Abéché, Bongor, AM Timan et Doba) ou vers d'autres horizons (Soudan, Cameroun, Lybie, Nigéria, Niger...) pour trouver du travail dans le secteur formel ou informel durant la saison sèche. Dans ce contexte, les services publics au développement rural ont été faibles et peu efficaces.

La fragilité du milieu rural se traduit ainsi par cette incapacité à répondre aux besoins alimentaires des populations. Malgré les ressources naturelles suffisantes (la production du pétrole de Doba, par exemple) dont dispose le Tchad pour nourrir sa population, une partie des ménages ruraux continue de souffrir d'une insécurité alimentaire de type structurel ou temporaire, particulièrement dans les régions saharo-sahéliennes. Et ce, d'autant plus que le problème de l'eau est loin d'être maîtrisé. C'est une ressource rare qui en tant que telle reste une vraie richesse pour les paysans. convoitée, elle explique à quel point la crise de l'eau est cruciale. Bien que la région du Guéra fût l'un des greniers à mil du Tchad, le problème de dépendance alimentaire résulte - entre autres - d'effets pervers de certaines décisions qui sont prises par le pouvoir politique sur : les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; les politiques de bas prix des denrées alimentaires capables d'étouffer les révoltes urbaines potentielles, mais qui – malheureusement – vont parfois à l'encontre d'une

² La région du Guéra est l'une des 23 régions du Tchad (Décrets n°415/PR/MAT/02 et 419/PR/MAT/02). Nous faisons référence ici aux résultats issus du deuxième recensement général de la population au Tchad et de l'habitat (2009) réalisé par le ministère du plan, de l'économie et de la coopération internationale. Limitée au nord par le Batha, au sud par le Moyen-Chari, à l'est par le Salamat et le Sila, et à l'ouest par le Chari-Baguirmi et le Hadjer Lamis, la région du Guéra comprend quatre (4) départements à savoir : Guéra, Mangalmé, Abtouyou et Barh Signaka. La ville de Mongo, son chef-lieu, se situe à environ 500 km de la capitale politique de N'djamena. L'organisation administrative au Guéra est semblable à celle des autres régions du Tchad. Le Gouverneur assure le fonctionnement de l'administration avec les différents services techniques appropriés. Il en est de même aussi des sous-préfectures qui, au niveau de leurs circonscriptions administratives respectives, procèdent de la même manière.

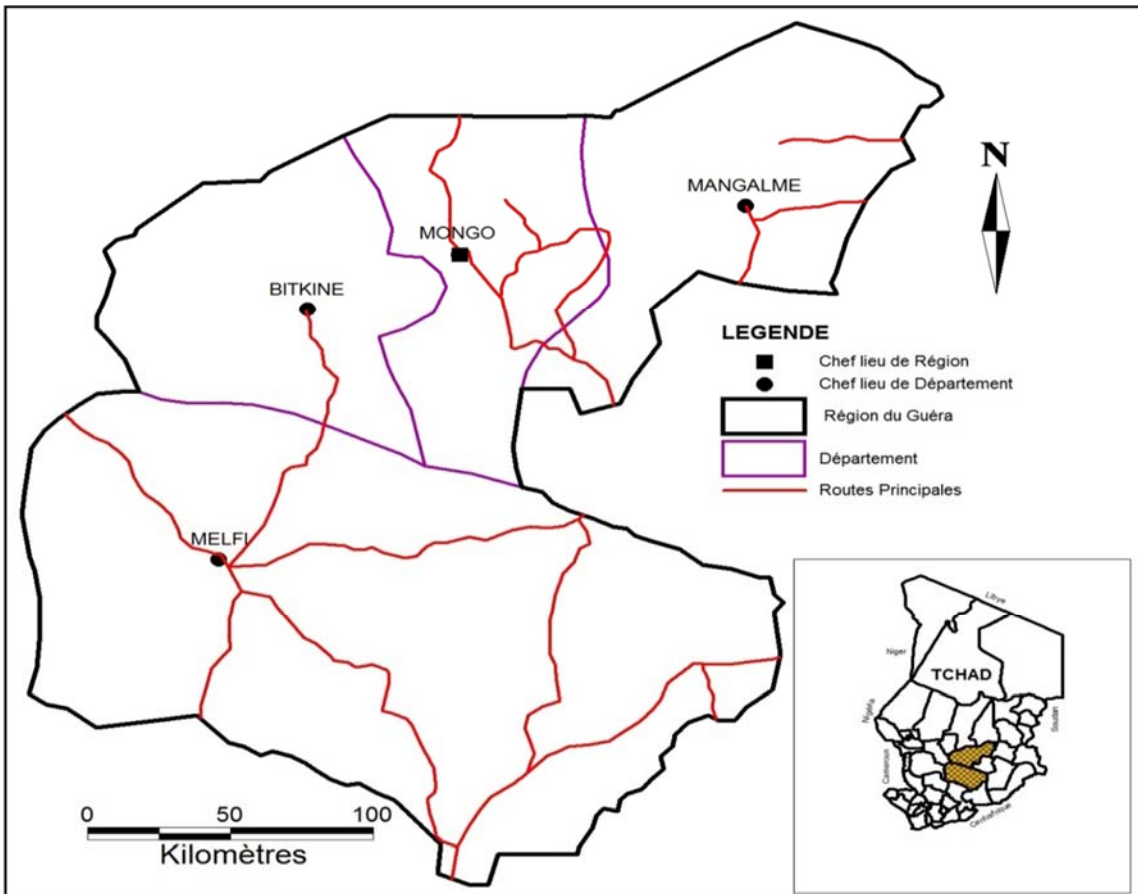
incitation à produire ; les politiques foncières profondément inégalitaires ; l'utilisation des pétrodollars à des fins d'importation en céréales, plutôt que pour développer des programmes à long terme ; les effets sociaux désastreux de réformes agraires qui demeurent localisées et très rarement menées à leur terme par le personnel de l'Office national du développement rural (ONDR).

L'insécurité alimentaire³ qui en découle dans la région du Guéra⁴ est à la fois celle d'une agriculture traditionnelle trop peu intensive et celle d'un élevage légèrement en déclin à cause des années de sécheresse. Les exploitations paysannes à partir desquelles l'économie rurale est restée en dehors des circuits marchands et où le travail agricole reste peu productif, sont de plus en plus sur la pente de l'abandon à cause du vieillissement de la population, de l'exode rural en période de grande famine (ou de « soudure », un terme beaucoup plus employé sur le terrain par les organismes de développement). Malgré les investissements réalisés par le pouvoir de N'djaména, les deux maillons de l'économie de la région s'avèrent peu efficaces et peu diversifiés. Le secteur industriel n'y est toujours pas encore présent. Appelé à booster la production agricole et renforcer les capacités des communautés et des organisations des producteurs bénéficiaires, le Vicariat Apostolique de Mongo (par l'intermédiaire de la Caritas Aura), en collaboration avec les organisations et partenaires locaux (Sila, Alsader, l'ONG Moustagbal et les deux « Cellules Aura » à savoir les Paroisses de Bitkine et Mangalmé Oum Hadjer) a mis en place une Fédération des banques de céréales du Guéra (en abrégé, FBCG), dont le but ultime de lutter contre l'insécurité alimentaire et contribuer au développement socio-économique du Guéra.

³ La production vivrière par tête pendant les premières années après l'indépendance du Tchad a chuté de façon exceptionnelle au fil du temps. Dans certains endroits au Guéra, la population ne dispose pas de la ration calorique journalière nécessaire à chaque individu. Les groupes à faible revenu souffrent davantage de la famine et de la malnutrition. La dernière crise vivrière, née du déficit de production agricole, remonte à 2010. Elle est l'un des éléments les plus déterminants de la dégradation actuelle de la situation socio-économique. De plus, la croissance de l'aide alimentaire qui devient un palliatif permanent au déséquilibre des balances commerciales au Tchad, participe à l'accroissement de la dépendance alimentaire au Guéra.

⁴ En effet, s'il existe des sédentaires et des nomades, cela résulte en grande partie d'une disposition particulière de l'esprit. En réalité, les sédentaires cultivateurs hadjeray sont les descendants des premiers occupants de la région du Guéra. Par contre, les nomades (les arabes, peulhs, éleveurs transhumants, etc.) sont uniquement des éleveurs qui, venant du nord désertique du Tchad, ne possédaient aucune terre. Pour Chapelle (1986), le nomadisme se rencontre aussi chez les chasseurs et les pêcheurs (dans le Chari-Biguirmi) qui suivent leurs proies et exercent leurs droits à la chasse ou à la pêche, au gré des saisons et suivant les années, et dans les lieux où ils sont accoutumés à le faire, avec l'accord tacite ou convenu de la population autochtone.

CARTE 1. LA RÉGION DU GUÉRA



I. – Intervenir dans un contexte de pénurie alimentaire au Guéra

Père Franco Martellozzo, vous êtes le principal artisan de la mise en place des banques de céréales au Guéra. Comment l'idée vous est-elle venue ?

« Je dirais que le principal artisan, c'est Dieu. Cela dit, le Guéra est situé dans la zone sahélienne. Elle connaît régulièrement des années de sécheresse et de pénurie alimentaire. Les paysans sont confrontés aux problèmes d'alimentation pendant la période de soudure. Ils s'en vont emprunter de l'argent ou du mil chez les usuriers, généralement composés de commerçants ou d'éleveurs. Ces usuriers se font rembourser au double ou triple du montant de l'argent ou de la quantité de céréales empruntés. A la récolte du mil, le paysan perdait toute sa récolte en remboursant sa dette. Il y avait donc une spéculation sauvage sur le mil. Au niveau de l'Eglise catholique, on apportait des aides d'urgence aux paysans pour passer les moments difficiles. Mais ces aides perdurent, de même que les pratiques usurières. Ainsi est née l'idée de ne plus donner des aides mais de créer des banques de céréales où le paysan peut aller emprunter de quoi se nourrir, pour labourer le champ et rembourser avec un petit intérêt pour permettre à la structure de continuer à fonctionner. Au début, cela paraissait difficile à faire parce que les paysans n'étaient pas habitués à rembourser à l'Eglise, aux ONG ou au gouvernement ce qu'ils recevaient de leur part. Mais, paradoxalement, ils acceptaient de rembourser aux usuriers » (Malo 2013).

Quand on observe de près l'agriculture pratiquée par la population du Guéra (qui vise en grande partie la satisfaction des besoins vivriers des ménages et apporte dans les ménages un revenu monétaire), les systèmes de distribution des denrées alimentaires en période de soudure et les revenus des familles vulnérables, on constate que la faim est avant tout un phénomène saisonnier ; et qu'il est donc possible, si on veut assurément y faire face, de mettre en place des stratégies d'appui à la sécurité alimentaire, comme c'est le cas avec la FBCG. N'empêche qu'en cas de sécheresse et de catastrophe naturelle ou politique, la famine peut aussi se propager rapidement (la grande famine de 1994, par exemple) et toucher un grand nombre de personnes, impliquant ainsi une réelle intervention dans le cadre des projets de développement, avec des moyens plus ou moins diversifiés. L'aide alimentaire apportée à la population est finalement considérée comme un moyen de satisfaire les besoins nutritionnels des groupes vulnérables (Azoulay et al. 1993). Elle vise également à rendre les populations plus productives. Une population bien nourrie, en bonne santé, active et disposant de toutes ses facultés intellectuelles contribue efficacement au développement social et économique.

I.1. – Une collaboration articulée autour d’un travail bénévole

L’une des réponses les plus significatives du Vicariat Apostolique de Mongo dans la situation de lutte contre la famine et l’insécurité alimentaire au Guéra a été la création des banques de céréales en 2002. C’est dans le cadre du projet des banques de céréales que s’était inscrit notre séjour (de stage) au Guéra, au niveau de la Caritas Aura, dont la durée de collaboration était de quatre mois (du 1^{er} février au 31 mai 2014). Suivant une démarche participative, le travail de collaboration à réaliser consistait à faire un diagnostic et une évaluation des banques de céréales afin d’analyser le fonctionnement de la structure organisationnelle de la Fédération, la composition de son bureau exécutif et le fonctionnement du comité stratégique (COS), le processus de ses prises de décisions et la situation des cellules Aura par rapport à la FBCG. On ne pouvait parler du fonctionnement des banques de céréales sans pourtant faire allusion à leur viabilité, leur durabilité et leur vulnérabilité. Ce qui explique à ce niveau la possibilité qui nous était offerte de toucher du doigt la situation des animateurs bénévoles de la Fédération, au travers des éléments ci-après : leur niveau, leurs attentes, leur motivation, leur emploi du temps, leur méthode de travail, leur statut et leur point de vue vis-à-vis de leur organisation d’appui, leur relation avec la Fédération. A côté de cela s’ajoutent, leur aperçu sur la relation entre la Caritas Aura et la FBCG, et l’avenir de leur aventure⁵.

Le choix opéré par la Fédération et la Caritas Aura de faire de la sécurité alimentaire un axe programmatique majeur permet aux populations, non seulement de prendre conscience du problème, mais aussi de s’engager dans un processus de développement local avec pour objectif principal d’élaborer par elles-mêmes des plans de développement cantonaux et communaux. Mais, la réponse du Vicariat Apostolique de Mongo peut ne pas répondre à certaines réalités socioculturelles des populations. Cette étude s’inscrit donc en réponse à un besoin social.

⁵ A l’issue du stage avec la Caritas Aura, une étude diagnostique de la situation de l’animation des banques de céréales avait été rendue aux responsables de l’association Aura, suivie d’un état des lieux, reconnu de par son effectivité et, retraçant le fonctionnement des banques de céréales, grâce aux différents entretiens réalisés avec les animateurs bénévoles, les personnes ressources de la Caritas Aura, l’ONG Acra, la Fédération et (des) autres partenaires locaux qui travaillent, de près comme de loin, dans le cadre du projet banques de céréales dans la région du Guéra. Un inventaire portant sur les forces et les faiblesses de chaque association et de Moustagbal, membres de la Fédération, avait été opéré en vue du renforcement des capacités humaines et de la pérennisation du projet.

I.2. – Les animateurs et les organisations non gouvernementales

L'insécurité alimentaire dans la région du Guéra a souvent mobilisé les médias nationaux et internationaux. Les organisations non gouvernementales occupent une place essentielle dans l'actualité qui lui est consacrée. Mais avant d'aller plus loin, il nous semble indispensable de nous poser quelques questions, telles que : comment justifier l'intérêt développementaliste des associations⁶ (4) et de l'ONG Moustagbal ? Quelle place attribuer aux acteurs (responsables d'associations, paysans, animateurs, bailleurs de fonds, groupements, fonctionnaires, agents pastoraux, chrétiens, musulmans, pratiquants de la religion traditionnelle, arabes, haddads...) qui concourent à la réalisation du projet des banques de céréales ? La crise de l'économie du Tchad et les grandes régulations qui la guident transforment-elles la place et le rôle de l'action non gouvernementale ?

L'intérêt que suscite le projet des banques de céréales dans la région du Guéra s'explique, entre autres, par la crise de l'Etat tchadien, mais aussi celle de la coopération au niveau de la sous-région Afrique centrale, créant par la suite un espace favorable pour l'action qualifiée de non gouvernementale. Comme le décrit Gueneau (1986), dans son introduction, la faillite des administrations nationales, incapables et corrompues, a souvent conduit, dans certains cas, à l'échec du canal gouvernemental de l'aide, créditant les associations et ONG. Par ailleurs, la crise économique se traduit par une contraction des budgets de la coopération internationale : il faut donc réduire les coûts de la coopération et modifier les mécanismes d'intervention au bénéfice de « modèles moins capitalistes » ; des arguments quantitatifs militent en faveur du secteur privé de l'aide alimentaire et de l'aide au développement social, notamment dans les pays en voie de développement (Cameroun, Centrafrique, Tchad, etc.).

⁶ Dans le contexte du Guéra, même si le mode associatif n'a pas encore trouvé réellement la place qu'il mérite entre le mode administratif et l'entreprise privée qui, depuis quelques années, se partagent les espaces sociaux et économiques, le terme "association" et ses nombreuses variantes (autogestion, coopération, organisation sociale et professionnelle, collectivité locale, assistance sociale, etc.) représentent bien plus qu'une manière d'occuper utilement ses loisirs. L'association est donc une arme de résistance et de reconstruction, nous rappelle Rouille d'Orffeuil (1984), mais également une manière authentique de donner forme et force aux dynamismes sociales et économiques des populations. Cette définition inclut par exemple, sur cette base, les paysans hadjeray, pour ne citer que cette couche de la population, organisées autour d'un projet de développement implanté et géré par des organisations paysannes, en commun accord avec des « personnes étrangères », c'est-à-dire venues d'ailleurs, à la collectivité paysanne. Ces personnes, comme nous le verrons plus tard, constituent des acteurs incontournables de tout programme de développement agricole et rural, ceci dans la perspective du changement social de la région du Guéra.

Parmi les acteurs des organisations non gouvernementales, on y retrouve : les responsables des associations paysannes et les membres des associations ou groupements de base dont la justification la plus fréquente, selon Rouille d'Orffeuil (1984), est de transformer la « rente externe non gouvernementale⁷ » en micro-projets de terrain. A l'image du projet des banques de céréales, les acteurs se regroupent en une fédération non gouvernementale (la FBCG) pour couvrir un nombre important des villages. Chaque association – y compris l'ONG Moustagbal – partenaire de la Fédération, joue le rôle de représentant et participe à la transformation des comportements socioculturels des populations, à travers la rationalisation des modèles d'aide et de partenariats pour le développement social et économique.

L'échange entre les associations paysannes et l'ONG Moustagbal sur leur organisation afin de préciser en commun leurs stratégies est un véritable besoin. Elles ont énormément à apprendre les unes des autres pour accroître leur force dans leur lourde tâche de mettre fin à la famine et à la malnutrition, mais également de libérer les populations des cantons de la région du Guéra de leur écrasement socio-économique. Et si l'on fait appel à ces organisations, toutes locales, c'est justement parce que la richesse de ce qu'elles peuvent enseigner mutuellement est assez évidente. Doivent-elles être identifiées ici comme un nouveau cadre d'évaluation sociale et économique centré sur la réappropriation de la notion du don – traditionnel ou moderne – de manière contextuelle ? N'ont-elles pas à enseigner – réciproquement – comment elles agissent chacune pour résoudre le délicat problème lié à la lutte contre la famine sur l'ensemble du territoire hadjeray ? Il faut reconnaître que l'étude sur les banques de céréales, considérées comme programme d'aide au développement local, apporte un enseignement principalement riche en matière de mobilisation, de canalisation de l'énergie collective et de transformation des rapports sociaux à l'intérieur du paysage hadjeray, et surtout elle donne une bonne lecture des formes de collaborations inscrites dans les échanges qui, dans un sens plus large, font recours au registre du don.

⁷ Le phénomène associatif en Afrique au subsaharien est habituellement encouragé par les États qui y voient un instrument de dialogue avec la « société civile », pour ne pas dire un moyen d'encadrer la population là où l'administration n'a pas les moyens. Cela dit, nous entendons par « rente externe non gouvernementale », une ressource financière dont la « coopération » (entre États ou entre organismes d'aide au développement) est la principale source de provisionnement. Elle est un véritable enjeu stratégique pour les États africains, notamment les plus démunis, qui ont tendance à s'organiser en fonction de cette chasse et à définir leur politique sectorielle et leur planification en fonction des souhaits des donateurs nationaux et internationaux.

II. – De l'échange-don aux représentations collectives des paysans

L'héritage que Mauss (1872–1950) a laissé en anthropologie, témoignent Fournier et Marcel, est considérable, et son actualité, toujours grande (2004). A travers ses différents travaux, de l'« Essai sur la nature et la fonction du sacrifice » aux « techniques du corps » en passant par ses études sur la magie et sur le don, l'auteur poursuit différentes fins. En premier, il illustre le concept de fait social total qui lui semble indispensable à l'approche des faits sociaux. Ce faisant, il réagit à l'encontre de la pratique sociologique usuelle de son époque, contemporaine de la psychologie des facultés de l'âme, basée sur l'établissement de classifications dissociant la réalité sociale en catégories figées, coupées de la totalité, abstraites, telles : prière, sacrifice, parenté, etc. Au sein de chaque société étudiée sur le terrain, Mauss y décèle des faits sociaux totaux par lesquels il serait possible de parvenir à une connaissance générale de l'ensemble, mais également aux raisonnements sociaux, du fait de l'intégration globale de ces données dans le cadre de différents domaines de la réalité sociale. En second lieu, il s'agit d'une étude sur le droit et le contrat, objets privilégiés des recherches socio-anthropologiques. Bien qu'il ne traite de l'économie au sens strict du terme, l'importance du contrat, les obligations oblatives, les règles sont à son fondement.

II.1. – La dimension symbolique du don traditionnel

Mauss n'est assurément pas un auteur ignoré. Le plus important dans le concept du don⁸ n'est pas autant qu'il porte sur des échanges de richesses matérielles, mais notamment sur des ensembles comportant aussi bien des festins, des politesses, des fêtes que des biens (Nicolas 1969). Il s'agit ici d'un système d'échange généralisé, dépassant de loin le cadre économique. Et ce système révèle l'existence de règles de droit, fondement de type d'obligation sociale et, pour employer l'expression appartenant à Marcel et à Fournier (2004), le double sacrifice du donner et du recevoir. En donnant, on espère bien que le message soit compris. L'argument de fond de Mauss, dans l'« *Essai sur le don* », consiste à élaborer l'idée que le don est « une forme essentielle de l'échange, c'est-à-dire de la division du travail social elle-même » et « une réelle forme permanente de morale contractuelle », « l'un des rocs humains sur lesquels sont bâties les sociétés » (1925).

⁸ La *Revue du Mauss* est souvent à l'origine des débats autour de la notion don, www.revuedumauss.com.

Dès lors que l'on se pose des questions sur la nature matérielle et symbolique du social, on touche effectivement du doigt la question de la réalité sociale ; une réalité concrète de la société en lien avec un ensemble de conceptions, de valeurs et de sentiments sociaux. Il est important de noter que l'accent est mis sur le « don »⁹ comme phénomène universel, faisant preuve d'une impressionnante continuité de développement socio-économique et conservant une même nature fondamentale au travers des périodes jugées historiques et des cultures diverses. Refuser de donner, comme refuser de prendre, du mil par exemple, équivaut au refus de l'alliance sociale, vue comme un lien spirituel aux yeux de Mauss (2003). Cet intérêt – du donné et du recevoir – est dû à la conception originale du social chez Durkheim, c'est-à-dire un fait social doté d'une extériorité et d'un caractère contraignant (1899, 1960, 1968). Il est extérieur en ce sens qu'il existe en dehors de l'individu, et contraignant en ce sens qu'il agit de manière déterminante sur les actions individuelles.

Il ressort que, dans les communautés hadjeray où le mil - catégorie sociale à part entière - est respecté et joue un rôle de maintien de l'ordre social, la loi du partage s'impose. L'individu n'a pas de prise sur ce qui lui appartient en propre. Il doit plutôt se montrer capable de jouer pleinement son rôle social pour ne pas laisser la chaîne de solidarité se casser. Le don aux tiers constitue un défi majeur pour la population hadjeray. Partant de ce postulat, il y a de quoi se demander si la démarche adoptée par la Caritas Aura, la Fédération et les organismes de développement rural présents au Guéra (le simple fait d'emprunter et de rembourser du mil emprunté), à travers la mise en place des banques de céréales, ne se heurte pas à des virulentes limites sociales et culturelles, notamment face à la manière de sentir, de penser et d'agir de la population du Guéra. A l'image des autres phénomènes sociaux, l'aide alimentaire ou l'acte de manger, en tant que catégorie sociale, reste l'objet d'une intense préoccupation de par le monde. Le don fascine les chercheurs captivés par les fondements du comportement humain.

⁹ En lien avec la réalité observée au Guéra, nous ferons plus allusion à la distinction faite par Alain Caillé dans sa préface à l'ouvrage de Camille Tarot, *De Durkheim à Mauss, l'invention du symbolique* (1999) : « Peut-être conviendrait-il de distinguer clairement entre symbolisme et symbolique. Lévi-Strauss est le penseur et l'analyste du symbolique, c'est-à-dire des ensembles de symboles, institués, donnés, hérités, formant un système et pour cela susceptibles d'être étudiés selon les différentes méthodes de la linguistique structurale. Entendons par symbolisme quelque chose de plus vaste que le symbolique. Non pas seulement un système figé de signes différenciés par leurs oppositions distinctives, mais aussi l'usage des symboles, et l'ensemble des activités par lesquelles les hommes les créent, les choisissent, leur donnent sens, les font vivre ou les laissent au contraire mourir et tomber en désuétude ». Le symbolisme est lié à un contexte socio-historique.

II.2. – Vers une dimension plurielle du don moderne

Dans la conclusion de sa célèbre œuvre sur l'« *Essai sur le don* », Mauss écrit, à propos du don : « nous croyons avoir ici trouvé un des rocs humains sur lesquels sont bâties nos sociétés ... » (2003). Mais, un certain nombre d'auteurs rejettent cette conclusion. Ainsi, comme le précise Goux, pour ne citer que cet auteur, « on ne peut sauter du potlatch à la sécurité sociale aussi allègrement » (2000). Le don peut également varier dans ses détails et ses expressions spécifiques, ou même dans son degré d'importance, mais il n'est pas censé varier pour tout ce qui a trait à son caractère ou principe fondamental. La préoccupation de Mauss conserve ainsi tout son sens. Cependant, il convient de noter que Mauss n'est pas allé jusqu'au bout de ses découvertes et en est resté surtout au niveau de l'esquisse.

L'une des raisons, probablement décisives, liées à la critique destinée à Mauss, notamment par les défenseurs de l'ethnologie anglo-saxonne, habituellement plus soucieux de la qualité empirique des monographies que de la systématisation théorique, tient au simple fait qu'il y a encore dans le propos de Mauss quelque chose de décidément trop « continental » et d'abstrait (Caillé 2004). Sa toute première erreur étant celle de dissocier la réalité sociale qu'il considère en trois obligations, au lieu de chercher d'emblée le fondement même de l'unité du système, en tant que tel, dans la structure de celui-ci. Bien qu'ayant condamné la méthode classique de dissociation du tout, il s'est obstiné, c'est le moins que l'on puisse dire, à reconstruire le tout avec des parties arbitrairement constituées.

La pensée française la plus vivante, pendant plus d'une quarantaine d'années, s'est coulée dans le « moule structuraliste » inventée par Lévi-Strauss (1949, 1958, 1965), dans le même sillage de Mauss, mais également contre lui. En affirmant que la science n'avait que faire des catégories indigènes, de l'âme ou de l'esprit de la chose donnée, en soutenant qu'il n'existe pas trois obligations distinctes, celle de donner, celle de recevoir et celle de rendre, mais une seule, celle d'échanger, Caillé (2004) nous fait remarquer que Lévi-Strauss rabattait en effet largement le don sur la dimension de l'échange, et ouvrait la voie à l'étude d'une science des catégories primitives ne s'attachant plus qu'à leur structure formelle, au prix de la répudiation de la question tant de leur contenu, de leur intentionnalité et de leur sens institutionnalisé, pour parler comme Descombes (1996), que de leur mode d'émergence.

Une explication scientifique du système considéré se doit, d'ailleurs à juste titre, partir d'une appréhension de la relation des éléments mêmes à l'intérieur de l'ensemble oblatif, soit de sa structure. Le problème ne réside plus dans telle ou telle obligation de donner, de recevoir ou de rendre, mais dans l'obligation plutôt d'échanger de manière réciproque, en tant que telle, au sein même de la société. C'est l'échange qui constitue la substance de la société étudiée par Mauss (2003), et non les opérations discrètes à partir desquelles la vie sociale le décompose. Dès lors, la structure du don repose ainsi sur la nécessité de l'échange réciproque qui est relation. En tant que mode de communication sociale, elle met en partie en cause toute théorie de l'histoire ou des fondements économiques des liens sociaux. D'où, la nécessité de penser le don moderne, dans une société en évolution perpétuelle, à partir d'une rationalité qui, en lien avec les conditions de vie des individus, tient compte des échanges d'ordre symbolique, socioculturel, économique, religieux, etc.

Il est certain que la modernité n'extirpe pas le « don modulable » et ne l'anéantit pas. La chose serait d'ailleurs impossible tant il est vrai que, le don constituant l'équivalent culturel, social et symbolique de la vie biologique, personne ne saurait vivre sans donner et recevoir. En d'autres termes, personne ne saurait vivre sans vie. Au fond, le point que nous voudrions défendre ici, on l'aura compris, est qu'il est bien chez Mauss une théorie sociologique claire et cohérente, qui montre comment la logique du don infiltre en fait toutes les sphères de l'existence sociale, y compris celles qui sont en apparence le plus spécialement soumises aux seules exigences de l'efficacité fonctionnelle. Sans même le dire, on pourrait affirmer avec grande force, à la suite de la lecture de Caillé (1994, 2007) et Godbout (1995, 2000), que la modernité accède au véritable esprit du don, car elle voit se développer, à l'échelle planétaire, les pratiques de don dans la sphère de la vie domestique, celle des suppliques individuelles, et dans la sphère de la vie sociale où s'affrontent les divers intérêts collectifs des populations à satisfaire et dans quelle proportion.

Lorsque nous nous posons la question de savoir pourquoi on donne, et quelle est la nature du don dans le contexte des banques de céréales, il est essentiel de rappeler que c'est au travers de prêts (en nature ou en argent) que naissent chez les bénéficiaires du projet des dispositions à consommer et à se construire, *in fine*, l'« *homo donator* » moderne, au sens de l'obligation

morale et religieuse, c'est-à-dire plus enclins à donner qu'à recevoir. Aux yeux du promoteur du projet, le Père Martellozzo, mais aussi des associations paysannes, partenaires de la Caritas Aura de Mongo, on donne par humanité, solidarité, fraternité, affection, compassion, etc. Le désintéressement au calcul égoïste du don permet aux populations de se libérer non seulement du joug des commerçants usuriers, mais aussi de cultiver leurs champs et manger à leur faim. Ce qui permet à certaines personnes de solder les prêts, au moment de la récolte de céréales, par reconnaissance et non pour éteindre la dette née du don initial. Néanmoins, le prêt avec intérêt, mais pas toujours à un taux aussi exorbitant, joue un rôle non négligeable dans le cadre du projet. Il permet à la structure de continuer à fonctionner et oriente l'ensemble des activités. Tout se passe comme si, à travers les dons d'argent ou de céréales, les bénéficiaires des banques de céréales font preuve d'un sens pédagogique aigu visant à se familiariser avec certaines pratiques économiques.

L'éducation à l'économie moderne, notamment par l'entremise de la notion de l'intérêt, illustrée par l'expression « *homo economicus* », leur permet d'établir de nouvelles assises sociales, en insistant essentiellement sur le tiers-secteur et sur d'autres institutions sociales médianes, telles : les associations, les relations familiales et les réseaux formels et informels avec la Caritas Aura et la FBCG. Evidemment, plus les années passent, plus les institutions sociales médianes deviennent une source d'espoir des bénéficiaires, et on peut se demander si on n'y trouverait pas des dispositifs d'échange rappelant ceux du don moderne, c'est-à-dire ceux de l'économie marchande, pour ne citer que cet aspect, à partir de la rationalité du marché local et de ses multiples interventions sur l'ensemble du territoire hadjeray. L'échange économique autour des banques de céréales joue désormais un rôle important dans la lutte contre la famine et l'insécurité alimentaire dans la région du Guéra.

Une alimentation déficiente coûte cher aux familles hadjeray. Elle accroît la sujétion aux maladies et aux parasites. Elle rend impropre les tâches qui demandent des efforts plus ou moins physiques. Elle amoindrit les bienfaits de la scolarisation et de la formation. Aussi, elle entraîne un manque général de vigueur, de vivacité intellectuelle et de vitalité. Tout cela a pour effet de réduire la productivité agricole des populations à court, à moyen et à long terme : la production et le revenu en pâtissent et il est presque difficile aux familles de rompre le

cycle de la pauvreté. C'est en cela, d'ailleurs, que les banques de céréales permettent aux populations de faire face à la famine aiguë, reconnue comme la pire forme de l'insécurité alimentaire saisonnière. Ce genre d'intervention socio-économique profite aux habitants des villages et aux ménages qui empruntent les céréales dans les magasins et qui y sont adhérentes ou membres à part entière de la banque de céréales. Pour les responsables des COGES, le problème est d'éviter que le prêt se fasse à des personnes qui ne sont pas membres, encore moins adhérents, mais aussi de veiller au remboursement des céréales empruntés au moment de la récolte.

III. – L'élaboration de la question de l'étude et de l'hypothèse

La principale justification des banques de céréales, nous apostrophent Jan Kat et Aliou Drop, réside dans le simple fait qu'elles offrent des services difficiles à se procurer et, en particulier, qu'elles offrent ces services à des conditions meilleures ou plus efficaces que les autres agents du marché (1985). Au Guéra, les banques de céréales ont, certainement, toute leur importance et leur utilité dans les zones relativement isolées où la production vivrière est déficitaire et qui sont souvent mal desservies tant par les commerçants privés que par les offices certifiés de commercialisation¹⁰ des céréales au Tchad¹¹. Cependant, la réalisation de cette activité n'est effective, à certains endroits, que par le biais d'un réel échange monétaire, c'est-à-dire avec

¹⁰ Selon Arditi, « l'Office National des Céréales (ONC) fut créé au Tchad en 1978 avec des objectifs tout à fait semblables à ceux des organismes similaires dont disposaient déjà depuis plusieurs années d'autres pays Sahéliens, et à la suite d'expériences antérieures peu probantes réalisées dans le pays. Ainsi, dans les années 1950, il existait déjà à Fort-Lamy une Société indigène de prévoyance urbaine (SIPU) qui, grâce à la cotisation de ses membres et des prêts de l'Administration, se proposait de réguler les cours des céréales en achetant les céréales à la récolte afin de constituer des stocks, et de les mettre ensuite en vente dès que les prix augmentaient. C'est effectivement sur le même principe que reposent les interventions de l'Office national des céréales (au Tchad) qui visent à stabiliser les prix au producteur et au consommateur » (2005).

¹¹ Parmi tant d'autres raisons capables d'expliquer le déficit vivrier au Guéra, on note: l'isolement relatif de nombreux villages, le mauvais état des routes et l'inefficacité des transports alourdissant considérablement les coûts de transport. A cela s'ajoutent le manque d'information sur les débouchés et le caractère aléatoire des excédents dans de nombreux villages déficitaires accroissent les risques d'une intervention sur les marchés. Les prix offerts par les commerçants privés aux populations, après la récolte, sont en général relativement bas, notamment lorsque les agriculteurs sont obligés de vendre leur grain pour se procurer de l'argent. Les céréales achetées par les commerçants, en priorité aux villages qui les livrent au magasin (à la banque de céréales) à des prix préalablement convenus avec les membres de l'Assemblée générale de la BC du village, quittent souvent la région d'origine, car ceux-ci pratiquent rarement le stockage à long terme, parce qu'ils manquent de moyens financiers et matériels. Les mêmes facteurs, joints à l'absence générale de pouvoir d'achat de nombreux ménages, peuvent décourager le secteur privé de desservir ces régions de façon régulière pendant la période de soudure. N'empêche que lorsque les achats des céréales se font – dès que la récolte arrive sur le marché –, il est recommandé de prendre soin d'acheter des céréales fraîches, de qualité acceptable, de façon à réduire les risques d'infestation et à permettre une bonne gestion des stocks.

un crédit de 800 000 Fcfa par village pour l'achat de 50 sacs de céréales (du mil) à raison de 16 000 Fcfa le sac. A l'achat, les céréales mis à la disposition des paysans, par le recours des banques de céréales, sont vérifiés et lorsqu'ils sont jugés être de qualité acceptable, ils sont directement mis en sac par le magasinier sous la surveillance des membres de l'équipe de gestion. Les transactions sont transcrites dans le cahier de gestion de la banque de céréales (achats et ventes) par le secrétaire qui enregistre le nom du propriétaire ou du vendeur, les quantités déposées ou vendues et les sommes payées.

III.1. – Une problématique convergente ?

A la différence de la dimension symbolique du don traditionnel, fondé sur la configuration obligatoire-réciprocité, le don moderne approuvé par les organismes de développement au Guéra (le cas de la Caritas Aura) peut être considéré comme l'un des éléments du processus de reproduction sociale, déterminé par les rapports de reproduction économique en usage dans la société hadjeray. Depuis lors, ce don moderne se livre à l'échange marchand. Cependant, la société ne cesse de résister aux forces qui tendent à la détruire et à assurer l'insertion totale des membres des différentes communautés dans le contexte du mode de production beaucoup plus capitaliste, en transformant les richesses importées par la l'intermédiaire du marché en biens traditionnels inéchangeables par d'autres voies que celle des prestations patrimoniales, qui fonde la permanence du système lignager et des unités de production domestique.

Loin de l'apologie des unités des banques de céréales, il semble tout de même pertinent de se poser la question de savoir : en quoi la perspective échangiste, en interprétant la structure paysanne de la population hadjeray, par exemple, comme principal cadre des rapports sociaux et de reproduction économique, ne parvient-elle pas - jusque-là - à trouver une solution ultime et efficace susceptible d'éradiquer la famine (l'insécurité alimentaire) à laquelle la population est confrontée au Guéra ? En d'autres termes, en quoi les effets de l'échange marchand ont-ils un impact sur les rapports de production antérieurs ? Les richesses en provenance du marché (de l'échange-marchand) sont-elles intégrées à l'ordre de l'échange patrimonial ou se trouvent partiellement neutralisées ? En quoi les banques de céréales constituent-elles un outil indiqué pour assurer la sécurité alimentaire ?

Nous ne pourrions émettre une hypothèse, encore moins donner satisfaction à ces quatre questions sans pourtant faire recours à la règle selon laquelle il est indispensable de traiter les faits sociaux comme des choses qui se donnent à l'observation (Durkheim 1960). Sous cette apparence, on voit ressurgir chez Mauss, mais également chez Halbwachs, la volonté de saisir comment le social s'inscrit jusque dans les raisonnements fondamentaux permettant le rapport au monde des individus (Sabourin 1997, 2005) ou, si l'on préfère peut-être le dire autrement, comment les représentations collectives façonnent en l'individu, être doté de pensée et de raison, des états psychologiques particuliers, collectivement constitués. Il s'agit donc pour ces deux auteurs de promouvoir une sorte de phénoménologie rationaliste qui s'efforce d'étaler comment l'individu vit son apparence dans la société (Fournier 2004). Ainsi, le comportement humain est considéré comme l'objet d'une appropriation sociale à travers l'assimilation et la réadaptation des catégories de la connaissance et des raisonnements sociaux (Halbwachs 1938). A ce niveau de raisonnement, on retrouve une sociologie durkheimienne qui s'efforce de prendre comme objet d'étude l'individu et ses croyances ou sa conscience, dans une vision holiste, et permet de rendre compte de ce qu'est la mémoire collective. Celle-ci se fonde à partir de cadres sociaux qui lui servent de repère.

Dès lors que l'individu appartient au groupe, et que celui-ci influence ses perceptions et son comportement au quotidien¹², il devient le reflet de sa société et se livre à des symboles qui lui sont donnés par le langage au sein duquel il inscrit son existence, ses expériences. Or, le mil (aliment de base), dans sa forme culturelle, fait partie de l'ordre du symbolique ou de l'imaginaire des valeurs et des croyances (Godelier 1996, Racine 1997) ou encore vise le culte aux esprits (Vincent 1994). Doté d'une âme, le mil, comme repas, constitue une institution ; un système des relations sociales stables et régulées, écrivait Halbwachs (1970), jouant un rôle central dans la transmission des normes sociales. Il n'est pour le donateur que le moyen d'autre chose, une manière de lutter contre l'exploitation usuraire dans la région. Les paysans, bénéficiaires des retombées, plus particulièrement en termes d'aide alimentaire, le considèrent comme une pratique honorable. Il est aussi assujetti à la dette. Et, il est légitime de recourir aux instances judiciaires, si besoin, pour recouvrer le prêt (le mil) non remboursé ou impayé.

¹² A la lumière de la pensée de Maurice Halbwachs, Paul Sabourin (1997) nous fait savoir que la sociologie de la mémoire de Maurice Halbwachs est une sociologie de l'expérience sociale. La réciprocité des perspectives dans les relations sociales transmet ainsi les référents du groupe social aux personnes y participant.

Le prêt avec intérêt¹³ s'oppose d'une certaine mesure au don classique : par l'exigibilité de la dette, par son mode de recouvrement, par les différentes règles qui fixent les conditions du prêt. Par conséquent, le fait d'emprunter le mil et le rembourser au prix de l'argent, se heurte à des virulentes limites socioculturelles. Est-ce ici l'indice d'une rupture avec la démarche – « emprunt-remboursement » – mise en œuvre par les organisations de développement sur le terrain ? Existe-t-il une autre stratégie à partir de laquelle les différentes populations de la région du Guéra s'y reconnaissent culturellement afin de faire face à la famine ? Partant de la lutte contre l'exploitation usurière des populations, véritable clé de voûte du projet, en quoi les banques de céréales ont-elles un impact significatif tant sur l'amélioration des conditions de vie que sur le renforcement des liens sociaux ? Représentent-elles une valeur symbolique, culturelle, socio-économique et religieuse ? Comment démontrer que les banques de céréales consolident l'appropriation sociale des représentations collectives, à travers l'assimilation et la réadaptation des catégories de la connaissance et des raisonnements sociaux ? Quelle place attribuer à chacun des acteurs qui concourent à la réalisation du projet ? L'action de chaque association et de l'ONG Moustagbal, dont l'utilité caritative est reconnue, est-elle justifiée sur le plan du développement socio-économique ? Une ample littérature existe dans le domaine et, par la suite, retrace le portrait des différentes approches (théories) socio-anthropologiques du développement.

III.2. – L'hypothèse de la recherche

S'il s'avère plus ou moins difficile de juger le degré du succès du projet des banques de céréales dans la région du Guéra, il paraît néanmoins possible de constater que la pratique du don traditionnel, longtemps restée au cœur même de la manière de penser, de faire et d'agir des communautés, est en régression au profit d'une participation accrue des populations. Celle-ci revêt deux formes distinctes : financière et en travail. La participation en travail (l'« investissement humain ») représente un pourcentage du coût du projet. La Caritas Aura (à travers le projet FAI, dirigé par l'ONG ACRA) se charge de fournir le matériel et le savoir-

¹³ A l'image du potlatch (grande distribution festive de biens et services) chez les Amérindiens de la Côte nord-ouest, le mil chez les hadjeray, du moins au temps de nos aïeux, nous témoigne Souleymane Daggio, un habitant de Dadouar, n'exigeait pas de remboursement ni de taux fixes. En fait, il n'y avait pas de taux d'intérêt du tout ; on rendait ce qu'on voulait, mais sous une autre forme (assistance à une personne endeuillée, entraide sociale, solidarité entre les familles, etc.).

faire technique et les populations apportent leur force de travail bénévolement (le cas du travail réalisé par les « animateurs-paysans » et les membres des banques de céréales). La participation financière est multiforme : il peut s'agir de cotisations et droits d'adhérents (cinq « coros »¹⁴ des céréales ou encore leur valeur en argent) au groupement du village, de prise en charge d'une partie des coûts de construction du bureau-magasin¹⁵ (un apport en matériaux locaux, en nourriture des maçons...) ou des crédits que fournit la Caritas Aura aux membres de la communauté (groupements) du village pour réaliser le projet. L'attribution du prêt n'est effective que si les membres (adhérents) de la banque de céréales acceptent de le rembourser dans les mois qui suivent immédiatement la récolte, ce qui est rarement le cas, ainsi que nous le verrons dans l'un des chapitres de ce travail.

Il est clair et évident que la notion du « crédit-don » (issue de l'idée de la coopération entre les institutions internationales de développement, les organisations paysannes et les populations locales) se situe au cœur du projet des banques de céréales dans la région. La nature du crédit, sous sa forme moderne du don, sur le terrain, actualise le don traditionnel. Elle fait écho du langage-projet (discours de développement) mis en place par la Caritas Aura et la Fédération, avec l'appui des responsables des associations et de l'ONG Moustagbal. Ce travail se veut de vérifier l'hypothèse selon laquelle les banques de céréales représentent un lieu de médiation entre les représentants des organismes d'appui, les animateurs des banques de céréales et les bénéficiaires du projet, au travers des logiques institutionnelles, économiques, symboliques et socioculturelles, toutes avec leurs systèmes de contraintes et leurs contextes particuliers. Bien qu'elles soient, du moins en partie, une issue à l'insécurité alimentaire, elles sont également un lieu d'apprentissage social des outils de l'économie moderne qui, à moyen et à long terme, modifient les conditions sociales et culturelles des populations.

¹⁴ En effet, un coro de céréales (de mil) représente une unité de mesure correspondant à environ deux kilos (2kg).

¹⁵ Il existe des groupements de paysans (hommes et/ou femmes) dans les villages et les cantons du Guéra. Chaque groupement constituant une banque de céréales dispose d'un magasin (en matériaux durables) ou d'un banco (construit en terre). Par conséquent, le fonds de roulement est utilisé pour constituer un stock (de céréales locales) au moment de la récolte. Le stock est ensuite prêté avec intérêts aux membres et adhérents des banques de céréales ou encore des greniers communautaires (nous y reviendrons plus tard), notamment en période de soudure, reconnue comme période de grande famine sur l'étendue de la région du Guéra. En réalité, le stock emprunté est habituellement remboursé au moment de la récolte. Comme nous le révèle si bien le P. Franco, dans une interview que nous lui avons accordée, les recettes servent à faire fonctionner le projet des banques de céréales, c'est-à-dire à faire en sorte que la structure, devenant solide, épaulé d'autres initiatives dans les villages. Le besoin de puits et des clôtures des groupements des femmes jardinières en est une belle illustration en lien avec l'autosuffisance alimentaire que nous vivons, conclut-il dans un langage tout à fait convaincant.

Encadré 1. La médiation : un préalable indispensable

S'il existe un terme important dans l'histoire des interventions de développement rural au Guéra, c'est bien celui de la médiation. La définition de la médiation ici présentée ne provient donc pas d'un postulat abstrait, mais résulte au contraire de l'observation de diverses fonctions que les agents de développement sur le terrain, les intermédiaires (acteurs locaux) du projet des banques de céréales et les populations-cibles assument aujourd'hui dans les villages et les cantons de la région du Guéra. Il est certain que, dans un contexte où ces interventions sont ponctuelles, la médiation s'inscrit dans un processus de construction du lien social et de gestion des problèmes sociaux, au travers d'un langage particulier, le langage-développement, pour employer ici une expression propre à Olivier de Sardan (1995), qui semble être devenu un prérequis pour quiconque entend jouer un rôle sur la scène de la médiation.

Rappelons que cette définition ne fait pas toujours l'unanimité. Car, les types de médiations qu'assume l'agent de développement sont multiples. Cependant, elle contient des éléments qui rencontrent un consensus apparu au fil du temps. Si on s'en tient – avec exactitude – à ce qu'affirme Olivier de Sardan, « l'agent de développement a une double fonction de « porte-parole » des savoirs technico-scientifiques et de médiateur entre ces savoirs technico-scientifiques et les savoirs populaires. Ce double rôle, atteste-t-il, n'est pas sans relever de l'« injonction contradictoire » (*double blind* : cf. Bateson 1980) : d'un côté l'agent de développement doit prôner les savoirs technico-scientifiques contre les savoirs populaires, de l'autre il doit les « marier » l'un à l'autre... Cette contradiction réelle est masquée dans la mesure où les institutions de développement n'assignent officiellement à l'agent de développement qu'un seul de ces deux rôles. Elles le considèrent d'abord et avant tout comme un porte-parole des savoirs technico-scientifiques, et le forment à cet effet. On ne lui apprend pas à être un médiateur entre différents savoirs, on lui demande de jouer diverses figures du pédagogue, et d'apporter la lumière à ceux qui sont dans l'ombre. Ainsi, il doit être selon les cas et parfois simultanément le vulgarisateur, le missionnaire, l'animateur, le technicien, le relais, l'éducateur, etc. Ce rôle de médiateur semble fort approprié à sa forme réelle, si l'on « greffe » d'un message technique (issu du discours scientifique cosmopolite) dans un système de significations propre à une population rurale particulière » (1995).

Pour mieux saisir le rôle du médiateur, dans un projet de développement ressemblant à celui des banques de céréales, on peut donc partir des logiques d'action des uns et des autres, connaître les diverses forces en présence dans un village, analyser les capacités de tel ou tel groupe social à tirer parti d'un projet de développement ou à le détourner, apprécier les enjeux politiques, économiques,

symboliques, sociaux, etc. La mise en œuvre locale d'un projet de développement peut également être assimilée à un vaste processus de « négociation informelle », au cœur duquel se trouve l'agent de développement, qui doit gérer nécessairement (bien ou mal, consciemment ou pas, avec maîtrise ou sans) les rapports de force, les coups fourrés et les compromis. A cet égard, insiste Olivier de Sardan (1995), les agents de développement ont à assumer une triple fonction, tâche quasiment irréalisable où s'accumulent les contradictions et les ambiguïtés : - la défense de leurs propres intérêts personnels ; - la défense des intérêts de leur institution ; - la médiation entre les divers intérêts des autres et des factions locales.

III.3. – L'intérêt scientifique et social

L'intérêt scientifique et social de cette étude réside dans le fait qu'elle intègre les banques de céréales dans la perspective des politiques de sécurité alimentaire¹⁶ par les organisations de développement rural. Ce qui est une approche nouvelle dans la mesure où la quasi-totalité des analyses sur la sécurité alimentaire relèvent du domaine des sciences de la terre ou du développement. En outre, la recherche met en exergue le lien entre la prise en compte des valeurs sociales, symboliques et économiques des populations hadjeray et leur impact sur la sécurité alimentaire. Ce qui permet de dégager l'idée selon laquelle les instruments de lutte contre l'insécurité alimentaire s'adoptent et s'adaptent à des contextes sociaux, climatiques, économiques et politiques précis. Les besoins de développement traduisent un ensemble de problèmes caractérisant les peuples. Dans la mesure où les banques de céréales font partie des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire¹⁷, les objectifs d'apprentissage personnels visent à énoncer ce qui est fait et ce qui doit être fait pour que les populations jouissent d'un mieux-être social. Comme toute recherche ethnologique, la présence sur le terrain (dans les cantons et département de la région du Guéra) nous a permis de saisir les conditions sociales des populations, mais également l'économie du don alimentaire qui s'est mis en place avant et après l'indépendance du Tchad.

¹⁶ Le paradigme de « sécurité alimentaire » a toute une histoire derrière elle au Tchad en général et dans les cantons et communautés du Guéra en particulier, au travers des activités mises en œuvre par les organismes de développement, à savoir : les partenaires nationaux, les partenaires internationaux et les organisations non gouvernementales (ONG). Et ce, à cause du déficit céréalier qui, à partir de la décennie 1980, reconnue comme période de grande sécheresse plus ou moins longue et plus ou moins meurtrière, avait touché toute la zone sahéenne. L'approvisionnement des populations déficitaires en céréales dans la région du Guéra y trouve ainsi son origine et son fondement. De ce fait, les banques de céréales, dans l'esprit des structures de développement rural et des acteurs qui travaillent sur le terrain, représentent des lieux de conservation de stocks de céréales permettant d'intervenir en cas de sinistre, d'améliorer la capacité d'organisation au niveau des villages et d'assurer, du moins en partie, une meilleure sécurisation alimentaire.

¹⁷ Rappelons qu'à l'issue d'une recherche sur la situation de l'animation des banques de céréales réalisée au Guéra (en 2014), nous avons porté à la connaissance des acteurs de développement les éléments ci-après : la nécessité du rétablissement de l'équilibre alimentaire, en essayant de déceler les différents dysfonctionnements des systèmes de stockage, de distribution et du maintien d'un stock de céréales suffisant pour compenser la pénurie du mil ; l'amélioration des systèmes de production agricole en vue d'augmenter les productions, la diversification des cultures agraires et des activités génératrices de revenus ; l'augmentation du prestige social et la multiplication des échanges socio-économiques à travers les valeurs positives de la vie sociale, dans le repas ordinaire pris en famille, mais également dans les repas somptueux pendant les jours de fête. Ce qui ne nous empêche pas de préciser que la présente recherche pourra également servir d'outil que les personnes touchées par la situation de famine pourront consulter pour avoir connaissance des différentes institutions politiques et juridiques chargées de les mettre à l'abri des effets des disettes, malnutritions, etc. De nombreux organismes de développement, publics et privés, pourront s'en servir afin de lutter contre la famine au Guéra.

IV. – Le plan : un certain regard sur la cartographie du travail

Le présent travail est structuré en deux parties, dont la première présente les travaux et la réflexion autour du développement et de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Les différents textes proposés dans le premier chapitre examinent la question sur l'anthropologie du développement et la construction sociale du développement en Afrique post-coloniale. En d'autres termes, ils abordent les éléments ayant contribué à l'essor du nouveau paradigme de développement, les approches socio-anthropologiques du développement et la formulation de l'engagement des chercheurs africains, d'hier et d'aujourd'hui, dans un contexte qualifié de post-colonial, à partir des politiques des projets de développement social et économique. Le deuxième chapitre fait appel aux conditions d'enquête avant, bien entendu, de décrire le modèle de lecture choisi pour l'analyse des données recueillies sur le terrain. A la suite de la délimitation de l'étude, ce chapitre met à la lumière du jour le questionnaire d'enquête utilisé lors des échanges avec les responsables d'associations, les animateurs et les paysans, avec lesquels nous avons travaillé, dans le cadre du projet des banques de céréales dans la région du Guéra. Il faut distinguer à ce niveau deux types de techniques de construction des données, selon qu'elles sont dites qualitatives ou quantitatives.

Le troisième chapitre de ce travail analyse la situation de la sécurité alimentaire en Afrique au sud du Sahara. C'est sur cette plate-forme qu'il nous est proposé la possibilité de repérer les crises alimentaires, mais également les stratégies concrètes mises en œuvre par les institutions internationales de développement et la sphère politique, et les accords formels et informels qui relèvent du domaine de la famine et de l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. A cela s'ajoute l'histoire moderne des modèles de développement dans les pays du Sahel. Les contributions sélectionnées – en fonction des différents objectifs poursuivis – pour composer le quatrième chapitre, s'appuient sur le parcours de l'un des pays sahéliens d'Afrique centrale. Face à la situation de crise et devant les déficits de production importants, ce chapitre fait une lecture pertinente sur le Tchad, notamment dans sa situation géographique, ses caractères éco-climatiques, sa diversité ethnique, ses diverses crises internes, son économie, et dans le plus intérêt social, son progrès économique depuis l'avènement de ce que d'aucuns appellent par « l'ère pétrolière ».

Les chapitres qui composent la deuxième partie de cette recherche, et la dernière, sont conçus comme un appel à toucher du doigt le sens que les populations consultées donnent aux choses, la signification qu'elles accordent à leurs actions et aux diverses activités qui tournent autour des banques de céréales dans la région du Guéra. Il s'agit des intentions – individuelles et collectives – des acteurs sociaux, leurs motivations, échanges, contributions, mobilisations et déterminations capables de nous aider à expliquer ce phénomène social, qui depuis quelques décennies, en passant par la période coloniale, ne cesse de se donner à l'observation dans le milieu hadjeray et dans les autres compositions ethniques de la région. Le cinquième chapitre examine la structure sociale et les mécanismes de subsistance des populations de la région du Guéra. Quant au sixième chapitre, il permet de redorer la mémoire collective des populations en faisant recours aux différentes formes traditionnelles des greniers. Devenues banques de céréales, sous l'initiative de Franco Martellozzo, au début de la décennie 2000, elles opèrent au moyen de crédits à court terme de l'Association Aura, et de fonds propres aux associations locales qui existent – ou qui sont ou nouvellement créées –, afin de lutter contre la famine et l'insécurité alimentaire.

Tel qu'indiqué dans l'article (3) du statut, la Fédération des banques de céréales du Guéra est une organisation d'envergure régionale, structurée autour des statuts et d'un règlement intérieur clairement définis. Elle a pour objet ultime de développer de manière organisée et harmonieuse les banques de céréales. Le septième chapitre a pour objectif ultime de mettre en référence : le fonctionnement de la structure organisationnelle de la Fédération, l'état des lieux des affiliations, les implications que rapportent les interactions entre les acteurs de développement (responsables d'associations, animateurs, ouvriers apostoliques, bailleurs de fonds) et les limites méthodologiques du projet des banques de céréales, suivi par les organes constituant la Fédération. Il nous permet également de conclure ce travail ethnographique sur les facettes des dynamiques associatives et le développement social et économique dans la région du Guéra. Celles-ci jettent les bases d'une anthropologie des organisations paysannes en Afrique subsaharienne.

PARTIE I

AUTOUR DE L'ANTHROPOLOGIE, DES MODELES DE DEVELOPPEMENT ET DE SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

CHAPITRE I

L'ANTHROPOLOGIE ET LA CONSTRUCTION SOCIALE DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE « POST-COLONIALE »

Introduction

La pauvreté¹⁸ dans les pays en développement, particulièrement dans les zones rurales des pays à faible revenu d'Asie et du Pacifique, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, dans les pays les moins avancés, se manifeste sous différentes formes : absence de revenu et de ressources productives suffisantes pour assurer des moyens d'existence viables ; famine ; malnutrition ; mauvaise santé ; absence d'activités ou accès limité à l'éducation et autres services de base ; morbidité et mortalité accrues du fait de maladies ; absence ou encore insuffisance de logements ; environnement insalubre ; discrimination sociale et exclusion. Une autre caractéristique importante est que les pauvres participent difficilement, pour ne pas dire assez rarement, à la prise de décisions dans la vie civile, sociale et culturelle. Ce sont là des éléments parmi tant d'autres qui influent de manière considérable sur les inégalités entre les groupes sociaux et les sexes, avec des effets surdimensionnés sur l'insécurité alimentaire, les paramètres démographiques, etc.

Le développement ne se réalise donc ni dans le vide, ni dans l'abstrait. Il s'inscrit dans un contexte social donné et répond à des conditions sociales spécifiques. De nombreux pays en Afrique considèrent que la principale contribution potentielle que pourrait apporter un agenda pour le développement serait finalement de replacer au centre des préoccupations mondiales la coopération pour le développement, tout en encourageant des approches nouvelles plus complètes et plus efficaces à l'égard du développement (Boutros Boutros-Ghali 1995). A cette fin, les principaux objectifs et les engagements adoptés¹⁹ à l'Assemblée générale des Nations Unies, lors des rencontres consacrées à ce sujet, et dans d'autres instances nationales et internationales pour évaluer les progrès réalisés et proposer des moyens de surmonter les obstacles rencontrés, en dégagant certains domaines d'action convenus et les intégrant dans le cadre international, devraient permettre de mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.

¹⁸ Les éléments par lesquels nous déterminons les pauvres en Afrique (subsaharienne) et leurs caractéristiques économiques se situent dans le cadre familial. C'est l'équivalent par habitant de revenu familial qui constitue le moyen essentiel de mesurer le bien-être, corrigé là où c'est possible des variations interfamiliales des revenus ...

¹⁹ Parmi les domaines d'action, on note: valoriser les ressources humaines locales ; renforcer la coopération internationale et les institutions internationales afin d'aider les pays dans les efforts qu'ils déploient pour éliminer la pauvreté et assurer la protection des services sociaux de base ; formuler des stratégies nationales pour réduire sensiblement la pauvreté générale, notamment des mesures visant à éliminer les obstacles structurels qui empêchent d'échapper à la pauvreté, avec des échéances précises pour éliminer la pauvreté absolue dans des délais fixés par chaque pays dans le contexte national.

Du développement au sens restreint du terme, c'est-à-dire appartenant à chaque domaine professionnel spécifique, pour désigner tantôt un état, tantôt un processus, connotés l'un et l'autre par les notions de bien-être, de progrès, de croissance économique, d'épanouissement personnel, de justice, d'équilibre écologique (Rist 2001), on est finalement passé, quelques années après, au développement reconnu par l'Assemblée générale des Nations Unies, en décembre 1986, comme droit inaliénable de l'homme en vertu duquel tout être humain et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement social, culturel, économique et politique (Copans 2006). Le développement est vu comme le souci commun de toutes les nations, riches et pauvres, avec toutes les promesses, mais aussi avec toutes les difficultés, que cela suppose.

Rappelons que soixante-dix ans après la seconde guerre mondiale, il n'est toujours pas facile de parler du développement (bien que longtemps ancré dans la pensée économique) sans pourtant faire appel à son essor, son évolution et aux diverses approches théoriques ayant été modifiées au fil du temps. Le constat est aisé et s'illustre dans le reflux massif de vastes synthèses théoriques qui ont marqué les diverses mutations et les ruptures de l'ordre mondial des années 1960-1970. Après une longue phase de confrontation ouverte des constructions théoriques et des visions du monde, les sciences sociales ne cessent de cultiver les tendances analytiques et se replient sur les diverses recherches méthodologiques. Avec la réévaluation des évidences passées, la restriction des différents champs d'investigation, renforcée ici par le relativisme scientifique, est devenue un chef-d'œuvre dans le monde de la recherche en sciences sociales.

Quelle spécificité donner à ce qui a été convenu d'appeler : l'anthropologie du développement ou l'anthropologie du changement social ? Comment déterminer son objet, son objectif et la nature des recherches qu'elle implique ? Que dire du développement qui fait chemin ensemble avec les sciences sociales ? Qu'en est-il de l'accompagnement social pris comme alternative d'anthropologie humaniste ? A la suite des éléments ayant contribué à l'essor du paradigme de développement, nous parlerons des courants socio-anthropologiques du développement et de la formulation de l'engagement des chercheurs africains, d'hier et d'aujourd'hui, dans un contexte qualifié de post-colonial, autour des politiques de développement socio-économique.

I. – Regards sur la naissance du paradigme de développement

Il est évident que l'histoire du concept de développement, elle-même tributaire d'une très longue histoire, bien plus ancienne et plus complexe, celle de deux grandes révolutions : la révolution néolithique²⁰ (définie à ce niveau par le passage du mode de vie nomade au mode de vie sédentaire) et la révolution industrielle²¹ (axée autour du passage de la société agraire à la société industrielle et urbaine), a profondément marqué l'histoire de l'humanité (Roch 2013). Mais, comme le soulignent certains auteurs, c'est plus à partir de l'idée du progrès économique que le concept développement va émerger et amener des changements dans les modes de vie, de consommation, de production et d'organisation sociale (Coquery-Vidrovitch 1988, Sauvy 1952). Il n'y a de sous-développement que par comparaison au développement des pays ayant atteint un stade plus avancé de progrès socio-économique.

De la même manière que la modernisation de l'Occident s'est imposée comme objectif majeur après la seconde guerre mondiale, la réalité massive des inégalités entre peuples a fait du développement un problème universel après l'éclatement des empires coloniaux, marqué par les accessions à l'indépendance dans les années soixante, les conflits armés, la malnutrition... Soucieuses d'éviter une irréversible dégradation de la situation socio-économique qui aurait pu conférer une virulence accrue au front des pays pauvres et très endettés, les institutions internationales, et leurs diverses filiales spécialisées, décidèrent de s'engager, année après année, aux côtés des populations déshéritées, avec l'appui, bien entendu, des pays développés, à raison de 1% de leur revenu national (Cazes et al. 1990).

²⁰ Le terme « révolution » fait référence à l'idée de progrès, à l'évolutionnisme historique des sociétés. Elle considère le développement comme un phénomène aussi vieux que l'histoire des sociétés, insistant qu'il y a toujours eu des pays avancés et des pays arriérés, des pays prospères et des pays marqués par la misère. Les auteurs qui adoptent cette approche font remonter la genèse du développement à la révolution néolithique. (Childe, *The Dawn of European Civilization*, 1925 ; Lubbockn, *Prehistoric Times*, Londres, Williams and Norgate, 1968 ; Treuil, *Les Civilisations égéennes du néolithiques et de l'âge du bronze*, Paris, PUF, 1989 ; Paniagua, *La Civilisation néolithique*, Paris, Catin, 1923 ; Varagnac, *De la préhistoire au monde moderne*, Paris, Plon, 1954 ; Camps, *Le néolithique méditerranéen : techniques et genres de vie*, Aix-en-Provence, Edisud, 1998 ; Roch, *Vers un nouveau paradigme en matière de développement*, Saarbrücken, PAF, 2013).

²¹ Cette deuxième tendance se veut une interprétation rigoureuse de l'historique du phénomène à partir de l'émergence du terme de développement. Elle fait appel à une vision qui considère le développement comme une nécessité thérapeutique dont la pertinence s'est imposée à partir du sous-développement (Crouzet, *Histoire de l'économie européenne, 1000-2000*, Paris, Alain Michel, 2000 ; Lacoste, *Les pays sous-développés*, Paris, PUF 1984 ; Crouzet, *De la supériorité de l'Angleterre sur la France*, Paris, Perrin, 1999 ; P. Bairoch, *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard 1997 ; Pierre Judet, *Le tiers-monde n'est pas dans l'impasse !*, Paris, Charles Léopold Mayer, 2005 ; etc.).

I.1. – (...) dans le contexte de (re-)construction de l'Europe

La seconde guerre mondiale a laissé des séquelles sur l'ensemble des pays européens qui avaient participé en grand nombre aux combats. Il fallait donc reconstruire l'Europe en ruine. Ce qui expliquera le lancement du plan de reconstruction baptisé Marshall²², en juin 1947, avec pour but ultime, du moins non négligeable, de venir en aide à l'économie de l'Europe en crise (Rist 2001) et, naturellement, de remettre à plat les relations politico-économiques européennes, tachées de toutes sortes de conflits. L'une des phrases jusque-là restées célèbres en termes de re-construction de l'économie du développement, est celle du président Truman, prononcée (en janvier 1949) lors du discours de son investiture à la magistrature suprême des Etats-Unis :

« (...) il nous faut lancer un programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens dans le monde vivent dans des conditions voisines de la misère. Leur nourriture est insuffisante. Leur pauvreté est un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères. Pour la première fois de l'histoire, l'humanité détient les connaissances techniques et pratiques capables de soulager la souffrance de ces gens. Les Etats-Unis occupent parmi les nations une place essentielle quant au développement de techniques. (...) Notre but est celui d'aider les autres peuples libres à produire, par leurs propres efforts, plus de nourriture... afin d'alléger leur fardeau. (...) Seule la démocratie peut fournir la force vivifiante qui mobilisera les peuples en vue d'une action qui leur permettra de triompher non seulement de leurs oppresseurs, mais aussi de leurs ennemis de toujours : la faim, la misère, le désespoir »²³. De ce fait, ce discours inaugure l'ère du développement »²⁴.

²² Pour Pierre Judet, le succès du « plan Marshall » résulterait d'une injection massive de capitaux dans des économies européennes dévastées, par l'entremise des entreprises américaines (2005), et de la création de l'OTAN, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, qui organise la défense du Vieux Continent sous le contrôle des États-Unis (Brunel 2004). Il s'agit surtout de favoriser les importations de produits américains.

²³ Disons que le « Point IV » du discours de Harry Truman ouvre la voie à l'occidentalisation du monde par le parachutage des sociétés de croissance fournies clés en main avec services après-vente et « hot-line » gratuit. Nous proposons aux lecteurs de se référer ici à l'ouvrage de Rist sur *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale* (2001), particulièrement sur le chapitre IV (L'invention du développement) et à l'analyse du point IV du discours sur l'État de l'Union du président américain Truman (le 20 janvier 1949).

²⁴ L'usage du concept de « développement » n'est pas seulement le propre du président Truman. Nombreux sont les auteurs qui ont effectué des travaux sur le concept avant lui, tels : Schumpeter, *Capitalism, Socialism and Democracy*, New York, Harper and Brothers 1942 ; Rosenstein Roban, *Capital Formation and Economic Development*, London, Allen 1964 ; La déclaration des Nations Unies sur le droit au développement (1948).

Vu comme nouveau paradigme, le développement, dans son acception économique, est lié à la prise de conscience plus grande des problèmes du retard économique des pays du *Tiers monde*²⁵. Il s'agit ici d'un sujet politique indépendant, porteur d'intérêts communs non seulement face aux anciennes métropoles, mais aussi face aux deux blocs qui se sont partagés le monde après les accords de Yalta : le tiers-mondisme converge avec le non-alignement, comme en témoignent les travaux effectués avant, pendant et à la sortie de la conférence afro-asiatique de Bandoeng, en 1955, autour de quelques grands libérateurs tels que : Nehru, Nasser, Sukarno et Zhou Enlai (Sauvy 1952, Rouillé d'Orfeuil 1997, Bessis 2002, Treillet 2005). L'Inde, l'Indonésie, l'Égypte, le Vietnam montrent ainsi la voie de l'indépendance nationale. Les Afriques – française et anglaise – suivirent quelques années plus tard le bel exemple donné par le Vietnam. L'Algérie et l'Afrique portugaise, enfin, arracheront, armes à la main, leur indépendance.

Cette période se prolonge tout au long des années 1960-1970 avec une dimension anti-impérialiste plus globale (les luttes de libération nationale en Amérique Latine et dans les Caraïbes, la révolution cubaine entretenue par Castro, la mobilisation contre la guerre du Vietnam). Le mouvement de « décolonisation » apparaît comme porteur d'objectifs non seulement d'indépendance nationale mais aussi de transformation socio-économique des pays en crise. Le développement, examiné comme nécessité à l'échelle internationale, est envisagé sous l'angle de la coopération économique, stimulé par les capitaux étrangers et la mise en œuvre de la technologie moderne. Ce développement autocentré, témoigne Brunel, est aussi confiant de sa version libérale dans les vertus du capital et de la technique, mais il accorde une place essentielle à l'État, au nationalisme ombrageux et vindicatif (2004).

²⁵ Sauvy (Alfred) est celui qui a inventé le concept *tiers monde* : « nous parlons volontiers des deux mondes en présence, de leur guerre possible, de leur conscience... oubliant trop souvent qu'il en existe un troisième le plus important et, en somme, le premier dans la chronologie (les pays sous-développés). Ce *tiers monde* ignoré, exploité, méprisé comme le tiers état, veut, lui aussi, être quelque chose » (1952). En effet, à défaut de découvrir une définition synthétique de sous-développement scientifique convaincante et acceptable par tous, ou de parvenir à une typologie satisfaisante, un certain nombre d'études avaient trouvé l'accord sur un catalogue, inégalement complet et détaillé, de caractéristiques communes à la plupart des pays qualifiés de tiers-monde : les éléments d'ordre démographique (les taux de natalité, de fécondité, de mortalité infantile, la durée moyenne de la vie, etc.) ; les éléments liés aux faits de consommation (alimentation insuffisante en volume et en qualité, faiblesse des consommations moyenne par habitant d'énergie mécanique, d'acier, de ciment, etc.) ; les aspects liés au processus de la production et d'organisation économique (prédominance ou forte importance du secteur primaire, industriel, mais aussi agricole...) ; les indicateurs sociologiques (la faiblesse des revenus moyens et des niveaux de vie) et politiques (Sauvy 1952, Lacoste 1984, Cazes 1990).

Encadré 2. Le développement : un principe organisateur

Il est important de noter que le terme *développement*²⁶ relève d'une connotation habituellement qualifiée de polysémique. On peut parler du développement sur plusieurs plans : développement du corps humain, développement de logiciel, développement de l'intelligence, développement de l'organisation, développement de la photographie, développement d'une idée, développement du marché, développement urbain, développement du territoire, etc. Le développement fait intervenir l'ensemble des mécanismes qui, à partir d'unités élémentaires, édifient au sein de la société, des ensembles de plus en plus complexes agissant en relations les uns avec les autres.

Comme concept, le développement figure dans tous les dictionnaires et encyclopédies. S'il revêt un sens spécifique à travers les différents domaines à partir desquels il peut être utilisé, il paraît impossible de définir une frontière sémantique étanche entre lui et les autres notions dont la diachronie de la pensée économique nous révèle qu'il procède. Il est un cas archétypal de système sémantique qui combine, entre autres, des termes tels que : « croissance économique », « satisfaction des besoins fondamentaux » et « gouvernance » se rapportant chacun à une variante dimensionnelle que la notion de développement a intégrée au cours de l'histoire (Légouté 2001).

Mais, le volet qui nous est familier est celui du langage politique et socio-économique (Chauveau 1986, Baré, 1987, 1995). Il s'agit du développement en tant que principe organisateur central de la vie sociale²⁷, c'est-à-dire la capacité pour un ensemble humain de jouir d'un mieux-être social et économique. Il y a du développement du seul fait qu'il y a des acteurs et des institutions qui se donnent le développement comme objet ou comme but et y consacrent du temps, de l'argent et de la compétence professionnelle. C'est la présence d'une configuration développementiste qui définit l'existence même du développement (Olivier de Sardan 1995). Nous parlerons ici du développement comme modèle qui prend source dans l'histoire de chaque population à travers un ensemble de stratégies et de logiques sociales, économiques ... mais aussi complémentaires les unes des autres.

²⁶ Disons que nous ne prétendons pas effectuer une exploration complète du paradigme ; pas davantage, nous ne voulons, ni nous ne pouvons faire un inventaire conceptuel de toutes les connotations et dénotations du terme, des contextes dans lesquels ce paradigme se manifeste, de ses significations ou de ses usages à travers les divers champs disciplinaires qu'il implique. Pour recourir aux termes utilisés par Legouté (2001), cela nous imposerait, par conséquent, pour une analyse valable de son contenu, la coopération de toutes les sciences sociales, à savoir : l'économie, la démographie, l'anthropologie, la géographie, la psychologie, la philosophie, le droit, les sciences politiques, la sociologie, le management, etc. En effet, aucune de ces sciences ne peut prétendre apporter, précise l'auteur, à l'intérieur de son seul champ, une explication exhaustive au concept de développement.

²⁷ Le rapport de la Commission Sud (1990) évoque l'idée selon laquelle, le développement est un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. Il doit donc être un effort du peuple, par le peuple et pour le peuple. Le vrai développement est centré sur les potentialités propres des êtres humains au sein même de la société.

I.2. – (...) face à la situation socio-économique de l'Afrique

Dès les premières années de la décennie 1960, de nombreux Etats accèdent à la souveraineté nationale, accompagnée d'une musique qui vaudra le détour sans précédent, ne serait-ce que pour le premier tube panafricain (indépendance cha-cha)²⁸ du groupe *African Jazz*²⁹ de Maître Kabasselé. Au cours de la période transitoire, ils acceptent une constitution octroyée par l'assemblée législative locale en application de la Constitution métropolitaine (le cas des Etats autonomes de la Communauté définie par la Constitution de la République française de 1958). Dans cette première phase, le parlementaire apparaît particulièrement comme une technique par excellence de décolonisation. Il s'agit de mettre en place des structures gouvernementales et de les confier aux représentants d'une majorité constituée, selon chaque cas de figure, par une coalition de plusieurs partis ou par un parti dominant, parfois même le seul parti resté en course (Conac 1990).

Il faut rappeler à ce niveau que cette époque correspond également au moment de l'adoption des régimes monopartisans dans plusieurs pays avec ce que cela comporte comme restriction des libertés publiques et quête de la stabilité économique. Pour y arriver, deux principales techniques seront expérimentées : le fait et le droit. Dans cette phase de construction de l'Etat et de démarrage économique, il est [était] utile que les élites modernistes soient rassemblées autour des objectifs communs et protègent les industries naissantes (encore fragiles) contre la concurrence sur la scène internationale. Les pays africains connaîtront un problème auquel ils feront tous face : la crise socio-économique. La plupart en seront conscients et un certain nombre de stratégies (politiques) seront mises à profit pour venir à bout de leur faiblesse économique, dont l'objectif était celui d'améliorer les conditions de vie des populations, de lutter contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les privatisations de toutes sortes et les crises autant sociales et économiques (Friedmann et Sandercock 1995, Nouguerede 1990).

²⁸ L'« *Indépendance chacha* » est le premier album panafricain le plus couronné dans l'histoire du continent.

²⁹ L'*African Jazz* est l'un des premiers groupes professionnels, notamment dans le domaine de la musique, de l'ancien Congo Belge, actuellement appelé République Démocratique du Congo. Il avait été fondé par Joseph Kabasselé Tchamala, reconnu au cours des années sous le nom de Grand Kallé. Beaucoup de leur production musicale enregistrée, à l'instar du tube emblématique « Indépendance cha-cha », utilise un fond musical dont la provenance est en général latino-américaine (à l'image du "*chachacha*" cubain). Elle est à l'origine d'un autre son musical appelé la « rumba congolaise », dont Franco Luambo Makiadi est l'un des pionniers les plus connus sur la scène nationale et internationale.

Cette situation, inquiétante et angoissante, constituera un point de départ, une raison de « rebondir » dans la bonne direction, pour aboutir à une démarche mieux intégrée prenant en compte certains aspects politiques, sociaux et culturels dans les Etats africains. Tous les grands bailleurs de fonds (Etats Unis, Angleterre, Allemagne, France, Canada, Italie, etc.) et les agences de coopération, multilatérales et bilatérales, se jugent en droit d'introduire le pluralisme politique dans les causes de conditionnalité de leur aide au développement. Ils leur prescrivent des plans d'ajustement structurel pour stabiliser les économies, organiser au mieux les Etats et les appareils administratifs³⁰. Dans les zones rurales, un ensemble de principes se traduiront par la meilleure gestion des terroirs, l'appropriation des techniques et des savoir-faire des acteurs de développement, des agents économiques et des citoyens de tout bord, au niveau des organisations villageoises et des groupements de producteurs, notamment dans le cadre de ce que l'on appelle développement participatif.

L'Afrique se voit dès lors un continent en chantier. De nombreux projets sont financés à coups de milliards et le développement économique est conçu sous l'angle de la quantité, ou pour reprendre l'une des expressions de l'historien Ki Zerbo, l'on se trouve en présence d'un développement clés en mains (1992). Ce qui intéresse à l'époque les gouvernements africains, ce sont plus les ingénieurs et les techniciens pour traduire dans les faits les projets élaborés au préalable par les experts des organisations internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, etc.). Malheureusement, la confiance excessive, la marginalisation sociale des populations, le défaut d'une capacité d'analyse, le déficit éthique de gouvernement de la part des pays financés (400 milliards de dons et autant de prêts³¹, en trente ans) expliquent le poids de la dette de l'Afrique.

³⁰ Une précision s'impose clairement ici. En effet, parmi les actions de lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne – à la fin des années 1970 – se trouvent les politiques d'ajustement structurel. Nous en parlerons dans le troisième chapitre de ce travail, en faisant ainsi allusion à la responsabilité des États africains.

³¹ La question de la dette extérieure publique des pays africains a fait couler (et continue à faire couler) de l'encre des spécialistes des sciences sociales. Plusieurs analyses - critiques - subsistent sur la question. Bien qu'ayant contribué (du moins, en partie) à l'élan économique de certains pays (le cas de l'Afrique du Sud), nombreux sont ceux qui pensent que la dette en Afrique est au cœur d'une tragédie sociale, conséquence directe de choix géopolitiques qui en font à la fois un puissant instrument de domination des pays du Sud et un redoutable mécanisme de transfert de richesses des peuples vers les créanciers du Nord, les différentes classes dominantes locales prélevant au passage leur commission. Dans les pays donateurs du Nord, parmi les critiques de l'aide, ou plus précisément de l'aide telle qu'elle est pratiquée depuis quelques années, on note l'accusation d'une aide « financière » inadaptée : les projets bénéficieraient uniquement au secteur moderne et ceux qui y travaillent alors que leurs revenus sont presque supérieurs à la moyenne nationale.

I.3. – (...) au centre même des organisations internationales

Comme le souligne Roch (2013), le concept de développement possède une valeur et une signification dans pratiquement toutes les aires culturelles. Il touche un nombre important d'organes internationaux divisés en deux composantes principales fortement imbriquées. La première regroupe l'ensemble des institutions engagées dans la définition des règles régissant le commerce international (CNUCED, OMC, GATT, associations régionales de libre-échange, tribunes et réseaux internationaux), tandis que la seconde composante tient compte des organismes internationaux chargés du développement et de son financement. Parmi les organes exécutifs du système des Nations Unies figurent la FAO, l'UNICEF, le BIT, l'OMS, le PAM, etc., dont les activités opérationnelles sont coordonnées par le PNUD. La Banque mondiale ainsi que diverses institutions spécialisées comme le FIDA, d'autres banques et fonds de développement régionaux complètent ce dispositif (Guichaoua et al. 1993). En effet, à côté de ces institutions³² opèrent en parallèle plusieurs administrations nationales chargées de la coopération et du développement (Agence Française de Développement, US-AID) et des organisations non-gouvernementales qui, à leur tour, mobilisent également des fonds privés.

Il faut garder à l'esprit que la fonction principale de cet ensemble institutionnel consiste à donner un coup de pouce aux pays en développement par l'entremise des aides publiques au développement, auxquelles s'ajoute ainsi un arsenal de personnels administratifs, d'experts, de cadres, de consultants (permanents ou contractuels) qui assurent la conception, la mise en œuvre, le suivi, mais aussi l'évaluation des projets et programmes de développement. La forte présence des institutions d'aide au développement en Afrique s'explique en effet à partir de la crise cumulée des économies africaines et des Etats africains. Cette situation renforce non seulement le poids de l'aide publique au développement, mais surtout occasionne la naissance des projets de développement initiés par les ONG locales et internationales. Et ce, en dépit de la présence des institutions étatiques et des organisations internationales sur le terrain.

³² Dans le cadre des institutions régionales (et sous-régionales), la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique Latine) reste une figure de marque. Sous la direction de l'économiste argentin, Raul Prebisch, il deviendra l'un des premiers (sinon le meilleur) centres de réflexion sur la nature du sous-développement et du développement des pays de l'Amérique Latine (Assidon 2002, Copans 2006). Les interrogations liées à la croissance économique, à l'intégration régionale des pays et à la mise en place des stratégies alternatives, protectionnistes et industrialistes alimenteront des débats au cours des assemblées, des séances de travail...

Depuis la fin des années 1990, le développement a changé de style grâce à l'engagement des institutions internationales par des actions plus ciblées au moyen de l'intervention des ONG. La responsabilité des acteurs au niveau local et à l'échelle internationale, et les méthodes mises en place dans le cadre des projets et programmes de développement font aujourd'hui l'objet d'une étude particulière en sciences sociales (Copans 2006). Domaine assez large et diversifié, les sciences sociales occupent une place de choix dans le champ de développement : elles font partie d'une part de la panoplie des instruments aussi bien techniques que programmatiques des institutions et des expertises, mais elles sont également, d'autre part, la référence la plus critique et la plus pertinente du point de vue théorique et analytique des opérations conduites sur le terrain.

Au niveau théorique, aussi bien sur le plan des concepts que sur celui des analyses à faire, les organismes internationaux utilisent des critères institutionnels permettant d'homogénéiser des approches et d'euphémiser des problèmes, au nom des principes de neutralité et de non-neutralité prônés par les institutions financières (internationales) dites de Bretton Woods et des autres agences des Nations Unies (Guichaoua et al 1993). Là où le véritable problème se pose, c'est justement au niveau du dispositif de recherche mené sur commande d'institutions de développement, longtemps soumis à un rapport de force entre développeurs et développés, et les domaines d'interprétation des différents champs scientifiques³³. Le dialogue et la coopération entre opérateurs et institutions des projets de développement d'un côté, socio-anthropologues de l'autre, quoique difficile et tissé de malentendus imputables aux deux parties et quasi inévitables, est donc nécessaire et utile. Mais, il ne peut y avoir de socio-anthropologie de développement « appliquée », précise Olivier de Sardan (1995) sans socio-anthropologie du développement « fondamentale ». De ce fait, la socio-anthropologie du développement est connexe à la socio-anthropologie du changement social.

³³ En termes de pragmatisme opérationnel, l'appréciation des travaux produits par les experts (nationaux et internationaux) doit souvent tenir compte de l'expertise sociale induite par les organismes de coopération et de développement présents sur le terrain, y compris dans ses prolongements universitaires. Dans le contexte des sociétés africaines, elle permet non seulement de mieux connaître certains aspects du fonctionnement des sociétés en développement, mais également de très bien formuler des avis et des conseils aux structures jouant un rôle important dans la définition des politiques nationales de développement. A ce double titre, elle offre des tribunes, définit des enjeux en lieu et place de structures nationales de recherche publiques ou privées encore insuffisamment dotées pour assurer ces tâches, ou empêcher de le faire (Guichaoua 1993). Les travaux de recherches et les enquêtes de terrain permettent ainsi de bien saisir les phénomènes sociaux.

II. – Le développement et les courants socio-anthropologiques

Le développement, mais aussi l'histoire des sciences sociales qui l'accompagnent depuis plus d'un demi-siècle, ont sans doute été au summum d'une mobilisation particulière des écrits et publications disciplinaires, interdisciplinaires et multidisciplinaires. Ils rassemblent autour du même projet des éminents chercheurs d'horizons scientifiques différents tels : anthropologues, historiens, sociologues, politologues, géographes, démographes, urbanistes, juristes et surtout, bien entendu, économistes, etc. A cela s'ajoute le jumelage de deux disciplines proches : la socio-anthropologie du développement, enseignée dans les universités, les grandes écoles et les établissements de recherches. Peu importe le domaine de prédilection de chaque théoricien engagé dans le domaine de la recherche et la méthode de sa propre discipline, il n'en reste pas moins soumis à l'étude d'un même projet ou d'un même phénomène social, c'est-à-dire le développement, qu'il partage avec d'autres experts et chercheurs, et qui nécessite pour le moins que l'on puisse dire, une réflexion minutieuse et pertinente, aussi bien dans le fond que dans la forme (Lombard 1992).

Il faut rappeler qu'en termes de développement, l'anthropologie a toujours maintenu une relation plus ou moins ambiguë avec le changement social en général et l'engagement du personnel chercheur en particulier. Après plusieurs années de réflexions, vers les années 1990, une nette distinction se dessine entre une anthropologie des facultés universitaires et des institutions de recherche cherchant à promouvoir une science critique, d'une part, et une anthropologie pratique visant à participer activement aux processus de changement social, d'autre part. La première équation fait appel à un ensemble d'anthropologues qui prennent position pour une critique radicale et une distanciation des « pouvoirs établis » en matière de développement (Balandier 1963, Long 1989, Olivier de Sardan et Paquot 1991, Cernea 1995, Olivier de Sardan 1985, 2005). La deuxième équation regroupe ceux qui préconisent un engagement actif et effectif des organisations de développement (sur le plan national et international) en faveur des pauvres afin de transformer la pratique du développement de l'intérieur (Chauveau 1986, Bellier 2004, Baré 1995, Genest et Copans 2000, Crush 1995, Escobar 1997). Un autre domaine qui nous tient à cœur, et dans lequel nombre de chercheurs sont présents, concerne le contexte de la mondialisation.

II.1. – L'équation de l'« anthropologie-du-développement »

Il va sans dire que la question du développement a été pendant les décennies au centre des préoccupations des spécialistes de terrain, de l'école française de l'anthropologie économique en particulier, caractérisée par l'existence d'une tradition d'engagement politique, aux regards assimilationnistes de l'administration coloniale en quête d'ascendance culturelle (Balandier 1963, 1981, Leclerc 1972, Clifford 1983). La forte implication de nombreuses recherches de certains anthropologues dans le champ politique et économique, au travers de la théorisation de l'articulation des modes de production (Meillassoux 1992, Rey 1991), permettra d'ouvrir un débat sur les implications politiques de l'anthropologie, les transformations sociales issues de la période coloniale, les postulats des théories économiques du développement social et le niveau d'engagement des anthropologues agitera ainsi la profession jusqu'à la moitié des années 1970 (Copans 1974, Dumont 1991).

Au tournant des années 1980, l'idéologie du développement, en fonction de ses priorités ou spécifications, varie considérablement selon les pays, les aires régionales et les sociétés. Il n'y a du développement que là où il y a des développeurs tels que les appareils publics (étatiques, internationaux) ou parapublics (organes de la société civile) ayant pour fonction ultime : le développement social et économique (Baré 1995, 1997). Loin d'être neutre, l'anthropologie du développement sera à l'origine du questionnement autour du discours et de la pratique du développement en faisant valoir, selon une vision poststructuraliste³⁴, les interactions entre les acteurs locaux et acteurs étatiques (développeurs et développés, pour parler comme Olivier de Sardan 1995). La question n'est donc pas tant de fournir de nouvelles perspectives permettant de mieux faire le développement, mais d'examiner les fondements mêmes sur lesquels le développement se constitue en tant qu'objet de pensée, de connaissance anthropologique et de pratique sociale.

³⁴ Contrairement aux théories libérales fondées sur l'individu (élément moteur de la société) et le marché, et aux théories de l'anthropologie économique marxiste, fondées sur la production économique et constituant un point de repère majeur dans la (ré)-appréciation des acquis de la décennie 1970, le poststructuralisme met l'accent sur le rôle du langage et de la signification dans la constitution de la réalité sociale. Le langage et le discours, note Escobar, sont considérés non comme un reflet de la réalité sociale, mais comme constitutifs de cette réalité ; c'est par l'intermédiaire du langage et du discours que la réalité sociale prend naissance. Le paradigme de discours permet aux théoriciens et praticiens du développement de transcender la vision binaire inhérente à la majeure partie de la théorie sociale, opposant l'idéal et le réel, le symbolique et le matériel, la production et la signification, puisque le discours englobe tout cela (1997).

L'autre pôle important de l'anthropologie du développement est qu'elle se doit d'analyser les programmes d'actions et d'intervention comme des œuvres culturelles (Albert 1995), tout en préservant son statut de science critique visant à étudier les processus politiques, sociaux et économiques (y compris celui de développement) des populations, au même titre que « (...) l'ancienne anthropologie analysait les systèmes de parenté, les institutions économiques et politiques, les processus spontanés de changement, exactement avec les mêmes méthodes et les mêmes techniques d'approche » (Bastide 1971, Amin 1985, 1993, Wolf 1982). Comme le dit Chauveau, le discours du développement, la forme sous laquelle il élabore ses arguments et établit son autorité, concerne principalement « a) les changements provoqués (...) qui ne sont qu'une modalité particulière du changement social ; b) les effets de ces interventions (...) médiatisés par une série d'autres modalités de changement social » (1994).

Cette lecture, qui accorde la part belle aux anthropologues qui ont occupé le devant de la scène, ne doit pas cependant faire oublier l'importance des travaux issus de la tradition ethnologique, plus préoccupés par leur dispositif d'investigation et la conformité de leurs preuves empiriques que soucieux d'élaborer des lois historiques (Guichaou et al. 1993), ni omettre d'accorder une attention assurément particulière aux contributions de l'anthropologie à l'amélioration des conditions de vie des populations étudiées (Hagberg 2007). L'examen des travaux réalisés par de nombreux anthropologues anglo-saxons (Long 1992, Radcliffe Brown 1930, Malinowski 1929, Evans-Pritchard 1946, Crush 1995), à partir des sociétés respectives, nous permet à présent d'aborder la question du changement d'attitude vis-à-vis de l'industrie du développement qui applique [ici] un ensemble d'outils et des concepts anthropologiques pour activement promouvoir le changement social³⁵ de l'autre, différent de soi, en tant qu'individu.

35 Formation théorique de haut niveau, particulièrement dans le cadre du changement social, compétences techniques précises dans un domaine particulier, sens politique, implication dans la durée et engagement de résultats, les caractéristiques et les performances attendues de l'anthropologie du développement font de l'anthropologue à la fois un chercheur, un ingénieur social et un homme d'affaires (Guichaou et al. 1993). Son attitude vis-à-vis du développement social n'apparaît pas pour autant très différente. L'anthropologie du développement constitue finalement un carrefour des partisans d'une interdisciplinarité nécessaire et le recours aux savoirs géographiques, économiques, politiques ou sociologiques est fréquent, mais l'analyse socio-anthropologique est privilégiée pour le recul qu'elle impose par rapport aux modes intellectuels du présent et le temps long qu'elle introduit dans l'analyse. Elle est un ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un environnement social.

II.2. – L'équation de l'« anthropologie-du-changement-social »

Il existe chez les anthropologues anglo-saxons, des positions assez variées et qui parfois se recoupent, pour toute approche anthropologique traitant du processus de changement social. Longtemps considérés comme précurseurs, Malinowski, Radcliffe-Brown, Evans-Pritchard ont été parmi ceux qui ont débattu si l'anthropologie devrait être pratiquement impliquée dans la promotion du changement social ou non. Pour Malinowski (1929), le changement culturel est un aspect essentiel de la recherche anthropologique et il donne à la notion de culture un sens beaucoup plus large que la majorité des anthropologues britanniques. La culture englobe tous les phénomènes sociaux, c'est une unité organique. Radcliffe-Brown (1930) attribue une utilisation réductrice du terme de structure sociale, fondée sur le fait que les sociétés gardent dans le temps un équilibre stable. De ce fait, le changement social n'apparaît plus comme un facteur incontestablement destructif, mais plutôt comme un facteur constructif de la réalité sociale. Grâce à la contribution d'Evans-Pritchard (1946), l'anthropologie qui s'investit dans les affaires pratiques ne travaille plus dans le champ anthropologique, mais dans le champ non scientifique de l'administration (Haberg 2007).

Disons que les trois auteurs susmentionnés ont en commun une sensibilité au changement socio-économique, à l'évolution des sociétés, mais aussi au rôle que joue l'anthropologie dans les diverses interactions sociales. Leurs approches quantitatives et qualitatives, attachées à la stratification socioculturelle des populations enquêtées, inspirent par la suite les positions de certains développementalistes. Nombreux sont des chercheurs qui rendent compte des progrès de l'anthropologie du changement social (Olivier de Sardan 1995, Escobar 1997, Bennet et Bowen 1988, Horowitz 1994, Hoben 1982) ; une anthropologie³⁶, pour parler comme Cernea (1985, 1995), associée au développement. Il s'agit de l'anthropologie que d'aucuns qualifient de « dynamique », promue par Balandier (1963), en opposition à une anthropologie qui, pour être « structurale », serait statique et conservatrice (Lévi-Strauss 1952, 1958).

³⁶ Parmi les auteurs qui étudient le développement comme processus du changement social, on en compte un certain nombre, dont principalement : J. Clifton, G. Cochrane, C. Belshaw, A. Escobar, J. Ferguson, M. Hobart, Mosse, Olivier de Sardan. D'autres ayant travaillé sur la problématique de l'anthropologie du développement social en Amérique Latine et ailleurs sont : M. Horowitz, M. Cernea, J. Crush, M. Salem-Murdock, R. Eyben, K. Gardner, D. Lewis, W.-L. Partridge, etc.

Il va de soi que la question du développement demande une énorme investigation, tant sur le plan théorique, social, économique, politique, culturel... qu'épistémologique. Pour les tenants du changement social, les anthropologues travaillant dans le monde du développement se doivent de jouer un rôle capital dans la mise en place d'une théorie du développement dans son ensemble et son incidence sur les stratégies et sur les projets de développement (Wulff et Fiske 1987). Ils doivent apporter leurs compétences nécessaires pour le courtage interculturel, servir d'intermédiaires culturels entre le monde du développement et celui de la communauté. Le recueil des savoirs et les points de vue locaux afin de situer les communautés locales et les projets de développement dans des contextes politiques et socio-économiques plus larges, et appréhender holistiquement la culture (Escobar 1997).

Si l'on prend l'organisation sociale comme cadre de référence, note Cernea (1998), il faut impérativement que l'analyse du développement soit centrée sur les acteurs sociaux. Cela découle des fonctions explicatives et prescriptives de la recherche appliquée. Assurément, le rôle des praticiens de l'anthropologie associée au développement ne se borne pas à tel ou tel domaine particulier, mais tient au fait qu'ils sont capables de plutôt de fournir des analyses assez fines de l'organisation sociale dans laquelle s'inscrivent les projets et qui sous-tend les actions des populations locales, ce qui les rattache à la recherche appliquée (Cernea 1997). Ce faisant, ils deviennent partenaires pour la conception et l'exécution des projets (Horowitz 1994, Escobar 1997). La pratique de l'anthropologie ne constitue une valeur ajoutée pour la société que si elle incarne le changement social.

Une lecture critique sur le sujet nous permet de dire que la position soutenue par Cernea et ses pairs ne fait pas l'unanimité. Ce, d'autant plus que les praticiens ne se donnent pas la peine de constater le besoin général de développement, mais l'acceptent tout de même comme une donnée rendant fidèlement compte de la réalité sociale. Bien que reconnus au travers d'une « épistémologie réaliste », les spécialistes du développement les traitent de gêneurs ou encore d'incurables rêveurs, tellement emportés par un « sommeil dogmatique », mais aussi par les tenants de l'anthropologie universitaire, notamment pour des raisons morales et intellectuelles (Gow 1993 ; Grillo 1985). Une telle faiblesse, aussi criarde qu'elle peut l'être, les empêcherait de s'engager à dire la vérité aux puissants de peur d'être discrédités.

II.3. – L’anthropologie, le changement et la « mondialisation »

De cette anthropologie d’engagement effectif en faveur des pauvres découle une critique redondante d’un développement ethnocentriste (Grillo et al. 1984, Leach 1984, Rist 1995, 2001, Long 1996). Le flux de la mondialisation semble faire référence au fait que l’intégration sociale et économique atteint aujourd’hui des sommets inédits. Les différents auteurs qui s’y sont intéressés (Hoogvelt 1997, Kearney 1995) s’entendent sur le fait qu’il est question d’un processus économique, social, culturel et démographique. Ce phénomène dépasse le cadre national et parmi ses caractéristiques, inéluctablement, on retrouve : l’ouverture des marchés à la concurrence internationale, la perte du pouvoir d’État, la fin des territoires et le triomphe de l’idéologie « sans frontières » (Dumont 1991, Rist 1994, Augé 1992) et moderniste (Bauman 2000, Berger 1986, Sabelli 1993). Le déficit d’État et la dilution du lien social accompagnent la mondialisation ; la logique du marché l’importe sur le lien social (Rist 1997, Augé 1992). D’après Leach, cité dans une synthèse par Grillo (1984), l’anthropologie du développement est une forme traitée de néo-colonialisme (1984). Elle s’inscrit ainsi dans des rapports de domination et de sujétion politique propres à une division internationale de travail capitaliste qui se moque des frontières territoriales et identitaires.

En effet, si ce que nous appelons mondialisation est l’expression du rapport de production capitaliste généralisé à l’échelle planétaire (Wolf 1982), alors le développement, au sens de Lebreque (2000) et de Fergusson (1990), apparaît comme la modalité politique de ce rapport puisqu’il porte, entre autres, sur la définition et la mise en œuvre des politiques publiques et de l’action collective qui infèrent des changements sociaux dans un milieu socio-économique. L’inscription de l’anthropologie du développement dans le processus de mondialisation pose donc des défis particuliers à la recherche sur les plans théorique et méthodologique puisque, comme le dit si bien Long (1996), l’étude de la mondialisation, c’est l’étude du changement social, des activités de développement et celle de processus complexes (Lebreque 2000, Hubinger 1997). Cet ensemble de processus et d’institutions constitue ce qu’Olivier de Sardan appelle la « configuration développementaliste » qui est l’arène où s’affrontent les principales conceptions du développement ainsi que les logiques d’acteurs pour qui le développement est une ressource, un métier, un marché, un enjeu ou une stratégie (1995).

III. – Le développement : un enjeu pour les spécialistes africains ?

Plus d'un demi-siècle après les premières indépendances africaines, les grandes questions abordées naguère (droits humains, droits économiques, conditions de la femme, pauvreté, sous-développement, développement, etc.) dans le contexte colonial ou encore postcolonial sont certes restées d'actualité, mais elles ont plutôt été repensées et reposées dans le contexte d'aujourd'hui, celui de la mondialisation. Les transformations survenues au fil des années ont plus suivi une logique adaptée aux changements politiques, sociaux et économiques de chaque pays. La littérature consacrée aux études de développement en Afrique, faisant surtout appel aux contributions des théoriciens africains, est assez diversifiée. Elle porte sur les aspects théoriques et empiriques qui caractérisent la structure même des sociétés africaines, en dépit, bien entendu, de leurs nombreuses différences. Parmi la multiplicité des analyses, on peut retenir : l'état de la production des sciences sociales africaines dans un contexte sociopolitique en totale (re)construction et la nature de leur engagement dans le domaine du développement. Notre manière de saisir les sciences sociales abordées par certains théoriciens africains au cours de l'histoire postcoloniale africaine se situe dans un mélange des aspects de l'approche diachronique et synchronique.

III.1. – Le contexte postcolonial des sciences sociales en Afrique

Une petite dose d'humilité nous permet de reconnaître qu'il est souvent difficile de parler des théoriciens africains engagés dans la recherche et dans la production des sciences sociales en Afrique, sans pourtant faire appel à la tradition africaniste française marquée par les travaux des grands ethnologues tels : Durkheim, Mauss, Griaule, Lévi-Strauss, etc. Ce qui attire notre attention ici, c'est surtout ce grand détour avec la tradition africaniste française. Les travaux de Balandier (1980, 1985) sur les changements sociaux permettent aux sociétés africaines, longtemps « ethnologisées », de respirer autrement que de coutume. Dans la même mouvance, l'anthropologie économique et sociale d'obédience marxiste de Claude Meillassoux illustre les formes des sociétés traditionnelles et leurs modes de production économique. Dès lors, les phénomènes sociaux et l'avenir du continent africain ne laissent pas indifférents de nombreux spécialistes africains parmi lesquels on note : Achille Mbémbe, Valentin-Yves Mudimbe, JM Ela, Samir Amin, Joseph Ki-Zerbo, Paulin Hountondji, Etounga-Manguellè, Alexis Kabou, etc.

Pour les théoriciens africains, si les logiques de recherche ont été mises au-devant de la scène avant même les logiques d'action, c'est justement parce qu'ils voulaient marquer par-là (du moins, la plupart d'entre eux) que la recherche en sciences sociales en Afrique constitue l'une des formes de l'action influencée par l'approche marxiste demandant dans certains endroits, la « séparation » pure et simple des pays appartenant à une périphérie dominée et exploitée par les pays du Nord. C'est d'ailleurs dans cet élan d'idées que l'on peut recourir aux travaux de Samir Amin (1989, 1985, 2005) se faisant le porte étendard des inégalités de la division internationale du travail et la dépendance des pays du Sud en général et ceux de l'Afrique en particulier. Théoricien principal de l'« antimondialisme », puis de l'« altermondialisme », il préconise de développer les pays africains sous une vision marxiste comme prolongement au tiers-mondisme de ses années dites maoïstes (Abé 2007). Ce, dans le but de sortir du système mondial, entaché du caractère inégal du capitalisme, de dysfonctionnements et de nombreuses discriminations à l'égard des pays pauvres et très endettés. Comme variété d'action, sa grille de lecture permettra à certains théoriciens africains de se poser la question épineuse de savoir : et si l'Afrique refusait le développement ? (Kabou 1991). Cette question est porteuse d'enjeux économiques et symboliques autour desquels s'étaient disputés plusieurs partenaires sociaux sur l'utilité autant problématique du programme d'« ajustement structurel » (Etounga-Mangallè 1993, 1995) et le développement à l'occidental (Touré 1985, Jean Marc Ela 1998, Amin 1989).

Au Cameroun, les transformations des sociétés rurales et les divers problèmes qui se posent, de même ordre que dans les autres pays africains situés au sud du Sahara, apparaissent à l'apogée de la pensée de Jean Marc Ela, reconnu comme philosophe, théologien, sociologue et anthropologue. Des années de travail parmi des populations marginalisées par les pouvoirs publics lui permettent de saisir « le cri de l'homme africain » (1980) à l'intérieur comme à l'extérieur de « l'Afrique des villages » (1982). A travers ses multiples publications, l'auteur propose de « restituer l'histoire aux sociétés africaines » (1994) au travers d'une nouvelle pratique des sciences sociales qu'il considère d'« ethnologie contemporaine ». Loin de faire de l'Afrique un lieu de stage ou d'initiation où les institutions internationales forgent des outils de travail pour enquêter sur les modes d'être et les types d'organisation des sociétés occidentales, Jean Marc Ela attire plutôt l'attention des élites intellectuelles africaines sur la

redéfinition de la fonction des sciences sociales compte tenu des mutations qui émergent dans le champ des recherches actuelles (Ela 1994). Car, longtemps laissées à elles-mêmes, elles ont été englouties dans les oubliettes de Facultés des sciences humaines, à l'Université Marien NGouabi (Congo Brazzaville) par exemple, où se trouvent confinées aujourd'hui les sciences techniques de la communication, la philosophie, l'anthropologie, la sociologie, l'histoire, la géographie, la linguistique, la littérature française, l'anglais, la psychologie, l'espagnol, la formation en étude de développement, etc. Ce, malgré la présence des grands professeurs et ténors scientifiques en sciences sociales, susceptibles de changer le cours des choses, ne fût-ce qu'en termes d'organisation des programmes, dans les divers départements de la Faculté des sciences humaines, permettant de réfléchir à partir des cultures de « chez soi ».

Telle est la situation, plus ou moins criarde, dans laquelle se trouvent certains théoriciens africains qui, ne s'étant ni définis ni défendus, ne savent pas jouer le rôle que la société est en droit d'attendre d'eux. Le développement en Afrique est pensé à partir des réalités sociales et des paradigmes n'ayant pas trop de rapport avec les conditions dans lesquelles les populations vivent au quotidien. Les effets de la culture d'extraversion au niveau des recherches (études) et des analyses faites sur des problématiques qui touchent les sociétés africaines ne jouent malheureusement pas en leur faveur. En fait, l'Occident est toujours d'actualité, comme Père omniprésent, omnipuissant, omniscient, dans la pensée de l'intellectuel et du chercheur africain (Buakasa 1996, Mwabila 1980), dont la dimension scientifique de son travail est garantie, aux yeux de l'opinion savante, par les grandes écoles occidentales et la somme de références bibliographiques. Comme l'atteste Mudimbe, « (...) l'ordre des choses comme les modèles de toute pratique scientifique sont des patrons élaborés en Occident. Cela dit, les sciences sociales sont souvent, en Afrique, images et expressions d'un pouvoir discret mais efficace qu'actualisent de bons et brillants (élèves) formés à l'Ecole des Blancs » (1980). La même idée est retrouvée dans les travaux des chercheurs qui, ayant été marqués par la misère postcoloniale, ont sondé les rapports de dépendance qui unissent l'Occident³⁷ à l'Afrique (Diop 1987, Diouf 1993, Mbémbe 2000).

³⁷ Les recherches et travaux de même calibre avaient été menés, dans d'autres contextes, par les auteurs latino-américains (Gunder Frank, Arturo Escobar, Gilbert Rist, Rodolfo Stavenhagen, Cardoso Fernando Henrique, Enzo Faletto...) et par les africanistes critiques (Jean Copans, Pierre-Philippe Rey, Gluckham, Schuerkens, Jack Goody, Jean-François Baré, Germaine Deiterlen, etc.).

III.2. – La formulation de l’engagement des chercheurs africains

Quoi que l’on dise et/ou quoi que l’on fasse, l’on ne peut oublier l’élément incontestable selon lequel, les sciences sociales africaines sont un produit de la modernité occidentale (Copans 2010). Cependant, elles s’inscrivent dans une position de dérivation par rapport à une inspiration philosophique authentiquement africaine (Hountondji 1977, Mudimbé 1980, Mbémbe 2000). Or, l’« authenticité » de l’identité du négro-africain, note Eboussi Boulaga, est celle de l’être africain qui se détermine lui-même à exister, c’est-à-dire celle qui permet au *Muntu* (à l’être africain) de se considérer comme responsable de son passé et de sa situation, non parce qu’il se les donne ou se les représente, mais qu’ils sont siens (2002). On peut se laisser émerveiller à ce niveau par une substance valorisante qui nous vient de la dialectique hégélienne. Elle consiste à définir l’identité non pas comme quelque chose de déjà donné, comme un destin, mais comme ce qui se détermine dialectiquement, dans un processus de négation du donné et d’affirmation de soi à travers cette négation (Ernest Mbonda 2009). Il y a donc dans cette manière de concevoir l’identité ou la culture africaine, un héritage ethno-philosophique et anthropologique du type africain, centré notamment sur un certain nombre d’implications existentielles fondamentales : plutôt que de se laisser divertir par des données provenant d’ailleurs, l’intellectuel africain doit se concentrer sur son (propre) devenir humain.

De ce postulat découle l’idée selon laquelle il faut, d’une part, sortir du sous-développement des sciences sociales en Afrique et, d’autre part, responsabiliser les théoriciens africains dans la production du savoir à partir des réalités socioculturelles de l’environnement au sein duquel elles sont pratiquées (Abé 2001, Diouf 1993, Bongeli 2001). La « conscientisation » des intellectuels et chercheurs africains s’avère nécessaire et pertinente à partir de quelques champs d’application déterminés en fonction des défis majeurs d’une Afrique en crise (J-M Ela 1994), mais aussi en perpétuelle mutation sociale et culturelle. D’où, la nécessité d’une approche « dynamique » des champs d’analyse qui font de l’Afrique moderne un véritable laboratoire des sciences sociales (Abega 2007, Olivier de Sardan 1985). Cependant, comment y parvenir lorsqu’on sait que le développement des pays africains est aujourd’hui au cœur de toutes les disciplines à savoir, la gestion, les sciences sociales, les sciences économiques, les sciences politiques, la technologie, etc. ?

Disons que le simple fait d'amener le chercheur africain à raisonner sur de nouvelles bases est nécessaire. Avec l'avènement du post-ajustement, un certain nombre de théoriciens africains scrutent les sciences sociales comme modèle de développement endogène, articulé dans un milieu particulier, à partir des éléments structurels constitutifs de la tradition, de l'histoire et de la culture locales (Ki Zerbo 1992, Muluma Munanga 2008). Dès lors, on assiste à présent à une actualisation du social comme nouveau champ de réflexions, d'études et d'analyses des questions de développement liées à la culture et à la démocratie (Motaze Akam 2009). La social-démocratie dont l'essence est la négociation sociale permet au chercheur africain de se lancer dans la quête du compromis cohabitant avec le maintien de la propriété et la non-application autoritaire de la planification de l'économie.

Pour une première fois, dans l'histoire moderne du continent africain, une place importante sera accordée à la dimension sociale dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement³⁸ par les organismes nationaux et internationaux. Les sciences sociales³⁹ du développement social et économique apparaissent, de ce fait, à la fois comme les sciences de la modernisation et de la modernité, c'est-à-dire d'un changement social en cours d'une part et, d'autre part, d'une nouvelle forme d'organisation sociale (Copans 1990, 2006). Comment permettre aux praticiens des sciences sociales et acteurs sociaux de prendre conscience de manière constructive de leurs actions ? Eu égard à l'histoire sociale du développement, quel est l'apport des études socio-anthropologiques (recherches pratiques issues de l'assemblage disciplinaire entre la sociologie et l'anthropologie) dans une perspective de transformation sociale ?

³⁸ Ce qui attire habituellement l'attention des populations bénéficiaires, c'est justement après évaluations *ex ante* et *ex post* permettant de vérifier les résultats escomptés des projets et des programmes de développement mis en œuvre sur le sol africain, de déterminer l'allocation la plus efficace des ressources publiques et de conduire les décisions des gouvernements, organisations internationales et organisations non gouvernementales, la totale réussite n'est jamais au rendez-vous. Cela correspond plus à un slogan propagandiste qu'à un vrai changement social.

³⁹ Il faut dire que les sciences sociales sont enseignées dans plusieurs universités et grandes écoles en Afrique. Cependant, là où le bât blesse, c'est effectivement au niveau du nombre de spécialistes africains employés à des travaux de recherche-développement (Ki Zerbo 1992). Dans le domaine des sciences sociales, il convient de noter que la carence des spécialistes africains est beaucoup plus sensible (Abé 2007). Cette situation expliquerait l'insuffisance de la contribution africaine à la production du savoir dans le domaine des sciences sociales, en raison de la mise au pas des communautés universitaires par les pouvoirs centraux africains (Adarelegbe 1991), de la forte présence des spécialistes des sciences sociales dans certains noyaux de l'État, de la mission de terrain comme complément salarial de plus en plus conséquent (Copans 1990, 2007).

Conclusion

Le concept de développement est essentiel, ici, d'autant plus qu'il nous met au cœur même du développement socio-économique et du développement durable, deux des trois composantes de l'aide au développement qui ont pour soubassement, la lutte contre la famine et l'insécurité alimentaire en Afrique. Parmi les organes internationaux d'aide publique au développement (les institutions engagées dans la définition des règles régissant le commerce international et les organismes internationaux chargés du développement et de son financement), la Banque Mondiale fait de l'aide au développement, le principal cheval de bataille d'un combat qui doit être mené dans toutes les nations, principalement en Afrique subsaharienne. Cette orientation cadre avec les objectifs sociaux du Millénaire adoptés aux Nations Unis par les chefs d'Etats le 8 septembre 2000 : assurer l'éducation primaire, promouvoir l'égalité des sexes, réduire la mortalité infantile, réformer la santé maternelle, combattre les épidémies, (...) mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

La forte présence des institutions d'aide publique au développement en Afrique trouve son explication à travers la crise cumulée des économies africaines et des Etats africains. Cette situation renforce non seulement le poids de l'aide publique au développement, mais surtout occasionne la naissance d'une série des projets de développement initiés par les ONG locales et internationales. Et ce, en dépit de la présence des institutions étatiques et des organisations internationales sur le terrain. Il faut dire que depuis la fin des années 1990, le développement a changé de style grâce à l'engagement des institutions internationales par les actions plus ciblées au moyen de l'intervention des organisations non gouvernementales. La Caritas Aura ou encore l'ONG Acra sont des exemples parmi tant d'autres à retenir dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région du Guéra. Lutter contre la pauvreté, la famine, la malnutrition et l'insécurité alimentaire devient une affaire de tous, c'est-à-dire des chercheurs (savants) et des organes de développement à l'échelle nationale et internationale. Lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, c'est donc tenter non seulement de réduire les inégalités entre le Nord et le Sud, mais aussi à l'intérieur des pays développés et au niveau des pays en voie de développement.

Au niveau théorique, aussi bien que sur le plan conceptuel que sur le plan des analyses à faire (parfois des remises en question des pratiques du développement économique ou des critiques radicales adressées à l'égard des pouvoirs publics), nombreux sont des chercheurs d'horizons scientifiques différents (démographes, anthropologues, sociologues, économistes, géographes, juristes, etc.) et experts dans le champ du développement qui, pendant de longues années, ont réfléchi – et continuent à réfléchir – sur la thématique au vu de leurs courants de pensée, de leur travail au quotidien, de leur expérience personnelle et, si le langage nous le permet, de leur pratique du développement, très souvent, riche dans sa diversité géographique et dans ses méthodes de coopération et d'intervention entre les acteurs locaux et les partenaires étrangers. Considérés comme praticiens ou théoriciens de nouvelles dimensions sociales et économiques dans le cadre de leurs recherches et apports dans le domaine des sciences sociales, ils rendent compte (du moins, la plupart d'entre eux) des réactions des populations face aux questions du développement.

L'une des contributions scientifiques qui nous vient à l'esprit est celle de l'anthropologie du développement, enseignée dans les universités, les grandes écoles et les centres de recherches, dont le premier courant fait appel à un ensemble d'anthropologues qui prennent position pour une critique radicale et une distanciation des pouvoirs établis en matière de développement. Le deuxième courant regroupe par contre ceux qui préconisent un engagement actif et effectif des organisations de développement en faveur des pauvres afin de transformer la pratique du développement de l'intérieur. Rappelons ici que ces deux courants de pensée ont permis aux anthropologues de jouer pleinement leur rôle, c'est-à-dire celui d'examineur des procédés du développement ou d'acteur impliqué dans un projet de développement. Du point de vue de l'action, précise Olivier de Sardan (1987), c'est là que se situe sans doute le véritable créneau opérationnel pour le sociologue, l'anthropologue ou l'ethnologue : le suivi d'une opération et l'analyse des inévitables dérives susceptibles de permettre à un projet de s'auto-adapter aux réactions du milieu et de se rapprocher des logiques des « développés ». A l'image de certains chercheurs africains (Joseph Ki-Zerbo, Motaze Akam, Séverin Cécile, Abega, Jean Marc Ela), le courant de l'anthropologie du changement social nous permet d'appréhender les banques de céréales, les interventions, les rapports et les échanges entre les agents du développement, les courtiers locaux du développement et les bénéficiaires du projet.

CHAPITRE II

LES CONDITIONS D'ENQUETE DE TERRAIN ET LES MODELES D'ANALYSE DES DONNEES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

Introduction

Une enquête de terrain, de surcroît ethnographique, n'est pas un travail comme les autres, soumis à des impératifs de rendement immédiat et à des méthodes excessivement rigides ; c'est avant tout, note Jolly (2004), une aventure personnelle faite de rencontres, d'émotions, de relations humaines et de moments de plaisirs intenses, entrecoupés généralement de brèves périodes de découragements. Il s'agit à ce niveau d'une aventure qui, d'un pays (d'un milieu) à un autre, permet aux chercheurs de préciser la méthodologie de la recherche en fonction des priorités poursuivies, mais aussi en collaboration avec certaines réalités de terrain : le projet dans lequel on travaille, le statut du personnel, les informations sur la population à enquêter, les transformations socio-économiques, les différents rapports sur la thématique à étudier, etc. Cela dit, l'ethnologue n'est donc pas un rêveur romantique qui, pendant de longues années, reste exclusivement enfermé dans une bibliothèque. Il est un « amoureux » du terrain à partir duquel il peut collecter de données de terrain, dirigeant une enquête soigneusement planifiée, en vue d'élaborer des politiques et des programmes susceptibles de contribuer réellement à la stabilisation des conditions économiques et sociales des populations.

Dans le cadre de ce chapitre, le premier volet est une entrée sur le terrain et le choix des sites. Le deuxième volet portant sur la méthodologie de recherche et les diverses théories classiques évoquées concerne la conceptualisation, la genèse et l'affirmation des notions inhérentes à la sécurité alimentaire, toutes axées sur la constitution des banques de céréales comme stratégie d'appui au renforcement de la sécurité alimentaire, aux droits de l'homme et aux mécanismes de développement durable dans la zone de l'Afrique subsaharienne. En termes de techniques de collecte de données, nous avons fait recours à la recherche documentaire (les travaux de stage, les données spécifiques sur la thématique : les documents publiés par un certain nombre d'auteurs sur la situation de l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne ou ailleurs, les publications de la structure Acra Tchad, du PADER-G, de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, les travaux du ministère de l'agriculture au Tchad...), aux consultations de personnes ressources (les populations, les agents employés par la Caritas Aura, les associations partenaires, l'ONG Moustagbal, la Fédération, etc., tous travaillant dans la région du Guéra) et aux enquêtes ethnographiques sur le terrain.

I. – Un mot sur le contact avec le terrain

Rappelons que le Tchad est classé comme un « Etat fragile », même si des efforts sont encore déployés aujourd’hui par le Gouvernement de N’jaména (chapitre IV) pour que le pays sorte progressivement de cette catégorisation. Les capacités institutionnelles apparaissent souvent faibles, au niveau central et plus encore dans les régions, notamment dans la région du Guéra. Ce qui explique à certains endroits, la forte présence des organisations non gouvernementales évoluant dans le champ de la lutte contre la pauvreté et l’insécurité alimentaire. La gestion du projet des banques de céréales est donc assurée en collaboration avec les associations locales (les Cellules Aura, l’Association Alsader, par exemple), mais sous tutelle et supervision des responsables de l’ONG Acra, de la Caritas Aura ou encore de la Fédération, toutes concernées par les interventions sur le terrain. Ainsi, comment traduire nos séjours de recherche dans les communautés hadjeray et notre participation observante dans le cadre du projet des banques de céréales au Guéra ?

I.1. – Le premier contact avec le terrain

Tel que mentionné plus haut, la réflexion sur la sécurité alimentaire n’a pas été le seul aspect capable d’expliquer notre intérêt de faire la recherche en anthropologie du développement et nos différents séjours au Guéra. Notre premier séjour dans la région n’a jamais été celui d’un professionnel, entre moins celui d’un stagiaire (pendant une période donnée) dans un projet des banques de céréales dirigé par la Caritas Aura : il était plutôt un séjour de formation, tant au niveau spirituel et intellectuel que communautaire⁴⁰. Sans prétention aucune, nous pouvons dire que ce premier séjour en pays hadjeray (2005) nous avait beaucoup appris, notamment en termes de connaissance du milieu et de la culture des populations. Cette période marque nos premiers balbutiements en anthropologie sociale. Une période au cours de laquelle nous avons écrit une monographie sur l’histoire de l’évangélisation dans la région du Guéra (Mabondzo 2005). Par ailleurs, pendant nos heures de lecture, nous étions attiré en effet par des travaux

⁴⁰ La créativité, la spontanéité, la vise spirituelle, le discernement des esprits, la production du savoir, l’attention accordée aux autres, l’ouverture, le bon sens, l’aspiration à la vérité, la capacité d’aider les autres, différents de soi, mais quelquefois en état de sobriété, etc., faisaient partie intégrante de cette formation, au même titre que le cerveau, les bras, les jambes ou encore les yeux font partie du corps humain. Elle s’adapte aux capacités et au passé de chaque individu et les différentes étapes à parcourir sont clairement définies tout au long du processus de la formation (le noviciat, la philosophie, la régence, etc.).

réalisés – dans la région du Guéra – par certains ethnologues, anthropologues et sociologues, à savoir : H. Coudray (1992) sur les chrétiens et les musulmans au Tchad, P. Fuchs (1997) sur la religion des hadjeray, D. Gaddoum (1995) sur la croyance des esprits chez les dangaléat du Guéra, J. Pouillon (1977) sur le partage du pouvoir chez les Kenga et J.-F. Vincent (1975) sur le pouvoir et le sacré chez les hadjeray du Tchad, ou encore la religion et le pouvoir chez les hadjeray (1994). Harmonisée par des moments de descentes sur le terrain, spécialement dans les communautés Migaama, Dangaléat et Kenga, la volonté manifeste de vouloir comprendre le fonctionnement de la religion traditionnelle (le culte de la margay) nous avait permis d’aller à la rencontre de la population hadjeray.

I.2. – Le deuxième contact avec le terrain

Notre second séjour au milieu des communautés hadjeray remonte de l’année 2007, cette fois-ci dans le cadre d’une recherche sur les greniers et les banques de céréales (Mabondzo 2012). En collaboration avec la cellule Acra Guéra⁴¹, à l’époque, sous la direction de Hamit Moussa Ibedou⁴², nous devrions nécessairement séjourner sur le terrain pour rencontrer les paysans et nous faire une idée sur les activités prévues, ensuite réalisées par la structure Acra Guéra. La plupart des théories – aussi bien en sciences sociales qu’en développement et en management des projets en Afrique – apprises à la Faculté des Sciences Sociales et Gestion (FSSG) de l’Université Catholique d’Afrique Centrale de Yaoundé trouvaient à ce niveau leur terrain de concrétisation et de confrontation. La rédaction du mémoire de fin de cycle en développement

⁴¹ Suivant une démarche consolidée, focalisée sur une approche participative comme choix de vie et comme méthodologie de travail, attentive à la rigueur scientifique et à la qualité de la relation, la structure Acra Guéra, à l’époque, s’efforçait justement de responsabiliser les organisations de base dans la réalisation de leurs projets. La concertation et la négociation étaient les moments privilégiés des actions entreprises. Ses interventions, réalisées en collaboration avec les services publics, l’Eglise catholique de Mongo (avec les conseillers en développement), l’association laïque pour la sauvegarde des activités du développement rural (Alsader) et tant d’autres partenaires locaux, intervenaient principalement dans les domaines de l’environnement, de l’éducation et de l’économie. Les activités prévues, ensuite réalisées, pouvaient être classées dans le secteur de l’éducation de base (infrastructures scolaires, formation des maîtres des écoles), de la gestion de l’eau (puits et barrages) et de la sécurité alimentaire (champs scolaires, construction et gestion des greniers communautaires). Dans chacun des villages partenaires, les actions étaient précédées par un important travail d’animation ancré sur la responsabilisation effective de la population concernée. Cela se mesurait, entre autres, par une mobilisation maximale des populations intéressées dans toutes les étapes des travaux ainsi que dans la gestion des activités. Pour des plus amples informations, nous suggérons aux lecteurs intéressés par cette question de bien vouloir consulter les différents apports d’activités de la structure Acra Guéra, disponibles au niveau du siège de l’ONG Acra, notamment celles de 2004, 2005, 2006. Il faut préciser que cette structure n’existe plus sur le terrain. En fait, elle a été remplacée par l’Association Aura.

⁴² Hamit Moussa Ibedou, ancien responsable et membre de l’Association Alsader, est aujourd’hui député de la circonscription de Mongo, située dans le département du Guéra (cette information remonte de l’année 2014).

et management des projets à la Faculté (diplôme de Master obtenu en 2009) nous avait donné l'envie de continuer à faire de la recherche en anthropologie du développement et de devenir effectivement chercheur dans un univers qui, depuis quelques mois, est confronté à sa pire crise alimentaire depuis la fin de la seconde guerre mondiale avec plus de 20 millions de gens souffrant de la faim⁴³. Disons que le second séjour au milieu des plaines du bassin tchadien, c'est-à-dire dans les communautés rurales du Guéra, nous avait laissé une envie irrésistible de repartir dans la région en tant que chercheur en ethnologie ou en anthropologie, ou encore en tant qu'évaluateur des projets de développement socio-économique, et ce, dans un domaine qui nous est familier, celui de la sécurité alimentaire. Un désir qui, finalement, sept ans plus tard, sera comblé, au travers d'une insertion dans le projet des banques de céréales mises en place par la Caritas Aura. Ce projet est le fruit d'une coopération humanitaire entre la Caritas Aura et l'ONG Acra.

I.3. – Le troisième contact avec le terrain

Rappelons que la Fédération des banques de céréales du Guéra est constituée uniquement des organisations paysannes, dont quatre associations et une ONG locale (chapitre VII). En effet, elle compte plus de 245 banques de céréales dispersées à travers les quatre départements de la région du Guéra. Les différents acteurs de développement (responsables de la Caritas Aura, responsables des associations, responsables des cellules paroissiales, responsables de l'ONG Moustagbal, animateurs et membres des comités de gestion des banques de céréales, etc.) ont pour mission de collecter les données chiffrées permettant de suivre le projet. La mission la plus importante demeure celle d'accompagner les organes fédératifs à se renforcer. Ce projet est également celui dans lequel nous étions impliqués de manière significative dans la région du Guéra.

Notre troisième séjour dans la région, certainement le plus important en tant que chercheur en socio-anthropologie du développement, était d'une durée de 4 mois, c'est-à-dire du 1^{er} février au 31 mai 2014. Il faut souligner que ce séjour s'inscrivait dans le cadre d'une collaboration

⁴³ Selon Stephen O'Brien, secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur en chef des secours d'urgence des Nations unies, des millions de personnes souffrent et meurent de famine en Afrique et au Yémen. Environ 4,4 milliards de dollars, poursuit-il, sont nécessaires d'ici la fin du mois de juillet (2017) afin de lutter contre la famine qui guette toute la corne de l'Afrique et au-delà, et éviter ainsi une catastrophe mondiale.

avec l'Association Aura, dont l'un des objectifs consistait, entre autres, à faire un diagnostic et une évaluation du projet afin d'analyser le fonctionnement de la structure organisationnelle de la Fédération (cf. introduction). Pour ce faire, il fallait d'abord recourir à une pré-enquête sur le terrain, notamment auprès des animateurs (20) des banques de céréales, afin d'identifier des potentialités et des contraintes relatives aux moyens d'existence et de fonctionnement de la Fédération. Les résultats obtenus de cette pré-enquête et les observations (remarques) faites par Sandro Filippini, responsable de l'ONG Acra et en charge de la « Fondation FAI »⁴⁴ dans la région, nous avait permis de mieux comprendre la situation des animateurs et leur aperçu sur la relation entre la Caritas Aura et la Fédération.

Il faut indiquer que la bonne collaboration avec les responsables des organes de la Fédération, dont certains sont essentiellement d'obédience chrétienne (les cellules Aura, par exemple), est un élément parmi tant d'autres qui nous avait permis de collecter facilement les données sur le terrain⁴⁵, et ce, avec le concours sans relâche du P. Franco et de « *Papa* » Joseph Souleymane (secrétaire général de la Fédération des banques de céréales du Guéra). A cela s'ajoutent notre identité de chrétien et notre appartenance, certes épisodique, à l'Eglise catholique de Mongo, mais également la connaissance du milieu et le niveau relationnel développé au fil des années avec certains habitants (responsables) dans les différentes communautés hadjeray, notamment au cours de nos précédents séjours de recherche dans la région. Ce qui justifie, ici, la capacité d'avoir recueilli une importante base de données axée sur les interventions, les échanges et les différentes formes de coopération qui existent entre les agents de développement, les bailleurs de fonds, les responsables des associations, le responsable de l'ONG Moustagbal, les paysans et les animateurs des banques de céréales.

⁴⁴ Créée en 2002 par un certain nombre de donateurs privés et enregistrée comme « Fondation » sous le registre de la loi suisse, la « Fondation Assistance Internationale » (FAI) est reconnue comme étant d'utilité publique, dont les principaux objectifs sont exclusivement ceux de la solidarité sociale et humanitaire. Elle soutient des projets de solidarité internationale qui visent le développement local, en Afrique et de par le monde, et les initiatives des organisations paysannes et institutions locales, engagées à promouvoir le développement durable des systèmes centrés sur le respect absolu des personnes dans les pays non-européens. Parmi les domaines d'intervention, on retrouve : l'eau, la santé, l'éducation, le développement social et économique, etc. Son crédo ultime demeure celui de faire en sorte que les organisations locales deviennent indépendantes à l'égard de l'aide internationale.

⁴⁵ Parlant de la collecte de données de terrain, il faut dire qu'il nous arrivait parfois d'élargir la sphère d'enquête pour des besoins d'approfondir les données qui nous paraissaient superficielles au niveau même des acteurs de développement, notamment avec les comités de gestion des banques de céréales dans les villages choisis comme échantillon. Ce fut le cas avec certains responsables des comités de gestion des banques de céréales visitées dans la ville de Mongo.

II. – Le choix des sites et des répondants

D'entrée de jeu, il est important d'indiquer que pour plusieurs raisons, le travail de terrain n'a pas couvert tous les villages de la région du Guéra. En premier, comme nous l'avons noté en amont, cette recherche porte essentiellement sur les banques de céréales supervisées par les différents organes de la Fédération. Ensuite, eu égard aux distances à parcourir sur l'ensemble du territoire de la région, habituellement assez longues, il aurait été difficile, pour ne pas dire impossible, de couvrir de manière efficace la totalité des banques de céréales. Cela nous aurait coûté énormément en termes de ressources matérielles, humaines et temporelles pour collecter les données. Ce qui fait que le choix des sites explorés sur le terrain avait obéi à une démarche dite pragmatique, c'est-à-dire une démarche basée surtout sur les banques de céréales les plus représentatives dans les sites choisis dans l'échantillon, dont 62 banques de céréales⁴⁶ avaient été visitées (sur 245 banques) à travers la région. En aucun cas, cela nous paraît intéressant de ne pas pouvoir dire un mot sur la qualité de support institutionnel local – comme atout dans la réussite du travail du terrain – dont nous avons bénéficiée au Guéra, notamment dans le cadre de la collaboration que nous avons eue avec la Caritas Aura, l'ONG Aura et les organes de la Fédération.

II.1. – Les membres des comités de gestion

La construction de données recueillies sur le terrain nous a permis de nous rendre compte que les paysans sont les premiers à bénéficier de la création des banques de céréales (chapitre VI). Ce, d'autant plus que disette, famine, malnutrition et usure sont les composantes d'un cycle vicieux dont les familles pauvres réussissent assez difficilement à affranchir avec leurs seules forces. Ainsi, le choix des banques de céréales visitées sur le terrain était fait, entre autres, en fonction des zones d'intervention des animateurs et de la disponibilité des différents membres des comités de gestion des banques de céréales figurant sur la liste établie en commun accord avec le SG de la Fédération. Etant donné que chaque banque de céréales est représentée par un comité de gestion, chaque COGES est constitué de 4 à 5 membres (président, secrétaire, magasinier, trésorier et, si le besoin, le contrôleur aux comptes) dont les capacités, les qualités et les statuts sociaux des membres varient d'un village à une autre.

⁴⁶ La liste des différentes banques de céréales visitées sur le terrain est disponible dans la partie annexe (11 – 15).

Sur un total de 348 personnes rencontrées (interrogées) sur l'étendue du territoire de la région du Guéra, dont 186 responsables⁴⁷ des comités de gestion et 162 membres (et adhérents) des banques de céréales, les femmes, bien qu'ayant autant le droit de se présenter aux élections au même titre que les hommes, sont faiblement représentées (48 femmes) dans les bureaux des comités de gestion. Dans certains villages, on pouvait noter la présence des femmes évoluant en vase clos. L'exemple le plus intéressant à retenir, ici, est celui du nombre des groupements féminins des banques de céréales rencontrés dans la localité d'Eref (Union Bonne Nouvelle, Union Dabanga, Union Kangaya, Union Farti, etc.). Les différents chiffres évoqués ci-dessus, bien qu'à titre indicatif, nous permettent d'indiquer, du point de vue de la collaboration avec les membres des COGES, le nombre de personnes avec lesquelles nous avons travaillé sur le terrain. Soit dit en passant, il nous arrivait parfois, au cours de la réunion, dans un village, par exemple, de ne pas travailler avec tous les membres du bureau du comité de gestion de la banque de céréales. Néanmoins, la rencontre avec les membres disponibles nous permettait de recueillir les données de terrain.

II.2. – Les animateurs des banques de céréales

Le choix délibéré de collaborer avec les animateurs⁴⁸ des banques de céréales a ceci de précis en ce sens qu'il nous a permis de vérifier l'élément selon lequel les banques de céréales sont un espace de médiation entre les responsables des organismes de développement rural, les animateurs (acteurs locaux) des banques de céréales, les membres des comités de gestion et les populations. Ceci est lié au fait que tous ces acteurs de développement engagés dans le projet des banques de céréales travaillent, de près comme de loin, en partenariat dans le but de lutter contre la faim dans la région. Dans le cadre du suivi des documents de gestion et de l'animation des banques de céréales sur le terrain, en lien avec les objectifs poursuivis dans le cadre de cette étude, il faut noter que d'autres personnes importantes avaient été sélectionnées avec l'aide des représentants des associations et de l'ONG Moustagbal, toutes partenaires de la Fédération.

⁴⁷ Il faut garder à l'esprit que le choix des responsables du comité de gestion d'une banque de céréales incombe à l'assemblée générale regroupant les membres de la communauté. Le nombre exact des membres de l'assemblée générale varie d'une communauté (d'un village) à une autre. Il n'est jamais le même dans toutes les communautés

⁴⁸ Considérés comme courtiers locaux du développement, les animateurs des banques de céréales jouent le rôle de médiateur entre les responsables des organismes de développement et les populations locales.

Parmi les (20) animateurs rencontrés, on note : les catéchistes et ouvriers apostoliques (6), les fonctionnaires et leaders associatifs (4) et les autres animateurs (10), c'est-à-dire ceux dont le domaine d'activités est entièrement différent à celui des fonctionnaires ou des catéchistes. La plupart d'entre eux collaborent avec les autres organismes de développement, principalement dans le domaine du développement rural, de la lutte contre l'insécurité alimentaire ou encore de la santé (bénévole à l'hôpital de Baro, Chaïbo est un exemple parmi tant d'autres à retenir. Au-delà de ses engagements avec la Fédération des banques de céréales, animateur, il reste incontestablement scotché à ce qui a trait à la collectivité locale). Loin d'être un handicap, le simple fait d'avoir travaillé ensemble sur le terrain, et ce, en dépit de l'appartenance religieuse de chaque animateur (musulman, chrétien, adepte de la religion traditionnelle, etc.), nous avait permis de mieux appréhender la médiation entre les acteurs de développement engagés dans le projet des banques de céréales. Cette situation nous avait aussi permis de repérer les divers champs d'action des associations dans lesquelles interviennent les animateurs.

II.3. – Les agents de développement

Un agent de développement⁴⁹, écrit Olivier de Sardan (1995, 2005), a une double fonction de « porte-paroles » des savoirs technico-scientifique et de médiateur entre ces savoirs technico-scientifiques et les savoirs populations. Son rôle de porte-parole est défini et légitimé par une « compétence technique », notamment dans le domaine du savoir technico-scientifique. C'est d'ailleurs à l'acquisition de cette compétence technique, insiste l'auteur, que sa formation est presque totalement consacrée, aussi insatisfaisant que puisse apparaître souvent le contenu de cette formation. Disons que la figure de l'agent de développement telle que décrite par Olivier de Sardan est presque le propre des pays de l'Afrique subsaharienne en général et du Tchad en particulier. La quasi-totalité des agents de développement rencontrés sur le terrain, dans le cadre du projet des banques de céréales, jouent sûrement ce double rôle, c'est-à-dire celui de porte-parole des savoirs techniques et de médiateur entre ces savoirs technico-scientifiques, les acteurs locaux (animateurs) et les savoirs des populations locales. Evidemment, c'est de loin d'être le cas pour tout le monde.

⁴⁹ Dans le cadre de cette étude, nous utiliserons le terme un agent de développement pour désigner une personne qui, en contact avec les initiateurs d'un projet de développement, permet aux populations locales d'acquérir des techniques d'animation et de gestion des banques de céréales.

Parmi les agents de développement avec lesquels nous avons travaillé sur le terrain, on note : l'initiateur du projet, les employés de l'Association Aura engagés dans le projet des banques de céréales, les employés de l'ONG Acra et les bailleurs de fonds⁵⁰. Les fonctions occupées par ces agents de développement au sein même du bureau exécutif du comité stratégique, par exemple, sont celles du président de la Fédération (1), coordonnateurs des banques de céréales (2), représentant du l'ONG Moustagbal (1), représentant de l'ONG Acra (1). Il faut souligner ici que la Fédération bénéficie de l'assistance technique, financière et humaine de la Caritas Aura et de l'ONG Acra. Médiateurs entre deux systèmes de savoirs, les différents agents de développement cités ci-dessus sont membres à part entière du COS dans le but d'apporter un soutien inlassable à la structure existante, mais aussi de lutter contre la famine et l'insécurité alimentaire dans la région. Le reste des répondants rencontrés sur le terrain sont les personnes âgées, ménages vulnérables, etc.

II.4. – La participation aux foires semencières maraîchères

Dans le cadre de la collaboration entre l'Association Aura et le CRS (Catholic Relief Service), dont la vision commune consiste à répondre aux besoins immédiats des populations les plus défavorisées dans les quatre départements de la région du Guéra et aux causes profondes de leur souffrance, de lutter contre l'injustice par la promotion de la paix et la restauration de la dignité humaine, de promouvoir des différentes actions pour l'autosuffisance alimentaire et le développement durable, de répondre aux besoins des pauvres par l'utilisation d'une approche intégrale pour atténuer la souffrance humaine, etc., nous avons donc pu assister aux diverses foires semencières maraîchères organisées dans des localités (villages) qui, en amont, avaient été sélectionnées à partir des fiches d'identification des personnes et ménages vulnérables sur la base des critères suivants : personnes âgées de plus de 55 ans, malades et incapables de travailler, handicapés sans soutien matériel, veuves (veufs) sans soutien et ayant des enfants à charge, orphelins et enfants de moins de 15 ans sans soutien, personnes n'ayant pas d'activités principales pour diverses raisons (manque de terre cultivable, irrégularité et carence de pluies, désertification, etc.).

⁵⁰ Le séjour de recherche dans la région du Guéra nous avait donné la possibilité de rencontrer quelques bailleurs de fonds, dont le représentant du CRS, le représentant de M. Imbert avec lequel nous avons visité les banques de céréales dans la localité d'Eref, etc.

Parmi les cinq (5) sites sélectionnés pour la distribution des matériels, des semences et autres équipements, on note : Bagoua, Eref, Baro, Mongo, Dongome. Sur un total de 1800 ménages bénéficiaires⁵¹, chaque ménage bénéficiait d'un coupon⁵² (servant de transferts monétaires) d'une valeur de 12 500 Fcfa⁵³ pour se procurer des semences et des outils pour l'exploitation maraîchère. Tel que transcrit dans l'accord de partenariat entre les deux structures, le but visé était celui d'améliorer les habitudes alimentaires des populations et lutter contre l'insécurité alimentaire, organiser les foires semencières maraîchères, mais aussi initier les hommes et les femmes, chefs de ménages, à créer un jardin potager à domicile, varier l'alimentation des ménages, avoir des revenus à partir des légumes afin de satisfaire les besoins des ménages, encourager les femmes aux activités de jardinage.

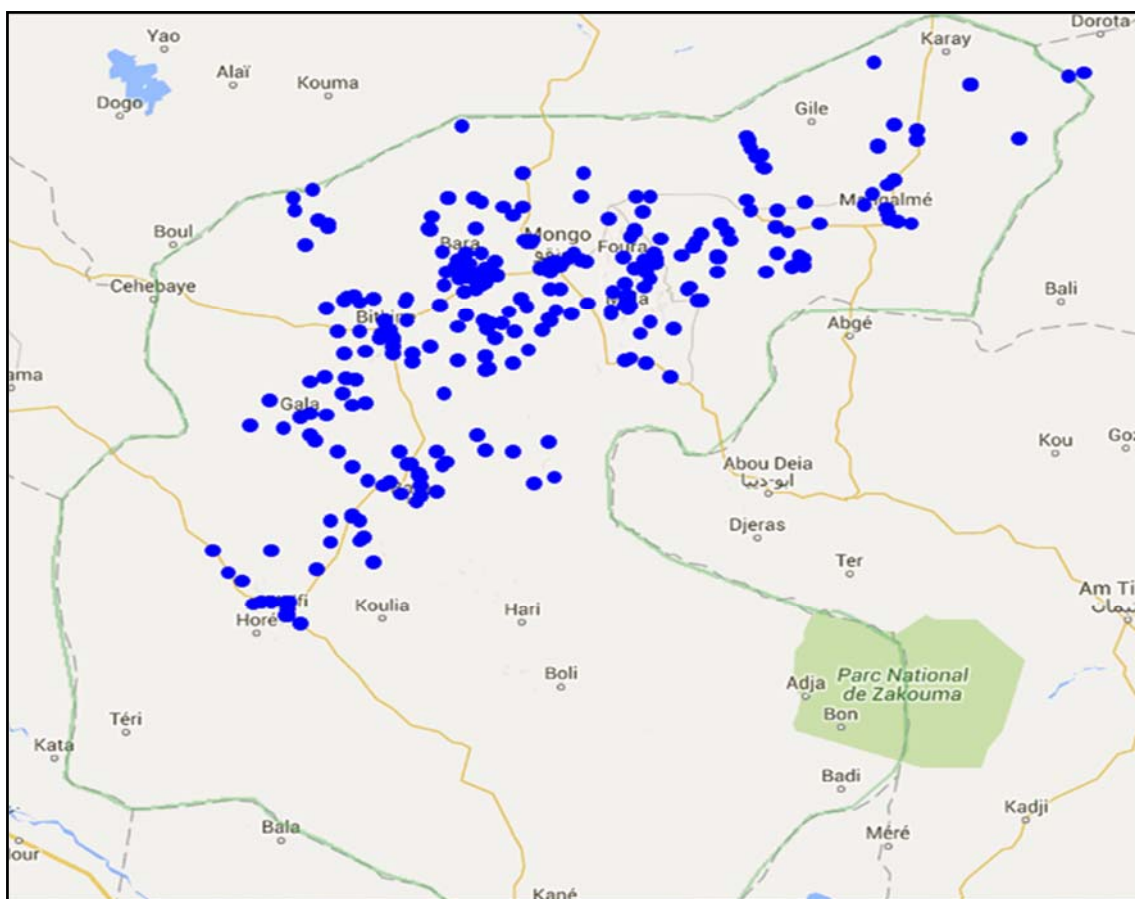
L'expérience vécue sur le terrain, en compagnie des agents formés par l'équipe de CRS, nous avait permis d'acquérir une base de données au format papier, utilisée à la fois par les commerçants et les bénéficiaires du projet, notamment pendant le déroulement de la foire semencière, mais aussi la forme de socialisation existant entre les sédentaires, les arabes et les haddad (les forgerons). Au cœur de l'activité sociale et économique, la variété des produits offerts sur le marché de la foire et l'utilisation des coupons nous ont permis de toucher véritablement du doigt la question de l'échange marchande (échange-don) intégrée à l'ordre de l'échange traditionnel (don-traditionnel) et le cadre des rapports sociaux dans la structure paysanne « hadjeray ».

⁵¹ Cette foire semencière avait été précédée d'une formation des agents réalisée par l'équipe de CRS qui avait effectué une mission (du 13 au 18 janvier 2014) de lancement du projet d'urgence dans le cadre de la sécurité alimentaire au Guéra. 1 800 ménages vulnérables bénéficiaires issus des 35 villages, tels : Mongo (200 ménages bénéficiaires), Baro (400 ménages bénéficiaires), Eref (600 bénéficiaires), Bagoua (300 ménages bénéficiaires) et Dongome (300 ménages bénéficiaires) avaient été touchés par cette action réalisée en partenariat avec Aura.

⁵² En effet, une foire aux coupons est un espace organisé où les commerçants exposent leurs produits et où les bénéficiaires du programme mis en place par le CRS utilisent les coupons pour acheter les produits dont ils ont besoin. Un coupon est un papier qui peut être échangé contre les produits de marchands habilités de manière exclusive au cours de la foire. Les coupons utilisés lors de la foire des semences étaient ainsi des bons d'achat qui avaient une valeur monétaire (par exemple : 200 Fcfa, 500 Fcfa, 1000 Fcfa, 2000 Fcfa). L'implication des vendeurs locaux dans la foire visait à encourager et à faire profiter raisonnablement les opérateurs économiques locaux. Ils étaient certes nombreux dans la région, mais beaucoup exercent dans l'informel et par conséquent ne sont pas spécialisés dans la vente de semences. Raison pour laquelle, il était ouvert un appel à intérêt (appel d'offre) en vue de sélectionner quelques vendeurs suivant les critères d'éligibilité définis dans le document d'appel et surtout de les mettre en règle vis-à-vis de l'Etat et de garantir la transparence dans la procédure. Le CRS, en partenariat avec Aura expérimentaient pour la première fois la foire semencière dans cette région, d'où une nouvelle procédure pour les vendeurs locaux. La plupart de ces derniers ne disposent d'aucun document administratif délivré par l'Etat (le registre de commerce, la carte nationale d'identité, le compte bancaire, etc.).

⁵³ Les équivalents en devises entre février et mai 2014 : 1 USD = 500 Fcfa (XAF) et 1 000 Fcfa (XAF) = 2USD.

CARTE 2. LE GUÉRA ET LES DIFFÉRENTES BANQUES DE CÉRÉALES⁵⁴



⁵⁴ Tous les points en bleu représentent le positionnement des différentes banques de céréales qui sont sous le contrôle de la Fédération sur l'étendue de la région du Guéra. Il est également important de préciser que cette carte a été mise en ligne (« <http://www.lunaboscosa.net/WgisCiad> ») par la structure Acra Tchad, dont le siège national se trouve dans l'un des quartiers de la ville de N'Djamena, reconnu sous le nom de « Sabangali ».

Préparation de la foire à Baro centre (cliché de Wilfried)



Marchandage des semences maraîchères par les femmes, munies de leurs bons d'achat



Achat des céréales à Mongo (cl. Wilfried)



Un vendeur des céréales pendant la foire semencière maraîchère à Mongo (cl. Wilfried)

III. – Les conditions d'enquête pour s'imprégner du sujet

Vouloir parler de sécurité alimentaire au Guéra nous pousserait éventuellement à toucher du doigt le cadre global de la question : l'état des lieux des statistiques, les principales politiques agraires existantes, l'aménagement des bas-fonds en périmètres maraîchers, les techniques de production, le déploiement des activités génératrices de revenus (AGR), les équipements de transformation agricole, les diverses modalités d'accès aux marchés vivriers internationaux, le programme d'appui au développement rural dans le Guéra (PADERG), conçu sur l'ensemble des orientations politiques et stratégiques du secteur rural élaborées par le gouvernement du Tchad, mais également sur les principaux résultats et leçons apprises de la première et de la deuxième phase du programme national de sécurité alimentaire (PSANG I et II), les méthodes locales de conservation des céréales connues dans la zone d'intervention du projet... Domaine très étendu qu'on ne peut réellement pas circonscrire dans une étude de cette envergure. Et ce, d'autant plus que toutes les questions et dimensions de la sécurité alimentaire ne seront pas prises en compte, notamment à ce qui a trait aux aspects nutritionnels et organisationnels des couches vulnérables des populations. Pour ce faire, nous avons choisi deux types d'enquêtes⁵⁵ à savoir : les enquêtes qualitatives et les enquêtes quantitatives.

III.1. – Les enquêtes qualitatives

Le choix de faire des enquêtes qualitatives se justifie par le fait que nous avons traité d'un sujet qui exige une attitude volontairement ouverte. La famine, la pénurie alimentaire, le bien fondé de la banque de céréales... chacun a sa manière de l'expliquer, de lui trouver ses causes et ses conséquences. Elles appellent une série de conceptions, plusieurs façons de percevoir, d'agir, de penser et même de sentir. L'avantage de cette méthode est qu'elle nous a permis, à la phase de l'analyse des données recueillies sur le terrain, d'établir des corrélations avec les

⁵⁵ Selon Bréchon (2011), l'enquête – qualitative ou quantitative – constitue l'un des principaux outils des sciences sociales, permettant de tester des hypothèses explicatives. Faire une enquête consiste à interroger un nombre de personnes pour découvrir ce qu'ils ont fait antérieurement, comment ils se comportent, ce qu'ils croient et ce qui les motive. La distinction entre qualité et quantité apparaît simple au premier abord. La première est une « manière d'être qui peut être affirmée ou niée d'un sujet » (Lalande 1991), alors que la deuxième caractérise ce qui peut être mesuré par un nombre, c'est-à-dire par une « pluralité définie d'unités équivalentes » (Lalande 1991). Mais, cette distinction devient complexe lorsque l'on approfondit l'étude de ces concepts. En effet, « la qualité comporte l'application du nombre » et à l'inverse « la quantité est une espèce singulière de la qualité » (De Loenzien et Yana 2006).

facteurs objectivement identifiés. A l'usage d'un questionnaire, cette enquête qualitative nous a permis de nous adresser à la population paysanne de la région, de manière à comprendre le modèle d'éducation à l'économie (occidentale) mis en place par la Caritas Aura, notamment au travers de prêts (crédits) à rembourser au moment indiqué. A cela s'ajoutent la saisie des implications socioculturelles, la détermination de comprendre la façon dont ils perçoivent la famine au quotidien, et en quoi les banques de céréales constituent une solution au problème de famine et de malnutrition auquel ils sont confrontés.

III.1.1. – Le premier questionnaire

Le premier travail à effectuer fut celui de rechercher les documents liés à l'évaluation *ex post* du projet « banques de céréales » mis en place par le Vicariat Apostolique du Mongo avant la création de la Fédération des banques de céréales. Force est de reconnaître que les rapports *ex ante* existent bel et bien au niveau du siège de la Caritas Aura, alors que fort peu traitent de l'étude des résultats du projet, notamment en lien avec l'animation des banques de céréales et le fonctionnement de la structure organisationnelle du projet. Ce manque de bases écrites sur lesquelles il nous fallait nous appuyer nous avait obligé à établir un questionnaire ; un questionnaire qu'il nous aurait fallu administrer auprès des responsables d'associations, des animateurs-paysans des banques de céréales, mais aussi des personnes ressources des organes de la Fédération.

Le questionnaire comportait trois parties différentes : la première, destinée à l'histoire de chaque association de la Fédération et à sa structure organisationnelle (statut et règlement intérieur, missions, domaines d'interventions, planifications et stratégies, mécanismes de suivi et évaluation à l'intérieur même des banques de céréales, processus de prises de décisions, dispositif opérationnel, etc.) ; la seconde, concentrée autour du fonctionnement de chaque association, la participation féminine au bureau exécutif de chaque banque et la participation de la minorité visible (les haddad, par exemple) dans le projet au Guéra, notamment dans les villages où elle est fort représentée. L'élément central de la deuxième partie du questionnaire devrait – surtout – tenir compte des conditions de désignation des animateurs-paysans (leur nombre et le profil de chaque animateur), les résultats sociaux, ainsi que les besoins en termes de renforcement des capacités opérationnelles. Quant à la troisième partie dudit questionnaire,

elle fut justement axée sur la relation entre la Caritas Aura et la Fédération et l'avenir de leur aventure en vue d'un changement socio-économique. La forme du questionnaire administré au dispositif opérationnel de la Fédération (animateurs et responsables d'associations, par exemple) était ouverte, c'est-à-dire que la personne interrogée était entièrement libre dans ses réponses et, en aucun cas, il lui était soumis une série de réponses pré-établies avant, pendant, ou après l'entrevue⁵⁶. Dans le souci de tenir compte du détail, la durée de l'entrevue pouvait varier entre 30 minutes et 1 heure.

III.1.2. – Le deuxième questionnaire

Tester sur le terrain, principalement lors de notre première descente dans le canton Dadjo (en février 2014), le premier questionnaire apportera à la lumière du jour quelques manquements, à savoir : aucune question posée ne pouvait nous aider à toucher du doigt l'histoire de la construction de la banque de céréales dans le village, son organisation, son fonctionnement, la mémoire collective (« hadjeray ») et les pratiques sociales en lien avec la mise en place du projet des banques de céréales au Guéra. Ce qui nous conduisit – finalement – à établir un second questionnaire sur les éléments sus-cités. L'enquête qualitative étant conduite avec un nombre limité de personnes, la représentativité de celles que nous avons interrogées était assez importante.

Les rubriques et thèmes abordés dans le deuxième questionnaire étaient tous destinés aux membres (et adhérents) des comités de gestion des BC de la Fédération. Les informations recherchées étaient mêlées aux implications socioculturelles des BC : l'entraide sociale et la lutte contre l'insécurité alimentaire, les bases sociales sur lesquelles sont fondées les BC, le rôle que joue le mil (une céréale cultivée dans la région) dans la société, l'héritage culinaire, le vivre-ensemble entre arabes, nomades et sédentaires, la répartition des terres, la pratique de sacrifices, etc. Disons que le second questionnaire fut à la fois le recueil de raisonnements des populations, l'outil de description des pratiques sociales et l'historicité même des banques de céréales au Guéra.

⁵⁶ Dans le cadre de la collecte des données, il nous aurait fallu mettre sur pied un formulaire de consentement. Ceci, afin de laisser le libre choix à la personne interrogée de prendre part à la recherche ou de se retirer en tout temps sans avoir – *de facto* – besoin de justifier la vraie décision du retrait. Pour de plus amples informations en lien avec le formulaire, nous prions les lecteurs de consulter la partie annexe.

III.2. – Les enquêtes quantitatives

Les enquêtes quantitatives consistent habituellement à faire répondre des individus (paysans) à un questionnaire standardisé : les différentes modalités de réponses à chaque question posée sont prévues d'avance, de manière à pouvoir naturellement analyser les réponses en totalisant les scores de chacune (Bréchon 2011). Au-delà du questionnaire administré à un nombre de personnes, les informations recueillies de l'enquête quantitative peuvent également être produites par le codage de documents d'archives, de dossiers administratifs, des pratiques et des opinions des individus, de sources visuelles. Une enquête quantitative dénombre des opinions et/ou des comportements déclarés qui sont autant de phénomènes considérés comme des objets extérieurs, que l'on ne cherche pas à expliquer en demandant d'abord aux enquêtés le pourquoi de leurs réponses, mais en étudiant « objectivement », témoigne Bréchon (2011), leurs relations statistiques avec d'autres réponses de la même enquête.

Le choix du deuxième type d'enquête, enquêtes quantitatives, nous a permis d'obtenir des données chiffrées⁵⁷. L'objectif ultime visé étant celui de dégager la constance et la régularité des facteurs de famine, le rôle que peut jouer les banques de céréales dans les communautés hadjeray et les modèles socioculturels de lutte contre la famine et la malnutrition jusque-là méconnus par les différents organismes nationaux et internationaux de développement qui évoluent sur le terrain. S'appuyant sur les méthodes statistiques (le cas du logiciel Excel) qui sont conçues comme des outils d'analyse des grandes séries de données chiffrées, l'analyse quantitative nous a permis de produire certaines informations telles : les pourcentages, les probabilités, les ratios, les indicateurs, les classifications, etc. Elle nous a permis également de saisir la régularité dans les comportements des différents animateurs et responsables des comités de gestion, d'estimer la fiabilité des informations chiffrées transmises – par les animateurs – à la Fédération et à la Caritas Aura.

⁵⁷ De par l'expérience vécue sur le terrain, nous pouvons dire que nous avons été confrontés à un ensemble de facteurs susceptibles de biaiser la valeur des données chiffrées. Tout d'abord, le fait d'effectuer un stage (au niveau de la Caritas Aura) sur une étude ayant pour objet l'amélioration de l'animation des banques de céréales du Guéra. Évidemment, cela a certainement conduit nos interlocuteurs à nous considérer comme étant associé au projet. Ainsi, dès lors que les données chiffrées recueillies sur le terrain, notamment auprès des comités de gestion des banques de céréales, après une vérification minutieuse des fiches d'emprunt et de remboursement, étaient en déphasage avec les données transmises par les animateurs des associations à la Fédération, par le biais de la Caritas Aura, il était difficile de voir les responsables de l'ONG Acra, dans le cadre du projet FAI, de valider des données (souvent) opposées à celles fournies par certains animateurs.

Néanmoins, il est important de noter surtout que la plupart des données chiffrées que nous avons rapportées dans les différents tableaux des banques de céréales ont été conçues par la Fédération, au terme d'un contrôle croisé des 276 banques, réalisé par vingt animateurs (entre février et mars 2013), bien entendu, à l'aide d'un questionnaire partagé. L'objectif principal du contrôle étant celui de constater le fonctionnement réel de chaque banque de céréales en vue d'une meilleure prise en charge. La coordination de l'activité avait été faite par l'équipe de l'Association Aura dans le cadre du Projet PN 2012/15 « banques de céréales, un modèle efficace pour le développement rural et la sécurité alimentaire des populations dans la région du Guéra »⁵⁸.

IV. – Les modèles d'analyse des données

L'analyse des données qualitatives a quasiment toujours été perçue et pratiquée comme un travail artisanal, car les chercheurs faisaient surtout usage de papiers, crayons, ciseaux, colle, etc., pour identifier les segments de leur matériau et noter les inférences qu'ils leur inspiraient (Yana 2006). D'où, la difficulté de travailler de façon simultanée sur plusieurs cas ou sur des données collectées dans des contextes différents. Cependant, depuis un bon moment, l'analyse qualitative⁵⁹ est devenue un paradigme en sciences sociales, illustrée surtout par des exemples tirés de la sociologie, de l'anthropologie, de la linguistique, de la démographie, de médecine, etc. La démarche la plus courante consiste à interpréter les informations recueillies, à partir de quoi des inférences sont faites, des hypothèses sont formulées en lien avec le milieu social et les comportements sociaux. Dans le cadre de ce présent travail, nous avons fait recours à deux approches théoriques : l'interactionnisme symbolique et l'approche développementaliste, dont l'élément principal qui nous intéresse ici serait plutôt axé sur la médiation, les rapports et les échanges réciproques entre les agents de développement et la population locale.

⁵⁸ Il faut rappeler ici que les animateurs (20) ont évalué les banques des différentes zones en se croisant entre eux, chaque groupe d'animateurs sortant de sa zone habituelle pour se rendre dans une autre zone. Le séjour de recherche ethnographique dans la région nous avait permis de prendre activement part à la présentation du rapport d'activités de la Fédération des banques de céréales, en présence du représentant du gouverneur de la région du Guéra et des différents partenaires de la Caritas Aura.

⁵⁹ L'utilisation de l'ordinateur pour le traitement des données qualitatives a émergé progressivement et s'est accéléré depuis le milieu de la décennie 1980. Depuis ce temps, on peut constater un engouement grandissant envers l'utilisation des différents logiciels informatiques, en témoignent la publication de versions performantes des logiciels, à savoir : QDA Miner, NVivo, LimeSurvey, Max QDA, etc. L'utilisation du logiciel Atlas.ti nous a permis d'économiser du temps et d'accroître l'analyse des données ethnographiques que nous avons pu recueillir sur le terrain.

IV.1. – L'interactionnisme symbolique

L'individu dans ses relations avec autrui, dans ses actions sociales, demeure au centre même de la réflexion sociologique. Même si ses faits et gestes sont empreints de l'esprit et des règles de sa communauté d'appartenance, il construit son univers de sens non à partir d'attributs psychologiques ou d'une imposition extérieure, mais au travers d'une activité personnelle et délibérée de donation de sens (Le Breton 2004). Il est donc considéré comme un individu agissant poussé par des désirs et des motivations qu'il cherche à satisfaire, nous rappelle Guth (2004), par ses valeurs et ses attitudes auxquelles il répond de manière pragmatique, par sa position sociale dans la communauté. Néanmoins, il est essentiel de recadrer le tir à ce niveau en disant que la manière dont l'individu est considéré dans la société diffère de ce que nous apprend la sociologie française, qui traite également des valeurs, mais où l'individu semble être absent (Fauconnet, fidèle à la pensée de Durkheim et de Mauss).

En effet, l'interactionnisme symbolique découle d'une rupture paradigmatique effectuée par Mead en psychologie sociale, dont l'ouvrage posthume *L'esprit, le soi et la société*, paru en 1963, définit les concepts majeurs de la pensée de Mead pour ensuite les actualiser dans une sociologie marquée par des noms importants tels : Shibutani, Strauss, Turner, Glaser, Becker, Hughes, Freidson, Goffman, etc.⁶⁰ Ainsi, pour prendre l'exemple de Blumer, on voit à quel point l'action sociale se fonde à partir du sens, ce dernier émerge au travers des interactions interpersonnelles situationnelles grâce à une réalité intersubjective qui, à son avis, repose sur des symboles langagiers partagés. Il faut indiquer que ce principe s'inscrit directement dans la lignée de la pensée de Mead pour qui l'univers des significations émerge d'un processus de coopération et d'adaptation mutuelle au sein du groupe social. Partant de ce postulat, Mead construit une théorie du sujet faisant de lui l'un des pairs de l'interactionnisme symbolique. Finalement, c'est la capacité réflexive qui constitue, pour le sujet, la base de la construction interactionnisme : l'individu contrôle ses actions en agissant sur lui-même et le tout selon les circonstances et le contexte social.

⁶⁰ Comme le notent les auteurs et les chercheurs qui s'associent à l'interactionnisme symbolique inscrivent leurs travaux dans un paradigme interprétatif, partagent quelques concepts et un intérêt pour l'expérience quotidienne des acteurs, vue comme la matrice sans cesse renouvelée de la vie sociale. En outre, ils étudient les phénomènes sociaux sous l'angle des interactions qui lient les agents (acteurs) de développement et les paysans au quotidien, cherchant à rendre compte des significations qu'ils engagent dans ces interactions sociales.

Disons que Goffman (1973, 1974, 1988) étudie la société comme un spectacle des apparences mené par des acteurs en représentation, soucieux de tenir leur rôle sans fausse note et de contribuer à la tâche commune de produire des prestations cohérentes, toujours dans la crainte de perdre la face ou de la faire perdre à l'autre. Sa filiation théorique le rapproche de Simmel plutôt que de Durkheim ou de Weber. Pour preuve, la définition qu'il donne du monde social est celle de Simmel, une définition en termes de relations, d'actions dites réciproques (Le Breton 2012). A l'opposé des psychologues qui observent ou provoquent les interactions comme un produit des individus en groupe, Goffman (1988) scrute les interactions comme des systèmes, indépendants des individus qui les vivent. Il s'agit ici du moment où l'individu perd l'autonomie de sa représentation pour entrer dans la sphère d'influence de ses partenaires à travers un certain nombre d'actions, de faits sociaux et de gestes, notamment lorsqu'ils sont en présence physique, immédiate, les uns comme des autres. Il ne s'agit pas de la personnalité de l'individu, de son moi permanent, mais de ce qu'il est avec les autres. L'interactionnisme implique deux pôles : le soi manifesté dans le rôle et le consensus du public (de la société) qui, acceptant le rôle joué, fait sortir l'individu de l'anonymat (Grawitz 1993). En d'autres termes, l'individu en lui-même ne provient pas seulement de son possesseur, mais aussi de la scène totale où s'insère l'action de son possesseur (Goffman 1973, 1988). Ce qui nous permet de dire que le paysan hadjeray ne peut se réaliser qu'à l'intérieur d'un groupe à partir duquel son existence trouve un sens. Ce qui explique la charge qui lui est incombée de tenir compte de sa responsabilité au sein de la société.

Ce qui nous intéresse de plus ici, c'est justement les hommes et leurs comportements à la fois économiques, symboliques, politiques et socioculturels. En termes d'interactions ou encore d'échanges réciproques à l'intérieur des communautés, fragment hyper important de tout système social, il faut préciser que l'approche interactionniste nous a permis de saisir la quintessence du système d'échange symbolique au Guéra, surtout en période de famine. Bien qu'il existe plusieurs systèmes d'échange chez les hadjeray, dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, l'échange symbolique couvre les domaines du langage, de l'échange matrimonial, de l'échange marchand, des mythes, etc., mais également du « don réciproque ».

Dans la mouvance d'actions réciproques, l'approche interactionniste⁶¹ nous a permis de saisir, grâce aux enquêtes ethnographiques effectuées sur le terrain, les aspects les plus marquants du système local d'échange symbolique, mais aussi d'appréhender le lien existant entre la prise en compte des différentes valeurs symboliques, sociales et culturelles des populations cibles et leur impact sur la sécurité alimentaire dans la région du Guéra.

Une série des critiques ont été adressées à certains promoteurs de l'approche interactionniste, notamment avec la position défendue par Goffman, puisque le côté *qualitatif* apparaît trop de son cadre théorique. A cela s'ajoute la dimension totalement transpositive en sociologie de la théorie des jeux. La démonstration ou encore l'observation des faits sociaux est absente, seule demeure dans cette transposition, une inspiration, la similitude d'une démarche qui enrichit son nouveau champ d'application et le renouvelle. Il s'agit ici d'une approche qui n'explique pas pourquoi les choses continuent de subsister et pourquoi elles changent dans un autre univers. Pour pallier les insuffisances de ce modèle, celui de l'interactionnisme symbolique, prôné par Goffman et plusieurs de ses collègues et disciples et, par la suite, il faut comprendre les processus d'assimilation et (d'accommodation) constitutifs des représentations sociales de la société hadjeray, ce qui nous amène à avoir recours aux témoignages des individus (la mémoire collective ainsi que la mémoire individuelle), pour confirmer ou infirmer, mais aussi pour compléter ce que nous savons déjà du fait social. Cette réminiscence de la dimension culturelle des phénomènes sociaux, tel est le sens de départ de la pensée de Halbwachs (1959, 1976). Rappelons tout de même que Halbwachs ne nie pas le rôle de l'expérience personnelle dans la mémoire. A l'image de ce qu'affirme Sue (1992), il veut principalement montrer que celle-ci ne peut se construire qu'à partir d'un cadre social qui lui sert de repère, qui lui permet de se structurer.

⁶¹ Certes, il existe (déjà) un nombre important de sociologues et anthropologues qui ont longtemps travaillé sur l'interactionnisme symbolique, mais les auteurs qui attirent notre attention, surtout dans le cadre de l'analyse des données ethnographiques recueillies sur le terrain, sont surtout ceux qui représentent, le moins qu'on puisse dire, le courant de pensée interactionniste (G. Mead et E. Goffman) en lien avec la problématique traitée : la sécurité alimentaire et le système d'échange traditionnel et/ou d'échange marchand dans la région du Guéra. L'objectif ultime poursuivi dans le cadre de cette contribution théorique consiste à mettre en relief l'intérêt de puiser à la sociologie une perspective interactionniste pour élaborer une investigation autour d'un objet issu du champ de l'évaluation des apprentissages symboliques, telle une alternative aux manières de dire et de faire en recherche sur l'évaluation formative qui sont fortement teintées par la tradition psychologique, notamment dans sa version expérimentale. Comme nous venons de le voir, adoptée comme posture générale de recherche, une perspective interactionniste incite à une (re)socialisation de l'objet social, ici lié au problème de famine et de malnutrition des populations locales, renvoyant ainsi à une remise en contexte dans la zone d'étude.

S'il y a une mémoire de l'expérience vécue, il y a également une mémoire dans l'expérience sociale : de multiples représentations actives élaborées dans l'interaction sociale, et nécessaire à celle-ci. Eu égard à l'actuelle situation récurrente de famine, la (ré-)construction sociale de la mémoire des « hadjeray », à travers la quête des solutions socioculturelles adaptées au Guéra et des formes de réciprocité entre les populations, pourrait constituer – si nous pouvons oser le dire – une réelle piste permettant d'élaborer une appréciation de la capacité générale de la société hadjeray de produire pour vivre, mais aussi de lutter contre l'insécurité alimentaire en période de soudure dans la région.

IV.2. – L'approche développementaliste

Un petit pas en arrière nous permet de mieux appréhender l'approche développementaliste⁶², dont l'élément principal qui retient notre attention, ici, est plus axé sur les interventions, les rapports et les échanges entre les acteurs (agents) engagés dans les projets de développement social et économique. En effet, dans le même courant de pensée que Long et ses disciples, un certain nombre de chercheurs (Bierschenk, Chauveau, Elwert, Olivier de Sardan), influencés pendant plusieurs années par Georges Balandier et l'Ecole de Manchester, se réuniront ainsi autour de l'APAD (Association euroafricaine pour l'anthropologie du changement social et du développement) pour effectuer des travaux de recherches sur de thèmes particuliers, tels : les courtiers en développement ; les pouvoirs des villages ; l'anthropologie du développement ; les associations paysannes ; l'aide au développement ; la participation paysanne ; les rapports entre les pouvoirs locaux et les partenaires étrangers ; etc. La quasi-totalité de leurs travaux défendront une posture presque connue de tout le monde, celle de la socio-anthropologie du développement, à travers laquelle ils seront appelés à défendre une approche analytique du développement qui, selon Olivier de Sardan (2001), porte une grande attention aux ressources extra-locales des acteurs locaux, ou à l'intervention d'acteurs extérieurs sur l'arène locale. On voit donc à quel point la socio-anthropologie du développement débouche sur ce que d'aucuns appellent par l'imbrication des logiques sociales.

⁶² Au lieu de nous focaliser exclusivement sur l'approche développementaliste et son discours, souvent qualifié d'idéologique de par l'orientation néo-libérale des économistes et des chercheurs des institutions internationales de développement (la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international, par exemple), nous avons opté pour une autre démarche, celle du développement orienté vers les savoirs des populations-cibles et le système de sens des institutions de développement et de leurs opérateurs installés sur le terrain.

L'approche sur l'imbrication des logiques sociales a tout le mérite qu'on lui reconnaît, celui d'en proposer des résultats empiriques, sur des études variées, tous, de près comme de loin, en lien avec les interactions entre les différents acteurs de développement dans des domaines où interviennent, c'est-à-dire dans les associations et les institutions de développement au niveau national et international. Bien que largement analysés dans son ouvrage sur *Anthropologie du développement* (1995), il est important de rappeler que Jean Pierre Olivier de Sardan n'est pas le seul spécialiste (anthropologue) du domaine de la socio-anthropologie du développement à avoir discuté des savoirs des populations rurales et des logiques des agents de développement en Afrique ou de par le monde.

L'utilisation de certains concepts en socio-anthropologie du développement ("développeurs", "développés", pour ne retenir que ces deux concepts) était déjà effective dans l'introduction du livre collectif dirigé par Hobart (1993) : « D'un sens comme d'un autre, le développement est assez rentable non seulement pour les entreprises occidentales concernées, mais aussi pour les gouvernements qui reçoivent de l'aide (...). Les relations entre les "développeurs" et les "développés" sont construites sur la base des catégories et des savoirs des "développeurs". La dimension épistémologique de tels processus et leurs liens avec les phénomènes de pouvoir sont souvent masqués par les discours sur le développement, exprimés principalement dans le langage de l'économie, de la technique ou de la gestion. Les savoirs populaires sont ignorés ou considérés comme des obstacles au progrès rationnel »⁶³. Sous l'impulsion de la pensée de Bourdieu, orientée vers la théorie de la pratique (sociale) ou l'*habitus*, Hobart témoigne de la nécessité de prendre au sérieux les systèmes de connaissances des populations locales – et ce, au-delà leur statut social – et les liens entre le savoir local et la médiation au niveau des agents (agences) de développement. Partisan de l'approche par le bas (*bottom-up*), l'auteur nous fait découvrir dans son introduction que la notion de connaissance locale est d'ordre empirique et dépend du contexte.

⁶³ Cette citation découle de la traduction de quelques lignes du paragraphe écrit par Hobart en anglais: "In one form or another, development is very profitable not just to the western industries involved, but to those parts of governments which receive aid (...). The relationship of developers and those to-be-developed is constituted by the developers' knowledge and categories (...). The epistemological and power aspects of such processes are often obscured by discourses on development being couched predominantly in the idioms of economics, technology and management (...). Knowledges of the peoples being developed are ignored or treated as more obstacles to rational progress" (Hobart, *An Anthropological Critique of Development. The Growth of Ignorance*. London and New York, Routledge, 1993).

Revenons à Olivier de Sardan pour admettre que l'approche développementaliste (du moins l'approche de l'imbrication des logiques sociales que nous avons utilisé pour construire les données recueillies sur le terrain) prend en compte les savoirs techniques populaires observés dans les différentes communautés paysannes et les savoirs technico-scientifique des agents de développement. Les rapports entre ces deux types de savoirs, écrit Olivier de Sardan, ne sont pas symétriques (1995). A la lumière du projet des banques de céréales, les savoirs populaires techniques sont mis en œuvre par les paysans et les responsables des comités de gestion des banques de céréales, notamment à travers l'organisation sociale et économique de la société, les mécanismes de subsistance, les pratiques alimentaires et les diverses formes traditionnelles de conservation des céréales (cf. chapitre VI). Il ne faut pas oublier dans cette énumération, la structure même de l'organisation sociale de la communauté hadjeray (cf. chapitre V) qui, d'un point à un autre, a un impact social sur la gestion des banques de céréales. Quant aux savoirs technico-scientifiques, ils intègrent des analyses concrètes des agents de développement et des formations (en animation et en gestion des banques de céréales) qui sont données de manière simultanée par les partenaires étrangers (les responsables de l'ONG Acra, par exemple). Leur cohérence ou leur validation résulte fondamentalement des objectifs du projet des banques de céréales, des attentes des bailleurs de fonds et de « l'échange-marchand », symbolisé ici par la démarche « emprunt-remboursement » mise en place par les responsables de la Caritas Aura dans la région du Guéra.

En contact avec les agents de développement, les paysans, par l'entremise des animateurs des banques de céréales et des responsables des comités de gestion, acquièrent un « savoir-faire » technico-scientifique sur l'animation et la gestion des banques de céréales (spécialement dans les villages et les groupements où les membres et les adhérents des banques de céréales sont très actifs et, de surcroît, remboursent convenablement les sacs de mil empruntés). L'une des conséquences directes en lien avec l'acquisition du "savoir-faire" technico-scientifique est ce qu'Olivier de Sardan (1991) désigne par la « sur-systématisation » des savoirs populaires. A ce sujet, l'auteur mentionne que certains savoirs techniques populaires sont indissociables de conceptions « non-techniques » : on ne peut séparer les « savoirs populaires thérapeutiques » des représentations sociales qui définissent les modes d'intervention des génies dans la vie des individus » (1995). C'est qui explique la nécessité de prendre le développement comme objet

d'étude, mais également de bien l'intégrer comme une composante empirique. Il s'agit donc pour tout agent de développement de pouvoir tenir compte de la sphère sociale et culturelle de la population concernée comme une donnée importante dans la phase de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets de développement socio-économique en Afrique subsaharienne en général et au Tchad en particulier.

Agents de terrain⁶⁴, responsables de la Fédération, membres du comité stratégique, animateurs des banques de céréales, membres des comités de gestion, populations locales, responsables des associations constituant la Fédération, représentants de la Caritas Aura, représentants de l'ONG Acra, etc., nous ont permis de comprendre le champ du développement dans la région du Guéra. Dans la lignée des travaux effectués par Olivier de Sardan et ses collaborateurs, la présente étude s'inscrit dans une approche dite d'imbrication des logiques sociales. Elle nous a permis de centrer l'acteur de développement au cœur du projet des banques de céréales et de tenir compte des interventions entre les agents de développement et les populations locales, au travers des savoirs populaires, des formes classiques de lutte contre la famine et l'insécurité alimentaire au Guéra, des stratégies d'intervention essentiellement technico-scientifiques, des réseaux sociaux des membres de la Fédération et des normes professionnelles – pratiques – de la Caritas Aura et de l'ONG Acra. Loin d'être des réceptacles passifs qui ne font que s'aligner sur les orientations prises par les bailleurs de fonds, les animateurs des banques de céréales jouent également un rôle important dans la conciliation des savoirs entre les responsables du projet et les populations locales.

⁶⁴ Il nous arrivera souvent d'utiliser le terme « agent de terrain » pour désigner un agent de développement.

Conclusion

Les contributions réunies dans ce chapitre, de par leur caractère méthodologique de recherche et des modèles d'analyse des données – qualitatives et quantitatives – recueillies sur le terrain qu'elles proposent, nous ont permis d'esquisser quelques pistes de recherches dans le cadre du projet des banques de céréales au Guéra. En dehors de la recherche de l'histoire de chaque association de la Fédération, de son fonctionnement et de sa structure organisationnelle, les questionnaires utilisés sont à la fois le recueil de raisonnements des populations rencontrées dans la région du Guéra, l'outil de description des pratiques socioculturelles des paysans et l'histoire même des banques de céréales dans la région du Guéra. A cela s'ajoutent la relation entre la Caritas Aura, la Fédération des banques de céréales et l'avenir de leur aventure en vue d'un changement social et économique.

Si par lutter contre la famine et l'insécurité alimentaire au Guéra il faut entendre répondre aux besoins immédiats des populations les plus défavorisées dans les différents départements de la région et aux causes profondes de leur souffrance, il faut dire que la participation aux diverses foires semencières maraîchères nous avait permis de nous faire une idée claire et distincte sur la promotion des actions d'autosuffisance alimentaire dans la région. Cette expérience vécue sur le terrain, en compagnie des animatrices et animateurs formés par les agents de terrain de CRS, nous avait permis d'acquérir une base de données au format papier, utilisée à la fois par les commerçants et les bénéficiaires du projet, notamment pendant le déroulement de la foire semencière, mais aussi la forme de socialisation existant entre les sédentaires, les arabes et les "haddad" (les forgerons). Celle-ci s'étend au niveau des rapports sociaux qui les positionnent sur l'étendue du territoire, les classent dans l'espace social hadjeray et dans la pratique même du développement.

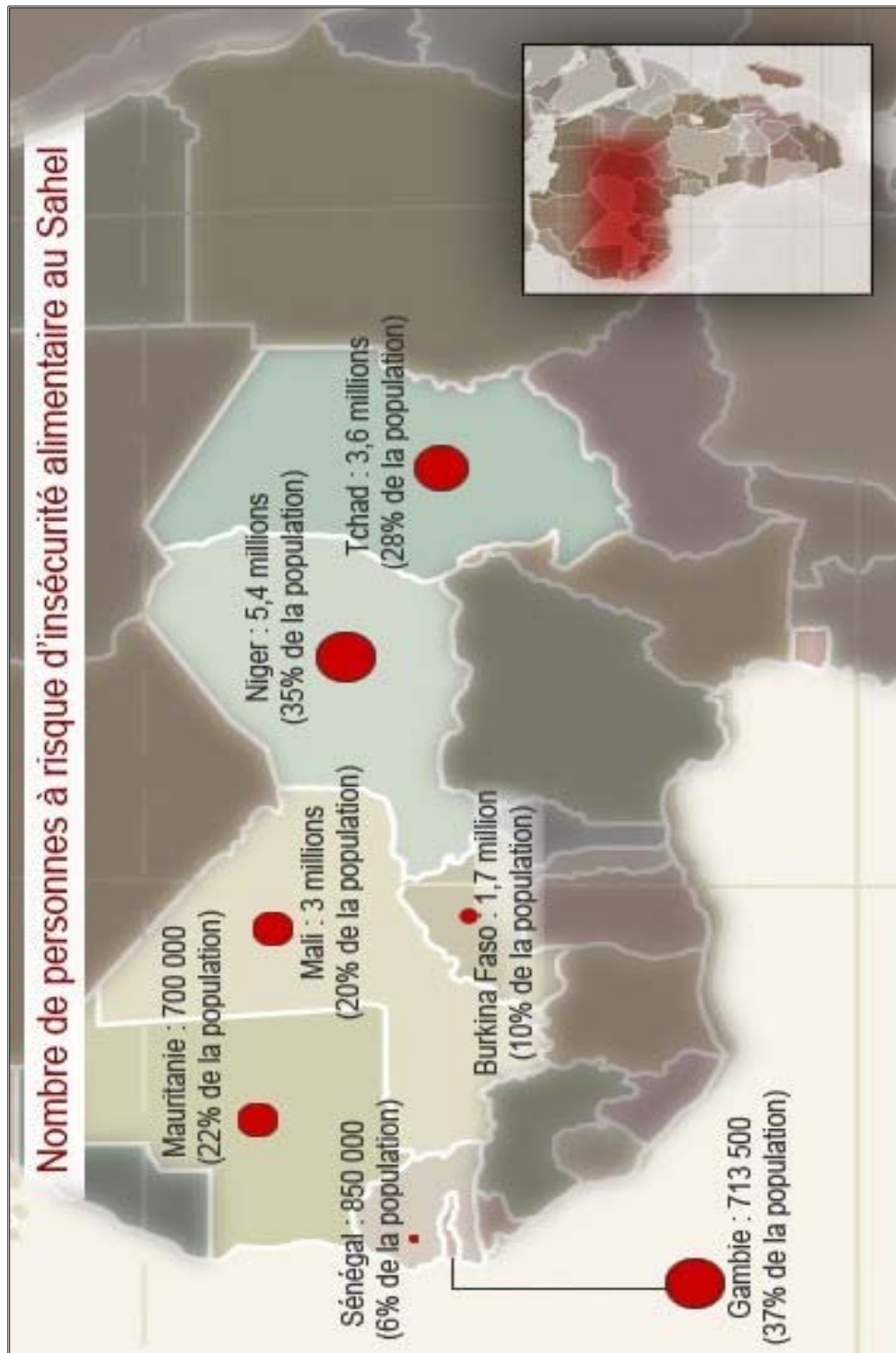
Dans la mouvance d'interprétation des actions réciproques entre les agents de développement et de la population locale, il faut dire que nous avons utilisé une lecture qui, partant du modèle interactionniste, nous a permis de saisir la quintessence du système d'échange symbolique au Guéra, principalement en période de soudure. L'échange symbolique couvre les domaines du langage, de l'échange matrimonial, de l'échange marchand (échange-don), mais également de l'échange traditionnel – réciproque – autour de l'activité des banques de céréales. Au cœur de

l'interprétation de données ethnographiques, l'appel à l'approche développementaliste, axée sur l'imbrication des logiques sociales, nous a été utile afin de toucher du doigt la médiation, les rapports et les échanges réciproques entre les agents de terrain, les animateurs des banques de céréales, les partenaires financiers, les membres des comités de gestion, les responsables de la Fédération, les membres du comité stratégique et les populations locales qui concourent à la réalisation du projet des banques de céréales dans la région du Guéra. A l'image de ce que pense Ridde (2012), il faut noter que les différents acteurs de développement sus-mentionnés interagissent les uns et les autres et nous permettent de saisir les pratiques de développement social et économique sur le terrain.

CHAPITRE III

LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : MANIFESTATIONS, CAUSES, ACCORDS FORMELS, STRATEGIES OPERATIONNELLES

Carte 3. Situation d'insécurité alimentaire au Sahel. Une enquête du Programme Alimentaire Mondial rendue publique en 2014



Zone de menace au Sahel (photo : radio canada)

Introduction

Depuis plus de cinquante ans, la problématique de la sécurité alimentaire en Afrique au sud du Sahara reste au centre des préoccupations de la communauté internationale en général et celle de l'Afrique en particulier. Le but ultime visé par les Etats et organismes réglementaires et scientifiques étant celui d'assurer à tous et en tout temps une nourriture suffisante, en qualité et en quantité (FAO 1983 ; Minvielle et Lailier 2005), et une réelle vigilance sur les populations à risque, particulièrement dans les pays en développement. Autant dire avec Assia Bensalah-Alaoui que la sécurité alimentaire a modifié la manière dont la société internationale prend en charge le problème de la faim (1989). L'accès aux aliments indispensables devient un enjeu social, car une alimentation saine entre dans le cadre d'une politique nutritionnelle globale susceptible, à moyen comme à long terme, de participer à la maîtrise des dépenses de santé des individus.

Parmi les experts et chercheurs expérimentés, nombreux sont ceux qui épousent l'idée selon laquelle, la nature et les multiples causes des crises alimentaires que traversent les pays du Sahel⁶⁵ peuvent être appréhendées à la fois du point de vue politique, économique, social et écologique. De la sécheresse aiguë qui a frappé le Sahel au cours de la décennie 1960 à la crise alimentaire et nutritionnelle de 2012, en passant par les événements graves du début des années 1970-80, et de la dégradation brutale des indicateurs socio-économiques des années 1990, un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne a été confronté (restent confrontés) à des évolutions économiques et sociales très défavorables. Sur le plan interne, la dégradation du revenu par habitant, des conditions de fonctionnement des services de santé et d'éducation,

⁶⁵ L'époque moderne qui couvre la fin du 19^{ème} siècle et plus de la moitié du 20^{ème} siècle nous est bien connue grâce à la mémoire des sahéliens et aux témoignages des voyageurs, chercheurs, administrateurs, etc. Le Sahel nous renvoie à des pays d'Afrique qui bordent la région du Sahara au sud, pays qui ne sont pas désertiques mais où les pluies sont peu abondantes, irrégulières, réparties sur une unique saison humide à laquelle fait suite une saison sèche qui dure de longs mois pendant lesquels il ne tombe pratiquement pas une goutte d'eau (Giri 1983). Parmi les pays touchés par la crise alimentaire au Sahel et atteints par la sécheresse, nous retiendrons dans le cadre de cette analyse, le Mali, le Tchad, le Niger, le Burkina-Faso, la Mauritanie, le Sénégal et la Gambie. Bien que ces États soient confrontés à des problèmes communs, il convient de préciser qu'ils ne sont pas tous dans la même situation. Les ressources des uns et des autres sont différentes. La vulnérabilité liée aux contraintes dites naturelles (aléas climatiques, avancée du désert, dégradation des sols, déforestation accélérée, invasions des criquets et oiseaux granivores) et aux contraintes techniques et socio-économiques (faible niveau d'équipement des producteurs, faible vulgarisation agricole, techniques culturelles traditionnelles...) est une cause susceptible d'expliquer la situation d'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.

le développement continu de la pauvreté, l'aggravation des conditions d'existence de la majorité des individus ont été les conséquences de la conjugaison de l'ensemble des différents facteurs auxquels il faut ajouter les sécheresses, les guerres et conflits internes à l'origine de nombre de désastres économiques, sociaux et humains. Sur le plan international, on le sait fortement que la baisse des prix des produits d'exportation, le poids de la dette extérieure et la réduction des flux financiers n'ont pas été à mesure de pouvoir mobiliser des ressources pour promouvoir la croissance et satisfaire les besoins fondamentaux. Ce qui explique la prise de conscience politique (par des autorités africaines, des responsables de nombreuses institutions internationales et des instruments juridiques, nationaux et internationaux) qui a permis de s'attaquer à l'insécurité alimentaire de manière draconienne. Dès lors, la sécurité alimentaire occupe, à l'heure actuelle, une place de choix dans le droit et les programmes spécifiques de développement. Objet d'un nombre croissant d'accords formels, au niveau international et national, elle apparaît plus que jamais comme l'un des principaux objectifs à atteindre pour les gouvernements africains et agents (acteurs) de développement social et économique ; une réponse cohérente au problème de famine récurrente auquel la population sahélienne est confrontée dans le temps.

Bien qu'ils s'en défendent, un grand nombre de gouvernements africains n'ont toujours pas réussi à faire de la lutte contre l'insécurité alimentaire l'un des thèmes principaux de leur politique, comme l'atteste le faible niveau des allocations budgétaires et des autres ressources destinées à aider les personnes les plus touchées par la crise alimentaire. Ainsi, la disponibilité et l'accessibilité des populations aux services sociaux de base n'ont pas constitué ou encore constituent très rarement une priorité de développement. Même lorsque les gouvernements africains ont défini les grandes orientations politiques en matière de lutte contre la famine et la malnutrition dans leurs pays respectifs, les difficultés voire l'absence de progrès persistent. En effet, cette situation trouve son origine dans la définition imprécise des politiques et dans l'attention insuffisante ou très peu réaliste portée à l'exécution et au suivi des politiques déjà énoncées dans les différents plans nationaux et les stratégies sectorielles. Ces contraintes sont parfois aggravées par les contradictions ou la dispersion de l'appui des bailleurs de fonds dans les domaines d'action retenus. La quasi-totalité des ressources et des décisions sont souvent

concentrées dans les structures centrales de l'Etat⁶⁶ et non au niveau des pouvoirs locaux ou de la collectivité locale, où les populations pauvres entrent en contact direct avec les services disponibles.

Les idées présentées dans ce chapitre font écho de la réflexion sur une problématique aussi complexe qu'elle puisse l'être: la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Elles doivent être considérées comme un point de départ et une base conceptuelle, à travers la clarification de certains termes clés (sahel, famine, sécurité alimentaire, malnutrition) qui vont servir de fil conducteur dans ce cadre conceptuel. C'est sur cette plate-forme qu'il nous reste à présent à repérer les actions concrètes mises en place par les institutions internationales et la sphère politique africaine, et les accords formels qui relèvent du domaine de la sécurité alimentaire en Afrique. Ce chapitre est structuré sur quatre points à savoir, le cadre normatif de la sécurité alimentaire, les crises alimentaires et l'histoire des famines dans la région subsaharienne, les mécanismes de régulation, les pratiques et l'impact des actions engagées à ce jour par les gouvernements et leurs partenaires extérieurs ainsi que les stratégies en cours sur le continent africain.

I- La sécurité alimentaire en Afrique : un droit et non un luxe réservé aux populations exposées à la situation de famine

Par son ampleur et sa progression proportionnelle d'une part et par la menace sérieuse qu'elle fait peser sur la stabilité sociopolitique et économique d'autre part, la lutte contre l'insécurité alimentaire constitue pour le continent africain l'un des tout premiers défis du siècle en cours. Dans sa conception plus élargie, acceptée par les Etats aujourd'hui, la sécurité alimentaire a pour finalité d'assurer à tous les êtres humains et en tout temps l'accès matériel, économique, aux aliments de base indispensables (FAO 1983, 1985). Autant dire que le concept de sécurité alimentaire a modifié de manière radicale et significative les conditions humaines. La société internationale prend en charge le problème de la famine récurrente auquel les populations sont exposées à travers le monde.

⁶⁶ Cela n'est pas le propre de tous les pays de l'Afrique subsaharienne. Néanmoins, certains pays étaient (sont) concernés par la centralisation des ressources, dont les pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire : Tchad, Niger, Burkina Faso, Mauritanie, Soudan du sud, etc.

I.1- Le cadre normatif et la politique internationale de la sécurité alimentaire

Le « droit à la nourriture », en tant que droit de l'homme, ne s'est imposé que de manière progressive dans le droit positif. Pour Bensalah-Alaoui, il appartient à la deuxième génération des droits de l'homme : les droits économiques, sociaux et culturels (1989). C'est dire que son apparition est plus ou moins récente, datant presque de la moitié du siècle passé. La sécurité alimentaire est inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, dans son article 25 alinéa 1 : « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation »⁶⁷. Il est question [ici] d'une première consécration universelle du droit à l'alimentation. A la suite de cette énonciation, l'article 11 du Pacte international de 1966 relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, entré en vigueur en 1976, indique que les Etats parties présents au Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture suffisante (Desrutins 2007 ; Brodeur 2010). Par ailleurs, le paragraphe 2 du même article engage les Etats parties à reconnaître le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la famine⁶⁸. La réalisation du droit à l'alimentation passe par l'amélioration des conditions de vie afin que celles-ci permettent d'avoir un accès à la nourriture.

L'observation générale sur le droit à une nourriture saine et suffisante du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (1999) donne une interprétation de l'article 11 du Pacte et les moyens de sa réalisation. Dans le cadre de la réalisation progressive de ce droit en tant que droits économiques, sociaux et culturels, le Comité accorde aux Etats de mettre en œuvre le droit en fonction des moyens disponibles. Mais, dans les situations d'urgence et/ou à caractère humanitaire, les mesures immédiates et urgentes doivent être prises afin d'assurer le droit

⁶⁷ La sécurité alimentaire est consacrée dans le droit de deux manières : à travers le droit à l'alimentation et de manière plus abstraite en tant que norme juridiquement protégée. Plusieurs traités reconnaissent le droit à l'alimentation, et par le fait même consacrent le droit de toute personne d'avoir un accès physique et économique ainsi que la disponibilité des denrées alimentaires.

⁶⁸ Depuis longtemps, la situation de famine récurrente à laquelle les populations sont confrontées a souvent été considérée comme le propre des pays en voie de développement et nombreux sont ceux qui refusent de toujours reconnaître que c'est devenu aussi un véritable problème social dans plusieurs pays développés, bien que sous une autre forme, ne laissant de nos jours personne indifférent. Bien que la situation puisse varier selon les pays, il est reconnu que l'insécurité alimentaire est un phénomène multidimensionnel sur lequel influe un large éventail de facteurs tels : le manque d'accès des pauvres d'une part, aux activités rémunératrices et de production agricole et d'autre part, aux services sociaux, la protection de l'environnement, etc.

fondamental d'être à l'abri de la faim et de la malnutrition. Les situations d'urgence font souvent suite à des périodes de catastrophes naturelles telles que : la sécheresse, la famine, les inondations, les épidémies, etc. Selon le Comité, la mise en œuvre du droit à une nourriture suffisante exige aux Etats d'adopter une stratégie nationale qui vise à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, compte tenu des principes en matière de droits de l'homme qui définissent les différents objectifs, et à formuler des politiques et des critères correspondants (CDESC 1999 ; Dabagai 2008).

Entrée en vigueur quelques jours après la Charte des Nations Unies (1945), la Constitution de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) insiste dans son préambule sur le fait que les Etats membres doivent élever le niveau de nutrition et les conditions de vie des populations, améliorer le rendement de la production et l'efficacité de la répartition de tous les produits alimentaires, améliorer les conditions de vie des populations rurales, et ainsi contribuer à l'expansion de l'économie mondiale et libérer toute l'humanité entière de la faim. Les engagements politiques contractés par les Etats dans la lutte contre la famine à travers le monde se retrouvent aussi formulés dans les statuts du Fonds international de développement agricole (FIDA), adoptés en juin 1976 et dans les textes du Programme alimentaire mondiale (PAM). Eu égard aux conséquences que suscite l'insécurité alimentaire, les missions à long terme des organisations internationales sont celles ayant trait à l'utilisation des produits alimentaires dans un processus global de développement socio-économique. Les missions à court terme sont liées ainsi au contexte d'urgence. A l'issue de chaque Sommet de ces institutions internationales, une série de directives volontaires est prise afin de concrétiser progressivement le droit à une alimentation suffisante dans le cadre de la sécurité alimentaire dans le monde.

I.2- Les politiques publiques visant à garantir la sécurité alimentaire en Afrique

La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (1990) affirme en son article 20, le devoir des Etats membres d'assurer la fourniture d'une alimentation adéquate, d'eau potable [...] et d'adopter des programmes de nutrition en faveur de l'enfant. Le protocole 2 de la Charte relatif aux droits de la femme (2001) quant à lui garantit un droit à la sécurité alimentaire dans son article 5. Il est important de préciser que le système africain des droits de

l'homme et le système universel portent un intérêt particulier sur les catégories spécifiques que sont les femmes et les enfants⁶⁹. Et ce, d'autant plus que les premières victimes de la famine sont les femmes et les enfants. Une reconnaissance de leur droit à l'alimentation ne suffit pas sans l'accès aux ressources et aux cercles de décisions.

Dans le contexte africain, les femmes et les enfants n'ont pas accès aux ressources suffisantes et leurs conditions de vie sont précaires. Même si la consécration du droit à l'alimentation est louable, elle nécessite une attention particulière, notamment en termes des mesures politiques à prendre en vue d'un impact positif sur le terrain. Les mesures à prendre peuvent être liées à la promotion du travail de la femme afin qu'au travers de la rémunération, elle puisse disposer de moyens économiques lui permettant de se procurer des denrées alimentaires nécessaires. Dans cette perspective, la sécurité alimentaire fait partie des solidarités planétaires en ce sens qu'elle envisage un intérêt commun de toute l'humanité (Attar 1994).

Aujourd'hui, tous les acteurs sont interpellés par l'évolution atypique du continent africain. Comment faire pour inventer le scénario tendanciel de stagnation, voire de régression et, au finish, amorcer un meilleur processus de développement durable qui satisfasse les besoins des populations au 21^{ème} siècle ? Voilà une question qui, formulée à notre manière, avait permis à un certain nombre de dirigeants et politiques africains (en particulier les présidents Abdoulaye Wade et Thabo Mbeki) de relever le défi à travers des initiatives économiques et politiques : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et Union Africaine (UA). Le développement du continent semble enfin s'inscrire dans les agendas de la communauté internationale. Parmi les programmes issus de ce partenariat⁷⁰, on note : le Programme détaillé

⁶⁹ Le droit à l'alimentation des femmes et des enfants est consacré de manière spécifique relativement à leur physiologie, leurs conditions sociales, etc. Le droit de la femme à l'alimentation est protégé dans la convention internationale pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes. Elle indique que dans les situations de pauvreté, les femmes aient un minimum d'accès à l'alimentation (cf. la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, en 1979). Les droits de l'enfant sont particulièrement codifiés et font l'objet au niveau universel de la Convention relative aux droits de l'enfant qui consacre le droit à l'alimentation. La convention engage les États membres, dans l'article numéro 24, à prendre des mesures appropriées pour lutter contre la maladie et la malnutrition grâce à l'utilisation de techniques disponibles et à la formulation d'aliments nutritifs (cf. les Conventions relatives aux droits de l'enfant, en 1989).

⁷⁰ La plateforme de partenariat est un processus qui a permis au PDDAA de contribuer à une participation plus active de tous les acteurs de la planification sectorielle, d'augmenter la priorité accordée à l'agriculture et de définir des politiques agricoles incitatives, plus détaillées et orientées sur les résultats palpables. La majorité des Communautés Economiques Régionales (CER) ont avancé dans l'établissement de pactes régionaux du PDDAA et celui de la CEDEAO est déjà mise en œuvre.

pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) dont le but vise à réduire la faim, la malnutrition et la pauvreté par l'intermédiaire de l'agriculture. Un espace qui permet à chaque pays membre d'exposer son plan agricole et ses expériences. La mobilisation de ressources étant l'autre enjeu majeur sans lequel un développement agricole ne peut être une réalité⁷¹.

Dans le cadre de l'exécution du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique, plusieurs dirigeants africains souhaitaient voir – à l'horizon 2015 – se déployer : des marchés agricoles dynamiques entre les pays et régions africaines ; des agriculteurs engagés dans l'économie de marché et le continent africain s'était donné comme objectif de devenir un exportateur des produits agricoles⁷² ; une répartition équitable de la richesse au profit surtout des populations paysannes ; l'Afrique comme partenaire stratégique en science et technologie agricoles ; une production agricole sans danger pour l'environnement et une culture de gestion durable des ressources naturelles en Afrique.

En 2003, lors de la conférence tenue au Mozambique, les Chefs d'Etats et des gouvernements africains promettent d'allouer 10% (et plus) du budget national (à chaque année budgétaire) afin d'accroître la politique alimentaire et d'assurer la sécurité alimentaire dans les différents pays. Quatorze ans après la déclaration de Maputo, bon nombre de pays africains peinent à respecter leurs engagements afin d'atteindre les résultats préconisés. Environ seize sur vingt-neuf (29) pays ayant signé leur pacte de partenariat (en 2012) n'ont pu atteindre le seuil d'allocation à la promotion agricole en Afrique. Autant dire que beaucoup reste à faire sur la stratégie à adopter pour une mise en œuvre efficiente de ce programme conçu par les africains pour la promotion agricole et la lutte contre la famine et l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.

⁷¹ Conformément à l'obligation de donner effet au droit à une nourriture saine et suffisante, un nombre important d'organisations nationales et internationales présentes sur le terrain, travaillent en commun accord avec les populations et fournissent des renseignements complémentaires en vue de préciser celles obtenues par les Etats dans leur rapport.

⁷² Il est indispensable de rappeler que les objectifs du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique ont été revus par certaines institutions internationales au travers de rencontres des chefs d'États et des gouvernements. L'exemple qui nous revient présentement à l'esprit est celui des décisions prises par certaines structures des Nations unies (FIDA, PNUD, FAO) en lien avec la lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, à travers l'actualisation du document du Programme détaillé de développement de l'agriculture de l'Afrique.

Encadré 3. La signification du terme de la malnutrition

Disons que la malnutrition joue un rôle déterminant dans la moitié au moins des décès d'enfants en particulier et des personnes âgées dans le monde de façon générale et en Afrique subsaharienne, ce qui est plus que n'importe quelle maladie contagieuse (VIH/sida, infections pulmonaires, paludisme, maladies diarrhéiques et maladies infantiles) et pourtant elle n'est pas une infection. Longtemps tenue pour une conséquence de la pauvreté, elle est de plus en plus considérée comme une de ses causes. Il s'agit là d'une crise qui, à l'échelle planétaire, ne laisse personne indifférent y compris les institutions internationales.

La « malnutrition »⁷³ est définie comme « la condition pathologique provoquée par la carence en l'un ou plusieurs des nutriments essentiels que le corps ne peut pas produire et qui sont nécessaires à la survie de l'individu, à sa croissance et à sa reproduction, ainsi qu'à sa capacité de travailler, apprendre, occuper une fonction sociale » (Berg 1987). C'est une situation dans laquelle les besoins nutritionnels d'un groupe ou d'un individu ne sont pas correctement satisfaits par des apports adéquats en nutriments indispensables.

La distinction entre les deux notions de malnutrition et de famine tient donc à la différence entre l'absence de quelques-uns des 40 éléments nutritifs (nutriments) nécessaires à la sauvegarde de la santé et l'impossibilité totale d'accéder à la nourriture. La famine (déjà définie plus haut) se caractérise par une longue période d'inanition généralisée par opposition à la malnutrition dite chronique. Finalement, la famine est un cas extrême de malnutrition temporaire. Si l'absence de disponibilités alimentaires est un facteur décisif dans le déroulement des événements menant à la famine, ce n'est une condition ni nécessaire ni suffisante pour conduire à son apparition (Jan Kat et Aliou Drop 1985).

⁷³ Parmi tant d'autres formes de malnutritions, nous pouvons retenir ici : la malnutrition chronique qui se caractérise par la permanence d'un régime alimentaire déficient en certains nutriments (dont les protéines et les vitamines le plus souvent citées) nécessaires à une activité physique normale. On parle aussi de situation d'insécurité alimentaire chronique pour décrire les groupes (des populations) souffrant en permanence d'un régime alimentaire déficient ; la malnutrition saisonnière, se caractérisant par une déficience temporaire. A ce niveau, on peut parler d'une insécurité alimentaire temporaire pour décrire l'impossibilité temporaire de certains groupes à accéder à des régimes alimentaires adéquats. Le phénomène de soudure est un exemple capital capable de nous permettre d'illustrer ce type de malnutrition. Les populations qui subissent une situation temporaire d'accès aux denrées peuvent également être confrontées à une famine ; la malnutrition quotidienne et fluctuante, caractérisant certains groupes des populations urbaines dans nombre de pays en développement. Ces groupes souffrent principalement de fluctuations de leurs revenus. Le faible niveau de salaire ou l'instabilité de l'emploi constituent les facteurs à l'origine de la malnutrition. En Afrique subsaharienne, la croissance de l'urbanisation et l'insuffisance des niveaux d'emploi peuvent conduire (en zones urbaine et rurale) à l'apparition à côté de cette malnutrition fluctuante et quotidienne d'une véritable malnutrition chronique.

II- L'aperçu historique sur les crises alimentaires dans la zone sahélienne

Malgré les percées de la sélection variétale dans les grands centres internationaux et nationaux de recherche agronomique, l'insécurité alimentaire sévit dans plusieurs régions du monde, alors que l'on nous a souvent dit et répété depuis une génération que notre planète pouvait nourrir dix milliards d'hommes (Klatzmann 1988, 1991). A la différence des autres régions du monde, l'Afrique subsaharienne, malheureusement, est la région la plus en difficulté sur le plan alimentaire. Cette situation de crise alimentaire a des répercussions sur l'état sanitaire des populations, notamment les groupes les plus faibles, à savoir : les femmes, les enfants, les personnes âgées (de soixante ans et plus), les handicapés sans soutien matériel et financier, les malades, les orphelins, etc.

Dans une analyse sur la situation du Sahel, un certain nombre d'auteurs observent qu'au début du XXI^{ème} siècle, les sahéliens sont plus de 50 millions et leur nombre continue à augmenter à une vitesse supérieure. A cause de l'inertie qui caractérise les phénomènes démographiques, il en sera ainsi même si des politiques de contrôle des naissances sont appliquées au cours des prochaines années (mais de telles politiques ne sont encore nulle part amorcées de façon effective dans le Sahel). Si rien ne change, le Sahel devra dans 20 ans importer plus de la moitié des céréales qu'il mange à une année où les pluies seront normales et sans doute moins que la moitié en cas d'année sèche. Et comme il n'aura pas les devises suffisantes pour payer ses importations, il sera amené à demander de plus en plus d'aide alimentaire (Giri 1986). La ration alimentaire moyenne, déjà bien maigre, aura diminué de plus belle et les situations tragiques se seront multipliées pendant des années sèches dans le Sahel. L'élevage, bloqué, fournira de moins en moins de protéines à des populations qui en manquent de manière ahurissante. Et comme la dégradation des terres se sera étendue à une partie de pays sahéliens, le désert aura continué à avancer ; une partie importante de la forêt aura disparu et trouver le bois pour cuire la nourriture au quotidien sera un problème dans les départements de plus en plus étendus du pays (Gruénais 1985, Bonnet 1996).

Si rien ne change, constatent Giri, De Garine et al., cela signifie donc que les administrations pléthoriques des pays de l'Afrique situés au sud du Sahara auront de plus en plus de mal à fonctionner, que non seulement l'investissement dépendra notamment du bon vouloir des aides extérieures mais que le fonctionnement même de la machine des États dépendra de subventions étrangères. Etant donné que la communauté internationale risque de se lasser et de ne plus payer, les chômeurs se multiplieront dans la zone urbaine y compris parmi les intellectuels formés à grands frais qui, malheureusement, ne trouveront plus du travail dans la fonction publique. En conséquence, les dettes des pays prendront des proportions telles que tout espoir de les voir remboursées sera vain. Enfin, si rien ne change, l'insécurité alimentaire dont les manifestations sont essentiellement dramatiques (famines, disettes et malnutritions)⁷⁴ continuera à faire du chemin (Albouy et al. 1975, Pagézy 1990 ; Giri 1986 ; De Garine 1984 ; Desclaux 1992).

II.1- La sécheresse comme donnée du climat sahélien (1960-1979)

Le début des années 1960 marque le passage entre l'époque coloniale et le moment de l'indépendance des États sahéliens. Tous les pays du Sahel, à l'exception du Sénégal et de la Gambie, sont pratiquement autosuffisants. Ils n'importent de l'extérieur de la zone sahélienne que quelques centaines ou tout au plus quelques milliers de tonnes de céréales, notamment du riz qu'ils ne produisent pas suffisamment chez eux et du blé qu'ils ne produisent pas du tout (Giri 1983). Parlant du riz, il est intéressant de préciser qu'il s'agit ici d'un aliment de base (à côté du mil, du sorgho, du sésame, du gombo, du maïs, etc.) consommé par une frange de la population sahélienne. Jusqu'à la période 1960-1965 reconnue comme belle époque, ce qui ne veut pas signifier que tous les pays produisaient suffisamment des céréales pour se nourrir décentement, les populations étaient à l'abri de l'insécurité alimentaire.

⁷⁴ En parlant des crises alimentaires en Afrique subsaharienne en général et au Tchad en particulier, l'accent est davantage mis ici sur l'accès restreint, inadéquat ou incertain aux denrées alimentaires en raison de contraintes environnementales, politiques, sociales et économiques. C'est dire que les ressources financières ne représentent qu'un facteur influant sur les habitudes alimentaires des populations. Celles-ci constituent le principal obstacle à l'accès aux denrées alimentaires chez les différents groupes économiquement défavorisés dans les pays à risque de l'Afrique subsaharienne, à savoir : le Niger, le Tchad, le Mali, le Sénégal, le Burkina Faso, la Mauritanie et la Gambie. Depuis le mois de février 2017, la crise alimentaire touche également le Soudan du sud, la Somalie et le Nigeria et le Yémen. Les pays identifiés par les Nations unies ont un point en commun : des conflits armés se sont déroulés (se déroulent) à un moment de leur histoire. Ce sont bien les hommes, et non seulement les seuls aléas climatiques, qui provoquent – parfois – la famine et l'insécurité alimentaire.

La situation commence à changer avec le développement de la culture de l'arachide au Sénégal et en Gambie. Dans le cas du Sénégal, souvent pointé comme l'un des premiers pays en développement à avoir adopté, avec son « *Plan d'Investissement Alimentaire* » (1977-1985), une stratégie alimentaire nationale et à avoir défini une véritable politique alimentaire, le secteur agricole se trouve largement marqué par le poids de la culture de l'arachide dont la production représente à elle seule 978 000 tonnes contre 943 000 pour l'ensemble des productions vivrières⁷⁵ (Minvielle et al. 2005). Certes, l'exportation de la culture arachidière commence au XIX^{ème} siècle, avant la période coloniale, les paysans qui se livraient à cette culture devraient, au fil des ans, abandonner la culture des céréales traditionnelles (la culture du mil) ; ils ne les cultivaient plus que pour leurs propres besoins alimentaires. La croissance de paysans arachidiers qui ne livraient plus sur les marchés urbains faisait que, pour subvenir aux besoins alimentaires de plus de dix (10) millions de sahéliens, il fallait trouver ailleurs des sources d'approvisionnements en céréales. A titre d'illustration, le Sénégal importait du riz d'Indochine et la Gambie du riz de la Sierra Leone pour nourrir leur population (Giri 1983, 1986 ; FAO 1983, 1985).

La situation du début des années 1960 persistera sans changements majeurs jusqu'à la venue des premières années sèches. En 1966, le Niger, le Mali, la Mauritanie, une bonne partie du Sénégal connaissent une sécheresse relative, et la dégradation des conditions climatiques est générale dans les sept pays du Sahel, notamment vers 1968, année où les pluies sont moins abondantes que de coutume et entraînent des récoltes de céréales relativement satisfaisantes. Dans l'ensemble des pays sahéliens, il entre 300 000 et 35 0000 tonnes de céréales (riz, maïs, etc.) dans les années qui précèdent immédiatement la sécheresse. Mais, la situation devient catastrophique entre 1972 et 1973 du fait de l'absence quasi-totale des pluies. C'est donc aux effets néfastes, cumulatifs de plusieurs années de sécheresse qu'il faut faire face, puisque ce n'est que très tardivement que les gouvernements africains et les organismes internationales vont publiquement reconnaître l'ampleur du phénomène : quand celui-ci, témoignent Albouy et al., a cessé d'être un problème local pour prendre le statut de problème national ; quand il ne s'agit plus seulement de la survie de paysans et cultivateurs sinistrés, mais d'économie

⁷⁵Le présent bilan avait été établi par les travailleurs du Ministère du Plan et de la Coopération du Sénégal (juillet 1965) à partir des données recueillies du « deuxième plan quadriennal de développement économique et social » entre 1965 et 1969.

nationale, de revenu [national] d'ordre social et politique (Albouy et al. 1975, Boureima 1993, Azoulay et Dillon 1993, Beudot 1987, Houerou 1973).

Du point de vue social, on peut faire recours, ici, à la crise alimentaire dont les témoignages et les études scientifiques concordent pour dire qu'elle a occasionné des dizaines de milliers de morts et drainé un nombre élevé d'agriculteurs et d'éleveurs hors de leurs zones d'habitation habituelles. Conséquence directe de ce point culminant, la production du Mali entre 1972 et 1973 n'atteint, par exemple, qu'un cinquième de la production normale. Si les apports en devises des États sahéliens s'en trouvent aussitôt diminués – les exportations du Tchad passent de 1 305 tonnes, soit 108 millions de Fcfa en 1968, à seulement 245 tonnes (pour une valeur de 28 millions de Fcfa) en 1970 –, on est confronté à plus d'une simple diminution des quantités exportées (Albouy et al. 1975) ; la part de la production consommée localement y est également amputée. À côté s'ajoute la réduction des cultures vivrières de décrue et des rizicoles pratiquées le long des fleuves.

La baisse des pluies signifie la destruction d'une grande partie des pâturages naturels, la moitié du Burkina-Faso par exemple. L'estimation des pertes subies par chacun des pays cités ci-haut est difficile du fait de la dispersion et de l'exode général des troupeaux à travers les frontières des États. Mais, selon les chiffres de la FAO, les pertes de bétail pour l'année 1972-1973 représentent globalement 25% des troupeaux, dont plus de 3,5 millions de bovins sur les 22 millions des pays du Sahel (1983). Le manque de lait depuis plusieurs années est responsable notamment de très forts déplacements des populations qui, très affaiblies, sont extrêmement vulnérables aux maladies⁷⁶. Face à cette situation qualifiée de dramatique, l'aide alimentaire voit le jour au Sahel. Débutée en 1970, elle dépasse 400 000 tonnes en 1973⁷⁷ et

⁷⁶L'année de la politique africaine de 1973 avait dans son bilan tiré sur « la fin du nomadisme au Niger ». Pour les éleveurs, la sécheresse signifiait leur destruction en tant que communauté et l'annihilation d'une grande partie de leurs moyens de production et de subsistance alimentaire.

⁷⁷L'aide alimentaire en Afrique trouve sa source dans un contexte de la campagne contre la faim. Dans le cadre de ses mandats, l'Assemblée Générale des Nations Unies invite la FAO ou le PAM à établir des mécanismes pour utiliser les excédents pour le bénéfice des populations à déficit alimentaire. Le rapport du directeur général de la FAO, il y a de cela quelques années, autour des produits alimentaires au service du développement a été à l'origine d'une intervention spectaculaire du volume d'aide dans la région du Sahel. L'aide alimentaire limitée sur les denrées alimentaires qualifiées de disponibles a été, au cours de la période postcoloniale, une stratégie de lutte contre la famine en Afrique subsaharienne. Aujourd'hui, plusieurs mesures sont prises sous l'influence de la conjoncture politique ou économique et déterminées par la logique de défenses des intérêts des classes sociales défavorisées, notamment en milieu rural.

atteint près de 800 000 tonnes en 1974. Malgré cet apport extérieur massif, le quart de la consommation en céréales, les diverses populations sont en moyenne mal nourries, la sous-alimentation s'étend et atteint dans nombre de régions de l'Afrique subsaharienne des proportions assez critiques.

En 1975, le Sahel a bien du mal à retrouver le niveau de la ration alimentaire du début des années 1960. Sur une période de vingt ans, on peut dire que l'alimentation des Sahéliens ne s'était pas améliorée et les populations ne mangeaient pas à leur faim. L'une des enquêtes réalisées par l'Institution des Nations Unies pour l'Alimentation en 1979 témoigne qu'en 1961 et 1963, les Sahéliens consommaient 2 067 calories contre 1 856 calories entre 1972 et 1974 et 2 047 calories de 1975 à 1977. Il n'est pas exceptionnel de faire un constat selon lequel, au cours de la même période, les populations en milieu rural se contentaient d'un seul repas par jour. La notion de sécurité alimentaire s'enrichit au niveau théorique : le concept de « stratégie alimentaire » est défini au niveau international et l'accès à une alimentation saine est reconnu par les institutions internationales et les organisations de la société civile qui, depuis de longues années, interviennent dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.

Dire que la modification du climat est l'unique cause du désastre alimentaire au Sahel reste une conclusion un peu hâtive. Car, en se penchant sur l'histoire de la région, on voit bien qu'il y a eu dans le passé des périodes de sécheresse dont certaines furent sévères et prolongées. Notons que pendant la période coloniale, les années 1911-1914 furent particulièrement sèches et la famine fit certainement en 1914 beaucoup plus de victimes qu'elle n'en fit entre 1973 et 1975. Mais, comme on n'avait guère les moyens à l'époque d'envoyer une aide alimentaire massive aux populations menacées et comme les Européens étaient en guerre, la catastrophe au Sahel passa inaperçue. Véritable donnée du climat sahélien, la civilisation traditionnelle sahélienne avait si bien intégré la sécheresse qu'on peut dire qu'elle était une civilisation des greniers. Chaque famille ou chaque village avait ses greniers où l'on stockait les grains en prévision des années de disette et l'accès à ces réserves était régi par des règles strictes afin de ne pas les gaspiller prématurément, car les anciens savaient que la survie de la communauté toute entière dépendait de ces stocks de grains.

Encadré 4. Le Sahel : acception scientifique et complexité du peuplement

Le Sahel (concept arabe qui veut dire *rivage, désert*), apparaît habituellement dans la géographie de l'expansion arabe en Afrique saharienne pour désigner le bord de la mer (Toupet 1992). Un certain nombre de chroniqueurs arabes médiévaux l'utilisent pour décrire le rivage méridional de cet autre océan sableux qu'est le Sahara. Chevalier (A.) est celui qui, dès 1900, lui confère, pour la première fois, une acception scientifique et formule une division tangible en « zones » (sahélienne, soudanienne, guinéenne) qui devait exercer une influence durable et sert encore aujourd'hui, dans ses grandes lignes, de cadre à la phytogéographie de l'Afrique occidentale toute entière, région à partir de laquelle sa physiographie nous impose une structure zonale typique, docile reflet des faits climatiques (Monod 1957).

Il s'agit ici d'une zone de transition brutale entre le désert au nord et la forêt humide au sud. La ligne correspondant à 500 mm de précipitations annuelles apparaît comme une frontière naturelle de cette région de l'Afrique. Les pluies inférieures à 5 mm représentent 58% du total et s'avèrent insuffisantes pour provoquer un ruissellement et mouiller le sol en permettant aux graines de germer. Les pluies moyennes et fortes sont essentielles : elles alimentent les cours d'eau et font revivre la couverture végétale. Mais, beaucoup d'entre elles, d'origine orageuse, sont largement violentes et provoquent souvent une importante érosion. Elles peuvent être séparées par de longs intervalles de sécheresse qui atteignent quelquefois plusieurs semaines, voire des mois. Cela nous permet de conclure avec l'idée selon laquelle : les ressources en eau sont limitées par la faiblesse de la pluviométrie et l'intensité de l'évaporation. Ce qui n'est pas évaporé s'infiltre pour alimenter les nappes souterraines pour donner naissance à de nombreux cours d'eau temporaires endoréiques (les oueds) et contribue au maintien des fleuves allogènes (le Chari, le Niger, etc.).

Les modifications de l'espace sahélien au cours des temps et la diversité des paysages qui le composent permettent ainsi de saisir la complexité du peuplement. La partie septentrionale du Sahel regroupe le peuple arabe (Mauritanie et Soudan) et les Touareg (Mali et Niger). Ils sont héritiers d'un mode de vie nomade. La population du sud appartient au groupe nigéro-congolais (Sénégal, Mali et Niger) ou nilo-saharien (Tchad et sud-Soudan). Ils sont sédentarisés depuis longtemps (à l'exception des Peuls). Devenus indépendants, les nouveaux États sahéliens ne se sont pas effondrés. Sédentaires, nomades, ruraux et citadins sont tous unis pour faire face à la sécheresse et lutter contre le problème de famine et d'insécurité alimentaire (Giri 1983). Cela nous permet d'avancer dans la compréhension des problèmes du Sahel, en associant les chercheurs, les experts du domaine aux différentes réflexions communes.

Par ailleurs, si la sécheresse explique certaines difficultés actuelles du Sahel, notamment le gros déficit en céréales constaté il y a quelques décennies, elle est loin d'expliquer à elle seule la situation critique que connaît le Sahel. Elle explique les fluctuations dans la production céréalière, mais n'explique pas le déficit structurel qui augmente depuis plus de 30 ans, qu'il y ait sécheresse ou non, et qui provoque une dépendance en nourriture à l'égard de l'étranger. Elle n'explique pas le plafonnement ni le recul des cultures : la sécheresse n'a pas beaucoup affecté la production des céréales. Elle n'explique pas non plus le blocage de l'élevage : elle est tout au plus, à la grande surprise de beaucoup de gens, l'instrument brutal qui ramène le troupeau aux limites permises par les pâturages disponibles. Elle ne joue qu'un rôle accessoire dans la déforestation (Kako 2000).

II.2- L'ampleur des crises de subsistance africaine (1980-2000)

Entre 1983 et 1988, les médias audio-visuels (la chaîne de télévision BBC, par exemple) ont montré des images de personnes squelettiques et mourantes, de paysages désertiques peuplés de carcasses d'animaux et de plantes desséchées. Si l'Éthiopie et la Somalie ont été les lieux par excellence choisis par les télévisions de par le monde, c'est en réalité tout le Sahel qui fut touché par ce « mal » qualifié d'apocalyptique, et même plus car vingt-quatre pays environ furent frappés par la crise alimentaire en Afrique au sud du Sahara avec un chiffre avoisinant trente millions de personnes (Harrison 1991). L'une des initiatives qui reste gravée dans la mémoire des gens est, entre autres, la mobilisation des artistes de renommée, tels que : Stevy Wonder, George Michael, Phil Collins, David Bowie ou encore Charles Aznavour à travers les chansons : *Do They Know It's Christmas* (1984) ; *We Are The World* (1985) ; *Sa Raison d'Être* (1998) ; etc. Parmi tant d'autres objectifs, il est intéressant de préciser ici que l'un des objectifs visés par ces initiatives était celui de collecter des fonds pour aider les populations frappées par l'insécurité alimentaire.

Dans ce grave problème de famine qui interpelle la conscience humaine, le fait majeur est que, des quatre grands continents, c'est surtout l'Afrique qui en souffre le plus. Au début de l'année 1985, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), par la voix de son directeur général, estime que 10 millions d'Africains, le nombre de personnes qui auraient connu d'importants mouvements, que ce soit à l'intérieur de leurs frontières ou

d'un pays à l'autre (par exemple de l'Éthiopie et/ou du Tchad vers le Soudan, du Niger vers le Nigeria, etc.), étaient sérieusement touchées par la famine au Sahel (Berger-Levrault 1985). Cette situation d'insécurité alimentaire permanente perdurera année après année et suscitera la révolte du monde paysan et, de surcroît, des émeutes de la faim, comme celles qui vont se dérouler à Khartoum⁷⁸ en avril 1985. La souffrance est aussi celle de la faim ordinaire des sans-travail des villes, de la faim saisonnière des ruraux pendant la période de soudure, c'est-à-dire avant la récolte des céréales. Ce qui explique par la suite la précarité des conditions de vie dans certains endroits au Sahel.

En octobre 1991, le rapport semestriel du Fonds Monétaire International (FMI) sur les perspectives économiques mondiales, souligne Sidbe Semporé (1993), précise, à propos de l'Afrique, qu'environ 30 millions d'habitants de cette région, en majorité des enfants, risquent la famine et l'insécurité alimentaire. Au cours de l'année 1992, d'autres projections sont produites : 60 millions d'enfants victimes d'une grave malnutrition et plus de 85 millions de pauvres supplémentaires en 2000, pour une croissance de la population estimée à 165 millions d'habitants. En décembre 2008, le rapport final sur le Programme Économique Régional (PER) de la CEMAC (2009-2025) note que la situation alimentaire des pays de la CEMAC⁷⁹ demeure inquiétante. Le niveau de sous-alimentation se situe autour de 45% de la population totale de la sous-région, avec de fortes variations selon les pays. De plus, environ 10% de la population de la zone CEMAC souffre d'un déficit alimentaire qualifié d'extrême [$<$ à 300 kg de calories par personne et par jour (CEMAC 2008)]. Cette situation, parfois dramatique, ne peut laisser personne insensible.

⁷⁸Les mêmes « émeutes de la faim » se sont propagées comme une traînée de poudre en mars-avril 2008. Habituellement violentes, elles ont été faites à cause de la hausse des prix des produits de première nécessité qui se multipliaient dans nombre de pays africains, notamment au Sénégal, au Burkina-Faso, au Cameroun, au Niger, en Côte-d'Ivoire, etc. La distribution de nourriture gratuite ou subventionnée avait effectivement eu lieu, mais l'urgence est toujours présente dans certaines régions au Sahel. Pour de plus amples informations en lien avec la problématique traitée, nous prions le lecteur intéressé de consulter le site internet du journal Express : www.lexpress.fr/actualite/monde/les-emeutes-de-la-faim ou le numéro spécial « Emeutes de la faim » paru dans *Le Monde diplomatique* <https://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-04-14-Emeutes-de-la-faim> (du 14 avril 2008).

⁷⁹ En juin 1999 à Malabo, les Chefs des six États (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Tchad) de la sous-région lançaient officiellement et solennellement le démarrage des activités de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Celle-ci prend de ce fait même le relais de l'Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale (UDEAC), créée par le Traité de Brazzaville, le 8 décembre 1964.

Encadré 5. La famine et les formes de carences énergétiques

L'origine des famines est un processus complexe. Sen (A.) en arrive à questionner l'utilité d'une telle définition en affirmant : « alors qu'il existe une abondante littérature sur la manière de définir les famines, chacun peut aisément la diagnostiquer, comme un feu ou une inondation, même s'il n'est pas armé d'une définition précise » (1981). La faim, ajoute-t-il, est relative à des personnes qui n'ont vraiment pas assez à manger. Elle n'est pas relative au fait qu'il n'y ait pas suffisamment de nourriture pour tous. Si ce dernier constitue peut-être une des causes du premier, il n'en est cependant qu'une parmi plusieurs autres possibles (Sen 1981).

Les propos de Sen (A.) mettent en évidence l'absence de liaison obligatoire entre l'incapacité de certaines personnes à s'alimenter et la quantité disponible de vivres dans une économie. En effet, comme le souligne Devereux (1988), les famines des années 1970 ont entraîné sur le plan théorique des remises en cause par rapport aux explications fondées sur la thèse de l'insuffisance de l'offre de produits vivriers. Dans les villages censés être victimes de pénurie alimentaire, l'on vendait pourtant de la nourriture sur les marchés, alors que, dans le même temps, des habitants de ces villages étaient sans ressources et mouraient de faim.

La pluralité de définitions de la famine⁸⁰ permet de dégager un ensemble de six facteurs qui cernent le phénomène de famine et permettent de le distinguer des autres formes de carences énergétiques. Les six différents facteurs sont les suivants : l'absence de denrées alimentaires ou l'impossibilité d'y accéder, le grand nombre d'individus concernés, la menace sur l'existence des individus et la mort massive, la longue durée du phénomène, une zone géographique donnée, l'absence de toute organisation économique ou sociale permettant une assistance. Ainsi, la famine est définie comme une « forme de malnutrition générale, prolongée et persistante, qui dure plusieurs mois et affecte la majorité d'une population rurale sur une zone plus ou moins étendue et qui provoque une totale désorganisation politique, économique, sociale et la mort massive par inanition » (Wolde Mariame 1984).

⁸⁰ Dans notre propos, nous allons utiliser le terme famine comme phénomène endémique qui se produit de manière habituelle dans certaines familles au Guéra. Le manque d'aliments concerne en particulier l'absence de céréales (le mil, le sorgho, le sésame...) qui constitue la base alimentaire et qui est présent dans les cérémonies d'ordre social et religieux. Entre famine, malnutrition et pénurie alimentaire, il y a une différence du fait que les trois termes se réfèrent à l'absence des céréales dans les greniers familiaux ou encore communautaires. Nous n'hésiterons donc pas à utiliser l'un ou l'autre terme. Famine, pénurie, faim ou encore période de soudure recouvrent, selon les paysans interrogés, la même réalité. Comme nous le verrons plus loin, la famine au Guéra désigne l'absence du mil dans les greniers même si d'autres produits vivriers pourraient se substituer également au manque de céréales. Nous préférons l'emploi du mot famine pour la simple raison qu'il paraît mieux traduire la réalité observée sur le terrain.

L'Afrique subsaharienne compte, selon les dernières estimations du rapport mondial sur le développement humain du PNUD, environ 250 millions d'êtres humains qui survivent avec approximativement un (1) dollar américain par jour. Avec l'Asie du Sud, la région Afrique est l'une des deux plus pauvres du monde (1994). Environ 45% de la population connaissent des conditions de revenus inférieurs à la moyenne des seuils de pauvreté monétaires nationaux. Partant de ce constat, l'Afrique au sud du Sahara demeure par excellence un environnement à problèmes. En dépit des quelques progrès réalisés dans les divers domaines, la situation reste précaire. Les efforts de développement se heurtent, entre autres, aux catastrophes à facettes multiples (naturelles, ethniques, sociales, politiques, économiques...) qui frappent cette partie du continent et qui sont considérablement aggravées par un déficit en matière d'alimentation, de santé et d'hygiène d'une part, et d'autre part par un manque, entre autre, de maîtrise de la croissance démographique, une pauvreté qui a de la peine à se structurer de façon spéciale et des poches d'exclusion frappant des populations entières. Il est clair que les questions autour des crises de subsistance en Afrique occupent une place de choix dans les interventions des bénévoles, des associations caritatives et des représentants des organismes de développement présents dans la région du Guéra ou à des horizons plus larges sur le continent.

II.2.1- La croissance démographique et l'alimentation en Afrique Subsaharienne

Loin de vouloir remettre à la lumière du jour un vieux débat, plus ancien même que la science démographique, qui oppose avec la dernière énergie, depuis deux siècles, deux courants de pensée : le malthusianisme (l'expansion démographique comme facteur de ralentissement de la croissance économique) et l'anti-malthusianisme (l'accroissement démographique comme facteur d'accélération de la croissance économique), lequel est souvent associé à la théorie marxiste de la surpopulation relative, il nous parait intéressant de nous concentrer sur les deux grands problèmes que sont la croissance démographique⁸¹ et la consommation de céréales. Si en période de crise économique, la croissance de la population est perçue comme un potentiel de transformations qu'elle contient, elle est une source de pression difficilement surmontable pour les politiques de développement en Afrique subsaharienne.

⁸¹ La croissance démographique conduit et oblige à des profondes transformations des systèmes familiaux telles : segmentation des familles élargies, autonomie des individus vis-à-vis de leur communauté d'origine, naissance de nouvelles solidarités, migrations et émigrations des populations... qui sont autant d'éléments révélateurs et accélérateurs d'une insertion des individus dans un milieu social donné.

Tableau 1. Densité et population en Afrique subsaharienne entre 1950 et 2005⁸²

Pays	Population totale en 1950 (millions)	Population totale en 2000 (millions)	Population totale en 2005 (millions)	Densité au km ² en 2005	Population urbaine en 1950 (millions)	Population urbaine en 2000 (millions)	Population rurale en 1950 (millions)	Population rurale en 2000 (millions)
Afrique de l'ouest								
Bénin	2,0	7,2	8,5	75	0,1	3,1	1,9	4,2
Burkina Faso	4,0	11,9	13,9	51	0,2	2,0	3,8	9,9
Cap-Vert	0,1	0,5	0,5	126	0,0	0,2	0,1	0,2
Côte-d'Ivoire	2,5	17,0	18,6	58	0,3	7,4	2,2	9,6
Gambie	0,3	1,4	1,6	143	0,0	0,4	0,3	1,0
Ghana	5,2	20,1	22,5	94	0,8	8,8	4,4	11,3
Guinée	2,6	8,2	9,0	37	0,1	2,7	2,5	5,5
Guinée-Bissau	0,5	1,4	1,6	44	0,1	0,4	0,5	0,9
Libéria	0,8	3,1	3,4	31	0,1	1,4	0,7	1,7
Mali	3,3	10,0	11,6	9	0,3	3,0	3,0	7,0
Mauritanie	0,7	2,6	3,0	3	0,0	1,5	0,7	1,1
Niger	2,2	11,1	13,3	10	0,1	2,3	2,1	8,8
Nigeria	34,0	124,8	141,4	153	3,9	55,0	30,1	69,7
Sénégal	2,5	10,3	11,8	60	0,8	4,9	1,8	5,4
Sierra Leone	1,9	4,5	5,6	78	0,1	1,7	1,8	2,9
Togo	1,3	5,4	6,2	110	0,1	1,8	1,2	3,6
Afrique Centrale								
Angola	4,1	13,9	16,1	13	0,3	4,7	3,8	9,3
Cameroun	4,5	15,9	17,8	37	0,4	7,8	4,0	8,1
Centrafrique	1,3	3,9	4,2	7	0,2	1,6	1,1	2,3
Congo	0,8	3,2	3,6	11	0,2	1,7	0,6	1,5
Congo (R.C.)	12,2	50,7	58,7	25	2,3	15,4	9,9	35,3
Gabon	0,5	1,2	1,3	5	0,1	1,0	0,4	0,2
Guinée équatoriale	0,2	0,4	0,5	17	0,0	0,2	0,2	0,2
Sao Tomé Principe	0,1	0,1	0,2	158	0,0	0,1	0,1	0,1
Tchad	2,4	8,5	10,1	8	0,1	2,0	2,3	6,5
Afrique de l'Est								
Burundi	2,5	6,7	7,9	282	0,0	0,6	2,4	6,1
Comores	0,2	0,7	0,8	357	0,0	0,2	0,2	0,5
Djibouti	0,1	0,7	0,8	35	0,0	0,6	0,0	0,1
Érythrée	1,1	3,7	4,5	38	0,1	0,7	1,1	3,0
Éthiopie	18,4	69,4	79,0	72	0,8	10,3	17,6	59,0
Kenya	6,1	31,3	35,6	61	0,3	11,2	5,7	20,0
Madagascar	4,2	16,2	18,6	32	0,3	4,2	3,9	12,0
Malawi	2,9	11,6	13,2	112	0,1	1,8	2,8	9,9
Maurice	0,5	1,2	1,2	608	0,1	0,5	0,4	0,7
Mozambique	6,4	18,2	20,5	26	0,2	5,8	6,3	12,4
Ouganda	5,2	24,7	28,9	120	0,2	3,0	5,0	21,7
Réunion	0,2	0,7	0,8	313	0,1	0,7	0,2	0,1
Rwanda	2,2	8,2	9,2	351	0,0	1,1	2,1	7,1
Somalie	2,3	7,1	8,2	13	0,3	2,3	2,0	4,7
Tanzanie	7,7	33,8	38,5	41	0,3	10,9	7,4	22,9
Zambie	2,4	10,5	11,5	15	0,3	3,7	2,2	6,8
Zimbabwe	2,7	12,7	13,1	34	0,3	4,3	2,5	8,4
Afrique Australe								
Afrique du Sud	13,7	45,4	47,9	39	5,9	25,2	7,8	20,2
Botswana	0,4	1,7	1,8	3	0,0	0,9	0,4	0,9
Lesotho	0,7	1,9	2,0	65	0,0	0,3	0,7	1,6
Namibie	0,5	1,9	2,0	2	0,0	0,6	0,4	1,3
Swaziland	0,3	1,1	1,1	65	0,0	0,2	0,3	0,8
Soudan	9,2	33,3	36,9	15	0,6	12,0	8,6	21,3
Afrique subsaharienne	180,0	679,8	769,3	32	20,8	232,0	159,3	447,7

Source : United Nations (2007)

⁸² En 2005, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et le Soudan concentrent près de 80% de la population et enregistrent les densités les plus élevées (près de 45 habitants au km²). Les pays à risque sont soulignés en gras.

Ce qui attire notre attention ici, c'est effectivement le taux de croissance de la population qui, chaque année, dépasse celui de la production vivrière. Dans tout son ensemble, l'Afrique est le continent au taux d'accroissement démographique le plus élevé du monde : 200 millions d'habitants en 1950, 650 millions en 1991 et 987 millions en 2009, selon le rapport régional d'évaluation des 15 ans de la Conférence internationale sur la population et le développement en Afrique (CIPDA), présenté au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)⁸³ à Addis-Abeba (2009). Des estimations montrent que pendant la décennie 1990-2000, la population africaine a connu une hausse de 28,4%, souligne le rapport, précisant qu'elle fera plus que doubler au cours des 40 prochaines années pour atteindre deux milliards d'ici à 2050. L'occupation de l'espace en Afrique subsaharienne ne semble pas correspondre, du moins dans certains endroits (régions), aux possibilités offertes par l'environnement. Dubresson et Raison attestent à ce sujet que la répartition de la population paraît *a priori* remarquablement mal corrélée au climat, voire à la végétation (2003). Les adjonctions humaines se retrouvent de nouveau au Sahel et dans les diverses zones arides et semi-arides d'Afrique. Les vastes zones humides de forêts claires sont relativement sous-peuplées.

Entre 1950 et 2000, près d'un pays sur trois (14 sur 48) a vu sa population se multipliée par 4 à 5, et près d'un pays sur deux (21 sur 48) par 3 et moins de 4. Les taux de mortalité se voyant à la baisse, les taux de natalité sont restés très élevés, entretenant ainsi une croissance de la population. Les plus faibles augmentations, avec des multiplications par 2, concernent un pays sur 4 (sur 11 pays au total). Cette faible croissance s'explique, pour plusieurs pays d'Afrique, par leur « sous-fécondité » par rapport aux autres pays, par le déclin précoce de leur fécondité, par l'émigration et par les guerres civiles. Bien que le produit intérieur brut ait commencé à croître après 1985, son taux de croissance était resté inférieur à celui de la période entre 1965 et 1970. Le taux de pauvreté humaine (analysé sous l'angle de la longévité, de l'instruction et des conditions de vie décente) était estimé à 42% et le taux de pauvreté monétaire (en lien avec le seuil de pauvreté à 1\$ par jour) à 39%. Plus préoccupant, la pauvreté est en sensible progression en Afrique. La dégradation de la population découle ainsi de la pauvreté humaine.

⁸³Les données du rapport de la Conférence Internationale sur la population et le développement en Afrique (CIPD+15) sur la répartition de la population indiquent que l'Afrique de l'est est la région la plus peuplée du continent avec 315,8 millions (31%), suivie de l'Afrique de l'Ouest avec 291 millions d'habitants (29,5%), de l'Afrique du Nord avec 194,4 millions (19,7%), de l'Afrique centrale avec 117,4 (11,9%) et l'Afrique australe (56,25 millions, c'est-à-dire - 5,7% (CEA 2009)).

Depuis quelques années, l'Afrique subsaharienne a enregistré une baisse cumulée de 21% de son PIB par habitant. Ce faible taux de croissance et le taux élevé d'accroissement de la population ont rendu un développement durable difficile. Le problème de pauvreté de la région subsaharienne du continent africain ne résulte pas exclusivement de la faiblesse des revenus, mais aussi de la privation humaine et chronique, des aspects sociaux et politiques qui affectent la majorité de la population. Ce qui authentifie que la croissance économique des pays à risque d'insécurité alimentaire n'a pas été à la hauteur des défis, notamment pour atténuer la pauvreté et faire face à la situation de famine. Au regard des taux de croissance démographique, il aurait été vital de doubler au maximum les taux de croissance économiques de ces dernières décennies et ce, sur une longue période (soit au moins 6 à 8% par an entre 1985 et 2010).

Une étude réalisée par Guengant nous permet de constater que le Niger (pour ne retenir que ce cas d'école), pays quasiment vide d'habitants avec une densité moyenne de 10 habitants au km², est paradoxalement qualifié de pays démographiquement plein. Tout d'abord, du fait du climat aride et semi-aride du pays, les cultures pluviales (mil, sorgho et arachide) ne peuvent être pratiquées que sur 15% du territoire. La zone écologique appelée des vallées, la plus favorable aux cultures pluviales, connaît des densités de 150 à 200 habitants au km². La zone dite des plaines, moins favorable à l'agriculture, regorge des densités comprises entre 60 et 80 habitants au km². Enfin, dans la zone des plateaux, la densité est inférieure à 10 habitants au km², mais il s'agit ici d'une zone où seul l'élevage extensif est envisageable (Guengant 2007). Ce qui n'est pas le cas des autres pays de la zone sahélienne car la situation est différente (Tabutin et al. 2004). La saturation de l'espace rural rend difficile l'acquisition de nouvelles terres et provoque souvent des conflits (Mauritanie de 3 à 529 habitants au km²; Sénégal de 4 à 391 habitants au km²) socioculturels.

En termes de terres utilisées ou cultivables, on est loin d'une Afrique sous-peuplée. Dix-neuf pays ont moins de 4 habitants par hectare alors que 26 en ont de 4 à 15 par hectare ; 3 pays ont de 16 à 50 habitants par hectare et 2 en ont plus de 50 par hectare (Bouchikhi 1997). Avec des taux élevés, sans précédent historique, la production alimentaire a augmenté (1,3% par année), mais moins rapidement qu'ailleurs (2,8% en Asie-Pacifique) selon les informations

recueillies et reconstituées par les Nations Unies (2003, 2007). Le résultat est une diminution sensible de la production disponible par habitant, dans la plupart des pays africains, par rapport à d'autres grandes régions du monde. Ce qui est considéré comme un lourd fardeau pour l'économie de ces pays. La fragilité des sols cultivés résulte à la fois des conditions naturelles et des modes de cultures mis en œuvre par les populations rurales. Les conditions historiques de surpeuplement non qualifié n'ont pas conduit la paysannerie à rechercher une plus grande productivité à l'hectare cultivé. Et ce, à cause de l'agriculture qui, caractérisée par la dimension réduite des exploitations et la faiblesse des techniques culturales, influe sur le rendement et à la baisse des coûts de production.

Au total, on voit que l'expansion démographique de l'Afrique subsaharienne constitue un fait marquant : par le contraste qu'elle marque avec les autres parties du monde et par les diverses inquiétudes qu'elle soulève quant à l'avenir du continent. De la décennie 1970 à l'année 2014, le constat est surprenant : le Sahel a bien du mal à retrouver le niveau de la ration alimentaire du début des années 1960. Sur une période de plus de 40 ans, après les premières années des indépendances, on peut témoigner que l'alimentation des sahéliens ne s'est pas définitivement améliorée et même les populations ne mangent réellement pas à leur faim. A cela s'ajoutent les disparités non moins importantes entre les différentes classes sociales et les disparités saisonnières : il est courant de constater au Sahel, précise Giri, une sous-alimentation pendant la grande période de soudure entre deux récoltes, période qui est aussi celle pendant laquelle les travaux des champs demandent un effort important (1983). Il existe également le problème de niveau de dépendance démographique qui présente le rapport numérique entre ceux qui travaillent et produisent et ceux qui ne travaillent pas. Ce rapport dépend directement de la structure par âge de la population qui, en Afrique subsaharienne, est extrêmement jeune par rapport aux autres régions du monde. Ce qui explique ici des problèmes tels que l'équilibre entre les villes et les campagnes, la stagnation, voire la régression de la production céréalière, la contrainte nutritionnelle, le bas niveau de revenus, le sous-développement, le problème d'hygiène, la hausse des prix alimentaires, etc.

II.2.2- La santé et la nutrition dans un contexte de pénurie alimentaire

La santé est un droit, un besoin de base. La nutrition est un déterminant majeur de la santé et elle suppose la sécurité alimentaire. Le fait d'être dans une situation d'insécurité alimentaire, c'est-à-dire se retrouver dans une situation de manque de nourriture, ou de risque élevé d'en manquer, augmente malheureusement les risques de problèmes de santé. Elle peut conduire à l'insuffisance nutritionnelle et finir par rendre plus vulnérables à la maladie les populations. Même dans les pays où la santé s'améliore, ce ne sont pas nécessairement les pauvres qui en profitent en Afrique. Tandis que le fardeau des maladies non transmissibles s'alourdit, soigner les maladies transmissibles reste une priorité dans le cas typique des pauvres. Rien que le nombre d'enfants mal nourris est en recrudescence et la croissance démographique ainsi que la santé de la reproduction sont devenus de plus en plus des priorités des gouvernements, des associations et des organismes nationaux et internationaux présents sur le terrain en Afrique.

Rappelons que la sécurité alimentaire s'est dégradée quelques années après l'indépendance en Afrique subsaharienne : les graves pénuries alimentaires qui étaient exceptionnelles en 1960 sont désormais fréquentes. Au niveau des ménages, la sécurité alimentaire dépend directement des résultats de l'agriculture. Dans de nombreux pays sahéliens, la malnutrition a un caractère saisonnier : elle s'aggrave avant la récolte, au moment où les approvisionnements alimentaires s'épuisent. Le déficit des céréales (le mil par exemple) s'aggrave les années de sécheresse. Les famines récurrentes des années 80 et celles qui ont été à l'origine des émeutes de la faim, propagées comme une traînée de poudre entre mars et avril de l'année 2008, ont montré d'une manière éclatante le degré élevé (avec les effets néfastes) de l'insécurité alimentaire dans la région.

Selon les résultats enregistrés en matière de santé, nutrition et démographie en Afrique subsaharienne publiés par la Banque mondiale (2005), beaucoup d'indicateurs de santé ont connu une nette amélioration au cours des dernières décennies du 20^{ème} siècle ; c'est le cas de l'espérance de vie, de la mortalité infantile et de celle des enfants de moins de 5 ans, de la nutrition et, dans une certaine mesure, du taux de fécondité. De même que dans les autres régions, les diverses améliorations ont été causées par l'introduction de services médicaux modernes et par les progrès de la médecine moderne, l'élimination de certaines maladies, et

une plus grande utilisation d'antibiotiques, de sel iodé, d'immunisation, de vitamine A et de planification familiale (Banque Mondiale 2002, 2005). Au cours des 10 [20] dernières années, beaucoup de ces tendances positives ont ralenti ou se sont inversées⁸⁴. L'espérance de vie a baissé entre 1980 et 2000 (Banque Mondiale 2002), stagnant dans les pays comme le Burkina Faso et le Tchad à 45 ans (ONU 2003). Dans le même temps, l'échec des systèmes de santé a contribué autant à cette tendance alarmante telle : le VIH/Sida⁸⁵, le cholestérol, le paludisme et d'autres maladies contagieuses. En 2001, les diverses maladies contagieuses étaient les causes principales de mortalité, avec cinq d'entre elles (VIH/Sida, infections respiratoires, paludisme, maladies diarrhéiques, maladies infantiles, etc.) responsables de plus de la moitié des décès, bien que toutes devraient être évitées par des interventions à bon marché (UNICEF 1990, OMS 2002).

Quelques indicateurs de santé se sont améliorés dans la région, ne fût-ce que lentement. Le taux de mortalité infantile moyen a baissé, passant de 116 pour 1 000 naissances vivantes en 1980 à environ 105 en 2002 (UNICEF 1990 ; Banque mondiale 2002). Mais, parmi les 7 pays sahéliens concernés par cette analyse, le Burkina Faso demeure le seul pays à travers lequel le taux de mortalité pour les enfants de moins de cinq ans avait augmenté entre 1997 et 2002 (Banque mondiale 2000, 2005). Les autres pays ayant enregistré des données plus stables, la vaccination des enfants contre les diverses maladies qui peuvent être mortelles, comme la diphtérie et la rougeole, a reculé depuis 1980.

⁸⁴ La nécessité de récupérer les pertes démographiques causées par les maladies contagieuses, les faibles densités globales de population, la relation supposée positive entre une population nombreuse et le développement ainsi que la crainte de voir la population décroître à cause du VIH/Sida sont des arguments généralement avancés, en Afrique subsaharienne, contre les programmes de planification familiale et de maîtrise de la fécondité. Pour Guengnant, ces programmes sont d'ailleurs souvent jugés contraires aux traditions africaines et donc inadaptés (2007). Ngondo a Pitshandenge note à ce sujet, en 1988, que ces politiques et programmes parfois imposés à partir du sommet, passent pour des initiatives néo-impérialistes et néo-colonialistes inavouées, et sont reçues avec réticences par la masse. Ce qui explique à ce niveau le doute de la sincérité des dirigeants à vouloir exécuter des initiatives par ailleurs ostensiblement inspirées de l'extérieur et qu'il convient que l'on vise les changements structurels durables et que l'on s'attaque aux facteurs déterminants qui justifient le « pronatalisme » (Ngondo a Pitshandenge 1988).

⁸⁵En avril 1991, on estimait que plus de six millions de personnes étaient affectées par le VIH et que le nombre de cas de sida atteignait 500 000 chez l'adulte et 350 000 chez les nourrissons et les enfants. L'Est et le Central du continent étaient les régions les plus sévèrement touchées et, dans certains pays, la situation était grave, tant par les souffrances humaines endurées que par le fardeau qui posait sur le système de santé, déjà surchargé (Azoulay et al. 1993). Assurer des soins de santé et disposer de la nourriture saine à ces hommes, ces femmes et ces enfants, représente un challenge pour les organismes de développement en Afrique, services déjà insuffisants pour les populations confrontées à la famine et à l'insécurité alimentaire en Afrique au sud du Sahara.

Sur le plan de l'accès aux services de santé, la différence entre la ville et la campagne relevée dans le domaine de l'éducation est nettement marquée. Les ménages ruraux sont désavantagés dans l'accès à ces services. Le pourcentage de la population urbaine qui a immédiatement accès aux soins de santé primaire varie entre 44 et 99% (PNUD 1996). Dans la majorité des pays sahéliens, moins de 30% des ruraux ont accès aux services de santé. Cette proportion descend à 18% dans certains endroits contre 76% dans les zones urbaines. Environ 50% de la population urbaine ont accès à l'eau salubre et 32% disposent de systèmes d'assainissements adéquats (PNUD 1999). Il s'agit d'une situation que certains chercheurs en sciences sociales qualifient de « crise profonde », de « dégradation accélérée » (Harrison 1991, Mathieu 1996) ou de « banqueroute » (Timberlake 1985) en Afrique subsaharienne.

Des pratiques alimentaires qui laissent à désirer, les contraintes que le travail ménager impose à l'emploi du temps des femmes, le manque de micronutriments nécessaires et la mauvaise qualité de l'assainissement et de l'alimentation en eau sont autant d'éléments qui influent sur la nutrition dans la quasi-totalité des pays sahéliens⁸⁶. Il en va de même des comportements : la façon dont les mères nourrissent leurs enfants et traitent la diarrhée, la manière dont sont administrés et dépensés les revenus dans les ménages, et le choix ou encore la préparation des aliments. Ces comportements paraissent indépendants des niveaux de revenu de la population sahélienne (Banque Mondiale 1989, UNICEF 1989, OCDE 1988). Evidemment, il est clair qu'il est possible, pour les responsables des organisations de la société civile africaine et les décideurs politiques africains (chefs d'Etat, représentants des gouvernements), de guérir ces effets pathologiques invalides pour un coût modeste, à partir de l'aide au développement et des facilités accordées par les organisations internationales dans le cadre des programmes de développement en Afrique subsaharienne. Ne perdons surtout pas de vue que le terme sécurité alimentaire et les stratégies d'intervention qui y découlent, apparaissent, entre autres, dans un contexte particulier en Afrique, celui de la coopération internationale et de la mise en place du programme d'ajustement structurel.

⁸⁶ Parlant de l'assainissement et de l'alimentation en eau, il faut dire que le séjour de recherche ethnographique dans la région du Guéra nous avait permis de réaliser que la sensibilisation des paysans, c'est-à-dire des ruraux, par le canal des organes de développement rural, est un élément important. Elle stimule le sens de responsabilité individuelle et collective des populations rurales face à leur environnement, et contribue à conduire les individus à mieux connaître et gérer de manière efficace les crises, notamment dans les sous-préfectures du département de Mangalmé.

III- Les politiques d'ajustement structurel et la lutte contre l'insécurité alimentaire

L'ajustement structurel comme politique n'est pas un concept nouveau en Afrique et au-delà du continent africain. Plusieurs études commanditées par la Banque mondiale, l'UNICEF, le FMI, l'OCDE, etc. ont été effectuées sur cette problématique par de nombreux experts de ces organisations (et experts indépendants des universités) dans une vaste majorité des pays de développement à la fin des années 70. Face à la situation de crise économique, de fragilisation et d'appauvrissement de la population subsaharienne, les politiques d'ajustement structurel proposées par les diverses institutions financières internationales sont considérées comme l'une des solutions visant à rétablir la croissance économique dans les pays en développement à partir de bases néolibérales beaucoup plus larges.

L'ajustement a souvent été considéré en Afrique comme une étape importante sur la voie qui mène à une croissance durable de nature à faire reculer la pauvreté et lutter contre la crise alimentaire. Cependant, les programmes d'ajustement structurel ont été victimes des trop grands espoirs qu'ils avaient fait naître : leur capacité de réduction de la pauvreté par une croissance économique vigoureuse n'a pas vraisemblablement été assez démontrée. Certains partisans de l'ajustement structurel ont cru que les réformes pourraient rapidement placer les pays africains sur la voie d'une croissance beaucoup plus forte que jadis et comparable à celle du continent asiatique. Quant aux adversaires de cette politique, ils ont dénoncé le programme d'ajustement structurel comme une alternative à l'application de mesures de nature à vouloir contribuer au développement à long terme. La confusion qui en a résulté a souvent conduit à des débats stériles sur l'efficacité des politiques d'ajustement structurel en Afrique.

Pour évaluer l'impact de l'ajustement sur les couches défavorisées de la population et, de plus belle façon, les résultats retenus en termes de mécanismes de régulation de la crise alimentaire en Afrique subsaharienne, il importe de comprendre la dynamique historique qui a conduit les pays africains à s'engager dans les programmes d'ajustement. Bien que ce cadre de réflexion est en grande partie spécifique à chaque pays du Sahel au regard de ses objectifs et priorités de lutte contre l'insécurité alimentaire, il fait surtout appel aux éléments communs de stratégie liés principalement au programme d'ajustement et à sa mise en œuvre, d'une part, et, d'autre part, à la naissance d'un autre programme de développement agricole.

III.1- Le contexte des politiques d'ajustement structurel en Afrique

Les politiques d'ajustement structurel ont toute une histoire propre à elles en Afrique sur le plan théorique et idéologique. Jusqu'à la fin des années 1970, ce programme de réformes socio-économiques visant à augmenter la capacité d'adaptation des économies occidentales, l'efficacité du secteur privé et la vraie concurrence sur le marché à l'échelle nationale et internationale, est une particularité des pays industrialisés. Il revenait à chaque Etat, par le biais de ce programme, de rationaliser des entreprises ne pouvant plus concurrencer la nouvelle capacité industrielle des pays en développement. L'économie de développement fondée sur l'ajustement structurel était examinée comme une composante politique essentielle de la réalisation du développement économique mondial (Arndt 1944 ; Van der Hoeven et al. 1995). Les principes du libéralisme économique auront graduellement une influence au niveau des gouvernements, notamment en Europe, à cause surtout de l'intervention de l'Etat qui, s'inscrivant à l'intérieur d'économies de marchés⁸⁷, visera le plein emploi et la croissance économique.

Depuis 1944, date de la création du FMI et de la Banque Mondiale, les deux institutions⁸⁸ ont eu jusque-là un objectif commun : encourager la coopération économique internationale pour faire prospérer la croissance économique des pays membres. Dans la foulée du discours et du modèle conceptuel développés par l'OCDE (1979) au cours des années 1970, elles vont inscrire leur nouvelle stratégie de développement autour de la prédominance des forces du marché les plus productives dans un souci d'efficacité économique. C'est dans ce contexte qu'un certain nombre des pays en développement vont procéder à l'élaboration de leur politique économique de lutte contre la pauvreté et de croissance socioéconomique sur toutes sortes de dimensions. Dans leur appréciation de l'urgence des problèmes et dans la manière de les aborder, ils suivent – *volens, nolens* – les conceptions du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale. Cependant, la croissance du PIB par habitant restera faible. Ce qui

⁸⁷ Cf. les politiques économiques envisagées par Maynard Keynes (J.) et les critiques acerbes des autres auteurs inspirés des principes du libéralisme issus de la « *théorie économique classique* » (M. Beaud, G. Dostaler 1993).

⁸⁸ Malgré l'objectif commun et la complémentarité entre les deux institutions internationales, chacune d'elles est dotée de ressources propres, de pouvoirs distincts et de critères d'intervention bien définis. C'est donc dans le domaine de l'aide financière que la collaboration entre le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale fut la plus déterminante.

soulevra des interrogations quant à leur ampleur et à l'efficacité des réformes amorcées. L'intervention étatique sur les prix agricoles et alimentaires dans le Sahel n'avait pourtant pas donné les résultats attendus. Plusieurs raisons seront évoquées pour expliquer cette situation qualifiée d'échec : mauvais climat, sécheresse, endettement, conflits armés, mauvaise gestion, absence des organes de la société civile, etc.

III.2- Crises en Afrique, Ajustement structurel comme modèle de développement

Au cours de la décennie 1980-1990, un nombre important de pays africains va connaître des problèmes d'ordre économique, semblables à ceux des autres pays en développement à travers le monde – des financements publics et des paiements extérieurs en déficit, un endettement public excessif, une contradiction générale entre l'activité économique et l'inflation – mais leurs problèmes restent tout de même graves. L'un des indicateurs les plus significatifs du déclin de la croissance est la stagnation des exportations de biens en Afrique subsaharienne entre 1973 et 1980, malgré une nette amélioration de 5,4% en termes d'échanges dans la région (Tarp 1993). Cette donnée statistique, plus que toute autre, est à l'origine de l'opinion selon laquelle les facteurs internes (la mauvaise gestion économique) plutôt que les facteurs externes (environnement du commerce international, par exemple) sont autant responsables de la performance relativement faible de l'Afrique. D'une part, les pays en développement dans leur ensemble semblent se porter mieux que le monde industrialisé. D'autre part, même si l'on reconnaît qu'il y avait un problème économique, essentiellement dans les pays sahéliens, la vraie cause identifiée demeure celle de l'échec de la politique intérieure (Van der Hoeven et Van der Kraaij 1995, Vimard et Gendreau 1984).

En mettant l'accent sur les facteurs de croissance à long terme qui ont ouvert la voie aux prêts et au programme d'ajustement structurel en tant qu'instruments opérationnels de la Banque Mondiale, ces stratégies économiques (les fameux « *PAS* ») ont réussi, ne fût-ce qu'à un moment de l'histoire, à gagner les politiques nationales des gouvernements en Afrique au sud du Sahara au même titre que leurs politiques internationales. Elles ont également réussi, plus particulièrement sur le plan de la sécurité alimentaire, à toucher du doigt la problématique sur l'intervention de l'État, sous diverses formes, dans le choix des politiques de prix agricoles, de subventions agricoles, de programmes d'aide alimentaire aux plus démunis, de réduction

des taxes à l'exportation, de réduction du rôle des offices de commercialisation au profit du secteur privé, de libéralisation des marchés sur la sphère nationale et internationale et de lutte contre la malnutrition.

Mais, en plus de la mauvaise gestion économique des pays et de la perte d'exportations, on va assister à un effondrement de la croissance économique des pays en développement. Car, la déflation dans les pays industrialisés déclenche une véritable crise d'endettement qui, s'étant davantage accumulée au fil des années, passe inaperçue au niveau des banques commerciales, des investisseurs et des organisations internationales de coopération économique. Ce qui nous permet d'affirmer ici que la pauvreté est une réalité assez difficile à définir dans toute sa complexité, principalement lorsqu'on l'analyse à partir des critères des pays déconnectés de la réalité du terrain (des bénéficiaires).

La décennie 80 reste la période de l'assainissement des finances publiques, des infrastructures qui, au finish, n'ont pas pu suivre le chemin de l'urbanisation. Le système scolaire réexaminé n'a pas permis d'intégrer des effectifs scolarisables de plus en plus importants. A la surprise générale du grand public, les institutions financières de prêts n'avaient tiré aucune sonnette d'alarme, mettant toute leur confiance dans leurs propres prévisions : le maintien des prix forts pour les matières premières devrait permettre de gérer l'accumulation rapide de la dette commerciale des pays en développement (Toye 1995). L'augmentation des taux d'intérêts de près de 1,3% en moyenne au cours de la période de 1973-1980 à 5,9% en moyenne en 1980-1986 résulte directement des mesures économiques prises dans les pays industrialisés après 1979 (Van der Hoeven et Van der Kraaij 1995). Les conséquences de cette crise macro-économique se démultiplieront par des blocages macro-économiques dans les communautés ne pouvant plus satisfaire leurs besoins monétaires⁸⁹.

⁸⁹Au-delà du débat sur l'efficacité économique des politiques d'ajustement structurel, des critiques de toutes provenances se sont appliquées, depuis plus de trente ans, et même après leur déclin, à démontrer jusqu'à quel point ces politiques généraient des effets négatifs sur les conditions de vie des populations concernées, en particulier chez les groupes sociaux les plus démunis. Malgré les efforts médiatiques mis en avant par ces institutions financières internationales, il est important de garder à l'esprit que la crise de la dette n'était révélée au monde qu'en 1982, lorsque le Mexique avait suspendu les paiements de son énorme dette et que les quatorze autres pays en développement largement endettés étaient sur le point de faire la même chose. Ce qui nous amène à émettre l'idée selon laquelle ces stratégies n'avaient pas été créées pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement. D'où, leur échec en termes d'amélioration du niveau de vie des communautés africaines et de mise en œuvre des politiques sectorielles au Sahel.

La dette extérieure des pays africains s'accroît dans des proportions considérables. Elle prend un tour plus grave dans les pays à revenu intermédiaire lourdement endettés et il est peu probable qu'ils soient en mesure d'en assurer pleinement le service dans un avenir prévisible. La charge de l'endettement, la faiblesse des revenus à l'exportation, les transferts financiers nets négatifs et l'évolution négative des finances publiques réduisent fortement, à défaut de les anéantir, la capacité des pays à dégager des ressources pour l'investissement et remettent surtout en cause la prise en charge des dépenses de fonctionnement des services publics. D'où l'aggravation des conditions de vie des populations : réduction des investissements et des crédits, hausse des prix des produits de base. Le système de droits et d'obligations des personnes tombera en péril en Afrique subsaharienne. Ceci qui finira par décevoir les attentes de la plupart des populations et des acteurs des organisations engagés dans le processus de développement dans les pays du Sahel. Nous sommes loin du développement « autocentré », pour parler comme Sarrasin (1999), qui prévalait au cours des années 1950-1960 et qui visait l'autosuffisance industrielle et agricole dans les pays en voie de développement sur l'échelle de la planète.

III.3- Les politiques d'ajustement structurel et le rôle des pouvoirs publics

La réhabilitation de l'activité agricole est une solution recommandée par les organisations internationales (FMI et BM) à la fin d'un bilan qui retrace une grave situation alimentaire que connaît le continent africain. Plusieurs gouvernements d'États africains mettront au-devant de la scène, via des mesures préconisées dans le cadre des politiques d'ajustement structurel⁹⁰, un certain nombre d'objectifs conflictuels à l'égard du secteur agricole : lutte contre la famine, augmentation des revenus de producteurs, réduction de la facture des importations, protection des groupes vulnérables. La question alimentaire se déplace progressivement, du milieu rural au milieu urbain, d'un problème d'insuffisance de production à un problème d'insuffisance de ressources pour accéder aux aliments disponibles pour les populations. On constate également

⁹⁰ Disons que le programme d'ajustement structurel a eu pour principal objectif : la mise en place des politiques visant à rendre plus efficace l'économie dans son ensemble, au moyen de réformes de la politique des prix et du commerce international, par la compression et la restructuration des dépenses publiques et par la réduction du contrôle exercé par l'État sur les activités productives. De même, lorsque le programme d'ajustement structurel prévoit le relèvement des prix au producteur pour les cultures d'exportations, de sorte que le niveau de ces prix soit comparable aux cours internationaux, la production pour l'exportation est stimulée et les biens échangeables bénéficient plus ou moins d'une réaffectation des ressources.

un glissement progressif d'un problème de sous-nutrition jusque-là visible en milieu rural, vers un problème croissant de malnutrition, de plus en plus manifeste en milieu urbain, plus particulièrement au sein des populations pauvres. Un nombre important de mécanismes de régulation seront mis en place pour assurer aux paysans les moyens de leur existence. L'accès aux denrées alimentaires figure au premier rang parmi les multiples moyens de lutte contre l'insécurité alimentaire.

III.3.1- Le plan d'action de Lagos : au cœur de l'autosuffisance alimentaire

En avril 1980, les Chefs d'État et de Gouvernement de l'OUA adoptent à l'unanimité le "Plan d'action de Lagos"⁹¹, avec pour priorité : l'autosuffisance alimentaire et, par conséquent, le développement rural comme domaine privilégié d'activités productives recelant d'énormes potentialités de croissance économique. Par cette déclaration, ils s'engagent, au nom de leurs gouvernements et de leurs peuples respectifs à promouvoir le développement économique et social et l'intégration de leurs économies respectives en vue d'accroître l'auto-dépendance et favoriser un développement endogène et auto-entretenu pour faciliter et renforcer leurs rapports socio-économiques. Ils devraient aussi promouvoir l'édification au niveau national, sous-régional et régional, d'une économie dynamique et compétitive pour l'établissement, à chaque année consécutive, de programmes de développement. Le continent africain promet ainsi de produire ce qu'elle consomme, consommer ce qu'elle produit, cesser de consommer ce qu'elle ne produit pas et de produire ce qu'elle ne consomme pas ; une manière de se prendre en charge sur le plan de la production agricole et d'approvisionnement en céréales. Malheureusement, les maigres résultats enregistrés dans la réalisation des objectifs, dix ans plus tard, susciteront de virulentes critiques et, par conséquent, sera à l'origine de l'échec du Plan d'action de Lagos⁹².

⁹¹ Le Plan d'Action de Lagos (PAL) pour le développement économique de l'Afrique (1980-2000) remonte à la XVI^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement, tenue à Monrovia en juillet 1979, précédée des travaux d'experts économistes et clôturée par une déclaration sur les principes à respecter et les mesures à prendre pour réaliser l'autosuffisance nationale et collective dans le domaine économique et social, en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international (Balla 2001).

⁹² Bien que voué à l'échec, ce programme est, jusqu'à ce jour, une référence par excellence qui permet de mieux comprendre la situation actuelle de lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique en général et dans les pays du Sahel en particulier. Cette décision représente la première mesure concrète de libéralisation des échanges dans la zone de l'Afrique subsaharienne.

Le programme d'« autosuffisance alimentaire » correspondait à une vision politique et socio-économique de l'organisation du monde marquée par les termes parallèles de développement « autocentré » et d'indépendance alimentaire. Au terme de la décennie 1970, on constate que le concept de stratégies alimentaires, qui confiait aux États le soin de définir les objectifs et d'organiser les différents moyens pour améliorer les situations alimentaires nationales, devient l'ultime avatar du cadre théorique des politiques dites « d'ajustement structurel ». Le monopole de l'État est finalement aboli au bénéfice des commerçants puis coopératives en 1981, celles-ci étant chargées de vendre le surplus céréalier aux commerçants qui recouvrent légalement les fonctions qu'ils exerçaient avant 1974. Les politiques d'ajustement structurel, en situant le débat sur le terrain des avantages comparatifs et en plaçant l'alimentation sur le même plan que toutes les autres productions, montrent les limites du concept d'autosuffisance alimentaire (Minvielle 2005). Ce nouveau paradigme marque ce que d'aucuns désignent de fin de l'interventionnisme étatique, combiné à la mondialisation et la croissance des échanges, et occasionne par ailleurs la naissance d'un autre système articulé ainsi autour de la sécurité alimentaire.

III.3.2- La sécurité alimentaire comme objectif principal à réaliser

Notons avec Poul Nielson⁹³ (1999) que l'évolution de la politique communautaire d'aide au développement et de sécurité alimentaire témoigne d'une ambition plus globale au cœur de la coopération internationale (dont la coopération européenne en particulier) au développement qui porte sur deux aspects fondamentaux. Le premier aspect est celui du partenariat avec les différents gouvernements et les institutions représentatives de la société civile et des groupes de populations vulnérables. La dynamique d'une telle démarche vise surtout à l'appropriation de la lutte contre l'insécurité alimentaire. Une collaboration manifeste entre donateurs et pays bénéficiaires appelle nécessairement à une prise en compte des dimensions aussi bien locales que régionales de la sécurité alimentaire. Le deuxième aspect concerne la responsabilité d'une coordination renforcée entre les donateurs ou les organisations d'aide au développement. Car, celle-ci est indispensable à une véritable efficacité et une prise en compte des défis posés par la mondialisation des échanges et des investissements.

⁹³ Poul Nielson a été pendant une période donnée membre de la commission européenne du développement et d'aide humanitaire.

Parlant de la région Afrique subsaharienne, il faut dire que depuis la fin de la décennie 1980, le rôle des pouvoirs publics est essentiellement en constante évolution. De plus en plus des chefs d'Etat et de gouvernement sont choisis « démocratiquement », gagnant en crédibilité à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières. Les mesures prises pour faire face à l'insécurité alimentaire, la famine et la malnutrition sont aujourd'hui mieux appréhendées mais, sans une véritable volonté politique, aucune action ne peut durablement aboutir. Les individus et les différents groupes de populations peuvent faire beaucoup pour comprendre, mais l'efficacité de leur action dépend de l'environnement créé par les pouvoirs publics. Ils jouent un rôle dans la lutte contre la famine.

Si le droit à l'alimentation permet de réaliser la sécurité alimentaire, plusieurs études attestent que les situations de l'insécurité alimentaire ne résultent pas systématiquement, et encore moins exclusivement, des carences de la production locale. Elles dépendent de l'adéquation entre l'offre en céréales et la demande en termes de denrées alimentaires disponibles. Cette nouvelle manière de comprendre le problème de famine récurrente à laquelle les populations sont confrontées permet aux hommes politiques (et aux acteurs de développement) africains d'élargir le cercle des responsabilités et au-delà des clauses du Plan d'action de Lagos. Les atteintes à la sécurité alimentaire ne relèvent plus de la seule défaillance de l'État ou d'une organisation régionale de développement, mais également de celle de toute l'humanité⁹⁴. Il faut préciser que le besoin de se nourrir est inévitable et que la vie dépend elle-même du droit à l'alimentation et de l'équilibre alimentaire momentané ou encore durable. Principe social fondamental qualifié d'universel, l'élaboration de la stratégie alimentaire s'effectue autour d'un noyau central des politiques.

⁹⁴On peut consulter à ce sujet la littérature sur le Pacte Mondial de la sécurité alimentaire adopté lors de la Conférence de la FAO tenue à Rome en 1985. Dans ses principes généraux, le pacte fait de la garantie de la sécurité alimentaire la responsabilité commune de l'humanité. En vertu de son article 3, le Pacte énonce trois moyens de garantie de la sécurité alimentaire : porter la production alimentaire au niveau souhaitable, stabiliser les approvisionnements alimentaires et permettre à ceux (celles) qui en ont besoin d'accéder aux disponibilités alimentaires. La solidarité en faveur des populations pauvres a conduit la communauté des Etats à souscrire à la Convention sur la sécurité alimentaire, la dimension d'aide alimentaire. La Déclaration du sommet mondial de l'alimentation et le Plan d'action de Rome – en 1996 – ont pour objectif de répondre aux situations d'urgence alimentaire et améliorer la situation d'insécurité alimentaire mondiale. On peut également consulter à ce sujet, les différents rapports d'activités du programme communautaire d'aide et de sécurité alimentaire publiés jadis par une section de la Commission européenne axée sur les questions de développement et d'aide humanitaire en Afrique et de par le monde.

Une politique de développement agricole encourage surtout les initiatives des organisations paysannes, incite à leur multiplication au lieu de les étouffer. La mutation du système agricole ne se fait pas uniquement par des projets de développement qui réussissent, mais aussi par les initiatives qui transforment en profondeur le monde paysan. Encore faut-il que les projets de l'État⁹⁵ et les initiatives locales rencontrent un environnement social et économique favorable. Une politique agricole favorable est à transformer en un ensemble cohérent : une politique de recherche technique, de recherche en économie rurale susceptible de proposer aux populations des techniques et de nouveaux mécanismes de culture globaux, acceptables. La construction d'une meilleure stratégie contre l'insécurité alimentaire va de pair en effet avec la politique de distribution des matériels agricoles, des engrais, des pesticides qui permettent aux paysans qui souhaitent les acquérir de les trouver à leur portée ; la politique de crédit agricole s'appuyant sur la caution mutuelle que donneront de véritables coopératives, constituées par adhésions volontaires et dont les adhérents seront solidaires et la politique foncière basée sur l'arrêt de la dégradation des sols et de leur amélioration. La politique de commercialisation et la politique des prix des produits vivriers sont la clé de la mutation : il faut que le paysan ait la garantie de pouvoir écouler sa production agricole et de l'écouler à un prix qui rémunère ses laborieux efforts (Gentil et al. 1991, Giri 1986).

Dans le même sillage d'idées, Correze (1985) pense qu'il est plus que jamais indispensable de prendre en compte les différentes stratégies propres de chacun des acteurs sociaux dans les économies paysannes si l'on veut réellement que les stratégies alimentaires arrêtées au niveau de l'Afrique subsaharienne soient reçues par eux, aient des effets indicateurs sur le niveau de la production vivrière. Un autre aspect important à retenir à ce niveau est celui de l'impact du programme de réformes et d'ajustement structurel en partenariat avec les principaux bailleurs de fonds. Sous l'égide du Fonds monétaire international, la sécurité alimentaire s'inscrit dans le cadre région ouest-africain, pour ne prendre que cet exemple, et un comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) sera lancé en 1986.

⁹⁵Selon Timmer, l'Etat devrait poursuivre quatre objectifs principaux en matière de stratégie alimentaire à avoir : une croissance efficace du secteur agro-alimentaire, une amélioration de la distribution des revenus, un état nutritionnel satisfaisant pour l'ensemble de la population et un degré adéquat de sécurité alimentaire (1984). Les objectifs sus-mentionnés se retrouvent dans les politiques agricoles dans la plupart des pays du Sahel, cependant l'ordre de priorité et les objectifs concrets et quantifiés, précise Sene (1990), varient d'un pays à l'autre selon les facteurs écologiques, économiques, politiques et sociaux.

Encadré 6. La sécurité alimentaire : une forme d'intervention institutionnalisée

Au début des années 1990, une nouvelle acception du terme sécurité alimentaire apparaît, celle définie par le Programme des Nations Unies pour le Développement dans son Rapport sur le développement humain de 1994. En effet, selon les termes de ce rapport, la « sécurité alimentaire n'est pas une question d'armement, mais une question de vie humaine et de dignité » (PNUD 1994). La sécurité alimentaire existe, affirme Paul Ngaradoumri, lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, salubre et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (Ngaradoumri 2006). En d'autres termes, elle est un « accès assuré à suffisamment de nourriture à tout moment »⁹⁶ (Gabas 2000).

Quatre dimensions sont présentes dans la définition de la sécurité alimentaire : la disponibilité des aliments⁹⁷ (c'est-à-dire la production domestique, les importations), la stabilité spatiale et temporelle de ces approvisionnements (stockage, approvisionnement et transfert), l'accessibilité matérielle et économique de tous les individus à tous les aliments (pouvoir d'achat, construction d'infrastructures routières sous l'angle des échanges locaux, régionaux, internationaux...), la qualité (valeur nutritive et variété des aliments). Les conditions de l'amélioration de l'accès à la nourriture sont : la capacité de produire ou d'acheter des quantités suffisantes d'aliments variés et nutritifs ; le maintien et la stabilité de la paix civile permettant de consacrer les compétences, efforts et investissements pour réaliser l'objectif commun : « nourriture pour tous », la réduction de l'instabilité saisonnière et inter annuelle des approvisionnements.

Il convient de garder à l'esprit que la sécurité alimentaire est multidimensionnelle ; elle concerne d'autres secteurs tels que le Commerce, les Infrastructures, le Travail et l'Emploi, la Sécurité Publique ainsi que l'Administration du Territoire. Le secteur rural ne peut à lui seul atteindre l'objectif fixé par l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation : « faire manger les gens à leur faim ». Dans le contexte de cette étude, le concept de sécurité alimentaire est abordé sous l'angle de l'augmentation de la disponibilité des produits agricoles, notamment les céréaliers avec une stratégie d'approche par les groupements qui risque d'accentuer une différenciation sociale entre producteurs.

⁹⁶ On parle habituellement de la sécurité alimentaire lorsqu'elle remplit les conditions de nutrition, à savoir : une alimentation dite bonne (de 2 800 à 3 400 calories par jour et de 20 à 70 grammes par jour de protéines animales) et une alimentation satisfaisante (de 2 400 à 2 800 calories par jour et de 10 à 30 grammes par jour de protéines).

⁹⁷ Le concept « sécurité alimentaire » implique la présence des denrées qui composent le régime alimentaire en qualité et en quantité suffisantes pour satisfaire les besoins des populations. Au niveau des ménages, le problème serait lié à la disponibilité des aliments produits et autoconsommés ou à l'accès à des denrées non produites par les ménages mais disponibles sur le marché.

Au titre des plans d'ajustement structurel, les gouvernements redéfinissent, par exemple, leur politique céréalière en concertation avec les bailleurs de fonds : promotion du secteur privé, restructuration du service public, développement rural, gestion des ressources naturelles, lutte contre la famine, désengagement des Etats et libéralisation du commerce. Le monopole public en charge de la gestion du secteur céréalier sera dissous au début des années 1990, notamment avec la naissance des organes de la société civile, et les pays disposent d'un stock de sécurité alimentaire. En outre, les banques céréalières villageoises⁹⁸ interviennent pour la prévention et la gestion des crises alimentaires.

IV- La société civile et les stratégies la lutte contre l'insécurité alimentaire

Il importe de garder à l'esprit que l'État n'est pas le seul à intervenir dans la lutte contre les crises alimentaires en Afrique. La plupart des décisions sont micro-économiques et basées sur des stratégies diverses. Le rôle primordial que doit jouer les organes de la société civile est désormais reconnu : l'adoption d'une démarche d'appui à son égard a pour but principal de responsabiliser les acteurs locaux et de leur permettre d'acquérir un potentiel d'intervention en faveur du développement socio-économique. Quels que soient leurs efforts, les populations pauvres sont difficilement en mesure de résoudre à elles seules⁹⁹ et de manière continue les problèmes d'insécurité alimentaire. Somme toute, l'aide extérieure, sous forme de ressources financières et techniques, et l'implication de la société civile sont essentielles (PNUD 1999, 2005).

⁹⁸ S'agissant des banques céréalières villageoises, il faut dire que les réserves sont distribuées à des membres du groupement ou du village qui en ont besoin. Afin de reconstituer le stock collectif de sécurité, chaque membre de la communauté devrait rétrocéder une fraction de sa production agricole quand elle excède ses besoins ou il devrait rembourser en numéraire. Les récoltes des champs et les achats auprès des membres, des adhérents ou sur le marché permettent de compléter l'approvisionnement des greniers collectifs qui constituent une assurance complémentaire aux mesures de stockage prises traditionnellement dans les familles (Thieba 1991). Au cœur de multiples activités initiées par les organes de la société civile (associations, organisations non gouvernementales, etc.) en Afrique subsaharienne, les banques céréalières villageoises (autrement appelées banques de céréales) peuvent être considérées, entre autres, comme le lieu d'expression d'une réelle coopération internationale entre les bailleurs de fonds, les associations de développement, les agents de développement et les populations locales dans un milieu donné (cf. le projet « banques de céréales » soutenue par l'ONG ACRA dans la région du Guéra).

⁹⁹ Le Mali, pays agricole, demeure un pays d'une évolution économique structurellement précaire due à une série de longues années de sécheresse et aux retombées d'une crise économique internationale sévère et persistante. Avec la permanence de la sécheresse et la mauvaise répartition des pluies sur toute l'étendue du territoire, la production agricole en général et la production vivrière en particulier, ont beaucoup baissé. Face à cette lacune, certains villages ont trouvé des solutions spontanées (imaginées) par les paysans eux-mêmes ou encouragées par les pouvoirs publics et les organismes de développement.

Au fur et à mesure qu'évolue le rôle de l'État, les différents organes de la société civile (ONG et associations) jouent de plus en plus un rôle d'intermédiaires entre les pouvoirs publics et les populations vulnérables. Les Gouvernements ont aujourd'hui pris conscience de l'importance du rôle des ONG dans la lutte contre la famine en Afrique et commencent à faire appel à leur collaboration¹⁰⁰ pour certaines activités essentielles pour améliorer les conditions de vie des populations pauvres et souvent vulnérables. Peu importe le nom de l'association ou de l'agent de développement présent sur le terrain, chaque acteur (agent) a sa propre stratégie. Parmi les stratégies, on retrouve la stratégie de producteur, la stratégie de commerçant, la stratégie de consommateur, la stratégie du gouvernement et la stratégie du donateur. Ces stratégies sont habituellement divergentes, voire opposées entre les organismes de développement au niveau local, régional, national et international.

IV.1- Les stratégies¹⁰¹ féminines dans la production des produits de base

Les femmes sont désormais reconnues comme des acteurs indispensables de la production vivrière, bien que la mesure de leur apport (différenciée selon les communautés et les villages auxquels elles sont reliées) reste à quantifier dans les pays à risque de crise alimentaire et que les données chiffrées disponibles sur leur production des produits de base conduisent à des appréciations contradictoires. Leur rôle dans la conservation, la transformation et la vente des produits vivriers n'est pas mis en question (De Suremain et al. 2008). Cela dit, la participation des femmes à l'agriculture est inégale selon les productions et les pays. Elle est notoire dans

¹⁰⁰ Les acteurs dans ces organisations articulent les voix des « laissés-pour compte » et transmettent les besoins de ces derniers aux bailleurs de fonds et autres décideurs au sein des institutions nationales et internationales.

¹⁰¹ Une stratégie alimentaire, c'est d'abord un objectif de production alimentaire en termes chiffrés. Ensuite, ce sont les voies choisies par les populations pour résoudre le problème alimentaire qui se pose dans un contexte donné. Elle repose sur le développement de toutes les catégories de production alimentaire (végétales, animales, halieutiques) en fonction des potentialités, des technologies disponibles et des besoins quantitatifs et qualitatifs des populations. Elle repose également sur les capacités de conservation, de stockage et de transformation des produits alimentaires et sur l'équilibre alimentaire, compte tenu des importations et des exportations de produits alimentaires. Une stratégie peut être nationale, régionale ou internationale. Quant à la politique alimentaire, c'est un ensemble de mesures réglementaires, structurelles, fiscales, financières, politiques, etc., prises ou à prendre pour atteindre l'objectif fixé par la stratégie alimentaire. Une politique alimentaire est avant tout nationale. Elle dépend plus particulièrement des politiques : de commercialisation (circuits, étatisation, libéralisation, prix au producteur) ; de transformation ; de transport ; fiscales (subventions, détaxes, taxe intéressant les intrants, les produits locaux, les produits importés) et de crédit à la production, à la consommation. Elle doit prendre en considération les habitudes de consommation des populations, la pression démographique et la protection de l'environnement écologique. Elle s'appuie sur les connaissances techniques et socio-économiques fiables (Sene 1990).

les cultures qui se suffisent des techniques traditionnelles, sans mécanisation, sans crédit, ni intrant important : légumes, manioc, sésame et activité artisanale. Cette participation dans les productions vivrières connaît des variations selon qu'elles sont de type céréalier (mil, sorgho, fonio, maïs) ou forestier (plantain, igname, taro). Elle est essentiellement significative dans les productions agricoles de rente du capitalisme agraire moderne (cacao, café, banane, thé, foresterie).

Ce qui apparaît largement méconnu (ici) et sous-estimé, ce sont les stratégies déployées pour assurer au niveau domestique le maintien et la reproduction de la force de travail et pour participer aux stratégies économiques et sociales du groupe familial : l'apport de céréales ou des produits de base, l'apport qualitatif au niveau de l'alimentation familiale à travers des condiments qui enrichissent les sauces, la vente des animaux leur appartenant pour faire face à la pénurie ou à des dépenses imprévues telles : paiement des frais d'écolage, dépense de santé, d'habillement des enfants (dépenses assurées par les hommes au sein de la cellule familiale). Autrefois partagées, selon plusieurs règles qui s'imposaient aux différents membres des unités domestiques, de nombreuses charges indispensables à la survie, à la qualité de vie, aux stratégies sociales des sociétés paysannes sont de plus en plus assumées par les femmes, soit directement à travers leur propre production, soit par le biais d'un revenu propre. Bien que les données manquent pour mesurer l'importance économique et sociale de cette contribution, des études et interventions auxquelles nous avons fait recours nous permettent de constater qu'elle s'accroît sous l'effet d'obstacles que connaît l'environnement rural : la destruction des ressources, l'endettement, l'exode rural, l'absence d'infrastructures, etc.

Dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, on relève que le nombre de femmes chefs de famille ne cesse d'accroître. Ce qui justifie l'hypothèse selon laquelle la situation alimentaire des sociétés paysannes et leur capacité à dégager des surplus vivriers dépend non seulement des mesures prises au niveau global pour améliorer les conditions de la production vivrière dans son ensemble et de sa répartition, mais aussi des mesures prises pour appuyer l'effort des femmes, préserver ou agrandir les espaces et les marges de manœuvre dans lesquels elles développent leurs stratégies propres (Pettonnet 1985 ; Régnier 2006). Quant à l'espace, il reste déterminé par le groupe auquel appartiennent les femmes et les situations sont extrêmement

diversifiées. La situation du monde rural dans la région où elles se trouvent, les règles de fonctionnement de leur groupe ethnique, leur statut à l'intérieur de la cellule familiale (âge, rang d'épouse, femme de chef de famille), la situation économique du groupe familial auquel elles appartiennent (terres disponibles, ressources monétaires, degré d'équipement agricole, etc.) sont là des critères parmi tant d'autres qui déterminent les marges dont elles disposent pour assurer le rôle économique accru qu'elles sont amenées à jouer, parce qu'elles y sont contraintes ou parce qu'elles le choisissent.

Les stratégies économiques déployées par les femmes sont diversifiées : production agricole, transformation et vente des produits, petit élevage et accumulation de gros bétail, cueillette, transformation et vente, artisanat, pêche et transformation du poisson, commerce, vente de force de travail par individu ou en groupe, etc. Les femmes visent à faire face aux nécessités quotidiennes mais également à maintenir le tissu des relations sociales qu'elles entretiennent avec d'autres femmes, avec leur groupe d'origine qui les accueillera d'autant mieux – si elles y reviennent un jour pour cause de divorce ou d'exode prolongé du mari – qu'elles auront matérialisé le lien parental par des cadeaux réguliers ; elles contribuent à la participation de leur groupe aux pratiques sociales ou aux rituels qui exigent un apport (échange) de nourriture transformée ou encore une participation monétaire. Elles permettent également la satisfaction de besoins personnels non satisfaits dans le cadre de l'économie du ménage en Afrique au sud du Sahara (Lahlou 1998 ; Chaudron 1983).

La principale critique adressée à l'égard des conceptions formulées par Correze (1985) touche la rareté d'unanimité des décisions à prendre, vu que les couches sociales n'ont toujours pas, loin s'en faut, des intérêts convergents à court terme. Par conséquent, les stratégies des acteurs peuvent aller à l'encontre de l'intérêt général des populations. C'est le cas des consommateurs lorsqu'ils soutiennent ainsi les programmes d'importation qui concurrencent déloyalement les céréales locales, des producteurs quand leur stratégie de stabilisation des revenus se traduit par une réduction des cultures (produits) agricoles, des commerçants lorsqu'ils combattent la transparence de l'information sur le marché national ou de l'État-nation quand la politique de stabilisation des prix des céréales se transforme en système de ponction sur les revenus de l'agriculture.

IV.2.- L'aide alimentaire comme stratégie d'appui à la sécurité alimentaire

L'aide alimentaire liée à des projets peut avoir une incidence directe notamment, si elle sert de bien salarial ou d'apport aux projets de production vivrière ou encore de développement de l'infrastructure dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. L'aide alimentaire peut aussi contribuer sensiblement à stabiliser les approvisionnements en répondant aux besoins des pays à faible revenu qui souffrent de pénuries alimentaires ou en permettant aux pays en voie de développement de créer et de reconstituer des réserves alimentaires d'urgence. En outre, elle peut améliorer l'accès des pauvres à la nourriture, lorsque les produits alimentaires sont bien entendu distribués dans le cadre de programmes (magasins à juste prix et systèmes de rationnement) et de projets bien conçus (centres de santé maternelle et infantile et repas scolaires). Elle peut également jouer un rôle indispensable pour faciliter l'accès de nombreux pays à faible revenu, aux produits alimentaires disponibles sur les marchés internationaux (FAO 1985).

L'aide alimentaire est fournie sous diverses formes, pour toute une série de raisons, et est utilisée de manières différentes. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, l'aide alimentaire joue un rôle vital et irremplaçable dans la lutte contre la famine en Afrique subsaharienne. Elle peut être considérée comme ressource contribuant à promouvoir le développement rural, à stabiliser la consommation et à améliorer le niveau nutritionnel des pays à faible revenu et à déficit vivrier. Faute d'être utilisée de manière judicieuse, l'aide alimentaire peut être dissipée au détriment de l'agriculture locale à court et moyen terme, et de la sécurité alimentaire à long terme. Cela étant, tout dépend de l'efficacité avec laquelle l'aide alimentaire est gérée par les pays bénéficiaires et les donateurs et organisations multilatérales (Eicher et Staatz 1986, FAO 1983, Azoulay et al. 1993).

Ces dernières années, l'aide alimentaire a été comparée à plusieurs critiques. Certaines d'entre elles s'appliquent à l'assistance d'une manière générale et non à l'aide alimentaire seule. Les défauts semblent être évités si l'aide alimentaire est utilisée correctement et ils pourraient être largement compensés par les avantages. La plupart des critiques portent sur la pratique de l'aide alimentaire et sur les dispositions administratives connexes, non pas sur ses objectifs. Dans l'ensemble, on peut tout de même affirmer avec conviction qu'elle est mieux gérée et

présente moins de risques actuellement et qu'elle offre certains avantages inattendus et sous-estimés à l'origine en raison du contexte différent dans lequel le concept initial a été formulé et appliqué au départ.

En dépit de nombreux résultats obtenus au cours des années dans le domaine de l'emploi, de la croissance et de l'élévation du niveau nutritionnel des populations pauvres, les possibilités d'amélioration ne sont pas encore épuisées. De ce fait, seul un engagement systématique des pays tant industrialisés que du « tiers monde » en faveur du développement à long terme, et notamment une réorientation des stratégies de développement et de diverses politiques d'aide actuelles, peut en définitive garantir la sécurité alimentaire. Cependant, les solutions durables, même lorsqu'elles sont véritablement applicables, prendront des années, sinon des décennies. Dans l'intervalle, un effort international concerté, visant à réduire les crises alimentaires, avec l'apport de l'aide alimentaire, dans les pays à faibles revenus et à déficit alimentaire, pourrait sensiblement aider à réduire au minimum les souffrances humaines et les pertes financières (FAO 1985).

L'aide alimentaire à elle seule n'est pas totalement suffisante. Ce qui nécessite l'intégration de l'aide alimentaire dans l'allocation des autres ressources (tant pour les bailleurs de fonds engagés dans les projets de développement en Afrique subsaharienne que pour les populations bénéficiaires) en faveur de programmes d'action visant à accroître la production agricole, à stabiliser les approvisionnements et garantir l'accès des pauvres à la nourriture. En effet, il est important de lier l'aide alimentaire à d'autres formes d'assistance que d'intégrer l'aide dans des programmes de développement global, particulièrement dans des programmes (projets) de développement rural exécutés dans les pays bénéficiaires en Afrique au sud du Sahara. Si le langage nous le permet de le mentionner, disons que l'aide internationale devrait privilégier les associations volontaires de développement, les organisations caritatives, les associations paysannes, etc.

Conclusion

Le tour d'horizon qui vient d'être effectué a tenté d'examiner le phénomène de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne à travers le cadre normatif et la politique internationale de l'insécurité alimentaire, les différentes crises alimentaires et l'histoire des famines dans la région de l'Afrique subsaharienne, les mécanismes de régulation, les pratiques et l'impact des actions engagées par les gouvernements et leurs partenaires extérieurs ainsi que les diverses stratégies en cours sur le continent africain, notamment dans les pays où les populations sont confrontées à la famine et à la malnutrition.

En tout premier lieu, il est essentiel de retenir que la sécurité alimentaire est une affaire de justice sociale et non pas uniquement de luxe ni de charité, ce qui justifie déjà en soi qu'on s'en préoccupe de manière spécifique. Dans sa conception plus élargie, acceptée par les Etats aujourd'hui, la sécurité alimentaire a pour finalité d'assurer à tous les êtres humains et en tout temps l'accès matériel, économique, aux aliments de base indispensables (FAO 1983). Autant dire que le concept de « sécurité alimentaire » a modifié de manière radicale et significative la façon dont les gouvernements, les chefs d'Etat, les bailleurs de fonds, la société africaine et internationale prend en charge le problème de la famine récurrente auquel les populations sont exposées de par le monde. Outre la détermination d'instruments de mesure ou d'évaluation de l'insécurité alimentaire, la question fondamentale consiste à s'interroger sur la diversité des situations et établir des chaînes de causalité de ce phénomène social.

En second lieu, un aperçu historique sur les crises alimentaires au Sahel (de la décennie 1960 aux années 2010) n'a accompli qu'une partie du travail. L'analyse de ces crises de subsistance en Afrique au sud du Sahara montre que les défis à relever sont nombreux et multiformes. Il est donc possible de retenir de ces mécanismes de régulation (les réformes institutionnelles) un certain nombre d'enseignements :

Le premier est que la sécheresse, dont les méfaits sont bien réels et qui engendrent ici ou là diverses situations dramatiques, est facilement accusée de tous les maux dont souffrent les populations sahéliennes alors que, dans la genèse de ces maux, elle ne joue pas véritablement un rôle de premier plan. Malheureusement, les gouvernements ont assez souvent succombé à

la tentation, au cours de ces dernières années, d'invoquer les effets, vrais ou supposés, de la sécheresse pour demander davantage d'aide financière, alimentaire, etc. ;

Le deuxième enseignement à retenir est que l'insécurité alimentaire en Afrique au sud du Sahara trouve ses fondements dans le mauvais choix des politiques économiques mises en œuvre, illustrées dans la répartition inadéquate des revenus et des dépenses, la situation de crise économique, de fragilisation et d'appauvrissement de la population subsaharienne. Les politiques d'ajustement structurel proposées par les institutions financières internationales (FMI et BM) comme une des solutions visant à rétablir la croissance économique (début de la décennie 80) ne donnent guère les résultats attendus ;

Le troisième aspect est lié à une série d'éléments tels que la crise de l'endettement des pays en développement dont la principale cause est la mauvaise gestion économique, la faiblesse des taux d'épargne et d'investissement, la marginalisation des producteurs agricoles vis-à-vis de l'économie de marché, la valorisation insuffisante du rôle de la femme dans le processus de développement social, l'impact limité des secteurs d'exportation, les balbutiements dans la réalisation du Plan d'actions de Lagos capable de promouvoir l'autosuffisance alimentaire, l'instabilité politique et les conflits internes ou interétatiques ainsi que le fardeau des maladies transmissibles (VIH/Sida, infections respiratoires, etc.).

La présente lecture suffit pour émettre l'idée selon laquelle la nature et les causes du déficit en céréales ainsi que les crises de subsistance que traversent les divers pays à risque d'insécurité alimentaire au Sahel peuvent être à la fois appréhendées du point de vue social, politique, économique, culturel et écologique. Si le droit à l'alimentation permet de réaliser la sécurité alimentaire dans les pays industrialisés, la mise en place d'une stratégie efficace et efficiente paraît essentielle dans les pays en voie de développement. Parmi les stratégies mises en place, on note le rôle que jouent les femmes dans la production, la conservation, la transformation et la circulation des céréales, l'impact de la création des banques céréalières villageoises, l'aide alimentaire comme moyen de stabilisation des approvisionnements, etc.

CHAPITRE IV

LA CRISE « ALIMENTAIRE » AU TCHAD : CATASTROPHE OU RENAISSANCE ? PARCOURS D'UN PAYS SAHELIEN D'AFRIQUE CENTRALE

CARTE 4. LE TCHAD



Introduction

Le « *lac Tchad* » a donné son nom au pays et à l'Etat. Situé au sud du Tropique et au cœur de la partie compacte du continent africain, le Tchad couvre une superficie de 1 284 000 km² entre le 7^e et le 24^e degré de la latitude nord et le 13^e et le 24^e degré de longitude est. Le pays commence à la lisière de la forêt équatoriale, au sud, avant de se prolonger jusqu'au désert du Sahara, au nord. Doté de paysages autant variés, d'un département à un autre, il s'étale sur une longueur de 1700 km du Nord au Sud et sur 1000 km de l'Est à l'Ouest. La population, répartie de manière inégale sur l'étendue du territoire à cause notamment des conditions climatiques, est de 11 175 015 habitants, (selon les résultats du deuxième recensement général de la population et de l'habitat publiés en 2009)¹⁰², dont 78% de ruraux. Avec un taux de croissance démographique moyen de 3,5% par an pour les quatre (4) dernières années, sa projection est de 29,4 millions d'habitants en 2050 (Cheikh 2009).

Pays d'Afrique centrale, l'un des espaces les plus perturbés du continent du fait des conflits armés, le Tchad est confronté, au-delà de ses nombreux problèmes d'instabilité politique, de consolidation de la paix, d'exode rural et d'urbanisation, de pandémies et autres catastrophes naturelles, à l'énorme défi de nourrir une population en croissance rapide. Le pays doit, pour cela, mettre en valeur de manière conservatoire et durable le potentiel de ses ressources naturelles. Or, bien que le Tchad soit reconnu pour être immensément riche en hydrocarbure, sa population demeure en voie de paupérisation inquiétante. La pauvreté et la dégradation des conditions de vie, la sous-alimentation et la malnutrition (soit 39% de la population selon les statistiques mises à jour par l'organisation des Nations unies pour l'agriculture et alimentation en 2008) sont extrêmes chez les populations rurales habituellement en déplacement à travers

¹⁰² Il est important de relever que le manque de données démographiques sur le terrain (les taux de natalité, de mortalité et de fécondité sont peu précis ; de même pour les flux migratoires (notamment les réfugiés de part et d'autre des frontières avec les pays voisins)) explique les différentes estimations souvent très diverses de la taille de la population tchadienne. A titre d'illustration, la Banque mondiale (BM) donne 11 millions d'habitants en 2008 alors que le FMI (Fonds monétaire international) parle de 9,7 millions d'habitants. Résultat : on assiste à une divergence des données chiffrées. Heureusement, seize (16) ans après le dernier recensement, celui de 1993, le rapport du deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2) énonce 11,1 millions d'habitants. Et pour 2015, l'écart est plus grand : 13,4 millions d'habitants (cf. les estimations faites par le Fonds monétaire international), contre 11,1 (selon les données recueillies du rapport du deuxième recensement général de la population et de l'habitat). Si on évoque ces divergences en termes de données statistiques, il faut préciser, à la suite de Cheikh (2009), qu'elles ont un impact direct sur les calculs économiques à savoir, la population et la consommation intérieure, le revenu par habitant, etc.

des zones généralement enclavées. 54,6% de la population tchadienne vit en réalité en dessous du seuil de pauvreté absolue, et les différentes dépenses alimentaires représentent 70,1% des dépenses pour les ménages pauvres entraînant ainsi des difficultés d'éducation des enfants et de santé des membres de la famille.

Cette situation de crise alimentaire, dont les conséquences sont multiples, s'explique par la faible productivité des systèmes de production agricole et pastorale, fortement dépendante de la pluviométrie. Au niveau des ménages, la baisse de production a été durement ressentie. Le nombre de personnes confrontées à une situation d'insécurité alimentaire a été évalué à 3,6 millions de personnes dans la bande sahélienne dès la fin de l'année 2011, avec plus de 1,8 millions de personnes déjà en insécurité sévère. Si le produit intérieur brut était passé de 919 milliards de FCFA en 2001 à 1789 milliards en 2009, spécialement à cause à la découverte du pétrole et à sa mise sur le marché en octobre 2003, avec un taux de croissance du PIB de 7% pour l'année 2009, la redistribution de la richesse demeure inéquitable. D'où la cherté de la vie dénoncée par la classe moyenne et par l'ensemble de la population rurale à travers le pays. La forte hausse continue des prix des aliments sur le marché depuis mars 2011 contribue à diminuer le pouvoir d'achat des plus vulnérables. L'impact des incursions rebelles qui attirent les projecteurs des médias nationaux et internationaux influe également sur la crise politique, sociale et économique au Tchad.

Face à la situation de crise et devant les déficits de production importants, ce chapitre a pour objectif de retracer le parcours de ce pays d'Afrique centrale¹⁰³ et les différents changements profonds qui s'opèrent en douceur depuis un certain nombre d'années. En d'autres termes, il est question d'étudier le Tchad dans sa situation géographique, ses caractères éco-climatiques, sa diversité ethnique et sociale, son économie, et dans le plus grand intérêt, son progrès socio-économique depuis le début de l'ère pétrolière, plus particulièrement à partir de l'année 2003. A cela s'ajoutent les différents conflits inter-ethniques au Tchad et les conséquences sociales et économiques sur les populations.

¹⁰³ L'espace Afrique centrale couvre une superficie 6.640.000 km². Les densités des populations sont variables, allant de 5,9 habitants au km² au Gabon à près de 300 habitants au km² au Burundi. Les onze pays membres de l'espace Afrique Centrale sont : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Tchad et la République de Sao Tomé et Principe.

I.- Les facteurs géographiques et la crise alimentaire au Tchad

Une immense pénéplaine dont les bords sont relevés à l'est et à l'ouest, et profondément entaillée par les vallées du Chari, du Logone et du Bahr El-Ghazal, une dépression bordée de plateaux et de massifs montagneux où le *lac* s'enfle des eaux du sud, un sol dénudé parcouru de profondes fissures qui le découpent comme un dallage irrégulier, des ossements d'animaux blanchis par le soleil dans un paysage au ciel vide qui, aux abords d'une route, d'un village ou d'une ville, une région septentrionale dominée par le désert, etc. et surtout un immense champ de bataille dans son ensemble où des factions rebelles affrontent, à intervalles réguliers, un pouvoir aux abois, incarné par un ex-chef de guerre *bunkerisé* dans la capitale, assiégé jusque dans son palais. Tel est le résultat des données livresques et des images du Tchad qui nous parviennent le plus souvent de la presse écrite et de la télévision à l'échelle nationale et internationale.

Les modifications de l'espace tchadien au cours de ces dernières années et la diversité des paysages qui le composent permettent de saisir la complexité de la population tchadienne¹⁰⁴ en général. Celle-ci est liée par le passé et l'est encore dans le présent. Terre d'hétérogénéité ethnique, le Tchad est composé d'une diversité de peuples, des espaces – sahéliens, sahariens et soudaniens - qui forment une ahurissante mosaïque ethnique. Nomades, semi-sédentaires, semi-nomades, sédentaires, citadins, paysans (ruraux) vivent des "univers climatiques"¹⁰⁵ fort différenciés qui apparaissent comme juxtaposés les uns après les autres. Année après année, le Tchad fait régulièrement face à la sécheresse, aux inondations et aux famines, et met en place un nombre important de stratégies de subsistance.

¹⁰⁴ De manière générale, dès que l'on parle [habituellement] des activités humaines, quelles qu'elles soient, tout a tendance à se compliquer et plus rien n'est simple comme l'on peut imaginer. La population tchadienne en est une bonne illustration. Un effort de clarté et de synthèse est consenti de notre part dans la manière de retracer l'histoire tant mouvementée du Tchad. Sa connaissance est assez importante pour comprendre les conditions de vie des populations tchadiennes dans le passé, les civilisations successives et, bien entendu, pour saisir l'actualité culturelle, sociale, politique et économique.

¹⁰⁵ La réalité sociale et économique à laquelle la population est confrontée au Tchad en général et dans la région du Guéra en particulier nous permet d'émettre l'idée selon laquelle les divers problèmes d'ordre climatique vont de pair avec de profondes difficultés sociales sur le terrain. Elle explique également la présence de nombreux programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire (et ce, par le canal des organismes – privés et étatiques – de développement), regroupés autour des coopératives et des associations axées sur une agriculture *mécanisée* dans certains endroits au Guéra (des travaux d'assainissement, d'irrigation, d'hydrographie... permettant d'augurer de bonnes perspectives d'exploitations agricoles). Mais, beaucoup reste à faire. Car, les résultats escomptés ne sont souvent presque pas au rendez-vous.

I.1.- La faible instabilité pluviométrie et l'écosystème vulnérable

Le Tchad connaît du sud au nord toute la succession des climats tropicaux à nuance sèche, c'est-à-dire où prédominent successivement et sans partage une saison sèche et une saison humide. La durée de chacune des saisons est strictement liée à la latitude. La quantité et la durée des pluies dépendent directement de la position réelle occupée par l'harmattan (masse d'air continental, chaud et sec qui amène des vents venant de l'est et du nord-est du Sahara) et la mousson (masse d'air maritime, équatorial, humide, un peu frais qui charrie les vents venant du sud-ouest) qui s'affrontent et se déplacent en fonction de la position zénithale du soleil. D'où, l'instabilité des pluies sur l'étendue du territoire.

I.1.1.- La zone saharienne

Le nord, zone dite « *saharienne* », est dominé par le massif volcanique appelé *Tibesti*. Il correspond aux vastes régions du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti). C'est une zone aride, sans réelle couverture végétale, sans pluie. Les quelques pluies enregistrées sont entre 50 mm et 200 mm d'eau par an, de juin à juillet ou d'août à septembre, avant de céder la place à la saison sèche. L'uniformité du désert dans cette zone du BET, moitié de la superficie du Tchad, est rompue par les oasis du Faya, de Bardaï, de Bada, etc. L'activité principale des hommes est l'élevage pastoral des chameaux. Les dattes, le sel, le natron constituent pour la zone saharienne, non seulement une vraie production du Sahel, mais servent également aux échanges caravaniers vers le sud et au ravitaillement en céréales (Chapelle 1980, Dadi 1987).

I.1.2.- La zone sahélienne

Au centre du Tchad, le climat devient *sahélien*. C'est une zone à précipitations faibles et variables d'une année à l'autre. En effet, les pluies sont entre 200 mm et 400 mm d'eau par an, de juin à septembre. La saison sèche dure également longtemps. Il s'agit là d'une zone où, la plupart du temps, la population est fortement menacée par la famine et la malnutrition. Car, la culture du mil, du sorgho et des arachides ne suffit pas pour nourrir les habitants d'origine « arabe » et qui couvrent les préfectures du Batha, du Guéra, du Biltine, du Kanem, du Chari-

CARTE 5. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE



Baguirmi et du « Ouaddaï ». Cette savane à épineux et à baobabs contient des gommiers, des palmiers-doums, des jujubiers, etc. Une végétation arbustive, dite « forêt sahélienne », se maintient malgré la faiblesse et la fragilité de la population. Difficile de mener une lutte contre le déboisement dans la zone sahélienne. Les arbres sont presque pour les chameaux des « pâturages aériens » qui broutent les rameaux feuillus, les gousses des acacias et même les épines pendant une bonne partie de l'année et pour les chèvres dont les bergers font tomber avec un bâton crochu les fruits et les feuilles hautes que les chèvres dressées sur leurs pattes arrière ne peuvent atteindre.

I.1.3.- La zone soudano-sahélienne

Enfin, au sud, *zone soudano-sahélienne* (encore appelée *zone tropicale*), il pleut entre le mois de mai et le mois d'octobre. La pluviométrie se situe entre 600 mm et 800 mm d'eau par an. Il arrive que les pluies atteignent 70 mm en une seule journée et 1 200 mm en une année. Humide, le sud est parcouru par les deux fleuves, le Chari et la Logone, qui se rencontrent à Ndjamena et déversent leurs eaux dans le lac Tchad. L'agriculture y est très dominante. C'est la zone « riche » où les cultures sous pluie sont possibles telles : la culture du riz, des arachides et d'autres produits vivriers. A côté de ces cultures vivrières, le coton, seule culture d'exportation, tient une place à part dans l'économie tchadienne et bénéficie d'une attention particulière de la part du pouvoir politique. L'effort fourni sur le plan technique et sur le plan scientifique permet d'améliorer de manière continue et continuelle la quantité et la qualité du coton alors que les autres cultures (petit mil, sorgho, sésame, niébé, gombo, arachide et autres cultures maraîchères) se pratiquent avec des méthodes archaïques et nécessitent un apport important en termes d'infrastructures agricoles de base destinées aux populations paysannes et aux organisations de producteurs au centre et au sud du pays.

En dépit de l'augmentation des surfaces cultivées, les rendements sont relativement faibles. Certaines cultures¹⁰⁶ essentielles telles que le coton est aujourd'hui en perte de vitesse (la production étant de 100 000 tonnes en 2007, deux fois moins qu'en 2004). En Afrique et au-delà du continent, le climat est souvent considéré comme un facteur déterminant des activités

¹⁰⁶ Depuis quelques années, le chef d'État et les membres du gouvernement entendent privilégier la sécurité alimentaire, intensifier les rendements et diversifier les produits céréaliers tels que le sorgho, l'arachide, le mil, le manioc, le maïs, le riz, l'oignon, le sésame, etc.

agricoles et de l'abondance de la production en céréales. L'insuffisance et l'irrégularité des précipitations, la nature des sols (habituellement pris comme de vastes étendues de sable au Tchad, surtout dans la zone saharo-saharienne), leur fragilité, les ressources exiguës du milieu naturel, créent un écosystème vulnérable que les populations rurales (éleveurs et agriculteurs) exploitent, avec tous les risques que cela comporte : la faible production agricole, la baisse du cheptel, le conflit entre les éleveurs (notamment les transhumants du nord) et les agriculteurs qui sont devenus très récurrents ces dernières décennies, avec leur corollaire de nombreuses pertes en vies humaines et d'énormes dégâts matériels¹⁰⁷.

I.2.- La sécheresse : un phénomène récurrent au cours des années

Ce qui, à la fin des années 1960, avait commencé par une diminution des pluies, est devenu, au fur et à mesure que le monde s'inquiète des conséquences de ce fléau, un phénomène récurrent au sud du Sahara ; une sécheresse plus ou moins localisée, plus ou moins longue, plus ou moins insupportable, plus ou moins meurtrière. Ce n'est pas un phénomène nouveau pour les populations sahéliennes, parce que les précipitations y sont toujours intermittentes, mais aussi parce que l'équilibre écologique y est très fragile et que le déficit pluviométrique continue à poursuivre son chemin. Tel est inévitablement le cas du Tchad, confronté à une succession d'années de sécheresse provoquant des périodes de soudure (grandes famines) au cours de son histoire.

I.2.1.- De 1913-14 à la décennie 1940

L'histoire a su conserver le souvenir de telles périodes et les utilise ainsi pour jalonner sa chronologie comme autant de points de repères. Il existe des preuves que la sécheresse de 1913-14 a été plus sévère au nord du Tchad que celles des années 1940. Selon les estimations, elle aurait fait 300.000 victimes sur l'ensemble de la population (Tubiana 1996) et avait été

¹⁰⁷ La loi portant sur le pastoralisme (code pastoral) au Tchad, susceptible de favoriser la cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs, adoptée en première lecture au début du mois de juillet 2014, constitue un véritable sujet de discordance entre les élus du parti au pouvoir (Mouvement patriotique du salut) et ceux de l'opposition qui [jusque-là] ne cessent de critiquer son inopportunité et dénoncent plus de ses dispositions telles que : « l'obligation faite aux paysans agriculteurs de clôturer et de surveiller le jour leurs champs et la possibilité donnée aux éleveurs transhumants du nord d'arriver dans le sud agricole avant la moisson » (cf. le site du journal www.tchadinfo.com, consulté le 3 décembre 2014). Autant dire que le vivre-ensemble entre les deux entités nourricières du pays n'est pas évident sur l'ensemble du territoire.

baptisée de « *amm sadur* », ce qui, dans l'arabe tchadien, veut dire « *la mère de la poitrine* ». L'explication de cette expression est à chercher dans le fait que beaucoup d'hommes et de femmes affaiblis par la malnutrition ont été emportés par de nombreuses infections pulmonaires. L'ampleur de cette catastrophe était d'une courte durée mais très intense. Celle de 1942-1943 a été moins aiguë et avait fait moins de 100 000 morts. Elle aurait également cruellement frappé des lieux servant normalement de refuge aux pasteurs et aux agriculteurs pendant les mauvaises années de récolte.

La conséquence la plus sérieuse est celle connue de tout le monde : la diminution de bétail (bovins, caprins, ovins, etc.). Et ce, d'autant plus que les déficits pluviométriques avaient été proportionnellement plus élevés dans la région sahélo-saharienne où, d'ailleurs, l'économie est à vocation pastorale. Il est important de rappeler que nombre d'animaux sur le point de mourir avaient été mangés par les populations exposées à des crises alimentaires extrêmes, et d'autres avaient été laissés crever le long des pistes menant vers le sud du pays, généralement agricole. Qu'une mauvaise année ou une succession de mauvaises années survienne, c'est la vraie famine dans l'ensemble du pays.

I.2.2.- Les années 1968-1974

Plus que tout autre événement, la grande sécheresse de 1968 et celle de la décennie 1970 avait, par son intensité et sa durée, provoqué un bouleversement sans précédent au Tchad. Les paysages étaient dévastés par la désertification et la couverture végétale était en grande partie détruite. Le niveau des nappes était abaissé et des sources tarissaient de plus belle. Les dunes fixées envahissaient les champs, les routes et les villages. La réponse des populations rurales était ce vaste exode rural vers les villes où étaient concentrées les aides alimentaires. Une situation de pénurie alimentaire qui conduisit le maire de la ville de Ndjamena à intervenir, à plusieurs occasions, à la radio et à la télévision tchadienne. Le 25 janvier 1974, l'Agence Tchadienne de Presse (ATP) publiait dans *Info-Tchad*, un bulletin quotidien d'informations, le communiqué suivant : « le Maire de la ville de N'Djaména, membre du conseil exécutif, a le regret de constater que les vivres (réserves alimentaires), stockés au Fonds de développement et d'action rurale (en abrégé, FDAR), font l'objet d'une grande spéculation dans la capitale politique. Aucun remède n'a été possible, malgré tous les avertissements adressés au F.D.A.R

et aux commerçants tchadiens. Désormais la police est autorisée à saisir toute quantité de céréales trouvée entre les mains des commerçants et à la sortie du F.D.A.R. Une véritable poursuite judiciaire sera intentée contre tous les complices » (Chapelle 1980). L'effort pour aider les populations vulnérables fut habituellement bloqué par des commerçants de mauvaise foi et il n'était pas étonnant qu'il y ait eu du gaspillage et des différentes prévarications au plus haut niveau.

La sécheresse de 1973-74 avait été poignante au Tchad. Elle avait causé des souffrances (maladies), brisé des ménages à cause des séparations forcées et décimé des troupeaux des éleveurs qui, à un moment de l'histoire, étaient forcés de vendre des objets et du bétail qu'ils chérissaient. Elle fut accompagnée d'une invasion de sauterelles. L'une des raisons données pour expliquer la diminution de la superficie agricole (petit mil, sorgho, sésame, arachides, niébé, etc.) et celle du rendement due à une dissémination légère des semences est que les réserves de semences destinées aux semis avaient été en partie consommées pendant la période de soudure. On ne saura sans doute jamais le nombre exact de morts dans les régions les plus touchées, ni celui de tous ceux qui avaient souffert de la famine perturbant leur développement. Car, l'insécurité alimentaire, la famine ou encore la malnutrition peut tuer à long terme. A cela s'ajoute la rébellion¹⁰⁸ armée de 1974.

I.2.3.- La période 1982-1984

Après la décennie 1970, la période de 1982-84 marque une nouvelle recrudescence de la sécheresse avec souvent une aggravation par rapport à la catastrophe observée entre 1973 et 1974. Les taux pluviométriques annuels enregistrés étaient dans plusieurs endroits, plus faibles que ceux relevés dix (10) ans plus tôt ; l'effet cumulatif des déficits consécutifs sur les deux fleuves majeurs du pays (le Chari et le Logone) avait abouti en 1984 aux plus faibles écoulements¹⁰⁹. L'extension de la sécheresse vers les terroirs situés au sud, écrit Sircoulon

¹⁰⁸ Disons que nous reviendrons sur cette question dans les lignes qui suivent en parlant plus exactement de la crise sociale et politique survenue au sommet de l'État Tchadien.

¹⁰⁹ Il est intéressant de préciser que malgré la présence de plusieurs lacs (Léré, Iro, Tikem, Fitri, Fianga), dont le plus important est le lac Tchad, l'activité halieutique, jadis florissante, avait connue une baisse considérable. Et ce, d'autant plus que les eaux de surface étaient tributaires des caprices des pluies enregistrées sur l'étendue du territoire.

(1985), était impressionnante entre les années 1972-73, puisque la raréfaction des pluies concernait les deux hémisphères : 21 pays africains sur 50 seront ainsi déclarés sinistrés par la sécheresse (Toupet 1992, Tubiana 1996).

Les enregistrements des précipitations de 1985, 1986 et 1987 étaient aussi déficitaires. Cette régression de la pluviométrie avait été à l'origine de l'élargissement spatial de la zone sahélo-saharienne peu propice aux cultures pluviales. Ce qui explique la dégradation et l'érosion des sols ainsi que l'assèchement de la couverture végétale (Baohoutou 2010, Gaouna 2000). Il s'ensuit que la production alimentaire n'avait pas totalement augmenté au rythme de l'essor démographique. Les conséquences de cette situation d'insécurité alimentaire ne se sont pas fait attendre au niveau des ménages pauvres et vulnérables. A l'exception de la famine et de la défaillance de l'état nutritionnel, on pouvait également noter la présence des maladies liées à l'équilibre nutritionnel¹¹⁰.

La consommation de la flore naturelle devint une solution intermédiaire parmi tant d'autres pour lutter contre la famine récurrente et la malnutrition. Dans la plupart des communautés rurales (dans la région du Guéra, par exemple), les feuilles de savonier, pour ne citer que cet exemple, avaient été utilisées (continuent à être utilisées aujourd'hui comme ingrédient) par les femmes dont la responsabilité consiste essentiellement à trouver de quoi préparer la sauce avec laquelle on associe à la consommation de la boule du mil¹¹¹. Bien qu'elles fassent partie de la flore naturelle, la consommation des feuilles de savonier (« *balanites aegyptiaca* »), de corète (« *cassia tora* ») et de fonio occupe une place de choix dans l'héritage culinaire de la population du centre du Tchad.

¹¹⁰ L'alimentation recouvre un ensemble de problématiques très variées : maintenir des traditions culinaires et des liens sociaux, permettre l'accès de tous à une nourriture de qualité, garantir la sécurité des aliments et la santé publique, tout en s'inscrivant en effet dans une perspective de développement durable et de protection de l'environnement. C'est dire que le bien-être nutritionnel d'un individu (ou encore des populations) est assuré par une alimentation suffisante, équilibrée et saine. L'accès à la bonne nourriture en qualité et en quantité est utile au bien-être de l'individu ou des populations confrontées à la situation de famine, de malnutrition et d'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, notamment dans les pays à risque tels que le Burkina Faso, le Niger, la Mauritanie, le Sénégal, le Tchad et la Gambie. A côté de cette liste s'ajoutent trois autres pays africains touchés par la situation de crise alimentaire, à savoir : le Soudan du Sud, le Nigeria et la Somalie.

¹¹¹ Rappelons ici que la consommation des denrées alimentaires en qualité dépend de leur disponibilité dans les ménages. Celle-ci constitue l'élément qui, de par son importance, influence la sécurité alimentaire. Elle dépend de la production agricole, des importations alimentaires mais également du pouvoir d'achat des ménages hadjeray.



Cueillette des feuilles de savonnier à proximité d'un village au Guéra (cl. Wilfried Mab.)



Tri des feuilles de savonnier utilisées comme ingrédient dans la sauce (cl. Wilfried Mab.)

I.2.4.- Entre 1990 et la décennie 2000

L'année 1988 avait été marquée par de bonnes récoltes au Tchad. Cette situation était due à des précipitations coïncidant avec les moments où les cultures en avaient le plus besoin, apportant soulagement et espoir en l'avenir. Mais, les pluies du début de la décennie 1990, bien que nettement supérieures à celles de 1982 à 1984, restaient en dessous des normales et les ressources en eau de surface étaient assez déficitaires. Cette observation est en accord avec les études faites sur les précipitations en Afrique de l'ouest et centrale par les auteurs tels que Nicholson (2000) et Bedoum (2013). On sait également que d'après la décrue des cours d'eau que les étiages étaient très rigoureux au Sahel, surtout entre le mois de mars et celui de juin 1986 (Sircoulon 1987). L'année 1994 marque un nouveau départ des précipitations élevées avec des baisses pouvant atteindre 20% dans les régions situées à l'est du Tchad à savoir : le Wadi Fira, le Ouaddaï et le Salamat. Ce qui n'exclut pas l'indice de sécheresse observé dans le BET (Bourkou, Ennedi et Tibesti) que certains experts, à tort ou à raison, qualifiaient de régions extrêmement désertiques.

Disons que la variabilité du climat avait provoqué des ruptures nettes dans les séries pluviométriques dont les plus prématurées avaient eu lieu entre 2002 et 2004. Un passé très récent, il y a de cela trois ans, nous apprend que le Tchad a connu une sécheresse importante qui a touché toutes les régions et particulièrement la bande saharo-sahélienne. Elle a provoqué une forte baisse de la production céréalière¹¹² dans tout le pays, même dans la zone soudano-sahélienne, souvent qualifiée de zone de bonne production céréalière. Selon les données diffusées par le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation en 2011, le déficit céréaliier était de 597 091 tonnes, représentant 30% des besoins en céréales à l'intérieur du pays. Les mêmes soucis climatiques ont été à l'origine de plusieurs soucis : le manque de disponibilité en eau, la faible disponibilité des terres cultivables, les faibles accès aux services de santé, les faibles accès aux services d'éducation, l'enclavement, les problèmes d'abondance des ennemis des cultures (les criquets, les insectes, les rongeurs, les sautériaux, les parasites de cultures, etc.).

¹¹² Les interventions de l'homme sont une cause de morcellement et de régression de la végétation naturelle au Tchad. Les feux de brousse, la mise en culture de nouvelles parcelles, due à l'accroissement démographique, l'extension de la culture industrielle du coton, tendent à transformer la savane en « parc » où ne subsistent que les espèces conservées par l'homme, telles que le karité, le rônier, le palmier doum. Peu à peu, on la voit se réduire en zones inhabitées où la flore et la faune sont naturellement préservées.

II.- La population et les ethnies : une véritable diversité de peuples

La population tchadienne, héritière de la « civilisation *sao* », ou « civilisation de l'argile »¹¹³ comme le soutiennent certains ethnologues, est composée d'une diversité de peuples. Cette diversité, parfois fragile, est source de richesse et de complémentarité. Les groupes ethniques qui dominent la vie politique, culturelle et socio-économique se caractérisent par une société hiérarchisée dont les membres appartiennent à une suite de catégories sociales dépendant les unes des autres. En effet, même si les structures sociales, par-delà les frontières linguistiques, climatiques et géographiques, sont proportionnellement plus souples que certaines structures indiennes, ces catégories peuvent être assimilées aux castes définies par deux critères : la spécialisation professionnelle et l'hérédité¹¹⁴. Eu égard à la difficulté de retracer, de manière complète, l'origine de toutes les organisations sociales au Tchad, et en dépit des vicissitudes et des aléas de l'histoire et de la colonisation (1987-1960), nous ne retiendrons que les réalités plus significatives en fonction de leur représentativité.

Le Tchad n'est pas seulement cette vaste étendue parcourue, d'Est à l'Ouest et du Nord au Sud, par les troupeaux des pasteurs. Les modes d'occupations de l'espace sont divers. Leur importance relative est fonction des capacités techniques et de l'organisation des sociétés confrontées à un milieu naturel dont les potentialités sont limitées, notamment dans la zone septentrionale. Un tableau ethnique brossé à grands traits nous permet de retenir les catégories de peuples telles : les sédentaires, les semi-sédentaires, les nomades, les semi-nomades. A ces catégories s'ajoutent les populations citadines. Cependant, les multiples clivages sociaux qui

¹¹³ Chez les *Sao*, précise Lebeuf (1950, 1962), l'argile sert à tout et à tous : aux enfants de modeler leurs poteries en miniature ; aux hommes pour alourdir leurs filets de pêche et leurs fuseaux à coton ou pour fabriquer d'autres choses d'utiles ; aux femmes pour monter leurs silos en grains, pour façonner des fours ; à tous pour le culte des morts. Les vases à libations, les figurines et les masques et d'autres objets à représentation animale ou humaine, ces derniers évoquant sans aucun doute les ancêtres, font partie de l'héritage culturel. A côté des œuvres faites en argile, se trouvent aussi des objets en bronze et en fer tels que les bracelets, pendentifs, colliers en forme de tête de gazelle (midigué), de crocodile (mahaya), de canard (Makari, woulki et mahaya), etc. Le style fréquemment symboliste et schématique des parures qui surchargent le cou confirme l'hypothèse d'une destination rituelle. Les différentes traditions orales des Kanembou, des Bornouans et des Kotoko parlent également des Sao. Ceux-ci sont présentés en réalité sous une forme particulière, c'est-à-dire celle des géants de la race *sao*, à laquelle est habituellement attribuée la fondation des anciennes cités du Chari : Makari, Gaoui, Goulfèi, Maltam, Logone-Birni, Afadé, etc.

¹¹⁴ Parlant des « castes », il faut dire que nous y reviendrons plus tard dans ce travail, en faisant particulièrement allusion à certains forgerons (cf. les « *haddad* ») que nous avons rencontrés sur le terrain, notamment lors de la collecte de données ethnographiques.

existent dans les grandes villes tchadiennes (Sarh, N'Djamena, Bongor, Moundou, Abéché, Mongo, Doba, Am Timan, Faya-Largeau, Pala...) ne nous aident pas à nous appesantir sur la catégorie citadine.

II.1- Les sédentaires

Parmi les groupes ethniques sédentaires, les hadjeray (moubi, kenga, migami, bidjo, dadjo, dangaléat, etc.), installés au centre du Tchad, ont en commun un genre de vie, une économie, des traditions qui les distinguent explicitement de leurs voisins. Ils font suite vers le sud aux populations du groupe *lisi*. Elles comprennent spécialement les kouka, les bilala, les médogo, les abou-sémen et les balalia. Apparentés sur le plan linguistique, les baguirmiens et les kenga ont une origine commune et sont eux-mêmes apparentés au peuple sara, riverains du Moyen-Chari, du Logone oriental et du Logone occidental, de l'Est de la Tandjilé et du Mayo-Kebbi. Ils se répartissent en sara kaba, sara madjingaye, goulaye, nar, mbay, gor, mongo, mouroum, kaba de goré, ngambaye, daye et mboum. Ils sont pour la plupart agriculteurs mais pratiquent aussi l'élevage.

Les sédentaires représentent une couche de la population tchadienne dont l'habitat est fixe et occupé en permanence. Souvent construites en paille, les huttes distantes l'une de l'autre de 10 à 20 mètres – une cinquantaine de huttes dans un village moyen – délimitent un espace circulaire de 100 mètres environ de diamètre. Sur la crête et les flancs déboisés de la dune, les champs de mil (sorgho) font au village une large ceinture de hautes cannes vertes pendant la saison des pluies ; le reste de l'année, c'est une zone absolument nue où les troupeaux sont rassemblés chaque soir pour passer la nuit. Au bas de la pente, habituellement très raide, dans la dépression la plus proche à 100 ou à 200 mètres, exceptionnellement à plus de 300 mètres du village, se trouvent les puits où les femmes d'abord, chargées de leur jarre, les troupeaux ensuite, poussés par les enfants, se rendent chaque matin en longues files. Cette dépression est parfois, elle aussi, un vaste champ de céréales, mais plus habituellement, elle reçoit d'autres cultures à savoir : des arachides, des haricots, des sésames, etc.

L'élevage est caractérisé par son type sédentaire, c'est-à-dire par la pratique d'une stabulation permanente. Cette règle n'est faussée que pour consentir à la cure annuelle du natron¹¹⁵, mais celle-ci ne dure qu'une semaine ou deux. Le troupeau, constitué des bœufs, des moutons et des chèvres, est conduit chaque matin au pâturage par un habitant du village, s'éloignant au fur et à mesure que s'épuisent les ressources qui s'offrent aux alentours, mais ne dépassant pas un rayon de cinq (5) kilomètres ; il rentre chaque soir au village. Les ânes sont nombreux et sont premièrement utilisés pour les transports aux marchés que l'on fréquente de manière hebdomadaire jusqu'à 50 kilomètres à la ronde, ensuite pour la corvée du transport d'eau entre le village et le puits. L'élevage de chevaux ne se pratique pas au même rythme que celui des caprins ou des ovins. La plupart des familles possèdent un à deux chevaux et les utilisent comme moyen de transport. Bien qu'il garde un caractère strictement familial, les produits de l'artisanat sont produits (vannerie, poterie, nattes...) par les femmes et leur permet d'acquérir un pouvoir financier.

II.2-Les semi-sédentaires

Les semi-sédentaires ont un abri fixe mais abandonné pendant une partie de la saison sèche. Les mabas constituent, dans la partie centrale de la région du Ouaddaï¹¹⁶, de part et d'autre de la lisière occidentale des massifs montagneux, une importante peuplade très originale et bien homogène. Populations autochtones, leur installation est quasi-antérieure à la venue des premiers conquérants : le peuple dadjo de l'est, dont on sait qu'ils furent supplantés au XV^{ème} siècle par une dynastie Tounjour. Parmi les autres tribus semi-sédentaires, on peut noter : les bandala, les dagana, les fellata, les kadjaksé, les kouri, les massalat, les zagawa, les salamat, les bakhat, les boudouma, les tama, etc.

¹¹⁵ Le natron est un carbonate complexe de sodium et de magnésium qui joue un rôle quasiment important dans l'alimentation du bétail. Il se présente souvent sous deux formes : celui qui est extrait, en creusant dans le sol un entonnoir d'un mètre de diamètre, est une pierre de la grosseur du poing ; celui qui se produit par évaporation et cristallisation à la surface de la mare ainsi formée est recueilli au bout de deux mois et on en fait une sorte de brique grossièrement ovale de 80 centimètres de longueur, 40 de largeur et 10 d'épaisseur. Ce sont les forgerons (« les *haddad* ») qui sont chargés de l'extraction. Il s'agit d'un travail pénible qui consiste à piocher à l'aide d'un long bâton garni dans son prolongement d'une extrémité métallique.

¹¹⁶ Le terme « ouaddaï » est généralement employé par les arabes, les baguirmiens et les kanouri. En effet, les habitants du Darfour et du Kordofan emploient le nom de Bourga ou Bourgou, alors que les Téba et les Daza l'appellent « *Dar Sileh* » (Le Rouvreur 1989).



Maisons en paille chez les migami (cliché de Wilfried)

Maisons construites en paille au pied de la montagne chez les dangaléat (cliché de Wilfried)





La cour de l'habitation avec enclos de breuvage pour bœufs, vaches, etc. (cliché de Wilfried)



Jour du marché et ventes des produits de l'artisanat (nattes, poterie...) dans un village migami



Femmes
hadjeray
(cliché de
Wilfried)



Séance de travail avec les habitants du village dans la sous-préfecture Mangalmé

Le mil est, une fois de plus, la culture principale et quand les sauterelles l'ont épargné, il constitue pour tous la base de l'alimentation. Le maïs, le doura, les haricots... constituent des appoints appréciables. Le « kourgnaï » est une variété typique de sorgho qui pousse dans les terrains lourds, mais qui a la même végétation que le mil. Le sésame disparaît peu à peu ; il n'est plus cultivé que par les paysans agriculteurs au sens strict du terme. A côté de cela s'ajoute la culture des arachides ou des produits maraîchers (Le Rouvreur 1989). L'aisance chez le paysan entraîne immédiatement la constitution d'un petit troupeau qui vit d'abord en stabulation pure et ensuite peut transhumer quand il aura pris une certaine importance au niveau du village.

II.3.- Les « Arabes » nomades

Parmi les groupes de nomade, issus de la lignée « arabe »¹¹⁷, les plus remarquables sont les « djoheïna »¹¹⁸ qui arrivent de la vallée du Nil entre le XIV^e siècle et le XIX^e siècle. Ces tribus nomades, actuellement les plus importantes et les plus vivantes, ont gardé le souvenir de leur origine. La grande tribu des ouled rachid (les zébala, les hamida, les zioud et les azid) est dispersée dans la vallée du Batha jusqu'au Baguirmi méridional. Les oulet hémat sont encore connus sous ce nom dans le Salamat, principalement à l'est d'Am-Timan. On note également la présence des Yessiyé qui s'étendent entre les rives du Chari et Bokoro, les Oulet Ali du Dagana, etc. Les Missiré forment la grande tribu et la plus ancienne du Batha. Présents dans le nord du Tchad, les Gaéda sont moulés dans la civilisation Toubou et vivent au contact des populations environnantes.

Tandis que chez les sédentaires la notion de terre, limites intertribales, a un sens capital dans leur vivre-ensemble, chez les nomades au contraire, elle est sans objet et considérée comme une entrave gênante. Les nomades représentent une couche de la population tchadienne que l'on retrouve beaucoup plus dans la partie septentrionale du pays. Leur migration pastorale

¹¹⁷ Les arabes sont répandus sur une vaste zone englobant le Soudan, le Nigeria, le Niger et le Tchad.

¹¹⁸ Le terme de « djoheïna », souligne Le Rouvreur (1989), n'est plus utilisé couramment et ne traduit aucune solidarité. La vieille famille qu'il désignait s'est multipliée et ramifiée et, selon un processus normal chez tous les arabes, a donné naissance à des tribus nouvelles qui ont chacune d'elles une personnalité bien particulière. Par exemple, on connaît les ouled himet, mais on ignore habituellement qu'ils sont un rameau des ouled hémat, lui-même issu des « djoheïna ». De même, on ne sait toujours pas que les « awazmé » sont une branche des « missiré ».

(déplacements de grande amplitude) est rythmée par l'alternance des pluies : ce sont des migrations périodiques et normales. Pendant la saison sèche, les troupeaux vont vers le sud. Ils ne remontent vers le nord, aussi loin que la mousson l'aura permis, que pendant la saison humide. A l'image des semi-nomades, ils n'ont pas d'habitat fixe et se déplacent d'un lieu à un autre en parcourant des milliers de kilomètres. A chaque étape franchie, certains hommes, reconnus pour leur courage, quittent le campement et partent pour repérage de l'emplacement futur où l'eau ne manquera pas et où les pâturages pourront satisfaire les troupeaux. A leur retour, ils rendent compte au chef du campement qui décide du lieu de l'étape du lendemain. Cette nomadisation suit généralement des itinéraires qui ne varient point. Seul un manque exceptionnel d'eau ou de pâturage peut provoquer des modifications à l'itinéraire habituel qui connaît parfois des variantes légères autour d'un axe précis dans les années normales (Bernus 1981, Toupet 1992).

L'agriculture ne tient qu'une petite place dans les activités des Arabes nomades. Ils sont avant tout des éleveurs¹¹⁹ : certaines fractions se livrent de manière exclusive à l'élevage des chameaux ; d'autres plus nombreuses pratiquent uniquement l'élevage du zébu et du mouton, mais la majorité des nomades possèdent les trois espèces. La grande quantité des chameaux qu'ils possèdent leur permet de prendre une large part au commerce avec, bien entendu, les oasis sahariennes. Quoi qu'il en soit, seul l'élevage des bovins est, de façon significative, économiquement intéressant. Les abattoirs frigorifiques de Farcha (placés à la périphérie de la capitale politique), en voie de modernisation¹²⁰, permettent au pays d'exporter de la viande réfrigérée vers les pays voisins. Ce qui fait de cette production, depuis quelques années, une ressource presque aussi importante que la culture du coton ou encore la manne pétrolière dans l'économie tchadienne. Les autres élevages sont secondaires : les chèvres et les montons

¹¹⁹ L'homme qui ne possède pas de troupeau assez nombreux pour assurer sa subsistance et celle de sa famille consent au travail de la terre en attendant que le troupeau prospère et atteigne un chiffre élevé (cent têtes), notamment en termes de vaches, de chameaux, de moutons, de chèvres, etc. S'il a assez de courage et si le ciel le favorise, il peut obtenir de bonnes récoltes pendant deux ou trois ans consécutifs.

¹²⁰ En effet, en septembre 2014, le président tchadien Idriss Déby Itno avait posé la première pierre pour la construction d'un complexe industriel moderne d'exploitation de ruminants dans la zone industrielle de Djarmaya, au nord-est de la capitale. Le complexe de Djarmaya comprendra notamment un abattoir moderne d'une capacité de 70.000 tonnes de viande par an et pouvant traiter par jour 1.500 bovins, 3.000 ovins et caprins et 500 camelins. Il devra permettre, selon le ministre tchadien de l'Élevage et de l'Hydraulique, Mahamat I. Taher, de valoriser le bétail du pays qui est la principale ressource nationale (plus de 50% du produit intérieur brut), et de générer 200 emplois qualifiants et 5.000 emplois directs et indirects en phase d'exploitation.

constituent un appoint alimentaire très recherché sur l'ensemble du territoire. Les services vétérinaires apportent quelques améliorations sanitaires aux ovins et aux caprins, notamment dans la lutte contre les maladies du bétail.

Pour le nomade qui conduit sans cesse son troupeau du Bahr El-Ghazal au temps des pluies, vers le Logone ou le Salamat lorsque revient la sécheresse, le simple fait de posséder un bœuf est considéré comme une raison de vivre plutôt qu'un accès au pouvoir économique. Certes, il se nourrit du lait des vaches, en vend un peu à l'occasion ; à la grande rigueur, il abat une bête malade ou blessée et en consomme la viande. Le troupeau représente, pour le nomade, la marque de son existence (identité) et la noblesse de son activité. Une anecdote assez connue au Guéra stipule que lorsque la longue silhouette maigre d'un nomade, les mains accrochées au bâton passé derrière le cou, demande à un sédentaire (un agriculteur), sans perdre sa fierté, un peu de céréales, et si celui-ci lui répond : « tue ton bœuf » : il éclate de rire et continue son chemin, parce qu'en fait, il n'a plus grand-faim, et que le bœuf est pour lui un compagnon et une consolation.

II.4.- Les semi-nomades

Leurs effectifs croisent régulièrement dans tout le Sahel depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Ils peuvent être répartis en deux catégories, telles : ceux qui se consacrent à l'élevage et possèdent également des palmeraies et des champs qu'ils font cultiver par leurs affranchis, voire les tributaires ou les "esclaves", et ceux qui, abandonnés par leurs anciens "serviteurs", sont obligés de cultiver leurs champs : peu à peu la culture prend le pas sur l'élevage (Toupet 1992). La plupart des semi-nomades sont contraints de pratiquer des migrations périodiques. Dès lors que l'on est en face des nomades, il n'est pas étonnant de penser qu'ils sont semi-nomades. Car, ils ont presque la même civilisation et gardent les mêmes racines profondes dans les origines en dépit des transformations qu'ont connues les genres de vie et qui furent rendues possibles grâce à la paix et sous l'influence de l'administration coloniale. Parmi les groupes ethniques semi-nomades, on retrouve les kreda, les daza, les hassaouna, les zebalat, les beni halba, les charfada, les kokorda, les ounia, etc.



Tentes des nomades à la saison sèche (cliché de Wilfried)

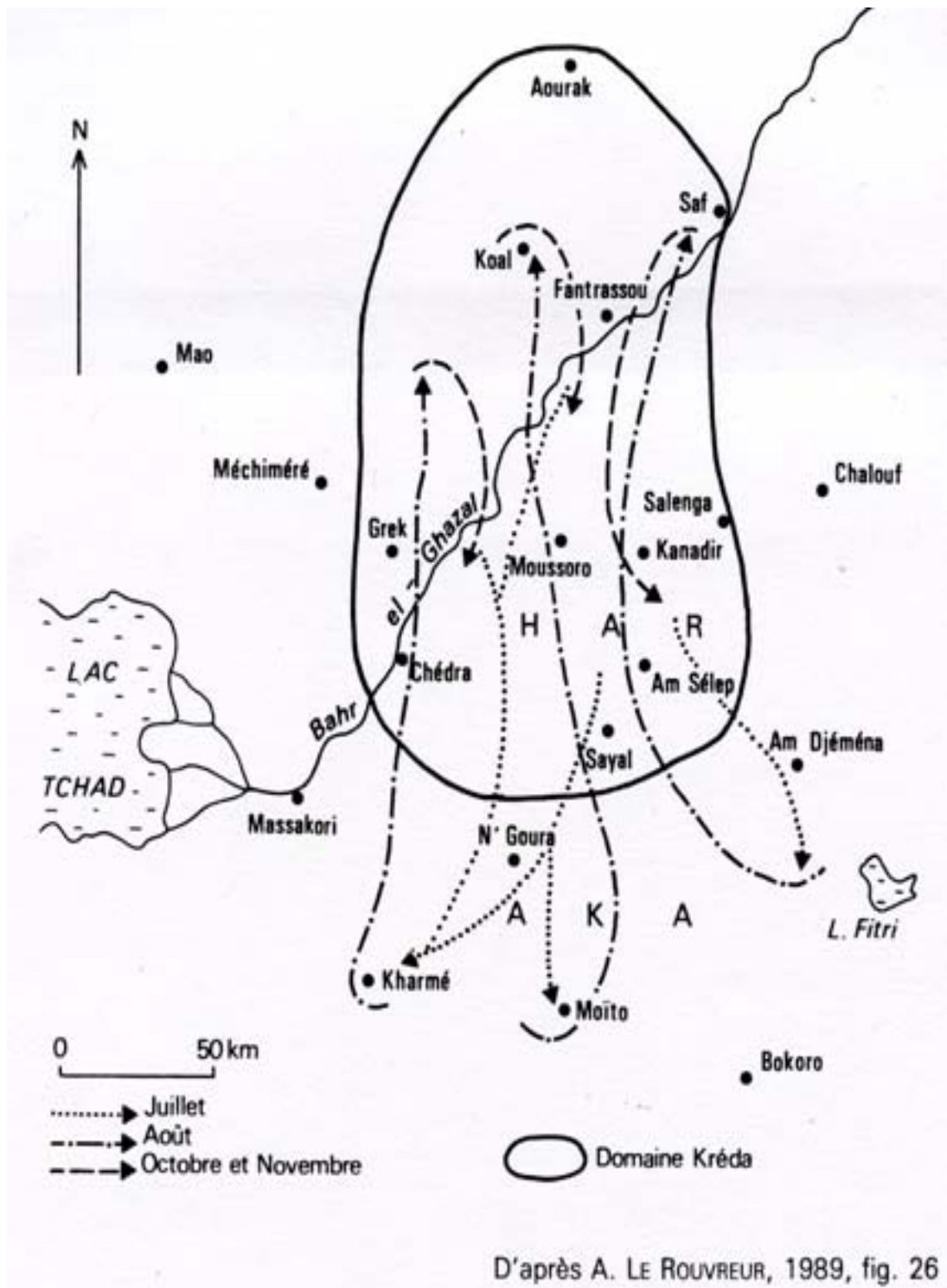


Tentes en déplacement des transhumants, en route vers le sud agricole avant la moisson

Les kreda, pour ne prendre que cet exemple, sont l'un des grands groupes « toubou » qui, présents dans l'est du *lac* Tchad, sont essentiellement bouviers. A la différence des semi-sédentaires, ils ont un habitat mobile et suivent toujours leurs troupeaux, mais en restreignent les mouvements et au moment de la récolte dressent leurs tentes près des champs de mil et de sorgho (élément indispensable de leur alimentation). Pour la grande majorité des kréda, la transhumance consiste à un parcours que Le Rouvreur décrit comme suit : « dès les premières pluies, à la fin du mois de juin ou au début de juillet, après être dispersés à travers le Har et tout au long du Barh, ils partent en avant avec les troupeaux : les uns au sud-est gagnent Am Djeména et les abords du *lac* Fitri ; les autres au sud passent par Sayal, Ngoura, Moïto, etc. ; d'autres encore, se séparant de ceux-ci à Ngoura, poussent vers le sud-ouest pour se rendre à Kharmé. Plus les précipitations s'intensifient, plus les troupeaux et leurs bergers regagnent le nord. Entre le mois d'août et celui de novembre, on assiste à de grands rassemblements au nord de Moussoro, de part et d'autre du Barh. En octobre, notamment à la fin de la saison des pluies, quelques hommes et femmes se détachent pour faire la récolte du mil, tandis que les troupeaux s'attardent et descendent au fur et à mesure que les mares commencent à sécher. En novembre, tout le monde reprend ses quartiers dans le Har et dans le sillon du Barh. Le cycle est souvent clos au moment où les hommes et les femmes du campement ne bougent plus et que le troupeau s'abreuve » (1989).

La même situation se vit plus ou moins chez les Ouled Silman, présents au nord du Tchad. Leur arrivée se situe au milieu du XIX^{ème} siècle à la suite d'une alliance avec le Kanem. Mais, cette alliance occasionnera en fait la domination de ces derniers sur le Kanem. Répartis depuis quelques années tout au long de la lisière nord, ils forment des groupes hétérogènes. Grands éleveurs de chameaux, ils pratiquent l'élevage des vaches. Leur mobilité des campements est moins que médiocre : on ne s'écarte pas du même puits et les déplacements qui sont effectués à raison de trois ou quatre chaque année sont seulement de courts bonds sur les crêtes dont le but ultime consiste à fuir la saleté provoquée par le troupeau. Il ne faut rien moins qu'un éboulement de puits pour provoquer des déplacements démesurés ; et encore, ils vont au plus près, dans la cuvette voisine, pour y opérer un nouveau forage. Ce qui nous permet d'émettre l'idée selon laquelle tous les semi-nomades ne sont pas forcément des populations migrantes à grande échelle.

Figure 1. Les principaux mouvements de transhumance chez les Kreda



Cf. Toupet, 1992, fig.17

Parmi les groupes ethniques cités plus haut, certains, implantés dans des régions favorables, campées plus au sud, échappent aux contraintes saisonnières. C'est surtout le cas des Zebalat qui interviennent dans l'organisation même de la chefferie des sédentaires Tama.

II.5.- La croyance religieuse

Rappelons ici que la Constitution tchadienne affirme le principe de la laïcité de l'État et reconnaît à chaque citoyen le droit de pratiquer la religion de son choix. Dans le domaine de la croyance religieuse, les populations tchadiennes sont réparties entre musulmans, chrétiens et adeptes des religions africaines. Si l'opposition semble plus évidente entre le nord et le sud du Tchad dans le secteur religieux, c'est parce que le nord et le centre sont souvent regroupés dans ce que plusieurs personnes appellent « *nord* » et que l'islam y prédomine à 95% alors qu'au sud du pays, en revanche, chrétiens et pratiquants de la religion traditionnelle sont majoritaires¹²¹. Cette situation continue à subir un changement en termes de représentativité de croyances d'une région à une autre. On note également une présence musulmane au sud du Tchad : les « arabes » nomades ou semi-nomades du Salamat ou les *Niellim* dans le Bas-Chari (Bangoura 2005 ; Magnant 1991). Au-delà de quelques tensions religieuses, les populations se respectent. En effet, il arrive que l'on trouve des familles où cohabitent chrétiens, musulmans et adeptes des religions traditionnelles.

III.- Les crises sociopolitiques et la stabilité de l'état tchadien

L'histoire constitue un répertoire d'idées et de pratiques souvent réinventées et contestées, estime Debois (2013), dans lequel les acteurs sociaux et chercheurs viennent puiser pour donner un sens à leurs pratiques, que celles-ci soient violentes ou non. C'est dire, les guerres d'aujourd'hui ne sont pas de simples répétitions des razzias d'hier, particulièrement dans la partie septentrionale du pays, mais certaines techniques et représentations élaborées au temps des empires influencent, au fil des temps, les pratiques et représentations contemporaines. Ces dynamiques sociales sont importantes à décoder pour comprendre les variations de l'économie

¹²¹ Il est important de noter que le nord et le centre réunis ne comptent pas uniquement des musulmans. On retrouve aussi des populations non islamisées (les fonctionnaires chrétiens, les adeptes des religions africaines, les non pratiquants...) sur l'étendue du territoire tchadien, notamment dans certaines localités de la région du Guéra.

et des modes de gouvernement au Tchad et pour mieux interpréter les crises sociopolitiques et les transformations du champ discursif dans lequel la richesse, le pouvoir et l'usage de la violence sont définis.

Proclamé indépendant en août 1960, le Tchad fait son entrée dans la vie politique en assumant un héritage difficile à gérer. Les multiples crises sociopolitiques tchadiennes trouvent leurs origines dans l'histoire, notamment à l'époque précoloniale, coloniale et postcoloniale. Mais, celles qui nous intéressent le plus sont celles qui ont été provoquées par la désorganisation du circuit social et économique, la succession des tensions politiques, les révoltes populaires... contribuant à aggraver les effets des sécheresses. Parmi les moments importants des crises sociopolitiques dont les conséquences ne laissent personne indifférent, on note les révoltes paysannes (1960-1978), les guerres civiles ou encore conflits interethniques (1979-1990) et la reconquête du pouvoir par les groupes armés (1990-2009). Les déplacements des populations causés par les divers combats incessants, rendent difficiles, voire impossibles, les semailles, les récoltes agricoles et les autres activités économiques.

Le Tchad n'est pas seulement en proie au chaos. Au-delà des périodes sombres que le pays ait jamais connues, la stabilité de l'Etat et les changements survenus depuis la venue de l'ère pétrolière (2003) occupent aussi une place de choix. Les signes de l'argent de l'or noir y sont aujourd'hui perceptibles dans l'amélioration des infrastructures et dans la reprise de l'activité économique. Dans ce vaste pays, avec une densité de neuf (9) habitants au kilomètre carré, relever le défi de la mobilité humaine participe à la fois du progrès économique et, d'ailleurs, de l'avancée sociale. En effet, si l'éducation de base et la santé font partie intégrante des moteurs de développement, le Tchad est sur la bonne voie, mais beaucoup reste à faire pour atteindre les huit (8) objectifs du millénaire pour le développement approuvés par tous les pays et par toutes les grandes institutions mondiales, à savoir : - réduire l'extrême pauvreté, la famine et la malnutrition dans le monde ; - assurer à tous l'éducation primaire ; - promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; - réduire la mortalité infantile ; - assurer un environnement humain durable ; - améliorer la santé maternelle ; - combattre le VIH/Sida, le paludisme et les autres maladies ; - construire un véritable partenariat international pour le développement.

III.1.- Les conflits internes au Tchad et les conséquences socio-économiques

D'entrée de jeu, il faut dire que la récurrence des conflits au Tchad ne veut pas dire que le pays est constamment à feu ou à coup de canons. L'histoire du Tchad n'est pas linéaire et on peut repérer des moments forts d'apaisement, par exemple les années 2002 et 2005 entre la désagrégation du mouvement de l'extrême nord et la reconstruction d'un front à l'est. On ne peut non plus mettre de côté l'idée selon laquelle les moments d'affrontements entre les forces gouvernementales et les forces rebelles (ou les populations civiles) n'ont pas touché les régions entières du pays. Les conflits inter-ethniques et la descente des insurgés, basés au Darfour, ont eu un impact sinistre sur l'économie, les rapports sociaux et les alliances entre tribus au Tchad.

III.1.1.- Les révoltes paysannes (1960-1978)

Les révoltes paysannes, pas plus qu'elles ne le furent dans le passé, notamment pendant la période coloniale, n'apparaissent pas comme étant porteuses d'une révolution politique, si l'on entend par là, la substitution à l'État Tchadien à un monde nouveau où règnent la paix et le progrès. Meurtries depuis l'époque précoloniale et au cours de leur histoire, les couches paysannes tchadiennes, aux limites de la survie, aspirent hier comme aujourd'hui, non pas à changer le pouvoir mais à le rejeter catégoriquement, c'est-à-dire, faute de mieux, à l'ignorer en essayant de mettre en place d'autres moyens permettant de faire face à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire (Coquery-Vidrovitch 1984, Bangoura 2005). Les soulèvements des Moubi de Mangalmé et des Toubou du Tibesti, par exemple, dans les années entre 1965 et 1968, illustrent bien cela.

Un fait social mérite d'être rappelé ici pour expliquer l'inquiétude et la résistance des paysans dans les milieux musulmans. A l'indépendance, les Sara dominent l'armée et la fonction publique jusqu'en 1979. Les officiers étaient dans leur grande majorité issus du sud du pays. La faible scolarisation des populations hadjeray (localisés au centre du Tchad) et des nordistes ne constitue qu'une partie de l'explication de l'accapement des postes de direction par les sudistes. Pour Lonsdale (1996), le régime de Tombalbaye ressemble à ce qu'il qualifie de « tribalisme politique », c'est-à-dire un pouvoir marqué par la politique de l'ethnicité d'un

groupe à l'endroit des autres groupes. A cela s'ajoute, en effet, son caractère autoritaire et répressif. Si l'armée a un début très modeste, elle recrute, s'organise et s'arme dès 1965-1966, quand les révoltes paysannes des Moubi et des Toubou (dans le nord du pays) se multiplient ; révoltes causées principalement par le prélèvement abusif de l'impôt par les administrateurs (le cas des préfets et des sous-préfets) et le refus de l'autorité traditionnelle de Magalmé par la population Moubi (Rone 2000). Ahmed Kotoko (1989), ministre des finances à l'époque (en 1961), explique que pour combler le déficit budgétaire, il lui aurait fallu créer plusieurs taxes et impôts, sans d'ailleurs pouvoir se passer de la rallonge française (aides financières) puisque les recettes continuaient à être insuffisantes. Il s'agit d'une situation qui, quelques années plus tard, sera à l'origine des massacres des autorités administratives présentes dans les différentes régions et des représailles brutales de l'armée tchadienne, pendant plusieurs semaines, faisant des centaines de victimes (Lemoine 1997, Bangoura 2005).

Dès lors que la révolte atteint la dimension nationale, celle du refus de payer les taxes et impôts, quelques problèmes surgissent : le vide administratif dans les lieux touchés par les troubles sociopolitiques, notamment au centre, à l'est et au nord du pays ; la naissance de la rébellion en juin 1966 reconnue sous le nom du Front de libération nationale du Tchad (le FROLINAT) ; l'intervention militaire française (1969) au Tchad, en vertu des accords de défense entre les deux pays, devant une rébellion active, voire dangereuse, et s'exerçant sur le territoire jadis de 6 préfectures ; les opérations militaires menées au BET (Borkou, Ennedi, Tibesti) ; l'établissement de l'initiation traditionnelle (le *yo-ndo* dans le sud) ; le coup d'état militaire d'avril 1975, dû au malaise de l'armée et celle de la classe dirigeante face aux échecs de la politique menée contre la rébellion, etc. Des combats éclateront entre les Goranes et les Arabes. Les luttes inter-factionnelles feront plus de victimes que la lutte entre les forces rebelles et gouvernementales. A l'annonce de la mort de Tombalbaye¹²², la chasse à la classe politique sortante, aux membres de la compagnie tchadienne de sécurité, aux gardes du corps et aux familles du Président se déploiera avec amertume. Le développement social, politique,

¹²² Au Tchad, plusieurs causes profondes de nature politique expliquent l'intervention de l'armée en avril 1975. D'une manière générale, l'autorité du régime Tombalbaye irrite de plus en plus les tchadiens. La classe politique du pays, spécialement pointée du doigt, vivait dans la crainte des purges, des disparitions et des assassinats. Ce malaise des militaires était également latent du fait de la rivalité qui les opposait à la compagnie tchadienne de sécurité. La force répressive qui faisait office de garde présidentielle bénéficiait de toute l'attention et de toute la confiance du chef de l'État qui lui octroyait nombre de privilèges, au détriment de l'armée nationale.

économique et culturel mis en œuvre avant l'indépendance était confronté à une dure réalité sociale et à une crise sans merci dans laquelle la vie politique tchadienne était complètement plongée. La population traversera une situation socio-économique préoccupante, aggravée par la famine, la malnutrition et les difficultés d'approvisionnement des denrées alimentaires sur l'ensemble du territoire national.

III.1.2.- Les « conflits interethniques » (1979-1990)

Des révoltes paysannes aux conflits inter-ethniques, les différents moments de troubles politiques trouvent leur fondement dans le modèle étatique autant prôné par le pouvoir sortant (c'est-à-dire, celui du président Tombalbaye) que par les successeurs à la tête de l'État. Peu importe le responsable politique, les faits demeurent coercitifs et le peuple tchadien fait continuellement face à une dure crise sociopolitique. Une réminiscence des événements nous permet ainsi d'explicitier le paradoxe existant entre la priorisation des écarts ethniques, critères par excellence de recrutement pour certains postes dans la fonction publique et la défense avec opiniâtreté de l'idée de l'égalité de chances à l'emploi dans les ministères (santé publique, finances et budget, justice et droits de l'Homme, transport et infrastructures, affaires étrangères, agriculture, etc.) et entreprises à l'échelle nationale.

En effet, jusqu'à la chute de Tombalbaye, les hommes en armes – pour ne prendre que ce secteur de la fonction publique – étaient majoritairement issus du sud du pays. En 1978, non seulement Habré devient Premier Ministre, mais il dispose de sa propre armée¹²³. Tous les différents organes de direction antérieurs sont déclarés dissouts. Celui-ci les fait occuper par ses éléments, originaires de l'est et du nord du Tchad. L'obstruction des services fut totale et le conflit était latent entre les combattants du FROLINAT (la rébellion) et les Forces armées tchadiennes (FAT), mais également entre les autres forces armées présentes dans la ville de Ndjamena : les Forces armées du Nord (FAN) du Premier Ministre Habré et l'armée nationale tchadienne (ANT) fidèle au chef de l'État, le Président Malloum (Chapelle 1980). Cette

¹²³ Après la mort de Tombalbaye, Malloum s'empare du pouvoir. Habré devient Premier Ministre à la suite d'une charte fondamentale destinée à servir de base à une constitution. Mais, les rivalités entre les deux hommes les empêchent de bien diriger le pays. Les rebelles vont ainsi prendre le pouvoir suprême à travers Goukouni (1979-1982) avant que le Premier Ministre déchu ne revienne en force et se saisisse du pouvoir (les années entre 1982 et 1990).

situation de violences, au sommet de l'État, fragilise la nation tchadienne et les différentes couches sociales qui la composent, allant un moment donné de l'histoire jusqu'à la tentation indépendantiste d'une fraction des leaders politiques ; tous originaires des départements du sud du pays.

Partant de ce postulat, il est clair que les causes lointaines et l'évolution du « conflit inter-ethnique » au Tchad plongent leurs racines dans la violence politique. Au moment où le conflit éclate, en 1979, les identités « *nordistes* » et « *sudistes* », souligne Debos (2013), se cristallisent. La polarisation des identités est d'abord l'affaire des citadins et des intellectuels (Magnant 1989) avant qu'elle ne devienne une audition à laquelle même les laissés-pour-compte avaient droit de participer. Ainsi s'était développée une forme de terreur touchant aussi bien le nord que le sud, responsable d'un « exode » massif de populations du sud vers le nord et inversement. Disons que les populations originaires du nord installés au sud étaient généralement des commerçants et celles du sud, établies au nord, étaient des fonctionnaires. Le départ des fonctionnaires vers leur région d'origine videra de leur substance les structures publiques telles : tous les services (hôpitaux, écoles, etc.) s'arrêtèrent de fonctionner et cette situation se poursuivit même si des signes importants de redémarrage apparaissaient actifs (Dadi 1987). Tous les paysans et agents de l'État étaient laissés à leur sort.

Au-delà du cessez-le-feu et des accords de réconciliation signés par les protagonistes, avec le concours de la France, des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), l'actuelle l'Union africaine (UA), une grande famine s'installera sur l'ensemble du territoire tchadien, principalement au nord et au centre. Plusieurs barrières seront mises en place par les belligérants, le long des principales artères routières, pour empêcher la circulation des aides alimentaires (mil, riz, etc.) dans les zones de pénuries. Les appels aux dons seront relayés par des opérations de grande envergure à travers le monde. La médiatisation de l'événement suscitera nécessairement l'émotion de l'opinion internationale face à la famine à laquelle les populations étaient confrontées. Mais sur place, l'aide alimentaire ne parvint que rarement aux populations. Car, elle était monnayée ou détournée par les rebelles et les forces armées qui jouaient le rôle de médiation entre les populations et les agences humanitaires présentes sur le terrain. Devant l'impuissance de ces organisations humanitaires, la coalition d'anciens

rebelles et de forces rattachées aux hommes forts d'Habrè facilitèrent l'accès aux denrées dans les zones les plus touchées par la famine et la malnutrition, principalement au centre et dans la partie septentrionale du pays. A cela s'ajoutent les régions les plus meurtries du sud : le Chari et les deux Logone (occidentale et orientale).

L'élément marquant le « conflit inter-ethnique », déchirant le pays et créant de profondes blessures sociales, est celui de la répression contre les populations civiles et la stupidité d'une guerre en termes d'opposition nord-sud. Les moyens mis en œuvre ne cessèrent de croître, tant dans le domaine économique, social et politique. Les interventions militaires des pays étrangers (Lybie, France, Soudan...) au profit des belligérants feront basculer ce conflit interne en un conflit ouvert, au niveau régional et international. Ainsi commence un long cycle de guerres civiles qui émaillera l'histoire du pays. Le contexte politique n'avait pas favorisé le développement politique et socio-économique en provoquant des conditions incompatibles avec le but ultime recherché : la quête du bien-être des Tchadiens, en dépit de leur différence ethnique, à travers la réduction de l'extrême pauvreté et la lutte contre la famine, l'accès au logement, à la santé, à l'éducation, etc. et l'aspiration à la liberté et à la prospérité.

III.1.3.- L'opposition armée et la voie du multipartisme (1990-2009)

En décembre 1990, sous les coups conjugués des différentes forces patriotiques, le Président Idriss Déby Itno s'empare du pouvoir en renversant son prédécesseur par les armes. Selon M. Bangoura (2005), ce succès militaire est dû spécialement à un environnement politique interne et externe favorable. Outre les dérives du régime de son prédécesseur et l'attentisme français, l'auteur souligne que la neutralité positive du Soudan et la volonté manifeste de la Libye de maintenir son influence au Tchad à travers l'installation d'un gouvernement plus à son écoute dans la capitale politique permettront à Idriss Déby de gagner la bataille. A cela s'ajoutent ses qualités militaires, son habileté dans la composition des forces patriotiques et la vaillance de ses troupes. Idriss Déby bénéficiera aussi d'une expérience du combat en zone désertique, principalement dans les parties accidentées du Ouaddaï. Il fait confiance aux clans zaghawa implantés au Darfour et rallie par la suite plusieurs combattants hadjeray du Guéra, victimes des exactions du régime d'Habrè.

Installé à la tête de l'État, Idriss Déby Iteno, l'actuel Président du Tchad, ouvre la voie au « multipartisme ». Une Charte nationale provisoire est adoptée en 1991 par le Conseil national du salut. En 1993, une Conférence nationale souveraine est réunie et adopte une nouvelle Charte de la transition : un Conseil supérieur de transition est chargé d'exercer le pouvoir législatif et de rédiger un projet de Constitution. Au terme d'une épopée de crises, la nouvelle Constitution fut adoptée par référendum en 1996 et promulguée le 14 avril de la même année. La même Constitution sera modifiée en 2005. Depuis quelques mois, des tractations sont en cours dans la capitale politique pour un nouveau référendum sur la révision de la constitution du 21 juin 2005 afin de permettre au Président sortant¹²⁴ de se présenter pour un autre mandat présidentiel en 2016. Certaines personnes¹²⁵ parlent de présidence à vie. Au-delà du discours politique et des déclarations d'intention des candidats aux plus hautes fonctions de l'État, leur témoignage mérite d'être interprété en fonction de l'environnement social et politique actuel du Tchad.

III.2.- La stabilité de l'Etat : situation socio-économique et financière

Loin d'une analyse focalisée essentiellement sur les aspects politiques, la violence et les conflits armés qui se sont produits au Tchad depuis l'indépendance, il sied de noter qu'à la différence de ses prédécesseurs, le Président Idriss Déby a le mérite d'avoir pacifié le pays et se montre plus déterminé dans la relance de l'économie tchadienne grâce notamment à la mise en valeur de l'or noir en 2003. L'effort réalisé en termes d'amélioration du réseau routier est une preuve. Certes à faible pourcentage, le bitumage de routes d'intérêt national¹²⁶ et régional permet au Tchad d'amoindrir les coûts excessifs que subissent tous les produits importés et exportés à partir de la capitale politique (N'Djamena) et des autres villes du pays. Le niveau d'aménagement des routes témoigne la volonté du pouvoir en place de vouloir « moderniser » les infrastructures au Tchad.

¹²⁴ Rappelons ici que la coalition des rebelles tchadiens du Mouvement pour la Justice et l'Égalité (MJE) qui avaient atteint la capitale politique (N'Djamena) en février 2008, avec le soutien du Soudan, avaient failli faire partir le Président Idriss Déby Itno qui, avec l'aide de la France, avait finalement sauvé son fauteuil. En mai 2009, l'histoire se répète pour une énième fois : les rebelles tchadiens lancent une attaque dans la partie Est du pays, mais cela se couronne une fois de plus par un échec.

¹²⁵ Pour des raisons de discrétion, nous avons jugé utile de ne pas citer les noms des personnes interviewées.

¹²⁶ Le réseau routier national comporte plusieurs routes, à savoir les routes revêtues et des routes en terre. Les routes en terre se distinguent selon quatre techniques : route en terre aménagée, route en terre sommaire, piste et terrain naturel.

III.2.1.- Les quatre décennies post-indépendance

Une réminiscence sur la situation socio-économique tchadienne nous permet de préciser que les quatre premières décennies postcoloniales étaient dominées par une période d'instabilité socio-politique caractérisée par une succession de dérives, de conflits internes et d'équipes gouvernementales. Piliers authentiques du secteur primaire, l'agriculture et l'élevage étaient au cœur de l'économie tchadienne. Les deux activités sont pratiquées par toute la population (excepté une partie de la population urbaine et les nomades) et par des personnes de tous âges. L'exode rural était préoccupant comparé à celui d'autres pays de l'Afrique subsaharienne. La croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) était de l'ordre de 2% par an, avec un PIB de 314 millions de dollars en 1960. En 1980, elle s'était triplée à 1 milliard de dollars US pour atteindre, vingt ans après, 1,5 milliard de dollars US (américains). Durant ces quarante ans, le secteur primaire assurait 45% de la formation du PIB, contre 10% pour l'industrie du secteur manufacturier et 45% pour l'ensemble des services marchands et non marchands tels que le transport, la communication, les banques, les assurances, le commerce, l'éducation, la santé, l'administration, etc. (Cheikh Yerim 2009).

III.2.2.- Les années de l'or noir au Tchad

Financé par la Banque mondiale et les différents partenaires, à travers un consortium formé par les pétroliers ExxonMobil, Chevron et Petronas, pour un montant total de 4,2 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros), la manne pétrolière commence à couler au Tchad à partir de l'année 2003 et fait définitivement de ce pays un exportateur d'or noir. Trente-cinq ans après les premières recherches (1969) et plus de dix ans après l'appréciation des gisements à leur juste valeur, des centaines de millions de barils ont déjà été pompés du sous-sol tchadien. Et, à la faveur d'une parfaite tenue des cours internationaux de l'or noir, plus de dix milliards de dollars ont été engrangés entre 2004 et 2012, selon les chiffres publiés dans le cadre d'une étude sur la transparence des industries extractives (Ballong 2013). En 2004, une première année pleine de pétrole, le produit intérieur brut avait augmenté de 34%, pour atteindre 4,4 milliards de dollars, trois fois plus que le PIB de 1999 (1,5 milliard US). De quoi améliorer les infrastructures et transformer l'économie d'un pays devenu en peu de temps un chantier à ciel ouvert.

La rébellion armée, jusque-là absente pendant le règne d'Idriss Déby, refait surface en avril 2006 et en février 2008 à cause de la situation interne mais aussi aux relations qualifiées – par nombre de spécialistes – de conflictuelles entre le Tchad et le Soudan qui se livrent à une guerre par procuration en soutenant les rebelles du pays voisin¹²⁷. Au-delà des luttes armées, l'année 2008 sera marquée par un léger recul du produit intérieur brut global de 0,6 % par rapport à 2007, sous l'effet conjugué d'une régression de 12,2% de l'activité pétrolière et d'une croissance de 2,8 % du secteur non pétrolier (Ballong 2013). Le secteur primaire ne représente plus que le cinquième du PIB. Le secteur pétrolier assure 45% du PIB devant le secteur tertiaire (30%) et le secteur industriel manufacturier (5%). Ces parts fluctueront d'une année à l'autre en fonction surtout de la conjoncture pétrolière. Mais, comme le note Cheikh Yerim (2009), le pétrole demeure un facteur déterminant de croissance de l'économie tchadienne. Avec l'approbation des découvertes faites par l'opérateur chinois (CNPC) en dehors du bassin de Doba, il faut dire que l'extraction de l'or noir (ayant atteint 173 000 barils par jour à partir de 2005) pourra perdurer tant qu'il va continuer à couler à flot (produit) du sol tchadien.

Avec une légère relance de la production pétrolière et une réelle croissance de l'activité non pétrolière, la reprise économique amorcée en 2009 s'est poursuivie en 2010, malgré un recul de la production agricole (un vaste secteur qui mérite d'être redynamisé chaque année) sur deux campagnes consécutives entre 2008 et 2009 mais aussi entre 2009 et 2010. Les tensions inflationnistes¹²⁸ ont connu un repli sensible en 2010 avec une réelle baisse des prix à la consommation de 4% en moyenne annuelle. A cela s'ajoute l'éternel problème d'insécurité alimentaire dont les causes sont multiples : la sécheresse, l'action de l'homme, l'érosion éolienne et hydrique, la pression foncière, la progression du désert, le rétrécissement des lacs et le manque de gestion intégrée des eaux de surface. Autant dire que le défi pour que l'or noir profite à toutes les couches sociales tchadiennes reste grand. Néanmoins, l'exacerbation des problèmes a permis à la classe politique actuelle à mieux comprendre les populations et leurs préoccupations.

¹²⁷ Le même mouvement armé se reproduira aussi en mai 2009, mais il sera affaibli par les assauts de l'armée gouvernementale de N'djamena et par un rapprochement entre le Tchad et le Soudan ; les deux pays ayant ratifié un réel accord de cessez-le-feu et un protocole en 2010 mettant fin à la guerre (au conflit armé) de procuration.

¹²⁸ L'inflation, portée de 8 % en moyenne en 2008 à 10 % en 2009, a amorcé une baisse importante après la crise pétrolière et alimentaire, et a été ramenée à 5% à la fin de 2010.

IV.- Les paysans, l'Etat et les institutions régionales : un apport multisectoriel

La crise alimentaire de 1968 et celle de la décennie 1970 ont justement, par leur intensité et leur durée, montré les limites des stratégies familiales de sécurisation alimentaire (les greniers de réserves¹²⁹ des céréales, par exemple), amenant certains acteurs à réfléchir à de nouveaux modes d'organisation visant à assurer l'approvisionnement des familles rurales en mil pendant la « période de soudure ». C'est ainsi que sont nés les offices céréaliers financés par l'aide internationale, les années qui ont suivi l'indépendance du Tchad, pour lutter contre la famine et réguler le commerce des grains sur l'étendue du territoire. Faute d'innovation des politiques et de maîtrise des conditions écologiques, historiques et sociologiques qui caractérisent les populations tchadiennes, nombre de dirigeants des offices céréaliers se sont retrouvés avec d'importants stocks de céréales qu'ils ont dû brader à un prix inférieur à celui pratiqué par les commerçants ou vendu à crédit aux familles qui n'ont jamais remboursé en totalité le crédit contracté.

Dans les années 1980 et au début de la décennie 1990, grâce aux fonds de substitution de la communauté économique européenne, ancienne composante de l'union européenne (UE), des milliers de familles bénéficieront d'une opération de transfert de 2 500 tonnes des céréales dans le BET (Bourkou-Ennedi-Tibesti), le Chari-Baguirmi, etc. (Arditi 1996). D'autres fonds seront mis à la disposition des responsables des offices céréaliers pour permettre d'acheter des céréales locales. Une des principales raisons de cette situation de crise alimentaire est le faible niveau de rendement des cultures céréaliers dans la quasi-totalité des départements. Cela étant, l'aide alimentaire a joué un rôle fondamental dans la lutte contre la famine. Elle a aussi contribué à la promotion du changement social, à la stabilisation de la consommation et à l'amélioration du niveau nutritionnel des habitants à faible revenu et à déficit vivrier au Tchad. Entre 1990 et 1992, la proportion de sous-alimentés et le nombre de personnes sous-alimentés étaient respectivement de 58% et 3,5 millions¹³⁰.

¹²⁹ Récolté à l'issue de la saison pluvieuse, le mil est habituellement conservé dans les greniers traditionnels par les populations pour lutter contre la famine, la malnutrition ou l'insécurité alimentaire dans la région du Guéra.

¹³⁰ Les rendements étaient nettement inférieurs par rapport à ceux des pays ayant un niveau de développement comparable : 400 à 700 kg/ha pour le mil et le sorgho, contre 900 kg dans les pays à développement comparable, 700kg à 1000kg pour le riz pluvial contre 2.500kg à l'hectare, et, enfin, 2 à 4 tonnes pour le riz irrigué contre 7 tonnes à l'hectare. Aujourd'hui, la situation a plus ou moins changé.

En 1996, lors du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) tenu à Rome, de nombreux Chefs d'Etat et de Gouvernement approuvent l'initiative lancée par la FAO à savoir la mise en place du programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA) visant à aider les pays à faible revenu économique et à déficit en céréales, à améliorer la crise alimentaire des pays à risque par un accroissement rapide de la productivité et de la production alimentaire ; une réduction de la variabilité annuelle de la production et la facilitation de l'accès à la nourriture saine par une approche participative et multidisciplinaire reposant surtout sur des bases économiques et environnementales durables. Ainsi, plusieurs composantes du programme spéciale de sécurité alimentaire (maîtrise de l'eau, lutte contre la désertification, etc.) seront accomplies dans les sous-préfectures et départements tchadiens grâce à l'aide financière du gouvernement libyen et à l'assistance technique des experts de la FAO. Malheureusement, le non-respect par les parties prenantes de leur engagement envers les populations, l'absence de mesures visant le renforcement de la solidarité nationale et de la protection économique et environnementale, les incursions des rebelles tchadiens à répétition, l'insuffisance des ressources humaines et des mécanismes de coordination et de gestion, etc., contribueront à l'échec du programme spécial de sécurité alimentaire.

A partir de la décennie 2000, le Tchad décide de nouveau de faire face aux défis liés à la famine et l'insécurité alimentaire. Membre à part entière de la communauté économique des Etats d'Afrique centrale (« CEEAC ») et de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), il adhère aux accords conclus avec les autres pays membres. Tant au niveau de la CEMAC¹³¹ qu'au sein de la CEEAC, des programmes régionaux de sécurité alimentaires (PRSA) seront élaborés avec l'appui de la FAO : celui de la CEMAC élaboré en 2001/2002 dans le cadre du TCP/RAF/0174 et celui de la CEEAC élaboré en 2002/2003 dans le cadre du TCP/RAF. Au-delà des nombreux problèmes d'instabilité sociale

¹³¹ Le traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) avait été signé en 1994 et était entré en vigueur en 1999. La CEMAC est l'héritière de l'Union Douanière et Economique des Etats de l'Afrique Centrale (UDEAC), créée en 1964, dont les activités avaient démarré en 1966. Depuis lors, elle a vécu une période de réforme institutionnelle qui a conduit à la mise en place en 2010 d'un organigramme de base rénové comprenant une Présidence de la Commission de la CEMAC et des Commissaires en charge de quatre Départements techniques à savoir : le Département du Marché Commun (DMC) ; le Département des Politiques Economiques Monétaires et Financières (DPEMF), le DHBGDH (Département de Droit de l'Homme, de la Bonne Gouvernance et du Développement Humain et Social) et le Département des Infrastructures et du Développement Durable.

et politique, de retour à la paix et de reconstruction nationale, les deux Communautés sous-régionales¹³² sont confrontées à l'énorme défi de nourrir une population en croissance rapide en Afrique centrale. D'où, la mise en place du programme régional de sécurité alimentaire pour l'Afrique centrale (PRSA/AC), élaboré en 2009 avec l'appui technique des experts de la FAO¹³³.

Le programme national de sécurité alimentaire (PNSA) au Tchad s'inscrit dans cette vision sous-régionale établie principalement autour du programme régional de la sécurité alimentaire de l'Afrique centrale (PRSA/AC), et le programme régional de la sécurité alimentaire de la communauté des États sahélo-sahariens (PRSA/CEN-SAD). Il est conçu surtout dans l'esprit du nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique (« NEPAD ») tout en accordant la priorité au développement agricole conformément aux différentes orientations du programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA). L'exécution du Programme national de sécurité alimentaire était prévue en deux phases de cinq ans chacune, allant de 2006 à 2010, ensuite de 2011 et 2015. Après la première phase, l'actualisation du document du PNSA¹³⁴ pour la période de 2011 à 2015 s'était avérée nécessaire pour assurer

¹³² Le traité créant la CEEAC a été signé en 1983 et était entré en vigueur en 1984. Ensuite la CEEAC a connu une longue période d'hibernation due au fait que 7 pays sur 11 étaient en conflit ; ce qui par voie de conséquence a été à l'origine d'un cumul des arriérés de contributions des Etats membres au budget de son fonctionnement. Cette situation avait entraîné la paralysie de toutes les activités et le cumul d'importants arriérés de salaires et droits dus au personnel. La rénovation de la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) avait été décidée à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique centrale qui s'était tenue en session extraordinaire à Libreville, en 1998. Une restructuration du Secrétariat Général de la CEEAC avait été adoptée en 2009 lors de la conférence des chefs d'Etat de la CEEAC. Ainsi le Secrétariat Général de la CEEAC repose au premier niveau sur le cabinet du secrétaire général de la CEEAC avec 4 départements dirigés chacun par un secrétaire général Adjoint et au second niveau sur onze directions au total divisées à leur tour en services.

¹³³ L'espace Afrique centrale est souvent confronté, au-delà de ses nombreux problèmes d'instabilité politique, de reconstruction nationale, de retour à la paix et à la sécurité durable de la sous-région, à l'énorme défi de nourrir une population en croissance rapide. Selon les statistiques de la FAO mises à jour en 2008, la situation de la population sous-alimentée exprimée en pourcentage de la population totale sur la période 2003-2005 par pays se présente comme suit : Angola (46%) ; Burundi (63%) ; Cameroun (23%) ; Congo Brazzaville (22%) ; Gabon (moins de 5%) ; RCA (43%) ; RDC (76%) ; Sao Tomé et Principe (5%) ; Tchad (39%). La moyenne régionale (Afrique Centrale) est de 57% contre 30% pour l'Afrique sub-saharienne.

¹³⁴ Pour plus d'informations liées à cette thématique, nous recommandons aux lecteurs de consulter le document de travail sur le programme national de sécurité alimentaire (PNSA) au Tchad, revisité par les experts en août 2010. Ce document nous a permis de comprendre les tenants et les aboutissants de l'insécurité alimentaire au Tchad, mais également les principaux dispositifs de lutte contre la famine et la malnutrition mis en place par les partenaires au développement pour l'Afrique centrale en général et pour le Tchad en particulier. Tout en renforçant les contributions des différents secteurs à la sécurité alimentaire, le Programme national de sécurité alimentaire vise à traduire la volonté politique du gouvernement sous forme d'orientations stratégiques, d'actions prioritaires ainsi que d'investissements clairement définis.

sa cohérence avec l'évolution du contexte national, régional, et international, particulièrement à travers le processus d'élaboration du PDDAA/NEPAD, ainsi que les programmes et les actions ayant pour objectif ultime la sécurité alimentaire, mis en œuvre par un certain nombre de partenaires techniques et financiers au développement.

Les moyens mis en place par l'Etat et par les partenaires techniques et financiers¹³⁵ ont certes contribué à réduire le déficit alimentaire mais ne couvrent pas complètement les besoins des populations. D'une année à l'autre, les crises alimentaires sont récurrentes et de nombreuses populations, particulièrement dans les régions les plus déficitaires, font l'objet de migrations temporaires. Parmi les différentes raisons susceptibles d'expliquer la situation récurrente de crise alimentaire, on peut noter : le coût de la vie des tchadiens qui, année après année, ne cesse d'augmenter d'une manière exponentielle, la flambée des prix de denrées alimentaires, l'insuffisance des investissements sociocommunautaires et de mobilisation des ressources financières, la dégradation des ressources naturelles, la sécheresse récurrente, les inondations, les changements climatiques... A cela s'ajoutent les faiblesses institutionnelles (organigramme structurel adopté en 2009 pour la CEEAC et adopté en 2010 par la CEMAC) et l'insuffisance des ressources humaines susceptibles d'influer sur la réalisation efficiente du Programme régional de la sécurité alimentaire de l'Afrique centrale.

Tout comme les autres pays sahéliens d'Afrique centrale, le Tchad ne cesse de faire face à la crise alimentaire et à la malnutrition à laquelle s'ajoutent les difficultés conjoncturelles liées à la qualité des campagnes agro-pastorales. En dehors des efforts réalisés – jusqu'ici – par le pouvoir politique, la question autour de la « sécurité alimentaire » poursuit sans cesse son chemin dans les débats publics, rejoignant ceux déjà entrepris par la société civile tchadienne, les organisations professionnelles, notamment les ONG (organisations non gouvernementales)

¹³⁵ Des améliorations ont été apportées au niveau des approvisionnements sur l'ensemble du territoire. Plusieurs programmes et projets ont ainsi vu le jour dans le cadre des actions en faveur de la sécurité alimentaire à travers les différents ministères techniques sur l'ensemble du territoire national avec l'appui des partenaires techniques et financiers au développement. Parmi tant d'autres, on note : le Projet de développement agricole dans les départements de Léré et de la Kabia (PRODALKA) réalisé dans le Mayo Kebbi Est et Ouest et le Projet de développement agricole dans les départements de Biltine et du Ouaddaï (PRODABO) ; le Projet d'appui au développement rural dans le Guéra, bâti sur les acquis de la deuxième phase du Projet de Sécurité Alimentaire Nord Guéra (PSANG I et II) ; le Projet d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations des Producteurs (PSAOP) ; le Projet d'appui à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire (PARPIA) ; le Projet d'Appui au système d'Élevage Pastoral (PASEP) ; etc.

et les syndicats. Dès lors, il apparaît utile et indispensable pour le gouvernement actuel de N'Djamena d'intensifier des actions relatives au renforcement de la sécurité alimentaire – le cas de l'amélioration des capacités des systèmes d'information – mais également de mettre en place une structure de promotion de la politique agricole et d'importants investissements sur les plans humains, matériels et financiers, afin d'être efficace et de pérenniser les programmes ou les projets initiés au Tchad.

Conclusion

Au terme de ce panorama fragmentaire, incomplet et, éventuellement, insuffisant sur les facteurs géographiques susceptibles d'expliquer, à différentes époques de l'histoire, les crises alimentaires au Tchad, il importe de noter qu'il s'agit d'un phénomène récurrent en Afrique subsaharienne ; une famine plus ou moins localisée, plus ou moins longue, plus ou moins sanglante. Ce n'est donc pas un phénomène nouveau pour les populations, non seulement parce que les pluies sont restées intermittentes sur l'étendue du territoire, mais surtout parce que l'équilibre « éco-climatique » y est considérablement faible au Tchad en général et au Guéra en particulier, et que le déficit pluviométrique est porteur de graves menaces, à savoir : la faible production agricole, la baisse du cheptel, les infections pulmonaires, les conflits entre éleveurs et agriculteurs, avec leur corollaire de pertes en vies humaines et de nombreux dégâts matériels.

Disons que la famine entre 1973 et 1974 avait été poignante au Tchad. Elle aurait causé des maladies, brisé des ménages à cause des séparations forcées et décimé des troupeaux des éleveurs qui, à un moment de l'histoire, auraient été forcé de vendre des objets et du bétail qu'ils chérissaient. Elle fut accompagnée d'une invasion de sauterelles. L'une des raisons données pour expliquer la diminution de la superficie agricole (petit mil, sorgho, sésame, etc.) et celle du rendement due à une dissémination anormalement légère des semences est que les réserves de semences destinées aux semis avaient été en partie consommées pendant la période de soudure. On ne saura sans doute jamais le nombre exact de morts dans les régions les plus touchées, ni celui de tous ceux qui ont souffert de malnutrition perturbant leur développement. Ce, d'autant plus que la famine peut tuer à long terme beaucoup d'hommes et de femmes affaiblis par la malnutrition et par de nombreuses infections. Elle aurait fait plus de 100 000 morts de 1940 à 1942 et aurait été à l'origine de déplacements des populations : 21 pays africains sur 50 étaient déclarés sinistrés par la sécheresse de la décennie 1980. On n'oublie pas la plus récente sécheresse de 2011 qui avait touché l'ensemble des départements du Tchad.

Un autre trait est l'environnement sociopolitique en crise et l'instabilité des structures sociales contribuant à aggraver les effets de la sécheresse et de la malnutrition. Parmi les moments phare des crises sociopolitiques dont les conséquences ne laissent personne indifférent, on note : les révoltes paysannes (1960-1978), les guerres civiles ou « conflits interethniques » (1979-1990) et la reconquête du pouvoir par les groupes armés (1990-2009). Ces différents conflits politiques tchadiens s'inscrivent dans une longue histoire mouvementée : ils sont maintenus avec de multiples réinventions et renégociations au fil des décennies parce que, tout en participant à l'économie de la région Afrique centrale, ils sont l'instrument et l'objet d'un mode de gouvernement historiquement situé dans le temps et dans l'espace. Au Tchad et dans les autres pays africains, les conflits armés ne surgissent pas quand les conditions sont réunies mais plutôt quand ils sont organisés par des entrepreneurs politiques qui s'avèrent être autant des chefs rebelles que des chefs d'État (Debos 2013). Conséquence de l'instabilité politique, les déplacements des populations causés par les combats incessants n'ont cessé de rendre difficiles, voire impossibles, les semailles, les récoltes agricoles et les activités socio-économiques, les rapports sociaux et les alliances entre tribus.

Le Tchad n'est pas seulement en proie au chaos. Au-delà des périodes sombres que le pays a connues, la stabilité de l'État et les changements survenus depuis la venue de l'ère pétrolière (2003) occupent une place importante. Les signes de l'argent de l'or noir y sont perceptibles dans l'amélioration des infrastructures et la reprise de l'activité économique. Avec une relance de la production pétrolière et une croissance continue de l'activité non pétrolière, la reprise économique esquissée en 2009 s'est poursuivie entre 2010 et 2013, malgré un recul de la production agricole (un vaste secteur qui mérite d'être redynamisé chaque année) sur deux campagnes consécutives entre 2008 et 2009 et entre 2009 et 2010. Il s'agit là d'une situation économique en parfaite progression qui permet au pouvoir politique en place de lutter contre la sécheresse et l'insécurité alimentaire.

Membre à part entière de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, le Tchad adhère aux accords conclus avec les autres pays membres. En effet, tant au niveau de la CEMAC qu'au sein de la CEEAC, il faut surtout rappeler que plusieurs programmes régionaux de sécurité alimentaire

ont été élaborés avec l'appui des experts de la FAO. Le Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) mis en place au Tchad s'inscrit dans cette vision régionale établie autour du Programme régional de la sécurité alimentaire de l'Afrique centrale (PRSA/AC), et du Programme régional de la sécurité alimentaire de la communauté des États sahélo-sahariens. A cela s'ajoutent les multiples activités opérées par les organes de la société civile, à savoir : les organisations professionnelles, les organisations non gouvernementales, les associations, les syndicats, etc.

PARTIE II

LES CONDITIONS D'EMERGENCE DES BANQUES DE CEREALES ET LEURS IMPACTS SOCIOCULTURELS AU GUERA

CHAPITRE V

LA COMMUNAUTE HADJERAY : STRUCTURE SOCIALE ET STRATEGIES DE SUBSISTANCE

Introduction

Le peuple hadjeray ne se considère pas moins comme une entité hétérogène. Les sous-groupes « ethniques »¹³⁶ présents sur l'étendue du territoire n'en présentent pas moins des différences : les origines et les langues sont distinctes, et toute symbiose entre populations est souvent freinée par la pratique, chez les uns comme chez les autres, de l'endogamie. Les différences entre les groupes touchent aussi la religion et les mœurs. Agriculteurs et agro-éleveurs de par leur activité économique, les hadjeray ont la conscience de former un peuple singulier qui les différencie des autres peuples. Ils sont une unité territoriale bien délimitée et abritent, à certaines périodes de l'année, les éleveurs nomades au cours de leur période de transhumance. Très attachés à leurs montagnes, non seulement pour des raisons de sécurité, mais également pour des raisons culturelles, les hadjeray forment une société composite et chargée d'histoire, écrivait Balandier (1975), dans les domaines social, religieux, politique, culturel, économique, culturel, etc.

Il est intéressant de chercher à comprendre de quelle manière – probablement à quel prix – s'est produit ce qui apparaît, dans une vision holistique, comme un cadre social qui leur sert de repère, particulièrement autour de la notion du don contractuel à partir duquel, bien sûr, s'échangent des politesses, des terres, du bétail, du mil (du sorgho), etc., mais aussi l'apport fondamental, s'il en est, du modèle de l'économie domestique et ses concepts qui sont scrutés comme universellement valables et, en même temps, peuvent être appliqués dans le « pays » hadjeray. De ces deux approches ressort ceci de commun : la saisie d'une structure sociale dite traditionnelle, et une structure sociale qui, depuis quelques années, est tournée vers un modèle monétaire à travers les activités socioéconomiques mises en place par les populations et les organismes de développement.

¹³⁶ Le terme « *ethnie* » étant utilisé ici pour refléter l'unité territoriale sur l'ensemble de la région du Guéra. Il faut dire qu'il existe toute une kyrielle de groupes ethniques dans la région du Guéra. Cependant, pour des raisons liées aux techniques agricoles, aux structures sociales et aux croyances religieuses particulières que nous aborderons dans ce chapitre, en lien avec la perspective échangiste, nous avons décidé de nous appesantir sur les groupes ethniques dans lesquels nous avons passé plus de temps, telles : les Kenga, les Dungaléat, les Migami et les Dadjo. Une lecture comparative sera faite entre les groupes au fur et à mesure que nous analyserons les données ethnographiques recueillies sur le terrain. Chacun de ces groupes ethniques apparaît comme le résultat momentané d'un équilibre entre les fractions diverses, équilibre qui eût fort bien pu se modifier en d'autres directions par l'intégration de nouveaux arrivants dans la région.

Il s'agit ici d'une économie d'assiégés : assiégés par le monde extérieur, notamment celui des organismes (nationaux et internationaux) de développement, et par les activités propres à la société hadjeray qui, depuis quelques décennies, a été obligée de trouver à l'intérieur même de la société, la totalité de ses moyens de subsistance. La conjugaison des réalités historiques, sociologiques, socio-économiques, anthropologiques et du milieu naturel a donné naissance à l'agriculture d'autosuffisance domestique à caractère villageois, fort dominé par la culture du mil. Le paysan hadjeray qui y tire des revenus monétaires à une échelle plus élevée, du seul surplus de sa production agricole, ce qui n'est pas le cas pour tout le monde, accroît largement son niveau de vie. Élément essentiel de la vie, le mil est consommé sept jours sur sept, trente jours sur trente, et constitue l'aliment prioritaire à stocker dans les greniers traditionnels ou dans les banques de céréales¹³⁷. Il joue un rôle déterminant dans la dynamique du changement socioculturel.

Dans le présent chapitre, notre réflexion portera sur quatre points. D'une part, la structure sociale et le développement des systèmes de chefferies, vus comme donnée première, dont la portée est bénéfique pour mieux comprendre la société hadjeray. D'autre part, la production des stratégies de subsistance, dont certains aliments (petit mil, sorgho rouge, arachide, etc.) servent de nourriture de base des populations et demeurent au cœur de l'établissement de relations d'échanges de produits alimentaires, à savoir : viandes contre produits agricoles, lait contre viande, etc. La question des rapports de parenté qui assurent la fonction de rapports de production agricole, pour ne prendre que cet exemple, et la façon de répartir la force de travail entre les membres, au travers des activités socio-économiques, ne seront pas mises de côté. A cela s'ajoute la manière de produire et de distribuer des produits agricoles à l'intérieur de la communauté hadjeray. Les différentes pratiques alimentaires, dans un espace aux frontières rigoureuses, au rapport à l'environnement, mais également au territoire socialement défini par l'œuvre conjointe de plusieurs actions productives et des opérations dites symboliques, nous permettront de boucler ce chapitre.

¹³⁷ Nous verrons dans le prochain chapitre que les greniers traditionnels et les banques de céréales sont des formes de stockage du mil dans les villages. A l'opposé des greniers traditionnels, les banques de céréales sont de plus en plus adoptées par des populations, qui achètent les produits des communautés à des prix faibles pendant la saison de récolte, et font des provisions de stocks de céréales en attendant de les faire ressortir sur le marché pendant la période de soudure, où elles les vendent à des prix plus ou moins élevés.

I.- La structure sociale de la communauté hadjeray

L'histoire du Guéra est plus ou moins mal connue. Et ce, d'autant plus que les tentatives de reconstruction par recoupement des sources orales et écrites, et des renseignements recueillis des informateurs ne font pas toujours l'unanimité. Les informations relatives aux événements historiques de la région sont dignes de foi dans la mesure où les personnes interrogées les puisent dans l'histoire du peuple hadjeray, dont la grande partie est à vocation orale. La mémoire peut faillir, un avis peut être limité, disait Brown (1983), mais il existe tout de même un désir (plaisir) de présenter les faits sociaux sous un angle favorable, notamment lorsque les responsables des familles, leurs enfants ou les autres membres de famille (au sens large du terme) ont été (restent) des témoins oculaires de l'histoire. Pour essayer de mieux comprendre la structure sociale de la communauté hadjeray, rurale à plus de 80%, mais aussi ses formes d'organisations, voyons à présent les identités religieuses et comment le système de chefferies – encore d'actualité dans certaines sous-préfectures – divisé en une multitude de petites unités sociales, est survenu au cours des années au Guéra.

I.1.- Les identités religieuses

Les premières populations à s'installer dans la région sont des sédentaires, agriculteurs et éleveurs. A la lumière de nombreux travaux réalisés par certains ethnologues (Aert 1954, Lebeuf 1959, P. Fuchs 1997, Le Rouvreur 1962, Vincent 1962), souvent considérés comme pionniers dans le domaine de l'ethnologie au Guéra, l'appellation « *hadjeray* »¹³⁸ dérive du terme « *hadjer* » qui veut dire montagnards en arabe tchadien. Les hadjeray, écrit Chapelle, « sont ceux qui ont fui au cours des âges vers le refuge des montagnes abruptes et de leurs éboulis, vers les *inselbergs*, laissant aux envahisseurs et aux cavaliers, gens de la plaine, la

¹³⁸ Jadis, les Hadjeray vivaient au bas des montagnes pour des motifs de sécurité mais si jusque-là cette population s'y maintient toujours, dans certains cantons (migami, kenga...), c'est qu'elle y trouve le milieu propice pour son existence : facilité de creuser des puits puisque les nappes phréatiques sont à très faible profondeur. Ce sont des hommes et des femmes braves qui se sont opposés et, farouchement, ont résisté à l'invasion ouaddaïenne dans le pays hadjeray (le cas du canton migami). De nos jours, les frontières de l'identité de la population hadjeray sont perçues d'une autre manière. Dans le même sillage d'idées que certains auteurs (Amselle 1985, Djimet Seli 2013, Lonsdale 1996), nous pouvons dire que les frontières ont été tracées par l'administration coloniale française autour d'un regroupement d'ethnies qui ne partagent ni les origines, ni les langues. Cependant, elles ont en commun certaines réalités géographiques, écologiques, économiques, politiques et socioculturelles. Il est souvent facile de le constater sur le terrain ou par voie livresque, lorsque l'intérêt paraît noble de faire une lecture comparative entre le peuple hadjeray et les autres peuples environnants du Guéra.

circulation momentanée dans les espaces vides et l'illusion de la conquête » (1986). A ce peuple sont venues s'ajouter d'autres populations telles que les arabes, semi-sédentaires. Ils ont une langue propre mais qui recule de plus en plus devant l'arabe ; une langue parlée par presque près de 300 millions de personnes à travers le monde et, en même temps, est la langue religieuse pour près d'un milliard d'individus. Néanmoins, il convient de nuancer ici qu'il est question de l'arabe tchadien, une variété de l'arabe littéraire, appartenant à ce grand peuple arabe (disons entre 15 et 20% de la population tchadienne) dispersé sur l'étendue du territoire tchadien.

I.1.1.- Le culte de la margay

L'étude des communautés hadjeray nous révèle plusieurs entités hétérogènes du point de vue historique, social et humain. Chaque entité sociale est considérée comme un groupe organique et chacun de ses membres est particulièrement rattaché à sa communauté d'appartenance. Seli (2013) constatera que ces entités prennent une identité sociale distincte : tantôt de dangaléat, tantôt de kenga, tantôt de migami, tantôt de bidio, tantôt des dadjo, tantôt sokoro, tantôt saba, etc., en se réclamant toutes hadjeray. Il s'agit là d'une population de type particulier, adaptée à une religion traditionnelle : le culte de la « *margay* »¹³⁹. Selon les formulations de Vincent (1962, 1975, 1994), la « *margay* » peut représenter un « génie », un « esprit », « quelqu'un d'invisible », un « dieu », « une présence manifestée par une activité » ; cette dernière prenant en général la forme de possession. En effet, malgré l'influence de deux grandes religions dites monothéistes : l'Islam et le Christianisme, on y retrouve encore la présence des adeptes de cette religion traditionnelle. Selon les propos recueillis de Paul Ngarboubou, notamment dans la zone kenga,

¹³⁹ Parler de l'origine du culte de la « *margay* » au Guéra demeure une question très délicate. Elle révèle un incontestable défi qui reste difficile à surmonter, car très peu de sources orales et écrites en parlent. Certes, les croyances peuvent être intrinsèquement liées aux peuples qui les pratiquent, mais elles font aussi l'objet d'une importation de l'extérieur. Devrions-nous déduire par-là que le culte à la *margay* (aux esprits ou aux divinités) serait venu de l'Est du Tchad, plus particulièrement du Yémen ? Oui, certainement, puisque le peuple hadjeray (via les personnes interrogées) se réclame être originaire de cette région immense, allant de la rive droite du *nil* à la mer rouge. Ayant refusé de se convertir à l'Islam, probablement par peur de la *margay*, et confiant en sa protection, il serait parti du Yémen, en guise de fuite, dans le but de trouver refuge dans les massifs du centre du Tchad (selon les propos tenus par Paul Garboubou). Ce qui explique ici l'origine du nom « *hadjeray* », c'est-à-dire habitant des rochers en arabe tchadien.

« Certains villages kenga pratiquent encore le culte de la margay. C'est la religion pratiquée par nos parents kenga avant l'arrivée de l'Islam et du Christianisme. Les hadjeray ne connaissaient que cette religion traditionnelle. Beaucoup parmi nous ont été convertis. Cependant, la crainte de la margay demeure toujours. C'est la raison pour laquelle, en cas de problèmes dans les villages, les populations sont souvent dans l'obligation de faire des sacrifices à la margay pour implorer une bonne récolte ou une bonne santé »¹⁴⁰.

I.1.2.- L'Islam

Il existe toute une littérature sur l'entrée de l'Islam au Guéra (Magnant 1992, Vandame 2012, Fuchs 1997, Arditi 1991). Néanmoins, retenons que l'espace sahélien tchadien était pendant longtemps resté sous l'influence de l'Islam, excepté la région du Guéra, dont la majorité de la population hadjeray refusa le contact avec les arabes et autres royaumes conquérants voisins islamisés. La pénétration militaire française et la paix coloniale qui fut ensuite instaurée, marquèrent le début du déclin du commerce transsaharien avec pour conséquence : l'abolition progressive de l'esclavage. Des opportunités pour le commerce apparaissaient au fur et à mesure du développement des centres urbains, des réseaux routiers et de l'augmentation de la production de cultures commerciales.

Avec l'arrivée des populations musulmanes dans la région, bien entendu avec le concours des autorités coloniales, l'Islam fut introduit dans le « pays » hadjeray, dans l'intérêt de répandre une religion qui favoriserait leurs échanges et dans l'objectif de faire évoluer les croyances traditionnelles. Depuis quelques années, l'Islam est devenu la religion la plus pratiquée par les populations (90% des musulmans, 5% des chrétiens – catholiques et protestants – et le même pourcentage pour les pratiquants du culte de la margay)¹⁴¹. Les seules valeurs qui ont de la prestige sont celles véhiculées par l'Islam. De ce fait, pratiquer la religion dite traditionnelle est considéré comme un sacrilège. L'Islam, témoignage Seli, est devenu un *visa* pour des fins d'intégration sociale (2013). Beaucoup ont changé leurs patronymes (Atché, Godi, Ratou...) par des noms musulmans (Hassane, Seid, Ali, Yacoub, Saleh, etc.). La même observation est également faite à l'endroit des anciens adeptes de la religion traditionnelle convertis au christianisme.

¹⁴⁰ Propos recueillis de Paul Ngarboubou, habitant du village de Djeguéré, situé à la périphérie de Bitkine.

¹⁴¹ Cf. Mabondzo, (W.-A.), *Monographie sur l'histoire de l'évangélisation dans la région du Guéra*, 2005.

I.1.3.- La religion chrétienne

L'arrivée des premiers missionnaires jésuites au Guéra (Mongo, Baro, Dadouar, Bitkine, Sara-Kenga), et peu après au Ouaddaï (à Abéché), s'est faite en quatre différentes étapes : avant l'instabilité sociopolitique (1947-1969) ; pendant la rébellion qui – malheureusement – prend l'aspect d'une cruauté radicale, paralysant tout essor et tout effort d'une mission (1969-1982) ; à la fin de l'oppression des rebelles et le retour des missionnaires jésuites dans la région (entre 1982 et 2000) ; au moment de l'érection de la préfecture apostolique de Mongo (aujourd'hui Vicariat de Mongo), par simple division des diocèses de N'djamena et de Sarh (de 2001 à nos jours). En choisissant de consacrer leur vie à la « suite du Christ » dans la petite « compagnie de Jésus », ils acceptèrent de porter le message du « Salut » en endossant les risques que cela comporte pour leur sécurité et tranquillité personnelle, mais également la rigueur et l'austérité du milieu et du climat. C'est dans ce cadre que s'inscrivait le reste de leur action (écoles, dispensaires, etc.) et leur engagement au Guéra. A la question de savoir si l'annonce de la foi chrétienne constitue une attente pour la population hadjeray, dont une partie pratique le culte à la margay, le Père Semur répond :

« Je le crois, même si cette attente n'avait pas pu être manifestée. Mais, ce qu'on a pu observer au quotidien sur le terrain, c'est que le baptême chrétien a apporté à beaucoup de gens (parents, enfants, etc.), une certaine libération face à la religion traditionnelle. Grâce au baptême chrétien, ils ont compris, pour la plupart d'entre eux, que leur foi dans le Christ leur permettait de ne plus craindre la *margay*, (...) de se sentir libérés du pouvoir de la religion ancestrale. Ce qui expliquait, parfois, le refus de certains adeptes de faire des sacrifices (rites) à des moments clés de l'année, notamment au début de la saison de pluies. Et ce, malgré l'invitation renouvelée du chef de terre et responsable de la margay du village. N'empêche que la participation aux sacrifices, comme dans l'histoire de l'Eglise catholique (à l'époque de saint Paul), a toujours causé problème. Disons que si je cotise par exemple 100 Fcfa pour permettre à la communauté de payer le coq pour faire le sacrifice, est-ce à dire que je suis tenant de la religion traditionnelle ou simplement je participe à l'effort collectif du village pour montrer que je suis, moi aussi, d'accord pour que la communauté vive en paix sans que cela n'intervienne dans ma foi ? Pour plusieurs raisons, une question mérite d'être posée sur l'attitude de la population »¹⁴².

¹⁴² Propos tenus par Serge Semur à la suite d'un entretien accordé à N'Djaména (communauté d'Arrupé, 2007).

I.2.- Des communautés plurielles

Chaque groupe ethnique hadjeray représente une unité sociopolitique au sein de laquelle existent les prémisses d'une cohésion (relation) sociale et d'une coopération – par opposition à l'hostilité dont la principale cause est extérieure à la communauté – entre les membres. Hier comme aujourd'hui, les communautés se composent d'un nombre variable de chefferies, de petites tailles (excepté les villages où la religion traditionnelle a entièrement disparu). Dans une chefferie, mentionne Vincent (1991), on retrouve un nombre restreint de clans, 2 à 5, habitant des quartiers homogènes, du point de vue clanique ou lignager. En fonction de l'espace occupé par les populations ou encore des liens de lignages, ces quartiers se trouvent à quelque distance les uns des autres et renvoient à un ensemble de référents, le référent étant « l'être ou l'objet auquel renvoie un signe linguistique dans la réalité extralinguistique telle qu'elle est découpée par l'expérience d'un groupe humain » (Dubois 2007). Le référent auquel renvoie le groupe ethnique hadjeray peut donc être la femme ou l'homme de même lignage ; le frère, la sœur, ainsi que le cousin et la cousine paternels¹⁴³ ; l'habitant du village ; le clan du chef de terre, le clan du chef suprême ; etc.

Il arrive que certains quartiers soient de *facto* pluri-claniques, rassemblant des clans aux effectifs modestes. Entre ces clans existe une différence sociologique : la division entre gens de la terre et gens de la chefferie. Tous les clans hadjeray ne sont pas placés sur le même plan et ne possèdent pas le même statut. Dans le schéma traditionnel, on pouvait donc retrouver plusieurs clans côte à côte dans un village. Malgré l'arrivée de l'administration coloniale française dans la région du Guéra, il y a plus d'un demi-siècle, et les décisions prises par l'administration publique actuellement, sur l'ensemble du territoire hadjeray, par le biais des travailleurs de la fonction publique ou des arrêtés ministériels (ministère de l'environnement et du territoire), il existe des villages où les paysans sont restés attachés à l'autorité dite traditionnelle. D'où, le lien étroit qui lie le chef traditionnel et le reste de la population.

¹⁴³ Certes, nous y reviendrons dans ce chapitre, plus particulièrement en faisant appel à l'organisation sociale et familiale de la communauté hadjeray, il est néanmoins important de préciser à ce niveau que dans le milieu rural, les cousins paternels sont considérés au même titre que les frères dans une famille nucléaire, tout comme les oncles paternels occupent une place de choix lors d'une prise de décision au niveau de la famille (au sens large du terme) ou au cours de la célébration d'une union entre un homme et une femme à l'intérieur du village (de la communauté).

I.2.1.- L'autorité du chef de terre¹⁴⁴

Les gens de la terre, (*ngenange*, en langue kenga), sont censés être les premiers habitants à s'installer dans les montagnes. Présentés comme « autochtones » ou à défaut comme premiers arrivants, ils sont plus anciens et les seuls héritiers du foncier, c'est-à-dire des montagnes et des champs cultivés par les populations. La terre est considérée comme un bien appartenant à certains génies des lieux, ceux dont le chef de terre est l'usufruit. Ces divinités sont habituellement localisées dans un lieu donné qu'elles ne quittent pas tels : un arbre, un rocher, une rivière, un autel, une montagne ou encore des résidences à partir desquelles elles surveillent leur terre. D'où, l'obligation pour les populations de se soumettre aux esprits¹⁴⁵ et, par la suite, de veiller sans relâche à l'utilisation, mais également à la gestion du patrimoine foncier, à travers leur pouvoir de communication avec le monde invisible et la visite qui peut faire d'eux des êtres ambigus et suspects (Vandame 1975, Vincent 1975, 1991). Disons que le même phénomène social et culturel, aboutissant presque aux mêmes conclusions, avait été examiné par Rouch (1989), chez les Songhay du Niger. Celui-ci décrit avec une attention une société au fondement d'une religion transmise par la tradition orale.

¹⁴⁴ Il ne fait aucun doute que nous sommes redevables ici aux travaux d'ethnologie de Jeanne Françoise Vincent, réalisés à l'intérieur de la société hadjeray, notamment sur la *Religion et le sacré* (le pouvoir) chez les hadjeray du Tchad (1962, 1975, 199, 1994). Cette contribution est aussi modeste dans le sens que nous n'abordons pas tous les aspects liés à la structure sociale et à l'organisation de la société hadjeray. Ce qui ne nous empêche pas de nous appesantir sur quelques aspects en lien avec les différents objectifs poursuivis dans ce chapitre. Les expériences que les uns et les autres ont pu vivre sur le terrain nous permettent de parler de l'autorité du chef de terre, de l'autorité du chef suprême, de l'interaction entre le sacré et le droit...

¹⁴⁵ Les *margay* (ou encore les divinités) sont les intermédiaires entre deux niveaux cosmiques, celui de Dieu et celui des hommes. Certes, Dieu peut s'adresser aux hommes sans l'intermédiaire des génies, mais le contraire est impossible. Cependant, l'homme a la capacité d'atteindre les génies, de voir leurs activités et peut aussi les contrôler, les influencer en les rendant bienveillants par leurs offrandes. Ainsi, tous les actes religieux des hadjeray s'adressent aux génies qui dominent la vie religieuse. Les rapports entre les hommes et les génies sont fondés sur une logique d'intérêt réciproque : l'homme dépend complètement de la faveur des génies ; il doit leur payer leur tribut. Les génies peuvent être considérés comme un fardeau pour l'homme, car celui-ci tend à satisfaire le moindre « caprice » du génie. Cette dépendance est réciproque dans la mesure où les génies ont besoin des sacrifices, puisqu'ils vivent du *nirli*, de chaque sacrifice. Il est possible de classer les génies selon trois critères, à savoir : le rang hiérarchique ; la relation de culte ; l'origine. Suivant les critères liés à la relation de culte et au rang hiérarchique, nous pouvons retenir de Fuchs le classement suivant : les *margay* qui se distinguent des autres génies par leurs relations étroites avec les hommes. Ils peuvent parler (à partir d'un homme en transe) et ont droit à un sanctuaire ou un *autel* ; les génies de l'air qui sont les génies auxiliaires de Dieu ou des serviteurs des divinités (*margay*). Ils ne parlent pas. Ce sont eux qui exécutent, par exemple, les missions destinées à tuer. Ils sont aussi porteurs de maladies, etc. Quant aux âmes (les âmes des morts, par exemple), elles ne parlent et n'ont pas droit à un sanctuaire. On leur fait des sacrifices, mais ce sont les pierres tombales de leur propriétaire qui leur servent d'*autel* (Fuchs 1997).

Le doyen du clan de terre¹⁴⁶, témoigne Vincent (1991), exerce son autorité dans un large domaine, touchant de près ou de loin à la terre, au sol cultivé ou non. C'est lui qui rend le culte annuel à l'esprit de la montagne, en lui offrant sa bière au début des pluies, ainsi qu'une victime animale de couleur noire. Il se charge également de toutes les offrandes destinées au devin, en cas de supplications, de remerciements ou d'appels.

« A l'occasion d'un décès violent (mystique) ou encore d'une calamité (maladies, sécheresse, disettes, etc.), c'est au chef de terre et responsable de la margay (« *gaar marga* », en langue kenga) que revient la responsabilité de faire des sacrifices à la margay (« *râ marga* » en langue kenga) afin que celle-ci intervienne auprès de Dieu (« *Râ Kâala* », en langue kenga). Le but visé est celui de protéger les populations et leurs biens, d'accorder la fécondité aux femmes et la fertilité des champs, favoriser la bonne récolte, combattre les différentes maladies dont les causes proviennent des divinités qui rôdent autour du village, empruntant les mêmes chemins que les êtres humains »¹⁴⁷.

Le rituel auquel assistent les notables du village, les adultes, les hommes et les femmes pour écouter les paroles intelligibles et indispensables des divinités, prononcées par une femme en transe, obéît aux mêmes canons religieux. Il peut arriver qu'il varie suivant les lieux et les circonstances, mais se ramène toujours à un même rythme. Les paroles de la femme en transe (« *jee konde* »¹⁴⁸, en langue kenga) sont uniquement interprétées par le chef de terre et, en

¹⁴⁶ D'aucuns diront qu'il s'agit là d'une réalité socioculturelle qui n'existe plus dans la région du Guéra. Et ce, eu égard à la multiplicité des hégémonies extérieures (l'invasion ouaddaïenne, pour ne tenir compte que de cet exemple) qui précèdent la colonisation, dotée d'un pouvoir centralisé, mais aussi l'apparition du pouvoir public, de l'indépendance du Tchad à nos jours, sans oublier les différentes transformations profondes des structures rurales. Loin de faire l'apologie du pouvoir du chef de terre, il faut dire qu'il s'agit ici de ce que nous pouvons appeler la survivance - incontestable - de modèles culturels (traditionnels), la permanence de formes de relations sociales et de systèmes de valeurs hérités de l'époque pré-coloniale. En voie de disparition dans certains villages, probablement à cause d'une islamisation omniprésente, il est important de noter que la préservation de cette identité culturelle hadjeray, en restant en effet attachée au pouvoir du chef de terre, permet aux populations de se maintenir en parfait équilibre avec la culture et le mode de vie de la communauté.

¹⁴⁷ Propos recueillis des habitants de Djeguéré : Paul Garboubou, A. Bam, A. Moïdanki et Jean Baptiste Djibrine.

¹⁴⁸ Selon les pratiques de la margay (rituels, cérémonies, etc.), chez les kenga, par exemple, seule la femme peut entrer en transe ou être possédée par la margay. Car, elle est la seule à avoir supporté les douleurs de l'enfantement. Le rituel comprend des gestes sacrés et des gestes profanes, nécessaires pour essayer de ramener l'équilibre cosmique. Les gestes profanes sont des procédés techniques qui, indépendamment de l'attitude religieuse, sont d'une grande importance pour le déroulement du rite (construction d'un autel du sacrifice). Les rituels sacrés commencent par la consultation de l'oracle. Puis, suit le sacrifice. Après avoir effectué un rite, on consulte l'oracle (« *jee konde* ») pour savoir si la *margay* est satisfaite ou pas. Au cas où elle ne serait pas satisfaite, le processus reprend de nouveau. On peut se passer de la deuxième consultation et attendre les conséquences empiriques du sacrifice. Si elles sont positives, l'action religieuse prend fin. Les rituels se célèbrent à des dates fixes entraînant des danses de fête et la consultation d'un médium.

même temps, responsable de la margay du village. Le plus souvent, les paroles de la margay portent sur les maux qui minent les personnes humaines. Cette familiarité avec les divinités lui donne la responsabilité de la terre, c'est-à-dire de tout ce qui l'entoure (hormis les êtres humains qui sont sous la responsabilité du chef suprême). La responsabilité du chef de terre est assez évidente ; elle est reconnue par les esprits et il est le tout premier à préserver cette identité culturelle.

Rares sont les personnes questionnées qui n'ont pas voulu nous partager leur héritage culturel. Il semble que la fonction du chef de terre se soit développée au fil du temps, à partir du moment où elle a été en contact avec le monde extérieur, voulant exploiter la terre. Garant de la margay et responsable de la gestion de la propriété foncière, il est le seul à donner au nouvel arrivant l'autorisation de débrousser un site, de cultiver un champ ou d'investir dans le village ; une réalité socioculturelle à laquelle les organismes de développement présents sur le terrain – Acra, Acord, Pam, Crs, Paderg – éprouvent des difficultés à comprendre dans le cadre de la réalisation de leurs activités dans certains villages (à Barlo, par exemple). L'un des moyens susceptibles de leur permettre de tirer profit de leurs investissements découle du respect des éléments historiques, sociaux et culturels du milieu, et de la reconnaissance de la souveraineté traditionnelle.

« Le fait de nous soumettre à une autorité traditionnelle ne veut pas dire que nous ne reconnaissons pas les institutions administratives dans notre communauté. Bien qu'elles relèvent de la fonction publique, elles n'ont pas le contrôle sur ce qui constitue notre identité socioculturelle (respect du chef, entraide sociale, rituels destinés au mariage, hospitalité, etc.). Leur contrôle se fait au niveau de la relation entre les cantons et les sous-préfectures. Car, elles détiennent les moyens nécessaires, capables d'améliorer les conditions de vie des populations rurales »¹⁴⁹.

Il est curieux de constater que loin de disparaître, le culte aux esprits continue à s'enrichir et demeure aussi vivant dans la manière de penser et d'agir d'une partie de la population hadjeray. Il s'agit ici d'un phénomène social dont l'intérêt exige sans cesse une attention particulière sur le terrain. La religion traditionnelle, en tant que réalité sociale au niveau de la communauté hadjeray, a une visée pratique d'organisation, de maîtrise de l'environnement et

¹⁴⁹ Propos recueillis d'Adjibane, responsable à l'inspection de l'enseignement primaire de Mongo.

d'orientation des conduites et communications de ses adeptes. Elle aide à l'établissement d'une vision de la réalité commune à un ensemble social (clan, classe, ethnie, groupe) ou culturel. Du reste, nous rappelle Moscovici (1986), toutes les interactions sociales sont en général canalisées de telle sorte qu'elles conduisent les individus qui sont la cible des croyances à fournir dans leur comportement des confirmations des croyances de ceux qui les perçoivent. Au cœur du vivre-ensemble, le religieux permet à tout individu étranger à la société hadjeray de mieux la comprendre, surtout lorsqu'il s'agit de saisir la spécificité de sa structure sociale.

I.2.2.- L'autorité du chef suprême

Les informations recueillies sur le terrain à ce sujet sont très limitées et assez confuses. On rencontre très peu, pour ne pas dire rarement, de chefs de guerre ou de chefs suprêmes. Ce qui explique la difficulté de retracer la chronologie des événements rapportés par les hommes interrogés – lors de notre séjour sur le terrain – sur le lien existant entre la sécurisation du territoire en période de conflits par le clan du chef de guerre et le monde extérieur avec toute son ascendance sur la communauté locale. Il se peut que le début de la colonisation française ait déclenché un brusque changement au niveau de l'organisation sociale et politique des villages. Les colonisateurs n'ayant pas encore développé une organisation administrative à leur arrivée au Guéra, le chef suprême (« *garinge* », en langue kenga) n'avait que sa chefferie pour affirmer son autorité. Il devait garder ainsi un lien étroit avec les esprits pour assurer la sécurité à son peuple.

Dans son ouvrage intitulé *Le pouvoir et le sacré chez les Hadjeray*, Vincent (1975) parle du chef suprême comme celui qui inspire à ses sujets un grand respect, celui qui, cette fois, n'est pas directement lié à une familiarité avec une puissance supranaturelle. Prince, premier personnage de sa communauté au sens étymologique, il vit à l'écart, à l'avant du village, et il apparaît comme un homme à part, frappé de nombreux et lourds interdits : impossible pour lui d'avoir des conversations familières avec un homme quelconque, ses échanges sont canalisés. Finalement, il prend seul ses divers repas, loin des regards – dur renoncement – et ne peut sortir de son habitation, ni se déplacer, sauf à de circonstances exceptionnelles telles : l'enterrement d'une de ses filles mariées au loin, etc. Sa personne physique est liée à la

prospérité de sa localité. Il est par ailleurs soumis à de nombreuses obligations, portant une tenue vestimentaire et des bijoux particuliers. Par ailleurs, il apparaît comme le protecteur de la communauté contre les sorciers, ayant seul le droit de se tenir au bord de ce monde défendu, et, il reste pour ses sujets l'homme de la justice, l'autorité judiciaire suprême. En échange, il a droit à des prestations importantes : en céréales, en viande de chasse, etc. (168-169).

De ce qui vient d'être dit, on observe que ces deux hommes sont l'un et l'autre des chefs, détenteurs d'un pouvoir concret et réel. L'affirmation vaut bien pour le chef suprême, mais également pour le chef de terre, dont l'autorité plus discrète possède d'importantes retombées économiques qui empêchent de voir en lui un simple « ministre » de la terre (Magnant 1991, 1995). Chacun de ces deux hommes possède un pouvoir spécifique qui s'articule avec le pouvoir de l'autre et le complète. Mais, l'autorité traditionnelle du chef suprême est quasi inexistante (excepté, vraisemblablement, à l'intérieur de la société *saba* dans laquelle nous n'avons pas pu mener des enquêtes ethnographiques sur le sujet) dans la région du Guéra, alors que celle du chef de terre ne cesse de faire du chemin dans certains villages hadjeray (le cas de Barlo, dans la zone dangaléat).

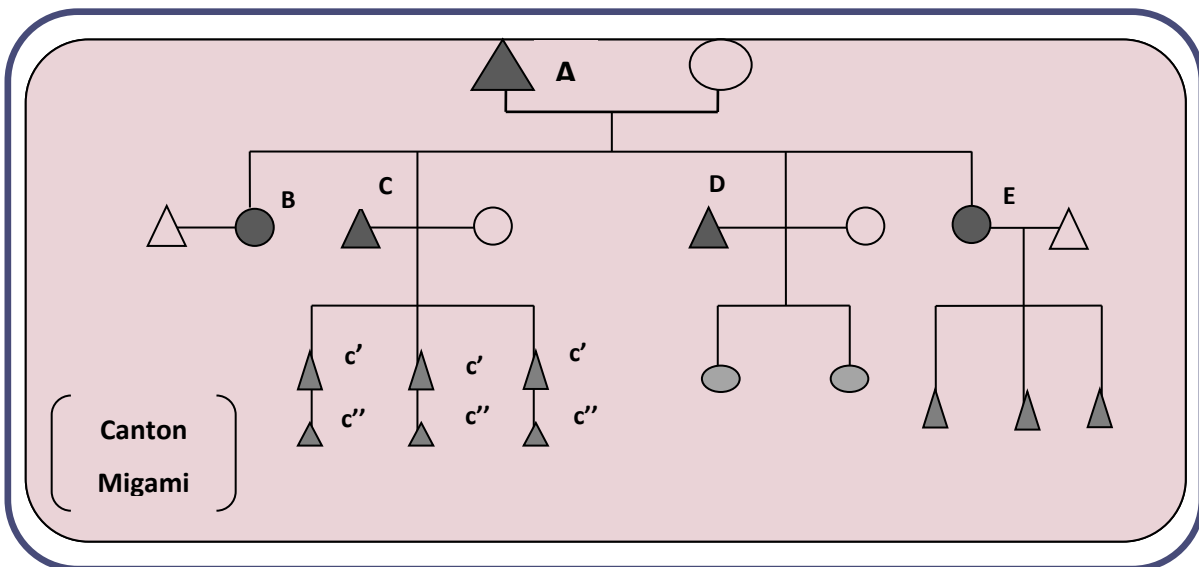
Après l'indépendance, on retrouve dans l'univers rural hadjeray plusieurs fonctionnaires reconnus par le pouvoir politique : chefs de cantons, sous-préfets, préfets... Ils sont tous sous l'autorité du gouverneur. Vus sous cette optique, ces fonctionnaires, pour ne signaler que ceux-là, s'intègrent dans une structure administrative formelle. Ils ont ce que nous appelons des pouvoirs et des devoirs définis formellement et qui, à la demande de chaque ministère de tutelle, sont évalués dans l'exercice de leurs fonctions par tout un appareil administratif. Le rôle du chef de terre qui, non seulement vise à maintenir l'ordre général, mais aussi à veiller au bon déroulement du calendrier agricole annuel et à la gestion de la propriété foncière, est aujourd'hui de plus en plus en perte de vitesse. Or, l'organisation sociale hadjeray conditionne la vie collective. L'individu n'a pas des droits propres, ses intérêts sont les intérêts de la communauté de parenté à laquelle il appartient. Le terrain de culture et de pâturage appartient au groupe, son utilisateur n'est qu'un usufruitier. Le mariage n'est pas seulement une union conjugale entre deux personnes ni un contrat individuel, mais une alliance entre les deux

groupes de parenté. Une description de la façon dont l'organisation socio-familiale est conçue dans la communauté hadjeray, principalement dans la société migaama, s'avère nécessaire pour mettre en relief la question du rapport de parenté (Douglas 1979) dans les familles, et l'établissement des traits au niveau des forces productives, en lien avec l'activité agricole chez les montagnards du Guéra.

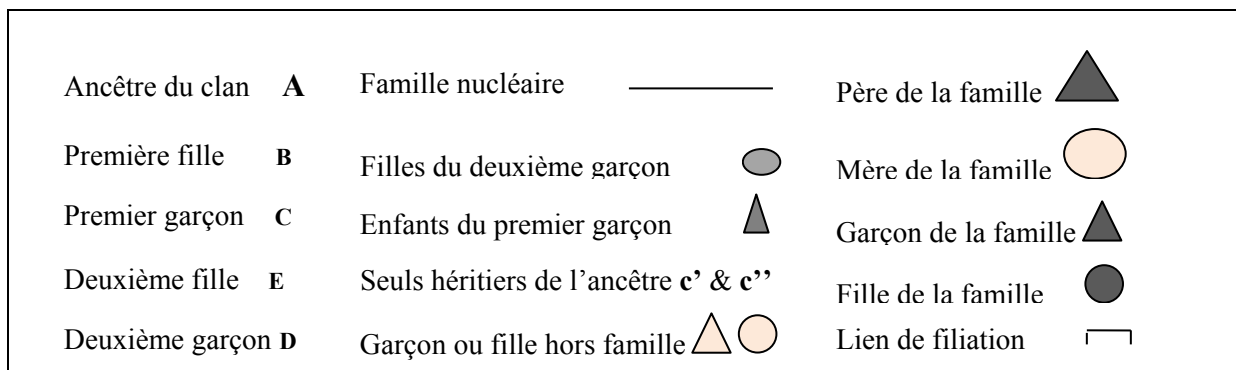
II.- L'organisation socio-familiale¹⁵⁰

De même que dans les autres régions du Tchad, la société hadjeray fonctionne comme un système de parenté fondé sur une structure patrilinéaire segmentaire ; système de filiation dans lequel chaque membre de la famille relève du lignage masculin. En termes de biens acquis et transmis par voie de succession, les enfants ne peuvent hériter que par le lignage du père biologique et non celui de l'oncle, c'est-à-dire le frère de la mère biologique. Une représentation de l'organisation socio-familiale des ménages visités dans la zone migama nous sert d'exemple pour examiner les rapports de parenté entre les membres à l'intérieur de la communauté.

Figure 2. Rapports de parenté chez les Migami



¹⁵⁰ Sans prétention aucune, nous n'avons pas réalisé des enquêtes dans toutes les ethnies hadjeray. Chaque ethnie hadjeray comporte ainsi des caractéristiques culturelles et linguistiques qui la différencient des autres ethnies, même si, dans certains cas, on retrouve des liens de parenté linguistique et culturelle (Seli 2013). Les données répertoriées ici nous ont été transmises par Joseph Souleymane, un habitant de la sous-préfecture de Baro.



Source : Données d'enquêtes ethnographiques recueillies dans la ville de Baro (2014)

A la lumière de cette figure, on constate donc que l'ancêtre A (le chef du clan migami), a quatre enfants dont deux garçons C et D, forts imprégnés des valeurs socioculturelles de la communauté. En effet, les deux garçons sont les seuls susceptibles de faire perdurer la famille dans la durée. Les enfants nés des filles B et E sont *étrangers* au clan de leur grand père A. Ils n'appartiennent pas à la lignée du "père géniteur"¹⁵¹. Les descendants du deuxième garçon D sont des filles, leurs enfants n'appartiennent pas non plus au clan de A. La lignée du premier garçon C constitue la seule continuation de l'ancêtre paternel et elle est de droit coutumier la seule à hériter le patrimoine foncier concédé par leur ancêtre et le reste des biens. Sous le regard des sages de la communauté migaama¹⁵², l'un des fils du garçon C, peu importe le rang occupé à la naissance, peut être choisi pour hériter du patrimoine foncier avant ou après la mort du père.

Ce système patrilinéaire maintient la cohésion du groupe social migami, et ceci est également valable pour le système matrilineaire dans les tribus et clans installés au sud du Tchad. Il crée un climat approprié au changement social d'un groupement de parenté ou de la communauté hadjeray. C'est là que se trouve l'élément capable d'expliquer le modèle d'appropriation ou d'utilisation des terres dans le « pays » hadjeray, en lien avec les réalités historiques, sociaux et anthropologiques du milieu ; facteur essentiel du régime coutumier qui en découle. Nous le verrons, le contrôle des femmes, dans la société hadjeray, passe aussi par celui des produits de

¹⁵¹ Tout chercheur en sciences sociales, anthropologue et/ou sociologue, pour ne citer que ces deux exemples, intéressé par la question du sacré, des pratiques religieuses, du droit coutumier ou de l'acquisition (de l'échange) des produits alimentaires (agricoles), une fois arrivé sur le terrain, ne peut rester indifférent devant ces données ethnographiques. En effet, elles permettent de déterminer les rapports de parenté dans les unités familiales.

¹⁵² A la lumière de ce qui nous a été dit sur le terrain, le féminin du mot « migami » s'écrit « migaama ».

leurs productions et des richesses possédées. Ce qui nous permet de dire que les rapports de production s'apparentent aux rapports de reproduction. Dès lors, on peut se poser la question suivante : quels sont les stratégies de subsistance de la population hadjeray, dont d'aucuns qualifient l'économie de domestique ?

III.- Les stratégies de subsistance¹⁵³

Le pays hadjeray a une économie à prédominance agro-pastorale, dominée principalement par la céréaliculture et l'élevage des populations sédentaires¹⁵⁴. L'agriculture¹⁵⁵ fournit la part la plus importante de son revenu et constitue le principal moyen à partir duquel les populations parviennent à lutter contre la situation de famine et de malnutrition. Porter la productivité agricole à un niveau beaucoup plus élevé représente une nécessité première de sa stabilité et de son développement. Elle vise en grande partie la satisfaction des besoins vivriers des ménages et apporte dans les ménages un revenu monétaire. Les superficies cultivées par les paysans sont importantes, mais la moyenne est estimée à moins d'un hectare. Les différentes activités agricoles pratiquées concernent à la fois les cultures pluviales et les autres cultures de contre saison.

¹⁵³ Il est important de rappeler que les principales sources de revenus des populations hadjeray sont liées à l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse et l'artisanat. La pratique de la cueillette permet également aux ménages d'assurer leur alimentation au cours de l'année. Compte tenu de l'objectif visé dans ce chapitre, nous allons plus nous attarder sur deux grandes activités économiques, à savoir : l'élevage et l'agriculture.

¹⁵⁴ Malgré que la région du Guéra soit une grande zone de production céréalière, dans un contexte sahélien aussi particulier qu'il puisse l'être au Tchad, beaucoup de ménages sont habituellement contraints de faire recours aux marchés pour couvrir les besoins alimentaires en céréales de base ou en denrées alimentaires de première nécessité. Durant l'année de référence en production agricole, les achats débutent à partir du mois de mars mais un peu plus tôt pour les ménages très pauvres et pauvres. Ces transactions se poursuivent jusqu'en septembre. Cette période correspond au début de la consommation de plusieurs produits agricoles tels que : le maïs, le niébé et l'arachide. A l'arrivée des récoltes de céréales sur le marché local (d'octobre à novembre), les achats de vivres diminuent et se résument aux denrées alimentaires non produits localement (le sucre, l'huile, le riz, etc.).

¹⁵⁵ Sans opter pour un portrait réservé seulement aux spécialistes, la zone montagneuse est vaste, subdivisée en plusieurs massifs secondaires séparés par des dépressions, elles-mêmes comblées par des sédiments. Les sols sont issus de la décomposition des granites. Ils sont souvent variés, allant d'arènes caillouteuses ou sableuses peu évoluées à des sols argileux en passant par de nombreuses situations intermédiaires. Les plantes varient selon la particularité de chaque village hadjeray. Parmi les multiples sols, on note : les sols jeunes d'arènes granitiques, se trouvant au pourtour des massifs ou sur les flancs des montagnes. Ils sont faciles à travailler et très propices au pénicillaire (le petit mil) ; les lithosols ou les sols à cuirasses ferrugineuses généralement incultes, ayant une qualité agronomique médiocre et se trouvent dans la partie sud de la région du Guéra ; les sols halomorphes ou « *naga* », occupant une partie de la surface entre les dépressions et les montagnes. Pauvres en matières organiques, ces sols à vocation pastorale sont humidifiés. Ils se rencontrent dans les dépressions et se prêtent ainsi à la culture du « *bérébéré* » ; les sols hydromorphes (les minéraux) occupent des surfaces très réduites et portent le sorgho tardif (le mil rouge) de saison de pluie ; les sols alluvions sont très fertiles et portent également le pénicillaire (Pias 1970, Beauvillain 1993).

III.1.- La pratique de l'élevage

Le type d'élevage pratiqué comprend l'élevage de la volaille, de caprins et de bovins. Les hadjeray utilisent des techniques d'élevage très simples. Pendant la saison des pluies, les bœufs sont conduits dans des prairies naturelles où ils passent toute la journée. Une famille, chez les Dangaléat, par exemple, ne peut pas garder plus de 10 bœufs à elle seule. En dehors de quelques animaux nourris au village (4 à 5), tous les autres, bœufs et vaches, sont souvent réunis ensemble (15 à 20) pour en faire un troupeau. Chaque famille a son tour d'aller garder les bœufs. Ce système vaut de même pour les chèvres. Le soir venu, au retour de la prairie, les vaches et les bœufs de chaque famille regagnent la maison de leur propriétaire où ils ont un enclos dans la concession en plein air. Même s'il n'est pas sans risque, en saison sèche, ils pâturent sans gardien ou accompagnés d'un seul homme, puisque le gardiennage de la saison des pluies ne vise qu'un seul objectif : la protection des champs en culture du mil.

III.2.- La pratique de l'agriculture¹⁵⁶

La production de sorgho, principale céréale cultivée, varie entre 600 kg dans les ménages considérablement pauvres et 800 kg dans les ménages pauvres contre 1 000 kg à 1900 kg dans les ménages moyens et nantis. La différence de rendement en termes de production s'explique particulièrement par la célérité dans l'exécution des travaux champêtres par les ménages nantis qui font recours aux services des ménages pauvres en contrepartie d'une rémunération en nature ou en espèces. La pratique d'agriculture, en période de hauts travaux agricoles, même si elle constitue une opportunité de générer plus de revenus pour les ménages (très) pauvres, constitue pour eux un facteur néfaste qui les empêche par la suite de trouver le temps de labourer leurs propres champs engendrant, de ce fait, de faibles rendements. Il est clair que le nombre de bras valides est un facteur essentiel pour bien travailler la terre et détermine la superficie cultivée. Plus grand est le ménage, plus grandes sont les superficies cultivées. Cela dit, les diverses superficies cultivées sont fonction de l'importance des actifs, de la croissance démographique et de la structure sociale de la communauté. Il arrive que le nombre des actifs soit plus faible par rapport aux inactifs.

¹⁵⁶ Nous suggérons aux lecteurs intéressés par les différents procédés cultureux de pouvoir consulter les annexes (cf. l'annexe 1).

Encadré 7. Des céréales locales : le mil et le sorgho

Le vocable de « *mil* »¹⁵⁷ pourrait provenir de l'arabe, nous témoigne Pedallu (1923), et signifierait « penché ». Le mot évoque souvent ces images des femmes pilant le mil... à la façon dont au VI^{ème} siècle avant Jésus, les femmes grecques pilaient l'orge (Comet 1992). Au regard des observations ethnographiques faites sur le terrain, cela s'applique également au « *sorgho* » (des graminées, de genre *andropogon*, appartenant à l'espèce *Sorghum* ou *Holcus*). Disons que nous serons plus accrochés à une étymologie latine : « *milium* » qui veut dire mille ou mil. Les épis de ces céréales contiennent un grand nombre de grains et le nombre de mille est synonyme d'abondance. Comme le note Sautier au XVI^{ème} siècle : « les millets se multiplient étrangement, ce qui leur a imposé le nom du mil comme voulant dire que d'un en possède mille » (1989).

Céréale essentielle du Sahel, le mil est un produit privilégié dans les politiques de valorisation des céréales en Afrique subsaharienne en raison de sa large diffusion, de la diversité de ses formes de consommation, de son coût de production, l'un des plus bas parmi les céréales locales. A titre d'illustration, au Tchad, le « *mour* » ou le « *mourou* » en langue *sara*, désigne la pâte de mil préparée à partir d'un mélange de farine et de semoule cuite en boule dans l'eau. Au centre du pays, le mil est l'aliment de base. La diversité des modes de préparation et des plats faits à base du mil est très grande. Ce qui témoigne ici sa valorisation traditionnelle dans les ménages. Il est souvent handicapé par une production très aléatoire, dépendant de la pluviométrie et par des coûts de transformation importants. De plus, son décorticage reste encore manuel au Guéra.

Comme nous le verrons plus loin dans le présent chapitre, l'observation des styles alimentaires permet de comprendre les modalités de consommation des céréales. L'alimentation du mil intègre une dimension symbolique essentielle à travers la manière de prendre les repas, le « comment », « où », « quand » et « avec qui » on mange le mil a autant d'importance pour les populations sahéliennes que le « qu'est-ce qu'on mange », et tous ces éléments sont difficilement dissociables (Sautier 1989). C'est à la compréhension de tous ces mécanismes qu'il ne faut cesser de s'attacher et aux résultats en termes de commerce extérieur. Une valorisation des céréales locales devrait donc s'appuyer sur les acquis des populations locales et veiller au maintien du savoir-faire ainsi qu'à l'approvisionnement d'ingrédients alimentaires.

¹⁵⁷ Le sorgho et le mil, étant par excellence les céréales des pays chauds et secs, des terres arides ou semi-arides où ne peuvent se développer d'autres produits agricoles, sont des céréales tropicales et subtropicales. Leur zone de production représente une bande qui cerne le globe en commençant par la Chine et l'Inde, s'étendant jusqu'en Afrique subsaharienne et atteignant une intensité assez particulière aux environs du 15^è parallèle.

Tableau 2. Surface en exploitation par classe d'âge dans la région du Guéra

Age	Nombre d'exploitants	Surface moyenne cultivée en ha	Surface cultivée par classe d'âge
10-19	7	0,71	5
20-29	4	1,75	7
30-39	4	5	20
40-49	3	5,5	17
50-59	2	5,5	10
60 et +	10	0,8	8
Total	30		62

Source : Données d'enquêtes ethnographiques recueillies dans la région du Guéra (2014)

Les exploitants répertoriés ont été choisis en fonction de l'âge afin de bien saisir l'importance qu'accorde chaque individu à l'exploitation agricole. Pareillement, les tranches d'âge 20-29 constituant les actifs sont numériquement inférieures au total de l'échantillon ; ce qui peut traduire la faiblesse de l'emprise agricole. En effet, l'agriculture traditionnelle, dont l'une des caractéristiques est l'utilisation des techniques rudimentaires, reste largement dépendante des communautés. En outre, le rapport de sexe joue amplement dans les superficies cultivées¹⁵⁸. Car, ce sont les hommes qui font les travaux champêtres dans les communautés hadjeray. Les femmes ne s'occupent que des champs de cases dont les superficies ne dépassent pas le ¼ de l'hectare. Ce qui nous intéresse à ce niveau, c'est le niveau des forces productives qui, pour paraphraser Meillassoux (1975), peut être donné comme étant dominé par les traits suivants : l'utilisation de la terre comme moyen de travail, et l'utilisation de l'énergie humaine comme source énergétique dominante dans le travail agricole.

¹⁵⁸ Notons que dans cette zone à faible densité, les villages sont situés le long des voies de communications, praticables – le plus souvent – seulement en saison sèche. La répartition des terres de culture est faite de façon concentrique autour des villages. Une première auréole constituant le domaine des champs de cases est mise en culture chaque année grâce aux déjections de quelques rares animaux. Dans cette auréole se pratiquent les cultures de maïs et de sorgho ; leur mise en valeur est assurée par les femmes, notamment les femmes âgées. La superficie moyenne est de 0.5 ha. Une deuxième auréole, située à moins d'un kilomètre des limites de la première auréole est le domaine des champs des jeunes âgés de 12 à 18 ans, et des femmes valides. Dans cette auréole, les superficies varient entre 0.75 et 1.25ha. On y cultive de l'arachide, du niébé, du sésame, parfois, en association avec le petit mil ou le sorgho rouge. La dernière auréole dite de champs de brousse est établie sur des terrains sablo-argileux portant une savane arborée. Les champs de dimensions variables (2 à 4 ha) sont dispersés dans la brousse. Domaine privilégié des hommes, ces champs sont situés de 2 à 4 kilomètres du village. Parmi les cultures, on y cultive : du gombo, du niébé, de l'arachide, du mil...

Encadré 8. Les principales cultures agricoles

Le mil pénicillaire. Il constitue la base réelle de l'alimentation des populations. Il est cultivé en culture première par les hommes. Les écotypes locaux ont un cycle qui varie entre 100 et 110 jours. Les travaux des culturaux simples se résument en une préparation sommaire de la parcelle, un semis en poquets, un ou deux sarclages. Les travaux de sarclage exigent de la main d'œuvre suffisante. La culture est sensible à des attaques parasitaires, telles : les sautériaux, cantharides...

Le sorgho pluvial. On distingue deux variétés : le sorgho blanc, plus sensible à la sécheresse que le pénicillaire et moins attaqué par les borers ; et le sorgho rouge, cultivé pour la préparation de la bière locale. Il possède des atouts en termes de résistance aux parasites (oiseaux granivores). Le rendement moyen du mil cultivé est de douze sacs. Cette production est habituellement vendue et ne contribue pas de manière directe à la satisfaction des besoins énergétiques des ménages.

Le berbéré (« malo » en « pays dangaléat »). Il englobe les sorghos de décrue sur les sols argilo-limoneux exondés, nécessitant la confection des diguettes en terre, suivant les courbes de niveau afin d'améliorer la rétention d'eau et les sorghos cultivés sur des sols à nappe phréatique proche. Dans les deux cas, le sorgho est semé en pépinières et les plants sont repiqués à la fin de la saison des pluies. Les rendements moyens tournent autour de 800kg/ha.

L'arachide est cultivée en culture pure sur les sols sablonneux appelés "goz". Il joue un rôle dans l'économie des ménages hadjeray. Avec un prix accessible qui se situe entre 325 et 350 Fcfa par kg, l'arachide est plus consommée localement et transformée par les femmes en huile constituant pour elles une source de revenu non négligeable.

Le sésame n'est cultivé que par les femmes hadjeray sur des petites parcelles en cultures pures. Les écotypes locaux sont à grains blancs (noirs) et à cycle court (70 jours). Le rendement est de 100 kg/ha par ménages pauvres, 400 kg/ha chez les nantis et 200 kg/ha dans les familles moyens. Une part de la production est autoconsommée avec une contribution moyenne de 7% dans tous les groupes sociaux. Les quantités vendues, rien que pour l'année 2014, étaient faibles dans les ménages aisés avec un revenu moyen de l'ordre de 20 000 Fcfa.

Le niébé, appelé haricot local, n'est cultivé que par les femmes dans leurs parcelles individuelles. Les variétés locales sont à cycle court, intermédiaire et à graines blanches (noires). Il est sensible aux attaques d'insectes dès la floraison et au stockage des céréales (bruches, thrips, etc.). Les ressources monétaires qu'il procurait, modestes dans le passé, s'amointrissent au fil du temps.

III.3.- L'histoire de la soumission féminine

Sans remonter à l'antiquité ni au moyen âge, le fait de scruter les formes de mise à l'écart des femmes dans les institutions patriarcales dont les normes, les valeurs et les modèles relèvent du contrôle masculin, permet de préciser les changements qui sont intervenus au moment où les raids des troupes ont aggravé les rapports entre les hommes et les femmes. Au moment où commence la colonisation française, c'est-à-dire en 1900, l'Islam au Tchad, souligne Coudray (1992), occupe à peu près le même espace que nous lui connaissons aujourd'hui, à savoir les différentes régions situées au-delà de la rive droite du fleuve Chari. Dans la région du Guéra, les populations réfractaires aux raids des troupes venues de la région du Ouaddaï s'étaient retranchées ainsi dans les montagnes et les sanctuaires. Ces montagnes constituaient en soi une barrière infranchissable pour leurs adversaires. Elles assuraient à ceux qui les habitaient l'autonomie par rapport aux populations de la plaine (Chapelle 1986, Vincent 1994, Magnant 1991, 1995).

La spécificité du « pays » hadjeray porte aussi sur la soumission de la couche féminine par la couche masculine. Il faut rappeler qu'elle trouve son fondement dans un système de parenté examiné à l'intérieur du groupe. Bien que les structures politico-administratives soient celles des communautés dites anciennes – hiérarchiques –, la gestion et l'organisation de la société demeure l'affaire de tous avec un représentant au sommet appelé chef de la communauté ou chef de canton. Habituellement, ce dernier est choisi parmi les vieux du canton. Les limites de son autorité sont très mesurées. Ce, d'autant plus qu'il ne s'occupe exclusivement que des affaires administratives du canton. A la mort du chef de canton, le pouvoir se transmet de père en fils (à l'image du peuple migami), mais il peut également passer par l'un de ses frères au cas où celui-ci n'a point d'enfants biologiques. Le cas échéant, le conseil des sages du canton (l'instance exécutive plus efficace) décide de l'avenir du canton à partir d'un certain nombre de critères tels : l'emplacement du site, l'engagement dans une bataille avec un autre village, etc. Le conseil regroupe l'ensemble des vieux sages de la communauté qui forment à leur tour un bloc capable d'aider le chef de canton dans la résolution des problèmes interpersonnels entre les membres de la communauté ou d'ailleurs entre les clans présents sur l'ensemble du territoire.

Au niveau social, on distingue trois sortes de groupes : le groupe des hommes, le groupe des femmes et celui des enfants. En effet, il existe une barrière entre les différentes couches de la population. Les femmes sont reléguées à un rang inférieur dont les principales activités sont : la cueillette, les travaux champêtres et les travaux domestiques. Elles mènent une vie isolée des hommes. Dans la zone dangaléat, par exemple, le père a tous les pouvoirs et droits sur les membres de sa famille. Il exerce ses droits non seulement sur les enfants qui vivent sous son enclos, mais aussi sur les enfants mariés qui vivent dans leurs maisons. La femme est une personne à part dont les droits restent limités. Au niveau scolaire, un faible pourcentage des filles par rapport à celui des garçons.

Contrairement aux jeunes filles qui, en âge de procréer, sont aussitôt données (le plus souvent par imposition des parents géniteurs) en mariage consanguin, les jeunes garçons, au cours de leur socialisation, sont soumis à une série de dures épreuves telles que la capacité à dompter la nature, le courage et la bravoure dans les batailles, la participation aux rites religieux, etc. Ils subissent la circoncision qui fait d'eux des hommes respectables au niveau social. Un édifice de pressions politiques, sociales et de liens idéologiques assure l'hégémonie de la couche masculine. La domination masculine n'est donc pas une nécessité ou une donnée naturelle mais une construction sociale. Le monde social, note Bourdieu (1998), construit le corps, à la fois comme réalité sexuée et comme dépositaire de catégories de perception et d'appréhension sexuelles.

III.4.- Les femmes dans la production agricole

Rappelons que la situation féminine présente une grande homogénéité dans la région. La division sociale du travail, fondée sur le sexe et l'âge, est une des stratégies élaborées par les différents ménages ruraux. Elle crée des déséquilibres et des distorsions internes en lien avec la distribution des forces de travail au niveau de la production agricole. La femme, souligne Cl. Meillassoux (1992), malgré sa fonction irremplaçable dans la reproduction, n'intervient jamais comme vecteur de l'organisation sociale. Elle disparaît derrière l'homme qui peut être son père, son frère ou son époux. La condition de la femme hadjeray résulte ainsi des réalités socioculturelles du pays hadjeray.

En comparant les systèmes sociaux des Kenga à ceux des dangaléat¹⁵⁹, systèmes qui sous les mêmes formes se retrouvent dans toutes les ethnies, on constate des concordances sur un point : les femmes mariées dans un autre clan restent membres de leur propre clan, avec toutes les contraintes religieuses, sociales et culturelles qui en résultent. Elles ne sont pas soumises aux obligations imposées à leur mari et à leurs enfants. La structure familiale hadjeray est basée sur la relation *père-enfants*, pendant que la femme, nonobstant toutes attaches émotionnelles et conjugales, demeure l'*étrangère*, c'est-à-dire en dehors du clan de son mari.

Entre époux, les dominations féminines les plus concrètes sont celles qui se révèlent dans les articulations symboliques. La femme porte durant deux ans un tissu de pagne, généralement importé, qu'elle attend de l'époux. De même, le lien de nutrition est investi d'une manière prégnante. C'est à l'homme que revient donc la responsabilité d'approvisionner du mil dans un foyer. La femme est vouée à deux formes de domination : de ses capacités procréatrices, puisque la filiation, c'est-à-dire les droits sur la progéniture, s'établit entre les hommes ; de son travail, dans la mesure où son produit agricole est remis à l'époux. Etant soumise à ses rapports de conjugalité qui priment sur ses rapports de filiation, le fruit de son travail – en grande partie lié à la production agricole – n'entre dans le circuit domestique que par le truchement de son mari.

Il faut dire que la situation telle que décrite ici, évolue au fil du temps et des années dans la région du Guéra. Ce, d'autant plus que le développement des produits agricoles a provoqué des changements dans la division sexuelle du travail et exigé une main-d'œuvre importante en l'absence de technologies avancées. Il fait appel à la main-d'œuvre féminine pour s'acquitter de tâches dans la production céréalière (semis, sarclage, désherbage, récolte, transport, etc.). Certes, le rapport de sexe joue encore un rôle dans les superficies cultivées par les femmes, ne dépassant pas le ¼ d'hectare alloué à la culture des condiments (arachides, sésame, niébé, par exemple), indispensable à la préparation des sauces accompagnant les céréales transformées en couscous, la culture du mil revient surtout à la responsabilité des hommes. En raison de la dépendance qui précède la division sociale du travail, les femmes ne peuvent s'accomplir socialement qu'à travers leurs époux.

¹⁵⁹ Le canton dangaléat est composé de deux groupes ethniques : le groupe « *nounou* », le plus répandu (à Bara, Barlo, Korbo et Tchialo-Idéba) et le groupe « *nono* », réparti dans deux villages (à Korlongo et Tchialo-Zoudou).

IV.- La circulation des produits alimentaires

Toute société en Afrique, particulièrement celle dite agricole, nous rappelle Olivier de Sardan (1984), représente une combinaison d'auto-subsistance et de subsistance marchande. Mais celles que l'on appelle parfois sociétés « d'auto-subsistance » (Meillassoux 1975, 1977) sont des sociétés où l'essentiel de la reproduction de la majorité de la population est assurée par l'auto-subsistance. A l'intérieur du « système patrilinéaire », le peuple hadjeray pratique, en effet, un minimum d'échanges, mais dans une proportion suffisamment faible pour ne pas dépendre entièrement, pour sa reproduction, de ce secteur : la subsistance marchande reste marginale. Sa production repose principalement sur le travail domestique constituant une forme d'auto-subsistance. La dimension domestique est présente à tous les niveaux de la valorisation des céréales locales (mil blanc, sorgho rouge, etc.). Son importance est encore aujourd'hui considérable d'autant plus qu'elle joue un rôle incontestable dans le maintien de la consommation des céréales locales dans les communautés. Mais, elle facilite aussi, comme nous le verrons, un cycle de partage et de restitution des produits alimentaires¹⁶⁰ au sein de la communauté.

IV.1. L'échange contractuel des aliments

La vente des produits agricoles constitue pour les hadjeray un complément des ressources financières, ou même pour certains, le seul moyen de se procurer les vivres, notamment dans les centres urbains. Toutefois, il est indispensable de rappeler qu'il y a quelques années, les céréales, par exemple, étaient presque troquées, sur l'ensemble du territoire hadjeray, contre les produits vivriers provenant de l'élevage. Certes, le système de troc a fortement régressé, et ce, d'autant plus que la plupart des aliments sont payés en argent, mais il faut noter que ce phénomène social, observé sous une autre forme, est encore d'actualité dans certains villages, particulièrement les plus reculés de la région. Au moment de la période de soudure, par exemple, et s'il s'avère que la prospérité du cheptel est au rendez-vous, le lait des vaches est

¹⁶⁰ De longue date, les communautés hadjeray se sont souvent structurées et organisées pour assurer leur subsistance alimentaire dans un environnement contraignant : faible pluviométrie et aléatoire induisant un risque permanent de récoltes insuffisantes. Il suffit d'arriver sur le terrain, lieu de rencontres entre les acteurs de développement et la population, et de toutes les formes de circulation de biens et des produits alimentaires, pour déceler la permanence – relative – des éléments culturels, qui contraste avec l'évolution rapide des structures sociales et économiques.

échangé contre les céréales. Ainsi, un coro de mil peut être échangé contre quelques louches, en calebasses, remplies de lait. Dans le cadre de la préparation des plats traditionnels, à partir des céréales locales qui se trouvent associées à la notion de convivialité, la consommation du mil ou du sorgho, au cours d'un repas en famille, peut se faire avec de la viande et du lait, obtenus en échange des céréales produites au niveau de la structure domestique.

L'exemple le plus admirable qui nous revient à l'esprit concerne justement l'échange qui a lieu entre les nomades qui conduisent sans cesse leur troupeau du Barh El-Ghazal, au temps des pluies, vers le Logone ou le Salamat, en passant par le pays hadjeray, lorsque revient la sécheresse, et les populations sédentaires. Il faut souligner que les nomades se nourrissent entre autres du lait, de la viande de bœuf, et en vendent un peu à l'occasion. Dès lors qu'une bête est malade ou blessée, et qu'ils décident de la tuer, ils peuvent, bien entendu, échanger la viande de bœuf contre les céréales, tant qu'ils sont de transit sur le territoire hadjeray. Leur mobilité saisonnière dans la région du Guéra leur permet de bénéficier de biens et de services des populations hadjeray, au moyen de l'échange des produits alimentaires et de l'entente qui en découle entre ces deux peuples.

Revenons à présent à la population hadjeray pour dire que le mil est un aliment qui, bien entendu, peut être échangé contre un autre aliment ou un service. Il est d'ailleurs au cœur même de la notion du don et du contre-don associée au mariage, aux rites (« *sedeke* », en langue kenga), à la fête des morts ou encore des défunts (« *mumti* », en langue dangaléat), à l'initiation, aux funérailles, pour justifier, en effet, la dimension ancienne des échanges qui ont souvent lieu entre les unités familiales, mais également entre les individus. Il démontre l'importance de la réciprocité dans les échanges dans les communautés. Ce qu'il faut retenir à ce niveau, c'est la dimension du contrat moral qui, pendant la circulation des biens et des services dotaux (Meillassoux 1975), se double de la mémorisation des transactions. Chacun des responsables de la communauté sait qui est redevable ou créancier d'épouses. Tout le temps que les familles restent dans des rapports étroits qui permettent à chacun de veiller à l'accomplissement des obligations matrimoniales, par exemple, la dot est maintenue dans les fonctions sociales qui lui sont assignées, sa circulation reste subordonnée aux exigences de la reproduction des rapports de production.

Parlant de la dot, vue comme symbole et signe d'alliance entre les familles et de validation sociale de l'union entre les conjoints (Abbo 2004, cité par Hamit 2011), il faut préciser qu'elle est, dans le contexte hadjeray, le lieu privilégié du don et du contre-don, à travers les gestes et les cadeaux, qui mêlent respect, terres, travail, argent, présents en nature, bétail, sac de mil (sorgho), sucre en pain, et vont du fiancé vers les futurs beaux-parents. Evidemment, en échange, la dotation de la mariée par les siens (habits, tissus, ustensiles de cuisine), note Olivier de Sardan (1984 ; 1985), couvre largement le montant des dons dont sa famille aura bénéficié (dot et supplément)¹⁶¹. Au-delà du rituel qui accompagne la dot, la fête des défunts, le sacrifice à la margay, les fiançailles, les funérailles et le reste de faits sociaux, dans le cadre de la préparation et de la consommation des céréales, il est tout de même important de noter que la proportion des céréales utilisées au cours des rencontres, dans les communautés hadjeray, échappe habituellement à ce que nous pouvons appeler par la « gestion efficace » des céréales, disponibles dans les greniers traditionnels. Il arrive, d'ailleurs, que les greniers se vident complètement. D'où l'incapacité de certaines familles de faire face à la famine. Que dire de la vente des produits agricoles ?

IV.2. La vente des produits agricoles

Commençons par reconnaître que les paysans hadjeray ont l'habitude de se déplacer, c'est-à-dire du milieu rural vers les centres urbains, notamment celles qui sont situées à proximité de leurs villages (Mongo, Bitkine, Bagoua, Niergui, Baro, Melfi, Mangalmé, par exemple). Ils y vont une, deux, trois, quatre fois par semaine suivant les besoins, les urgences, les périodes et les saisons, pour acheter les produits alimentaires ou vendre le fruit de leur production agropastorale. Cela étant, une partie de l'argent obtenu, après la vente des produits agricoles, est dépensé sur le marché pour l'achat des produits alimentaires. Le reste du gain, économisé, leur permet d'habiller les membres de la famille, une responsabilité qui incombe surtout à l'homme (chef de famille) ou d'acquérir du bétail pour l'élevage des ovins, des caprins, des bovins, de la volaille, etc.

¹⁶¹ Hamit Issaka (2011) le montre si bien dans son étude sur la « vie chrétienne et le développement » que le mariage selon la coutume hadjeray tend à disparaître dans le canton migami. Cependant, les éléments du mariage traditionnel résistent aux mutations socioculturelles, et ce, à cause de ce qu'il appelle le « consentement » des parents proches ou éloignés. Le mariage islamo-chrétien reste une pratique courante à cause des liens de parenté ou d'alliance.

En abordant la question de la vente des produits agricoles (de loin les plus répandus), il faut préciser que nous touchons du doigt une question essentielle à l'anthropologie économique. Car, à la lumière de ce que pense Olivier de Sardan (1984), c'est l'un des points de contact entre la production paysanne et le monde « capitaliste ». Le marché étant perçu à ce niveau comme la seule articulation possible, pour les paysans qui vendent ou achètent des céréales en ce lieu, entre le mode de production paysan et l'échange marchand, à partir d'une valeur monétaire. Rien qu'en termes d'illustration, en 2014, les prix¹⁶² les plus élevés de céréales (le sorgho rouge, par exemple), sur le marché local, frôlaient 300 Fcfa¹⁶³ par kg (ou par coro). Toutefois, cette situation n'aurait être généralisée pour toute la population hadjeray. Et ce, d'autant plus que l'on retrouve des personnes, notamment les vieillards, qui ne se déplacent pratiquement jamais : leurs épouses se contentent de gérer le mil disponible dans les greniers traditionnels, pour se nourrir au quotidien, et, lorsque la proportion est assez importante, elles conservent une partie des céréales, dans le but de faire face à la famine pendant la période de soudure.

Pour d'autres hadjeray, profondément ancrés dans la tradition culturelle, le mil n'est pas une marchandise. Certes il est le produit du travail agricole, il est aussi le fruit de la terre qui perpétue la vie ; culturellement parlant, il est sacré (chapitre 7). L'attrait au sacré n'a de sens qu'en opposition au profane (Eliade 1965, Leclair 2009). Il est indissociable de l'idée de transcendance : une transcendance verticale pour les pratiquants de la religion traditionnelle (entre les humains et Dieu) ; une transcendance horizontale pour les autres (entre les humains eux-mêmes). Le sacré a aussi une fonction stabilisatrice (Ferry 2004, Taylor 2003). Car, il permet d'accéder à des valeurs non contingentes et inébranlables (Kolakowski 2003). Le mil agit sous forme de repère social, dans un monde où, sans sa présence, tout serait indistinct et fluide. Il permet, dans une certaine mesure, d'échapper à la division et au désordre social. La distribution du mil et le partage de la nourriture, au cours des fêtes et des mariages, est un élément capital de cohésion et de fonctionnement de la structure sociale.

¹⁶² Les prix des céréales qui sont dans l'ensemble une donnée bien connue, varient d'une année à une autre sur le marché hebdomadaire dans les villages. L'ampleur de la hausse des prix des céréales, les conséquences sociales de la pénurie alimentaire, ainsi que l'étendue des espaces touchés définissent une disette très sévère, révélatrice de la grande fragilité du système socio-spatial hadjeray. Parmi les raisons capables d'expliquer cette situation, on note : l'augmentation du nombre d'actifs à l'exode rural, la sécheresse, les rivalités (guerres) sociopolitiques, etc.

¹⁶³ Le Franc CFA a une parité fixe avec l'euro (1 euro = 650 Fcfa).

IV.3.- Les pratiques sociales alimentaires

A l'image des autres phénomènes sociaux, le mil en tant que catégorie sociale, adaptée à l'environnement culturel des montagnards du centre du Tchad, demeure l'objet d'une intense préoccupation. Et ce, d'autant plus que la population hadjeray le prépare et le consomme. Manger des grains (la boule) de mil et boire de la boisson traditionnelle faite à base de mil se situent à la rencontre du biologique, du socioculturel et du matériel. La satisfaction de ces besoins fondamentaux de la vie de tous les jours se réalise en une multiplicité de situations qui dépendent de facteurs changeants et divers. Si l'alimentation est tributaire de l'économie, elle ne s'y réduit sûrement pas qu'à cela. D'une société ou d'une culture à l'autre, ce ne sont pas les mêmes principes qui définissent les conditions de stockage des céréales (mil, sésame, arachide), qui organisent l'approvisionnement et l'aide alimentaire aux populations pauvres, qui définissent les opérations culinaires, qui régissent les temps de manger, qui règlent la participation aux repas, qui réglementent le mode de vie en société (Andrieu, Caillavet 2006) et qui rendent compte de l'importance de l'alimentation dans la construction de l'identité sociale.

Pratiques alimentaires et prestige social sont liés (Régnier et al., 2006). Halbwachs, déjà, avait fait une réflexion sur la dimension sociale de la consommation alimentaire. Pour l'auteur, il y a des aliments qu'on ne mange pas parce qu'ils sont considérés comme inférieurs, et d'autres qu'on recherche non seulement parce qu'ils apportent une satisfaction à l'organisme, mais parce qu'ils font honneur. On est rehaussé à ses propres yeux comme à ceux des autres parce qu'on a une table bien garnie (1938). Une recherche réalisée par Bascoulergue (1963) montre que le mil est composé de plusieurs éléments : glucides 72%, protides 11,4%, lipides 3,4% (vitamine B), éléments minéraux 1,9%, eau 11,3%. Il possède un degré de prestige social supérieur à d'autres aliments. Le mil est souvent préparé en boule et consommé deux fois par jour – au milieu du jour et le soir – accompagné d'une sauce faite d'un mélange de graines écrasées du niébé, des feuilles de savonnier utilisées comme ingrédient, de la pâte d'arachide, de la viande, etc. Le matin, autour des membres de la famille et, le plus souvent, des invités, on se contente d'une bouillie de farine de mil, mélangée de sucre ou de jus d'un fruit tropical appelé : le *tamarin*.

Les analyses d'Elias (1973, 1975), nous rappelle Régnier, notent très bien l'impossibilité d'isoler le comportement à table du contexte social qui l'a (le) fait naître : les manières de table et le comportement social correspondent à des structures sociales, à des rapports humains, ainsi qu'à des situations politiques et économiques tout à fait singulières (2004). La problématique des pratiques alimentaires est une activité qui renvoie à des événements pouvant susciter curiosité et valorisation sociale dans l'espace culturel hadjeray. Principe social fondamental et adapté à un environnement particulier, l'acte de manger la boule du mil au Guéra, en apparence individuel, peut être expliqué par une série de faits sociaux qui débordent très largement le seul domaine culinaire (Fedry 2004).

« De la semence à sa consommation, le mil est respecté. Les paysans craignent, non seulement une mauvaise récolte de mil entraînant la famine, mais aussi un mauvais comportement à son égard qui peut apporter le malheur. Le mil donne à l'homme la force physique. Refuser de manger, c'est refuser de vivre. Ne pas manger la boule de mil pendant la journée, c'est comme si on n'avait pas du tout mangé, même si on a consommé des fruits ou des tubercules. Le mil maintient également l'ordre dans la société hadjeray. Manger la boule de mil avec l'autre suppose qu'on est en paix avec lui. Après un conflit, parfois grave, les personnes en conflit ne mangent plus ensemble. La seule manière de se réconcilier avec son ennemi est de manger et de boire avec lui. Si une femme refuse de manger le mil de son mari, c'est plus grave que le divorce »¹⁶⁴.

On ne saurait passer sous silence la transformation des grains de mil en boissons locales alcoolisées (le « *bili-bili* » ou le « *kondrong* »), opération dont le rendement est négatif du point de vue nutritionnel. Cependant, du point de vue sociologique, l'importance de la bière du mil est très grande. Elle est l'élément essentiel de toute cérémonie traditionnelle réunissant les populations dans les villages ; elle permet au malheureux d'oublier son état, aux femmes qui la fabriquent de se procurer quelques revenus, aux paysans de connaître l'émulation et l'ardeur lors des rudes travaux champêtres (Temgoua 1996). Contrairement à son impact sociologique, la consommation quotidienne de bière de mil entraîne une perte de calories. On n'exclut pas ici le côté négatif lié au breuvage alcoolisé, nuisible à la santé des populations hadjeray.

¹⁶⁴ Propos tenus par Mr Awada, responsable de l'association Sila (Dadouar). Le même phénomène social existe chez les Bejond, habitants de la région de Bédiondo, poste administratif du Moyen-Chari situé entre Koumra et Doba.

Encadré 9. Le système de préparation des boissons locales

Le *kondrong*

Le « *kondrong* » et le « *saaya* » sont des boissons locales alcoolisées¹⁶⁵, produites à base du mil pénicillaire. Le processus de préparation est presque le même que celui du « *bili-bili* ». Il convient donc de tremper les grains du mil dans une jarre pendant 12 à 48 heures, de faire germer le mil et de faire sécher le mil avant qu'il ne soit moulu. A la différence du « *saaya* » que l'on peut faire bouillir jusqu'à son ébullition (la même façon que le « *bili-bili* »), pour préparer le « *kondrong* », il est toujours recommandé de faire cuire de la farine du mil non germé dans une poêle avant d'en ajouter de la farine du mil germé et de l'eau. Une fois que le moût est porté son à ébullition pendant quelques heures, puis refroidi à température ambiante pour être inoculé, on peut y ajouter de la levure. Ce n'est donc qu'après cette phase de fermentation ou d'auto-fermentation grâce à une flore naturelle transmise par le mil et par l'air que l'on peut boire le « *kondrong* ».



Le *bili-bili*

Le « *bili-bili* » est une boisson locale alcoolisée, produite à base du mil pénicillaire (ou du mil rouge). La préparation se fait sur plusieurs étapes à savoir : tremper les grains du mil dans une jarre entre 12 et 48 heures ; faire germer le mil (un à sept jours) afin d'obtenir un meilleur niveau de maltage ; faire sécher le malt avant d'être moulu ; faire bouillir le malt jusqu'à son ébullition. A la fin de son bouillonnement, le mélange est soumis à une saccharification par adjonction d'une portion de mouture du mil de sorgho germé, suivi d'une phase d'acidification spontanée (fermentation lactique) d'une durée qui peut varier selon les procédés appliqués. Le produit obtenu est clarifié par filtration. Une fois que le moût est finalement porté à ébullition pendant un bon bout de temps, puis refroidi à température ambiante pour être inoculé, on y ajoute de la levure. Ce n'est qu'après cette phase de fermentation ou d'auto-fermentation grâce à une flore naturelle transmise par le mil et par l'air que l'on peut procéder à la consommation de la bière du « *bili-bili* » ou encore de l'« *argui* ».



¹⁶⁵ Propos recueillis d'Adjibane, responsable à l'inspection de l'enseignement primaire de Mongo.

Il ressort que, dans la société hadjeray où le mil est respecté et joue un rôle de maintien de l'ordre social, la loi du partage s'impose. L'individu n'a pas de prise sur ce qui lui appartient en propre ; il doit se montrer capable de jouer pleinement son rôle social pour ne pas laisser se casser la chaîne de solidarité. Mauss reprend l'idée que ce sont des *touts* des systèmes sociaux et, par conséquent, présente le fait social comme la solution pour comprendre les habitudes alimentaires (1925). L'auteur propose un nouveau départ, c'est-à-dire un renouvellement de la théorie durkheimienne de la cohésion sociale. Pour lui, l'individu, se trouvant dans une telle communauté où la loi du don est la règle d'or, est obligé d'entrer dans le cycle. Le cycle du don prend place en lui et, irrémédiablement, il se trouve emporté dans la dynamique qui l'anime. Refuser de donner, négliger d'inviter, comme refuser de prendre, équivaut à déclarer la guerre ; c'est refuser l'alliance (Mauss 2003). Cette union¹⁶⁶ s'exprime et se conçoit au Guéra comme un lien spirituel.

Disons que les sciences sociales ne sont pas univoques : si certains auteurs tels Durkheim (1899), Malinowski (1970), Halbwachs (1938), Bruegel et Laurieux (2002) s'attardent sur la fonction sociale de l'acte culinaire, Lévi-Strauss (1958, 1964, 1965, 1968) s'attache à décrire les structures intangibles de l'alimentation dans les sociétés humaines. De même que le triangle culinaire de Lévi-Strauss permet aux humains de comprendre le monde en distinguant ce qui est naturel (le cru) de ce qui est culturel (le cuit), la pensée développée par Douglas (1979) stipule que le choix des aliments est sans doute, de toutes les activités humaines, celle qui chevauche de la manière la plus déroutante la ligne de partage entre nature et culture. Néanmoins, tous arrivent à s'accorder sur l'importance fondamentale de la nourriture (la cuisine) et de la boisson dans le fonctionnement social de l'être humain, contribuant de manière spéciale au bien-être du groupe. Chaque repas pris autour du mil symbolise le réseau de relations sociales et maintient une confiance entre une structure sociale donnée et la structure des symboliques par quoi elle s'exprime sur l'ensemble du territoire hadjeray. Le mil, au cœur des rapports sociaux, justifie l'importance et la place du don et du contre-don à l'intérieur de la société hadjeray.

¹⁶⁶ De cette étude, reprise dans un autre groupe, ressort la circulation des biens et habitudes alimentaires dans les sociétés. Le nombre, l'extension, l'importance de ces faits nous autorisent pleinement à concevoir un espace social qui a dû être celui d'une très grande partie de l'humanité pendant une très longue phase de transition et qui subsiste encore ailleurs que dans les peuples tels que les Tlinkit, les Haïda, etc. L'exemple des Minyanka du sud-est du Mali est d'une forte illustration.

Conclusion

Il faut garder à l'esprit ici que le peuple hadjeray nous révèle plusieurs entités hétérogènes du point de vue historique et socioculturel. En effet, chaque groupe ethnique représente une unité sociale et politique au sens large du terme au sein de laquelle existent des relations pacifiques et de collaboration – par opposition à l'hostilité dont la cause serait, certainement, extérieure à la communauté – entre les membres. La population est de type particulier, accoutumée aux religions monothéistes (l'Islam et le Christianisme) et à la religion traditionnelle, fondée sur la force de la nature en lien avec les esprits (les « *margay* »). La terre appartient aux esprits et les habitants ne sont que des usufruitiers. Ce qui explique l'obligation pour les populations, dans certaines communautés, de se soumettre aux divinités, par voie de sacrifices, à l'occasion d'un décès mystique ou d'une calamité (disettes, maladies, sécheresse...).

Exode rural, baisse de la production agricole, étalement urbain, utilisation de l'internet, essor du temps libre et du libre choix, relativisme religieux, individualisme au profit du collectif sont ici des grandes mutations socioculturelles des deux dernières décennies. Elles ont non seulement contribué à modifier les pratiques traditionnelles (Hervieu 2001, Kayser 1990), mais surtout servi de chemin conduisant à la modernité. C'est le moment où les hommes ont adopté pour principe général qu'il est bon et légitime de juger toutes choses par eux-mêmes en prenant les anciennes croyances comme renseignements et non comme règles et principes de vie¹⁶⁷. Ce qui explique à ce niveau l'affaiblissement des liens traditionnels de dépendance, à l'intérieur de la communauté hadjeray.

De tradition agro-pastorale, le choix de la pratique pastorale de la part de la communauté agricole est chargé de conséquences sur la vie socioéconomique des unités de production de base et sur l'environnement. Le type d'élevage pratiqué comprend surtout l'élevage de la volaille, des caprins, des bovins, etc. Quant à l'agriculture, principale source économique du

¹⁶⁷ L'autorité traditionnelle chez les Hadjeray, plus particulièrement celle du chef de guerre ou encore celle du chef de terre et responsable de la *margay*, est de plus en plus considérée à tort par le monde extérieur à l'espace socioculturel hadjeray. La politique foncière du Tchad, par exemple, datant en partie de l'ère coloniale, peine à faire ses preuves au Guéra. Ce qui est souvent à l'origine des batailles à répétition entre villages contigus, dont beaucoup parmi eux sont en garde de survivance (cf. les conflits opposant les *migami* aux *mataya*, les *somo* aux *banama*, etc.).

Guéra, le faible niveau d'équipements, notamment en matériels issus de la vulgarisation agricole, s'explique par le faible niveau de vie qui limite les ambitions des paysans. Les prix des céréales sont proportionnels à la valeur intrinsèque de l'instrument utilisé et à la nature du travail pour lequel il est conçu. Le même constat se fait également au niveau de la pratique de l'élevage, à la suite de pertes tragiques des animaux, de la sécheresse et de grandes famines. L'agriculture et l'élevage ne couvrent donc pas les besoins du paysan qui, pour combler le déficit alimentaire, entreprend des activités complémentaires : le petit commerce, la chasse, l'artisanat, les produits de cueillette, la vente du bois et du charbon de manière inhabituelle, etc.

L'activité agro-pastorale est un mécanisme de survie, et la pratique de l'agriculture est considérée comme un refuge et un salut. Cette situation agropastorale impose un respect des valeurs sociales et culturelles, une amélioration des habitudes alimentaires, une mise en place d'une politique financière¹⁶⁸ adéquaté, et, aussi, des ajustements au niveau des techniques agricoles et pastorales de base. Si l'on ne tient compte ni des clivages internes à l'unité de production (division sexuelle de travail, rapports de parenté), ni des relations entre unités de production (dons et contre-dons, formes d'entraide sociale ou familiale), la subsistance (c'est-à-dire l'ensemble des biens et services nécessaires à la reproduction de la force de travail), est obtenue dans le cadre de l'exploitation familiale rurale, par l'auto-consommation des céréales produites à l'intérieur de la communauté villageoise, et l'achat sur le marché de marchandises (petit bétail, vêtements, par exemple), utilisées (consommées) en lien avec les besoins vitaux des populations sur l'ensemble des villages constituant la communauté hadjeray.

¹⁶⁸ Au Tchad, le législateur n'a pas supprimé les droits coutumiers. Il les reconnaît comme moyen de jouissance d'une terre – pour les populations autochtones – mais à condition qu'il y ait une emprise réelle sur la terre. Ses structures et organes de gestion se basent sur des outils juridiques : la Loi n°23/PR/67 du 22 juillet 1967 relative au statut de biens domaniaux. Dans le cadre de la perspective d'un plan directeur d'aménagement du territoire, il existe la Loi n°24/PR/67 du 22 juillet 1967 sur les régimes de la propriété foncière de droit coutumier et la Loi n°25/PR/67 du juillet 1967 sur la limitation du droit foncier. Toutes ces lois sont complétées par des décrets en l'occurrence les décrets n°187 et 188/PR/67 (Nassayane 1992, Debene 1990). Les droits coutumiers peuvent conduire au titre foncier prévu par le droit moderne. Ce qui frappe le plus dans ces outils, c'est le fait qu'ils datent presque de la [même] période de l'indépendance du Tchad. Ce qui fait d'eux des textes en déphasage par rapport aux réalités actuelles du pays sur l'ensemble du territoire. La mise en place de la politique foncière adéquate permettrait au gouvernement du Tchad et au pouvoir local de résoudre les situations improductives du fait des blocages dérivant d'interprétations contradictoires du droit positif et du droit coutumier ; assurer une planification adéquate de l'utilisation des terres dans la zone rurale et dans les périphéries urbaines à potentiel agropastoral, etc.



Résidence du chef de la margay



Coques des œufs



Autel de sacrifices



Visite de la margay (au sommet de la montagne) dans la zone kenga. Les calebasses contenaient de la bière du mil servant à accomplir des sacrifices adressés aux esprits.

Visite du lieu des sacrifices adressés à la margay et/ou de la célébration de la fête des défunts « mumti » (Cliché de Wilfried)



Danse exécutée à l'occasion du choix d'un nouveau chef de canton chez les dangaléat



La culture du "gombo" dans la zone Mangalmé (Cliché de Wilfried).



Travail de jardinage est une activité minutieuse et intensive. (Cliché de Wilfried).



Préparation de la boule à base de la farine de mil (cliché de Wilfrid)

CHAPITRE VI

DES GRENIERS TRADITIONNELS A LA NAISSANCE DES BANQUES DE CEREALES.

Introduction

Nombreux sont les pays en voie de développement, plus particulièrement en Afrique au sud du Sahara, où les approvisionnements alimentaires ne sont pas suffisants pour assurer un niveau décent de nutrition aux populations. Avec l'expansion du phénomène d'urbanisation, on fait face depuis quelques années à une population de consommateurs non producteurs, qu'il faut approvisionner en denrées alimentaires malgré une aide alimentaire substantielle. Cette situation a attiré l'attention des Etats africains sur leur secteur céréalier, fortement négligé auparavant par rapport aux cultures de rente (coton, banane, café, cacao...). Désireux de bien maîtriser les échanges commerciaux, compromis par la mauvaise organisation de la vente et de la distribution des céréales qui entrave l'achat et l'acheminement des excédents dans les régions déficitaires, plusieurs organismes, publics et privés, ont dans la durée doté leur pays d'offices publics céréaliers, responsables par excellence de l'organisation et de la régulation des céréales sur le marché. Quelques pays du Sahel – sans oublier le Tchad – vont donc décider d'essayer d'intégrer le secteur rural dans cette organisation, et des institutions spéciales furent formées avec pour objectif de dessiner et proposer de meilleures structures de stockage des céréales au niveau local.

Sans doute, il est indispensable de rappeler à ce niveau que les offices publics céréaliers ne sont pas les premières techniques de conservation des céréales à long terme. Si les sécheresses très anciennes n'ont guère laissé de souvenirs dans la mémoire collective des populations de la région du Guéra, les périodes arides les plus récentes n'ont pas été oubliées par les hadjeray et l'étude des civilisations précoloniales laisse planer l'idée selon laquelle les hommes d'alors savaient y faire face. Il est plausible que les communautés paysannes disposaient, avant le 19^{ème} siècle, de réserves pérennes des céréales : de fait, des cérémonies comme les funérailles, le mariage, l'initiation... étaient de grosses consommatrices de grains. Il ne faut pas non plus oublier, dans cette énumération des besoins en céréales, ceux liés aux redevances coutumières et aux cultes à la margay (la religion traditionnelle), ni ceux destinés à alimenter les échanges, ni les stocks destinés aux semences dans des régions où il fallait, du fait de l'irrigation des précipitations certaines années, semer jusqu'à trois fois avant que les céréales ne prennent (Magnant 1992).

On comprend naturellement que l'exploitation de chaque réserve de céréales était identifiée à une famille ou à une communauté donnée. Chaque groupe, écrit Abdelsalam (1996), possédait ses greniers, bâtis en terre crue et aux formes variées. Ils pouvaient être enfouis sous terre, posés à même le sol, sur trois pierres pour éviter l'humidité et les rongeurs ou suspendus dans les arbres. Il n'en demeure pas que la situation a dû évoluer au fil des années. Dans certaines localités de la région du Guéra, les greniers traditionnels sont en voie de disparition (ou même ont presque aussi disparus), au point que certains organismes de développement sur le terrain initiaient des programmes pour réapprendre au paysan à stocker son mil, mais également à le vendre, après la récolte, sur le marché local, au moyen d'un nouvel outil qu'est l'argent.

Pendant la période coloniale au Tchad, plusieurs tentatives de même nature vont voir le jour : les sociétés africaines de prévoyance (SAP) et les sociétés indigènes de prévoyance (SIP)¹⁶⁹. Celles-ci avaient pour but, dans les villages où les cultures de rente n'existaient pas, de constituer des stocks de grains à la récolte, et de les conserver jusqu'à la période de famine afin de les distribuer aux populations (Arditi 1996, Berget 1985). Il fallait donc acheter les céréales au moment de la récolte dans les zones où il existait un surplus et de les mettre en vente dès que des hausses de prix auront été constatées. Sous l'influence du pouvoir du pays colonisateur, le choix opérationnel dans la lutte contre la famine dans la région fut porté sur des dispositifs non traditionnels. Avec le temps, on s'aperçoit que ces méthodes ont connu des destins contrastés et les échecs ont été plus nombreux que les succès.

Devenues banques de céréales, elles fonctionnent au moyen des crédits à court terme et des fonds propres¹⁷⁰ des anciennes associations ou celles qui sont nouvellement créées au Guéra. Loin du don traditionnel des céréales ou des échanges cérémoniels, fondé sur la configuration obligation-réciprocité, dont l'objectif ultime consiste à renforcer les liens sociaux, l'harmonie entre les hommes et la nature ou encore à acquérir du prestige en milieu hadjeray, les banques de céréales visent, entre autres, à promouvoir le don moderne agréé par les responsables des associations caritatives, les agents des organismes de développement et les bailleurs de fonds.

¹⁶⁹ Il faut préciser qu'avant que Fort Lamy (l'actuelle ville de Ndjamena) ne devienne un véritable centre urbain caractérisé par la prédominance des activités du secteur tertiaire, il n'existait pas à proprement parler de réseaux marchands qui l'approvisionnaient en céréales (mil, sorgho, etc.), encore moins dans la région du Guéra. Créée pendant la période coloniale, les SIP (Sociétés indigènes de prévoyance) visaient à transformer le comportement des agriculteurs, jugé imprévoyant par les administrateurs et à lutter contre la famine.

¹⁷⁰ Les fonds propres correspondent souvent à ce qui appartient définitivement à l'association.

Depuis lors, le don moderne est examiné comme l'un des éléments de l'échange-marchand : un mobile par excellence de l'activité économique au Guéra. Si les données historiques sont parfois laconiques, elles restent une source directe et inestimable capable de nous permettre d'appréhender les mécanismes de conservations des céréales, mais surtout de comprendre la complexité de ce phénomène social, à travers les formes de réciprocités et de rationalisation des échanges assimilés à la représentation collective des populations dans certaines unités de production domestique.

I.- Aperçu historique et ethnologique sur les greniers traditionnels

L'histoire du grenier est souvent liée à l'histoire des peuples. Peu importe le milieu à partir duquel l'on prend ses énergies socioculturelles ou l'on se réfère dans la manière de faire, de penser et d'interpréter le monde, chaque population est le résultat d'une évolution dans un environnement particulier qui la transforme au travers des systèmes de représentations. En Afrique comme dans le reste de la planète, chaque groupe de civilisation met en place de moyens essentiels à sa survie alimentaire. La chaîne des opérations partant des techniques d'acquisition, la chasse ou la cueillette chez les pygmées, en pleine forêt équatoriale, par exemple, passe par de multiples étapes avant d'aboutir à la consommation des aliments, dont les préparations visent leur transformation et leur conservation en vue de faire face à une situation de famine en période de soudure. La variété culinaire est obtenue par l'adjonction de condiments et le mélange de divers aliments.

Pratique sociale et culturelle à part entière, le grenier traditionnel permet aux populations de conserver les denrées pour en allonger la durée de consommation. Il n'est pas en contradiction avec l'obligation du partage de la nourriture. Ce point est bien mis en évidence dans l'article d'Ingold (1985) qui isole le stockage technique (« *technical storage* ») du stockage social (« *social storage* »). L'échange individuel ou collectif de biens vivriers, souvent à caractère rituel, occupe une place de choix dans les sociétés africaines et favorise par conséquent un meilleur vivre-ensemble. Qu'en est-il de la situation dans la société hadjeray ? Essayons de répondre à ces questions en insistant sur la nature et la fonction que peuvent jouer les greniers traditionnels au Guéra.

I.1.- La société hadjeray et les greniers traditionnels

La question du stockage alimentaire ne se pose pas de la même manière dans la société hadjeray que dans les autres régions (départements) du Tchad. Le facteur le plus évident est de nature écologique dans un contexte qui, hier comme aujourd'hui, pose d'ailleurs un problème en termes de production céréalière, de provision, c'est-à-dire de la constitution de stocks, de l'organisation des marchés, de moyens de communications, etc. En prévision des disettes et de la famine dans la région, la population, en majorité sédentaire, disposait – une réalité sociale encore actuelle dans certaines localités de la région – de lieux précis où le chef du village, le chef de famille ou encore la femme au foyer pouvaient garder ses aliments en toute sûreté. Un grenier traditionnel ne se réduit pas à une seule maison, à un seul village, à une seule sous-préfecture ou à un seul canton. Il se crée dans de contextes particuliers et dont les frontières fluctuent dans l'espace et dans le temps. A la question sur l'origine du grenier traditionnel au Guéra, une personne interrogée à ce sujet nous répond :

« Selon ce que nos parents et grands-parents nous ont appris, le grenier traditionnel (appelé « *dabanga* », en langue locale) a vu le jour grâce à l'initiative des paysans qui, pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pratique de l'usure dont les commerçants étaient (sont) la principale cause dans les villages, avaient décidé de constituer de stocks importants en mil, au niveau de chaque famille, auxquels ils ne toucheraient pas avant la saison sèche »¹⁷¹.

En année de récolte normale dans la région, les paysans pouvaient manger à leur faim et conserver le reste des céréales dans les greniers traditionnels. Mais l'équilibre alimentaire était souvent fragile, notamment lorsque les récoltes étaient mauvaises. La situation des populations paysannes pouvait basculer une situation dramatique du fait de leur nombre et de l'absence des ressources d'appoint. Pour y remédier, elles s'organisaient et faisaient en sorte que les ressources alimentaires saisonnières soient gardées dans un lieu commun du village (de la communauté) qui, par la suite, était considéré comme grenier communautaire¹⁷². En

¹⁷¹ Propos recueillis de Hamid Moussa, député de la circonscription de Mongo (autrefois responsable d'Alsader).

¹⁷² Le stockage des céréales dans la communauté, pendant la période de récolte agricole, permettait à celle-ci de construire un grenier communautaire d'une certaine envergure. Un tel système de conservation des denrées réussissait à concilier la volonté individuelle que nous qualifions d'indépendance et l'obligation impérieuse de s'aligner à l'initiative de la société hadjeray afin de lutter contre l'insécurité alimentaire en contexte d'urgence : invasions des prédateurs, sécheresse, redevances coutumières, culte de la margay, etc.

réponse à la question sur l'utilité des greniers communautaires, un habitant de Banama nous a répondu en ces termes :

« En faisant les greniers communautaires, nous avons voulu résoudre le problème de la famine, mais aussi pour d'autres raisons : avoir du mil en permanence dans le village, éviter de faire le voyage pour aller chercher du mil en ville pendant les moments de culture, conserver le mil pour être enfin prêt à affronter la période de soudure, aider les habitants du village (notamment les femmes et les personnes âgées) en cas de mauvaises récoltes agricoles »¹⁷³.

On comprend, ici, à quel point les greniers traditionnels sont si importants pour les paysans dans les villages hadjeray. Même lorsque la récolte est bonne ou quand il faut se préparer à faire la « *zakka* » (contribution annuelle constituée du dixième de la récolte des céréales qui, généralement, est remise au chef de terre¹⁷⁴, personnage très influent, en vue d'aider les plus nécessiteux ou de faire des sacrifices destinés à la *margay*¹⁷⁵ pendant la fête de la récolte¹⁷⁶), les populations s'imposent un semi-jeûne, au moins chez certains groupes (les dangaléat, par exemple). Pour parler comme Hallaire (1991), il s'agit de la « faim du grenier », c'est-à-dire le moment où les populations font de sacrifices pour des raisons importantes. Vous savez, nous certifie un paysan,

« Nous le faisons pour que le village ne souffre pas. Bien que le but visé ne soit jamais atteint à 100%, mais la quantité des céréales conservées dans les greniers nous permet de prévenir les mauvaises années de récoltes quand elles sont au rendez-vous »¹⁷⁷.

¹⁷³ Il faut préciser à ce niveau que ce témoignage avait été recueilli en « *sara kenga* » ; une langue plus parlée dans la zone Kenga. La traduction de ce témoignage avait été faite par Abba, l'un des animateurs-(paysans) des banques de céréales.

¹⁷⁴ Il est utile de rappeler que la pratique de la « *zakka* », chez les hadjeray, n'est pas seulement le propre du chef de terre (responsable de la *margay*). La « *zakka* » ou la « *futra* », d'origine islamique, relève aussi de l'Imam du village qui, pour des raisons presque similaires, dans le canton dadjo, par exemple, reçoit de la part des paysans, au moment de la récolte des céréales, soit environ deux coros des céréales par habitant.

¹⁷⁵ Chez les Dangaléat, dont nombreux sont centrés sur Korbo, la *margay* représente un esprit invisible qui peut déclencher de maux très graves, se venger sur les hommes si elle s'estime offensée ou peut faire en sorte que les populations s'attirent de ses bonnes grâces. On lui rend un culte sur un autel pendant la fête de la récolte. Par l'intermédiaire des rites et des sacrifices, dont il est le seul dépositaire, le chef de terre concilie les hommes et les forces divines. La croyance à la *margay* fait – jusque-là – partie intégrante de la vie des hadjeray en général et des dangaléat en particulier.

¹⁷⁶ La perpétuation des pratiques (du culte) à la *margay* tant à disparaître dans certains groupes dans la région du Guéra. Néanmoins, chez les dangaléat, pour ne citer que ce groupe, la célébration de la fête de la récolte (appelée « *bourbirang* » en langue dangaléat) est encore présente dans la manière de penser et de faire de la population.

¹⁷⁷ Propos tenus par Haroune Tchilili, membre de la banque de céréales de Chedidé, créée dans la zone de Baro.

De telles mesures font que les céréales récoltées (particulièrement, le mil), en période de mauvaise récolte, ne sont réellement pas vendues, du moins en « quantités importantes », comme on peut encore le constater aujourd'hui dans certains villages hadjeray. Ceux qui en possèdent beaucoup les mettent de côté ou les partagent aux autres membres du village en signe de solidarité à l'occasion des funérailles, des fêtes, etc. Installé à l'intérieur de la maison du paysan ou dans la cour de celui-ci, le grenier traditionnel est un contenant de formes diversifiées, fait d'argile et de paille, reposant sur une base de bois ou de pierres, et couverts de toits de paille.

I.1.1. Les greniers en terre séchée

Les greniers de terre séchée sont faits à partir d'un mélange de paille hachée, d'eau et d'argile. Ils sont appelés "*banco*" pour désigner des matériaux utilisés (argile, eau, paille) dans le cadre de la construction de cases, de murs, de concessions, etc. Cette formule de construction est rapide et économique pour les populations rurales. Elle évite le transport des matériaux de construction sur des sites difficilement accessibles et réduit de manière considérable les coûts. La base est faite de pierres disposées de façon à faire une plate-forme horizontale, uniforme et solide qui fera ensuite corps avec le grenier, nous confie Chaïbo Djibrine, l'un des animateurs de l'association Alsader. Les greniers traditionnels sont surélevés du sol pour les protéger contre les précipitations, l'humidité et les agents destructeurs (les termites ou les rongeurs). Le plancher est composé de branchages qui permettent à l'air de circuler et donc d'éviter la moisissure.

Les greniers en terre séchée (environ deux mètres de hauteur) sont précieux pour disposer de la réserve alimentaire. La taille, la position et le nombre même de bois en forme de fourches enfoncées dans le sol tout autour du grenier en vue de le maintenir dans une certaine solidité varient en fonction du but visé par chaque population. Ils atteignent parfois et même peuvent aller au-delà de deux mètres de hauteur. Le contenant destiné à recevoir les céréales peut prendre plusieurs formes telles : la sphérique ou l'ovoïde. A côté de ces catégories s'ajoutent les greniers en terre à la forme d'une vaste cuve cylindrique ouverte à une extrémité et fermée à l'autre. Formés de deux cylindres imbriqués l'un à l'autre, les paniers cylindriques sont faits des pailles tressées.

Il est important de noter que les greniers de terre séchée ne disposent qu'une seule ouverture, au sommet, utilisée pour les remplir au moment de la récolte des céréales ou les vider pendant la saison sèche. Le toit, petit ou de forme conique, écrit Raymond, sert à fermer l'ouverture apicale (1983). En plus du toit, pour protéger les greniers traditionnels contre les pluies, les paysans ajoutent souvent à la partie supérieure du grenier, une sorte de bavette de paille attachée ou cousue. Elle a pour fonction de protéger les parois contre les érosions pluviales. L'espérance de vie d'un grenier varie en fonction de l'entretien, de la qualité de la terre et des matériaux utilisés. Ce qui explique ici l'attention prêtée à la construction des greniers en terre séchée. Des additifs naturels sont parfois utilisés pour améliorer la résistance face à la traction. Dans les différents villages visités, les paysans interrogés à ce sujet nous ont certifié que la durée minimum d'existence d'un grenier est de quatre ans, et celui-ci peut vite se détériorer s'il n'est pas utilisé à bon escient¹⁷⁸.

1.1.2.- Les jarres

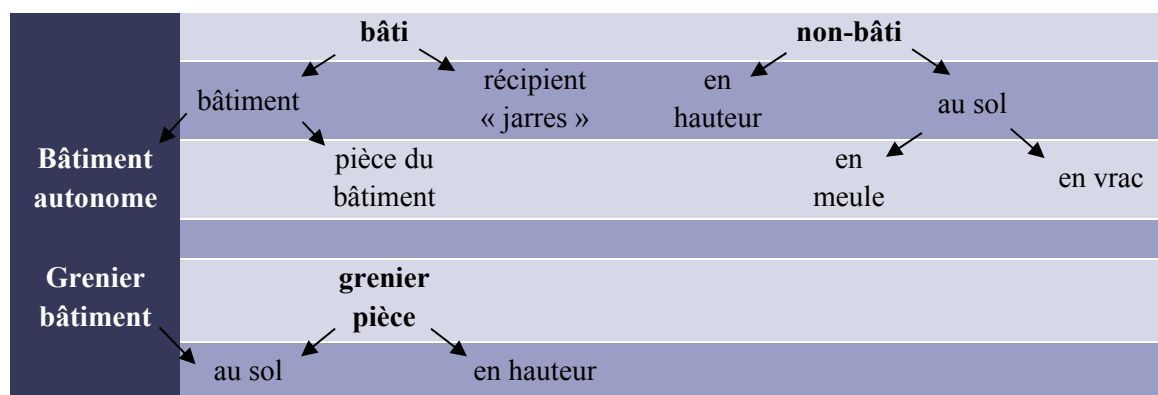
Les jarres ne sont plus fréquemment utilisées par les paysans pour conserver les réserves alimentaires. Elles servent de récipients pour garder, à court terme ou à long terme, de l'eau, de l'huile de sésame ou encore de la bière alcoolisée de mil, préparée notamment à partir du mil pénicillaire (de sorgho rouge). La durée de conservation de cette boisson (*l'argui*) dans les jarres, ne dépasse pas deux jours. Car, plus elle passe du temps dans la jarre, la bière finit par se fermenter. Les jarres sont faites à partir d'un mélange d'eau et d'argile. Les femmes de l'association *AMTINE*, interrogées dans la zone de Baro, se rappellent en avoir faites dans leur jeunesse. Pour elles, la fabrication des jarres en terre fait partie intégrante des activités artisanales des femmes hadjeray. Elle fait aussi partie de l'activité artisanale chez les femmes d'origine arabe. Ce type de montage de la terre s'apparente à l'art de la vannerie¹⁷⁹.

¹⁷⁸ Il est clairement établi pour les populations dans les villages visités, par exemple, que la durée minimum d'existence d'un grenier traditionnel (fait en terre séchée) varie entre trois et cinq ans. Cette forme de structure de stockage est destinée à la conservation de céréales pour une période donnée. Elle peut être construite au même endroit que la toute première (ou à des endroits différents) par le propriétaire ou les membres de la communauté. Mais, il en résulte une inquiétude et un risque pour une production importante des céréales ou les productions à venir. Pour des raisons d'espace, il arrive que les populations conservent la production agricole dans les banques de céréales plutôt que de subir de pertes des céréales dans les greniers. Et ce, en payant les frais d'entretien de la banque de céréales.

¹⁷⁹ Propos recueillis des femmes de l'Association appelée « *AMTINE* » (« *notre eau* », traduit en français) dans la ville de Baro.

De forme sphérique, à l’image des greniers en terre séchée, elles forment ensemble un volume cylindrique dont le diamètre et la hauteur varient souvent en fonction des attentes de chaque personne ou groupe ethnique. Précisons qu’il peut arriver qu’une jarre mesure plus 15 cm de hauteur avec un goulot de 5 cm de haut et deux petites anses. En dessous de ces dimensions, on parle habituellement de petites jarres. Grandes ou petites, elles sont installées à même le sol ou mises sur les pierres de manière à mieux conserver l’huile de sésame, de la boisson alcoolisée¹⁸⁰ ou de l’eau. On est souvent ravi, réagissait un habitant de Djogolo¹⁸¹, de pouvoir se désaltérer de l’eau fraîche issue de la jarre entreposée dans un endroit quasiment idéal où le thermomètre affiche plus de 35°c le jour.

Figure 3. Les différents types des greniers traditionnels



Source : données d’enquêtes ethnographiques recueillies dans la région du Guéra (2014)

A la lumière de la figure ci-dessus, on constate que le stockage des céréales dans les greniers traditionnels dépend de l’utilisation, par exemple, dont il peut faire objet dans un village. Nous pouvons, d’ailleurs, faire une observation qui, pour n’être pas générale est néanmoins fréquente : sur certains sites visités, la forme du grenier évoque la présence de l’héritage socioculturel des hadjeray, mais également des techniques de construction qui, elles-mêmes, dépendent des dynamiques sociales contemporaines, notamment sur le plan économique, politique, institutionnel, social, etc., et des rapports de force qui en résultent au contact des populations et des organismes nationaux et internationaux de développement dans la région du Guéra.

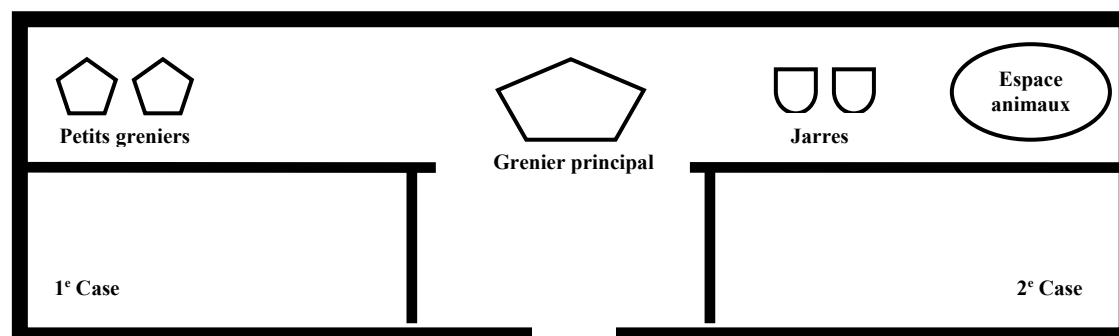
¹⁸⁰ Le lecteur intéressé par cette question peut lire un aspect du chapitre 5 sur les pratiques sociales alimentaires.

¹⁸¹ Propos recueillis de monsieur Hissein, habitant du village de djogolo, situé dans la sous-préfecture de Mongo.

I.1.3.- La localisation des greniers

Disons que la plupart des habitations rurales visitées au Guéra ont [toutes] des greniers. Situé le plus souvent à proximité de la concession du propriétaire, le grenier principal, le plus gros, contient la grande quantité du mil pénicillaire ou du sorgho de la famille. A cela s'ajoutent les petits greniers pour stocker les arachides et, éventuellement, le reste des céréales. Les femmes ont chacune un grenier traditionnel divisé en plusieurs cellules : en dépit du mil (prélevé sur la récolte agricole familiale ou dérivant de ses champs lorsqu'il s'agit [ici] d'une femme veuve, d'une femme épouse, mère et chef de famille, à de moments d'absence du mari, en période de soudure, contraint à quitter le village vers d'autres horizons), elles y mettent les arachides, le gombo, le sésame, etc. Chaque grenier est réglementé par des règles restreintes ; nul ne peut y rentrer, à part la propriétaire ou une autre personne mandatée par celle-ci.

Figure 4. Un exemple de concession hadjeray suivi de la localisation des greniers



Source : données d'enquêtes ethnographiques recueillies dans la région du Guéra (2014)

Dans les concessions où les membres sont en contact avec la réalité urbaine (Mongo, Bitkine, par exemple), c'est-à-dire où l'espace habité par les hommes est séparé de l'espace réservé aux animaux et aux dépôts des vivres, le positionnement des greniers interpelle toute personne étrangère à la culture hadjeray. La concession est subdivisée en plusieurs compartiments. Le premier compartiment, un endroit choisi à l'intérieur de la maison, représente un petit entrepôt où on peut déposer les sacs des céréales. Le second, en plein air, est un enclos construit pour abriter les animaux tandis que le troisième, à proximité de la case, est le lieu où on installe la jarre d'eau. En effet, les jarres peuvent être placées à n'importe quel endroit de la parcelle.

I.1.4.- La capacité de stockage des greniers

Lors de la mise en stockage des céréales dans les greniers traditionnels, il arrive que le mil ou le sorgho soit stocké en grains ou encore en épis. Il arrive également que les grains soient placés en premier dans un grenier, et les épis en second lieu. Néanmoins, il faut souligner que chaque production agricole se conserve de manière séparée. On ne la mélange pas dans un même grenier, sauf dans le cas du mil ou du sorgho lorsque la récolte de l'un est très faible par rapport à l'autre et ne justifie pas l'utilisation d'un grenier entier pour une petite quantité de céréales récoltées. Mais, jamais, on peut mélanger le mil, le sorgho et le niébé¹⁸² dans le même grenier. L'absence de données fiables sur le volume et la capacité des greniers d'avant la période coloniale et ceux qui ont survécus pendant la colonisation ne nous permet pas de nous appesantir sur cet aspect avec beaucoup de sérénité. Nous ne ferons appel ici qu'aux greniers traditionnels visités lors de la collecte de données.

Dans le système de stockage individuel ou collectif, le volume des céréales varie d'un grenier traditionnel à un autre, notamment en fonction de la grandeur et de la hauteur du grenier, de la quantité du mil récolté au terme d'une riche saison agricole, mais aussi de l'estimation que les paysans hadjeray se font de ce que peuvent contenir leurs greniers à partir de la disposition du mil en grains ou en épis. Sur un total de 62 banques de céréales visitées sur le terrain, 26 sont construites sous la configuration de « *banco* » contre 36 érigées en matériaux durables. La capacité de stockage des céréales n'est pas la même dans les greniers traditionnels que dans les magasins en dur. Au-delà de leurs similitudes de construction en terre séchée, tous les greniers ne sauraient relever du même statut. De nos jours, nombreux sont ceux du réseau opératoire appelé Fédération des banques de céréales du Guéra (FBCG)¹⁸³. Cette structure d'envergure régionale est un nouveau dispositif fédéral qui participe à la lutte contre la famine dans la région du Guéra.

¹⁸² Dans le cadre de la collecte de données de terrain, nous avons eu la chance d'assister un atelier de formation des agents d'intervention agricole dans la région Guéra – organisé par la Caritas Aura en collaboration avec le CRS (Catholic Relief Service) – au cours duquel des exercices d'identification des stades de développement du bruche avaient été effectués. Il était conclu que le niébé à la récolte, dans la totalité des villages, demeure infesté puisqu'au moins 5% des graines portent des œufs, des larves ou même des adultes des bruches. Ce qui explique ici, l'importance de ne pas le mélanger avec le mil pénicillaire ou le sorgho rouge, mais également de prendre en compte des mesures de protection pour stopper les pertes des céréales.

¹⁸³ Nous nous attarderons davantage sur la Fédération des banques de céréales du Guéra dans le dernier chapitre.

I.1.5.- La fonction des greniers traditionnels

Le stockage des céréales a pour principal objectif de déplacer dans le temps, soit l'offre, soit la demande. Il est à cet égard assez analogue au transport dont l'objectif est le même dans l'espace (Sigaut et al. 1985). Loin du stockage des céréales à long terme (stockage de report), destiné à compenser des déficits alimentaires et des excédents annuels qui surviennent de façon imprévisible, le stockage du mil à court terme, puisque c'est de cela dont il est question en parlant des greniers traditionnels, répond à la nécessité de concilier une offre variable et une demande constante, mais toutes deux régulières et prévisibles. Dans la pratique, il est en tout état de cause considéré comme étant faisant partie intégrante du processus ordinaire de la production et, à ce titre, ne pose que des problèmes d'optimisation assez simples.

La fonction des greniers traditionnels se pose de manière tout à fait différente dans la société hadjeray où le mil, catégorie sociale à part entière, est respecté et joue un rôle de maintien de l'ordre social ; la loi du partage s'impose. Les réserves accumulées par les sédentaires sont très importantes pour assurer l'alimentation au cours de la saison sèche. La présence des greniers traditionnels ne modifie pas la nature du don dans sa forme traditionnelle : celui des dons présentés et rendus. Ils facilitent la circulation des biens et habitudes alimentaires dans la société hadjeray. Chaque membre joue pleinement son rôle social pour ne pas laisser la chaîne de solidarité se détériorer. On peut parler ici d'une relation étroite entre les techniques de conservation traditionnelle, peu élaborées, et le côté positif du circuit de l'« échange-don » assimilé à la représentation collective des populations dans certaines unités de production domestique.

Ceci est d'autant plus évident qu'on assiste encore aujourd'hui à une continuité de ce type de conservation des céréales dans la région du Guéra. L'échange des aliments, forme permanente de morale contractuelle de la population hadjeray, intervient à l'occasion des funérailles, des alliances, des excursions, des fêtes religieuses, soit à chaque fois que l'équilibre social se trouve modifié ou rehaussé. Il s'agit ici d'un système d'échange généralisé, dépassant de loin le cadre économique. Ce système révèle l'existence de règles de droit, mais aussi des valeurs culturelles de la société, fondement de type d'obligation sociale et, pour utiliser l'expression de Fournier et Marcel (2004), du double sacrifice du donner et du recevoir. Du point de vue

social, on est confronté à un type de don, non marchand, qui constitue un défi majeur pour les populations au Guéra. Pour certains paysans rencontrés dans la zone de Barlo, par exemple, la contrainte morale majeure à laquelle ils se heurtent, en lien avec leur système d'échange-don, particulièrement quand il s'agit d'assister les membres de la communauté, toutes les fois que le besoin se fait sentir, est justement liée à la dimension de l'entraide sociale sur l'étendue du territoire dangaléat qui résulte lui-même d'une structuration de l'espace-temps.

« Ce que nous appelons en réalité s'entraider et être solidaire avec les autres personnes (« *gounaw* » en langue dangaléat ou « *nafir* » en arabe tchadien), chez nous, pendant la période de la culture des céréales, par exemple, se justifie par la capacité de secourir les membres de la communauté en manque des bras solides pour les aider à labourer leurs champs. Certes, les récoltes des céréales se font de manière individuelle, mais il est assez fréquent de voir les gens se mettre ensemble suivant les alliances pour prêter leurs services et, par la suite, recevoir quelques coros des céréales ou une simple boisson faite à base du mil »¹⁸⁴.

Les greniers traditionnels sont au cœur même du vivre-ensemble des populations. En dehors du grenier du village, certains paysans peuvent avoir deux à trois autres greniers traditionnels. Ils sont un système qui apporte du secours et aide les uns et les autres à ne pas tomber dans la misère ou dans la pauvreté. Ses actions se font de telle manière que chacun puisse accroître durablement ses moyens d'existence tout en participant à l'accroissement socio-économique des autres. Ce dispositif populaire, souligne Ali Zakaria (2012), favorise, par exemple, la réalisation d'habitats pour des familles et des communautés qui n'ont pas assez de ressources pour finir leurs travaux. Il favorise aussi la constitution de stocks alimentaires dans les villages, pour l'accueil des étrangers et des habitants en situation de précarité. En cela, il s'agit d'un système qui assure la reproduction socioéconomique par une logique d'échange-don au service de l'être humain et non pas par un système d'échanges où seuls comptent l'argent et sa plus-value comme c'est le cas dans le système capitaliste. Mais, sans doute, tout cela a connu un léger changement avec les diverses crises alimentaires et le stockage des céréales dans les greniers traditionnels entraînant des pertes, dues aux rongeurs, mais aussi à l'utilisation non rationnelle des céréales.

¹⁸⁴ Les propos répertoriés ici ont été recueillis d'Adjibane, responsable à l'inspection de l'enseignement primaire de Mongo, au cours d'un séjour sur le terrain (dans la ville de Mongo), notamment dans le cadre de la collecte de données ethnographiques.

I.2.- La naissance des sociétés indigènes de prévoyance

En matière d'approvisionnement en céréales, la présence de troupes et de l'administration coloniale a été à l'origine de la naissance d'un marché céréalier dans l'ancienne capitale Fort-Lamy (actuelle ville de N'djamena). Par la suite, au fur et à mesure qu'augmentait la demande urbaine, l'autorité publique a dû intervenir de plusieurs manières afin de tenter de juguler les hausses de prix que les services économiques constataient (Grégoire 1993). On réalise, si on peut le dire, à quel point les sociétés indigènes de prévoyance (SIP) sont une invention de la colonisation française au début du siècle dernier, notamment à la suite de la promulgation d'un arrêté de juin 1910¹⁸⁵. Si les différentes crises de subsistances – disettes, famines ou malnutrition, dont les principales causes ont été retracées dans les précédents chapitres – jalonnent jusque-là l'histoire authentique de l'Afrique subsaharienne en général et celle du Tchad en particulier, cette institution de gestion et des techniques de conservation des céréales mise en place par le pouvoir colonial avait pour objectif de consolider la sécurité céréalière des communautés urbaines et en milieu rural.

Au Guéra et dans les autres régions, particulièrement dans la partie sud du pays, les sociétés indigènes de prévoyance¹⁸⁶ ont été créées à la veille de l'indépendance du Tchad (1960), à la suite de l'instruction du Gouverneur général des pays de l'Afrique Equatoriale Française¹⁸⁷, autrefois constituée du Gabon, du Moyen Congo (Congo Brazzaville), de l'Oubangui Chari (République Centrafricaine) et du Tchad. Parmi les points du discours du Gouverneur, on note : l'utilité de la constitution des équipements ruraux, l'accroissement de la production et l'amélioration des conditions de vie des paysans. La totalité des opérations relevant de la compétence des S.I.P étaient assujetties à un encadrement, en amont comme en aval, de l'agriculture et de l'élevage (Bergeret 1985).

¹⁸⁵ Il s'agit de l'arrêté n°802, promulguant (cf. l'AOF) le décret du 29.06.1910., portant sur la création, dans les colonies de l'A.O. F, des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles.

¹⁸⁶ La présence de la SIP avait été effective au Guéra à travers les activités menées par des associations locales, soutenues par les autorités coloniales françaises (le cas de la Jeunesse agricole pour le développement du Guéra).

¹⁸⁷ Très peu d'études de terrain se sont penchées sur les sociétés indigènes de prévoyance mises en place au Tchad. Il est évident que les recherches de certains anthropologues et archéologues (Rosenberger 1985, Gast et Fromont 1985, Ayoub 1985, Grégoire et al. 1993) nous permettent de découvrir, au travers de leur description minutieuse et approfondie, les techniques de conservation des céréales dans de nombreuses sociétés depuis le Proche-Orient jusqu'en Afrique septentrionale, les modalités de gestion des réserves des céréales ainsi que leurs fonctions économiques et politiques.

« Dans la pratique, la nature et la fonction des sociétés indigènes de prévoyance, ne connaissaient pas des modifications sensibles, au cours des années 1950. Sur le plan local, les SIP n'étaient soumises qu'à la volonté du gouverneur général – représenté par le chef de district – afin de prélever les impôts, à partir des ventes des céréales dans les différentes colonies¹⁸⁸.

Devenues de véritables établissements de crédits agricoles institués en fonds commun, les S.I.P., pour assurer cette fonction, devaient disposer d'une grande capacité juridique et de moyens financiers importants de façon à faire : des revenus et intérêts des biens ; des avances remboursables et subventions attribuées sur les budgets présentés par les organisations rurales (paysannes) en manque de capitaux ; des contributions prélevées sur l'actif des SIP (avec le taux compris entre 5 et 15% de leurs recettes)¹⁸⁹. Par ailleurs, on peut constater que l'histoire et le contexte colonial privilégiaient beaucoup plus l'armada des politiques et des stratégies des acteurs dominants, visant en réalité à promouvoir les méthodes d'intervention autres que les leurs. L'argent devint de plus en plus le moyen d'échange. Non seulement les principes de redistribution, de réciprocité commençaient à disparaître, les actions réalisées visaient, entre autres, l'accumulation du capital.

Malheureusement, la répartition des souffrances et du social progrès ne fut guère équitable : aux paysans les souffrances et aux promoteurs le progrès économique. L'institution parue aux yeux des populations comme un instrument d'exploitation (Yacono 1985, Bergeret 1985). Des réserves des céréales pour les populations paysannes, on est passé soudainement aux besoins alimentaires de la métropole ou encore des troupes armées françaises installées, autrefois, à Mongo¹⁹⁰. Ce qui, au fil des années, va mettre en péril l'approvisionnement en céréales et, de manière inhabituelle, la capacité de constituer de véritables réserves des céréales familiales, pourtant indispensables dans une région confrontée aux évolutions économiques et à une

¹⁸⁸ Propos tenus par Alladoum (ancien fonctionnaire de l'AEF) au cours d'un séjour dans la ville de N'Djamena.

¹⁸⁹ Les sociétés indigènes de prévoyance se proposaient de remplacer le commerce, quand celui-ci n'existait pas ou s'avérait défaillant, en organisant sur les lieux d'achats la collecte des produits et leur transport par camion. Leur clientèle était surtout en milieu urbain, composée par les coopératives de travailleurs, de fonctionnaires et de troupes armées françaises, installées dans plusieurs régions du Tchad (et dans le reste des pays de la région Afrique centrale). Il est évident que d'autres aspects indépendants à leur action auxquels nous n'avons pas fait allusion, ici, avaient contribué à leur échec au bout de quelques d'années d'existence. Néanmoins, sur le marché local, les prix des céréales augmentaient difficilement en période de soudure.

¹⁹⁰ Il faut noter que les troupes armées françaises étaient restées longtemps dans la zone Est de la ville de Mongo. On y retrouve encore – sur le terrain – quelques bâtiments (en ruine) laissés par la force administrative coloniale.

situation sociale de plus en plus précaire. A ces éléments s'ajoutent les aléas climatiques, la dégradation du revenu par habitat, des conditions de fonctionnement des services de santé et d'éducation, le développement de la pauvreté, les conflits internes... Excepté la régulation des prix des céréales sur le marché, qualifiée d'efficace par les rapports des administrateurs de l'époque (Grégoire 1993), il faut dire que la structure en elle-même était en rupture avec les pratiques des populations paysannes, caractérisées par les greniers traditionnels qui, comme on l'aurait écrit en amont, pouvaient pleinement jouer leur rôle social pour ne pas laisser la chaîne de solidarité se casser à l'intérieur de la communauté hadjeray¹⁹¹. Les SIP étaient souvent assimilés à de nouvelles réquisitions de l'administration coloniale et entraînaient des vives réactions des paysans.

I.3.- De la Jeunesse Agricole pour le Développement au Secours Catholique et Développement

Pouvaient-ils apprécier les résultats escomptés des sociétés indigènes de prévoyance dans la mesure où les conséquences de la crise sociale et économique ne permettaient plus l'accès aux avances de fonds et aux prêts ? Le déficit alimentaire était-il généralisé ? Cinq années après l'indépendance du Tchad (en 1965), avec l'arrivée des missionnaires jésuites (Bouzy, De Nino Sergi, Serge Semur et Giovanni Zucca) dans la région, certaines écoles communautaires seront construites dans le canton Dadjo, par exemple, notamment dans le village de Djogolo et dans la localité de Bandaro. C'est dans le village de Bandaro que prendra – finalement – naissance le Centre Agricole dont le rayonnement s'étendit dans les villages environnants et dans la zone dangaléat. L'artisan principal était le Père Serge Semur, fondateur de la Jeunesse Agricole pour le Développement¹⁹² (JAD), un mouvement ouvert à toute la population du Guéra. Il faut souligner qu'il était, par la suite, assisté par une équipe dynamique des jeunes dangaléat et migami, réunis autour de la personne de Joseph Souleymane (Mabondzo 2012). Ce dernier nous rappelle :

¹⁹¹ Claude Arditi (2005) revient sur certains aspects susceptibles d'expliquer l'échec des sociétés indigènes de prévoyance dans un texte sur « les interventions de l'État dans la commercialisation des céréales (Tchad) ». Construits en pays musulman, l'auteur nous fait comprendre que les greniers mis en place par le pouvoir colonial étaient habituellement gérés par des marabouts qui pouvaient lire et écrire en arabe tchadien. Ils devaient gérer ces structures en exécutant à la lettre les différentes directives de l'administration coloniale française.

¹⁹² Cette information avait été recueillie du P. Serge Semur (en 2007), au cours d'un séjour dans la communauté Arrupé (à Ndjamena) en 2007.

« A la naissance de la Jeunesse Agricole pour le Développement, en 1965, la totalité des jeunes étaient concernés par la question du développement. Tous, chrétiens, musulmans, adeptes du culte traditionnel pouvaient s'engager à transformer les villages, à travers les activités sociales et économiques. Culture attelée, petits barrages, jardins, formations aux techniques d'agriculture, organisation paysanne à l'identification de besoins, mise en place des réserves alimentaires... constituaient une contribution non négligeable au progrès et au développement de nos villages »¹⁹³.

Nous avons dit plus haut que le développement était une forme d'action (sociale) réalisée sur le terrain. Partant de ce postulat, aucune action n'est réellement autonome. Il est essentiel de constater que les interventions de la JAD dans la région du Guéra, à la moitié des années 1965, avaient manqué l'essor des projets de développement socio-économique. Sur le plan du contenu et de ses activités, la JAD se reconnaissait dans la tradition de l'action catholique et unissait, dans un esprit de « fraternité évangélique », les diverses couches de la population hadjeray et des associations locales, les incitant toutes à une action commune dans le plein respect des religions, mais aussi de leur autonomie. Par la pédagogie de la « *révision de vie* » explicitée dans la méthode du « *voir, juger et agir* », la JAD s'engageait surtout à sensibiliser les populations à la nécessité de transformer les villages, comme nous laisse apercevoir le propos de Joseph Souleymane, autour des activités sociales et économiques.

Ce qui nous intéresse de plus, ici, c'est justement la formation et l'éducation à l'économie moderne rendant plus efficaces les initiatives socio-économiques (écoles communautaires, réserves alimentaires, commercialisation et distribution des produits agricoles, etc.) mises en place par la JAD. En effet, préoccupée dès l'année de sa création par la question d'insécurité alimentaire, la JAD œuvre pour le développement agricole à travers le centre de Bandaro. Ce projet agricole, réalisé avant que n'éclate la guerre civile, à la fin de la décennie 70, évoluera progressivement, entre autres, grâce à l'alphabétisation dont bénéficient les populations et à la situation relativement stable, vers un projet de développement. Et ce, à partir des activités telles que la multiplication et la diffusion de semences, l'introduction de nouvelles techniques culturales, les techniques de préservation des sols, la diversification de la production agricole, la petite transformation, le stockage du mil, la formation agricole... Il se matérialise en pleine

¹⁹³ Témoignage recueilli de Joseph Souleymane, membre permanent et conseiller de l'Association Alsader. Il est aujourd'hui secrétaire général du comité stratégique de la Fédération des banques de céréales du Guéra (FBCG).

harmonie avec la stratégie¹⁹⁴ de développement adoptée par les responsables de la JAD dans la zone de Mongo et sa mise en place en collaboration avec les bailleurs de fonds, à l'échelle nationale et internationale. Ce projet avait eu une incidence sur la production agricole et les échanges des produits agricoles. Malheureusement, ces initiatives furent rapidement mises à rude épreuve, notamment à cause des conflits sociaux et politiques qui, en 1980, morcèlent la région du Guéra.

L'histoire nous apprend que les situations qui ont amené l'Eglise Catholique du Tchad, par le biais de Pierre Faure, à créer le Secours Catholique et Développement (SECADEV), en 1982, sont celles surtout liées à la catastrophe naturelle (sécheresses¹⁹⁵, inondations...) et humaine (différents conflits armés). Deux décennies après la création du JAD, une nouvelle structure s'installe dans la Préfecture Apostolique de Mongo¹⁹⁶ et sera plus déterminant à l'endroit des populations paysannes confrontées à la situation de crise alimentaire et de malnutrition. Le SECADEV aura par la suite pour mission de répondre aux besoins des populations rurales en termes d'assistance et de développement économique, socioculturel équitable et responsable. Il devient un outil approprié de lutte contre la famine et le sous-développement, conséquences entre autres des sécheresses récurrentes au cours de la décennie 1970. Le témoignage recueilli du P. Pierre Faure – dans le cadre d'un travail sur la vie chrétienne et le développement social – atteste que :

¹⁹⁴ Cette stratégie comprenait, bien entendu, la construction et la réhabilitation des infrastructures (barrages, puits, etc.), l'autosuffisance alimentaire et, finalement, l'appui à l'économie rurale sous forme des projets visant à améliorer quantitativement et qualitativement la production agricole et lutter contre l'insécurité alimentaire.

¹⁹⁵ La plupart des personnes interrogées à ce sujet nous avaient avouées qu'elles ont été témoins de la grande sécheresse de la période de 1982 à 1984 où les morts de famine se comptaient par dizaines chaque jour. Plus que tout autre événement, la sécheresse avait marqué une nouvelle recrudescence du milieu physique hadjeray avec une aggravation par rapport à la catastrophe observée entre 1973 et 1974. Pour avoir de l'eau à boire, les populations parcouraient plus de 10 kilomètres à dos d'ânes. Les gens étaient obligés de fuir les villages ou de creuser les « fourmilières » pour pouvoir survivre. Nos parents, témoignent les habitants de Dadouar, sont des survivants des années de sécheresse plus meurtrières qui sont entrées dans les annales de l'histoire de la région du Guéra, avec des noms très évocateurs comme « *Ankour Akhouk* », « *Santal oudam* » ou « *Zonong guirtong* ». La famine avait élu domicile dans la région. Car, chaque année, elle cohabitait avec des familles (villages) et les dégâts n'étaient pas aussi moindres ça !

¹⁹⁶ Le Vicariat Apostolique de Mongo (avec pour ordinaire du lieu monseigneur Henri COUDRAY) où se trouve la région du Guéra est une circonscription ecclésiastique du Tchad créée le 12 décembre 2001 comme Préfecture Apostolique par le Pape Jean Paul II, par la suite érigée en Vicariat Apostolique en mars 2009. Il est issu de la division du diocèse de Sarh et de l'archidiocèse de Ndjamena. Il couvre une superficie de 540 000 km² et compte 2 789 707 habitants répartis en 6 régions politiques : le Batha (527 031 habitants), l'Ennedi (173 666 habitants), le Guéra (550 000 habitants), le Ouaddaï (731 679 habitants), le Ouaddi-Fira (494 933 habitants) et le Salamat (308 605 habitants) avec une densité que l'on situe à 4 habitants au km².

« Le Secours Catholique et Développement (en abrégé « SECADEV ») avait commencé vraisemblablement ses activités au Guéra en 1984, lors de la grande sécheresse au Tchad. Il permettait d'abord de supprimer les ambiguïtés dues à la confusion des rôles qui étaient simultanément exercés par la même personne (c'est-à-dire, le Père Pierre Faure) : le spirituel et le temporel, l'évangélisation et la promotion humaine. Il n'était donc pas sans inconvénients que l'on puisse associer l'inscription au catéchuménat avec l'espoir d'acquérir certains avantages sociaux et économiques. Les images de marque du prêtre comme l'appartenance à l'Eglise se trouvaient alors faussées lorsque le public ne savait plus les dissocier des distributions de vivres, de médicaments ou de petits boulots. Au lieu qu'il revienne au curé de la paroisse, quelle qu'elle soit, de prendre l'initiative des services d'aide et de secours, ce rôle était (désormais) réservé au comité local du SECADEV. Un autre avantage était lié à l'aspect professionnel de l'entreprise SECADEV, qui employait des salariés, et pouvait de ce fait se montrer exigeante en matière de compétence, de discipline et de qualité. Jusqu'à un moment de l'histoire du SECADEV, la structure avait une masse salariale de 120 travailleurs locaux qui pouvait lui permettre d'africaniser certains postes et, bien entendu, favoriser la promotion du laïcat africain »¹⁹⁷.

Au-delà des difficultés et de multiples échecs enregistrés, selon les propos du fondateur du SECADEV, observe Hamit, tout n'est pas à balayer du revers de la main. Il avait bien eu le mérite de dissocier la foi chrétienne des avantages socio-financiers qu'elle donnerait à ses adeptes ainsi que de distinguer le rôle spirituel du « prêtre » de celui de pourvoyeur de biens matériels, notamment à une époque où les communautés chrétiennes renaissaient des cendres de l'islamisme qui leur avait interdit tout rassemblement (2011). Hier, seule ONG locale capable de mener des projets de développement dans la région du Guéra, elle intervenait dans différents secteurs : la gestion de l'eau, l'assainissement (les digues, les puits et les barrages), l'éducation (les infrastructures scolaires, la formation des maîtres d'écoles), l'élevage, la santé et la distribution des denrées alimentaires pendant la période de soudure, c'est-à-dire pendant la période de grande famine. Depuis 2005, le SECADEV a été remplacé au niveau du Vicariat de Mongo par l'Association Union Réflexion Action (« AURA ») dont l'objectif primordial consiste à promouvoir des activités de développement intégral dans la région du Guéra ; un autre chemin parcouru par les responsables de l'Eglise catholique en termes d'engagement social. Les effets de cette nouvelle expertise apparaissent, d'entrée de jeu, dans la mise en place du projet des banques de céréales.

¹⁹⁷ Le présent témoignage a été rapporté par Hamit dans le cadre d'un travail de théologie et d'études religieuses.

II.- Les banques de céréales : un nouvel outil de stockage.

Au cours de ces dernières années, la pluviométrie annuelle (amplement aléatoire) dans la région du Guéra varie en moyenne entre 400 mm et 700 mm. Les saisons de pluies deviennent de plus en plus courtes avec une mauvaise répartition spatio-temporelle. Ces phénomènes expliquent l'insuffisance d'eau pour les cultures. Pour la population, cette situation crée une tension et une pression car lorsqu'elle arrive au mois de juillet avec des récoltes antérieures peu suffisantes, elle ne possède pas des semences ou des denrées alimentaires pour sa survie au quotidien. Les personnes affectées sont habituellement en situation d'insécurité alimentaire et obligées de travailler dans les champs des personnes nantis de la communauté rurale pour se procurer des semences et pour survivre, pendant que leurs propres champs de mil restent à la merci de la nature.

De cette situation est née l'expérience des banques de céréales (BC)¹⁹⁸, conçues comme un nouveau dispositif de stockage des céréales pour faire face à la situation de crise alimentaire liée à la structure du marché local et aux sécheresses périodiques. A l'opposée des greniers traditionnels, s'agit-il réellement d'une nouvelle unité économique ? Sans doute pas dans leur conception. Et ce, d'autant plus que les « Sociétés Indigènes de Prévoyance » et les « Offices Nationaux des Céréales » (ONC)¹⁹⁹, dont la date de la création remonte à 1977, ont affiché les mêmes fondements²⁰⁰ tels que constituer un stock de réserves en céréales permettant d'intervenir en période de soudure, assurer une meilleure stabilisation des prix des céréales (le mil, particulièrement) aux producteurs et aux consommateurs (Abdelsalam et Tubiana 1995, Lavigne-Delville 1987).

¹⁹⁸ Le développement de cet aspect fait suite à un article que nous avons publié sur les banques de céréales et la lutte contre l'insécurité alimentaire au Guéra (Tchad) dans un ouvrage collectif avec les collègues de l'Université catholique d'Afrique centrale, *Développement et changement social en Afrique*, Yaoundé, PUCAC 2012.

¹⁹⁹ Financé par l'aide internationale, l'Office National des Céréales (en abrégé, ONC) fut créé en 1977 au Tchad. A l'image des autres organismes, elle avait pour objectif d'intervenir sur le marché afin d'assurer une meilleure stabilisation des prix aux producteurs et aux consommateurs. La présence de l'autorité publique dans ce secteur sensible s'inscrit, nous rappelle Arditi, dans une longue série d'interventions dans l'économie qui a caractérisé les années qui ont suivi l'indépendance de nombreux pays en Afrique au sud du Sahara (1996, 2005). Parmi les différentes structures, on note : PSANG (I-II), PADERG, Oxfam...

²⁰⁰ En effet, le Tchad a établi un dispositif de sécurité alimentaire comprenant plusieurs structures pourvoyeuses de données statistiques, un système d'alerte précoce et un cadre de concertation et de prise des décisions appelé Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises où sont représentés surtout les Ministères de l'agriculture, du développement rural et les autres partenaires au développement. Ce comité dispose également d'un stock des céréales géré par l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA).

II.1.- Une option des greniers communautaires

En 1994, lorsque le Père Franco Martellozzo²⁰¹ arrive au Guéra, convaincu que la foi et le développement sont inextricablement liés, il cherche à agir à travers les différents organismes existants pour apporter une solution efficace aux problèmes de famine et de développement rencontrés par les populations (construction des barrages d'eau, puits, diguettes, construction des écoles communautaires, par exemple). Il se heurte très vite à un manque d'efficacité et, au bout de deux ans d'efforts infructueux sur le terrain, décide d'adopter une nouvelle tactique, c'est-à-dire partir d'un réseau (déjà existant) d'associations locales et des groupes paroissiaux et les appuyer humainement, techniquement et financièrement. Cela étant, il collabore avec l'association dadjo (appelée ETTIGUET) qui encourage les paysans à envoyer leurs enfants à l'école. A la question sur les écoles et la paie des maîtres communautaires²⁰², Hamid Moussa déclare :

« L'ethnie dadjo, poussée par ses marabouts, avait refusé l'école plusieurs années après l'indépendance du Tchad et elle commençait à mesurer son erreur en se rendant compte qu'elle n'avait pas produit des cadres (magistrats, professeurs des universités, médecins, avocats, juges, etc.) par rapport à ses voisins, dont principalement les migami, kenga et les dangaléat. Cette expérience avait été renouvelée par la suite au contact des membres des associations de développement dans la région du Guéra : l'Association laïque pour la sauvegarde des activités du développement rural (Alsader), l'Association AMTINE (la traduction en français = « *notre eau* »), l'Association des parents d'élèves (APE)²⁰³, l'association des femmes de Baro (AFB) »²⁰⁴.

²⁰¹ Le Père Franco Martellozzo est aujourd'hui le Président de la Fédération des banques de céréales du Guéra.

²⁰² Dans nombre de villages de la région, la paie régulière des maîtres communautaires avait été prise en compte par les « APE » et pour s'assurer qu'elle soit bien versée par les parents, il avait été décidé, après de longues discussions, que la contribution serait donnée par famille et non par enfant. Ce qui avait permis d'éviter que les enfants paient eux-mêmes leurs frais ou qu'un seul enfant par famille aille à l'école. Un maître communautaire pouvait en réalité recevoir en moyenne 20 000 Fcfa chaque mois, versés par les membres de la communauté.

²⁰³ Une association des parents d'élèves est composée des parents des élèves qui fréquentent une école. Chaque APE est gérée par un bureau et s'occupe de collecter les cotisations pour payer les « maîtres communautaires », acheter du matériel didactique (craie, cahiers, stylos...) et assurer la reconstruction des écoles communautaires. Depuis quelques années, la région du Guéra bénéficie d'un réseau d'écoles (17) de qualité, adaptées à la réalité des villages, formant des hommes et des femmes, acteurs de leur développement ; une expérience pilote pour un changement en profondeur de l'éducation au Tchad. Le but recherché est de créer une école greffée au village, appropriée par le village et qui lui apportera les services dont un village a besoin, à savoir : former des hommes et des femmes du développement de leur village. L'école permet au village de se développer en apportant des nouvelles techniques agricoles. Elle est une impulsion du développement pour les paysans qui peuvent créer et améliorer leur quotidien, en étant un modèle d'organisation sociale et économique, bien gérée et qui fonctionne.

²⁰⁴ Propos tenus par Hamid Moussa Ibedou, député dans l'une des circonscriptions du département de Mongo.

Dans les zones migama et dadjo, les premières expériences feront tache d'huile et nombre de communautés connaîtront une évolution, particulièrement en termes de construction d'écoles communautaires et de recrutement des maîtres. L'idée d'un champ scolaire collectif, c'est-à-dire les champs communautaires, ne verra le jour que pour assurer le paiement des différents maîtres communautaires. Cependant, la réalisation du champ scolaire cumulée aux périodes de grandes famines récurrentes qui empêchent les enfants d'aller à l'école ramènera à lumière du jour le problème fondamental des populations hadjeray, celui de l'insécurité alimentaire. Il faut rappeler ici que dans les zones semi désertiques, les récoltes sont maigres et coïncident avec la période des fêtes. Pour les financer, les populations paysannes vendent souvent leurs céréales à bas prix à la récolte et se trouvent sans nourriture pendant la période de soudure lorsque leurs « greniers communautaires » sont vides et que le prix des céréales a triplé sur le marché.

Pour apporter une solution efficace au problème de famine, à partir de 1998, la cellule ACRA-Guéra²⁰⁵, par l'intermédiaire du P. Franco, soutient l'initiative amorcée jadis par les paysans : la constitution d'un stock de mil auquel personne ne toucherait avant la saison sèche et qui devrait être reconstitué dès les premières récoltes. Dans le cadre de cette pastorale sociale, les efforts réalisés par ses partenaires, dans le temps et dans l'espace, recevront de façon continue un soutien technique et financier de l'ONG ACRA²⁰⁶ et des autres bailleurs de fonds (le cas de Misereor, de la Commission Episcopale d'Italie, etc.) ; un support orienté vers la recherche

²⁰⁵ Créée en 1998, la cellule ACRA-Guéra n'était pas l'unique structure qui intervenait au Guéra dans le domaine des greniers communautaires, de la construction des barrages, puits et diguettes... Parmi les autres structures jadis présentes sur le terrain, on note : l'Association de coopération et de recherche pour le développement (ACORD), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'office national de développement rural (ONDR), le SECADEV (Secours catholique et développement), etc.

²⁰⁶ L'ACRA (Association de Coopération Rurale en Afrique et Amérique Latine) est une organisation non gouvernementale reconnue apte à la coopération par le Ministère des Affaires Etrangères Italien et par l'Union Européenne. Elle est née en 1968 à l'initiative d'un groupe de personnes animées par la volonté de promouvoir un engagement séculier pour le développement durable dans les pays en de développement. Pendant longtemps, les opérateurs de l'ONG ACRA ont été aux cotés des populations des pays en voie de développement à travers le monde, parlant la langue du progrès au quotidien et cherchant à donner des réponses à leurs besoins essentiels de survie et d'auto-développement (cf. Rapport d'activité de l'ONG ACRA de l'année 2002). Aujourd'hui, l'ONG ACRA est présente dans nombreux pays d'Afrique (au Tchad, au Sénégal, au Cameroun, en Tanzanie), du centre et du sud de l'Amérique (la Bolivie, la République dominicaine, l'Equateur, le Nicaragua, le Brésil, le Honduras, le Guatemala, l'Argentine, le Salvador) où elle réalise des projets de développement intégrés, avec l'apport du personnel technique volontaire, aux termes de la loi n° 49/87 de l'Italie. L'ONG ACRA est également présente sur le territoire italien et sur le territoire de l'Union Européen, se faisant le vrai porte-parole des requêtes de ses différents partenaires dans les pays en développement, et unissant leur voix à celle de la société civile, qui luttent de manière continue pour un monde respectable.

d'une modalité acceptée par les populations dans la région du Guéra et, donc, fonctionnelle : s'engager dans la culture et la production agricole ; le faire en même temps à son propre avantage, à celui de sa famille et de sa communauté ; ne pas miser sur les aides ponctuelles pour une survie alimentaire, accepter des prêts pour commencer une activité agricole et les rembourser au moment de la récolte agricole²⁰⁷.

Ce projet avait permis par la suite la mise en place d'une série des greniers communautaires à Mongo et dans les communautés environnantes. Les premiers greniers étaient des grandes pièces construites en terre cuite ou en pierres. Le village où était construit un grenier, recevait un capital de départ en sacs de mil. Des personnes désignées par le village, instruites dans la gestion des greniers étaient appelées à les gérer. Les greniers communautaires pouvaient pour ainsi dire poursuivre leur pèlerinage sur le terrain et leur avenir était totalement lié à la gestion des différents bénéficiaires. Mais, très vite, on s'aperçoit que le but assigné à ces greniers en "banco"²⁰⁸ était insuffisant pour imprimer une dynamique de fonctionnement ; son intérêt tendait à diminuer, dans la mesure où le fonctionnement des greniers communautaires (« prêt et remboursement » d'un sac des céréales avec 10 *coros* de plus (1 *coro* de mil = 2.5 kg)) était mal compris par les populations.

« Il était pénible, au début de l'activité, de faire comprendre aux paysans le système de fonctionnement des "greniers communautaires". Ils pensaient toujours aux dons reçus de la part de la mission catholique ou encore des autres organismes de développement. Ce qui pouvait expliquer, d'une certaine manière, le refus de rembourser les quantités de céréales empruntées. Au bout de quelques années, les greniers communautaires établis dans les villes commençaient à disparaître et d'autres avaient connus des problèmes, du fait de la mobilité des membres de la communauté (l'exode des jeunes, par exemple) ou des fonctionnaires »²⁰⁹.

²⁰⁷ Pour plus d'informations, nous suggérons aux lecteurs de consulter l'intégralité du *Rapport d'activité de la Fédération des banques de céréales du Guéra* de l'année 2013, disponible au siège de la caritas Aura (à Mongo).

²⁰⁸ Il s'agit, ici, d'un type traditionnel de bâtiment à toit plat, construit en terre. Des chevrons en bois local sont utilisés pour soutenir la toiture. La charpente du toit est recouverte de couches de branchages, de feuilles et de briques de banco. Cette pratique, sans doute celle utilisée par les aïeux hadjeray, convient le mieux aux magasins villageois dans les zones semi-arides car elle réduit les variations des températures à l'intérieur du magasin. En outre, l'épaisseur des murs (de 40 à 65 cm) permet la fumigation de tout le bâtiment après colmatage de toutes les ouvertures aux portes et fenêtres. Le bâtiment en banco présente l'avantage d'être une construction familière et d'exiger peu de matériaux coûteux d'importation. N'empêche qu'il demande en revanche un grand entretien. Raison pour laquelle il est moins apprécié par les paysans en comparaison aux constructions plus résistantes.

²⁰⁹ Le témoignage du Père Franco résulte de l'entrevue accordée par Mbaïndiguin dans *Tchad et culture*, n°287.

Encadré 10. Deux termes clés : les céréales et la banque de céréales

Les céréales

Par le terme « céréales », nous entendons, les principales cultures existantes dans la région du Guéra telles que le berbéré (ou « malo » en langue dangaléat), le sorgho rouge et le sorgho blanc, le mil pénicillaire (base de la nourriture de la population hadjeray), l'arachide, le niébé (le haricot) et le sésame. Le rendement des céréales et des autres produits agricoles a pour objectif : la satisfaction des besoins familiaux en termes d'alimentation et de disponibilité de finance. La consommation familiale des céréales varie en fonction de la taille des familles qui, en même temps, est un indicateur principal du niveau réel de rendement. Pour les oléagineux, les récoltes sont généralement vendues après les récoltes. Cependant, la quantité vendue varie d'une culture à une autre. Car, les paysans attendent les périodes où les oléagineux coûtent plus cher avant de les écouler en quantité sur le marché local.

La banque de céréales

L'une des initiatives importantes prises par de nombreux organismes publics et privés pour faire face aux problèmes d'insécurité alimentaire en Afrique au sud du Sahara est la création des banques de céréales : « mécanismes de stockage gérés par les paysans qui se chargent de l'achat des céréales après la récolte, de leur stockage pendant un certain temps et de leur vente ou de leur distribution dans les villages au moment de la période de soudure » (Kat et Drop 1985). Bien qu'il existe un chapelet de types des banques de céréales, compte tenu de l'objectif visé dans ce travail, nous retiendrons ici deux sortes de définitions : la banque de céréales comme « organisation villageoise ou inter-villageoise d'achat, de stockage et de vente des céréales, destinée à lutter contre l'insécurité alimentaire, et gérée par un comité de gestion désigné par cette communauté rurale » (FAO 1985).

Dans cette acception, il est indispensable de souligner que la banque de céréales occupe une place importante au sein de la société, notamment à travers les diverses représentations sociales que se fait la population. Elle est comprise comme un groupement villageois, une activité humaine, et non pas simplement un stock physique de produits agricoles. Une banque de céréales est aussi l'activité d'une structure déjà existante (une coopérative, par exemple). Ceci nous amène à la deuxième définition : la banque de céréales comme « activité d'une organisation ou d'une entreprise villageoise à vocation sociale, économique et commerciale, gérée par un groupe villageois en vue de mieux promouvoir le développement au sein du village » (FAO 1985).

II.2.- La naissance des banques de céréales

Dans le monde du développement, diverses méthodes sont habituellement mises en place pour ordonner l'acte éducatif à certaines notions liées à l'économie moderne et résoudre en même temps les obstacles de transmission de connaissances nouvelles d'un technicien à des agents de développement, puis de ces courtiers de développement aux populations (Jaffré 1991). Il faut dire que le plus souvent, ces méthodes recourent à une série de concepts et de démarches (objectifs, choix des villages, financements, techniques de stockage, recouvrement des prêts, etc.) qui, pertinents dans le cadre des banques de céréales, offrent, une fois la formation des bénéficiaires complétée, bien de possibilités pour comprendre la façon dont ces méthodes sont appropriées par les populations paysannes en fonctions de leurs habitudes, de leurs langues, de leurs identités sociales et culturelles.

Pour arriver à persuader les bénéficiaires que le mode de fonctionnement des banques de céréales par prêts – remboursement des emprunts était vital pour eux, une sensibilisation eu lieu dans les villages pour expliquer l'importance et l'utilité du nouveau dispositif du prêt – remboursement. Les banques de céréales devinrent une forme d'octroi des prêts, en nature ou en argent. Considérées aujourd'hui comme méthode rationnelle de conservation des céréales dans la région, à travers l'apprentissage des outils de l'économie moderne²¹⁰ (composition des comités de gestion, registres des membres, frais d'adhésion, cotisations annuelles, cahiers de caisses, cahiers de prêts, cahiers de remboursements, fiches d'inventaires de stocks...). Elles sont également au centre d'un processus participatif par lequel les populations locales, les agents de développement, les associations caritatives, la mission catholique de Mongo et les bailleurs de fonds constituent des différentes formes de partenariat et travaillent ensemble pour les actions de développement.

²¹⁰ En parlant de l'apprentissage des outils de l'économie moderne, il est essentiel de souligner que c'est aux agents (acteurs) de développement et aux responsables des associations qu'incombent la responsabilité première de transmettre les connaissances (économiques) aux populations et, donc, de concilier les contraintes légitimes d'un discours développementaliste avec celles, non moins légitimes, des logiques sociales des populations. Les banques de céréales développent la culture de l'engagement contractuel, la culture du travail agricole, la culture de la solidarité et la culture de l'évolution sociale, c'est-à-dire la volonté d'aller d'un niveau de la survie qualifiée d'incertaine et constamment à risque, vers une véritable sécurité de vie et une amélioration de sa qualité liée au développement des quatre points énumérés ci-dessus.

II.2.1.- L'objectif et l'utilité

L'objectif ultime des banques de céréales consiste à rétablir l'équilibre alimentaire en assurant les approvisionnements alimentaires au niveau des villages pendant la période de soudure grâce à la rétention dans la région des céréales produites localement et à l'achat éventuel des quantités supplémentaires à l'extérieur par les circuits privés ou officiels. La justification des banques de céréales, précisent Jan Kat et Aliou Drop, réside notamment dans le fait qu'elles offrent des services difficiles à se procurer et, en particulier, qu'elles offrent ces services à des conditions meilleures ou plus efficaces que les autres agents sur le marché local (1985). C'est dire, l'utilité des banques de céréales est à évaluer à la lumière des activités des autres agents dans le secteur céréalier, afin de déterminer les conditions dans lesquelles les banques de céréales auraient la meilleure chance de survie et de réussite.

Au Guéra – une région qualifiée de déficitaire²¹¹ –, les banques de céréales ont toute leur importance et leur utilité dans les zones relativement isolées où la production vivrière est marginale ou déficitaire, souvent mal desservies tant par les commerçants privés que par les organismes officiels de commercialisation des céréales pour les diverses raisons mentionnées plus haut²¹². En créant des diverses structures de gestion appropriées, en se procurant par des emprunts, des dons ou d'autres moyens, les fonds nécessaires aux opérations, en construisant un magasin, peu coûteux mais quasiment adéquat, des populations peuvent ainsi acheter les céréales disponibles dans les villages et, au besoin, en assurer le stockage dans de bonnes conditions de sécurité et de rétrocéder les stocks aux villageois – au comptant ou par crédit – lorsque les céréales sont rares et chères. Par contre, il est quasiment important que les banques

²¹¹ On entend par zone rurale marginale ou déficitaire, la zone où en moyenne la production annuelle globale des céréales vivrières est voisine des besoins annuels de consommation ou même égale à ceux-ci. Néanmoins, il faut rappeler qu'en période des saisons de pluies, des excédents alimentaires sont possibles dans certaines localités (Baro, Bardangal, Baiwangué, Djaya Doua, Sim, Forrah...).

²¹² Parmi tant d'autres raisons mentionnées, on note : l'isolement relatif de nombreux villages de la région, le mauvais état des routes et l'inefficacité des transports alourdissant considérablement les coûts de transport. Le manque d'information sur les débouchés et le caractère aléatoire des excédents dans de nombreux villages déficitaires traduisent la mauvaise intervention sur les marchés. Les prix offerts par les commerçants privés aux producteurs, après la récolte, sont en général relativement bas, particulièrement lorsque les agriculteurs sont obligés de vendre leurs céréales pour se procurer du numéraire. Les céréales achetées par les commerçants quittent habituellement la région d'origine car ceux-ci pratiquent rarement le stockage du mil à long terme. Ils manquent de moyens financiers et matériels. Les mêmes facteurs, joints à l'absence générale du pouvoir d'achat dans de nombreuses zones rurales, peuvent également décourager le secteur privé de desservir ces régions (régulièrement) pendant la période de grande famine.

de céréales respectent la règle la plus élémentaire, c'est-à-dire qu'elles accordent la priorité à l'achat des céréales, à la conservation et, bien entendu, à la commercialisation des aliments et qu'elles évitent toute forme de complication des opérations et tous risques commerciaux sur le marché local.

II.2.2.- L'établissement et le choix des villages

A l'évidence, on se rend compte que les paysans sont les premiers à manifester la volonté de bénéficier de la création des banques de céréales. Ce, d'autant plus que disette, usure, famine et malnutrition sont les composantes d'un cycle vicieux dont les familles pauvres réussissent très difficilement à faire face avec leurs seules forces. Leur diffusion, par le biais des organes de développement et des différentes associations, est la preuve que les banques de céréales sont un moyen de répondre à un besoin vital. Dans la zone de Mongo centre, par exemple, la promotion des banques de céréales s'est faite selon un objectif, entre autres, chiffré (environ 20 banques, en 2013) visant la sécurité alimentaire des familles pauvres. Ce qui ne laisse pas indifférent, c'est justement le retour d'informations reçues de la part de certains bénéficiaires qui pensent que la demande de constituer une banque de céréales n'est pas que le propre des populations démunies. Elle peut aussi surgir du chef de village, de l'action des animateurs ou des agents de l'Etat.

« Depuis 2003 (date de l'installation de la banque de céréales dans notre communauté, dont plus de 80% des membres étaient des fonctionnaires) jusqu'à nos jours, nous avons reçu près de deux millions de francs (2 000 000 FCFA) pour l'achat des sacs de céréales. Cependant, le nombre exact de sacs disponibles n'est pas connu. La banque de céréales est destinée aux membres et aux adhérents de notre communauté. Malheureusement, la mobilité des fonctionnaires demeure un handicap pour la bonne marche de la banque de céréales. Certains fonctionnaires pensent d'ailleurs que tout ce qui est donné par l'Eglise catholique de Mongo, par le canal de la Caritas Aura, doit être gratuit. Par conséquent, au moment des affectations, plusieurs fonctionnaires regagnent leurs (nouveaux) lieux de service sans pourtant rembourser les prêts contractés. Cette situation provoque un coup dur à la banque de céréales »²¹³.

²¹³ Parmi les membres du comité de gestion de la banque de céréales d'Am-Tima, on note : Dombo, Mariam, Awada Hassane, Suzanne. Ce témoignage avait été recueilli par un employé de l'ONG Acra (Sanga Azina), à l'occasion d'une descente sur le terrain (2013). Certains aspects évoqués dans ce témoignage seront développés dans le dernier chapitre de ce travail.

Une étude insuffisante du bien-fondé et de l'intérêt des communautés choisies a parfois été la principale limite des responsables des organismes (des associations) de développement socio-économique lors de la création des premières banques de céréales (FAO 1983, 1985). A cela s'ajoutent l'absence d'une véritable sensibilisation sur l'importance des banques de céréales, le manque d'informations sur les objectifs et les principes de fonctionnement des banques de céréales avant même leur création (le cas des banques des céréales qui, à maintes reprises, sont en effet considérées comme des *doublons*), le suivi et l'encadrement insuffisants au cours de deux premières années d'activités. Pour assurer leur succès, d'aucuns pensent qu'il est très important que leur établissement soit planifié et programmé.

« Le choix des villages exige d'évaluer plusieurs aspects du problème à savoir l'intérêt que les paysans portent pour la solution, les caractéristiques de la production agricole de la zone²¹⁴, l'accessibilité des villages²¹⁵, le degré d'éloignement des principales sources d'approvisionnement des aliments, la contribution des populations à l'installation d'une banque de céréales dans le village choisi, leur niveau d'alphabétisation, leur dynamisme et leur degré de motivation »²¹⁶.

Des réunions d'information et des échanges portant sur l'objet, l'importance, l'établissement, les principes de fonctionnement des banques de céréales suivent le cours du processus avant la mise en place de la banque de céréales. Une fois que l'accord de principe pour la création d'une banque de céréales est trouvé, plusieurs mesures sont prises par la Fédération pour son établissement. Elles comprennent souvent la désignation du comité de gestion, l'acquisition d'un fonds de roulement, la remise en état ou la construction d'un nouveau lieu de stockage des céréales, la formation initiale aux méthodes de comptabilité, la formation à la gestion des stocks des céréales, etc.

²¹⁴ Par définition, les banques de céréales sont beaucoup plus utiles dans les zones de production marginale et déficitaire – le cas de la région du Guéra – où les problèmes de ravitaillement ont des risques de se poser avec une certaine régularité. Lorsque les revenus procurés par les cultures de rente ou par d'autres sources sont marginaux, l'utilité des banques de céréales est encore plus grande car les céréales, même lorsqu'il n'y en a pas suffisamment pour couvrir les besoins alimentaires de la famille, ont de grandes chances d'être vendues après la récolte pour faire face à des besoins importants pressants de liquidités. Les villages situés dans de telles zones sont considérés comme prioritaires.

²¹⁵ L'accès à un stock de mil est utile dans un village lorsque les difficultés de transport rendent difficile l'achat ou la livraison des céréales provenant des différentes zones. L'utilité de la banque de céréales est d'autant plus grande pendant la saison de pluies, c'est-à-dire lorsque les routes sont impraticables et la demande des céréales devient de plus en plus forte. Le degré d'isolement des villages, par exemple, particulièrement pendant la période de vente, est de taille.

²¹⁶ Ce témoignage fut recueilli de Dougous, Hamadane, Degaul et Cheibo (animateurs de l'Association Alsader).

« Sans aucun soutien financier et sans une participation effective des populations, les banques de céréales sont condamnées à l'échec et appelées à disparaître un jour. Si l'existence d'équipements villageois collectifs tels que les écoles communautaires, les puits, les diguettes et les barrages ou encore le développement des pratiques agricoles collectives peut être un apport en termes de dynamisme et de motivation, ces facteurs sont difficilement appréciés par les populations, les animateurs paysans et les agents de développement. La connaissance des conditions locales et les contacts préliminaires débouchant sur la demande d'assistance des populations paysannes sont inévitablement nécessaires »²¹⁷.

L'idée émise par Hamit, un ancien responsable et membre de l'association Alsader, ne nous empêche heureusement pas de préciser que les opérations des banques de céréales dans les villages peuvent être aussi confiées aux associations villageoises, aux groupements existants ou encore aux organisations locales créées spécialement à cet effet. Lorsqu'on a recours à des organisations locales existantes, nous rappellent Jan Kat et Aliou Drop, il est important de s'assurer que l'association ou le groupement qui bénéficie du suivi des banques de céréales soit vraiment représentatif du village et qu'il n'existe aucun obstacle important à l'adhésion des populations à ce groupement. Une couverture de la population du village peut être assurée (1985). Loin de nous attarder sur un langage qui, en fait, est le propre des promoteurs des banques de céréales, ce qu'il nous faut retenir à ce niveau, ce sont les raisons d'établissement et d'efficacité opérationnelle.

Les associations et l'ONG Moustagbal, partenaires de la Fédération²¹⁸, dont la collaboration est régie suivant les instructions émises par les promoteurs du projet, militent en faveur de la création prioritaire des banques de céréales dans les communautés qui sont sous leur tutelle. En effet, l'association représente le village que la banque de céréales est censée desservir. Si ce critère est pris en compte au départ du projet des banques de céréales, note le P. Franco²¹⁹, son application rigoureuse doit plutôt être évitée. D'où, la nécessité d'inclure à court terme les villages moins organisés. L'établissement d'une banque de céréales, s'il est raisonnablement bien préparé et bien encadré, permet de catalyser une autopromotion dans les villages choisis dans la région du Guéra.

²¹⁷ Propos recueillis de Moussa Hamit, un ancien coordonateur des banques de céréales et membre de l'Alsader.

²¹⁸ Il nous convient de souligner que cet élément sera davantage abordé dans le prochain chapitre de ce travail.

²¹⁹ Propos recueillis du Père F. Martellozzo, initiateur du projet des banques de céréales dans la région du Guéra.

II.2.3.- Les organes de gestion : rôle et modèles de formation

L'observation des animateurs sur le terrain révèle que les logiques respectives d'institutions des banques de céréales sont faites en fonction des critères inspirés par les organismes d'appui qui, d'ailleurs, sont parfois loin des savoirs des paysans. Les modèles pédagogiques utilisés pour leur sensibilisation et leur formation, pendant le cycle du projet, sont conçus à partir d'un discours technique et économique²²⁰. Un exemple lié à cette situation nous a été rapporté par le technicien de l'ONG Acra en ces termes :

« Il faut dire que les comités de gestion des banques de céréales éprouvent souvent des difficultés liées à la gestion des stocks de mil. C'est la raison pour laquelle nous avons la responsabilité de leur consacrer plusieurs formations. Les apprenants à la présente formation, par exemple, sont les membres des comités de gestion et les animateurs des associations. Les différents objectifs recherchés sont plusieurs, à savoir : apprendre aux participants les documents administratifs de base d'un comité de gestion ; initier les participants à l'enregistrement des informations relatives à la vie du comité de gestion dans les documents administratifs ; sensibiliser les participants sur l'importance de la bonne tenue des documents administratifs ; permettre aux participants d'améliorer leurs connaissances en matière de gestion des stocks ; aider les participants à mieux cerner la nécessité de la gestion des stocks ; apprendre aux participants des techniques et outils de gestion des stocks »²²¹.

Le témoignage récolté par Sanga Azina, coordonnateur des banques de céréales, montre à quel point il est indispensable pour les responsables comités de gestion et les animateurs des zones d'acquérir régulièrement des formations capables de les aider à améliorer leurs connaissances en matière de gestion de stocks. Etant donné que la formation a lieu en français, les paysans élisent, parmi les représentants, les membres sachant lire et écrire en français, surtout lorsqu'il s'agit du secrétaire général et/ou du secrétaire adjoint de la banque de céréales, l'un pouvant remplacer l'autre en cas d'absence. Ce qui retient l'attention, ici ce niveau, c'est justement le contenu de la formation et les termes utilisés au cours de la transmission des connaissances en économie moderne.

²²⁰ A ne pas taire, ici, le domaine de la validité du message – quel qu'il soit – que l'on veut faire passer aux bénéficiaires du projet des banques de céréales et la capacité de penser l'articulation de ce message avec le contexte social dans lequel il doit s'inscrire.

²²¹ Ce témoignage a été recueilli de Sanga Azina, technicien de l'ONG ACRA au terme d'une séance de travail à Mongo.

L'un des volets liés à l'apprentissage social des outils économiques, abordé dans le cadre de la formation des « comités de gestion »²²² et des animateurs des associations à Mongo, portait sur les opérations importantes dans la gestion des stocks (révélé et inventaire des stocks) et les notions de comptabilité (fiches d'emprunts, fiches de recouvrement, livres de caisses, cahiers de cotisations, etc.). Contrairement aux greniers traditionnels, basés sur le contrat moral et la parole donnée, les banques de céréales utilisent des documents qui permettent de contrôler, pendant une période donnée, les encaissements, les décaissements et le reste des stocks des céréales. L'expérience montre que l'acquisition des techniques et pratiques de base requises pour assurer la bonne gestion des banques de céréales facilite l'entrée dans une économie monétaire et dans une comptabilité simplifiée²²³. Les écrits de comptabilité de la banque de céréales servent de repères et reposent principalement sur un contrôle du secrétaire, et toute transaction se fait publiquement, c'est-à-dire en présence des membres du comité de gestion.

Intéressons-nous à présent aux faits. En effet, selon les informations recueillies du terrain, entre mai et juillet 2013, la Fédération, assistée par ses partenaires, avait assuré une série des formations axées sur la technique d'animation, l'utilisation de l'outil informatique, la gestion des documents administratifs, la gestion des stocks, etc. Rien qu'avec le document utilisé par les formateurs et, ensuite, mis à la disposition des apprenants (cf. la gestion des stocks), on s'aperçoit qu'une connaissance plus ou moins approfondie des éléments liés à la tenue des documents de gestion était au centre même de l'apprentissage des membres des comités de gestion et des animateurs paysans. A cela s'ajoute, à travers des exercices pratiques, la façon de présenter un cahier de caisse, une fiche de contrôle de caisse, etc.

²²² Un comité de gestion est un organe responsable de la gestion courante de la banque de céréales. Il joue un rôle actif consistant à conseiller l'assemblée générale sur les différentes questions de politique et, dans le cas échéant, suggère des propositions d'action concrètes. Ses fonctions sont multiples : organiser les achats et le recouvrement des prêts non remboursés ; assurer l'excellente gestion, lutter contre les ravageurs et l'hygiène des stocks ; représenter la banque dans ses transactions avec les tiers ; garder la trace de toutes les opérations financières et matérielles d'une banque de céréales par une comptabilité irréprochable ; informer l'assemblée générale et le comité technique, à intervalles réguliers, des différents résultats des opérations de la banque de céréales et recommander toutes améliorations (Jan Kat et Aliou Drop 1985, Kako 2000). Il comprend en général les personnes suivantes : le président, le secrétaire, le magasinier, le trésorier et, si le besoin se fait ressentir, le (les) contrôleur(s).

²²³ Il faut dire que la comptabilité écrite des banques de céréales n'est pas systématique dans toutes les aires d'intervention de la région. Raison pour laquelle un recyclage (une formation à part entière) a habituellement lieu pour les uns et les autres membres des comités de gestion des banques des céréales nouvellement élus dans les villages où elles sont implantées.

Figure 5. Exercice d'application (1)

Le groupement des femmes de Bitkine, pour le mois de janvier a enregistré les opérations suivantes : 02/01/2012 en caisse 164 500 FCFA ; 04/01/2012 achat de 10 sacs de sorgho à 70 000 FCFA ; 05/01/2012 achat des fournitures de bureau 15 000 FCFA ; 12/01/2012 achat de 3 sacs de sorgho pour les activités de l'école ; 31/01/2012 cotisations des membres 28 500 FCFA. Exercice pratique : présentez le cahier de caisse du groupement des femmes de Bitkine et déterminez le solde du 31/01/2010.

Exemple de cahier de caisse

Banque de Bitkine

Date

Date	Description de l'opération	Entrée	Sortie	Solde
02/01/12	En caisse	164 500		164 500
04/01/12	Achat 10 sacs de sorgho		70 000	94 500
05/01/12	Achat fournitures de bureau		15 000	79 500
12/01/12	Achat de 3 sacs de sorgho pour les activités de l'école		30 000	49 500
31/01/12	Cotisations des membres	28 500		78 000
	Total	193 000	115 000	78 000

Signature du caissier

Exemple de fiche de contrôle de caisse

Banque de Bitkine

Date

Pièces ou billets	Nombre de pièces ou billets	Somme totale
Pièce de 5 Fcfa	20	100 Fcfa
Pièce de 25 Fcfa	40	1 000 Fcfa
Pièce de 50 Fcfa	20	1 000 Fcfa
Pièce de 100 Fcfa	59	5 900 Fcfa
Pièce de 500 Fcfa	15	7 500 Fcfa
Billet de 500 Fcfa	17	8 500 Fcfa
Billet de 1000 Fcfa	12	12 000 Fcfa
Billet de 2 000 Fcfa	06	12 000 Fcfa
Billet de 5 000 Fcfa	02	10 000 Fcfa
Billet de 10 000 Fcfa	02	20 000 Fcfa
Total		78 000 Fcfa

Signature du caissier

Figure 6. Exercice d'application (2)

La banque de céréales de Bandaro exploite un moulin qu'elle a acquis en 2009. Le coût d'investissement se répartit comme suit : Construction d'un hangar : 500 000 FCFA ; Acquisition du moulin : 2 500 000 FCFA. Au cours de l'année 2009, les dépenses d'exploitation ont été enregistrées comme suit : Carburant : 1 500 000 FCFA ; Lubrifiant : 500 000 FCFA ; Pièces de rechanges : 250 000 FCFA ; Frais d'entretiens : 100 000 FCFA ; Salaire des meuniers : 200 000 FCFA ; Salaire du gardien : 100 000 FCFA. Les recettes résultant de la transformation du mil se sont élevées à 4 000 000 FCFA. Exercice pratique : établir le compte d'exploitation du groupement « ISTIFAK » au 31/12/2012.

Exemple de compte d'exploitation

Banque de Bandaro

Date

Charges		Produits	
Carburant	1 500 000	Recettes	4 000 000
Lubrifiant	500 000		
Pièces de rechanges	250 000		
Frais d'entretien	100 000		
Salaires des meuniers	200 000		
Salaires du gardien	100 000		
Amortissement	600 000		
Résultat d'exploitation	750 000		
Total	4 000 000	Total	4 000 000

Exemple de budget provisionnel

Banque de

Date : au 31/12/2012

Actifs (les avoirs)		Passif (d'où vient l'argent)	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
Terrain	450 000	Apport des membres	400 000
Motopompe	60 000	Subvention équipement	150 000
Banque	600 000	Emprunte bancaire	600 000
Caisse	40 000		
Total	1 150 000	Total	1 150 000

Comme leurs noms l'indiquent, ces documents comptables²²⁴ notent un mouvement ou une opération effectuée : entrée ou sortie d'argent, indiquant l'origine ou la nature. A la lumière de ces illustrations, on se rend compte qu'un soutien actif de la part de chaque association partenaire pour la tenue des documents relatifs à la gestion des banques de céréales et pour l'analyse des résultats de manière à faciliter les décisions des comités de gestion, reste capital. Ce soutien se fait pendant les premières années : une fois par an. Lorsqu'un grand nombre des banques de céréales sont établies dans la région, la structure de développement met à la disposition des communautés, une personne chargée particulièrement d'aider les populations à acquérir les compétences en matière de gestion. Elle veille également à doter les animateurs et d'autres agents de la Caritas Aura intéressés, des compétences en vue d'être à la hauteur de leur mission.

L'Assemblée générale²²⁵, ouverte à toute la communauté, membres (adhérents) de la banque de céréales ou à leurs représentants désignés, est donc considéré comme l'organe directeur de la banque de céréales du village et, à ce titre, doté de la responsabilité finale concernant toutes les interrogations relatives à l'établissement et au fonctionnement de la banque. Parmi les tâches, il est clair qu'il faut définir les conditions d'adhésion à l'organisation de la banque et les responsabilités des bénéficiaires, définir les responsabilités du comité de gestion, établir la procédure d'élection de celui-ci, nommer les autres membres et suivre ses activités, élaborer la politique, les procédures et les objectifs en matière d'achats, élaborer la politique et les procédures de vente, convenir des méthodes de comptabilité et de contrôle, déterminer la fréquence et le calendrier des réunions à convoquer par le comité de gestion pour informer l'assemblée générale des problèmes, des résultats et des diverses activités futures, décider de

²²⁴ Rappelons que la comptabilité est une technique qui a pour objectif d'enregistrer ou de noter, de classer et de récapituler les opérations (les éléments ou les faits) qui ont un caractère financier. Elle est un ensemble des écritures relatives aux mouvements d'argent ou aux marchandises (d'un groupement, d'une association, d'une collectivité, d'un ménage, d'une banque de céréales, etc.). Parmi les pièces comptables examinées sur le terrain, on note : le reçu, la facture, la fiche de décharge ou la fiche de quittance, le livre de caisse, etc. Evidemment, ces documents visent surtout à donner des informations aux comités de gestion dans le but de connaître la situation des finances des banques de céréales et de mieux prendre les décisions.

²²⁵ Nous avons observé sur le terrain que l'assemblée générale nomme un ou deux commissaires bénévoles aux comptes chargés de vérifier les opérations à intervalles régulier, en collaboration avec les animateurs, lorsque la banque de céréales accroît de manière substantielle à la fois le champ de ses opérations et le réel montant du financement de départ (prêts à rembourser) mis à la disposition des comités de gestion avant de procéder à l'achat des sacs de céréales.

l'utilisation des bénéficiaires nets. Ces éléments font partie du règlement intérieur²²⁶ de manière à s'assurer qu'aucun point essentiel ne soit oublié, à éviter les malentendus et à faciliter la supervision et le contrôle des banques de céréales qui sont depuis presque quelques années sous l'expertise et la coordination des instances reconnues par le Vicariat de Mongo : FBCG, Caritas AURA, ACRA, etc.

II.2.4.- Le financement initial

Le financement des banques de céréales dans la région du Guéra se fait sur un crédit de 800 000 Fcfa (le capital de départ en argent ou le nombre des sacs de céréales mis à la disposition de la population varie essentiellement en fonction de la situation de famine sur le terrain et de la disponibilité de fonds) par village pour l'achat de 50 sacs²²⁷ de mil, à raison de 16 000 Fcfa le sac, notamment à de périodes où le prix d'un sac de mil coûte approximativement moins cher²²⁸. L'objectif ultime demeure celui de pallier à l'insécurité alimentaire qui marginalise certaines personnes, décourager l'exode rural des jeunes (véritable force vive de la société hadjeray), laisser le pan à la spéculation des commerçants, lutter contre la prise en otage des populations par les commerçants qui offrent des crédits avec 100 % d'intérêts, c'est-à-dire un sac de mil pour deux après la récolte.

A l'achat, les céréales vendues directement par les villageois à la banque de céréales sont contrôlées et lorsqu'elles sont jugées de qualité acceptable, elles sont directement mises en sac par le magasinier sous la surveillance du secrétaire de la BC. Les transactions sont enregistrées dans le « cahier de gestion »²²⁹ (achats et ventes) par le secrétaire qui inscrit le nom du propriétaire ou du vendeur, les quantités déposées ou vendues et les sommes payées.

²²⁶ Pour des informations liées aux documents administratifs des banques de céréales, nous suggérons aux lecteurs de parcourir en annexe les documents suivants : la demande d'adhésion à la Fédération, le règlement intérieur, la composition d'un comité de gestion, l'exemple d'un cahier de gestion, de remboursement et de suivi des banques de céréales qui, au final, sont sous le contrôle des associations et de l'ONG Moustagbal.

²²⁷ Il est essentiel de noter que le prix d'un sac des céréales (le mil, principalement) peut augmenter (ou être revu à la baisse), d'une année à une autre, sur le marché local. Il varie en raison de l'offre des produits agricoles sur le marché, mais également de la demande. A cela s'ajoute le déficit de la production agricole lié aux mauvaises conditions climatiques, à la présence des sauterelles, l'exode rural des jeunes, etc.

²²⁸ Les achats se font dès que la nouvelle récolte arrive sur le marché. Ce qui explique ici la nécessité de prendre soin d'acheter des céréales fraîches, de qualité acceptable sur le marché, de façon à réduire les multiples risques d'infestation et à faciliter une bonne gestion des stocks de céréales. Les céréales sont achetées en priorité aux villages qui les livrent au magasin à des prix préalablement convenus par le comité de gestion.

²²⁹ Ces données ont été obtenues à partir des cahiers de gestion des banques de céréales (cf. les achats et les ventes des céréales).

A son tour, le président, par l'entremise de l'initiateur de projet, met des fonds à la disposition du secrétaire (le *volant de trésorerie*) pour lui permettre d'effectuer directement les paiements aux villageois qui vendent des produits à la banque de céréales. Evidemment, dans le contexte des banques de céréales, le crédit, relativement important, est généralement nécessaire pour que la banque ait une influence notable sur la situation de ravitaillement local en céréales. La pauvreté générale de l'économie locale et la situation précaire des populations, spécialement dans les zones de déficit alimentaire (dans de nombreuses communautés du Barh Signiaka, de Mangalmé, du Guéra et d'Abtouyour, par exemple) où se justifient les activités des banques de céréales, ont un effet, nous dit un animateur²³⁰, auprès des bailleurs de fonds et des agents des organismes de développement.

Dans une projection de quatre ans, les 50 sacs de mil, capital de la banque, deviennent 122. La structure initiatrice du projet peut, à cet effet, retirer le capital de départ ou encore les 50 sacs du démarrage pour constituer une autre banque dans un autre village. Les 72 autres sacs de mil restent au village pour la continuité du projet des banques de céréales. Des formations en gestion sont organisées en parallèle par la Caritas Aura et l'ONG Acra pour garantir l'usage des avoirs de la banque des céréales, assurer le remboursement du prêt et la conservation du capital. Les efforts consentis dans ce domaine font accroître de façon exponentielle le nombre des banques de céréales dans le réseau du Vicariat Apostolique de Mongo. Ainsi, elles sont passées de 5 banques de céréales en 2003 à 104 en 2006. En janvier 2011, leur nombre était de 216 banques de céréales. A cela s'ajoute le soutien dont bénéficient les populations en lien avec les activités additionnelles de renforcement de la sécurité alimentaire telles que les AGR et la foire des semences.

A ce sujet, pendant la foire des semences (en 2014), nombre de participants ont pu découvrir la diversité de variétés présentes sur les sites choisis (Mongo, Baro, Bagoua, Dongomo) de la région du Guéra. Chaque participant à la foire semencière avait donc la possibilité de cerner les diverses variétés qui pouvaient l'intéresser pour la bourse d'échange des semences le jour même de la foire. Il est tout de même intéressant de préciser que l'implication des vendeurs locaux pendant la foire visait principalement à encourager et à faire profiter raisonnablement

²³⁰ Propos tenus par Doungous Adoum, l'un des animateurs des banques de céréales dans la zone de Mangalmé.

les opérateurs économiques locaux. Les coupons utilisés pendant la foire des semences, une séquence de l'activité qui, de notre point de vue, est fascinante, étaient des bons d'achat qui avaient une valeur monétaire (200 Fcfa, 500 Fcfa, 1000 Fcfa, 2000 Fcfa). Cet élément est très indispensable pour quiconque veut retenir la dimension de l'apprentissage social des outils de l'économie moderne qui, dans leur mode de fonctionnement, a véritablement lieu autour des banques de céréales au Guéra. Les expériences pratiques vécues par les animateurs montrent, en effet, qu'il existe également des difficultés liées au suivi des bénéficiaires du projet et au retour des prêts de la banque.

II.2.5.- Le recouvrement des prêts

Rappelons que les prêts²³¹ accordés aux populations pendant la précédente campagne de vente sont aussitôt remboursés dans les mois qui suivent immédiatement la récolte des céréales. Lorsque le prêt contracté est remboursé en nature, les céréales sont contrôlées et mesurées au magasin et la transaction est enregistrée par le secrétaire à la fois dans le cahier de gestion (achats et/ou ventes) et sur des fiches de contrôle du crédit²³². Un reçu est établi au nom du débiteur comme preuve du paiement du prêt contracté au niveau de la banque. A la fin de la journée, les remboursements en céréales sont totalisés et enregistrés dans le cahier des stocks. Pour les dettes remboursées en espèces, le secrétaire perçoit l'argent dû, établit un reçu au débiteur et enregistre le mouvement dans le livre de caisse ainsi que sur la fiche de contrôle du crédit. Le crédit proposé aux paysans est remboursable individuellement à la fin de chaque saison de récolte avec un intérêt de 25% pour 1 sac de 40 coros de mil emprunté. Il convient de rembourser 1 sac et 10 coros d'intérêts, soit 50 coros de mil (une mesure habituellement utilisée par les bénéficiaires). L'objectif principal visé à ce niveau demeure le même que celui

²³¹ Les techniques de remboursement du mil exigent de tenir une réunion des membres du comité de gestion pour éclaircir la situation des prêts, de programmer une rencontre avec le chef de village, l'imam, le pasteur, le prêtre ou le chef de terre, de dresser la situation de la banque de céréales, de fixer une date pour la tenue de l'assemblée générale, d'éclaircir la situation des prêts à l'assemblée générale, le montant d'argent reçu, la quantité du mil acheté (restant ou pas), les dépenses engagées et autres documents justificatifs des dépenses effectuées, de faire un programme d'ouverture de la banque pour ceux qui veulent rembourser ou qui ont déjà remboursé le mil emprunté, de faire une large diffusion de la situation réelle de la banque de céréales à la population ; donner un délai précis au retardataire (dans le cas échéant, faire une commission pour appeler ceux qui ne remboursent pas), d'informer son garant ou ses proches parents en cas de non remboursement, de convoquer les récalcitrants devant le chef de village ou la gendarmerie, de rendre compte à l'animateur de la zone des noms de ceux là qui ne veulent pas rembourser le mil emprunté, etc.

²³² Les lecteurs intéressés par cette question pourront se référer aux annexes (cf. la note 7).

auquel nous avons fait appel en amont : renforcer la capacité paysanne, rétablir, tant soit peu, l'équilibre alimentaire et réduire le temps de parcourir de grandes distances à la recherche des céréales. Evidemment, le fait de parcourir de grandes distances à la quête du mil, notamment dans la zone de Mangalmé, montre à quel point la situation d'insécurité alimentaire est assez criarde dans certaines localités de la région du Guéra.

En 2013, la Fédération avait conçu et imprimé des fiches d'emprunt²³³, disponibles dans les bureaux des comités de gestion, afin de mieux suivre les opérations d'emprunts et/ou des remboursements des céréales. Au total, 25 000 fiches avaient été imprimées et distribuées. Cette opération est une première dans la région, lira-t-on dans le rapport d'activités de la Fédération des banques de céréales du Guéra (2013). Il faut noter que le remboursement du crédit contracté au comptant par les paysans hadjeray est le système le moins efficace face à la pauvreté générale qui règne dans les zones rurales susceptibles de bénéficier de l'assistance des banques de céréales²³⁴. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le remboursement se fait généralement en nature. En l'absence du paiement d'intérêts de 25% pour un sac des céréales empruntées, l'un des agents de l'Association Aura, en l'occurrence le directeur adjoint, pense que

« Le coût d'exploitation des banques de céréales est limité et, si rien n'est fait, elles vont assurément disparaître. Ce qui justifie, depuis quelques années, la mise en place d'une nouvelle stratégie : celle de remplacer les greniers communautaires par les banques de céréales, dont le principal objectif consister surtout à responsabiliser les populations. Dans la mesure où les banques des céréales deviennent, du moins en partie, des petites cellules commerciales, il n'y aura aucune raison, croyez-moi, que les paysans ne soient pas tenus de rembourser les quantités céréales empruntées ou encore les fonds mis à leur disposition »²³⁵.

²³³ Un exemple de fiche d'emprunt est disponible en annexe (14). Elle sert à la collecte et à la saisie de données recueillies sur le terrain (la quantité empruntée, la quantité remboursée, le mois prévu pour le remboursement, la quantité effectivement remboursée). Comme son nom l'indique, elle permet aux animateurs des organisations paysannes de faire le suivi des banques de céréales, mais aussi d'évaluer de niveau de rétention des membres des comités de gestion de la formation portant sur la gestion des banques de céréales.

²³⁴ Il apparaît clairement que malgré la pauvreté généralisée au Tchad, le Guéra est l'une des régions les plus touchées. La profondeur de la pauvreté représente, ici, la somme des insuffisances par rapport au seuil de toutes les personnes concernées. Elle note la gravité moyenne de la pénurie des personnes situées sous le seuil de la pauvreté. C'est ce que nous appelons le degré d'inégalité qui règne parmi les populations pauvres et vulnérables.

²³⁵ Propos tenus par Dimanche Gaye, directeur adjoint de la Caritas Aura, lors d'un échange informel à Mongo.

La conclusion en rapport avec l'observation faite par le directeur adjoint de la Caritas Aura est facile à tirer à ce niveau, en tout cas, pour un lecteur de Mauss. Le seul moyen de maintenir les banques de céréales en parfait équilibre et, de surcroît, lutter contre l'insécurité alimentaire dans la région du Guéra, est de faire naître un climat de confiance entre les bénéficiaires du projet, c'est-à-dire les banques de céréales, et les agents des organismes de développement. A cela s'ajoute la capacité de façonner les bénéficiaires autour du paradigme du *don moderne*, agréé par les associations locales, la Fédération et les bailleurs de fonds. Si bien que l'intérêt de 25% pour 1 sac de mil emprunté est présent dans un affichage symbolique de la générosité, fondement même, nous dit le Père Franco, de l'obligation morale et de la charité chrétienne. En rapport avec la charité, l'intérêt se situe à la fin du processus (une manière de faire face à l'usure, et non pas comme le comprennent les commerçants) puisqu'avec la générosité, si tout va bien (cependant, comment être sûr que tout ira bien si réellement le remboursement du mil emprunté n'est pas au rendez-vous ?), les populations finissent par trouver leur compte. Mais, sous une autre forme, il se trouve aussi au centre du processus tout entier, notamment autour d'un va-et-vient entre les spécificités sociales des populations, leur savoir-faire, leurs besoins et les intérêts économiques recherchés.

Peu de doute que le « *don moderne* » ne serait pas la conséquence d'un échange qualifié de charitable, ne serait-ce que dans l'esprit du Père Franco Martellozzo, promoteur des banques de céréales dans la région du Guéra, privilégiant ainsi une forme de sociabilité, une manière d'améliorer le vivre-ensemble dans la société hadjeray qui, paradoxalement, est à la fois libre et obligé, intéressé et désintéressé, pour employer une expression appartenant à Caillé (2004). Mais, il n'est pas que cela ! Loin d'être exclusivement traditionnel, fondé sur la réciprocité de son action, on le trouve également (d'ailleurs, à juste titre) au centre d'un échange-marchand : un mobile de l'activité économique.

« Tous les sacs de mil que vous voyez ont été achetés à la fin de la récolte précédente et ils appartiennent à la banque de céréales de notre village. Le stock de mil sera distribué par les responsables du comité de gestion aux membres et aux adhérents de la banque de céréales pendant la période de grande famine et, par la suite, le même comité de gestion se chargera du recouvrement des prêts »²³⁶.

²³⁶ Propos recueillis d'un membre du comité de gestion de la banque de céréales dans le village de Bardangal.

Que constate-t-on en observant ce paysan qui, sans aucune doute, fait partie de la banque de céréales du village et bénéficie d'un nouveau système d'échange, celui d'échange-marchand, n'ayant rien de traditionnel, puisque le prêt contracté est obligatoirement remboursé au comité de gestion, avec un intérêt (de 25%) ? La réponse est la perte de son identité (Godbout 2000) ou la perte de la mémoire de tout un peuple (Magnant 1992) ; une perte qui se remarque dans le domaine des techniques des forgerons qui disparaissent peu à peu des villages au profit des techniques agréées depuis une période récente par l'économie moderne. L'exemple qui nous vient à l'esprit nous rappelle, si nous nous permettons de le dire, la foire semencière au cours de laquelle très peu d'instruments aratoires traditionnels, pour ne retenir ce cas, ont été vendus au profit des outils stéréotypes (pioches, pelles...), dont certains ne sont pas adaptés, le moins qu'on puisse dire, au sol ni aux cultures agricoles²³⁷ hadjeray. A présent, cherchons à saisir comment se fait le stockage des céréales et quelles sont les principales techniques lorsqu'on parle des banques de céréales.

II.2.6. Les structures et les techniques de stockage

Dans les régions du Sahel, les céréales sont surtout entreposées en sacs. Même dans le cas d'un stockage central (les stocks nationaux de sécurité ou de stabilisation des prix des céréales), le stockage en vrac est assez rare. Parmi les raisons susceptibles de justifier le choix de magasins²³⁸ de stockage en sacs au stockage en vrac, on note : la simplicité relative de la construction des bâtiments ; l'investissement plus faible par unité stockée ; les méthodes soutenues de gestion et de contrôle des stocks. Le principal inconvénient du stockage en sacs est la pénurie éventuelle et souvent le coût élevé des sacs. Ce qui paraît tantôt utile que les comités de gestion se renseignent en temps des disponibilités locales en sacs vides, pour éviter tout problème.

²³⁷ Nous y reviendrons plus tard dans ce travail, notamment sur la dynamique de renforcement des liens sociaux.

²³⁸ Le type de magasin est souvent constitué d'une ossature en béton et de murs en briques de ciment. Le toit est supporté par une charpente et des chevrons de bois ou d'acier et il est normalement recouvert de tôle ondulée. Ce type moderne de bureau-magasin est actuellement le plus utilisé pour la construction des banques de céréales au Guéra. Ses principaux avantages sont les suivants : la durabilité et le peu d'entretien qu'il exige de la part de la population ; la simplicité de sa conception et la préférence des agriculteurs qui ont tendance à considérer ces constructions modernes comme un signe de prestige. Ses principaux inconvénients sont le coût relativement élevé de la construction et la nécessité de transporter les matériaux de construction jusqu'à des endroits reculés. Les lecteurs intéressés par cette problématique pourront consulter quelques rapports d'activités de l'ONG ACRA (disponibles sur le présent site <http://www.cellule-permanente.org>) afin de se faire une idée sur les exemples des bureaux-magasins construits en matériaux durables dans les certaines zones d'intervention.

Les techniques de conservation consistent donc à adapter et à suivre une ligne de conduite traditionnelle pour permettre de mieux conserver les produits agricoles (grains de mils, par exemple) au Guéra : avoir une bêche et un coro de mesure standard pour toutes les banques de céréales, vérifier si les céréales ne sont pas attaquées par les termites. Le stockage des sacs de mil dans le bureau-magasin exige de bien nettoyer l'intérieur du magasin, de colmater et bien réparer les trous et les diverses fissurations du magasin, de pulvériser le magasin (répandre sur les quatre coins du magasin) avec de la poudre *calthio* ou autres produits pour lutter contre les termites et autres ennemis de la culture, de mettre les pierres pour le magasin non cimenté avant d'arranger les sacs en laissant un espace entre le mur et la terre afin de laisser circuler l'air, d'arranger les sacs les uns sur les autres suivant le numéro de compte du membre de la banque de céréales et les dates d'entrée et de sortie admises par le comité pour faciliter la gestion, d'écrire sur le sac le nom de la communauté, le numéro de compte et la date d'entrée et de sortie en vue d'une gestion efficiente, d'effectuer de manière régulière le contrôle de vérification contre les termites à tout temps.

III.3.- Une autre terminologie des banques de céréales

Disons que la banque de céréales est la terminologie la plus répandue et la plus employée dans le cadre de l'aide au développement, notamment en Afrique au sud du Sahara. Quoiqu'il en soit, les « banques de soudure » examinées au Guéra, rappelons-le, découlent, en effet, du travail réalisé par un certain nombre de promoteurs parmi lesquels on retrouve : le Programme d'appui au développement rural dans le Guéra (PADERG), conçu sur les principaux résultats et les leçons tirées de la première et de la deuxième phase du Projet de sécurité alimentaire au Nord Guéra (PSANG I et II)²³⁹ ; des ONG tchadiennes et des associations locales présentes sur le terrain (Moustagbal, Nagdaro, etc.), dans le cadre des activités humanitaires liées à la lutte contre l'insécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est dans cette logique que se justifie ainsi la nouvelle collaboration entre le PADERG et la Fédération.

²³⁹ Dans le cadre du partenariat entre le PADERG et la FBCG, signé en 2014, on observe une augmentation des banques de céréales (cf. les 26 nouvelles banques de soudure du PADERG et les 28 banques de céréales rétablies par la Fédération, après validation des demandes d'adhésions émises par les comités de gestion). Cet aspect fera l'objet d'un élément qui sera développé dans un autre chapitre, particulièrement sur les dynamiques associatives et le développement social et économique dans la région du Guéra.

A la lumière des termes de la coopération²⁴⁰ relatifs à la mise en œuvre des activités du PADERG, il est néanmoins attendu, à l'issue de ce partenariat, que les « banques de soudure » initiées et appuyées par le PADERG soient régentées efficacement de manière à contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire des ménages en période de soudure, à travers la mise en place des comités de gestion des "banques de soudure" dans les 26 communautés retenues, la mobilisation de l'apport communautaire lors de la construction des magasins en matériaux durables et la constitution des stocks initiaux de mil, l'encadrement des membres des comités de gestion pour une gestion efficace des stocks des céréales par le biais de la formation et l'appui conseil, le suivi et l'évaluation (de la gestion) des stocks par les membres des comités de gestion et la remontée de données au niveau du PADERG, l'expérimentation de la gestion par les femmes des « banques de soudure » dans cinq villages au minimum sur la liste des 26 villages identifiés, la mutualisation des risques sur la base des propositions de l'étude de viabilité des banques de soudure, etc.

Cela dit, dans le cadre du partenariat entre le PARDEG et la FBCG, le terme « banques de soudure » est désormais utilisé par les bénéficiaires, et ce, en fonction des principaux centres d'intérêts de chaque organisme de développement. De même que les banques de céréales, les « banques de soudure » s'adressent aux populations vulnérables sur l'étendue de la région du Guéra. Elles sont créées par le souci d'aider les ménages et d'éviter l'exode rural. Leurs caractéristiques résident spécialement dans : la distribution des céréales aux bénéficiaires, la présence assidue des femmes dans les comités de gestion, l'absence de l'apport des membres (adhérents) au moment de la constitution d'un stock de départ, etc. Il est essentiel de noter que le critère de vulnérabilité constitue l'élément principal qui dicte l'intervention du PADERG. Toutefois, les conditions du succès des « banques de soudure » à implanter et à suivre par les associations locales, dans l'optique du partenariat, dépendent des pratiques de la Fédération.

²⁴⁰ Le Programme d'Appui au Développement Rural dans le Guéra (PADERG) est le résultat d'une collaboration entre le Tchad et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Parmi les objectifs stratégiques, le PADERG vise à apporter des réponses adéquates à ces différents besoins. Il est question, à la suite de PSANG, de l'amélioration des infrastructures d'accès à l'eau potable, de disponibilité des céréales en période de grande famine et de désenclavement des zones à fort potentiel économique ; de l'accroissement de la mobilisation de l'épargne locale et la consolidation d'une structure d'offre de services financiers viables et adaptés aux besoins spécifiques des ménages et des producteurs ; du renforcement des Organisations Paysannes (OP) à la base et de la capacité de leurs groupements à rendre des services à leurs membres (Cf. le texte régissant le partenariat entre le PADERG et la FBCG, disponible au siège de la Caritas Aura).

Les références techniques du promoteur ne constituent, en effet, qu'un critère parmi tant d'autres à partir desquels la FBCG s'attarde dans le processus de sélection, de mise en œuvre et d'évaluation des banques de céréales. Bien que la mission de la FBCG – dans le contexte du partenariat avec le PADERG – s'inscrit dans le prolongement de nombreuses activités conduites auparavant par « Oxfam »²⁴¹, entre octobre 2012 et décembre 2013, pour faciliter la mission et permettre aux populations de s'engager dans la réalisation du projet, les céréales disponibles dans les 26 nouvelles banques de céréales ont été considérées par la Fédération comme stock initial ou encore comme une forme de participation des populations à la création des banques. Le reste des conditions liées à la constitution et à la gestion des banques des céréales obéissent aux principes directeurs de la FBCG que nous reprendrons dans le dernier chapitre.

Le plus important à retenir ici, ce sont des stratégies mises en place par chaque organisme de développement socio-économique, présent sur le terrain, pour légitimer son existence ou sa quête des fonds d'aide au développement permettant de réaliser un projet. Evidemment, il existe plusieurs organismes de subventions susceptibles de couvrir les coûts de conception, de réalisation et d'évaluation des projets de développement, lorsqu'il s'agit, par exemple, de faire des études de faisabilité, des études de marché, de modélisation financière, de développement de plans d'affaires ou des études d'impact environnemental et social. Vu sous cet angle, les raisons d'appellation des banques de céréales, généralement sapées de générique, dépendent des centres d'intérêts de chaque promoteur et du financement ciblé ou donné par les différents bailleurs des fonds.

²⁴¹ Présent dans le Guéra depuis 2010, Intermon Oxfam développe un programme régional centré sur la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement. Le dispositif d'intervention sur le terrain met en œuvre concomitamment des projets reposant sur deux axes stratégiques complémentaires tels : la réponse aux crises et le renforcement de la résilience des communautés (prévention, mitigation et préparation à la réponse aux urgences humanitaires). La philosophie d'intervention d'Intermon Oxfam s'inscrit dans la même logique que les autres promoteurs en soutenant les expériences des populations pour créer les conditions de durabilité des solutions qui sortent de leurs initiatives (des bénéficiaires). Depuis 2014, Intermon Oxfam a mis en place un projet pilote (dans certains villages du département de Mangalmé) sur les « boutiques céréalières » correspondant à des stocks de céréales de proximité permettant d'approvisionner les populations rurales pendant la période de grande famine. Elles ont été développées dans les zones à production marginale (nulle) des céréales. Elles ont comme caractéristiques principales : la cession au comptant des céréales ; la réalisation de plusieurs rotations du stock en fonction des besoins des membres et des opportunités du marché local. Il s'agit ici d'une nouvelle terminologie des banques de céréales (« boutiques céréalières ») articulée sur les principes du promoteur. La reconstitution des stocks est exclusivement externe car le milieu d'implantation des « boutiques céréalières » a une production insignifiante ou nulle.

Conclusion

De tout temps au Guéra, le peuple hadjeray s'est toujours adapté – tant bien que mal – aux cycles de sécheresse récurrente et d'abondance sur l'étendue de son territoire, marqué par l'aridité et par des aléas climatiques, en développant des diverses institutions et des pratiques organisées autour de la production, de la conservation et de l'échange des céréales (dont le mil, particulièrement). Si conserver une denrée alimentaire, c'est résoudre conjointement un problème récurrent de préservation et de stockage, on ne peut donc pas douter que dans le cas de ce chapitre, des deux aspects celui qui l'emporte, c'est notamment le souci de préservation, du fait de l'impossibilité pour le cultivateur de consommer sur le champ une production qui dépasse de beaucoup les besoins alimentaires immédiats, sous réserve de la bonne récolte des céréales.

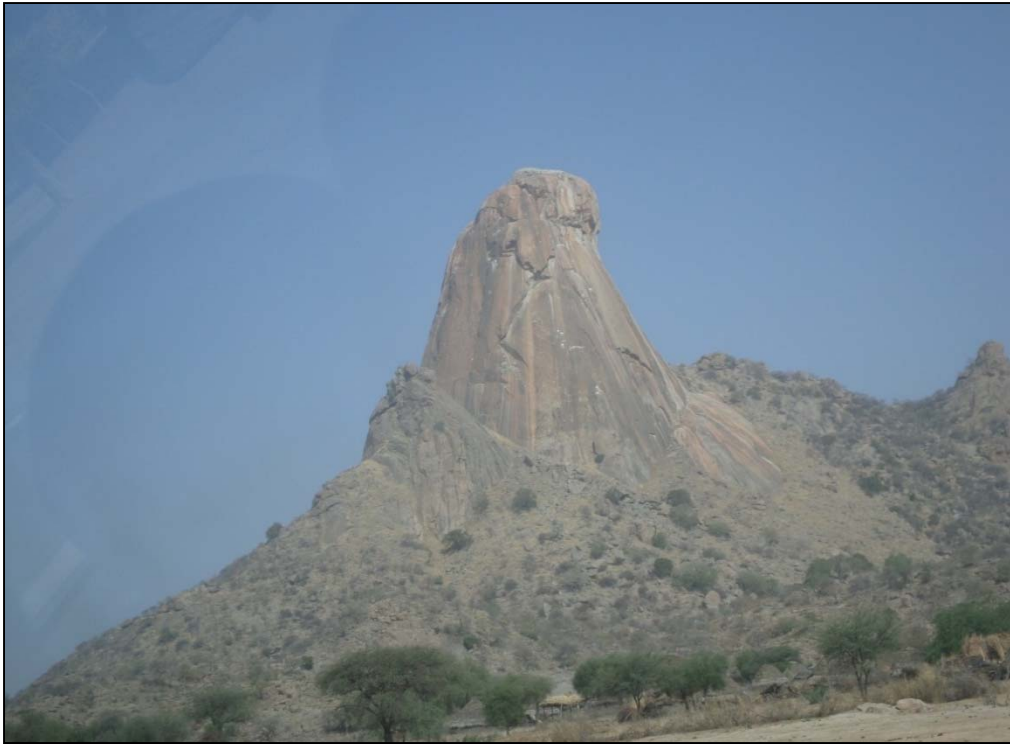
L'entrée du présent chapitre a donc été l'étonnement, devant un modèle de conservation des céréales encore d'actualité au Guéra. La fonction des greniers traditionnels (« dabanga » en langue locale) se pose de façon différente dans la société hadjeray où le mil, catégorie sociale à part entière, est respecté et joue un rôle essentiel de maintien de l'ordre social. Les réserves accumulées par les sédentaires sont nécessaires pour garantir l'alimentation au cours de la saison sèche. La présence des greniers traditionnels ne modifie pas la nature du *don* dans sa forme traditionnelle : celui des « dons présentés et rendus ». Ils facilitent la circulation des biens et habitudes alimentaires dans la communauté. Chaque membre de la communauté joue son rôle social pour ne pas laisser la chaîne de solidarité se casser. Ce qui explique, ici, la relation étroite entre les techniques de conservation, peu élaborées, et le côté positif du circuit de l'« échange-don » assimilé à une représentation des populations dans certaines unités de production domestique.

Le point d'arrivée de ce chapitre est encore l'étonnement, mais cette fois devant le fait que ce procédé traditionnel de conservation des céréales soit si peu exploité (du point de vue de sa substance) par les associations et les organismes de développement présents sur le terrain, et ce, depuis la constitution et l'expérience des banques de céréales au Guéra, au début du 21^{ème} siècle. Comment expliquer cette traversée ? Certes, il y a beaucoup des documents, et même

assez nombreux sur cette problématique, mais nous ne devons pas nous leurrer les yeux : les banques de céréales sont une activité villageoise (inter-villageoise) d'achat, de conservation et de commercialisation des céréales, destinée à garantir la sécurité alimentaire dans la région, et dirigée par un comité de gestion désigné par les membres du village au cours d'une assemblée générale. Autrement dit, les banques de céréales cherchent à offrir des prix plus rémunérateurs que les niveaux proposés par les commerçants, notamment lorsque la récolte vient juste d'être engrangée. Elles rétrocèdent les quantités disponibles à des prix inférieurs sur le marché local, permettant aux ménages déficitaires de s'approvisionner au meilleur compte. Si la demande des membres est couverte, l'excédent du stock peut être vendu aux *non-membres* du village, aux prix du marché. Cette stratégie a des conséquences sur la trésorerie de la banque et sur le marché à l'achat et à la commercialisation des céréales : elle ne favorise pas des populations cibles si la sélection n'est pas rigoureuse, et elle ne peut peser sur les prix des céréales que si les quantités enlevées ou mises sur le marché sont conséquentes, ce qui suppose une trésorerie abondante (Thieba 1991, Van der Hoeven et al. 1995, Mabondzo 2012).

De même que des réunions passées à débattre des questions d'organisation et de direction des banques de céréales sont importantes, les échanges entre les membres des comités de gestion et les animateurs occupent sont nécessaires. Au regard de la formation basée sur la technique de gestion des COGES et de la méthode appliquée par l'Association Aura, l'ONG Acra et la Fédération, assistée par ses partenaires, les banques de céréales sont le lieu d'apprentissage des outils de l'économie moderne, au travers des écrits de comptabilité, manipulés par les comités de gestion, et du système d'octroi des *prêts – remboursements*, dont le but consiste à développer : la culture du travail agricole ; la culture de l'engagement contractuel, c'est-à-dire la volonté d'aller d'un niveau de survie précaire et constamment à risque, vers une sécurité des vies humaines et une amélioration de leur qualité liée au développement de divers points énumérés ci-dessus. Cela étant, les efforts consentis dans ce domaine ont permis d'accroître de manière substantielle le nombre des banques de céréales (plus de 245 banques de céréales) dans le réseau du Vicariat Apostolique de Mongo²⁴².

²⁴² Le Vicariat apostolique de Mongo couvre 540 000 km². Il est limité du nord au sud par la Libye, le Soudan et la Centrafrique et concerne successivement les diverses zones sahariennes (Gouro, Fada), sahéliennes (Abéché, Mongo) et soudaniennes (Am Timan, etc.). Près de 1,7 million d'habitants y vivent, soit une densité moyenne de 3,1 h/km².



Le mont
Abtouyour
(Cliché de
Wilfried)



La reine (les monts) du Guéra dont l'image suggère une sublime femme « hadjeray »
endormie (cliché de Wilfried)



Epis du mil



Battage du sorgho rouge



Battage du mil (Cliché de la sœur Ximena de Dadouar)



Epis du mil séché dans une maison dans la sous-préfecture de Baro (cliché de Wilfried)



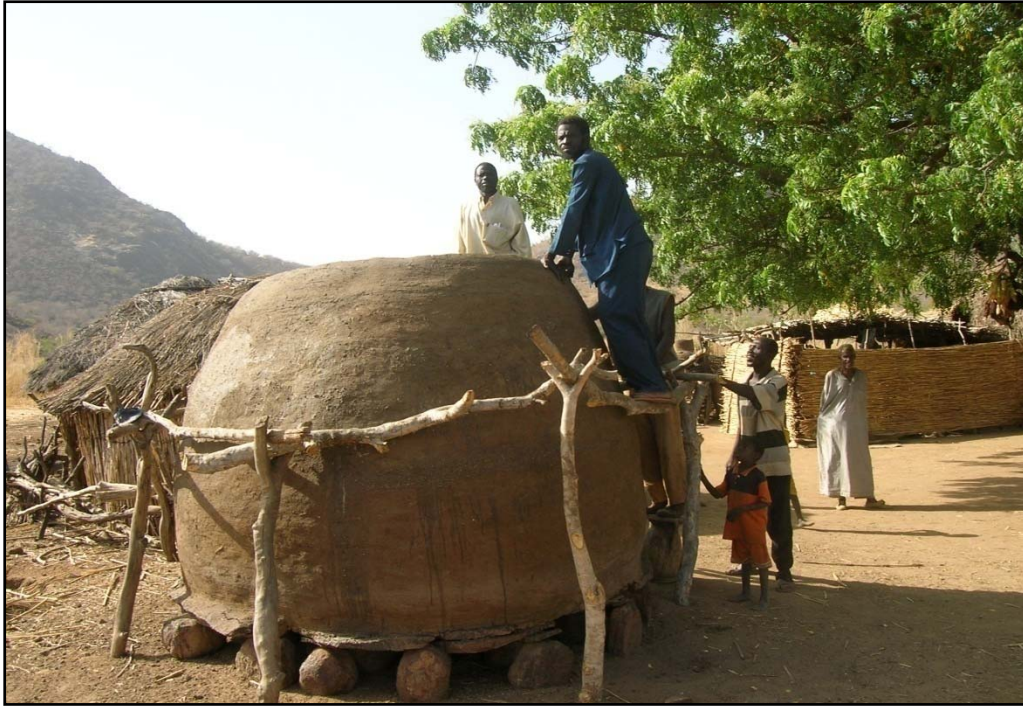
Visite d'un grenier de terre séchée dans la sous-préfecture de Baro (cliché de Wilfried)



Grenier de terre séchée (cliché de Wilfried)



Estimation de la capacité de stockage des céréales dans un grenier traditionnel



Grenier de terre surélevé afin de protéger le mil des insectes



Grenier communautaire du village dans la sous-préfecture Mongo (Cliché de Wilfried)



Visite de l'une des banques dans la zone de Baro (cl. Wilfried)



L'intérieur de la banque de céréales et enregistrement du stock total (cl. de Wilfried)



L'extérieur du magasin de la Fédération des banques de céréales du Guéra.



L'intérieur du magasin de la Fédération des banques de céréales du Guéra

CHAPITRE VII

LA FEDERATION DES BANQUES DE CEREALES : STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET MODELE DE MEDIATION ENTRE LES AGENTS DE DEVELOPPEMENT

Introduction

La vision globale de l'anthropologue, note Aronson, part d'une perspective théorique qui veut que les systèmes sociaux, culturels ou productifs soient bien plus importants que les individus (1980). Les variantes de cette théorie sont nombreuses et l'on peut indiquer au minimum les catégories suivantes : les écologistes culturels qui croient que les populations s'adaptent d'une manière générale à l'évolution des circonstances sociales, culturelles et physico-biologiques ; et, les matérialistes historiques qui considèrent que l'évolution des rapports de pouvoir entre les différents groupes qui réagissent les uns sur les autres constituent la clé pour comprendre les situations locales. Quelle que soit leur diversité, tous s'entendent pour dire que l'homme et la femme se font eux-mêmes, c'est-à-dire ils créent, recréent et reproduisent perpétuellement leur organisation sociale – même si, ils semblent purement et simplement se conformer aux exigences du système lorsqu'ils prennent leurs décisions – et qu'ils sont par conséquent les mieux à même de décider ce qui leur convient.

S'interroger sur la production et la conservation des céréales à court comme à long terme revient à s'interroger sur le principal fondement de l'alimentation humaine et son dessein social. Dans le passé, la sédentarisation, la capitalisation des peuples, le développement et la production d'une céréaliculture sont souvent allés de pair. Les liens étroits qui se sont tissés, au cours des années, entre les hommes et les cultures céréalières au sein des principaux foyers de peuplement de la planète font que les plus cultivés d'entre elles ont profondément marqué les plus grandes civilisations traditionnelles : civilisations du riz de l'Asie, civilisations du maïs de l'Amérique, civilisations du mil de l'Afrique des savanes, civilisations du blé du Proche-Orient, du pourtour de la Méditerranée et de l'Europe, etc. Alors que la consommation du mil constitue toujours la base des régimes alimentaires sur l'ensemble du Tchad, il faut noter qu'elle a largement été une réponse concluante dans la cadre de la lutte contre la famine, la malnutrition ou encore l'insécurité alimentaire²⁴³ et contribué au développement social et économique des populations de la région du Guéra.

²⁴³ Certains aspects développés dans ce chapitre ont été repris dans une communication (« *Sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne* ») que nous avons donnée à l'Université de Vancouver (en 2016), principalement à l'occasion d'un colloque international organisé la Société de l'anthropologie appliquée (The Society for Applied Anthropology).

Le développement représente les choix que les populations doivent faire pour modifier les schémas (représentations) poursuivis jusque-là en fonction de ce qu'elles perçoivent comme étant préférable. En fait, bon nombre d'anthropologues (Abega 2007 ; De Sardan 1995 et Goldschmidt 1980) pensent que dans la majeure partie des cas ce sont les peuples eux-mêmes qui décident de leur développement. Selon une conception extrême, seules les innovations qui répondent utilement aux conceptions locales du changement peuvent réussir. Les projets de développement qui ne répondent pas à cette conception sont voués pratiquement à l'échec à moins de pouvoir identifier clairement les aspirations locales du changement. La perspective locale étant décrite, la stratégie présidant le développement lui-même est apparente. Elle est orientée sur les systèmes locaux, sur l'identification des problèmes qui peuvent être reconnus (consciemment ou non) par le peuple agro-pastoral et sur les moyens de les aider à trouver des solutions pouvant être mises en pratique à moindre coût pour l'ordre social existant. Cette stratégie s'apparente ainsi à celle qui a la faveur actuelle des acteurs de développement sur le terrain, soit celle du développement rural intégré²⁴⁴.

Vu sous cette optique, ce chapitre examine la structure organisationnelle des banques de céréales et la manière dont les populations agissent pour réaliser leurs ambitions, en mettant l'accent sur la participation effective des hommes et des femmes aux approvisionnements alimentaires et l'appartenance aux organisations paysannes. De par leurs caractéristiques, les organisations constituant la Fédération ouvrent la voie à d'autres aspects importants, à savoir : la composition du comité stratégique, la particularité de chaque association et le personnel qui la compose, l'origine des ressources financières, les activités et les initiatives mises en place en lien avec l'éducation aux notions de l'économie moderne, les implications que rapportent les interactions entre les acteurs de développement social et économique (paysans, animateurs et bailleurs de fonds), les impacts sociaux et culturels des banques de céréales dans la région du Guéra et les limites méthodologiques du projet.

²⁴⁴ Le développement rural intégré (DRI) choisit un champ d'action limité et s'efforce ainsi de coordonner les différentes interventions de la manière la plus cohérente possible en fonction de la situation donnée. Cependant, il convient d'établir une nette distinction entre le DRI qui s'efforce simplement de coordonner l'intervention au niveau local d'une multiplicité de ministères et le DRI pratiqué par des anthropologues et par d'autres chercheurs (sociologues, démographes, historiens, juristes, géographes, etc.) qui luttent pour la promotion le développement de l'intérieur et répondre de manière cohérente aux besoins fondamentaux de l'homme qui vont au-delà de la question de l'alimentation et du logement (Dan Aronson 1980, Atangana 1978).

I.- La Fédération des banques de céréales du Guéra

Depuis mars 2011, après réflexion entre le Père Franco et les animateurs, accompagnés par l'ONG Acra, le dispositif opérationnel des banques de céréales a progressivement évolué et, au fil des années, s'est constitué en un modèle fédératif (la Fédération des banques de céréales du Guéra, en abrégé FBCG) susceptible de garantir la crédibilité et la visibilité, non seulement vers les populations locales, mais aussi vers les agences de développement. Composée de quatre associations (Paroisse de Mangalmé, Alsader, Sila, Paroisse de Bitkine²⁴⁵) et de l'ONG Moustagbal, la Fédération compte présentement plus de 245 banques de céréales éparpillées à travers la région du Guéra. Elle a pour mandat d'accompagner les différents organes fédératifs à se renforcer (avec l'assistance technique, financière et humaine de l'ONG ACRA et de la Caritas Aura²⁴⁶). En 2013, elle avait fait des prévisions des céréales en entreposant près de 1 500 sacs²⁴⁷, afin de prévenir les ruptures alimentaires en saison de pluies, particulièrement dans les zones de la région réputées déficitaires.

I.1.- La structure de la Fédération

Tel que mentionné dans un article du statut de la FBCG, la Fédération est une organisation d'envergure régionale, structurée autour des statuts et d'un règlement intérieur clairement définis. Ce qui la différencie, en effet, des autres organisations actives dans le domaine de développement rural à l'échelle nationale et internationale (Fida, Secadev, Pnud, Pam, Acra, Oxfam, par exemple), c'est sa dimension paysanne, tant en taille qu'en influence, signe que la

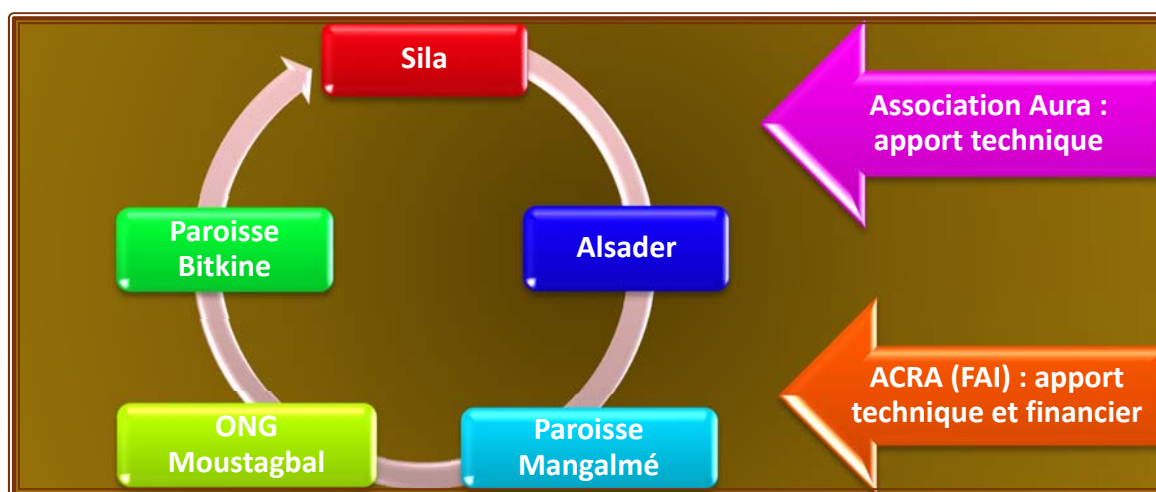
²⁴⁵ Selon les données tirées du questionnaire exigeant une analyse avant tout qualitative et non quantitative, il faut souligner que deux associations sur quatre sont particulièrement sous la juridiction des curés des paroisses, notamment la Paroisse de Mangalmé et la Paroisse de Bitkine. Ce qui n'exclut pas que l'organe exécutif de chaque association (dans les deux paroisses, avec Sila et Alsader) soit composé de chrétiens et musulmans.

²⁴⁶ Créée au niveau de la Préfecture Apostolique de Mongo, l'Association Union Réflexion Action, (en abrégé, AURA), est une association à but non lucratif, apolitique, d'inspiration chrétienne, travaillant sans distinction pour les populations qui vivent sur le territoire de la Préfecture Apostolique de Mongo. Elle a pour objectif principal de promouvoir des activités de développement intégral, en se référant à la personne humaine et à ses besoins économiques, culturels et spirituels, en favorisant un esprit de participation et de réflexion dans le respect des cultures et des religions. Elle a pour objectifs de promouvoir des activités et/ou des services dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement agricole, de l'artisanat, et les activités génératrices de revenus. Pour atteindre ses objectifs, elle établit des relations de collaboration avec les autorités administratives, les ONG internationales et les organisations paysannes d'appui dans les zones où elle intervient, et s'adresse sans distinction de religions aux populations rurales et des villes. Son action vise surtout la promotion des populations défavorisées (les statuts de la Caritas Aura).

²⁴⁷ Pour de plus amples informations, le lecteur pourra lire le *Rapport d'activités de la Fédération* (2013).

répartition des rôles ainsi que la nature des rapports entre les organes fédératifs, c'est-à-dire les relations qui existent entre les membres des comités de gestion des banques de céréales et les différents animateurs qui les composent et évoluent sur le terrain. Le soutien accordé aux associations et à l'ONG Moustagbal par les organismes publics ou institutions internationales trouve ici tout son sens : bien qu'elles ne soient pas motivées par le profit, elles sont ancrées dans le secteur caritatif. Connues pour leur souplesse d'adaptation, ces organisations offrent une solution d'aide intéressante à un pouvoir public reconnu, souvent, pour sa lourdeur sur le plan bureaucratique.

Figure 7. La composition des organes constituant la Fédération



Source : données d'enquêtes recueillies dans la région du Guéra (février –mai 2014)

Les associations et l'ONG Moustagbal sont perçues comme des vecteurs de développement social et économique contribuant activement à l'expansion de la société civile dans la région du Guéra. L'une des questions à se poser ici est celle de savoir : comment cela est-il faisable ? Il faut rappeler que cette question ne constitue pas l'argumentation centrale de ce chapitre. Néanmoins, essayons de garder à l'esprit que les organes de la Fédération jouent de plus en plus un rôle dans la lutte contre l'exploitation usurière des populations du Guéra. Les données ethnographiques, systématiques et comparatives, recueillies sur le terrain, au travers de leurs structures et de leurs ressources, témoignent à quel point les préoccupations pressantes des populations, dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire et l'exploitation usurière des commerçants, sont d'une importance capitale dans la planification des activités.

Bien que garants de la gestion du grand magasin, c'est-à-dire de l'entrepôt de céréales, ces organes ont pour objet de développer, d'une manière organisée et harmonieuse, les banques de céréales dans la région du Guéra. Ils peuvent représenter les banques de céréales affiliées auprès des organismes publics et des autres institutions internationales, dans le domaine du développement social et économique. Leur paysage structurel met en place des projets de développement avec les structures de partenariat décentralisé et déconcentré au bénéfice des populations rurales. Cette manière de penser et de faire de ces organisations se matérialise à travers le dynamisme et la volonté manifeste des animateurs de travailler²⁴⁸ avec persévérance sur le terrain.

I.2. L'organisation de la Fédération

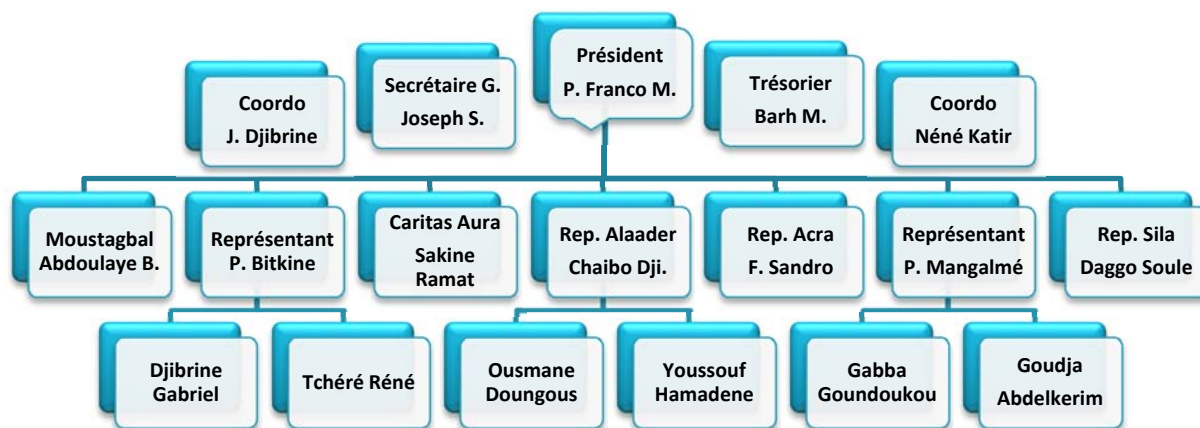
La figure (4) portant sur la composition du comité stratégique (COS) ressort, en réalité, des informations reçues de la part des membres du bureau exécutif, tels : les animateurs-(relais), les délégués des associations, le représentant de l'ONG Moustagbal, les agents de la Caritas Aura, le responsable de l'ONG Acra, les coordonnateurs des banques de céréales, etc. Elles illustrent l'élément selon lequel, la lutte contre la famine et l'insécurité alimentaire au Guéra, ainsi que l'éducation à l'économie moderne, est attribuable au niveau d'études de chaque membre, au programme d'encadrement adapté aux besoins réels des membres, au modèle de désignation de différents membres du comité stratégique, à la planification et la supervision des diverses activités de la Fédération, à la variable relative à la compétence et à l'expérience professionnelle dans le domaine, à la disponibilité des céréales dans la région, en réponse aux multiples demandes adressées par les membres comités de gestion²⁴⁹ des banques de céréales. Essayons à présent de mettre en évidence les profils sociaux²⁵⁰, mais aussi les caractéristiques des membres du COS, qu'il s'agisse des bénévoles des organes fédératifs ou des salariés de la Caritas Aura.

²⁴⁸ Le dispositif d'encadrement et de suivi des comités de gestion mis en place par la Fédération pour exécuter des activités sur le terrain s'appuie sur les 20 animateurs-(paysans) issus des associations et de Moustagbal. Ils sont rémunérés par les banques de céréales en raison de 2 sacs par banque et par an. Celles qui disposent d'un stock de 50 sacs et plus contribuent pour 2 sacs de 100 kg/an et les autres pour un sac de 100kg/an. La Caritas AURA (par le canal du projet FAI, dirigé par l'ONG ACRA) assiste le dispositif d'encadrement au moyen de déplacement (une motocyclette par animateur). L'objectif ultime de la Fédération consiste, entre autres, à mettre en place un système pérenne et solide qui pourra fonctionner sur la base du financement endogène.

²⁴⁹ La coordination des banques de céréales est assurée par les quatre associations et l'ONG Moustagbal.

²⁵⁰ Un tel travail est possible, bien qu'il prête à controverse et soit complexe, à partir de l'avis général reçu.

Figure 8. La composition du comité stratégique de la Fédération



Source : données d'enquêtes recueillies dans la région du Guéra (Février –mai 2014)

Les pressions éventuelles en faveur de la professionnalisation des organes qui constituent la Fédération (à l'exception de l'ONG Moustagbal) n'ont pas pu refroidir l'esprit de volontariat des animateurs, notamment dans le cadre de la réalisation de leurs activités sur le terrain. Le simple fait de savoir que la proportion des bénévoles est élevée dans le bureau exécutif²⁵¹ nous permet donc de nous faire une idée plus complète de leur contribution au niveau du comité stratégique, particulièrement dans le processus de prise de décisions, en lien avec une approche participative qui, d'ailleurs, si le langage nous le permet, est un élément essentiel dans les discours et les pratiques d'intervention en milieu rural au Guéra. La participation des membres a ceci d'original en ce sens qu'elle réinvente périodiquement une tradition opposée, supposée servir les intérêts des groupes dominants²⁵² : celle de l'encadrement autoritaire et tout puissant (Chauveau 1994), parangon de l'anti-participation, et contre laquelle le modèle participatif s'impose de manière progressive par la force de faits.

²⁵¹ Parmi les membres qui constituent l'effectif total du bureau exécutif du comité stratégique, on retrouve : 12 animateurset représentants des organes fédératifs (bénévoles), 3 employés de la Caritas Aura, dont 1 responsable de la Caritas Aura et 2 coordonnateurs des banques de céréales, 1 représentant de l'ONG Acra. Il faut préciser que le président de la Fédération (le P. Franco) est en même temps le président de la Caritas Aura. A côté de celui-ci s'ajoutent, les deux autres membres (1 trésorier, 1 secrétaire général) qui ne sont ni des animateurs des banques de céréales ni des employés de la Caritas Aura. Ils sont membres à part entière du COS pour y apporter un soutien inlassable à la structure existante, mais surtout pour mettre à profit des années d'expériences dans le domaine de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région.

²⁵² L'usage du terme groupe dominant renvoie à une hégémonie des groupes ruraux qui, du point de vue de leur position sociale, sont plus représentatifs (les notables, les chefs de cantons et leurs représentants, etc.) que les groupes moins représentés dans les structures de développement (les paysans de base, les femmes).

Tableau 3. Formations et témoignages des membres du bureau exécutif sur le fonctionnement du comité stratégique

Noms	Généralités			Organisations paysannes d'appui		Formations reçues			Fonctionnement du comité stratégique		
	Sexe	Age	Religion	Statut	Autre tâches personnelles	Niveaux d'études	Formations de la Fédération	Eléments positifs	Eléments négatifs	Attentes des membres	
Père Franco	M	≥ à 65 ans	Chrétien	Président de Caritas Aura & de la FBCG	Curé de Mangalmé	Niveau universitaire	Appui technique Appui financier	Volonté de travailler de manière bénévole	Souci de structuration des organes de la FBCG	Accompagnement des organes de FBCG	
Joseph S.	M	≥ à 65 ans	Chrétien	Secrétaire Général de la Fédération	Entrepreneur	Niveau primaire	Technique d'animation	Structure de lutte contre la famine	Problème de gestion des organes fédératifs	Restructurer les organes fédératifs	
Barh Mahamat	M	≥ à 40ans	Musulman	Trésorier Général de la Fédération	Enseignant Fonctionnaire	Niveau universitaire	Technique d'animation	Mise en œuvre de la structure Fédération	Professionnalisme au niveau des associations	Formation basique des organes fédératifs	
Jacques Djibrine	M	≥ à 45 ans	Chrétien	Coordonateur des banques de céréales	Employé de la Caritas Aura	Niveau primaire	Comptabilité et gestion du stock	Structure de lutte contre la famine	Problème de gestion des associations de la FBCG	Restructurer les organes de la FBCG	
Néné Katir	M	≥ à 45 ans	Chrétien	Coordonateur des banques de céréales	Employé de la Caritas Aura	Niveau secondaire	Animation des COGES des Bc	Cadre de concertation des organes fédératifs	Distances à parcourir pour le suivi Coges	Subdiviser les zones d'intervention des Bc	
Abdoulaye Bayne	M	≥ à 40 ans	Musulman	Responsable de Moustagbal (ONG)	Responsable Moustagbal	Niveau secondaire	Technique de comptabilité	Engagement du Père Franco Création de Bc	Composition et gestion du bureau exécutif	Redynamiser et Décentraliser la Fédé	
Père Dabba	M	≥ à 35 ans	Chrétien	Responsable de la Paroisse de Bitkine	Curé de Bitkine	Niveau universitaire	Formation des animateurs	Visites croisées Echange d'expérience	Confusion entre FBCG et les cellules Aura	Renforcement des cellules paroissiales	
Sakine Ramat	M	≥ à 40 ans	Chrétien	Responsable de Association AURA	Enseignant Fonctionnaire	Niveau universitaire	Comptabilité et gestion des Bc	La création de FBCG et des cellules Aura	Manque d'expérience pour certains animateurs	Mieux programmer le suivi des banques	
Chaibo Djibrine	M	≤ à 30 ans	Chrétien	Représentant de l'association Alsader	Travaille à l'hôpital Baro	Niveau secondaire	Comptabilité et Animation	Apport du la structure Alsader à la FBCG	Inexistence des rapports trimestriels écrits des Bc	Redéfinir les zones d'intervention	
Sandro Filippini	M	≥ à 42 ans	-	Représentant de FAI et de l'ONG ACRA	-	Niveau universitaire	Appui financier Appui technique	Structure de lutte contre la famine	Limite institutionnelle du bureau exécutif	Restructurer le bureau exécutif	
Souleyman Djibrine	M	≥ à 37 ans	Chrétien	Représentant de l'Association Sila	Catéchiste à la P. de Dadouar	Niveau primaire	Formation en comptabilité	Structure paroissiale Lutte contre la famine	Cumul de fonctions au niveau de la Fédération	Salaire minimum des animateurs (40 000F)	
Gabriel Réné Tchéré	M	≤ à 40 ans	Chrétien	Représentant Asso. Paroisse de Bitkine	Catéchiste à la P. de Bitkine	Niveau secondaire	Animation des COGES des Bc	Disponibilité du mil pour les populations	Inexistence des rapports trimestriels écrits	Restructurer la cellule Aura Bitkine	
Ousmane Doungous	M	≥ à 35 ans	Chrétien	Représentant Asso. Paroisse de Bitkine	Catéchiste à la P. de Bitkine	Niveau secondaire	Technique d'animation	Visites croisées Partage d'expérience	Fonctionnement de la cellule Aura de Bitkine	Restructurer la cellule Aura Bitkine	
Youssouf Hamadane	M	≤ à 28 ans	Musulman	Représentant de l'association Alsader	Travaille avec APC/ACDAR	Niveau secondaire	Comptabilité et Gestion de stock	Respect du règlement intérieur de la FBCG	Participation à tout prix aux projets des associés	Accès à la formation à tous les animateurs	
Gabba G.	M	≥ à 30 ans	Musulman	Responsable de l'association Alsader	Travaille avec APC/ACDAR	Niveau secondaire	Formation en informatique	Suivi des rapports des Bc par la Fédération	Caractère bénévole du travail des animateurs	Salaire minimum des animateurs (40 000F)	
Goudja A.	M	≥ à 43 ans	Chrétien	Membre Association Paroisse Mangalmé	Enseignant Fonctionnaire	Niveau universitaire	Formation en gestion des BC	Visites croisées Partage d'expérience	Distances (longues) à parcourir pour le suivi	Améliorer l'efficacité de la Fédération	
	M	≥ à 45 ans	Chrétien	Membre Association Paroisse Mangalmé	Enseignant Fonctionnaire	Niveau universitaire	Technique d'animation	Appui en matériels de travail aux animateurs	Distances à parcourir pour le suivi de COGES	Division de zones d'intervention	

Source : données d'enquêtes ethnographiques recueillies dans la région du Guéra (2014)

I.3. Le décryptage du comité stratégique

A la lumière de ce tableau (3) portant sur les formations et les témoignages des membres du comité stratégique, ce qui retient l'attention et, de surcroît, ne laisse personne indifférent, c'est justement la dimension qualitative des données liées au fonctionnement de l'organe exécutif. Commençons par mettre en évidence l'idée selon laquelle contrairement à ce que pense le Père Franco, la participation de certains représentants des associations et de Moustagbal au comité stratégique, ne concourt pas véritablement au bon fonctionnement de la Fédération et à la prise de décisions en lien avec les banques de céréales. En effet, l'archéologie du comité stratégique, a priori pléthorique, ne prétend nullement pas être représentatif statistiquement, a posteriori, du nombre des femmes engagées dans le domaine de la lutte contre la famine. Rien qu'en observant la composition des membres du COS, aucune femme n'y est présente. Et ce, en dépit du nombre des groupements féminins, engagés dans les banques de céréales affiliées à la Fédération²⁵³.

I.3.1. « Fonctionnaires » et leaders associatifs

En premier lieu, il est important de reconnaître qu'il règne une bonne collaboration entre chrétiens et musulmans dans le cadre de la réflexion, de la prise de décisions et de la mise en œuvre des banques de céréales. Certes, les chrétiens sont plus nombreux (13 membres au total²⁵⁴, et le Père Franco est un *doublon*, puisqu'il est en même temps président de la Caritas Aura et Curé de la paroisse de Mangalmé ; un statut qui lui permet de représenter également la Paroisse de Mangalmé), les musulmans (dont le responsable de Moustagbal et le responsable d'Alsader) sont engagés dans l'élaboration et l'exécution des projets de la FBCG. « Il règne entre nous, un esprit de fraternité, de respect mutuel, et nous louons la volonté et l'engagement de Franco dans la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région du Guéra », nous laisse entendre Abdoulaye Bayne, responsable de l'ONG Moustagbal et représentant de ladite structure au comité stratégique.

²⁵³ L'exemple le plus intéressant à retenir ici, est celui du nombre de groupements féminins des banques de céréales dans la ville d'Eref. Parmi les groupements rencontrés, lors de notre descente à Eref, on note : l'Union Bonne Nouvelle, l'Union Dabanga, l'Union Al Nousrou, l'Union Farit, l'Union Kangaya, l'Union Djimezé.

²⁵⁴ Il faut souligner que nous n'avions pas pu décliner l'appartenance religieuse de Sandro, responsable de l'ONG Acra et en charge du projet FAI (Fondation Assistance International) dans la région du Guéra et le reste des régions environnantes.

L'action des animateurs bénévoles²⁵⁵, choisis parmi les villageois, note Franco Martellozzo, est fondamentale pour construire et maintenir le niveau de motivation nécessaire des familles et leur engagement dans la restitution de prêts des céréales et des intérêts dans les banques de céréales²⁵⁶. Or, les choix accomplis par les associations et l'ONG Moustagbal, en termes de membres susceptibles de les représenter au comité stratégique, posent généralement quelques problèmes. Car, dans une certaine mesure, ils sélectionnent de manière délibérée, entre autres, ceux dont le statut professionnel porte à confusion à l'égard des populations, notamment dans le cadre de leurs activités professionnelles au quotidien et de leur présence dans les zones d'intervention.

« Il y a parfois une confusion qui règne dans les interventions entre la Fédération et les organes qui la composent, c'est-à-dire les quatre associations et l'ONG Moustagbal. La confusion a lieu pendant le renforcement des banques de céréales dans les villages, notamment lorsque certains responsables d'associations (avec l'association Alsader, par exemple) sont au même moment fonctionnaires et leaders politiques. D'ailleurs, à la veille ou pendant les élections dans les cantons et les sous-préfectures, nombreux sont ceux qui s'approprient de l'œuvre de la Fédération, soutenue par la mission catholique de Mongo, dans le but de recueillir le plus grand nombre de voix possible des électeurs dans certaines circonscriptions »²⁵⁷.

Nous allons davantage nous attarder sur le statut de l'animateur fonctionnaire pour éviter de laisser croire que la participation de celui-ci, bien qu'elle soit effective en qualité de membre au niveau du comité stratégique, ne peut avoir des effets pervers, particulièrement dans le cadre du fonctionnement de la Fédération. La critique adressée à son endroit n'empêche pas de reconnaître sa contribution active, au moins du point de vue qualitatif, au niveau du comité stratégique, laquelle favoriserait, de ce fait, la continuité de l'action initiée par le Père Franco

²⁵⁵ Nous y reviendrons plus tard dans ce chapitre. Néanmoins, il est essentiel de noter que les animateurs ne sont pas des fonctionnaires, mais reçoivent un moyen de locomotion pour visiter régulièrement les banques. Ils peuvent recevoir des petits montants d'argent à titre d'encouragement dans le cadre du travail effectué sur le terrain. Après quoi, ils restent cultivateurs comme les autres paysans. Ils sont donc intégrés dans leur milieu et directement intéressés au bon fonctionnement des banques de céréales dans la région. Ils n'ont pas le souci éternel de tous les autres animateurs (des autres organismes) de vite trouver un autre emploi à la fin du projet. Leur mode de fonctionnement est régi par un règlement intérieur conforme à chaque association.

²⁵⁶ Pour de plus amples informations en lien le caractère bénévole du travail des animateurs-(paysans), nous suggérons aux lecteurs intéressés par cette question de consulter la version finale du rapport annuel (2013) de la Fédération des banques de céréales du Guéra. Certaines informations sont disponibles sur le site de l'Association Aura : http://www.eglisemongo.org/IMG/pdf/Projet_Banques_de_cereales_MISEREOR_-_CEI.pdf.

²⁵⁷ Propos tenus par Mahamat, responsable de l'une des banques de céréales de Mongo centre (cf. le secteur 3).

Martellozzo dans la région du Guéra²⁵⁸. On adresse souvent comme reproche à l'animateur- (fonctionnaire) de trouver son fondement dans les limites institutionnelles de la Fédération des banques de céréales, c'est-à-dire dans sa stratégie de gestion qui, selon certains membres questionnés sur le terrain, est mieux placée pour expliquer ici son inefficacité et sa lourdeur opérationnelle.

« Le comité stratégique est lourd !! Son bureau exécutif a du mal à fonctionner tout seul et à prendre des décisions importantes en absence de son président, c'est-à-dire du Père Franco. On peut ajouter à cela, l'âge actuel de son Secrétaire Général (trop âgé), le manque de compétences et le statut de fonctionnaire dont jouissent certains membres. Il y a un problème du point de vue opérationnel puisqu'on ne sait pas qui fait quoi et à quel moment !? Les deux coordonnateurs des banques de céréales sont employés de la Caritas Aura et montrent des limites au quotidien dans le cadre de la réalisation de leurs tâches. Ainsi, le manque de maîtrise de l'outil informatique, par exemple, empiète sur leur travail »²⁵⁹.

L'entrevue avec Sandro, responsable de l'ONG Acra et en charge du projet FAI dans la région du Guéra, nous a permis de déceler une autre dimension de la question.

« Le meilleur moyen de rendre le comité stratégique dynamique consisterait surtout à le rendre plus souple. Chaque association paysanne – y compris l'ONG Moustagbal – de la Fédération devrait choisir un seul représentant (soit un animateur ou un responsable de l'association ou encore de Moustagbal) dont la principale mission se justifierait par la participation aux réunions du comité stratégique (une fois par trimestre). Etant donné que les deux coordonnateurs des banques de céréales sont aussi employés de la Caritas Aura, la présence d'un seul coordonnateur suffirait au niveau du comité stratégique de la structure. Ce qui réduirait ainsi l'effectif total des représentants à 10 au lieu de 18 membres »²⁶⁰.

Interrogés sur leur participation au comité stratégique, d'autres membres rencontrés sur le terrain, notamment ceux pour qui la mission d'accompagner les COGES est identifiable à la vision de l'Eglise catholique de Mongo (catéchistes ou encore ouvriers apostoliques)²⁶¹, nous ont réaffirmé leur volonté de s'investir dans l'exécution de leurs responsabilités et tâches dans l'optimisation d'un meilleur réseau de communication.

²⁵⁸ Propos tenus par Mahamat Barh, trésorier général de la Fédération des banques de céréales du Guéra.

²⁵⁹ Témoignage recueilli de Sandro Filippini, responsable de l'ONG Acra et en charge du projet FAI au Guéra.

²⁶⁰ Échange avec Sandro F., sur le fonctionnement de la Fédération et l'appartenance des animateurs à la FBCG.

²⁶¹ Parmi les catéchistes, on note Djibrine Gabriel, Daggo Souleymane, Tchéré Réné, Saleh Pascal, Goudja Jules.

I.3.2. « Catéchistes » et ouvriers apostoliques

Lorsqu'on analyse de près les organes de la Fédération, on s'aperçoit facilement que trois organisations sur cinq sont particulièrement d'obédience chrétienne, c'est-à-dire affiliées à un ministère pastoral paroissial²⁶². Il s'agit de la Paroisse de Mangalmé, de la Paroisse de Bitkine et, dans une certaine mesure, de l'association Sila. Appelées « Cellules Aura », elles sont des « succursales » de la Caritas Aura²⁶³, dont le travail consiste, entre autres, à organiser de façon adéquate la pastorale sociale après réflexion et analyse de la situation à laquelle la paroisse est confrontée. Elles sont composées des chrétiens (les membres de la paroisse) et des musulmans engagés dans la communauté pour construire et entretenir les écoles catholiques associées, les dispensaires de santé, les barrages d'eau. Il s'est avéré que les chrétiens²⁶⁴, les hommes et les femmes musulmans sont, pour la plupart de cas, des membres des groupements villageois, des associations intermédiaires de développement dans les villages.

Ainsi, l'image de ces associations paroissiales est souvent associée, à tort ou à raison, aux pratiques chrétiennes fondées sur ce que d'aucuns qualifient d'entraide sociale ou encore de solidarité chrétienne. Les animateurs sont des acteurs de base (au sens de Chauveau) et il leur revient la responsabilité première de définir leurs objectifs (leurs missions), et d'étendre des stratégies propres intégrant les relations avec les autres membres de la Fédération. Ce qui leur permet d'être présents sur le terrain et d'assurer, tant soit peu, un meilleur suivi des banques de céréales. Dans le cadre de la réalisation de leurs activités dans les zones d'intervention, la Caritas Aura leur fournit des outils nécessaires pour bâtir les cellules paroissiales, consacrées au développement endogène de la paroisse, du village, du canton ou de la sous-préfecture. C'est dans ce registre que s'inscrivent les activités suivantes : la constitution du bureau, la formation à la comptabilité, la formation à la technique d'animation, la gestion de stock, etc.

²⁶² La paroisse, attestée le Père Dabba, est un démembrement du diocèse confié par l'ordinaire du lieu, c'est-à-dire par monseigneur Henri Coudray, à un prêtre ou à une équipe apostolique dont la mission consiste à annoncer la parole de Dieu aux chrétiens et au non chrétiens. Parmi les groupes de conseils et de services présents dans la paroisse, on note la cellule Aura, la chorale, le groupe kemkogui, les enfants de chœur, les femmes catholiques...

²⁶³ La Caritas Aura est une association à but non lucratif, apolitique, d'inspiration chrétienne, qui travaille sans distinction pour toutes les populations qui vivent sur le territoire du Vicariat Apostolique de Mongo. Elle a pour objectif principal de promouvoir des activités de développement intégral en se référant à la personne humaine et à ses besoins économiques, sociaux, culturels et spirituels, en favorisant un esprit de participation et de réflexion dans le respect des cultures et de religions.

²⁶⁴ « Au village, le développement concerne tout le monde », nous aurait dit Pascal, un habitant de la localité de Dadouar.

Le principal objectif visé ici demeure celui de rehausser leur niveau qui, pour la majorité des animateurs rencontrés, est inférieur au diplôme d'études secondaires, mais aussi de les rendre plus apte à travailler et d'aider les populations à intégrer une vision plus ou moins marchande du projet.

Mais, il peut paraître simpliste de penser que les cellules Aura sont des lieux de cohésion et de réussite parfaite, seulement en vertu de la mise en place, dans le cadre de la Caritas Aura, du statut, du règlement intérieur ou encore de la collaboration avec les paysans dans les villages. Les données ethnographiques recueillies sur le terrain, lors de notre séjour de recherche, nous ont permis de constater que certaines pratiques méritent d'être pointées du doigt en vue d'une amélioration. L'absence des réunions mensuelles ou trimestrielles, pour ne retenir ici que cet exemple, au niveau de chaque cellule Aura (dans la paroisse de Bitkine et dans la paroisse de Mangalmé) et l'indisponibilité des membres, ne concourent pas au bon fonctionnement de ces nouvelles structures.

« Le directeur²⁶⁵ de la Caritas Aura et son personnel ne sont jamais là. Et pourtant, tout le plaisir serait le nôtre de les recevoir de temps en temps en visite dans notre paroisse à Bitkine »²⁶⁶.

L'incompréhension sur le rôle joué par la Fédération et le positionnement de la cellule Aura est un autre problème aux yeux des animateurs dans les associations paroissiales. Les cellules Aura comme lieu de rencontre et de confrontation des membres (acteurs du développement économique au sens d'Olivier de Sardan) ayant tous des intérêts et des stratégies communes, c'est-à-dire en conformité avec les objectifs et les attentes des paroisses, sont parfois sources d'antagonismes et font remonter à la surface des conflits latents. Etant donné que la cellule Aura existe seulement de nom au niveau de la paroisse, nous fait remarquer le Père Dabba²⁶⁷, les animateurs n'ont aucune attache avec la paroisse de Bitkine. Ils se considèrent comme animateurs de la Fédération, à cause des perdiems qu'ils reçoivent, que comme membres de la cellule Aura.

²⁶⁵ Pour des raisons de formation universitaire au Cameroun, il arrivait souvent à l'ancien directeur de la Caritas Aura (Sakine Ramat) de s'absenter pendant des mois de son lieu de service, et ce, avec le quitus du responsable de la Fédération. La situation a dû changer - probablement - et les choses ne se passent plus de la même manière.

²⁶⁶ Propos tenus par Goudja Jules à la suite d'une interview que nous lui avons accordée à la paroisse de Bitkine.

²⁶⁷ Le Père Dabba est curé de la Paroisse de Bitkine et, par conséquent, responsable de la cellule paroissiale.

En effet, le Père Dabba ne fait pas une distinction entre la Caritas Aura et la Fédération. Pour lui, la Fédération n'est autre qu'une « succursale » de la Caritas Aura, ne fut-ce qu'à travers la manière dont les décisions sont prises par les représentants des associations et Moustagbal, et la confusion qui en découle en termes de fonctions et des tâches assumées par les membres du bureau exécutif du comité stratégique. Il arrive qu'une seule personne occupe deux ou trois postes différents, note Djibrine avant de surenchérir que le comité stratégique est beaucoup plus constitué par des animateurs que par des responsables des associations²⁶⁸ ; une manière d'interpeller les responsables de la Fédération. Pour le Père Dabba, il s'agit là d'une situation qui mérite d'attirer l'attention des responsables de l'Association Aura sur la dérive éventuelle des cellules Aura.

« Honnêtement, je pense que la cellule Aura a encore du chemin à faire. Beaucoup de nos paroissiens ne savent même pas que cette cellule existe. Il m'arrive, d'ailleurs, par moment, de ne pas être informé sur ce qui se passe réellement au niveau de la cellule Aura. Heureusement que le catéchiste en charge de la cellule au niveau de la paroisse, en l'occurrence Djibrine Gabriel, fournit, dans la mesure de son possible, des efforts pour me tenir au courant de l'évolution des activités. Pour faire face aux insuffisances de la cellule Aura, nous donc avons créé une nouvelle association, encore en gestation, appelée « *Togn maakg naaga* » (dont la traduction en français veut dire « soutien au village »). Cette nouvelle structure a pour objectif de mieux suivre les banques de céréales qui nous ont été confiées et de promouvoir une meilleure communication entre la Fédération et l'association naissante. Un travail de réflexion et de formation des membres dans les différentes cellules Aura mérite d'être fait par les responsables de la Caritas Aura. C'est dommage de constater que la Caritas Aura prend – souvent – les décisions à la place des cellules Aura. Sans le savoir, elle affaiblit les associations paroissiales »²⁶⁹.

Les chrétiens du Guéra, tant individuellement que communautairement, écrit Hamit (2011), craignent d'être isolés socialement et culturellement. Partant de ce postulat, on peut dire que la Caritas Aura et les diverses cellules Aura sont l'expression concrète de l'identité catholique à travers les services rendus par la mission catholique de Mongo à la population²⁷⁰, à savoir : l'éducation, la santé, la solidarité, le développement. Cette identité catholique véhiculée par la

²⁶⁸ Djibrine Gabriel est catéchiste de la Paroisse de Bitkine et animateur des banques de céréales dans la zone de Bitkine. En absence du curé de la paroisse, il lui revient la responsabilité de le représenter au comité stratégique.

²⁶⁹ Propos recueillis du Père Dabba, curé de la Paroisse de Bitkine et responsable de la "cellule Aura" de Bitkine.

²⁷⁰ Le terme « population » nous utilisons à ce niveau exclut particulièrement la distinction de religion, de race, de sexe ou d'appartenance ethnique.

Caritas Aura est bien ancrée par ses actes dans un contexte de crise d'évangélisation, et les ouvriers apostoliques (notamment les catéchistes) sont conscients de leur utilité au niveau du Vicariat Apostolique de Mongo. Leur présence au quotidien sur le terrain traduit le caractère missionnaire de la doctrine sociale de l'Eglise catholique romaine, elle-même tributaire de ce que d'aucuns appellent l'évangélisation. Avec beaucoup de légitimité, les chrétiens, à tous les niveaux de la pastorale sociale, se donnent pour mission de collaborer²⁷¹ avec les musulmans et les adeptes de la région traditionnelle dans les projets de développement qui ont été mis en place par la Caritas Aura. Celle-ci a pour objectif, entre autres, d'assister les associations dites paroissiales et de leur fournir des outils indispensables pour bâtir des associations modernes consacrées au développement endogène. Là où le bât blesse, nous interpelle Marie Anne²⁷², c'est au niveau du travail bénévole réalisé par les animateurs, présents au comité stratégique, et les moyens mis à leur disposition.

I.3.3. « Animateurs » et volontaires ailleurs

Lorsqu'on étudie les organisations paysannes de la Fédération, on se rend compte que le statut d'un animateur ou représentant de l'association, membres du comité stratégique, diffère d'une structure à une autre. Sous l'impulsion de chaque structure d'appartenance, l'un peut être animateur-(fonctionnaire) tandis que l'autre animateur-(ouvrier apostolique ou catéchiste). Le statut qui nous intéresse actuellement, c'est celui de l'animateur qui, en lien avec les données répertoriées dans le tableau 2, n'est ni fonctionnaire ni catéchiste. Il s'agit principalement du statut des animateurs de l'Association Alsader, notamment ceux de la zone de Mongo (Nord, Centre, Sud), dont la collaboration avec certaines structures existantes dans la ville de Mongo (ACDAR²⁷³) a un impact sur le suivi des banques de céréales.

Dans la même dynamique que les autres animateurs des banques de céréales, leur approche est fondée sur l'aide accordée aux populations paysannes dans la constitution des banques de céréales dans les villages, préalablement sélectionnés par la FBCG, et le suivi des comités de

²⁷¹ Les banques de céréales sont un exemple de taille de la collaboration entre les chrétiens, les musulmans, etc.

²⁷² Marie Anne est volontaire au niveau de Moustagbal et contribue efficacement au rayonnement de la structure.

²⁷³ L'ACDAR est constitué du groupe des jeunes qui lutte contre le déboisement qui sévit dans la zone de Mongo et ses environs. L'objectif principal consiste à sensibiliser les populations pour qu'elles cessent de couper le bois sans discernement et pour qu'elles chassent les coupeurs de bois commerciaux, bien souvent protégés par les gardes des Eaux et Forêts. Des comités villageois existent dans les villages pour la noble mission de l'ACDAR.

gestion dans les différentes zones d'intervention de la région du Guéra. Il convient de préciser que ces animateurs jouent un rôle important dans la mesure où ils sensibilisent les populations à la nécessité de soutenir les activités tant de la Fédération que des autres organismes dans le domaine du développement socioéconomique (cas de Chaibo Djibrine, bénévole à l'hôpital de Baro, dont la responsabilité consiste à participer aux campagnes massives de vaccination et de sensibilisations aux règles d'hygiène, ainsi qu'aux mesures à prendre pour assurer une bonne alimentation, dans la ville de Baro et ses environs). D'un point de vue pratique, ils sont payés par les promoteurs des projets de développement. Dans un milieu où tout va bon train avec les perdiems²⁷⁴, devenus une règle plutôt qu'une exception, ou encore le travail rémunéré, les inquiétudes exprimées par les animateurs-(volontaires) interrogés à ce sujet trouvent ici un écho favorable en lien avec des circonstances de temps, de lieux et des personnes impliquées dans le projet des banques de céréales.

« Le problème de suivi des banques de céréales se pose généralement dans les villages. Etant donné que notre travail se limite au bénévolat, certains parmi nous (animateurs) préfèrent appeler au téléphone les membres du comité de gestion pour recueillir les données chiffrées plutôt que de s'y rendre sur le terrain. Pour résoudre ce problème, la Fédération doit sortir du bénévolat pour le travail rémunéré. Une rémunération²⁷⁵ (40 000 Fcfa par mois) permettrait de rompre avec les animateurs démotivés et continuer à collaborer avec les animateurs productifs et déterminés à accompagner les comités de gestion en vue d'une meilleure prise en charge (gestion) des banques de céréales dans les communautés »²⁷⁶.

La Caritas Aura, par le canal de son promoteur (Père Franco Martellozzo), est très sceptique à l'égard de l'idée de la rémunération orchestrée par certains animateurs dans le cadre du suivi des banques de céréales dans les villages. Car, les animateurs et représentants des associations et de l'ONG Moustagbal, actifs au comité stratégique, jouissent d'une bonne crédibilité et, de ce fait, privilégient le volontariat pour rendre service aux diverses communautés villageoises

²⁷⁴ Nous utilisons le terme « perdiem » comme étant une indemnité forfaitaire perçue par un animateur lors d'une mission dans le cadre d'un projet. Le coût du perdiem est souvent calculé par chaque jour de mission.

²⁷⁵ De nouveau, il faut rappeler que les animateurs sont rémunérés par les banques de céréales en raison de deux sacs par banque et par an, notamment quand la production est au rendez-vous. Celles qui disposent d'un stock de 50 sacs et plus contribuent pour 2 sacs de 100 kg/an et les autres pour un sac de 100kg/an. La Caritas Aura, par le biais du projet FAI (sous la gestion de l'ONG Acra), assiste le dispositif d'encadrement au moyen de déplacement (une motocyclette par animateur, perdiems pour l'entretien de la motocyclette).

²⁷⁶ Les mêmes propos ont été tenus par Chaibo Djibrine, Youssef Hamadane et Oumar Degaule, membres de l'Association Alsader, mais également animateurs des banques de céréales dans les zones de Mongo et de Baro.

auxquelles ils appartiennent. En retour, ils bénéficient des formations (comptabilité, animation d'équipe, cours d'alphabétisation, gestion des stocks de céréales, gestion de caisse) données par les consultants du CEFOD (centre d'études et de formation pour le développement) et les agents de l'ONG ACRA dans le cadre du projet FAI. Chaque banque donne deux sacs de céréales (ce qui n'est évidemment pas le cas pour toutes les banques de céréales, notamment pour de raisons de sécheresse et de mauvaises récoltes des céréales) pour la prise en charge de deux animateurs-(paysans).

Depuis presque trois à quatre ans, la Fédération conçoit et imprime des fiches d'emprunt et fait en sorte qu'elles soient disponibles aux comités de gestion. Ceci, afin de mieux suivre les opérations d'emprunt et de remboursement de céréales. Au total, plus de 25 000 fiches ont été imprimées et distribuées en 2013. Sur les 25 000 fiches distribuées, 14 601 fiches ont été collectées et le reste des fiches avaient été collectées l'année d'après²⁷⁷. Cette opération est une première expérience ; elle avait été bien appréciée par les comités de gestion des banques de céréales. De par leur configuration et la formation qui accompagne la mise en place du nouveau dispositif de collecte des données, les animateurs et les membres des comités de gestion ont compris (le pourcentage n'atteint pas les 60% de cas enregistrés) l'utilité et la manière dont ces fiches d'emprunt devraient être remplies. Evidemment, le faible niveau de formation de l'ensemble des animateurs (primaire et secondaire) peut souvent être considéré comme un « goulot d'étranglement » en rapport avec le bon fonctionnement des organisations paysannes.

Loin de nous appesantir ici sur les goulots d'étranglement qui ont souvent été la cause directe du déclin de certaines structures de la FBCG, il est important de noter que les connaissances techniques permettant de bien tenir les documents comptables et de gestion des banques de céréales (cahier d'emprunt, cahier de remboursement, cahier de caisse, cahier d'achat, cahier des cotisations, journal des ventes, etc.), la formation en animation des équipes, la dotation dans chaque banque de céréales d'un bureau, d'une assemblée générale et d'un comité de

²⁷⁷ Parlant de la collecte des fiches d'emprunt des céréales, il faut dire qu'elle a lieu l'année en cours, c'est-à-dire au moment de la distribution et du remboursement des céréales empruntées par les populations ou encore l'année d'après, notamment lorsque les animateurs n'ont pas pu collecter le nombre exact des fiches attendus et qu'il en reste un nombre important des fiches à collecter auprès des comités de gestion dans les villages.

gestion, la mise en place d'un comité stratégique, le bien-fondé des nouveaux procédés de collecte des données statistiques, la libéralisation usurière à travers le soutien effectif des associations partenaires, l'autofinancement des déplacements et des perdiems des animateurs, etc., sont des moyens d'apprentissage social des outils économiques²⁷⁸, à la fois individuels et collectifs, mis en œuvre par les animateurs et les responsables des structures de la Fédération dans le cadre des banques de céréales. Ils mettent en évidence des variations remarquables quant à la composition des ressources humaines mobilisées. Les constatations relevées ici et là confirment, du moins en partie, un profil systématique et empirique d'un domaine qui reste difficile à cerner, notamment lorsqu'on n'y intervient pas au premier plan.

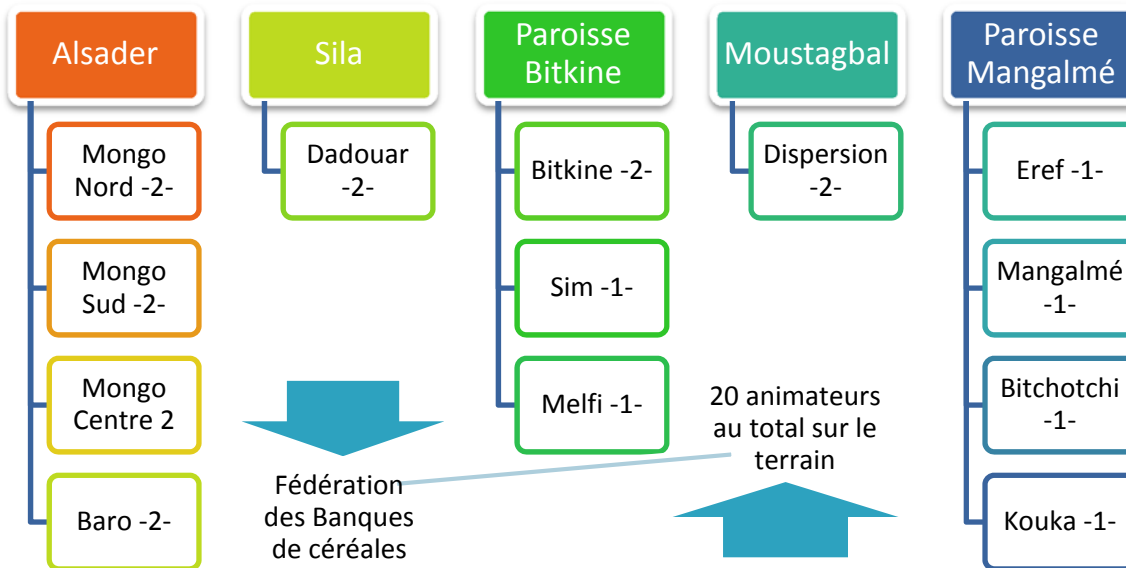
I.4.- Les zones d'intervention de la Fédération

La Fédération est articulée autour des sous-réseaux dans les neuf zones (regroupement des communautés villageoises) recouvrant la région du Guéra : Baro, Mongo Sud, Mongo Centre, Mongo Nord, Bitkine, Melfi, Dadouar, Mangalmé et les divers lieux d'intervention de l'ONG Moustagbal²⁷⁹. En collaboration avec les organisations partenaires mentionnées ci-dessus, on retrouve dans chaque zone d'intervention, la présence d'un ou deux animateurs. Encadrés et primés par l'association Aura, les animateurs assurent la supervision des banques de céréales. Leur travail consiste à transmettre les offres d'achat et les offres de vente et à contacter les transporteurs en vue de faciliter les transactions et réduire par conséquent le coût du transport des céréales. En cas de problème majeur, ils peuvent contacter les membres de l'équipe de coordination du projet. Au-delà de ce dispositif d'encadrement et de suivi rapproché, il est utile de rappeler que la Fédération dispose d'un personnel peu qualifié, issus des associations et de Moustagbal, dont les aptitudes nécessitent régulièrement un renforcement à tout point de vue.

²⁷⁸ Une série des formations, en compagnie des animateurs, avait eue lieu à Mongo. En 2013, la formation avait concerné douze acteurs du réseau de la Caritas Aura. Cette formation avait été mise en place dans le cadre de l'apprentissage de l'utilisation de l'outil informatique par les animateurs (animatrices), en essayant de permettre aux participants d'améliorer leurs connaissances en informatique, mais également de les aider à mieux cerner la nécessité de l'outil informatique. Evidemment, beaucoup reste à faire dans le domaine de la création et de la gestion des banques de céréales (établissement des banques de céréales, production et commercialisation de céréales, gestion de stock de mil, formation à la technique d'animation, formation à la pratique des jardins, etc.).

²⁷⁹ La logique d'intervention de l'ONG Moustagbal correspond à l'approche participative et responsabilisante où l'accompagnement souple parvient à faire émerger des structures communautaires susceptibles de prendre en charge la planification, la gestion et l'exécution des activités de développement dans la région du Guéra.

Figure 9. Répartition des animateurs dans les zones d'intervention



Source : données d'enquêtes recueillies dans la région du Guéra (Février – mai 2014)

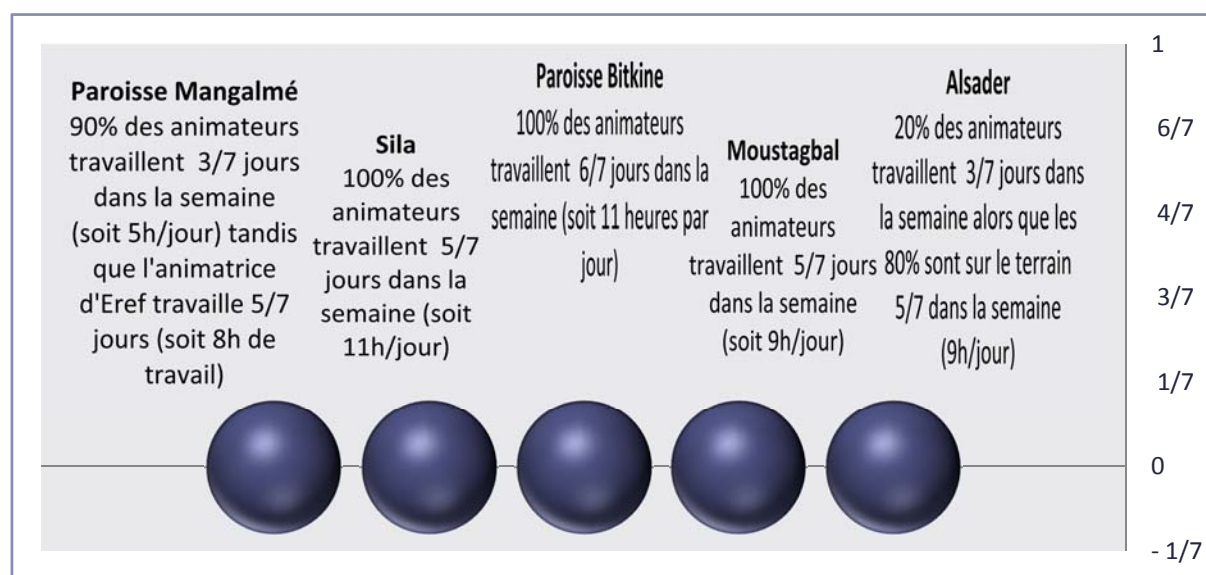
Désignés par le comité stratégique sur proposition des membres d'associations partenaires²⁸⁰, les vingt animateurs travaillent sous la coordination et la supervision directe des coordinateurs de la Fédération. Ils jouent un rôle de relais entre les villages, les banques de céréales et le comité stratégique. Parmi les responsabilités attachées à leur intervention, ils accompagnent les paysans durant toute la campagne agricole, sensibilisent les bénéficiaires sur l'importance du respect du règlement intérieur de la banque de céréales et du calendrier agricole ; assistent et supervisent les instances des banques de céréales, c'est-à-dire les comités de gestion, dans le renforcement des capacités et les orientations de la gestion. A la suite de la liste s'ajoutent la responsabilité de collecter les données statistiques au moment de la distribution et à la fin du remboursement du mil, de collecter les besoins et les difficultés auxquelles les membres (adhérents) des banques de céréales font face au quotidien, etc.

²⁸⁰ Depuis mars 2011, date de la mise en place du modèle fédératif des banques de céréales, les pressions, de plus en plus remarquables, exercées par les bailleurs de fonds sur cet organe en faveur de la professionnalisation des animateurs et des responsables des associations et de Moustagbal sont associées à deux phénomènes qui se complètent dans bien des cas. Le premier est le fait que la Fédération reçoit de plus en plus du financement en provenance des ressources extérieures (Misereor, Caritas Aura, Acra, CRS, Imbert Christian, etc.) qui exigent souvent en retour un haut niveau d'imputabilité et de transparence dans les comptes. Le second est le relèvement du niveau des activités des banques de céréales et l'organisation des structures partenaires de la Fédération. Ces organes de financement contribuent à l'amélioration de la gestion de stocks céréaliers.

I.4.1.- L'organisation du travail des animateurs

De toute évidence, nous n'allons pas revenir sur ce qui a déjà été dit en amont dans le chapitre précédent, notamment sur les conditions d'établissement des banques de céréales et de choix des villages. L'élément le plus important, dans le cadre de la sensibilisation des populations sur la portée du respect du « règlement intérieur »²⁸¹ des banques de céréales et du calendrier agricole, touche du doigt la façon dont les animateurs réalisent leurs actions sur le terrain. L'une des étapes de la collecte des informations nous a permis de réaliser que les animateurs interviennent sur le terrain en fonction de leur disponibilité et des rendez-vous pris en accord avec les comités de gestion. La période la plus active de l'animation se synchronise avec le moment de la distribution (juillet et août) et du remboursement des céréales dans les banques (décembre et février). C'est dire, les animateurs sont surtout présents sur le terrain pendant six mois au cours de l'année (à l'exception de la saison pluvieuse). Le reste du temps est alloué à l'achat des céréales (janvier et avril) et/ou à des visites imprévues (initiées) par les membres des comités de gestion.

Figure 10. Planning de travail des animateurs des banques de céréales



Source : données d'enquêtes recueillies dans la région du Guéra (Février – mai 2014)

²⁸¹ Pour toutes informations liées au règlement intérieur des banques de céréales, nous suggérons aux lecteurs intéressés par cet aspect de parcourir l'annexe (6) sur les exigences rattachées au fonctionnement des banques de céréales.

Les informations contenues dans cette figure (7) révèlent une forte divergence en matière de disponibilité des animateurs dans le cadre de suivi des banques de céréales dans la région du Guéra. Loin de la présence effective des animateurs de la Paroisse de Bitkine (environ 100% des animateurs de cette association travaillent 6/7 jours par semaine et 11 heures de travail par jour²⁸²), ceux de la cellule paroissiale de Mangalmé disposent peu de temps (à l'exception de Tamar David, dont la présence sur le terrain est présentée sous un autre angle). Cette situation s'explique, souligne Tamar²⁸³, par le fait que les animateurs fonctionnaires²⁸⁴ ont beaucoup de responsabilités en tant que membres du personnel enseignant.

Figure 11. Planning de travail de l'animateur de la zone de Kouka

Zone de Kouka MANGNE
Activités des Banques de Céréales
Planning du mois de Février 2014

<u>Date</u>	<u>Banque</u>	<u>Objectif réalisé</u>	<u>Observations</u>
05/02/014	Gardaye	suivi de remboursement	
07/02/014	Kouka Guilbo	constater le remboursement	
10/02/014	Kouka Ecole	suivre les remboursements	
15/02/014	Soumigna	suivi de remboursement	
17/02/014	Alhaya	suivi de remboursement	
20/02/014	Alweba Tnani	constater les remboursements	
25/02/014	Kouka Ecole	Reunion avec le Comité de gestion	
28/02/014	Soumigna Gardaye	suite de remboursements et constater le stockage	

Fait à Kouka Mangne le 30/02/014
L'animateur des Banques de Céréales
Abou ATBAECNERIT Goudje

Planning de suivi des banques de céréales dans la zone de Kouka (février 2014)

²⁸² A première vue, le fait de travailler six jours dans la semaine et onze heures de travail par jour peut paraître épuisant et exagéré. Cependant, cela n'a lieu qu'à de moments précis de l'année, principalement au moment de la distribution et du remboursement des céréales (sachant que pendant la période pluvieuse, les routes sont quasi impraticables dans certains endroits et, par conséquent, impossible de descendre sur le terrain) dans les banques de céréales. Une autre raison porterait sur le suivi des communautés chrétiennes dans certains villages desservis.

²⁸³ Tamar David est membre de la cellule paroissiale de Mangalmé et animatrice des banques de céréales dans la zone d'Eref. Elle est aussi responsable de l'Union Bonne Nouvelle (une association féminine qui œuvre dans le domaine de la lutte contre la famine et l'insécurité alimentaire dans la ville d'Eref et les localités environnantes).

²⁸⁴ Il faut dire que les animateurs-(fonctionnaires) travaillent trois jours sur sept dans la semaine (soit 5h par jour) tandis que Tamar (responsable des associations des femmes et animatrice des banques de céréales de la Paroisse de Mangalmé) travaille 5/7 jours dans la semaine et assure un meilleur suivi des banques. Il me faut une autre personne, principalement un homme, nous confie-t-elle lors d'une interview dans la ville d'Eref (en mai 2014). Car, les distances à parcourir dans le cadre de suivi des comités de gestion sont trop longues. Elles varient entre 25 et 40 kilomètres en motocyclette. C'est d'ailleurs le cas du village d'Abri, localisé à 40 km de la ville d'Eref.

En effet, nombreux parmi les animateurs de la Paroisse de Mangalmé sont enseignants (c'est le cas de Goudja Abdelkerim). Il leur interdit de sécher les cours à dispenser aux élèves pour s'occuper – à temps plein – des banques de céréales. Cette situation a donc un côté qualifié de pervers. Et ce, d'autant plus qu'il arrive que les informations détenues par les animateurs ne correspondent pas aux données chiffrées disponibles au niveau des COGES des banques de céréales. Indépendamment du nombre des banques de céréales à suivre et des distances à parcourir, il s'agit là d'un problème qui se pose avec acuité et suscite un remue-ménage au niveau de la Fédération. Ce qui, à moyen et à long terme, peut avoir un impact négatif sur la pérennisation du projet.

Figure 12. Planning de travail des animateurs de la zone de Baro

Zone Baro

Programme des suivis du mois NOVEMBRE 2013

Vendredi - 01 -	04 - 11 - 013	06 - 11 - 013	07 - 11 - 013	08 - 11 - 013	11 - 11 - 013
Tobo Tchelat oudille Achipouta	Bourlie Tchourou	Chéide Fitchan Tarro	Bali youmat Darati Douram	Foua Molmo Daougoul	Adji Kofilo Malla Kafila
15 - 11 - 013	17 - 11 - 013	18 - 11 - 013	19 - 11 - 013	20 - 11 - 013	22 - 11 - 013
Konda Bodago Djagari Davi	Golonté Changuil	MABat Gourbiti	Dombol Dorgo I Dorgo II Boubouroum	Tobo Tchelat oudille	Achipouta Bourlie Tchourou
25 - 11 - 013	27 - 11 - 013	28 - 11 - 013			
Fitchan Tarro Chéide	Foua Molmo Daougoul	Bali youmat Darati Douram			

Planning de suivi des banques de céréales dans la zone de Baro (novembre 2013)²⁸⁵

La ventilation des données recueillies révèle les mêmes tendances entre l'association Sila et l'association Alsader. Les deux animateurs de la cellule paroissiale de Dadouar (Pascal et Daggo) concourent à la mise en place des banques de céréales dans la sous-préfecture de Bang-Bang et, de ce fait, accompagnent les responsables des comités de gestion dans la prise

²⁸⁵ Le planning des activités de suivi des banques de céréales (dans la sous-préfecture de Baro) remonte de l'année 2013. Il nous a été remis par Chéibo Djibrine (animateur des banques de céréales) à la suite d'une séance de travail dans la ville de Baro.

de décisions importantes lors des assemblées générales. Rien qu'à la lumière de leur planning d'activités²⁸⁶, les deux animateurs font montre d'une motivation, notamment aux yeux de la population bénéficiaire, du curé de la paroisse de Dadouar et du responsable de l'association Sila.

« Nous ne nous intéressons pas de la manière dont les activités sont réalisées sur le terrain. L'écho que nous recevons des différents comités de gestion assistés est très positif. Il certifie la qualité du travail en termes d'animation réalisé dans les villages par nos deux animateurs. Le souhait est qu'ils évoluent de façon autonome. Une formation sur la restitution écrite des informations récoltées dans les communautés (sous forme de compte-rendu et de rapport) et la tenue des réunions mensuelles leur permettra d'être plus efficaces »²⁸⁷.

A la suite de ce témoignage, on peut tirer la conclusion selon laquelle que les animateurs de l'association Sila veillent à la sensibilisation sur l'utilité (le respect) du règlement intérieur et supervisent les instances de coordination des banques de céréales dans la zone de Dadouar. Ce qui les différencie des animateurs de l'association Alsader, c'est justement le temps assigné pour le suivi des banques de céréales. Ils interviennent sur le terrain, 11 heures par jour, et ce, du lundi au vendredi. Leur présence²⁸⁸ effective sur le terrain contribue au développement rural de la région du Guéra. Les ressources humaines en jeu, moins substantielles, concourent

²⁸⁶ En termes de planning d'activités, il faut surtout rappeler que chaque animateur fait son programme de suivi des banques de céréales en tenant compte de la disponibilité des membres des comités de gestion des banques de céréales dans les communautés desservies. Arrivé sur le terrain, chaque animateur suit le programme établi en commun accord avec les membres du comité de gestion. Évidemment, ils commencent par un rappel sur ce qui avait été dit et conclu au cours de la précédente réunion et des décisions prises en lien avec le fonctionnement de la banque de céréales. Parmi tant d'autres sujets abordés, on retrouve : l'état de lieu de la banque de céréales, la distribution des céréales, le remboursement du mil, la cotisation des membres et des nouveaux adhérents, la poursuite des membres au niveau de la gendarmerie (si le besoin se fait sentir) en cas de non remboursement des céréales empruntées, la gestion du magasin, la conservation des céréales, la participation à la paie des maitres dans les écoles communautaires, etc. Les sujets abordés (pendant la rencontre avec les membres des comités de gestion des banques de céréales) dépendent en réalité de la situation de chaque banque de céréales dans la région du Guéra.

²⁸⁷ Le témoignage recueilli de la part de Père Serge Sémur sur le travail d'animation des banques de céréales dans la zone de Dadouar fait écho de l'échange que nous avons eu avec lui (dans son bureau, à Mongo, en mai 2014) sur l'intervention des animateurs-(catéchistes) et le niveau réel de leur engagement auprès des populations dans la sous-préfecture de Bang-Bang. Son témoignage corrobore aux résultats obtenus pendant la visite croisée organisée par la Fédération en collaboration avec la Caritas Aura et l'ONG Acra.

²⁸⁸ Pendant la descente des animateurs sur le terrain, il est important de noter que le nombre d'heures allouées par jour par animateur, dans le cadre du suivi des banques de céréales, prend en compte le temps de transport (en motocyclette) entre le lieu d'habitation de l'animateur et les emplacements des différentes banques de céréales à desservir par journée. Pour la plupart des animateurs, il s'agit bien du temps affecté au transport (aller-retour) et des heures passées sur le terrain.

à la satisfaction des paysans et de leurs collaborateurs, notamment lors de la visite croisée²⁸⁹ dans les villages. Un tel exercice n'est possible, bien qu'il prête à controverse et qu'il soit un peu complexe, que grâce au bon sens de tout le monde au village et à la volonté de l'initiateur des banques de céréales. Là encore, il faut dire que l'imprévisibilité climatique et le mauvais état des routes peuvent jouer un rôle en matière d'auto-évaluation des banques de céréales dans la zone de Dadouar. L'instance dirigeante de l'association Sila s'occupe de la gestion des membres et des moyens de transport mis à leur disposition dans le cadre du partenariat avec la Fédération.

Parlant de l'association Alsader, il est important de préciser que les animateurs travaillent 9 heures par jour, et ce, pendant presque 5 jours²⁹⁰ par semaine. L'organisation du travail sur le terrain diffère de Chaïbo Djibrine à Ousman Doungous, en passant par Mahamat Naim, Djima Fotor, Abdel Banat, Youssouf Amadane, Omar Degaule ou Mahamat Bechir. Par ailleurs, la manière de tenir les rencontres avec les membres des comités de gestion varie sans doute d'un animateur à l'autre. La nomenclature des sujets phares abordés pendant les rencontres porte habituellement sur la distribution des céréales, l'état de remboursement des céréales en lien avec les quantités empruntées, la cotisation des membres et des nouveaux adhérents... Quant aux distances à parcourir – en motocyclette –, elles sont situées dans un intervalle allant de 15 à 45 kilomètres. La motivation, bien que moins effective au niveau de certains animateurs (le cas d'Alsader), et le sens du bien commun sont au cœur de l'activité des banques de céréales dans la région du Guéra.

A l'image de l'ensemble des associations, l'interprétation de la figure ci-dessus nous permet de nous rendre compte jusqu'à quel niveau se fait la planification et le suivi des banques de

²⁸⁹ La visité croisée représente le moment où les animateurs sont envoyés (en groupe de deux) au niveau de neuf zones couvrant la région du Guéra pour l'évaluation des banques de céréales. C'est aussi un moment où les animateurs peuvent interagir et partager leur ressenti à propos de leur travail de suivi des banques de céréales et de leur collaboration avec les membres des comités de gestion.

²⁹⁰ Il faut reconnaître qu'il nous a été difficile de déceler le nombre exact de jours de travail des animateurs de l'association Alsader. Et ce, en raison des absences de certains par eux. Quoi qu'il en soit, environ 80% des animateurs interrogés sur la question travaillent 5/7 jours par semaine, tandis que les 20% du reste des acteurs n'interviennent que du lundi au jeudi. En raison des engagements pris avec les autres organisations paysannes dans la ville de Mongo, il arrive d'ailleurs à certains de ne pas être présents (ne fut-ce qu'un jour par semaine) sur le terrain. L'indisponibilité caractérisée de certains animateurs est la cause directe du non remboursement des céréales empruntées par les bénéficiaires, particulièrement dans les banques de céréales de la zone de Mongo centre.

céréales dispersées à travers les diverses sous-préfectures de la région du Guéra par les deux animateurs de l'ONG Moustagbal. L'objectif principal reste celui d'évaluer le niveau de ces animateurs, leurs attentes, leur motivation, leur emploi du temps, leur statut et leur avis par rapport à leur structure d'appui. La situation de Moussa Bakoulou et Abakar Djabre ressemble presque à celle des animateurs de l'association Sila. Et ce, le fait d'être présents sur le terrain, environ 9 heures par jour, et de travailler du lundi au vendredi. Embauchés par Moustagbal et sous contrat avec PADERG et PASISAT, ils bénéficient d'un salaire mensuel de 120000 Fcfa, accompagné de frais d'entretien de la moto (60 000 Fcfa) et de frais d'utilisation du téléphone (10 000 Fcfa). Ils sont supervisés et évalués trimestriellement par le coordonnateur des projets de l'ONG Moustagbal. Leur programme d'activités mensuelles obéit aux contraintes établies par le responsable de Moustagbal telles que la validation du programme d'activités avant de d'aller sur le terrain, la mise au point de l'état d'avancement des activités... Le développement des compétences et le travail salarié des animateurs permettent d'assurer un meilleur suivi²⁹¹ des banques de céréales pour lesquelles Moustagbal aurait reçu, entre autres, un financement de la part de la Fédération.

I.4.2.- La stratégie d'intervention des animateurs

Les interventions des animateurs dans les communautés, notamment dans le cadre du projet des banques de céréales, sont le lieu d'interactions sociales entre les membres des comités de gestion et les populations. Mais, l'intensité de ces interactions varie en fonction du temps, du lieu et des acteurs de développement qui collaborent dans les organisations partenaires de la Fédération. Peu importe leur rang social, les animateurs s'informent par le biais de leur réseau de travail (membres des COGES, membres des banques de céréales, chef du village), de leur structure d'appui ou encore de la relation qu'ils entretiennent avec les membres de la Caritas Aura et de la Fédération. Nombre de bénéficiaires des banques de céréales ont des réseaux relationnels qui sont très étendus du fait de leurs positions et responsabilités traditionnelles au niveau des communautés rurales.

²⁹¹ Par le canal du partenariat avec la Fédération, l'ONG Moustagbal assure le suivi de 16 banques de céréales, à savoir : Sam, Annadjah, Istifak, Farchaye, Farha, etc. Bien que les banques de céréales observées sur le terrain soient si peu nombreuses, les données qui s'y rapportent ont été intégrées dans le tableau synthétique de l'ONG Moustagbal (annexe 13).

Ce qui nous intéresse davantage à ce niveau, c'est surtout les stratégies mises en place par les organisations paysannes dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région du Guéra et les chances de leur succès. Ces stratégies dépendent du discours adopté par les membres du comité stratégique²⁹², de l'orientation de chaque responsable d'association et de l'ONG Moustagbal. Dans certains cas, les structures de la Fédération sont considérées comme un moyen parmi tant d'autres pour accompagner les populations dans les villages, mais aussi pour les guider vers ce que d'aucuns appellent par le développement rural. Elles sont utiles et méritent d'être soutenues en raison de leur potentialité à améliorer les conditions de vie socio-économiques des populations au Guéra et dans les régions environnantes. La collaboration entre les paysans et les organisations paysannes, par le biais des animateurs, se veut plus que jamais indispensable dans le suivi des banques de céréales dans les zones d'intervention de Moustagbal²⁹³.

II.- La répartition des banques de céréales selon les associations

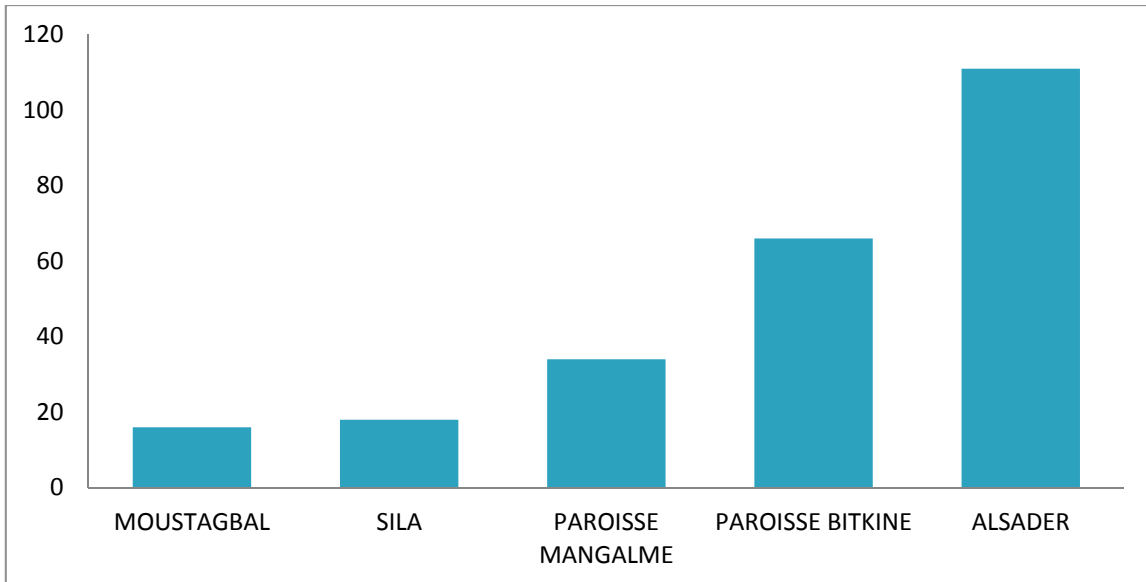
Plusieurs séances de travail à travers des outils de collecte de données et les populations cibles précédemment définies ont été organisées auprès des associations et de Moustagbal pour faire un état des lieux et diagnostiquer leurs mécanismes de fonctionnement. Sur la base de deux démarches, quantitative et qualitative, et conformément au savoir-faire des animateurs et des responsables des comités de gestion, les données recueillies au niveau de la Fédération nous ont permis de noter 245 banques de céréales²⁹⁴, dont 62 banques visitées à travers la région. Celles-ci sont réparties comme suit : Alsader (111 BC), Paroissiale de Bitkine (66 BC), Sila (18 BC), Paroissiale de Mangalmé (34 BC), et Moustagbal (16 BC).

²⁹² De peur de nous répéter, il faut dire que les mécanismes d'installation des banques de céréales demeurent les mêmes pour toutes les associations et l'ONG Moustagbal. Les stratégies d'intervention sur le terrain dépendent des directives adoptées par les membres du comité stratégique au cours des réunions et de séances plénières. Chaque animateur s'adapte sur le terrain en tenant compte des réalités factuelles de chaque comité de gestion.

²⁹³ Le cadre institutionnel introduit par les responsables des associations et de l'ONG Moustagbal, c'est-à-dire la Fédération, renforcée par un comité stratégique, est toujours en place et contribue à la lutte contre la famine et l'insécurité alimentaire auxquelles les populations sont confrontées dans la région du Guéra. Elle est également un instrument de lutte contre l'exploitation usurière orchestrée particulièrement par les commerçants arabes dans les communautés.

²⁹⁴ Selon les données recueillies au siège de la Caritas Aura, il existe au total 245 banques de céréales reconnues par la Fédération. Celles-ci sont réparties dans diverses sous-préfectures de la région du Guéra : Baro, Mongo, Niergui, Bang-Bang, Bitkine, Eref, Mangalmé, Melfi, Mokofi, Bitchotchi, Kouka Margné Chinguil. Le lecteur intéressé par la liste des banques de céréales et les quantités des céréales (nombre des sacs) pourra se référer dans la partie annexe (annexe 15).

Figure 13. Répartition des banques de céréales selon la taille des associations



Source : données d'enquêtes recueillies dans la région du Guéra (Février – mai 2014)

II.1.- L'association Alsader

Il est indispensable de rappeler que l'association Alsader est l'une des anciennes associations laïques qui, depuis de longues années, collabore avec la mission catholique de Mongo et avec certaines institutions nationales et internationales de développement rural, présentes dans la région du Guéra. Comme pour les autres associations (ETIGUET, AMTINE), elle fut mise en place, probablement avec le concours de certains responsables de la mission catholique, pour apporter une solution aux problèmes d'insécurité alimentaire et de développement rencontrés par les populations (construction de barrages d'eau, puits et diguettes, construction des écoles catholiques). L'exemple le plus important à retenir ici, dans le cadre d'une collaboration, jadis avec l'ONG Acra, est celui de la mise en place des banques de céréales (environ 200 banques) dans les zones de Baro et de Mongo.

L'accompagnement des membres des comités de gestion dans le passé et la connaissance de l'environnement social et des paysans sont des éléments capables d'expliquer la raison pour laquelle, aujourd'hui, dans le cadre du partenariat avec la Fédération, Alsader contrôle 111 banques de céréales réparties dans différentes zones d'intervention : Baro (33) Mongo centre

(10), Mongo sud (38), et Mongo nord (30). Eu égard aux contraintes de temps et des distances à parcourir, nous n'avions observé 17 banques de céréales, dont les informations liées à la localisation, la date de création, le nombre moyen des ménages assistés, le stock initial, le nombre exact des bénéficiaires, la quantité de céréales à distribuer, la quantité de céréales à rembourser, etc., sont répertoriées dans un tableau, disponible dans la zone réservée aux annexes²⁹⁵.

A la lumière de la réalité observée sur le terrain, les stocks contenus dans les 17 BC sont de deux natures : les stocks alimentaires du village (il arrive d'ailleurs qu'on retrouve du stock de mil appartenant aux individus ou aux familles) à mettre à la disposition des membres ou des adhérents au moment de la distribution et le surplus à vendre²⁹⁶. Les semences des céréales font l'objet d'une autre forme de conservation. Elles sont gardées habituellement sous forme d'épis suspendus à l'intérieur d'une habitation, sur un arbre, etc. Grâce à l'appui technique et financier de la Caritas Aura et de l'ONG Acra (dans le cadre du projet FAI), chaque groupe répertorié dans le tableau prend à cœur l'activité des banques de céréales. Sur un stock initial de 1 526 sacs de céréales, 1 419 sacs ont été distribués (suivant les rapports fournis par les animateurs) aux 2 166 ménages bénéficiaires. En ce qui concerne les quantités de céréales à rembourser, 1 193 sacs ont été remboursés en mai 2014 (soit 88,45%) contre 156 sacs (reste à rembourser).

²⁹⁵ Le lecteur intéressé par les données contenues dans ce tableau peut recourir aux annexes (annexe numéro 9).

²⁹⁶ Il est important de noter que la plupart des questions posées aux membres des comités de gestion, en lien avec la vente de céréales, touchaient souvent à des aspects sensibles. Afin d'évaluer les prix et les recettes pratiqués pendant la commercialisation des céréales, il était utile de disposer des documents comptables de différentes banques de céréales visitées sur le terrain. Évidemment, ceci pouvait être considéré comme une intrusion à la vie privée des individus ou encore des familles, dont la disponibilité des sacs de céréales dans le magasin pouvait, bien entendu, porter à confusion, notamment entre le nombre exact des sacs de céréales de la communauté, disponibles dans le magasin, et les quantités individuelles appartenant aux personnes privées. Ce qui rendait davantage la tâche un peu difficile, principalement en termes de calcul du surplus de céréales commercialisées, c'était la peur de donner l'image d'une mauvaise banque de céréales, c'est-à-dire très mal administrée. A cela s'ajoutent les peines, les amendes et les interpellations judiciaires infligées aux personnes concernées par la situation de mauvaise gestion. Il pouvait également arriver que la banque de céréales soit définitivement raillée sur la liste des banques de céréales de la Fédération et, de ce fait, ne plus bénéficier d'un approvisionnement en céréales, spécialement au cours de la prochaine campagne. En conséquence, certains répondants ont monté beaucoup de réticence à divulguer des informations ayant trait à leurs activités de commercialisation de céréales de peur que ces informations (mauvaises) ne tombent dans les oreilles des responsables de la Caritas Aura ou de la Fédération. Ce qui ne nous empêche de noter que, dans des endroits où la situation de gestion de la banque est saine, la commercialisation de céréales ont permis à certains comités de gestion de gagner de l'argent et de s'acquitter des dettes ou encore de subvenir à certaines dépenses pressantes de banque de céréales (achat de sacs vides, des outils de bureau, etc.).

II.2.- La Paroisse de Bitkine

Sous le regard attentif des animateurs, la Paroisse de Bitkine assure le suivi de 66 banques de céréales²⁹⁷. Les résultats contenus dans le tableau 10 (cf. la zone annexe)²⁹⁸ ont été ressortis à partir des fiches d'emprunt²⁹⁹ et de remboursement de céréales des membres des comités de gestion de la cellule Aura de Bitkine et Melfi. A la lumière de ce tableau, la quantité moyenne des céréales distribuées aux 892 ménages bénéficiaires s'élèvent à 1138 sacs. Etant donné que l'exode rural des jeunes dans certaines localités est un phénomène conjoncturel, notamment dans les différents villages répertoriés dans le tableau, le taux de remboursement des céréales empruntées a été effectué entre l'entrée de la saison pluvieuse (mai et septembre) et la période de la récolte des céréales (octobre - décembre). Le nombre des sacs des céréales remboursées représente 1 192 (soit 83,91%) contre 228 (reste à rembourser) pour les ménages à niveau moyen et à faible niveau.

Revenons à présent à l'idée de la fiche d'emprunt pour dire qu'elle est un outil de travail, pour les animateurs et les membres des comités de gestion, établissant les transactions saisonnières indispensables à l'activité de la banque de céréales avec, en regard, les données permettant d'identifier les bénéficiaires et le nombre de personnes constituant leurs ménages. Elle est également un mécanisme d'apprentissage de perceptions économiques. Et ce, d'autant plus qu'elle facilite l'obtention des éléments en lien avec les encaissements et les décaissements prévus dans chaque banque de céréales. L'un des objectifs consiste, entre autres, à identifier tout au long de l'année, les périodes d'insuffisance de trésorerie afin d'anticiper le recours à des solutions d'autofinancement et de faciliter les rapports avec les responsables du comité stratégique de la Fédération ou les dirigeants de la Caritas Aura. Inexistante dans le passé, elle modifie le mode de représentations, de circulation et de consommation des céréales dans la région, au travers d'un ensemble de formations présentées aux animateurs de la Paroisse de

²⁹⁷ Le nombre des banques de céréales (66) se justifie ici à partir de la nouvelle répartition opérée par le comité stratégique en tenant compte de la position de la Paroisse de Bitkine et des distantes à parcourir dans cette zone.

²⁹⁸ Le lecteur intéressé par les données contenues dans ce tableau peut évidemment le consulter en annexe n°10.

²⁹⁹ Pour de plus d'informations liées aux éléments constitutifs d'une fiche d'emprunt, nous suggérons le lecteur de consulter la zone annexe (11). En dehors des données disponibles sur les quantités de céréales empruntées, les rapports des différents animateurs ne nous donnent aucune référence chiffrée sur les quantités remboursées. Ce qui explique la volonté délibérée de nous appesantir sur les informations récoltées au niveau de la Fédération des banques de céréales, à partir des fiches d'emprunt et de remboursement envoyées par les membres des comités de gestion.

Bitkine et aux membres des comités de gestion dans les zones d'intervention (tenue du cahier de stocks des céréales, tenue du cahier de prêts, tenue du cahier de remboursements, cahier de comptabilité, contrôle et vérification du magasin). Il est tout à fait remarquable que le soutien apporté aux populations à l'idée de la gestion des banques de céréales se voit développer dans la manière de faire et de penser des bénéficiaires.

Un autre problème lié à ce sujet nous conduirait à nous poser la question de savoir : quel est le niveau réel de la connaissance acquise par les paysans en économie ? De manière définitive, aucune réponse ne saurait être donnée à cette question. Les effets de cette nouvelle approche, exceptionnelle dans le domaine de développement rural, sont d'une expansion nodale sur le terrain. Ils renforcent la position des initiateurs des banques de céréales au Guéra et amplifient leur influence en insistant sur des aspects tels : la planification des activités, le remboursement des sacs de mil emprunté, l'utilité de la visité croisée, la gestion raisonnable des banques de céréales, la quête des ressources financières et l'autofinancement des banques de céréales, la lutte contre l'exploitation usurière.

II.3.- L'association Sila

L'association Sila (dont la traduction en français veut dire « *frères, cherchons l'eau* ») est un organe de développement qui évolue au sein de la cellule paroissiale de Dadouar. Elle a pour principaux objectifs de creuser et entretenir des puits dans les villages, construire et entretenir des barrages dans la zone, créer des banques de céréales dans les communautés où le besoin se fait ressentir, sensibiliser les populations en matière de protection de l'environnement, de l'existence et de la menace des maladies sexuellement transmissibles et le VIH/Sida³⁰⁰. Selon les données chiffrées obtenues de la FBCG, l'Association Sila assure le suivi de 18 BC (toutes circonscrites dans le département d'Abtouyou) parmi lesquelles se trouvent celles que nous avons observées (10 BC) sur le terrain. Il existe une corrélation entre le taux de couverture des besoins alimentaires dans ces villages (tableau 11) et le pourcentage des populations vivant en dessous du seuil de la pauvreté, et ce, conformément au commentaire que nous faisons de ces données chiffrées.

³⁰⁰ Il est clair que l'association Sila n'est pas seulement portée dans la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région du Guéra. Elle est aussi orientée vers la protection de l'environnement, la santé, l'éducation catholique et l'évangélisation.

Dans les dix villages visités dans la zone de Dadouar, 1 117 ménages (6 027 bénéficiaires) ont connu une dégradation de leur niveau alimentaire³⁰¹. Par ailleurs, le même nombre progressait de façon substantielle et parvenait à maintenir la disponibilité des aliments à travers l'activité des banques de céréales mise en place par la Fédération. La leçon à tirer ici, à la lecture du tableau 11³⁰², est assez claire : malgré le rythme de croissance élevé et la présence d'un stock initial de mil (près de 618 sacs, en 2014), le risque d'insuffisance alimentaire était toujours au rendez-vous. Plus de la moitié de la population pour laquelle nous disposons des données, en lien avec le niveau de la distribution de céréales pendant la période de soudure (614 sacs de mil) était confrontée à un niveau élevé de pauvreté. Ce qui explique les 36,55% de la quantité des céréales non remboursées par les bénéficiaires sur la quantité totale empruntée (soit 614 sacs de céréales).

II.4.- La Paroisse de Mangalmé

A l'image de Paroisse de Bitkine, le choix de création des banques de céréales dans la zone s'est fait à la suite de l'évaluation du problème de ravitaillement et de l'intérêt que les paysans portent à leur solution. Les caractéristiques de la production agricole dans les communautés de la paroisse de Mangalmé, l'accessibilité des villages, le degré d'éloignement des sources d'approvisionnement en céréales, les progrès réalisés en matière d'alphabétisation³⁰³ dans les villages s'ajoutent au reste de critères de création des 14 banques de céréales. L'existence des réserves alimentaires est utile pendant la période de grande famine ou lorsque les routes sont très mauvaises et que la demande des céréales se fait de plus en plus ressentir. Les données récoltées dans les banques de céréales de la Paroisse de Mangalmé, ensuite, répertoriées dans un tableau, nous donnent un panorama décliné comme suit :

³⁰¹ L'insuffisance de la production agricole par rapport aux besoins alimentaires ne fait qu'aggraver la situation alimentaire dans les dix communautés à risque. A certaines périodes de l'année, plus particulièrement pendant la période de soudure, ces villages ont l'habitude de recourir aux céréales des localités environnantes pour couvrir les besoins en aliments (calories) et lutter de manière efficace contre la famine, la malnutrition et l'exploitation usurière déjà assez expressive.

³⁰² Tout lecteur intéressé par les données contenues dans ce tableau peut les consulter dans la partie réservée aux annexes (annexe numéro 11).

³⁰³ L'alphabétisation des populations impliquées dans le projet des banques de céréales améliore la gestion, mais également facilite le contrôle des opérations des banques de céréales dans la région du Guéra. Il est important de rappeler à ce niveau que les différents cours d'alphabétisation fonctionnelle sont prévus en priorité à l'intention des membres des banques de céréales.

Sur un total de 6 700 sacs de mil, 706 sacs avaient été empruntés par les membres dans la plupart des banques de céréales visitées³⁰⁴. Entre le début et la fin de la récolte, 750 sacs de céréales avaient été remboursés contre 133 sacs non remboursés (jusqu'en mai 2014). Un aspect important à retenir à ce niveau, touche du doigt les mécanismes mis en place pour l'autofinancement des banques de céréales, notamment dans la zone d'Eref. A travers les unions et les associations des femmes (l'Union Bonne Nouvelle³⁰⁵ ou la banque de céréales de Kangaye, pour ne prendre que ces deux exemples, dont chacune d'elle est composée de plus de 100 membres), un certain nombre de caisses d'épargne³⁰⁶ ont commencé à voir le jour dans le but de satisfaire les besoins de la banque de céréales et des membres qui la composent. Sur la base des cotisations des membres et de la vente des produits maraichers, cultivés par les femmes, elles s'autofinancent dans l'achat des sacs de céréales, pour les distribuer par la suite aux membres.

A l'opposé de deux autres cellules paroissiales, la Paroisse de Mangalmé est la seule cellule qui regorge un nombre important des fonctionnaires qui, en même temps, sont animateurs des banques de céréales dans les sous-préfectures du département de Mangalmé : Kouka, Eref, Mangalmé, Bitchotchi. Loin d'être perçu intégralement comme un aspect négatif, la fonction « *extra-animation* » assumée par les quatre animateurs de la paroisse de Mangalmé, dont une femme, leur permet d'aider les paysans, en majorité analphabètes, à mieux s'approprier des manuels de gestion et de pallier aux insuffisances des comités de gestion. Tel qu'énoncé dans le précédent chapitre, l'éducation à la gestion, à l'épargne ou aux connaissances économiques, se fait au travers des méthodes pédagogiques utilisées lors de la sensibilisation, la formation et le suivi des membres des comités des banques de céréales.

³⁰⁴ Le lecteur intéressé par les données chiffrées de l'ensemble des banques de céréales de la cellule paroissiale de Mangalmé est prié de consulter le tableau 12 dans les annexes. Probablement, la situation a changé (évolué) après notre dernier séjour dans la région du Guéra.

³⁰⁵ L'Union Bonne Nouvelle (en sigle UBN) dispose d'un compte de plus de 120 000 Fcfa au niveau de la caisse d'épargne et de crédits dans la ville Mongo. Cette information remonte de la période de notre séjour sur le terrain pour la collecte les données.

³⁰⁶ Parlant de la caisse d'épargne, il faut rappeler ici qu'elle est le fruit des cotisations mensuelles faites par les membres (50 Fcfa par mois) ou de la commercialisation de différents produits maraichers. Par ailleurs, lorsque les membres déposent en sécurité leur récolte (leurs achats) dans le magasin, elles paient un droit de garde mensuel de 50 Fcfa par sac et par mois ; une manière parmi tant d'autres de générer un revenu au niveau des groupements des femmes.

II.5.- L'ONG Moustagbal

Disons que les années de sécheresse entraînent d'importants déficits. Au niveau des familles et des villages, des mécanismes régulateurs, souvent basés sur la solidarité, permettent dans une certaine mesure de faire face à la situation de crise alimentaire. Ces dernières années ont vu s'amplifier les déficits et à l'heure actuelle, la gravité de la famine plonge des villages hadjeray dans de graves disettes obligeant l'Etat tchadien et les ONG locales à intervenir. L'ONG *Moustagbal* (une appellation qui veut dire « *avenir* » en français) est un donc organe de développement rural, animé par un groupe d'hommes et de femmes motivés pour aider les couches les plus démunies. Elle a pour mission principale d'améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables et marginalisées et les réintégrer dans la vie sociale, en les dotant des outils à travers des actions de changement social et de sensibilisation. Dans le cadre du partenariat avec la Fédération, Moustagbal assure le suivi de 16 banques de céréales parmi lesquelles 10 banques ont été observées les départements du Guéra et d'Abtouyou.

En termes d'appréciation du tableau 13, il faut dire que les dix banques de céréales touchent deux types de catégories sociales telles que les ménages moyennement aisés et les ménages pauvres³⁰⁷. La distribution du mil avait lieu pendant la période de soudure au profit de ces ménages. Les quantités par tête sont fonction de stocks de mil disponibles. Sur un total de 364 sacs des céréales, 320 sacs avaient été empruntés (selon les fiches d'emprunt que nous avons consulté au siège de la Fédération, dans la ville de Mongo) contre 317 sacs remboursés. Pour chaque village visité, la présence des banques de céréales représente un moyen permettant de réaliser l'objectif ultime de la sécurité alimentaire au niveau local.

³⁰⁷ Les ménages moyennement aisés sont ceux-là qui ne vivent que de l'agriculture et qui ont peu de tête de bovins et quelques ruminants. Ils ont une force de travail limitée assez et peuvent posséder un petit verger d'arbres fruitiers. Leur capacité d'autosubsistance ne dépasse point 6 à 10 mois au cours de l'année. Ils ont une faible capacité de mobilisation de main d'œuvre et exploitent des petites superficies. Par contre, les ménages pauvres sont caractérisés par une faible force de travail (faiblesse de la main d'œuvre, faiblesse de la capacité d'investissement), une maigre production agricole couvrant quelques mois de l'année (2 à 5 mois), une absence de bétails. Ces ménages sont obligés de travailler chez les familles nantis pour survivre. Ils sont généralement dirigés par des femmes (veuves, divorcées ou célibataires), des personnes âgées ou physiquement très diminuées ne présentant aucune garantie pour avoir accès aux crédits. La proportion de ces deux catégories sociales diffère d'un village à l'autre mais les plus pauvres peuvent représenter plus de 50% de la population totale. Dans les autres communautés, sous le contrôle du reste des associations, les différents ménages aisés détiennent un bon nombre élevé des têtes des bovins (dix), pratiquent un commerce important (sucre, thé, vêtements, sel, pétrole, produits manufacturés) et ont un grenier garni en céréales toute l'année.

III.- Les banques de céréales : au cœur de l'entraide sociale

Au centre d'un nombre important de questionnements et de travaux – autour de colloques réguliers et de publications –, la consommation du mil ainsi que ses différentes pratiques de conservation, dans son parcours étudié de nombreux chercheurs, ne cessent de faire recours aux sciences sociales, particulièrement à travers ses cadres d'observation participative et de réflexion en ethnologie, économie, politique, histoire et socio-anthropologie (Alban Gautier 2009). En effet, entre ces disciplines, les frontières sont souvent minimales : elles le sont plus encore lorsqu'elles traitent de sujets qui, comme la dimension sacrée des aliments, la culture, la famille, la sexualité, la prévention nutritionnelle, la production agricole ou la sécurisation alimentaire, touchent de près la trame de l'expérience humaine et autorisent, aujourd'hui, autant de commentaires et réappropriations (Gojard 2000 ; Régnier et al., 2006). Le mil, une céréale dotée d'une grande résistance à la sécheresse, nous fournit ainsi des éléments sur son caractère sacré, l'espace social alimentaire et l'impact socioculturel dont il suscite autour des banques de céréales.

III.1.- La dimension sacrée du mil

Dans la majorité des sociétés, qu'elles soient simples ou complexes, la dimension sacrée d'un aliment, comme paradigme, est une réalité complexe, ambivalente et pluridimensionnelle. A la rencontre des concepts, en référence à leur extension géographique, juridique, économique, démographique, culturelle, historique, symbolique, religieux, etc., le sacré est compris comme la synthèse de tout (Imbert 1974), l'instrument important et efficace de l'affranchissement des esprits (Deffous 2004), mais également comme lieu d'interaction entre les individus et les éléments constitutifs du fait social (Chombart de Lauwe 1974, Goody 1984). Terme emprunté à Durkheim (1968), l'espace social désigne une étendue de temps et, de ce fait, s'inscrit dans un dynamisme spatio-temporel. La trace de diverses conclusions de Durkheim influence les recherches des sociologues, anthropologues et géographes : Leroi-Gourhan (1973) pour qui l'espace social répond à l'une des fonctions de l'habitat, Lefebvre avec ses formes de rapports sociaux (1974) et Jaouen (1995) pour qui la religion traditionnelle des montagnards est une religion du mil. Au cœur de la vie sociale, le mil interagit entre le symbolique, le culturel, le religieux et l'économie.

La terre est considérée comme appartenant à certains génies de lieu (*margay*) dont le chef de terre et les membres relevant de son autorité ne sont que des usufruits (chapitre 5). En effet, le mil est doté d'une âme : il parle, on lui parle et on le salue quand il est sur l'aire de battage à travers les chants, les mots et les expressions spécifiques liées à chaque espace géographique. Dans les zones Kenga, Dangaléat et Migaama, pour ne citer que ces exemples, les adeptes de la religion traditionnelle se font un devoir, à certaines occasions, de parler au mil quand ils le manipulent.

« Pour nous, le mil est un aliment sacré. Il est au centre des cérémonies traditionnelles dans nos villages. Il est difficile pour nous de disposer de réserves pérennes de céréales, car des cérémonies comme le mariage, les funérailles... sont de grosses consommatrices des céréales. Or, si on peut planifier un mariage, prévoir une initiation, célébrer la fête des défunts, accumuler les richesses face aux dépenses à venir dans les familles, on ne peut savoir quand un décès mystique aura lieu ni quand une calamité (maladie, disette, sécheresse) refera surface. Il nous faut toujours être en mesure de disposer des quantités de céréales mil pour faire des sacrifices à la margay³⁰⁸ afin que celle-ci intervienne pour nous auprès de Dieu »³⁰⁹.

De plus, il ne faut pas oublier, dans cette dimension sacrée du mil, la distinction entre le sacré et le profane, bien incarnée par les populations du Guéra, où le sacré est considéré comme sacré par les uns, et profane par les autres. La compréhension de cette distinction permet d'aller au contact de la tradition hadjeray, mais également de toucher du doigt la question sur les valeurs sociales et culturelles des populations en lien avec la réalisation de certains projets de développement. Nul doute, nous rappelle le chef du village de Béréte, que pour les adeptes de la religion ancestrale,

³⁰⁸ Il faut préciser ici que le mil nécessite aussi des sacrifices de la part des agriculteurs deux fois l'an : avant les semailles et après la récolte, encadrant ainsi toute la période culturale. Le chef de terre est le seul garant du rituel. Le jour du sacrifice, accompli au sommet d'une montagne ou encore à un autre endroit (à l'intérieur du village) destiné aux rituels, aucun paysan ne travaille dans son champ. Tous, unis d'une seule voix forte, implorant ainsi la miséricorde divine afin que le bon Dieu intercède pour la communauté entière, dont la stabilité alimentaire est souvent très instable. Quelques images répertoriées dans ce travail en lien avec les différents lieux des sacrifices de la margay et le positionnement de la maison du chef de la margay (dans le village de Djéguéré, à proximité de Bitkine) pourront servir d'illustrations aux lecteurs intéressés par la problématique portant le culte de la margay (chez les dangaléat, kenga ou migami, par exemple) dans la région du Guéra.

³⁰⁹ Les propos tenus par monsieur Brahim Goni, chef de terre et responsable de la margay du village de Barlo 1, nous ont été traduits en français par monsieur Adjibane, responsable à l'inspection de l'enseignement primaire de Mongo.

« Le mil adhère à l'augmentation du prestige social par la multiplication des échanges. Mais il ne se prête pas et ne doit non plus se rembourser avec intérêts. Car, ce qui relève du sacré ne se prête pas, mais peut tout de même être utilisé sous une forme d'entraide sociale au niveau de la communauté. Si dans le passé, certains hadjeray l'ont utilisé sous forme de prêts à restituer, l'objectif visé fut celui de décourager les demandeurs de prêts qui ne voulaient pas labourer leurs champs de céréales. Raison pour laquelle que tout prêt était restitué avec un pourcentage d'intérêt. Les chefs religieux et les chefs de clans, par le contrôle qu'ils exerçaient sur les réserves sociales et la gestion qu'ils assuraient, contrôlaient le cycle de la production agricole. Disposant du pouvoir de la terre et de la gestion des greniers dans les villages, ils offraient aux nouveaux arrivants les champs et leurs premières semences »³¹⁰.

Contrairement aux pratiquants de la religion traditionnelle, les valeurs religieuses qui ont une portée prestigieuse aux yeux des musulmans sont celles véhiculées par l'Islam, religion la plus représentée dans la région du Guéra (soit 97,8% de la population). Il ne faut pas sous-estimer, dans le processus de l'introduction de l'Islam, mais aussi de son expansion dans la région du Guéra, le déclin à petit feu du nombre d'adaptes de la religion ancestrale. Dans un contexte où les jeunes, formés par les prédicateurs musulmans, perçoivent les responsables de la religion traditionnelle d'un mauvais regard, c'est une partie de la tradition (les techniques culturelles du mil y compris), qui va peu à peu être abandonnée par la jeunesse.

« En effet, la religion musulmane interdit de faire les prêts à rembourser avec intérêts monétaires. Cette interdiction touche exactement tout intérêt (contractuellement calculé) lié à l'argent, au mil, etc. Cela relève du *haram* et du *riba*, c'est-à-dire de l'impureté (intérêts, usures, partage des profits, spéculations). C'est le cas de la revente du mil à un client moyennant une marge commerciale convenue et un remboursement échelonné par mois ou par an. Allah (Dieu) interdit cette pratique : non pas pour priver les hommes, mais pour leur bien, de la même façon qu'un père essaie de protéger ses enfants de tout abus ou de mauvaises choses. Les différentes raisons avancées pour ces interdictions font partie de nos conventions musulmanes puisque Allah (Dieu) seul connaît les vraies raisons »³¹¹.

³¹⁰ Le témoignage du chef de Béréte (garant de la margay) nous a été traduit en français par Abdelkerim Adoum.

³¹¹ Témoignage recueilli de Brahim Hassan, membre de la banque de céréales et de la communauté musulmane de Mouraye, dans le canton dadjo. Ces propos nous avaient été traduits par les animateurs des banques de céréales de la zone de Mongo rurale, notamment dans le canton Dadjo (Youssouf Hamadane et Omar Degaule). Sur la base du capital initial prêté et du temps convenu, sans aucune relation initiale avec le résultat éventuel de l'opération financée, le prêt avec intérêt est souvent mal perçu par les paysans.

Parlant de la façon de penser des chrétiens, il faut dire qu'elle diffère à celle des musulmans. Un certain nombre des théologies du moyen âge avaient déduit de la Bible l'interdiction du prêt à intérêt, comme injuste aux yeux de Dieu. Cependant, les scolastiques n'avaient tout bien-fondé moral au prêt à intérêt et pratiquaient, en réalité, une grande tolérance. Comme eux, Calvin, le réformateur protestant français, développait une autre interprétation des textes bibliques et autorisait le prêt à intérêt, tout en restant cohérent avec sa foi chrétienne réformée (Dommen 2009). Cette nouvelle manière d'interpréter la Bible est au centre de la pastorale sociale du Père Franco Martellozzo et de la stratégie d'intervention (prêt en argent, en nature) mise en place par la Fédération avec le concours de l'ONG ACRA et celui de la Caritas Aura. Du point de vue méthodologique, rappelons que cela ne pose aucun problème aux chrétiens hadjeray. Le principal enjeu, précise l'ancien directeur de la Caritas Aura, est de répondre aux problèmes auxquels les paysans sont confrontés.

« Le mil peut se prêter et se rembourser sans aucun problème. Cette pratique permet à la Fédération d'augmenter la quantité du mil dans les banques de céréales et de lutter de manière efficace contre la famine et l'insécurité alimentaire dont les manifestations sont plus spectaculaires (famine, disette, malnutrition, précarisation des conditions de vie des paysans, etc.) »³¹².

Le « mil » avec son système normatif transparent – qui varie d'un groupe social à un autre et appelle en cas de transgression aux sanctions immédiates – apparaît comme une institution centrale de la société. Il vacille entre les mouvements de basculement des activités d'une part, et d'autre part, de la ligne qui sépare l'intérieur et l'extérieur des ménages. C'est par lui que la population (enfants, jeunes et personnes âgées) intériorise les règles et les valeurs de chaque religion pratiquée dans la région du Guéra, de respect des autres, du partage et de l'entraide sociale (élément capital en termes de socialisation). Cette position peut être comprise à partir des travaux de recherche de Halbwachs (1938, 1970, 1972), inspiré par Durkheim (1968), qui pense que les pratiques alimentaires acquièrent le statut social (Poulain 2002). De la conduite d'adaptation, l'auteur ouvre ainsi une nouvelle porte de l'interaction entre le biologique et le sociologique.

³¹² Propos tenus par Sakine Ramat, un ancien directeur de la Caritas Aura et membre du comité stratégique de la Fédération, avec lequel nous avons eu une séance de travail. Depuis presque quatre ans, celui-ci a été remplacé par monsieur Dimanche Gaye.

III.2.- Lieu de l'interaction des rapports sociaux

L'être humain, peu importe son lieu d'habitation ou sa culture, organise sa vie en fonction des indices du réel, des contraintes de celui-ci et de sa propre histoire, dans un projet orienté. La société lui permet d'organiser son éducation, d'introduire un système de codage de normes auxquelles il se réfère. Ce qui lui permet, note Lefebvre (1974), de s'inscrire dans son espace (temps), d'organiser sa vie dans des zones d'exploration, de liaison, d'isolement et de passer d'une zone à l'autre dans le réel mais aussi dans sa pensée (Leroi 1973). Indépendamment des épisodes alimentaires, de l'intérieur du foyer conjugal et/ou à la cuisine festive du village, les banques de céréales, au sens individuel et communautaire, sont le lieu de l'interaction des rapports sociaux entre les populations ; un niveau moyen où l'on peut tenter de concevoir le vivre-ensemble entre les *haddad*, les nomades et les sédentaires.

« La banque de céréales n'exclut personne au village. Il n'y a aucun intérêt de ne pas accepter l'adhésion d'un membre, notamment quand ce dernier est de bonne moralité ou encore une personne de volonté. Elle est le lieu de rencontre entre les sédentaires, les semi-sédentaires et les nomades. Elle aide à lutter contre l'exclusion des *haddad*³¹³. A l'image des autres personnes de Membegna, les *haddad* participent à la construction de magasin. Ils jouent un rôle important dans l'approvisionnement de certains matériaux de construction fabriqués au village (machettes, pioches, houes, etc.). Certains *haddad* sont d'ailleurs membres du comité de gestion. A la demande du chef de canton, notre banque de céréales a assisté, moyennant deux sacs de mil, les réfugiés tchadiens venus de la Centrafrique, à la suite d'un conflit armé dans le pays »³¹⁴.

Pour les anthropologues culturels, en particulier ceux de l'école anglo-américaine, l'acte de manger et les pratiques de conservation des aliments donnent (une) forme à la société ; elles garantissent sa cohésion, lui permettent de se représenter et de se réassurer (Gautier 2009). L'accent mis sur la fonction sociale de la conservation du mil, dans l'éveil des sentiments qui contribuent à socialiser l'individu en tant que membre de la communauté sociale, se trouve aussi dans la pensée de Richards (1922) pour qui, la recherche de nourriture est le fondement de la société et modèle tous les rapports humains. La nourriture est sacralisée et symbolise toutes les relations sociales. En tant que processus biologique, le mil, par le canal des banques

³¹³ L'appellation *haddad* découle de l'arabe tchadien "*hadid*", dont la traduction en français veut dire *fer*.

³¹⁴ Propos tenus par le chef du village de Membegna (Mouktar Gonti) et membre des banques de céréales.

de céréales, se voit plus indispensable que la sexualité d'autant plus que l'homme peut vivre sans satisfaction sexuelle, mais sans nourriture il meurt. Il est considéré comme un vecteur de communication, un langage dont la structure socioculturelle peut être révélée à l'aide d'une grammaire adaptée aux populations ; il est déterminé par des règles religieuses et culturelles.

« Aujourd'hui, grâce à la banque de céréales, nous faisons bien manger nos enfants et ils partent toujours à l'école. On arrive aussi à payer les maîtres communautaires et les frais de scolarité des enfants. Le changement porté par la banque de céréales est visible dans les villages. Les mauvaises habitudes (le fait de ne pas rembourser le mil emprunté, par exemple) tendent à disparaître. Les paysans travaillent dans leurs champs pour avoir une bonne récolte de céréales »³¹⁵.

Les banques de céréales ont en conséquence une « identité » propre. Elles sont utiles pour les populations observées et peuvent représenter des valeurs signifiantes, assurant la communion des groupes sociaux. Valeurs socioculturelles, elles demeurent le socle d'un "cadre théorique" qui, partant de l'anthropologie de l'alimentation à l'économie, en passant par la sociologie, la biologie ou encore la nutrition, passe du rôle de source de connaissance à celui du mode de connaissance des notions économiques. La volonté de les inscrire dans un projet obéissant aux normes locales est un préalable nécessaire. Pour que cette volonté ne puisse pas rester lettre morte, il est crucial, note De Suremain, que l'anthropologue développementaliste revendique sa démarche, ses méthodes, ses outils conceptuels et théoriques, et sa manière d'aborder le terrain dès les prémisses du projet (2009), notamment pendant sa conception, son exécution et son évaluation.

II.1.3.- La [re]définition des tâches au niveau familial

L'émergence de l'unité domestique comme entité organisatrice de la production agricole (le mil principalement) est l'un des traits fondamentaux communs à toutes les formes d'économie céréalière au Sahel. A l'intérieur de chaque unité familiale, la femme est dépendante du chef du groupe domestique, puisque celui-ci est le plus souvent conduit à utiliser la main-d'œuvre familiale que dispose, dont la conséquence est la transformation des rapports de production entre le mari et son épouse (ou encore ses épouses). Avec l'initiative des banques de céréales

³¹⁵ Témoignage recueilli de Djibrine Moussa, animateur des banques de céréales de la Paroisse de Bitkine.

dans les villages, il s'opère une redéfinition des rôles dans les unités familiales ; en particulier, les femmes se voient donc assignées de nouvelles places dans la production et la reproduction des cultures vivrières (le mil blanc, le mil rouge, par exemple) qui, auparavant, relevaient de la responsabilité des hommes.

Dans les zones où les migrations masculines sont nombreuses à cause de la pauvreté des sols et de la difficulté d'évacuer les produits due à leur position géographique (difficile d'accès), ce qui rend les coûts des produits agricoles démesurés, les femmes qui attendent au village, représentent la principale force de travail et ont la responsabilité de la production céréalières tout en cultivant des condiments essentiels à la préparation des sauces. En s'appuyant sur des recherches menées par Guillot (1973, 1984), dont le milieu ressemble à certains villages de la région du Guéra, nous pouvons dire chaque femme active peut travailler en moyenne près de 60 heures par semaine (champs, fourniture en bois et en eau, pratique de l'élevage, soins aux enfants, cuisine, transformation de produits vivriers) contre 30 heures de travail manuel pour un homme (construction des maisons, agriculture marchande et artisanat), abstraction faite des revenus salariaux urbains.

De telles données nous permettent de dresser un portrait selon lequel les stratégies mises en place par les organes de la Fédération concourent à la redéfinition des tâches des femmes au niveau de l'unité familiale. A la question portant sur la redéfinition des tâches, la responsable de l'UBN³¹⁶ pense que

« Les femmes sont de plus en plus libres et indépendantes par rapport à l'activité socio-économique de leurs maris. Si la plupart des femmes aident leurs maris à la production du mil, certaines parmi elles exploitent une parcelle vivrière. Si celle-ci leur est prêtée par le mari, on peut penser qu'il est question, pour le mari, de retenir la force de travail familiale, vitale à la production des cultures agricoles de rente tels que la production des biens vivriers qui, par la suite, seront consommés au sein de la famille. L'indépendance progressive de l'activité féminine améliore la stabilité de la communauté comme entité de production »³¹⁷.

³¹⁶ L'Union Bonne Nouvelle est dirigée par Tamar David, animatrice des banques de céréales. Elle est aussi une association des femmes qui œuvre dans le domaine de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la zone d'Eref.

³¹⁷ Le présent témoignage avait été recueilli de la part de Tamar David, responsable et animatrice des banques de céréales de l'Union Bonne Nouvelle.

Dans une interview accordée à l'une des membres de l'association pour le développement des femmes de Baro, celle-ci nous révèle que

« Dans presque tous les groupes ethniques du territoire hadjeray, les femmes ont un statut social inférieur et dépendant. C'est par le mariage et la procréation qu'elles peuvent accéder à un statut social plus valorisé. Une telle conception a un impact négatif sur leurs possibilités d'accéder à l'éducation, à l'emploi, et sur leur pouvoir de décision au sein de la famille, et même concernant leur corps et leur vie. Certes, elles jouent un rôle essentiel, de plus en plus reconnu dans la vie de tous les jours et dans le domaine économique et social, elles sont moins présentes dans les instances de pouvoir et du processus de prise de décisions socio-économiques. Beaucoup des femmes n'ont pas été à l'école. C'est la raison pour laquelle que depuis quelques années, grâce au programme d'alphabétisation des femmes, il existe un centre d'alphabétisation, à Baro, capable de participer au développement du niveau de vie des femmes »³¹⁸.

Pour les femmes dadjo (plus particulièrement celles du village de baiwangué) interrogées sur la place à accorder à la redéfinition des tâches au niveau de l'unité familiale :

« Depuis quelques années, dans les villages, nous sommes reconnues comme des vraies actrices du changement, notamment à travers l'activité banques de céréales. La mesure de notre contribution varie selon les villages, les unions et les groupements auxquels nous sommes reliées. Mais, beaucoup reste à améliorer. Dans les villages où les femmes sont davantage encouragées et soutenues par leurs maris (à Baiwangué, par exemple), la redéfinition du rôle et des tâches sociales de la femme est révélatrice de l'évolution de la manière de comprendre et d'interpréter les valeurs culturelles hadjeray »³¹⁹.

Dans l'optique d'une augmentation des productions vivrières et de leur introduction dans un espace socioéconomique porteur, c'est au niveau global des unités d'exploitation (femmes, hommes et jeunes) que peut se réaliser le changement social. C'est donc à ce niveau que peut se résoudre le problème récurrent de famine et de malnutrition auquel la population hadjeray est confrontée. Ce qui nous permet d'émettre l'idée selon laquelle ce ne sont pas les femmes seules qui assurent une production vivrière élargie (production de céréales). Leur travail est largement mobilisé et la reproduction de la force de travail est en grande partie assurée par elles avec le concours des hommes dans les familles.

³¹⁸ Propos tenus par Mariam, responsable de l'ADFB (Association pour le développement des femmes de Baro).

³¹⁹ Informations recueillies des membres du groupement des femmes de Baiwangué (Mati Esther, Beda Gamar et Akaye Zirigno).

Plusieurs activités accomplies par les femmes dangaléat nous ont été relevées par deux de leurs membres :

« L'aménagement des pistes routières (à Dadouar et à Bara, par exemple) favorisent les contacts avec l'extérieur et la pénétration d'idées nouvelles dans les villages. La vente de céréales fait en sorte que les hommes s'approprient, à certaines occasions, du surplus céréalier produit par les femmes. L'importante aide en céréales accordée aux villages a un impact sur la disponibilité des aliments et la nutrition des populations. Elle influe aussi sur le changement social dans les communautés dangaléat »³²⁰.

Interviewé sur la même question, au terme de la visite de banque de céréales de Barama, l'un des membres du comité de gestion nous confie :

« Hormis la lutte contre la famine récurrente dans le village, notamment en période de soudure, la banque de céréales contribue à la construction des puits et barrages, à la construction des écoles catholiques associées (deux et quatre sacs du mil mis à la disposition des constructeurs), au paiement des maîtres communautaires, au soutien sans relâche au travail d'animation des animateurs, à l'entretien du magasin (via le système de stockage des céréales, appartenant à un compte personnel ou à celui de la famille, à l'intérieur du magasin, moyennant un montant d'argent (50Fcfa par sac de mil) fixé par les membres du comité de gestion³²¹, à l'achat des sacs vides dont l'utilisation permet de conserver les céréales au terme de l'achat sur le marché, etc. La banque de céréales permet également de lutter contre l'exploitation usurière des commerçants arabes qui nous demandent continuellement de rembourser leurs prêts avec un intérêt de plus de 200%. Grâce à l'activité des banques de céréales dans le village, les femmes que nous sommes accédent aujourd'hui à une certaine indépendance économique et entreprennent des activités génératrices de revenus »³²².

³²⁰ Propos tenus par Souleymane D., membre de la banque de céréales de Dadouar et animateur de l'Association Sila. En l'absence de la personne en charge de l'association Sila, il lui revient la responsabilité de le remplacer au comité stratégique.

³²¹ Le système de conservation des denrées alimentaires, en son nom ou au nom de la famille, moyennant de l'argent, est une mesure prise par les membres des comités de gestion par laquelle les paysans payent (50 Fcfa par sac de mil) pour stocker les céréales (à l'exception des céréales de la communauté) à l'intérieur du magasin. Elle permet aussi à certains producteurs d'éviter de brader les céréales à bas prix après la récolte pour faire face à des besoins urgents de liquidités et de bien conserver les céréales pour la consommation de la famille. La mise en application de ce système a permis à la banque de céréales d'épargner une somme de 20 000 Fcfa.

³²² En termes d'indépendance économique, la *tontine* – habituellement encouragée par le mari – est une forme d'épargne populaire en milieu féminin. Elle joue un rôle très important dans la mise à disposition de fonds en faveur des femmes, notamment au niveau individuel. Le principe de la *tontine* est de collecter régulièrement les revenus monétaires de ses membres qui, chacun à son tour, peuvent utiliser à leur profit personnel la masse de revenus ainsi réunie par les autres femmes (les responsables du comité de gestion de la banque de céréales de Banama).

L'engagement des femmes dans les activités masculines concourt à la production alimentaire. Il s'agit ici de comprendre que la mobilisation des tâches des femmes dans la production des produits agricoles ne provoque pas forcément la crise du secteur familial. Actives productrices et collecteuses, les femmes ont à cœur d'apporter une part aussi substantielle que possible. Augmenter la nourriture est considéré comme un devoir religieux pour elles ; leur ingéniosité dans le domaine attire la bénédiction de Dieu sur la famille (Bergeret et Ribot 1990). C'est toute une chaîne classique de l'alimentation qui va de la production à la consommation des céréales, en passant par la conservation, les transformations, les échanges... qu'il importe aux chercheurs en sciences sociales de revoir dans sa légitime ambition d'accroître la disponibilité des aliments aux populations. L'accroissement de la disponibilité des vivres a un effet positif sur l'espérance de vie des populations et augmente sans nul doute leur capacité au travail et leur productivité (Temgoua 1996).

IV.- Les limites du dispositif de la Fédération

L'impraticabilité des routes dans certains endroits ne permet pas d'approvisionner à temps les zones sinistrées. Depuis mars 2011, l'année de la création du dispositif fédératif, la situation alimentaire a évolué de manière positive. Les habitudes de prendre des prêts chez les usuriers (les commerçants, par exemple) ont nettement diminué. Ce qui n'exclut pas les problèmes liés au processus de création et de suivi des banques de céréales. Parmi les étapes du processus de création et de suivi, on note : le ciblage des villages, la stratégie d'intervention, la structure de la Fédération, le fonctionnement de ses organes, c'est-à-dire les quatre associations et l'ONG Moustagbal.

IV.1.- La sélection des villages

A l'issue de la visite des 62 banques de céréales créées à l'initiative des paysans, il résulte que certaines banques de céréales sont constituées sur des bases solides. Et ce, malgré l'assistance de la Fédération, avec l'appui financier et technique de la Caritas-Aura et de l'ONG Acra. Le résultat de cette évaluation certifie la grande différence d'évolution des banques de céréales. Dans certaines communautés, le problème se pose au niveau même de la sensibilisation des populations avant le ciblage des villages.

« La plupart des bénéficiaires ne connaissent pas la Fédération ni la Caritas Aura. Ce qui explique le malentendu entre le bien-fondé des banques de céréales dans les villages et les principales stratégies (visions) poursuivies par l'organe fédératif et les bailleurs de fonds qui aident ce dispositif. Pour les paysans, les activités initiées [jadis] sur le terrain ont été accomplies grâce à un appui personnel de l'ancien responsable de l'association Alsader (Hamit Moussa) ou encore à celui de l'initiateur des banques de céréales dans la région (P. Franco Martellozzo). L'absence d'une véritable sensibilisation sur la question est souvent à l'origine du peu d'intérêt manifesté par les populations et du retard dans le remboursement des céréales empruntées et des résultats – quelquefois – décevants dans certains endroits, surtout dans les villages où les banques de céréales, appuyées par la Caritas Aura, ont été supprimées (2013) au terme de la restitution du rapport de la visite croisée »³²³.

En abordant les conditions de la viabilité des banques de céréales, les différentes données ethnographiques recueillies sur le terrain certifient qu'une fois que le ciblage des villages est effectué (souvent de manière arbitraire : qu'est-ce qui sépare exactement un village « choisi » d'un village « exclu » pour cause de famine, de malnutrition, d'insécurité alimentaire, si ce n'est rien d'autre que l'appartenance à l'une des communautés ?) et que l'accord de principe pour l'implantation d'une banque de céréales est acquis, il s'en suit la désignation d'un comité de gestion.

« Les différents comités de gestion sont en majorité composés des hommes (95% des hommes) que des femmes (5% des femmes). L'absence d'une véritable symbiose entre les hommes et les femmes (à l'exception des groupements à prédominance féminine) a un impact sur la gestion efficiente des banques de céréales, de manière à contribuer à l'amélioration de la situation de famine dans les ménages pauvres, pendant la période de soudure. A cela s'ajoutent l'irrégularité des réunions mensuelles et l'analphabétisme de certains membres des comités de gestion. Dans les zones de Mangalmé, de Kouka et de Bitchotchi, par exemple, les membres des comités de gestion sont pour la plupart de cas arabophones et ne peuvent remplir les fiches d'emprunt (remboursement) des céréales mises à leur disposition par la Fédération. La responsabilité revient à l'animateur de la zone de retranscrire les données de l'arabe tchadien en français. Conclusion, les données chiffrées des banques de céréales sont habituellement envoyées en retard au niveau de la Fédération »³²⁴.

³²³ Témoignage recueilli de M. Djibrine Jacques, coordonnateur de la Fédération et membre de la Caritas Aura.

³²⁴ Propos tenus par Abdelkerim, animateur des banques de céréales dans la zone de Kouka et membre de la Paroisse de Mangalmé.

IV.2.- Les assemblées générales

En dépit de la désignation des membres des comités de gestion, la Fédération met en place des assemblées générales, ouvertes à tous les membres, considérées comme organes directeurs des banques de céréales dans les villages, dotés de la responsabilité de résoudre les questions liées à la création et au fonctionnement des banques de céréales. Eu égard à la manière dont les assemblées générales sont organisées, il faut préciser qu'elles diffèrent d'un milieu à un autre en termes de la composition des membres, du niveau de vie des ménages, de la collaboration avec les membres des comités de gestion, etc. L'un des membres de la banque de céréales de Chédidé interrogé à ce sujet nous a laissé entendre que

« Les assemblées générales ont lieu une fois le mois autour des thèmes : la distribution du mil, le remboursement du mil, la construction du magasin, l'état de la gestion de la banque de céréales, etc. Mais, depuis quelques mois, elles ne se font plus régulièrement à cause de l'indisponibilité de certains membres du comité de gestion. Les documents de gestion des banques de céréales peuvent nous retracer la fréquence de la tenue des assemblées générales. Etant donné que nous parlons plus que nous écrivons, il nous est parfois difficile de nous souvenir de ce qui a été dit et même décidé lors de la dernière assemblée générale. L'irrégularité des réunions et le manque des comptes rendus écrits ont des conséquences sur la gestion de la banque de céréales et le remboursement du mil emprunté par les paysans »³²⁵.

Une assemblée générale n'est pas nécessairement le lieu à partir duquel tout ce qui a trait à la gestion de la banque de céréales se décide de façon démocratique. Contrairement aux espoirs des populations, une assemblée générale se transforme parfois en un espace de contrôle social (Olivier de Sardan 2014) où le fait de prendre la parole pour démentir les propos tenus par un membre du comité de gestion, critiquer publiquement le chef du village ou le chef de canton, de surcroît, devant les femmes, peut apparaître comme une conduite mal appréciée, à la limite condamné. L'exemple qui nous revient à l'esprit est celui de la banque de céréales d'Oguet où des améliorations significatives n'ont jusque-là pas été apportées en lien avec la suppression des « *doublons* »³²⁶ et l'organisation des approvisionnements.

³²⁵ Propos recueilli de l'un des responsables du comité de gestion de la banque de céréales du village de Chédidé.

³²⁶ Le fait d'enregistrer deux fois de suite le même sac de mil dans le cahier de gestion, par exemple, équivaut à un *doublon*. Cette situation est bien réelle dans plusieurs villages tels que Moraye, Orga, Alweda, Kouka centre...

« Pendant les réunions, pour des raisons de respect de la tradition, les femmes ont du mal de prendre la parole devant les hommes et de s'exprimer librement. Ce qui laisse la latitude aux hommes de prendre les décisions à leur place. La liste des membres ne fait jamais l'objet de débat en assemblée générale. Diverses stratégies sont adoptées par les responsables des comités de gestion pour mettre suffisamment des ménages sur les listes des bénéficiaires, générer des noms des proches que nul n'osera contredire, entretenir les *doublons* au niveau des banques de céréales afin de bénéficier davantage de l'aide alimentaire »³²⁷.

IV.3.- Les organes de la Fédération

Tel qu'indiqué plus haut, le paysage structurel des associations et de l'ONG Moustagbal met en place des projets de développement social et économique dans la région du Guéra avec les structures de partenariat décentralisé et déconcentré au bénéfice de la population. Par le biais de leur travail, les animateurs sont conscients de la situation d'insécurité alimentaire et du rôle que jouent les banques de céréales dans la lutte contre la famine à laquelle les populations sont confrontées. Pour Belemvire et Pons³²⁸, les organisations associatives sont généralement rassurées que la présence des banques de céréales contribue à réduire la pratique usuraire, à rendre disponible les céréales à la période de soudure et, finalement, à limiter l'exode rural pendant la saison de grande famine. Au-delà de la conviction et la volonté des animateurs de réaliser un travail de qualité dans les villages, le manque d'organisation et de planification rigoureuse des activités, notamment chez certains animateurs³²⁹, constitue le maillon faible du processus de suivi des banques de céréales dans la région du Guéra.

³²⁷ Témoignage recueilli du responsable du comité de gestion de l'Union des banques de céréales de Farha, dans le village d'Oguet. Ce témoignage nous a été traduit par Moussa Bakoulou, animateur des banques de céréales dans la sous-préfecture de Baro.

³²⁸ Les deux auteurs évoqués ont réalisé une étude diagnostique de la viabilité des banques de soudure au Guéra.

³²⁹ Nombreux sont des animateurs, bien que bénévoles, dont la motivation et la présence acharnée sur le terrain interpellent davantage les paysans, les responsables des associations et l'ONG Moustagbal. Ils bénéficient des subventions, au travers d'un précieux partenariat avec la Fédération, dans le cadre de leurs activités sur le terrain. Ce qui est intéressant à retenir ici, c'est justement leur capacité à s'organiser et à bien planifier les activités. A la différence des autres organisations, il est important de reconnaître que l'ONG Moustagbal est le seul organe qui ne dépend pas intégralement des activités de la Fédération. La collaboration avec les différents organismes de développement rural, tous présents sur le terrain (Oxfam, Pam, Paderg, Pam, Unicef, Pasisat, etc.), lui permet de bénéficier d'une série de financements, principalement dans le cadre des projets réalisés en partenariat avec les organisations nationales et internationales nommées ci-dessus. Cette situation n'est pas le propre des autres associations et cellules paroissiales puisqu'elles dépendent à plus de 90% des financements de la Fédération. Ce qui explique donc la mise en place des activités génératrices de revenus, la culture des champs communautaires, l'existence des comptes d'épargne et de crédits au Guéra.

Il faut rappeler que le faible niveau scolaire des animateurs-(paysans)³³⁰, à l'exception de trois animateurs-(fonctionnaires) de la cellule paroissiale de Mangalmé, est l'une des conséquences de la faible tenue des documents de gestion.

« Tout est centralisé autour d'une seule personne qui prend les décisions. Je n'ai jamais été associé, par exemple, au montage d'un projet de développement social de la cellule paroissiale de Mangalmé ou encore qui touche ma zone d'intervention. C'est dire que nous ne faisons qu'obéir aux ordres qui viennent d'en haut. A cela s'ajoutent le manque de communication entre nous les animateurs et la rareté des réunions au niveau de notre association. Il arrive que le nombre des sacs de mil à ravitailler dans certaines banques de céréales ne reflète pas la réalité observée sur le terrain. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle que certaines informations répertoriées dans les rapports de suivi des banques de céréales posent problème »³³¹.

IV.4.- La structure de la Fédération

Disons que la faible fonctionnalité de certaines structures de la Fédération, la confusion dans l'exécution des rôles et tâches des membres du comité stratégique, l'insuffisance en termes de synergie d'action entre les quatre associations et l'ONG Moustagbal, la faible capitalisation des expériences dans les zones d'intervention... entravent l'atteinte des objectifs annuels de la Fédération. Pour remédier à cette impasse, la Fédération devrait faire en sorte que les organes fédératifs puissent mieux s'organiser en vue d'un travail de qualité sur le terrain. Elle devrait veiller à garantir sa propre crédibilité, non seulement au niveau des populations, mais aussi vers ses partenaires nationaux et internationaux.

Les cellules paroissiales, antennes de la Caritas Aura, sont une initiative de Hamit Issaka. Eu égard au sérieux problème de communication existant entre les cellules paroissiales et la Caritas Aura, celle-ci devrait se donner le temps pour bien expliquer aux paroissiens le bien-fondé de la présence de ces « cellules » dans les différentes paroisses et l'implication attendue de la part des paroissiens. Or, l'incompréhension entre le rôle joué par la Fédération et le positionnement de la Caritas Aura entretient un « flou » dans les têtes des bénéficiaires des

³³⁰ Sur les 20 animateurs avec lesquels nous avons travaillé sur le terrain, le constat est simple : l'animation des banques de céréales se fait en équipe (deux animateurs par village ou par zone d'intervention). A l'exception des animateurs de la Paroisse de Mangalmé qui sont fonctionnaires (excepté Tamar), les animateurs d'Alsader, de Sila et de la Paroisse Bitkine ont un niveau d'études qui varie entre le primaire (CEPE) et le secondaire (BEPC).

³³¹ Témoignage de Dougous Adoum, animateur de la zone de Bitchotchi et membre de la Paroisse de Mangalmé.

banques de céréales dans les villages desservis par les deux cellules paroissiales : Mangalmé - Bitkine. Etant donné que les succursales de la Caritas Aura n'existent que de nom dans les paroisses, les animateurs se considèrent comme travailleurs de l'Association Aura. Un travail de réflexion nécessite d'être effectué au sein de chaque cellule paroissiale par les responsables de la Caritas Aura.

Tel que souligné plus haut, l'insuffisance des formations et le manque des compétences, la discontinuité du management lors des changements structurels... fragilisent l'efficacité et la pérennisation des activités réalisées dans les villages. Le nombre réduit des rapports en lien avec le suivi des banques de céréales est un exemple tangible à retenir. On peut ajouter à cela le vieillissement des membres des comités de gestion, par manque de renouvellement, et la faible appropriation et diffusion des manuels de gestion. Cela étant, seul le renforcement des connaissances et compétences professionnelles des animateurs bénévoles leur permettrait de mieux suivre les banques de céréales. Eu égard à la grandeur des zones d'intervention, précise Awada³³², il est important de découper les zones en tenant compte de la position géographique de chaque structure de la Fédération. Ainsi, le découpage pourra se faire comme suit : la zone de Baro reviendrait à Alsader, les zones de Melfi, Sim et Bitkine à la Paroisse de Bitkine, les zones de Bitchotchi, Kouka et Mangalmé à la Paroisse de Mangalmé, les zones de Barlo et de Dadouar à l'Association Sila, les différentes zones de Mongo Centre, Mongo Sud et Mongo Nord à l'ONG Moustagbal.

IV.5.- La stratégie d'intervention

Dans le but d'inciter les populations à remboursement – en nature – les céréales empruntées, la Fédération a mis sur pied une stratégie dénommée « *méthode musclée* ». Elle consiste à convoquer les bénéficiaires à la gendarmerie en cas de litige (manque de remboursement du mil emprunté). A la place de vouloir rendre service, cette stratégie conduit la population à la dérive, c'est-à-dire à la détérioration même du projet des banques de céréales soutenu par la Fédération. D'où, l'importance de descendre sur le terrain pour une prise de contact avec la population, la sensibiliser par rapport à l'utilité et l'importance de la création d'une banque de

³³² Monsieur Awada est membre de la banque de céréales de Dadouar et responsable de l'association Sila.

céréales. Cette approche méthodologique se heurte à un certain nombre de limites face aux activités de développement.

« Seuls les responsables du comité de gestion de la banque de céréales ou encore leurs représentants désignés ont été témoins de l'amélioration de leur situation, mais ils ne représentent pas la majorité de la population du village. La banque de céréales remplit son rôle d'approvisionnement pendant la période de grande famine parce qu'elle est une « banque ». Elle reçoit le mil des paysans de notre communauté et se reconstitue à partir des taux d'intérêts plus élevés (25% d'intérêt pour 1 sac de 40 coros de mil emprunté). Cependant, lorsqu'elle est gérée par un groupe intégrant peu la communauté villageoise, celui-ci transforme la banque de céréales à un groupe des commerçants et se détache du reste de la communauté »³³³.

Marie Angélique Savane, dans une réflexion sur les problèmes alimentaires dans les zones de l'Afrique de l'Ouest (1992) souligne que les famines actuelles ont pour origine la perpétuation de la politique coloniale agroalimentaire peu soucieuse d'apporter aux producteurs ruraux de l'assistance technique dont ils ont besoin en termes d'appuis techniques. Selon l'auteur, la famine est le résultat d'une politique alimentaire organisée par les colonisateurs : la famine ne se produirait pas si réellement les colonisateurs avaient donné un appui technique et financier aux paysans. Par conséquent, il suffirait plus de moyens techniques et de moyens financiers pour éradiquer de manière définitive la famine. Or, tel n'est pas automatiquement le cas. Dans le cinquième chapitre de ce travail, il est justifié que ce qui intéresse la population hadjeray, ce n'est pas la production en tant que telle. Et ce, d'autant plus que pour eux, le plus important consiste principalement à préserver les relations entre la société et les dieux protecteurs (les « divinités »). Savoirs magico-religieux et savoirs populaires pédologiques, agronomiques ou climatologiques se combinent, se complètent et s'imbriquent (Olivier de Sardan 1991 et 1995, Abega 2007).

Il y a de quoi de se demander si la l'approche méthodologique (« prêts – remboursement ») autant prônée par le Président de la Fédération, c'est-à-dire le Père Franco Martellozzo, avec le soutien sans relâche de l'ONG ACRA et de la Caritas Aura, ne se heurte malheureusement pas aux limites face à la manière de penser, de faire et d'agir des populations observées dans

³³³ Témoignage d'Issa, membre de la banque de céréales de Bardagal. De par son influence, la même banque de céréales est aussi aidée par le Fida (un organisme international de développement établi dans la ville de Mongo).

la région du Guéra. Ce qui apparaît claire, c'est la réponse qui nous a été donnée par le chef de terre de Barlo

« Les habitudes telles que se procurer du mil sous forme de crédit, de dette à rembourser au cours de l'année ou l'année qui suit n'a pas de sens dans notre société, notamment du point de vue culturel. Le plus souvent, en cas de problème de famine dans les villages, la personne (la famille) en difficulté sollicite une assistance (un appui moral ou un appui matériel) à l'endroit des membres du village. Ce qui lui évite de contracter un crédit ou un prêt à rembourser. Chez nous les « dangaléat », par exemple, lors de la fête des morts (baptisée *mumti*), chaque clan apporte un soutien matériel (une jarre au long cou pleine de la *bili-bili*, un gigot de chèvre ou de mouton, une bande de tissu en coton, quelques coros de mil, de sésame, d'arachide, une bouteille d'huile et deux ou trois poulets pour les batteurs de tam-tam) et un soutien moral à chaque famille du village ayant perdu un membre depuis la précédente fête. Les relations d'alliance paraissent commandées par l'esprit d'assistance et de partage : le beau-fils, vis-à-vis de sa belle-famille, adopte un comportement respectueux. Il a des engagements à assumer envers la belle-famille. En plus de la compensation matrimoniale, il est aussi appelé à secourir sa belle-famille avec ce qu'il possède »³³⁴.

Cette réponse montre donc à quel niveau la méthode adoptée par la Fédération (« emprunt – remboursement ») se heurte à des limites sociales et culturelles face à la manière de sentir, de penser et d'agir des populations locales. Sur l'ensemble des banques de céréales visitées au Guéra, bien que 51% des banques parviennent à rembourser les céréales empruntées, 49% de banques de céréales³³⁵ n'y parviennent pas. Elles éprouvent un certain nombre de difficultés dans l'appropriation de l'œuvre initiée par le Père Franco, soutenue aujourd'hui par la Caritas Aura et l'ONG Acra. Après une vingtaine d'années d'existence au Guéra, au vu des taux de remboursement des céréales empruntées, très faibles dans plusieurs endroits (dans la ville de Mongo, par exemple), il est capital de trouver une autre solution au dispositif méthodologique de crédit (en nature ou en argent) mis en place par la Fédération. Le développement, souligne Olivier de Sardan, consiste à tenter de transférer certains savoir-faire associés aux systèmes de sens propres aux opérateurs de développement vers les populations dotées de systèmes de sens différents (1995).

³³⁴ Témoignage reçu de monsieur Brahim Goni, chef de terre et responsable de la margay du village de Barlo.

³³⁵ Les pourcentages répertoriés dans ce travail ont été calculés à partir des données statistiques recueillies de la Fédération des banques de céréales. Ces données ont été ajustées à partir des informations récoltées lors de notre descente sur le terrain, c'est-à-dire dans les 62 banques de céréales visitées sur l'étendue de la région du Guéra.

Conclusion

L'analyse de ce chapitre, au cours de laquelle nous avons fait recours à la manière dont les populations agissent pour réaliser leurs ambitions, en mettant l'accent sur la participation des hommes et des femmes à l'approvisionnement alimentaire et l'appartenance aux organisations paysannes, nous a permis de parler de la structure organisationnelle de la Fédération, ainsi que des associations et des réseaux de distribution des céréales (petit mil, sorgho rouge, arachide) dans la région du Guéra, et même d'observer l'aide alimentaire proposée par les membres des comités de gestion, et ce, par le canal des associations et de Moustagbal. Un autre aspect de ce chapitre, axé autour de la stratégie d'intervention des animateurs, nous a permis de saisir les interactions sociales entre les acteurs du développement du point de vue de l'interprétation de données ethnographiques et de la compréhension des aspects liés à l'apprentissage des notions économiques.

Il est intéressant de considérer la participation des animateurs, à l'œuvre dans les activités des banques de céréales, comme un élément régulier dans la structure des représentations sociales (au sens de Mauss et de Halbwachs) des membres du bureau exécutif du comité stratégique et des animateurs de la Fédération, notamment dans un système de valeurs caractéristiques d'une société dite agro-pastorale. Loin des effets pervers que le statut de l'animateur fonctionnaire peut parfois incarner, le don promu par le P. Franco Martellozzo, c'est-à-dire le don religieux, en référence à la charité chrétienne, selon laquelle il faut assister les populations confrontées à la situation de famine récurrente et d'insécurité alimentaire par obligation morale, joue un rôle dans la transmission des normes sociales et des concepts s'articulant autour de l'éducation à l'économie moderne. Il se justifie au travers d'une interprétation des textes bibliques (au sens de la contribution de Calvin) et autorise le prêt à intérêt, tout en restant cohérent avec la foi dite chrétienne réformée (Dommen et Faessler 2009).

Il est certain que la notion du « crédit-don » se situe au cœur même du projet des banques de céréales au Guéra. L'éducation à l'économie moderne, principalement par l'entremise de la notion de l'intérêt, illustrée par le dispositif du "prêt – remboursement" des céréales, soutenu par la Caritas Aura et de l'ONG Acra, permet aux populations d'établir des échanges sociaux

et économiques³³⁶. Considérées – aujourd’hui – comme méthode rationnelle de conservation du mil dans la région du Guéra, à travers un réseau des magasins, pour être redistribué ensuite aux familles pauvres et vulnérables, les banques de céréales sont un moyen de lutte contre la famine et l’exploitation usurière des commerçants et des arabes dans les différents villages où elles ont été installées. On recourt aux banques de céréales pour économiser, entre autres, plus d’argent rapidement qui pourra servir à satisfaire les besoins de la banque de céréales et des membres qui la composent. Sur la base des cotisations des membres du groupement ou encore du village, la « *tontine* », habituellement encouragée par le mari, est une forme de faire des épargnes populaires en milieu féminin.

Les banques des céréales font partie d’une représentation de l’ordre économique. Il faut dire que les connaissances techniques permettant de bien tenir les documents comptables et de gestion des banques de céréales (cahier d’emprunt, cahier de remboursement, cahier de caisse, cahier d’achat, cahier des cotisations, journal des ventes, etc.), la formation des animateurs et des responsables des comités de gestion en animation des équipes, la dotation dans chaque banque de céréales d’un bureau, d’une assemblée générale... sont donc des outils parmi tant d’autres d’apprentissage social des notions économiques, à la fois individuel et collectif, mis en œuvre par la Fédération. C’est une conséquence directe de l’intensité des relations de socialisation à l’économie alimentaire – bien que vue à ce niveau comme celle d’un milieu fortement exposé au problème de famine, de malnutrition et d’insécurité alimentaire – qui se nouent entre les organisations paysannes, présentes dans la région du Guéra (Caritas Aura, Associations, Fédération, Cellules Aura et ONG Moustagbal), et les populations bénéficiaires des banques de céréales.

³³⁶ Tel que démontré tout au long du déroulement de ce chapitre, la perspective « échangiste », en interprétant la structure paysanne des populations bénéficiaires des banques de céréales dans la région comme principal cadre des rapports sociaux et de reproduction économique, ne parvient toujours pas à trouver une solution très efficace susceptible d’éradiquer la famine (l’insécurité alimentaire) à laquelle les populations sont exposées au Guéra. Par ailleurs, l’approche méthodologique (prêt - remboursement) mise en place par la Fédération, avec l’appui sans relâche de la Caritas Aura et de l’ONG Acra dans le cadre du suivi des banques de céréales de la Fédération. Cependant, cela n’empêche pas de reconnaître le rôle principal que jouent les banques de céréales dans la région du Guéra, notamment dans le cadre de la lutte contre l’exploitation usurière des commerçants et des arabes. A cela s’ajoutent, la paie des maitres communautaires (l’équivalent du prix de 406,71 sacs de céréales, rien que pour l’année 2013), la redéfinition des tâches de la femme (hadjeray) au niveau familial, l’augmentation des productions vivrières (agricoles) et leur introduction dans un espace socio-économique, la cohésion sociale entre les *haddad*, les sédentaires et les nomades, etc.

CONCLUSION GENERALE

L'entrée en scène

Au terme d'une analyse sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, en rapport avec la Fédération des banques de céréales et la question de développement socioéconomique dans la région du Guéra, nous avons été amenés à réaliser que la notion de l'échange-don reste au cœur des représentations collectives des populations dans les diverses communautés visitées sur le terrain. Mauss (1925) n'est sûrement pas un auteur à ignorer dans ce domaine. Le plus important dans la notion du don³³⁷ n'est pas autant qu'il porte sur des échanges de richesses matérielles, mais surtout sur des ensembles comportant aussi bien des festins, des politesses, des fêtes que des biens (Nicolas 1969). Il s'agit d'un système d'échange généralisé, dépassant le cadre purement financier. Et ce système révèle l'existence de règles de droit, fondement de type d'obligation sociale et, pour utiliser l'expression de Marcel et Fournier (2004), le double sacrifice du donner et du recevoir. Finalement, refuser de donner, comme refuser de prendre du mil par exemple, équivaut au refus de l'alliance sociale, vue comme un lien spirituel aux yeux de Mauss (2003).

Il est clair que la modernité n'extirpe pas le « don modulable » et ne l'anéantit pas. La chose serait par conséquent impossible tant il est vrai que, le don constituant l'équivalent culturel, social et symbolique de la vie biologique, personne ne saurait vivre sans donner et recevoir. En d'autres termes, personne ne saurait vivre sans vie. Au fond, le point que nous venons de défendre, on l'aura compris, est qu'il est bien chez Mauss une théorie sociologique cohérente qui montre comment la logique du don infiltre en fait toutes les sphères de l'existence sociale, y compris celles qui sont en apparence le plus spécialement soumises aux seules exigences de l'efficacité fonctionnelle. Sans même le dire, on pourrait affirmer avec grande force, à la suite de la lecture de certains travaux de Caillé (1994, 2004, 2007) et Godbout (1995, 2000), que la modernité accède au véritable esprit du don, car elle voit se développer, à l'échelle planétaire, les pratiques de don dans la sphère de la vie domestique, celle des suppliques individuelles, et dans la sphère de la vie sociale où s'affrontent les différents intérêts collectifs des populations à satisfaire dans la région du Guéra.

³³⁷ Nous suggérons aux lecteurs intéressés par la question du don et du contre-don chez Mauss et chez les autres auteurs (Caillé, Godbout, Fournier, Nicolas, par exemple) de consulter la *Revue du Mauss*. Disponible en ligne (cf. le site « www.revuedumauss.com »), elle est souvent à l'origine de nombreux débats autour de la notion don.

I.- Le mouvement d'une question

Lorsque nous nous posons la question de savoir pourquoi on donne, et quelle est la nature du don dans le contexte des banques de céréales, il est essentiel de rappeler que c'est au travers de prêts (en nature ou en argent) que naissent chez les bénéficiaires du projet des dispositions à consommer et à se construire, *in fine*, l'« *homo donator* » moderne, au sens de l'obligation morale et religieuse, c'est-à-dire plus enclins à donner qu'à recevoir. Aux yeux du promoteur du projet, le Père Franco, et des représentants des associations paysannes, partenaires de la Caritas Aura, on donne par humanité, solidarité, fraternité, affection, compassion, etc. Le prêt avec intérêt, mais pas toujours à un taux aussi exorbitant, joue un rôle non négligeable dans le cadre du projet. Il permet à la structure de continuer à fonctionner et d'orienter l'ensemble des activités. Tout se passe comme si, à travers les dons d'argent ou des céréales, les bénéficiaires des banques de céréales font preuve d'un sens pédagogique aigu visant à se familiariser avec certaines pratiques économiques.

Loin de l'apologie des unités des banques de céréales installées dans la région du Guéra, nous nous sommes posés tout de même quelques questions jugées fondamentales, à savoir : en quoi la perspective échangiste, en interprétant la structure paysanne de la population hadjeray, par exemple, comme principal cadre des rapports sociaux et de reproduction socioéconomique, ne parvient-elle pas – jusque-là – à trouver une solution ultime et efficace susceptible d'éradiquer l'insécurité alimentaire à laquelle les populations sont confrontées ? Partant de la lutte contre l'exploitation usurière des populations, véritable clé de voûte du projet, en quoi les banques de céréales ont-elles un impact sur l'amélioration des conditions de vie et sur le renforcement des liens sociaux ?

II.- L'avènement d'un postulat

Pour apporter des éléments de réponse à toutes ces questions, nous avons formulé l'hypothèse suivante. Dans un contexte comme celui de la région du Guéra, longtemps exposée à des situations de précarités alimentaires saisonnières, les banques de céréales représentent le lieu de médiation entre les représentants des organismes d'appui, les animateurs des banques de céréales et les bénéficiaires du projet, au travers des logiques institutionnelles, économiques, symboliques et socioculturelles, toutes avec leurs systèmes de contraintes et leurs contextes

particuliers. Bien qu'elles soient, du moins en partie, une issue à l'insécurité alimentaire, elles sont également un lieu d'apprentissage social des outils de l'économie moderne qui, à moyen et à long terme, modifient les conditions sociales et culturelles des populations. La nature du crédit, sous sa forme moderne du don, sur le terrain, actualise le don traditionnel. Elle fait écho du langage-projet (du discours de développement) mis en place par l'Association Aura – et la Fédération – en commun accord avec les différents responsables de chaque association paysanne et de l'ONG Moustagbal.

Pour tester la validité de cette hypothèse, nous nous sommes appuyés sur les outils théoriques et conceptuels offerts par l'approche développementaliste, c'est-à-dire une approche orientée particulièrement vers l'acteur en socio-anthropologie du développement, les interventions, les interactions, la médiation et les échanges réciproques entre les agents de développement, les courtiers de développement (les animateurs des banques de céréales) et les populations dans la région du Guéra. Le paradigme de développement est important, ici, d'autant plus qu'il nous a mis au centre du développement socio-économique et du développement durable, deux des trois composantes de l'aide au développement ou encore de la coopération au développement qui, de ce fait, ont pour soubassement, la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Il faut souligner que depuis la fin des années 1990, le développement a changé de style grâce au remplacement des coopérations internationales par les actions plus ciblées au moyen de l'intervention des organisations non gouvernementales. La Caritas Aura, l'ONG Acra, la Fédération, les associations ou l'ONG Moustagbal sont des exemples à retenir dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région du Guéra.

Rappelons tout de même, ici, qu'en parlant de l'anthropologie et de la construction sociale du développement en Afrique, nous avons cherché à toucher du doigt, à partir de la période post-coloniale, l'histoire du paradigme développement, elle-même tributaire d'une longue histoire, bien plus ancienne et plus complexe. Ensuite, nous avons fait allusion aux courants socio-anthropologiques du développement : le courant de « l'anthropologie-du-développement » et celui de « l'anthropologie-du-changement-social ». Attachés à la pensée d'Olivier de Sardan, nous avons compris qu'il n'y a du développement que là où il y a les « développeurs » et les « développés » (1995). Loin d'être neutre, l'anthropologie du développement est à l'origine

du raisonnement orienté vers un discours et une pratique du développement en faisant valoir, selon une vision poststructuraliste, la médiation ou encore les échanges entre les représentants des organismes d'appui, les courtiers de développement et les populations. Tout ceci, dans un univers de crise alimentaire.

III.- L'institutionnalisation de l'intervention

Proclamé indépendant en août 1960, le Tchad fait son entrée dans la vie politique en assumant un héritage difficile à gérer. Les multiples crises sociales et politiques trouvent leurs origines dans l'histoire, notamment à l'époque précoloniale, coloniale et postcoloniale. Celles qui nous ont le plus intéressées dans ce travail sont celles qui ont été provoquées par la désorganisation du circuit socio-économique à savoir : les révoltes paysannes (1960-1978), les guerres civiles ou conflits interethniques (1979-1990), la reconquête du pouvoir par les groupes armés (1990-2009), les tensions populaires... contribuant à aggraver les effets des sécheresses récurrentes dans la zone sahélienne. Les déplacements des populations causés par les combats incessants rendent difficiles, voire impossibles, les cultures, les récoltes agricoles et les autres activités économiques.

Il n'y a pas de développement sans paix a-t-on l'habitude de dire. Il est clair que les crises et les conflits armés dans les pays du Sahel en général et au Tchad en particulier, en dehors des conséquences névralgiques sur les couches vulnérables comme les enfants et les femmes, ont freiné lourdement les plans de développement aux niveaux local, national et international. Cet aspect de la question est considéré comme un lourd fardeau pour l'économie des différents pays d'Afrique subsaharienne³³⁸. Le fait d'être dans une situation de crise alimentaire, c'est-à-dire se retrouver dans une situation de manque de nourriture ou de risque élevé d'en manquer, augmente les risques de problèmes de santé. L'ampleur de la hausse des prix des céréales (le mil et le riz principalement), ainsi que les diverses conséquences sociales des crises politiques ont été à l'origine des stratégies d'intervention à l'échelle nationale et internationale.

³³⁸ Une fois admis que le surpeuplement ne correspond jamais à des seuils fixes, mais qu'il serait atteint lorsque sur une période prolongée la croissance du nombre des hommes sur un territoire excède, à capacités techniques inchangées, celle des ressources qu'ils sont à même d'en tirer, on remarque que des situations de surpeuplement ont été identifiées depuis longtemps dans les pays africains. L'augmentation de la pression humaine sur l'espace, écrit Magrin (2001), inaugure le cercle vicieux par lequel la raréfaction des terres conduit au raccourcissement des jachères, qui provoque l'appauvrissement des sols, mais aussi des phénomènes érosifs graves et irréversibles.

Il faut souligner que l'évolution de la politique communautaire d'aide au développement et de sécurité alimentaire ressort une ambition plus globale au cœur de la coopération internationale au développement qui porte sur deux aspects fondamentaux : le partenariat avec les différents gouvernements et les institutions représentatives de la société civile, et la responsabilité d'une coordination renforcée entre les donateurs ou les organisations d'aide au développement. La dynamique d'une telle démarche, sous la forme du don moderne, en lien avec la pacification d'un univers explosé aux conflits interethniques, appelle inévitablement à une prise en compte des interventions humanitaires. Au-delà des échecs enregistrés au fil du temps, l'ajustement structurel comme politique a été longtemps considéré en Afrique subsaharienne comme une étape déterminante sur la voie qui mène à une croissance durable de nature à faire reculer la pauvreté et lutter contre l'insécurité alimentaire. Sous l'égide des accords de Bretton Woods (accords économiques ayant dessiné les grandes lignes du système monétaire mondial) et des organisations qui les mettent en pratique (la BM et le FMI), la sécurité alimentaire s'inscrira dans le cadre « région ouest-africain » et un « comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) » sera lancé en 1986.

Vu de l'extérieur – et de l'intérieur –, le Tchad, à l'image de certains pays de l'Afrique au sud du Sahara secoués par nombreuses crises sociales et le problème d'insécurité alimentaire, qui ont un impact négatif sur la stabilité et le développement économique, ressemble à un vaste champ d'intervention d'aide au développement. Dans le passé, comme aujourd'hui d'ailleurs, plusieurs approches ont été initiées par l'Etat, les institutions de coopération internationale et les organisations non gouvernementales³³⁹ aux niveaux national, régional et international pour travailler avec les populations sur des questions liées à la lutte contre l'insécurité alimentaire. Devenu un espace de coopération, le Tchad reste au cœur de la médiation et de la concurrence entre les responsables des organes d'appui et les agents de développement sur le terrain. Et ce, dans le but de consolider les acquis sur l'ensemble du territoire, notamment dans le domaine de la lutte contre la l'insécurité alimentaire qui marginalise les populations, mais également de se présenter comme « médiateurs » par excellence dans le monde du développement et de la coopération internationale.

³³⁹ Parmi les institutions internationales de développement aperçues au Tchad, on note : Pnud, Fida, Crs, Oxfam, Fnuap, Pam, Acra... A cela s'ajoutent les structures étatiques (Mpdc, Onasa, Psang, Pnsa, Pasep, Paderg, Pasisat, etc.) et les associations caritatives (Secadev, Caritas Aura, Moustagbal...).

Ainsi, entre la décennie 1980 et le début des années 90, grâce aux fonds de substitution de la Communauté Economique Européenne (CEE), ancienne composante de l'Union Européenne (UE), des milliers de familles tchadiennes bénéficieront d'une opération de transfert de 2 500 tonnes de céréales dans le Bourkou-Ennedi-Tibesti, le Chari-Baguirmi, le Guéra, etc. (Arditi 1996). D'autres fonds seront mis à la disposition des responsables des offices céréaliers pour permettre d'acheter des céréales locales. L'aide alimentaire aurait joué un rôle essentiel dans la lutte contre la famine. Elle aurait aussi contribué à la promotion du changement social, à la stabilisation de la consommation et à l'amélioration du niveau nutritionnel des populations à faible revenu et à déficit alimentaire au Tchad. Plusieurs composantes du programme spécial de sécurité alimentaire (maîtrise de l'eau, lutte contre la diversification) seront réalisées dans les départements tchadiens grâce aux accords conclus avec les autres pays de la CEMAC et de la CEEAC. Bien qu'ayant contribué à la réduction de la crise alimentaire, les moyens mis en place par l'Etat et par les partenaires techniques et financiers ne couvrent pas complètement les besoins des populations. En dépit de l'augmentation des surfaces cultivées, les rendements demeurent faibles. Les pénuries alimentaires sont récurrentes et les populations font l'objet de migrations temporaires.

IV.- A l'échelle de la région du Guéra

D'entrée de jeu, nous avons cherché à comprendre de quelle manière – éventuellement à quel prix – s'est produit ce qui apparaît, dans une vision holistique, comme un cadre social qui, aux yeux des populations, leur sert de repère, notamment autour de la notion du don contractuel à partir duquel, bien sûr, s'échangent des politesses, des terres, du bétail, du mil (des céréales), etc., mais aussi l'apport fondamental, s'il en est, du modèle de l'économie domestique et ses concepts qui sont examinés comme universellement valables et, en même temps, peuvent être appliqués dans le « pays » hadjeray. De ces deux approches ressort ceci de commun : la saisie d'une structure sociale dite traditionnelle, et une structure sociale qui, depuis quelques années, est tournée vers un modèle monétaire, à travers les activités sociales et économiques mises en place par les organismes de développement, avec le concours des acteurs d'appui sur le terrain et des populations locales.

IV.1.- Les greniers traditionnels

Les résultats obtenus des différentes analyses des données ethnographiques recueillies dans la région du Guéra confirment l'idée selon laquelle que les offices publics céréaliers ou encore les banques de céréales ne sont pas les premières techniques de conservation des céréales à long terme. Si les sécheresses très anciennes n'ont guère laissé de souvenirs dans la mémoire collective des populations, les périodes arides les plus récentes n'ont pas été oubliées par les hadjeray et l'étude des civilisations précoloniales laisse prévoir que les hommes et les femmes d'alors savaient y faire face. Il en est plausible que les communautés paysannes disposaient, avant le 19^{ème} siècle, de réserves pérennes de céréales : de fait, des cérémonies comme la dot, les funérailles, le mariage, l'initiation, etc., étaient de grosses consommatrices de grains. Il ne faut pas non plus oublier dans l'énumération des besoins en céréales, ceux liés aux redevances coutumières et aux cultes à la margay (religion traditionnelle), ni ceux destinés à alimenter les échanges, ni les stocks destinés aux semailles dans les zones où il fallait, du fait de l'irrigation des précipitations certaines années, semer jusqu'à trois fois avant que les céréales ne prennent (Magnant 1992).

Cela étant, les greniers traditionnels (appelés "*dabanga*" en langue locale) ont vu le jour grâce à l'initiative des paysans qui, pour lutter contre la famine, la crise alimentaire et l'exploitation usurière, dont les commerçants étaient (restent) la principale cause dans les villages, avaient décidé de constituer des stocks importants en mil, au niveau de chaque famille, auxquels ils ne toucheraient pas avant la saison sèche³⁴⁰. Pratique socioculturelle à part entière dans la région du Guéra, les greniers traditionnels permettent aux populations de conserver les denrées pour en allonger la durée de consommation. Il n'est donc pas en contradiction avec l'obligation du partage de la nourriture. Ce point est mis en lumière par Ingold (1965) qui isole le stockage technique ("*technical storage*") du stockage social ("*social storage*"). L'échange individuel ou collectif des aliments, forme permanente de la morale contractuelle, souvent à caractère rituel, occupe une place essentielle dans les villages hadjeray, par exemple, et favorise un meilleur vivre-ensemble social.

³⁴⁰ Propos recueillis de Hamid Moussa, député de l'une des circonscriptions de Mongo (autrefois, responsable de l'association Alsader). Cette information remonte de 2014, l'année de notre séjour sur le terrain dans le cadre de la collecte de données ethnographiques.

IV.2.- Les sociétés indigènes de prévoyance

Les sociétés indigènes de prévoyance sont une invention de la colonisation française au début du siècle dernier, plus particulièrement à la suite de la promulgation de l'arrêté de juin 1910. Si les diverses crises alimentaires – disettes, famines ou malnutrition, dont les causes ont été retracées en amont – jalonnent jusque-là l'histoire de l'Afrique subsaharienne en général et celle du Tchad en particulier, cette institution de gestion et de techniques de conservations des céréales mise en place par le pouvoir colonial avait pour principal but de consolider la sécurité céréalière des communautés urbaines et en milieu rural. Nos analyses révèlent qu'au Guéra et dans les autres régions du Tchad, notamment dans la partie sud du pays, les sociétés indigènes de prévoyance avaient été créées à la veille de l'indépendance du Tchad (1960), à la suite de l'instruction du gouverneur général des pays de l'Afrique Equatoriale Française (AEF). Parmi les points saillants du discours du gouverneur général, on note : l'utilité de la constitution des équipements ruraux, l'accroissement de la production et l'amélioration des conditions de vie des paysans. La majorité des opérations relevant de la compétence des sociétés indigènes de prévoyances étaient intégralement assujetties à un encadrement de l'agriculture et de l'élevage (Bergeret 1985).

IV.3.- Les banques de céréales au Guéra

En termes des banques de céréales, nous avons montré qu'elles sont considérées aujourd'hui comme méthode rationnelle de conservation des céréales dans la région du Guéra, notamment à travers l'apprentissage des outils de l'économie moderne (composition du comité de gestion, registres des membres, frais d'adhésion, cotisations annuelles, cahiers de gestion de caisses, fiches d'inventaire de stocks, etc.). Elles sont un moyen de lutte contre l'exploitation usurière des commerçants dans les communautés paysannes. Au centre d'un processus participatif par lequel les représentants des organismes d'appui, les membres des associations caritatives, les responsables de la Caritas Aura, les bailleurs de fonds et les populations locales constituent différentes formes de partenariat et travaillent ensemble pour les actions de développement, les banques de céréales concourent au rétablissement de l'équilibre alimentaire dans la région du Guéra, en assurant les approvisionnements alimentaires au niveau des villages pendant la période de grande famine.

Les résultats de nos analyses nous ont également permis de montrer que le financement des banques de céréales se fait sur un crédit de 800 000 Fcfa (le capital de départ en argent ou le nombre de sacs de céréales mis à la disposition de la population varie souvent en fonction de la situation de famine sur le terrain et de la disponibilité de fonds) par village pour l'achat de 50 sacs³⁴¹ de mil, à raison de 16 000 Fcfa le sac, notamment à de périodes où le prix d'un sac des céréales coûte moins cher³⁴². L'objectif demeure celui de pallier à l'insécurité alimentaire qui marginalise certaines personnes, décourager l'exode rural des jeunes (véritable force vive de la société hadjeray), laisser le pan à la spéculation des commerçants, lutter contre la prise en otage des populations par les commerçants qui offrent des crédits avec 100 % d'intérêts, c'est-à-dire un sac de mil pour deux après la récolte. Les questions de développement de plus grande envergure telles que l'approvisionnement en mil, l'alimentation en eau... se situent au cœur de la vie des populations.

V.- A la rencontre des agents de terrain

Depuis mars 2011, après réflexion entre le Père Franco et les animateurs, accompagnés par la structure Acra et la Caritas Aura, le dispositif opérationnel des banques de céréales a évolué et, au fil des années, s'est constitué en une Fédération susceptible de garantir la crédibilité et la visibilité, non seulement vers les paysans, mais surtout vers les agences de développement. Composée de quatre associations (Paroisse de Mangalmé, Paroisse de Bitkine, Alsader, Sila) et de l'ONG Moustagbal, elle compte aujourd'hui plus de 245 banques de céréales dispersées à travers la région du Guéra. Le constat qui ressort de l'analyse de la Fédération des banques de céréales est l'importance de la collaboration, des interactions et des échanges qui existent entre les responsables de la Caritas Aura, les agents de l'ONG Acra et les représentants des associations et de l'ONG Moustagbal. A cela s'ajoute l'idée de la banque de céréales comme forme de don moderne, c'est-à-dire une coopération entre les agents de développement et les populations locales.

³⁴¹ Le prix d'un sac de céréales (le mil, principalement) peut augmenter (ou être revu à la baisse) d'une année à une autre sur le marché local. Il varie en raison de l'offre des produits agricoles sur le marché, mais aussi de la demande. A cela s'ajoute le déficit de la production agricole lié à la sécheresse, l'exode rural des jeunes valides...

³⁴² Les achats se font dès que la nouvelle récolte arrive sur le marché. Ce qui explique ici la nécessité de prendre soin d'acheter des céréales fraîches, de qualité acceptable sur le marché, de façon à réduire les multiples risques d'infestation et à faciliter une bonne gestion des stocks de céréales. Les céréales sont achetées en priorité aux villages qui les livrent au magasin à des prix préalablement convenus avec les membres des comités de gestion.

V.1.- Un aperçu sur le comité stratégique

Dans la même lignée, nos différentes analyses nous ont permis d'émettre l'idée selon laquelle la lutte contre la famine au Guéra, ainsi que l'éducation à l'économie moderne des membres du comité stratégique, est attribuable au niveau d'études de chaque membre, au programme d'encadrement adapté aux besoins réels des membres, au modèle de désignation des membres du comité stratégique (COS), à la planification et la supervision des activités de la Fédération, à la variable relative à la compétence et à l'expérience dans le domaine, à la disponibilité des céréales dans la région, en réponse aux diverses demandes adressées par les populations dans les villages. A la lumière de la composition du comité stratégique, une chose demeure claire et évidente : aucune femme n'y participe (en dépit de la présence de nombreux groupements des femmes engagées dans le domaine de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région du Guéra) et la plupart des membres sont « bénévoles ».

Or, les choix accomplis par les [4] associations et l'ONG Moustagbal, en termes des membres susceptibles de les représenter au COS et aux COGES, posent problème. Ce, d'autant plus que parmi ces membres, on retrouve, entre autres, ceux dont le statut professionnel porte souvent à confusion à l'endroit des bénéficiaires du projet : les animateurs fonctionnaires (responsables dans une association ou leaders dans un parti politique), les animateurs catéchistes (et ouvriers apostoliques du Vicariat de Mongo) et les animateurs qui, en rapport avec les récits de vie, ne sont ni fonctionnaires, ni catéchistes, mais plutôt « volontaires » dans les autres organismes de développement installés dans la région du Guéra. Cette situation s'explique ici par les limites institutionnelles de la Fédération, le modèle de management et la lourdeur opérationnelle de l'organe fédératif, l'incompréhension entre le rôle joué par la Fédération et le positionnement des associations paroissiales qui, de *facto*, sont également des succursales de la Caritas Aura (cf. les cellules Aura), dont le travail consiste, entre autres, à organiser de manière adéquate la pastorale sociale de la paroisse. Le temps assigné³⁴³ pour le suivi des banques de céréales et des membres des comités de gestion varie vraisemblablement d'un animateur à un autre, et ce, en rapport avec l'organisation de la structure d'appartenance.

³⁴³ Tel que mentionné dans ce travail, le temps alloué pour le suivi des banques de céréales est sujet de plusieurs éléments à savoir : l'organisation du travail, c'est-à-dire le planning d'activités ayant été mis en place par chaque animateur en accord avec les responsables des comités de gestion, la disponibilité des ressources financières, etc.

V.2.- Les animateurs des banques de céréales

Désignés par le comité stratégique sur proposition des membres d'associations partenaires³⁴⁴, les (20) animateurs travaillent sous la coordination et la supervision des coordinateurs de la Fédération. Ils jouent un rôle de relais entre les paysans, les comités de gestion et le comité stratégique. Parmi les responsabilités reliées à leur intervention, les résultats de nos analyses soulignent qu'ils accompagnent les paysans durant toute la campagne agricole, sensibilisent les paysans sur l'importance du respect du règlement intérieur de la banque de céréales et du calendrier agricole, assistent et supervisent les instances des banques de céréales (comités de gestion) dans le renforcement des capacités et les orientations de la gestion. A cela s'ajoutent la responsabilité de collecter les données statistiques au moment de la distribution du mil et au moment du remboursement des céréales, de collecter les besoins et les difficultés auxquelles les membres des banques de céréales font face au quotidien.

L'élément le plus important, dans le cadre de la sensibilisation des populations sur la portée du respect du « règlement intérieur » des banques de céréales et du calendrier agricole, touche du doigt la manière dont les animateurs réalisent leurs actions sur le terrain. L'une des étapes de la collecte des informations nous a permis de réaliser que les animateurs interviennent sur le terrain en fonction de leur disponibilité et des rendez-vous pris en accord avec les comités de gestion. La période la plus active de l'animation des banques de céréales se synchronise avec le moment de la distribution (juillet et août) et du remboursement des céréales dans les banques (décembre – février). C'est dire que les animateurs sont surtout présents sur le terrain pendant six mois au cours de l'année (à l'exception de la saison de pluies). Le reste du temps est alloué aux achats des céréales (janvier – avril) et aux visites imprévues (à la demande) des membres des comités de gestion des banques de céréales.

³⁴⁴ Depuis le mois de mars 2011, date de la mise en place du modèle fédératif des banques de céréales au Guéra, les pressions, de plus en plus fortes, exercées par les bailleurs de fonds et les organismes de développement sur cet organe en faveur de la professionnalisation des animateurs et des responsables des associations et de l'ONG Moustagbal sont associées à deux phénomènes qui se complètent dans bien des cas. Le premier est le fait que la Fédération reçoit de plus en plus des financements en provenance des ressources extérieures (Misereor, Caritas Aura, ONG Acra, FAI, CRS, Imbert Christian, etc.) qui exigent souvent en retour un haut niveau d'imputabilité et de transparence dans les comptes. Le second est le relèvement du niveau des activités des banques de céréales et l'organisation des structures partenaires de la Fédération des banques de céréales du Guéra (les associations et l'ONG Moustagbal). En effet, ces organes de financement contribuent à l'amélioration de la gestion des banques céréalières.

V.3.- Le Père Franco et l'Association Aura

Le portrait que nous avons reconstitué de la personne qui a créé les banques de céréales dans la région du Guéra (au début des années 2000), en passant par les greniers communautaires (à la fin de la décennie 1990), est celui du Père Franco Martellozzo (Mabondzo 2012). Dans un contexte d'institutionnalisation des problématiques de sécurité alimentaire, il n'est d'ailleurs sans doute utile de rappeler qu'il avait bénéficié (continue à bénéficier) de l'aide, en termes de soutien technique et financier, de l'ONG Acra et des autres bailleurs de fonds (Misereor, CEI, etc.). Il s'agissait notamment d'un support orienté vers la recherche d'une modalité acceptée par les populations et, donc, fonctionnelle : s'engager dans la culture et la production agricole, ne pas miser sur les aides ponctuelles pour assurer une survie alimentaire, accepter les prêts (en nature et/ou en argent) pour commencer une activité agricole et les rembourser au moment de la récolte des céréales.

Comme l'on noté certains de nos répondants sur le terrain, de l'initiative du Père Franco est né le projet des banques de céréales dans la région du Guéra. Le crédit proposé aux paysans est remboursable individuellement ou collectivement à la fin de chaque saison de récolte avec un intérêt de 25% pour un sac de mil emprunté. Le choix opéré par le P. Franco Martellozzo, avec le soutien sans relâche de l'ONG Acra, très présente sur le terrain, de faire des banques de céréales un axe programmatique majeur permet aux populations non seulement de prendre conscience de la situation de famine et d'insécurité alimentaire, mais également de s'engager dans un processus de lutte contre l'exploitation usurière des commerçants dans les différentes communautés visitées au Guéra.

Un constat demeure au moins d'actualité : les banques de céréales sont au centre des échanges entre les agents de la Caritas Aura, de l'ONG Acra et les populations locales. Et ce, en dépit du fait que les deux coordonnateurs et bien d'autres animateurs des banques de céréales font montre des limites professionnelles au quotidien, aurait souligné Sandro, dans le cadre de la réalisation de leurs tâches. Par ailleurs, le P. Franco est souvent considéré comme un *doublon*, c'est-à-dire présent à tous les niveaux de prise des décisions de la Fédération des banques de céréales (Président de la Caritas Aura, Président du Comité stratégique, Curé de la Paroisse de

Mangalmé...). Bien souvent, loin du principe de *subsidiarité*³⁴⁵, l'absence du P. Franco à une instance de prise des décisions alourdit la structure de la Fédération³⁴⁶. Les analyses opérées nous ont permis de toucher du doigt les limites de la Fédération des banques de céréales dans la région du Guéra.

V.4.- La Fédération, ses avantages et ses limites

Selon les thématiques examinées dans ce travail, partant de l'analyse entre les manifestations et les causes de l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne à l'institutionnalisation des dispositifs d'intervention, en passant par l'examen de la structure sociale des montagnards du centre du Tchad et la Fédération des banques de céréales du Guéra, il apparaît clairement que les banques de céréales, dans la région du Guéra, demeurent au cœur même d'entraide sociale. Indépendamment des épisodes alimentaires, de l'intérieur du foyer domestique et à la cuisine festive du village, les banques de céréales, au sens individuel et communautaire, sont un lieu d'interaction des rapports sociaux entre les populations ; un niveau moyen où l'on peut tenter d'appréhender le vivre-ensemble entre les forgerons (les *haddads*), les nomades (les arabes) et les sédentaires.

Le risque est aussi grand de voir les banques de céréales freiner le développement du secteur privé céréalier dans les zones déficitaires de la région du Guéra. Compte tenu de leur procédé organisationnel, les différents problèmes liés au processus de création et de suivi des banques de céréales - sur le terrain - constituent un facteur de blocage en termes de la pérennisation du projet. Parmi les étapes de création et de suivi, on note, évidemment, le ciblage des villages, la stratégie d'intervention, la structure de la Fédération, le fonctionnement de ses organes, c'est-à-dire les associations et l'ONG Moustagbal. De la même manière que le problème se pose au

³⁴⁵ Le principe de subsidiarité est une maxime sociale (et politique) selon laquelle la responsabilité d'une action, lorsqu'elle est nécessaire, revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action. En conséquence, lorsque des situations excèdent les compétences d'une entité donnée responsable de l'action, cette compétence est transmise à l'entité d'un échelon hiérarchique supérieur et ainsi de suite. On peut donc dire que le principe de subsidiarité veille à ne pas déconnecter l'instance de prise des décisions de ceux qui devront la respecter et, de ce fait, mettre en pratique les décisions prises.

³⁴⁶ Cette phrase aurait été employée le responsable de l'ONG Acra au cours d'une séance de travail à Mongo. En effet, l'idée principale, ici, consisterait à dire que la présence en tous lieux du Père Franco et le port de plusieurs casquettes au même moment alourdirait le fonctionnement même de la Fédération des banques de céréales dans la région du Guéra. Ce, d'autant plus qu'aucune décision ne saurait être prise en son absence et, de surcroît, sans son consentement.

niveau de la sensibilisation des populations avant la sélection des villages (parfois, de manière arbitraire), le problème se pose également en termes de désignation des membres des comités de gestion des banques de céréales dans les villages et de confusion dans l'exécution des rôles et des responsabilités.

Comme nous l'avons vu, les limites du projet des banques de céréales touchent également du doigt la question sur l'irrégularité dans la tenue des réunions – par les responsables – dans les comités de gestion et dans les assemblées générales des banques de céréales dans les villages. Au-delà de la conviction et de la volonté des animateurs de réaliser un travail de qualité sur le terrain, le manque d'organisation et de planification rigoureuse des activités, notamment chez certains animateurs, constitue le maillon faible du processus de suivi des comités de gestion des banques de céréales. A cela s'ajoutent le faible niveau scolaire des animateurs-(paysans), c'est-à-dire ceux dont le niveau scolaire se limite spécialement au certificat d'études primaires élémentaires³⁴⁷, l'absence d'une véritable synergie d'action entre les associations et l'ONG Moustagbal, l'incompréhension entre le rôle joué par la Fédération et le positionnement de la Caritas Aura dans les villages desservis par les animateurs.

Parlant de l'approche méthodologique adoptée par la Fédération (emprunt – remboursement), il est important de rappeler que pour des raisons évoquées dans cette recherche, elle se heurte – malheureusement – aux contraintes sociales et culturelles des populations observées au Guéra, notamment face à leur manière de penser, d'agir et de faire au quotidien. Dès lors qu'il existe des limites du dispositif de la Fédération, il est réellement important d'évaluer les opérations de développement à partir de ces systèmes de significations populaires, et selon les différents critères des acteurs sociaux de base. L'amélioration de la gestion et la pérennisation même des stocks de céréales constituent un atout précieux pour une sécurité alimentaire des populations dans la région du Guéra. Compte de leur impact sur l'ensemble des populations, les banques de céréales méritent tout le soutien et l'accompagnement nécessaire de toutes les associations, de l'ONG Moustagbal et des autres structures prenantes afin de consolider les acquis obtenus sur le terrain.

³⁴⁷ Le certificat d'études primaires élémentaires est considéré en Afrique subsaharienne en général et au Tchad en particulier comme sanction d'études faites dans les écoles primaires élémentaires et témoigne en réalité les connaissances acquises par les élèves qui sortent de ces écoles.

Ce dont il faut retenir

Le paradigme du social reste incontournable pour interpréter les problèmes de développement dans le contexte de l'Afrique subsaharienne en général et dans celui de la région du Guéra en particulier. Il a par conséquent une dimension épistémologique capable d'orienter autrement les études de développement, et en l'occurrence, dans le domaine de la socio-anthropologie du développement. Il s'agit pour nous d'une socio-anthropologie orientée vers les pratiques des représentants des organismes de développement, à l'échelle nationale et internationale, et les logiques sociales des populations locales, c'est-à-dire dans un milieu social bien précis. Cette pratique du développement, nous rappelle Motaze Akam (2009), va au-delà de ce que Norman Long (1984) a appelé pendant les années 80 de la *sociologie du développement orientée vers les acteurs*, notamment en faisant de l'environnement social africain, l'objet de la sociologie du développement.

A partir du moment où l'on comprend les logiques et pratiques de développement des acteurs d'appui, des courtiers locaux et des paysans, mais aussi la manière d'élaborer une plateforme dynamique qui permet d'aller concrètement vers un développement, on peut se situer au point de rencontre de ces pratiques de développement. Là aussi, les acteurs impliqués dans un projet de développement, pense Olivier de Sardan (1991), ont à assurer une fonction de médiation à laquelle ils sont peu ou pas préparés : comprendre les logiques d'action des uns et des autres, connaître les diverses forces en présence dans un village, considérer les capacités de tel ou tel groupe à tirer parti d'un projet ou à le détourner, apprécier les enjeux politiques, économiques et symboliques locaux. Tout cela demande une écoute et un savoir-faire. Un tel apport repose, entre autres, sur une meilleure organisation et représentation des acteurs de développement et la prise en compte des valeurs sociales et culturelles des populations.

Pour le promoteur du projet et les bailleurs de fonds à l'échelle nationale et internationale, les banques de céréales sont un moyen de faciliter l'inclusion des populations dans les dispositifs d'aide alimentaire et d'action sociale. Au cœur de la médiation (coopération) entre les acteurs de développement et les populations de la région du Guéra, les banques de céréales sont aussi une forme d'institutionnalisation du discours de développement (Escobar 1995, 1997), surtout si l'on tient compte des diverses conditions posées par les bailleurs internationaux pour toute

attribution de fonds en lien avec la question de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région. La Fédération des banques de céréales du Guéra illustre bien ce phénomène : celle-ci a souvent tendance à mettre de côté le terme de « *banque de céréales* », difficile à admettre par certains bailleurs à l'issue d'un partenariat (le cas du partenariat entre le programme d'appui au développement rural dans le Guéra, conçu sur les principaux résultats et les leçons tirées de la première et de la deuxième phase du projet de sécurité alimentaire au nord Guéra, et la Fédération). Dans le but de se faire financer, la Fédération des banques de céréales ou encore la Caritas Aura a parfois opté pour une autre terminologie, celle de la « *banque de soudure* » ; une terminologie plus répandue et plus employée dans le cadre de l'aide au développement en Afrique subsaharienne. De plus, la pression tentant de faire évoluer l'action du gouvernement tchadien et celle des institutions internationales de développement, notamment dans le cadre d'un partenariat, cohabite avec la promotion permanente qu'elle doit effectuer de la politique et encore de l'approche méthodologique en vigueur pour mener à bien les différentes activités sur le terrain.

C'est là qu'apparaît aussi bien l'importance de cette étude que la pertinence du paradigme de la socio-anthropologie du développement dans le contexte du Guéra ; une région exposée à la famine et l'insécurité alimentaire. Si par développement social il faut entendre la recherche de l'amélioration des conditions de vie des paysans, cette étude s'est inscrite dans une approche qui part des représentants des organismes, des acteurs locaux et des populations, c'est-à-dire les bénéficiaires du projet des banques de céréales, pour saisir le champ de développement au Guéra. L'un des avantages de la compétence anthropologique dont il s'agit d'armer les agents de développement est de les préserver contre les clichés et les stéréotypes sur les collectivités paysannes qui saturent le monde de développement³⁴⁸. Les acteurs ou promoteurs, malgré leur « autochtonie », n'y échappent point en général. Procurer aux acteurs de développement une compétence en matière d'enquête ethnologique, compétence certes « artisanale » mais réelle, est un moyen de les aider à sortir du verbiage idéologique ou moral qui, en général, est censé

³⁴⁸ Le développement, note Atangana (1978), dans le cadre duquel les avantages sont répartis équitablement, par le biais d'une participation directe à la croissance, constitue le meilleur moyen d'associer la croissance et le recul de la pauvreté. Une croissance peut être stimulée non seulement par une plus grande équité dans les conditions de départ, telles que la structure agraire, mais également par une action gouvernementale énergique permettant d'élargir l'assise du processus de croissance par un réel investissement dans l'enseignement primaire, le système de santé accessible, l'infrastructure rurale, etc.

à lui tout seul mettre les agents de développement « au service du peuple » ou « à l'écoute des pauvres ». Par ailleurs, une formation des agents de terrain à l'enquête socio-anthropologique est de « renverser la vapeur » dans leurs rapports avec les populations locales³⁴⁹ (Olivier de Sardan 1995). Cette manière de penser et de faire des agents de terrain ouvre les portes à une anthropologie orientée vers une action volontariste de transformation des sociétés, pour parler comme Olivier de Sardan, et permet d'accéder aux méthodes internationales traduites en désir de modernité.

La socio-anthropologie africaine du développement s'ouvre ainsi à de « nouveaux objets » et à de nouvelles questions de recherche : les politiques internationales et les services publics – ici, en matière de la lutte contre la famine, la malnutrition et l'insécurité alimentaire³⁵⁰ –, les collectivités locales ou, autre exemple, le rôle des « populations-cibles », des associations, des ONG et des coopérants dans les dynamiques de développement dans la région du Guéra. La présente recherche, pour une part modeste mais réelle, intéressera aussi bien les chercheurs en sciences sociales que les responsables des associations et les praticiens du développement qui travaillent au Guéra. Les analyses proposées dans cette recherche dessinent le portrait d'une anthropologie impliquée dans les opérations de développement comme forme particulière du changement social. Ce faisant, les banques de céréales sont considérées aujourd'hui comme une forme de don moderne, particulièrement à travers les différentes activités initiées par les institutions de développement sur le terrain. Elles ont le mérite d'avoir adapté (diversifié) la compréhension de la notion du « don » dans un contexte de crise alimentaire et de coopération internationale.

³⁴⁹ Sur cette question, Olivier De Sardan (1995) montre que la formation reçue par les agents de développement ignore les différents handicaps dont souffre leur communication avec les populations locales : l'ignorance des savoirs populaires ; les méthodes classiques de formation professionnelle des agents de développement ne les ont pas préparés à travailler avec les paysans en tant que médiateurs entre deux systèmes de savoirs, mais leur ont inculqué au contraire une anti-pédagogie basée sur le fait qu'ils s'adresseraient à des ignorants ; les nouvelles formations, qui entendent s'opposer aux systèmes hiérarchiques (pédagogiques) traditionnels, mettent en place des technologies de communication (sensibilisation des populations) qui dérivent souvent, sous couvert de non-directivisme, de la démarche participative ou d'autoformation, vient des formes de manipulation qui masquent une méconnaissance profonde des populations.

³⁵⁰ Les objectifs des banques de céréales demeurent les mêmes : répondre aux attentes des populations face à la situation de famine, de malnutrition et d'insécurité alimentaire dans la région, lutter contre l'exploitation usurière des populations par les commerçants dans les communautés où elles sont installées, assurer la cohésion et la paix sociale, promouvoir une croissance économique... A travers l'institutionnalisation des projets de développement et le discours des représentants des organismes d'appui qui l'accompagne, les banques de céréales sont aussi un lieu d'apprentissage des outils de l'économiste moderne.

BIBLIOGRAPHIE

ABBO, (Ph.),

2004 « Le mariage chez les Dangaléat », in FEDRY, (J.), *Richesse culturelle du Tchad par 32 étudiants du Grand Séminaire de Ndjamena*, Yaoundé, PUCAC.

ABDELSALAM, (C.) et TUBIANA, (M.-J.),

1995 « Les banques de céréales au Tchad. Outil de gestion de la production alimentaire et moteur du développement », in SERVET, (J.-M.), *Épargne et liens sociaux. Études comparées d'informalités financières*, Paris, Association d'Économie Financière.

ABE, (Cl.),

2001 « L'Afrique à l'épreuve de la mondialisation », Yaoundé, Cahiers de l'UCAC, n°6

2007 *Cours de sociologie du développement*, Master I-II en développement et management des projets en Afrique, Université catholique d'Afrique centrale, année académique 2006-2007.

ABEGA, (S.-C.),

2007 *Le retour de la société civile en Afrique*, Yaoundé, Presses de l'UCAC.

ACHARYA, (S.S.),

2001 « Sécurité alimentaire et nouvelle politique agricole en Inde », *Revue Tiers Monde*, n° 165, janvier-mars.

ADARELEGBE, (A.),

1991 "University and Administration under Military Rule", in SANDA, *Understanding Higher Educational Administration in Nigeria*, Ibadan, Fact Finders International.

AERT, (C.-F.),

1954 *La race du Tchad*, Inédit.

ALBERT, (B.),

1995 « Anthropologie appliquée ou anthropologie impliquée ? Ethnographie, minorités et développement », in BARE, (J.), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala.

ALBOUY, (Y.) et al.,

1975 *Sécheresses et famines du Sahel. Écologie, dénutrition, assistance*, Paris, Maspero.

ALI ZAKARIA, (M.),

2012 *La place des pratiques populaires de production dans les politiques de développement au Tchad. De la période précoloniale à nos jours*, Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences sociales, Université catholique de Louvain.

AMINE, (S.),

1985 *La déconnexion : Pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte.

1989 *La faillite du développement en Afrique et dans le tiers monde*, Paris L'Harmattan

- 1993 *Itinéraire intellectuel : regards sur le demi-siècle 1945-1990*, Paris L'Harmattan
2005 *L'Afrique : exclusion programmée ou renaissance ?* Paris, Maisonneuve.

ANDRIEU, (E.), CAILLAVET, (F.),

- 2006 « L'alimentation comme dimension spécifique de la pauvreté. Approches croisées de la consommation alimentaire des populations défavorisées », *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2005-2006*, Paris, La Documentation française.

ARDITI, (C.),

- 1996 « Tchad : paysans, commerçants, Etat. Une histoire mouvementée », in TUBIANA, (E.), PAIRAULT, (Cl.), *Les dynamiques du changements en Afrique subsaharienne. Freins et impulsions*, Paris, L'Harmattan.
2003 « Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad », *Politique Africaine*, n°91, p. 51-67.
2005 « Les interventions de l'Etat dans la commercialisation des céréales (Tchad) », in GARINE, (E.), RAIMOND, (Ch.) et LANGLOIS, (O.), *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Editions IRD.

ARNDT, (H.-W.),

- 1944 *The Economic Lessons of the Nineteen-Thirties*, Londres, Oxford University Press

ARONSON, (D.),

- 1980 « Le développement des pasteurs nomades : qui en bénéficie ? », *L'avenir des peuples pasteurs*, compte rendu de la conférence tenue à Nairobi (Kenya), du 4 au 8 Août.

ASMELLE, (J.-L.),

- 1985 *Au cœur des ethnies*, Paris, La Découverte.

ASSIDON, (E.),

- 2002 *Les théories économiques du développement*, Paris, La Découverte.

ATANGANA, (N.),

- 1978 *Problématique du développement en Afrique tropicale*, Clé, Yaoundé.

ATTAR, (F.),

- 1994 *Le droit international entre ordre et chaos*, Paris, Hachette.

AUGE, (M.),

- 1992 *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.

AYOUB, (A.),

- 1985 « Les moyens de conservation des produits agricoles dans le nord-ouest de la Jordanie actuelle », in *Les techniques de conservation des grains à long terme*, Paris, Editions CNRS.

AZOULAY, (G.) et DILLON, (J.-C.),
1993 *La sécurité alimentaire en Afrique : manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies*, Paris, Karthala.

BAIROCH, (P.),
1977 *Révolution industrielle et sous-développement*, Paris, EHESS.
1983 *Le Tiers Monde dans l'impasse. Le démarrage économique du 18^e au 20^e siècle*, Paris, Gallimard.
1994 *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte.
1997 *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard.

BALANDIER, (G.),
1963 *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, Paris, PUF.
1975 « Préface », in VINCENT, (J.F.), *Le pouvoir et le sacré chez les Hadjeray du Tchad*, Paris, Anthropos.
1980 *Le pouvoir sur scène*, Paris, Ballan.
1981 *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF.
1985 *Le détour. Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard.

BALLA, (B.),
2001 *Du plan d'action de Lagos au nouveau plan de redressement économique de l'Afrique*, Yaoundé, Cameroon-Info.Net. <http://www.cameroon-info.net>

BALLONG, (S.),
2013 *Le Tchad. Dix ans après les premiers barils de pétrole*, 19 mars. Publié sur le site : <http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subsaaharienne>

BANGOURA, (M.-T.),
2005 *Violence politique et conflits en Afrique : le cas du Tchad*, Paris, L'Harmattan.

BANQUE MONDIALE,
1986 *Croissance démographique et politiques de population en Afrique subsaharienne*, Washington, Banque Mondiale.
1988 *Rapport sur le développement dans le monde 1988*, Washington, BM.
1989 *L'Afrique subsaharienne. De la crise à une croissance durable*, Washington, BM.
2001 *Africa Development Indicators 2000. Updated edition*, Washington, World Bank.
2002 *"Procurement of Health Sector Goods (Pharmaceuticals, Vaccines, and Condoms)". Standard Bidding Document*, Washington, World Bank.
2003 *Africa Development Indicators 2003. Updated edition*, Washington, World Bank.
2006 *Améliorer les résultats en matière de santé, nutrition et démographie en Afrique subsaharienne*, Washington, Banque Mondiale.

BAOHOUTOU, (L.),
2010 *Les précipitations en zone soudanienne du Tchad : variabilité et impacts socioéconomiques et environnementaux durant les quatre dernières décennies (60-99)*, Éditions Universitaires Européennes.

- BARE, (J.-F.),
 1987 *Tahiti, les temps et les pouvoirs : pour une anthropologie historique du Tahiti post-européen*, Paris, ORSTOM.
- 1995 « En quoi peut bien consister une anthropologie appliquée au développement ? », in *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala.
- 1995 *Regards interdisciplinaires sur les politiques du développement*, Paris, L'Harmattan.
- BASCOULERGUE, (P.),
 1963 *Notions d'hygiène alimentaire adaptées au Nord-Cameroun*, Paris, ORSTOM.
- BASTIDE, (R.),
 1971 *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot.
- BATESON, (G.),
 1980 *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil.
- BAUMAN, (Z.),
 2000 *Liquid Modernity*, Londres, Polity Press.
- BEAUD, (M.) et DOSTALER, (G.),
 1993 *La pensée économique depuis Keynes : Historique et dictionnaire des principaux auteurs*, Paris, Seuil.
- BEAUVILLAIN, (A.),
 1993 *Tableau de la population du Tchad des années vingt à 1993*, N'Djaména, CNAR.
- BEDOUM, (A.) et al.,
 2013 « Variabilités climatiques et ruptures dans les séries des précipitations en République du Tchad », *Revue ivoirienne des sciences et technologie*, n°21-22, p. 187-208. Cf. le site www.revist.ci, consulté le 4 décembre 2014.
- BELLIER, (I.),
 2004 *A propos de l'Etat des savoirs sur le développement, dix ans après*. [Présentation dans le cadre du séminaire l'Etat des savoirs sur le développement. Vers une perspective européenne ? Organisé par le GEMDEV, le 18-19 novembre 2004, Paris].
- BENNET, (J.) et BOWEN, (J.),
 1988 *Production and Autonomy*, Lanham, MA, University Press of America.
- BENSALAH-ALAOUI, (A.),
 1989 *La sécurité alimentaire mondiale*, Paris, LGDJ.
- BERGER, (L.),
 1986 *Famine : mieux comprendre, mieux aider*, Paris, Collection Mondes en devenir.

- BERGERET, (A.),
 1985 « Les sociétés indigènes de prévoyance : du Maghreb à l’Afrique noire, dérive d’une institution », in *Les techniques de conservation des grains à long terme*, Paris, CNRS.
 1990 *L’arbre nourricier en pays sahélien*, Paris, Maison des sciences de l’homme.
- BERNUS, (E.),
 1981 *Touaregs nigériens. Unités culturelle et diversité régionale d’un peuple pasteur*, Paris, OROSTOM.
- BERQUE, (J.),
 1983 *Recherche et coopération avec le Tiers-Monde*, Paris, Documentation française.
- BESSIS, (S.),
 2002 *L’Occident et les autres. Histoire d’une suprématie*, Paris, La Découverte.
- BEUDOT, (F.),
 1987 *Éléments de bibliographie sur le Sahel*, O.C.D.E., vol. 1 à 9.
- BONGELI, (E.),
 2001 *Sociologie & sociologues africains. Pour une recherche sociale citoyenne au Congo-Kinshasa*, Paris, L’Harmattan.
- BONNET, (D.),
 1996 Présentation. La notion de négligence sociale à propos de la malnutrition de l’enfant, *Sciences sociales et santé*, n°14, janvier.
 2003 « Introduction. L’éthique médicale universelle engage-t-elle la construction d’un acteur social universel ? », *Autrement*, n°28.
- BOUCHIKHI, (M.),
 1997 « Population et développement en Afrique : Constats et tentative de bilan », Actes du colloque international de démographie : « *Développement et transition démographique en Afrique* », Tunis, 26-27-28 Avril, Université de Tunis.
- BOUJU, (J.),
 1984 *Graine de l’homme, enfant du mil*, Paris, Société d’ethnographie.
 2007 « De la socio-anthropologie du développement à l’anthropologie de la modernité », in BIRSCHENK, (T.) et alii., *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l’œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, Karthala.
- BOURDIEU, (P.),
 1988 *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
 1997 *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
 1998 *La domination masculine*, Paris, Seuil.
- BOUREIMA, (A.-G.),
 1993 *Une histoire des famines au Sahel. Étude des grandes crises alimentaires (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, L’Harmattan.

- BOUTROS-BOUTROS, (G.),
1995 *Agenda pour le développement*, New York, Nations Unies.
- BRECHON, (P.),
2011 *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*, Grenoble, PUG.
- BRODEUR, (J.) et al.,
2010 *Pour une meilleure cohérence des normes internationales. Reconnaître la spécificité agricole et alimentaire pour le respect des droits humains*, Cowansville, Yvon Blais.
- BROWN, (E.),
1983 *Nourrir les gens, nourrir les haines*, Paris, Société d'ethnographie.
- BRUEGEIL, (M.), et al.,
2002 *Histoire et identités alimentaires en Europe*, Paris, Hachette.
- BRUNEL, (S.),
1985 *Asie-Afrique : Greniers vides, greniers pleins*, Paris, Economica.
1991 *Une tragédie banalisée : la faim dans le monde*, Paris, Hachette.
2004 *Le développement durable*, Paris, PUF.
- BUAKASA, (G.),
1996 *Réinventer l'Afrique sur l'axe de sa tradition. Application au cas du Congo-Zaïre*, Paris, L'Harmattan.
- BUIJTENHUIJS, (R.),
1987 *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala.
- CAILLE, (A.),
1994 *Don, intérêt et désintéressement. Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, Paris, La Découverte.
2004 « Marcel Mauss et le paradigme du don », *Sociologie et sociétés*, n°2, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
2007 *Anthropologie du don*, Paris, La Découverte.
- CAMPS, (C.),
1998 *Le néolithique méditerranéen : techniques et genres de vie*, Aix-en-Provence, Edisud/Toubkall.
- CAZES, (G.) et al.,
1990 *Le sous-développement et ses critères*, Montreuil, Bréal.
- CEA,
2009 *Rapport régional d'évaluation des 15 ans de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement en Afrique*, Addis-Abeba, Commission Économique pour l'Afrique.

- CEMAC,
2008 *Vers une économie régionale intégrée et émergente. PER de la CEMAC 2009-2025.*
- CERNEA, (M.),
1985 *Putting People First*, New York, Oxford University Press.
1995, « Social organization and Development Anthropology ». *Malinowsky Award Lecture, Society for Applied Anthropology*, Washington, DC, Banque mondiale.
1997 *Social Assessments for better Development: case studies in Russia and Central Asia*, Washington, World Bank.
1998 *La dimension humaine dans les projets de développement. Les variables sociologiques et culturelles*, Paris, Karthala.
- CHAPELLE, (L.),
1980 *Le peuple Tchadien*, Paris, L'Harmattan.
1986 *Terre Sara, terre tchadienne*, Paris, L'Harmattan.
1986 *Le peuple Tchadien : ses racines et sa vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan.
- CHAUDRON, (M.),
1983 « Heur et malheur de la cuisinière », *Les Temps modernes*, n°438, p. 1349-1359.
- CHAUVEAU, (J.-P.),
1986 « Le développement approprié. Mise en valeur coloniale et autonomie locale : perspective historique sur deux exemples ouest-africains », in *Histoire, histoires*, Paris, ORS-TOM.
1994 « Participation paysanne et populisme bureaucratique », in JACOB, (J.-P.) et al., *Les associations paysannes en Afrique*, Paris, Karthala.
- CHEIKH, (Y.-S.),
2009 *Le Tchad et son potentiel économique*, Paris, SIFIJA
- CHILDE, (V.-G.),
1925 *The Dawn of European Civilization*, London, Routledge and Kegan.
- CHOMBART DE LAUWE, (P.-H.),
1974 « Eth(n)ologie de l'espace humain », in BRESSON, (F.), CULLIEN, (M.), et al., *De l'espace corporel à l'espace écologique*, Paris, PUF.
- CLIFFORD, (G.),
1983 *Local knowledge: further essays in interpretive anthropology*, New York, Basic Book.
- COMET, (G.),
1992 *Le paysan et son outil. Essai d'histoire technique des céréales (France, VIII^{ème}–XV^{ème} siècle)*, Paris, Collection de l'Ecole Française de Rome – 165.
- CONAC, (G.),
1990 « Le processus de démocratisation en Afrique », in CONAC, (G.), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica.

COPANS, (J.),

1974 *Critiques et politiques de l'anthropologie*, Paris, Maspero.

1975 *Sécheresses et famines du Sahel*, Paris, Maspero.

1990 *La longue marche de la modernité africaine*, Paris, Karthala.

2006 *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Paris, A. Colin

2007 « Les frontières africaines d'une anthropologie. Un demi-siècle d'interpellation », *Journal des anthropologues*, n°110-111, pp. 337-370.

2010 *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique indépendante*, Paris, Karthala.

COQUERY-VIDROVITCH, (C.),

1985 *Afrique noire : permanences et ruptures*, Paris, Payot.

1988 *Pour une histoire du développement : Etats, sociétés, développement*, Paris, L'Harmattan.

1998 *Des historiens africains en Afrique : l'histoire d'hier et d'aujourd'hui : logiques du passé et dynamiques actuelles*, Paris, L'Harmattan.

CORNIA, GIOVANNI, (A.) et al.,

1987 *L'ajustement à visage humain : Protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, Paris, Economica.

CORREZE, (A.),

1985 « Stratégies alimentaires, stratégies féminines, interventions de développement », in COLLECTIF, *Femmes et politiques alimentaires. Actes du séminaire international*, ORSTOM, 14-18 janvier.

COUDRAY, (H.),

1992 *Chrétiens et musulmans au Tchad*, Institut pontifical des études d'islamologiques et d'arabes, Rome.

CROUZET, (F.),

1999 *De la supériorité de l'Angleterre sur la France*, Paris, Perrin.

2000 *Histoire de l'économie européenne, 1000-2000*, Paris, Alain Michel.

CRUSH, (J.),

1995 *Power of development*, London and New York, Routledge.

DABAGAI,

2008 *Politiques publiques de sécurité alimentaire au Cameroun et protection des droits économiques, sociaux et culturels : Cas de la lutte contre la sécheresse dans le département du Logone et Chari*, Mémoire de Master de droits de l'homme et action humanitaire, Yaoundé, Université Catholique d'Afrique Centrale.

DADI, (A.),

1987 *Tchad : l'État retrouvé*, Paris, L'Harmattan.

DE GARINE, (I.),

- 1962 « Usages alimentaires dans la région de Khombole (Sénégal) », *Cahiers d'études africaines*, Dakar, n°10, p. 218-265.
- 1972 « The socio-cultural aspects of nutrition », *Ecology of Food and Nutrition*, n°1.
- 1980 « Une anthropologie alimentaire française », *Ethnologie française*, vol 10, n°3.
- 1984 « De la perception de la malnutrition dans les sociétés traditionnelles », *Information sur les sciences sociales*, n°23, avril-mars.
- 1987 « De la perception de la malnutrition dans les sociétés traditionnelles », in RITEL LAURENTIN, (A.), *Étiologie et perception de la maladie dans les sociétés modernes et traditionnelles*, Paris, L'Harmattan.

DE LOENZIEN, (M.) et YANA, (S.-D.),

- 2006 *Les approches qualitatives dans les études de population. Théorie et pratique*, Paris, Editions des archives contemporaines.

DE SUREMAIN, (C.-E.),

- 2007 « L'entourage nourricier de l'enfant. A partir d'exemples en Bolivie et au Congo », *L'Autre. Cliniques, Cultures et Sociétés*, n°8, Mars, p. 349-366.
- 2008 *Anthropology of food (Modèles alimentaires et recompositions sociales en Amérique latine)*, <http://aof.revues.org/sommaire2763.html>.
- 2009 « L'alimentation et la nutrition », in ATLANI, (L.) et VIDAL, (L.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Armand Colin.

DEBENE, (M.),

- 1990 « La jurisprudence en matière de Droit de la terre », Rapport Synthèse, Université de Paris I, Centre d'Etudes Juridiques et Politiques du Monde Africain, *Economica*, 1990.

DEBOS, (M.),

- 2013 *Le métier des armes au Tchad*, Paris, Karthala.

DEFFOUS, (Y.),

- 2004 *Les interdits alimentaires dans le judaïsme, le christianisme et l'islam : religion et sociétés de consommation, la souffrance de l'animal en question, le scandale de la vache folle*, Paris, Bachari.

DELISLE, (H.) et al.,

- 1997 *L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire : une question sociale et de santé*, Montréal, ACFAS, Les cahiers scientifiques.

DESCLAUX, (A.),

- 1992 « Le RAP et les méthodes anthropologiques rapides en santé publique », *Cahiers santé*, n°2, p. 300-306.

DESCOMBES, (V.),

- 1996 *Les institutions du sens*, Paris, Minuit.

- DESRUTINS, (J.),
2007 *Existe-t-il un droit communautaire à l'alimentation*, Mémoire de Master de Droit public approfondi, Paris, Université Panthéon-Assas Paris II.
- DEVEREUX (S.)
1988 *Origins of famine*, Food studies Group, Oxford, Oxford University Press.
- DIALLO, (S.),
1992 « Nature et mode d'appréciation du bétail chez les Dogon du Cercle de Douentza : étude de cas », in KAWADA, (J), *Boucle du Niger, approches multidisciplinaires*, (Tokyo, Institut de recherches sur les langues et cultures d'Asie et d'Afrique).
- DIOP, (C.-A.),
1987 *L'Afrique noire précoloniale : étude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Amérique noire, de l'Antiquité à la formation des états modernes*, Paris, Présence africaine.
- DIOUF, (M.),
1993 « Les intellectuels africains face à l'entreprise démocratique : entre citoyenneté et expertise », *Politique africaine*, n°51, « Intellectuels africains », Octobre.
- DOMMEN, (E.) et FAESSLER, (M.),
2009 « Calvin et le prêt à intérêt », in DEMBINSKI (P), *Pratiques financières, Regards Chrétiens*, Paris, Desclée de Brouwer.
- DOUGLAS, (M.),
1979 *The World of Goods*, Londres, Routledge.
1996 *De la souillure*, Paris, La Découverte.
- DUBOIS, (J.),
2007 *Linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse.
- DUBRESSON, (A.) et RAISON, (J.-P.),
2003 *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement*, Paris, Armand Colin.
- DUMONT, (L.),
1991 *Essais sur l'individualisme: une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil.
- DURKHEIM, (E.),
1898 « La prohibition de l'inceste et ses origines », *L'Année sociologique*, Paris, vol. 1
1899 « De la définition des phénomènes religieux », *L'Année sociologique*, Paris, vol. 2
1960 *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, P.U.F.
1968 *Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, P.U.F.
- EBOUSSI BOULAGA, (F.),
1977 *La crise du Muntu*, Paris, Présence africaine.

2002 « L'identité négro-africaine », *Présence africaine*, numéro thématique « Penser l'Afrique au XX^e siècle : une anthologie », n° 165-166.

EICHER, CARL, (K.) et STAATZ, (M.),

1986 « Food security policy in sub-saharan Africa », in MAUNDER, (A.), *Agriculture in a turbulent world economy*, Brookfield, Gower.

ELA, (J.-M.),

1980 *Le cri de l'homme africain*, Paris, L'Harmattan.

1982 *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala.

1990 *Quand l'Etat pénètre en brousse... Les ripostes paysannes à la crise* Paris, Karthala.

1994 *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.

1998 « Refus du développement ou échec de l'occidentalisation ? Les voies de l'Afro-rennaissance », *Le Monde diplomatique*, Octobre.

ELIADE, (M.),

1965 *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard.

ELIAIS, (N.),

1973 *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy.

1975 *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy.

ESCOBAR, (A.),

1995 « Vers l'ère du redéveloppement », in RIST, (G.) et al., *Le Nord perdu. Repères pour l'après-développement*, Lausanne, Editions d'en bas.

1997 « Anthropologie et développement », *Revue internationale des sciences sociales*, n°154, Décembre.

ETOUNGA MANGALLE, (D.),

1993 *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement structurel*, Paris, Editions Nouvelles.

1995 « Culture et développement : ou les conséquences d'une modernisation tardive dans nos schémas sociaux », *Terroirs* (revue africaine des sciences sociales), n°2, janvier.

EVANS-PRITCHARD, (E.-E.),

1946 *Applied Anthropology. Africa*, n°16, février, pp. 92-98.

FACONNET, (P.),

1928 *La responsabilité : étude de sociologie*, Paris, Alcan.

FAO,

1983 *La zone sahélienne : bibliographie sélectionnée pour l'étude du problème.*

Sécurité alimentaire mondiale, principes et méthodes : une nouvelle approche.

Rapport du directeur général, C.F.S., n°83, avril.

-//- *Rapport du directeur général sur la sécurité alimentaire mondiale*, CFS 83/4.

1985 *Institut du Sahel. La sécheresse du Sahel et ses conséquences : bibliographie sélective.*

- 1985 *Rapport final de la table ronde sur la création et la gestion des banques de céréales*, Bamako, du 4-8 Novembre.
- 1987 *Agriculture horizon 2000*.
- FEDRY, (J.),
2004 *Richesse culturelle du Tchad*, Yaoundé, PUCAC.
- FERGUSSON, (J.),
1990 *The Anti-Politics Machine. Development, Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FERRY, (B.),
2002 « L'impact démographique du VIH/Sida », *La chronique du CEPED*, n°44, juillet.
2007 *L'Afrique face à ses défis démographiques. Un avenir incertain*, Paris, Karthala.
- FERRY, (L.) et GAUCHET, (M.),
2004 *Le religieux après la religion*, Paris, Grasset.
- FOURNIER, (M.) et MARCEL, (J.Ch.)
2004 « Présentation. Avec Mauss, et au-delà de Mauss », *Sociologie et sociétés*, vol.36, n°2, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- FRIEDMANN, (J.) et al.,
1995 « Les dépossédés », *Le Courrier de l'UNESCO*, « Le développement pour qui ? », mars.
- FUCHS, (P.),
1997 *La religion des Hadjeray*, Paris, L'Harmattan.
- GABAS, (J.J.),
2000 « La prévention des crises alimentaires au Sahel », in *Club du Sahel*.
- GADDOUM, (D.),
1995 *Le culte des esprits : margay ou maragi chez les Dangaléat du Guéra*, Paris, L'Harmattan.
- GAOUNA, (B.),
2000 « La désertification au Tchad : cas des dégâts de l'érosion éolienne dans la région de Bokoro », *Actes du séminaire sur la désertification*, N'Djaména, 30 Oct. -4 Novembre
- GARINE, (E.), de
1995 *Le mil et la bière. Le système agraire des Duupa du massif de Poli (Nord-Cameroun)*, Nanterre, Université de Paris X, Thèse de doctorat.
1996 « Contribution à l'ethnologie du taurin chez les Duupa (Nord-Cameroun) », in SEIGNOBOS, (C.) et al., *Taurins du Nord-Cameroun et du Nigéria*, Paris, Editions ORSTOM.

- GAST, (M.) et FROMONT, (M.C.),
 1985 « Silos souterrains et magasins à grains à Thuba (Rép. Arabe du Yémen », in *Les techniques de conservation des grains à long terme*, Paris, Editions CNRS
- GAUTIER, (A.),
 2009 *Alimentations médiévales (V^e-XVI^e siècle)*, Paris, Ellipses.
- GENEST, (S.) et COPANS, (J.),
 2000 *Présentation. L'anthropologie et le millénaire Fin de siècle ? Anthropologie et sociétés*, n°24, janvier, pp. 5-13.
- GENTIL, (D.),
 1986 *Les mouvements coopératifs dans l'Afrique de l'Ouest francophone. Interventions de l'État ou organisations paysannes ?* Paris, Karthala.
 1991 « Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique noire ? », revue *Tiers-Monde*, n°128.
- GILES, (A.),
 1985 « Les moyens de conservation des produits agricoles dans le nord-ouest de la Jordanie actuelle », in *Les techniques de conservation des grains à long terme*, Paris, Editions du CNRS.
- GIRI, (J.),
 1983 *Le Sahel demain : catastrophe ou reconnaissance ?* Paris, Karthala.
 1986 « Le Sahel est-il condamné à la famine ? », in *Asie-Afrique : Greniers vides, greniers pleins*, Paris, Economica.
- GODBOUT, (J.-T.),
 1995 *L'esprit du don*, Montréal, Boréal.
 2000 *Le don, la dette et l'identité*, Montréal, Boréal.
 2004 « L'actualité de l'Essai sur le don », *Sociologie et sociétés*, n°2, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- GODELIER, (M.),
 1968 *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, F. Maspero.
 1996 *L'énigme du don*, Paris, Gallimard.
- GOFFMAN, (E.),
 1973 *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
 1974 *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
 1988 *Les moments et leurs hommes*. Paris, Seuil.
 1991 *Les cadres de l'expérience*. Paris, Minuit.
- GOJARD, (S.),
 2000 « L'alimentation dans la prime enfance. Diffusion et réception des normes de puériculture », *Revue française de sociologie*, juillet-sept., vol 41, n°3, p. 475-512

- 2006 « Changement de normes, changement de pratiques ? Les prescriptions alimentaires à destination des jeunes enfants dans la France contemporaine », *Journal des anthropologues*, vol 107, n°1006, p. 269-285.
- GOLDSCHMIDT, (W.),
1980 « L'approche anthropologique du développement économique », in *L'avenir des peuples pasteurs*, Compte-rendu de la conférence tenue à Nairobi, du 4 au 8 Août.
- GOODY, (J.),
1984 *Cuisines, cuisine et classe*, Paris, Centre Georges Pompidou.
- GOUX, (J.-J.),
2000 *Frivolité de la valeur. Essai sur l'imaginaire du capitalisme*, Paris, Blusson.
- GOW, (D.),
1993 « Doubly Damned: Dealing with Power and Praxis in Development Anthropology », *Human Organization*, n°52, April, pp. 380-397.
- GRAWITZ, (M.),
1993 *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- GREGOIRE, (E.), et al.,
1993 *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala.
- GRILLO, (R.),
1985 "Applied Anthropology in the 1980s : Retrospect and Prospect", in GRILLO, (R.) et REW, (A.), *Social Anthropology and Development Policy*, Londres, Tavistock Publications, pp. 1-36.
- GRILLO, (R.) et al.,
1984 *Social Anthropology and Development Policy*, Londres, Tavistock Publications, pp. 1-36.
- GRUENAI, (M.-E.),
1985 « Mariages en ville et malnutrition aiguë », *Sciences sociales et santé*, n°3, Mars-avril, p. 57-83.
- GUENEAU, (M.-C.),
1986 *L'Afrique. Les petits projets de développement sont-ils efficaces ?* Paris, Karthala.
- GUENGANT, (J.-P.),
2007 « La démographie africaine entre convergences et divergences », in FERRY, (B.), *L'Afrique face à ses défis démographiques. Un avenir incertain*, Paris, Karthala.
- GUICHAOUA, (A.) et al.,
1993 *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin.

- GUILLOT, (B.),
 1973 *La terre Enkou : recherches sur les structures agraires du plateau Koukouya (Congo)*, La Haye, Mouton.
 1984 *Systèmes agraires et cultures commerciales : l'exemple du village de Boutazab (région de la Sangha au Congo)*, Paris, Editions de l'ORSTOM.
- GUTH, (S.),
 2004 *Chicago 1920. Aux origines de la sociologie qualitative*, Paris, Téraèdre.
- HAGBERG, (S.),
 2007 « Comprendre sans légitimer », in BIERSCHEK, (T.) et alii., *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, Karthala.
- HALBWACHS, (M.),
 1933 *L'évolution des besoins dans les classes ouvrières*, Paris, Alcan.
 1938 *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*. Paris, Marcel Rivière.
 1959 *Mémoire collective*. Paris, PUF.
 1970 *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Alcan.
 1972 *Classes sociales et morphologie*, Paris, Minuit.
 1976 *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, La Haye, Mouton.
- HALLAIRE, (A.),
 1991 *Paysans montagnards du Nord-Cameroun. Les monts Mandara*, Paris, ORSTOM.
- HAMIT, (I.),
 2011 « Vie chrétienne et développement : quelle articulation aujourd'hui dans la région du Guéra », mémoire de master en théologie et études religieuses, Lumen Vitae.
- HARRISON, (P.),
 1991 *Une Afrique verte*, Paris, Karthala.
- HERVIEU, (B.) et VIARD, (J.),
 2001 *Au bonheur des compagnes*, Paris, L'Aube.
- HOBART, (M.),
 1982 *An Anthropological Critique of Development. The Growth of Ignorance*, New York, Routledge.
- HOBEN, (A.),
 1982 « Anthropologists and Development », *Annual Review of Anthropology*, n°12, pp. 349-375.
- HOOGVELT, (A.),
 1997 *Globalization and the Postcolonial World. The New Political Economy of Development*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.

- HOROWITZ, (M.),
1994 « Development Anthropology in the Mid-1990s », *Development Anthropology Network*, n°12, 1 et 2, pp. 1-14.
- HOUDEINGAR, (D.),
2010 « De la terre à l'aliment : état des lieux des questions, des problèmes et des attentes », in *De la terre à l'aliment, des valeurs aux règles*, Lascaux, 28-29 juin.
- HOUNTONDI, (P.),
1977 *Sur la « philosophie africaine » : critique de l'ethnophilosophie*, Paris, Masparo.
- HUBINGER, (V.),
1997 « Anthropologie et modernité », *Revue internationale des sciences sociales*, n°154, Décembre.
- IMBERT, (M.),
1974 « Espace et vie sociale : un champ interactionnel », in BRESSON, (F.), CHOMBART DE LAUWE, (P.-H.), et al., *De l'espace corporel à l'espace écologique*, Paris, PUF.
- INGOLD, (P.H.),
1965 « The storage of cereals by farmers in Northern Nigeria », *Trop. Agriculture (Trinidad)*, n°41, mars, pp. 197-212.
- JAFFRE, (Y.),
1991 « Ethnolinguistique et formation d'agents de développement (Burkina) », in PAQUOT, (E) *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*, Paris, Gret
1996 « Dissonances entre les représentations sociales et médicales de la malnutrition dans un service de pédiatrie au Niger », *Sciences sociales et santé*, n°14, janvier.
- JAOUEN, (R.),
1995 *L'eucharistie du mil. Langages d'un peuple, expressions de la foi*, Paris, Karthala.
- JOLLY, (E.),
2004 *Boire avec esprit. Bière de mil et société dogon*, Nanterre, Société d'ethnographie.
- JUDET, (P.),
2005 *Le tiers-monde n'est pas dans l'impasse !* Paris, Charles Léopold Mayer.
- KABOU, (A.),
1991 *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan.
- KAKO, (N.),
2000 *L'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Le rôle des incertitudes*, Paris, L'Harmattan.

- KAT, (J.) et DROP, (A.),
1985 *Manuel pour l'établissement, les opérations et la gestion des banques de céréales*, Bulletin des services agricoles de la FAO, n°64, Rome.
- KATOKO, (A.),
1989 *Le destin de Hamai ou le long chemin vers l'indépendance du Tchad*, Paris, L'Harmattan.
- KAYSER, (B.),
1990 *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Colin.
- KEARNEY, (M.),
1995 « *The Local and the Global: The Anthropology of Globalization and Transnationalism* », *Annual Review of Anthropology*, n°24, pp. 547-565.
- KI ZERBO, (J.),
1992 « Le développement clés en tête », in KI ZERBO (éd.), *La natte des autres. Pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, CODESRIA.
- KLATZMANN, (J.),
1988 *Aide alimentaire et développement rural*, Paris, PUF.
1991 *Nourrir l'humanité. Espoirs et inquiétudes*, Paris, Economica.
- KOLAKOWSKI, (L.),
2003 « La revanche du sacré dans la culture profane », *Revue de Mauss*, n°22, p. 56-61.
- LACOSTE, (Y.),
1984 *Les pays sous-développés*, Paris, PUF.
- LAHLOU, (S.),
1998 *Penser manger*, Paris, PUF.
- LALANDE, (A.),
1991 *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF.
- LAVIGNE-DELVILLE, (P.),
1987 *Les Banques de céréales. Quelles réponses à quels problèmes ?* Paris, Seuil.
- LE BRETON, (D.),
2004 *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF.
- LE HOUEROU, (H.-N.),
1973 *Contribution à une bibliographie des phénomènes de désertification*, Paris, Maspe.
- LE ROUVREUR, (A.),
1962 *Sahariens et Sahéliens du Tchad*, Paris, Berger-Levrault.
1989 *Sahéliens et sahariens du Tchad*, Paris, L'Harmattan.

- LEACH, (S.-E.),
1984 *Social Anthropology*, Londres, Fontana.
- LEBEUF, (A.-M.),
1959 *Les populations du Tchad (Nord du X^{ème} parallèle)*, Paris, PUF.
- LEBEUF, (J.-P.) et al.,
1950 *La civilisation du Tchad*, Paris, Payot.
1962 *Archéologie tchadienne, les Sao du Cameroun et du Tchad*, Paris, Hermann.
- LEBRECQUE, (M.-F.),
1997 *Sortir du labyrinthe. Femmes, développement et vie quotidienne en Colombie andine*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
2000 « L'anthropologie du développement au temps de la mondialisation », *Anthropologie et sociétés*, vol. 24, n°1, pp. 57-78.
- LECLAIR, (J.),
2009 « Le droit et le sacré ou la recherche d'un point d'appui absolu », in GAUDREAU-DESBIENS, (J.-F.), *Le droit, la religion et le « raisonnable ». Le fait religieux entre monisme étatique et pluralisme juridique*, Montréal, Thémis.
- LECLERC, (G.),
1972 *Anthropologie et colonialisme : essai sur l'histoire de l'africanisme*, Paris, Fayard.
- LEFEBVRE, (H.),
1974 *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- LEGOUTE, (J.-R.),
2001 « Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque », *Cahier de recherche*, Vol. 1, n°1, Février.
- LEMOINE, (Th.),
1997 *Tchad (1960-1990). Trente années d'indépendance*, Paris, Lettres du Monde.
- LEROI-GOURHAN, (A.),
1973 *Les structures d'habitat au paléolithique supérieur : [colloque] : Nice, mercredi, 15 septembre*, Paris, Centre national de la recherche scientifique.
- LEVI-STRAUSS, (Cl.),
1949 *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, PUF.
1952 *Race et histoire*, Paris, Gallimard.
1958 *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
1964 *Le cru et le cuit*, Paris, Plon.
1965 *Le triangle culinaire*, Aix-en-Provence, L'Arc.
1968 *L'origine des matières de table*, Paris, Plon.

- LOMBARD, (J.),
 1992 « Une sociologie à la recherche de son identité : Esquisse d'un bilan », in *L'année sociologique*, vol. 42, p. 87-138.
- LONG, (N.),
 1984 *Creating Space for Change: A Perspective on the Sociology of Development*, Inaugural Lecture, Wageningen : The Agricultural University.
 1989 *Encounters at the Interface. A Perspective on Social Discontinuities in Rural Development*, Wageningen, The Agricultural University.
 1992 *Battlefields of Knowledge. The International of Theory and Practice in Social Research and Development*, Londres, Routledge.
 1996 "Globalization and Localization. New Challenges to Rural Research", MOORE, (H.), *The Future of Anthropological Knowledge*, Londres, Routledge.
- LONSDALE, (J.),
 1996 « Ethnicité, morale et tribalisme politique », *Politique africaine*, 61, mars, p. 98-115.
- LUBBOCKN, (J.),
 1968 *Prehistoric Times*, Londres, Williams and Norgate.
- MABONDZO, (W.-A.),
 2005 *Monographie sur l'histoire d'évangélisation dans la région du Guéra* (non publié).
 2012 « Banques de céréales et lutte contre l'insécurité alimentaire au Guéra (Tchad) », in MENGUE, (M.), *Développement et changement social en Afrique*, Yaoundé, PUCAC.
 2014 « Rapport de mission sur l'animation des banques de céréales au Guéra » (non publié).
 2016 « The Anthropology and the Social Construction of Development in Post-colonial Africa », *Sociology Study*, Vol. 6, N°6, June, p. 368-377.
- MAGNANT, (J.P.),
 1986 « Les Arabes et la terre au sud du lac Tchad », in VERDIER, (R.) et al., *Systèmes foncières à la ville et au village. Afrique noire francophone*, Paris, L'Harmattan.
 1989 « La guerre tchadienne : une mise au point », *Politique africaine*, n°35, octobre, p. 138-141.
 1991 L'identité communautaire dans les Etats Tchadiens précoloniaux, in *Actes du colloque international*, 25-27 Novembre, N'Djaména.
 -//- « Tchad : crise de l'État ou crise du gouvernement ? », in MEDARD, (J.-F.), *États d'Afrique noire. Formations, mécanismes et crise*, Paris, Karthala.
 1992 *La perte de la mémoire collective et la crise des sociétés rurales au Tchad*, St. Martin de Juillers.
 1995 « Expérience du territoire et expérience religieuse chez les populations du centre et du sud du Tchad », in Vincent, (J.-F.) et al., *La construction religieuse du territoire*, Paris, L'Harmattan.
- MAGRIN, (G.),
 2001 *Le sud du Tchad en mutation. Des champs de coton aux sirènes de l'or noir*, Paris, Ed. Sépia.

- MALINOWSKI, (B.),
 1929 *Practical Anthropology. Africa*, n°2, January, pp. 22-38.
 1944 *Une théorie scientifique de la culture*, Maspero, Paris.
 1970 *Les dynamiques de l'évolution culturelle : recherche sur les relations raciales en Afrique*, Paris, Payot.
- MALO, (N.),
 2013 « Moi, je travaille pour le développement », *Tchad et culture*, n°315, mars, pp. 15-16.
- MATHIEU, (F.R.),
 1989 « Principes économiques et société africaine », *Revue Tiers-Monde*, n°120, octobre-décembre, pp. 725-753.
- MATHIEU, (P.) et TABUTIN, (D.),
 1996 « Démographie, crise et environnement dans le monde rural africain », in COUSSY, (J.) et VALLIN (J.), *Crise et population en Afrique*, Yaoundé, Cahiers du CEPED.
- MAUSS, (M.),
 1925 « Essai sur le don », *Anthropologie et sociologie*, Paris, PUF.
 2003 *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MBAINDIGUIM, (D.),
 2010 « Banques de céréales au Guéra : une initiative pour promouvoir le petit paysan », *Tchad et culture*, n°287, mai, Ndjamena, CEFOD.
- MBEMBE, (A.),
 2000 *De la postcolonie*, Paris, Karthala.
- MBONDA, (E.-M.),
 2009 « La révolution afrocentriste », in KOM, *Fabien Eboussi Boulaga, la philosophie du Muntu*, Paris, Karthala.
- MEAD, (G.-H.),
 1963 *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF.
- MEILLASSOUX, (Cl.),
 1964 *Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire : de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris, Mouton.
 1992 *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, L'Harmattan.
- MINVIELLE, (J.-P.) et LAILLER, (A.),
 2005 *Les politiques de sécurité alimentaire au Sénégal depuis l'indépendance*, Paris, L'Harmattan.

- MONOD, (Th.),
1957 *Les Grandes Divisions chronologiques de l'Afrique : rapport présenté à la réunion des spécialistes sur la phytogéographie (Yangambi)*, du 29 juillet au 8 août, Londres, CSA-CCTA publ. N°24, 146 p.
- MOSCOVICI, (S.),
1986 « L'ère des représentations sociales », in DOISE, (W.) et PALMONARI, (A.), *L'étude des représentations sociales*, Paris, Delacherux et Niestlé.
- MOTAZE, (A.),
2009 *Le social et le développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- MUDIMBE, (V.-Y.),
1980 « La culture », in HUYBRECHTS, (A.), VERHAEGEN, (B.) et al., *Du Congo au Zaïre : 1960-1980. Essai de bilan*, Bruxelles, CRISP.
- MULUMBA MUNANGA, (A.),
2008 *Sociologie générale et africaine. Les sciences sociales et les mutations des sociétés africaines*, Paris, L'Harmattan.
- MWABILA MALELA, (Cl.),
1980 « Pour une relecture de la sociologie à la lumière de la théorie de la dépendance », in *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Actes de la 4^e session du Congrès International des études africaines, Kinshasa, 12-16 déc. 1978, pp. 263-264.
- NAMER, (G.),
1987 *Mémoire et société*, Paris, Méridiens Klincksieck.
2002 *Halbwachs et la mémoire sociale*, Paris, L'Harmattan.
- NASSAYANE, (D.),
1992 *La justice au Tchad depuis la période coloniale. L'exemple de la justice pénale*, Thèse de doctorat en droit, Faculté des sciences juridiques politiques, l'Université de Lille II.
- NATIONS UNIES
1948 *Déclaration universelle des droits de l'homme*, New Y., Département de l'information
2003 *World Population Prospects: The 2002 Revision*. Vol 1, New York, UN Department of Economic and Social Affairs, Population Division. www.un.org/esa/population
2006 *World Population Prospects: The 2006 Revision Population Database*, United Nations Population Division, <http://esa.un.org/unpp>
- NETCHO, (A.),
1993 *Mangalmé 1965 : la révolte des Moubi*, N'Djaména, Sépia.
- NGARADOUMRI, (M.),
2006 « La sécurité alimentaire au Tchad : mythe ou réalité ? » in *Conférences du CEFOD sur le développement*, N'Djaména.

NGONDO A PITSHANDENGE

1988 « Politiques et programmes de population en Afrique : précisions des objectifs et adéquation des moyens », *L'évaluation des politiques et programmes des populations*, Paris, AUPELF-UREF, John Libbey Eurotext.

NICOLAS, (G.),

1969 « Développement rural et comportement économique traditionnel au sein d'une société africaine », *Genève-Afrique*, vol. 8, n°2.

NOUGUEREDÉ, (Y.),

1990 « Coopération internationale, démocratie et développement », in CONAC, (G.), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica.

OCDE,

1979 *Pourquoi des politiques d'ajustement positive ?* Paris, OCDE.

1988 *Coopération pour le développement. Rapport 1998*, Paris, OCDE.

-/- *Financement et dette extérieure des pays en développement. Etude 1987*, Paris, OCDE

-/- *Le Sahel face aux futurs : dépendance croissante ou transformation structurelle. Une étude prospective des pays sahéliens, 2085-2010*, Paris, OCDE.

1989 *Répartition géographique des ressources financières mises à la disposition des pays en développement 1984/1987*, Paris, OCDE.

OLIVIER DE SARDAN, (J.-P.),

1984 *Les sociétés sanghay-zarma. Chefs, esclaves, guerriers, paysans...* Paris, Karthala

1985 « Sciences sociales, africanistes et faits de développement », in BOIRAL, (P.) et al., *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire*, Paris, Karthala.

1987 « Rapports de production. Modes d'action économiques et logiques sociales : quelles interrogations », in GESCHIERE, (P) et al., *Terrains et perspectives*, Paris, ORSTOM.

1995 *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.

2005 *De la nouvelle anthropologie du développement à la sociologie des espaces publics africains*. [Colloque international de l'APAD sur entreprises et entrepreneurs en quête de normes, 11-14 octobre 2005, Yaoundé].

OLIVIER DE SARDAN, (J.-P.) et alii.,

2014 « Les transferts monétaires au Niger : le grand malentendu », *Revue Tiers Monde*, n°1, p. 1-26.

1991 *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*, Paris, GRET.

OMS,

2000 *WHO Medicines Strategy: Framework for Action in Essential Drugs and Medicines Policy 2000-2003*, Genève, WHO.

2002 *World Health Report 2002: Reducing Risk, Promoting Health Life*, Genève, WHO.

OUA,

1981 *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples*, Addis-Abeba, OUA.

1990 *Charte africaine des droits et du Bien-être de l'Enfant*, Addis-Abeba, OUA.

- PAGEZY, (H.),
1990 « Comment interpréter la situation nutritionnelle des Pygmées Ba-Twa du Zaïre », *Ecologie humaine*, n°2, p. 83-89.
- PANIAGUA, (A.),
1923 *La Civilisation néolithique*, Paris, P. Catin.
- PANTALEON, (J.) et al.,
2010 « Présentation : représentation et pratiques sociales de l'économie », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 34, n°2, p. 9-20.
- PASSISAT,
2013 *Atlas de la vulnérabilité dans le Guéra*, N'Djamena, Oxfam.
- PETONNET, (C.),
1979 *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée.
- PIAS, (J.),
1970 *Notice explicative n°41 : cartes pédologiques du Tchad*, Paris, O.R.S.T.O.M.
- PIEDALLU, (A.),
1923 *Le sorgho, son histoire, ses applications*, vol.1, Paris, Géograph.
- PNUD,
1989 *L'ajustement et croissance en Afrique pendant les années 80*, Wash., New York.
1994 *Rapport Mondial sur le Développement Humain*, Paris, Economica.
1996 *Rôle du PNUD dans la lutte contre le VIH et le Sida : Plan Directeur*, New York.
- POUILLON, (J.),
1964 La structure du pouvoir chez les Hadjeray (Tchad), *L'Homme*, 4, mars, p. 18-70.
1977 « Le partage du pouvoir chez les Kenga », *Journal des Africanistes*, 47, p. 250-53.
2010 *Les précipitations en zone soudanienne du Tchad : variabilité et impacts socio-économiques et environnementaux durant les quatre dernières décennies (60-99)*, Éd. Universitaires Européennes.
- POULAIN, (J.-P.),
2002 *Sociologies de l'alimentation. Les mangeurs et l'espace social alimentaire*, Paris, PUF
- RACINE, (L.),
1986 « Les formes élémentaires de la réciprocité », *L'homme*, vol. 26, n°3, pp. 97-118.
1997 « La réciprocité, le symbolisme et l'imaginaire : biens inaliénables et dons faits aux dieux », article inédit.
- RADCLIFFE-BROWN, (A.-R.),
1930 *Applied Anthropology. Research in Economic Anthropology*, n°3, pp. 123-134.
1964 *Systèmes politiques africaines*, Paris, PUF.
1968 *Structure et fonction dans la société primitive*, Paris, Minuit.

- RAFFINOT, (M.),
1991 *Dette extérieure et ajustement structurel*, Paris, EDICEF/AUPELF.
- RHAZAOU, (A.) et al.,
2000 *L'Afrique et les objectifs du millénaire pour le développement*, Paris, Economica.
- RAYMOND, (A.),
1983 *Stockage traditionnelle de céréales vivriers en milieu paysan au Niger*, Thèse présentée à l'Ecole des gradués de l'Université de Laval.
- REGNIER, (F.)
2004 *L'exotisme culinaire. Essai sur les saveurs de l'Autre*, Paris, PUF.
- REGNIER, (F.), LHUISSIER, (A.) et al.,
2006 *Sociologie de l'alimentation*, Paris, La Découverte.
- REY, (P.-P.),
1991 « L'anthropologue et l'engagement : de la politique à la pratique », *Cahier du GEMDEV*, n°8, juin.
- RICHARDS, (A.-I.),
1922 *The Andaman Islanders*, London, Cambridge.
- RIDDE, (V.),
2012 *Approches et pratiques en évaluation de programmes*, Montréal, PUM.
- RIST, (G.),
1986 *Il était une fois le développement...*, Lausanne, Editions d'En Bas.
1994 *La culture otage du développement ?* Paris, L'Harmattan.
1995 *Le Nord perdu. Repères pour l'après développement*, Lausanne, Ed. d'En Bas.
1997 *The History of Development: From Western Origins to Global Faith*. London, Books.
2001 *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de sciences Po.
- ROCH, (F.),
2013 *Vers un nouveau paradigme en matière de développement*, Tome 1-2, Saarbrücken, Presses Académiques Francophones.
- RONE, (B.),
2000 *Tchad, l'ambivalence culturelle et l'intégration nationale*, Paris, L'Harmattan.
- ROSENBERGER, (B.),
1985 « Réserves de grains et pouvoir dans le Maroc précolonial », in *Les techniques de conservation des grains à long terme*, Paris, Editions du CNRS.
- ROSENSTEIN, (R.),
1964 *Capital Formation and Economic Development*, London, Allen.

- ROUCH, (J.),
1989 *La religion et la magie songhay*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
- ROUILLE D'ORFEUIL, (H.),
1984 *Coopérer autrement*, Paris, L'Harmattan.
1997 *Le tiers monde*, Paris, La Découverte.
- SABELLI, (F.),
1993 *Recherche anthropologique et développement*, Paris, Ed. de sciences de l'Homme.
- SABOURIN, (P.),
1997 « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, n°2, pp. 139-161.
2005 « Médiateurs et médiations sociales constitutives de l'épistémè de la connaissance économique au Québec dans la première moitié du vingtième siècle », *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n°2, pp. 119-152.
- SABOURIN, (P.) et al.,
2010 « Fragmentation des économies nationales. L'économie des personnes recourant au « don » alimentaire au Québec comme observatoire », *Anthropologie et sociétés*, vol. 34, n°2, pp. 143-162.
- SARRASIN, (B.),
1999 *Ajustement structurel et lutte contre la pauvreté en Afrique. La banque mondiale face à la critique*, Paris, L'Harmattan.
- SAUTIER, (D.) et al.,
1989 *Mil, Maïs, Sorgho. Techniques et alimentation au Sahel*, Paris, Vigot Frères.
- SAUVY, (A.),
1952 *Théorie générale de la population*, Paris, PUF.
1963 *Malthus et les deux Marx. Le problème de la famine et de la guerre*, Paris, PUF.
- SAVANE, (M.-A.),
1992 *Populations et gouvernements face aux problèmes alimentaires : regards sur des zones de l'Afrique de l'Ouest*, Genève, UNRISD.
- SCHUERKENS, (U.),
1995 *Le développement social en Afrique contemporain. Une perspective de recherche inter- et intrasociétale*, Paris, L'Harmattan.
- SCHUMPETER, (J.),
1942 *Capitalism, Socialism and Democracy*, New York, Harper and Brothers.
- SELI, (D.),
2013 *Déconnexions identitaires Hadjeray : les enjeux des technologies de la communication au Tchad*, Bamenda, Langaa.

- SEMPORE (S.),
1993 « La famine en Afrique », in *Concilium*, n°247, pp. 13-23.
- SEN (A.),
1981 *Poverty and famine*, Oxford, Oxford University Press.
- SENE (D.),
1990 « Stratégies et politiques alimentaires : quelques réflexions en guise d'introduction », in *Stratégies et politiques alimentaires au Sahel. De la recherche à la prise de décision*, Ouagadougou, CILSS.
- SIGAUT, (F.) et GAST, (M),
1985 *Les techniques de conservation des grains à long terme*, Paris, Editions CNRS
- SIRCOULON, (J.),
1985 « La sécheresse en Afrique de l'Ouest. Comparaison des années 1982-1984 avec les années 1972-73 », *Cahiers de l'ORSTOM*, Hydrologie, n°21, Avril, p. 75-86.
1987 Variation des débits des cours d'eau et des niveaux des lacs en Afrique de l'ouest depuis le début du 20ème siècle, in SOLOMON, (I) et al., *The Influence of Climate Change and Climatic Variability on the Hydrologic Regime and Water Resources*, Vancouver, IAHS Publ.
- SUE, (R.),
1992 « Aux origines de la sociologie des temps sociaux », *L'Année sociologique*, n°42, Paris, Presses Universitaires de France.
- TABUTIN, (D.) et SCHOUMAKER, (B.),
2004 « La démographie de l'Afrique au sud du Sahara », *Population*, vol. 59, n°3-4.
- TAROT, (C.),
1999 *De Durkheim à Mauss. L'invention du symbolique. Sociologie et science des religions*, Paris, La Découverte.
- TARP, (F.),
1993 *Stabilization and Structural Adjustment. Macroeconomic framework for analysing the crisis in Sub-Saharan Africa*, Londres, Routledge.
- TAYLOR, (Ch.),
2003 *La diversité de l'expression religieuse aujourd'hui*, Québec, Bellarmin.
- TEMGOUA, (A.-P.),
1996 « Le mil dans l'alimentation des montagnards Kirdi du Nord-Cameroun : une contrainte de l'histoire et du milieu naturel », in FROMENT, (A.), et al., *Bien manger et bien vivre. Anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social*, Paris, L'Harmattan.

- THIEBA, (D.),
1991 « Associations paysannes, sécurité alimentaire et commerce céréalier au Sénégal », *Cahiers des Sciences Humaines*, n° 27, janvier.
- TIMBERLAKE, (L.),
1985 *L'Afrique en crise, la banqueroute de l'environnement*, Paris, L'Harmattan.
- TIMMER, (P.),
1984 "Developing a Food Sector Strategy", in EICHER, (C.) et STAAZ, (J.), *Agricultural Development in the Third World*, Washington, University Press.
- TOURE, (A.),
1985 *Les petits métiers à Abidjan : l'imagination au secours de la conjoncture*, Paris, Karthala.
- TOUPET, (Ch.),
1992 *Le Sahel*, Paris, Nathan.
- TOYE, (J.),
1992 *The Economic Legacy 1979-1992*, Londres, Academic Press.
1995 « Ajustement structurel : contexte, hypothèse, origine et diversité », in VAN DER HOEVEN, (R) et al. *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala
- TREILLET, (S.),
2005 *L'économie du développement. De Bandoeng à la mondialisation*, Paris, A. Colin.
- TREUIL, (R.),
1989 *Les Civilisations égéennes du Néolithiques et de l'âge du bronze*, Paris, PUF.
- TRUMAN, (H.S.),
1964 *Public Paper of the President of the United States*, US Government Printing Office.
- TUBIANA, (J.),
1991 *L'identité tchadienne. L'héritage des peuples et les apports extérieurs*, Paris, L'Harmattan.
1996 « Désertification et famines au Sahel. Le cas du Tchad, du Soudan et de l'Ethiopie », in ARDITI, (Cl.) et al., *Les dynamiques du changement en Afrique sub-saharienne*, Paris, L'Harmattan.
- UNICEF,
1990 *La situation des enfants dans le monde*, New York, UNICEF.
- VAN DER HOEVEN, (R.) et VAN DER KRAAIJ, (F.),
1984 *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.

- VANDAME, (C.),
 1975 « Le village de Sara et son organisation sociale (Kenga, montagnards du centre-Tchad) », *Journal des sociétés africaines*, Paris, pp. 69-113.
 2012 *Cinquante ans de la vie de l'Eglise catholique au Tchad : épreuves et espérance*, Paris, L'Harmattan.
- VARAGNAC, (A.),
 1954 *De la préhistoire au monde moderne*, Paris, Plon.
- VIMARD, (P.) et GENDREAU, (F.),
 1984 « Les défis démographiques : des discours alarmistes aux politiques incertaines », *Politiques africaine*, n°44, Décembre.
- VINCENT, (J.F.),
 1962 Les margaï du pays Hadjeraï, contribution à l'étude des pratiques religieuses, *Bulletin de l'Institut des Recherches Scientifiques au Congo*, n°1, p. 63-86.
 1975 *Le pouvoir et le sacré chez les Hadjeray du Tchad*, Paris, Anthropos.
 1991 *Princes montagnards du Nord-Cameroun : les Mofu-Diamaré et le pouvoir politique*, Paris, L'Harmattan.
 1994 « Religion et pouvoir chez les Hadjeray », *L'identité Tchadienne. L'héritage des peuples et les apports extérieurs*, Paris, L'Harmattan.
- WOLDE (M.M.),
 1995 *Rural vulnerability to famine in Ethiopia: 1958-1977*, New Delhi, Vikas Publishing House.
- WOLF (E.),
 1982 *Europe and the People without History*, Berkeley, University of California Press.
- WULFF (R.) et FISKE, (S.),
 1987 *Anthropological Praxis: Translating Knowledge into Action*, Boulder, Westview Press.
- YACONO, (X.),
 1985 « Histoire des sociétés indigènes de prévoyance agricole en Algérie (1848-1962) », in *Les techniques de conservation des grains à long terme*, Paris, Editions du CNRS.

ANNEXES

ANNEXE 1. DES PROCÉDÉS CULTURAUX RUDIMENTAIRES

Les procédés culturels concernent les manières de contribuer à la production agricole et de lutter contre la situation d'insécurité alimentaire. Ils touchent au défrichage des champs, au travail du sol, à la récolte et aux techniques de fertilisation du sol.

Le défrichage des champs

Le défrichage concerne les champs de la deuxième et troisième auréole où l'outillage utilisé varie suivant que l'on se trouve dans la deuxième auréole qui est le domaine des arbustes, donc ne nécessitant pas de matériels performants. Dans la troisième auréole, le champ utilisé regorge de gros arbres dont le défrichage nécessite plus d'instruments et d'énergies. Les outils utilisés dans l'une comme l'autre auréole demeurent rudimentaires. Dans les différentes communautés du Guéra, les travaux champêtres démarrent entre le mois de mars et de mai par les défrichements et la préparation du sol (l'abattage des ligneux, des arbres et des arbustes). Après avoir abattu et séché les arbres, les populations y mettent le feu pour fertiliser le champ grâce aux cendres. En revanche, les champs des cases, bénéficiant des soins plus soutenus, ne nécessitent pas de défrichage. Le nettoyage avant les semis constitue le seul aménagement entrepris par les paysans dans la première auréole. Quant aux cultures vivrières, elles se font au moyen d'instruments rudimentaires avec du petit matériel (la houe, la hache, par exemple) utilisé pour couper les arbres et pour faire la culture.

Dans le champ du gros mil ou du « berbéré », le travail de labour se fait différemment. Quand il pleut (de même que quand la pluie vient de terminer), on enlève les herbes avec les mains car il n'est pas facile de labourer avec une houe un terrain argileux et, de surcroît, mouillé. Quand la pluie cesse – à la fin du mois de septembre – et que le terrain argileux devient un peu sec, on peut sarcler son champ de « berbéré » au moyen d'une houe avec une longue manche. Pour travailler, on adopte couramment une position courbée, notamment lorsqu'on travaille avec les mains et de manière accroupie. Puisqu'il y a une façon singulière de cultiver le « berbéré » dans la région du Guéra, avant de le repiquer dans le champ, on le fait pousser jusqu'à 30 cm de hauteur. Ce sont les jeunes plantes de berbéré que l'on utilise dans les champs et non pas les graines. Quant à la manière de repiquer les jeunes plantes de berbéré, on les repique à une distance de 60 cm environ l'un de l'autre.

Le travail du sol et les techniques utilisées

Le travail de la terre dépend des techniques d'exploitation utilisées, de la main d'œuvre et de divers moyens financiers. Compte tenu du caractère traditionnel des exploitations, les moyens d'exploitation sont rudimentaires. Ce qui compromet le rendement qui – jusqu'ici – demeure faible, car les productions ne couvrent pas les besoins alimentaires de la famille. Les moyens les plus souvent utilisés par les paysans pour le travail agricole sont la houe (le « *goundé* » en langue locale). La charrue est présente chez quelques rares agriculteurs : le fait de la posséder est synonyme d'aisance dans la région du Guéra. Pour les paysans ne disposant pas de charrue ou qui n'ont pas la possibilité de se faire payer les services de bœufs d'attelage, le travail de la terre commence par le semis au mois de mai. Après une semaine, ils se lancent dans le labour dont la durée est fonction de la main d'œuvre et de la dimension du champ. Cette phase du travail de la terre est exténuante pour les paysans car ils y passent des journées entières. Au terme de cette phase, débute aussitôt le sarclage dont la durée varie en fonction des cultures agraires. Pour les paysans qui disposent des bœufs d'attelage, les labours commencent trois semaines après le semis des premières semaines.

Pour un champ neuf, les travaux de préparation commencent dès le mois d'octobre ou celui de novembre, particulièrement quand il s'agit de couper les arbres et de les brûler. Ces travaux ne finissent qu'au mois d'avril ou de mai. Quand il s'agit d'un champ ancien, on le nettoie avant la saison de pluies. Les travaux de labour commencent dès les deux (trois) premières semaines de pluies. Les pois de terre sont semés, par exemple, en juillet, quand il y a beaucoup d'eau, car ils ne supportent pas la sécheresse. Les travaux de sarclage des champs d'arachides, du mil rouge, du petit mil et de sésame finissent au mois de septembre.

Les récoltes

Les récoltes se pratiquent de façon individuelle mais il est fréquent de voir les gens se mettre ensemble suivant les alliances pour prêter leurs services et gagner quelques revenus lorsque la superficie cultivée est vaste. Pour alléger le transport, la récolte est habituellement mise en tas avant l'abattage, souvent collectif. Ainsi, les récoltes de ces produits agricoles se font au début du mois d'octobre jusqu'à la fin du mois de novembre³⁵¹.

³⁵¹ Le rendement des produits agricoles est varié suivant le type de plantes et la pluviométrie. Pendant les années de bonne pluviométrie, il est assez bon alors qu'il est faible pendant les années de mauvaise pluviosité. Le prix des produits agricoles et des dérivés varie suivant les saisons. Cette variation est le résultat de la rarefaction des produits : abondants pendant les années de bonne pluviométrie et rares pour les années de maigre récolte.

Les principaux temps des travaux agricoles (berbère - mil pénicillaire)³⁵²

	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
Pluie												
Cultures pluviales (mil pénicillaire)												
Fumage des champs												
Préparation des terres												
Semis												
Sarclage												
Chasse oiseaux												
Consommation verte												
Récolte												
Transport de céréales												
Période critique												
Soudure												
Cueillette												
Cultures de contre saison (sorgho = berbéré)												
Construction des diguettes												
Pépinières / Repiquages												
Sarclage (entretien)												
Abattage / Vannage												
Chasse oiseaux												
Récolte												
Autres moments importants												
Exode												
Travail agricole												

Source : Données d'enquêtes ethnographiques recueillies dans la région du Guéra (2014)

³⁵² Le calendrier saisonnier ci-dessus, retraçant les moments forts des activités agricoles menées par les populations dans le Guéra, a été fait à partir des données ethnographiques recueillies sur le terrain. Il nous renseigne sur les grandes activités réalisées par les populations pour satisfaire leurs besoins alimentaires et lutter contre l'insécurité alimentaire. Les activités agricoles concernent à la fois les cultures pluviales et les cultures de contre saison. Ces activités sont pratiquées surtout par la population sédentaire ; l'agriculture étant l'activité par excellence et source de revenus des communautés. Le calendrier saisonnier débute par la période d'installation des pluies qui commence en mai et se termine en septembre ; c'est la période de grandes activités agricoles. Entre le mois de mars et de mai, les paysans sont occupés par la préparation des terres. Les semis et sarclages interviennent en juin pour finir en août. Les travaux de récolte commencent à la fin du mois d'octobre et se poursuivent jusqu'en fin novembre de chaque année.



ANNEXE 2. FICHE TECHNIQUE SUR LES CARACTERISTIQUES DU SORGHO

Caractéristiques de la variété

Sorgho de petite taille (150-160 cm, max 180 cm, facile à récolter), graines rouge à rouge pourpre, précoce, canne sucrée (prisée par les enfants !). Epis compactes et dressées. Variété très précoce : cycle de 80-90 jours (60 jours selon les producteurs de Bankokotch).

La variété Mara Guisséré est résistante à la verse et tolérante au charbon. Elle est aussi tolérante au striga quand elle est semée à la bonne densité (le striga n'a pas assez de lumière pour se développer).

Pour bien pousser, il lui faut 600 mm de pluie ou plus, ne supporte pas le stress hydrique.

Zone de production

Variété identifiée à Niergui (30 km au Sud de Mongo, sur l'axe d'Am-Timam) par l'ONDR, actuellement cultivée à Bankokotch, une dizaine de Km à l'Est de Mongo sur l'axe qui mène à Abéché. Variété rustique, s'adapte à des conditions locales différentes. Des essais concluants ont été conduites par l'ONDR au Batha et jusqu'au Mandoul.

Choix du terrain

Choisissez un sol limono-sableux, limono-argileux ou même argilo-sableux. Eviter de semer le sorgho sur un terrain où vous venez de cultiver une autre céréale. Il est préférable d'utiliser des champs où on a cultivé le niébé ou l'arachide. Des champs qui ont été en jachère conviennent aussi.

Semis

Au Guéra, si on le sème très tôt (deuxième quinzaine de juin), il arrive à maturité avant les graminées sauvages, avec des gros risques d'attaques d'oiseaux. Il est donc conseillé de le semer à la mi-juillet ; il faut l'isoler autant que possible des autres sorghos (pour conserver la résistance au charbon et à la verse). Il est conseillé de labourer avant de semer pour permettre à l'eau des pluies de s'infiltrer.

Ecartements : 60 cm entre les lignes et 40 cm entre les poquets. Prenez une pincée de semences (4 ou 5 graines par poquet). Environ deux semaines après la levée, avant le premier sarclage, faites le démariage et laissez deux plants par poquet, trois au maximum.

Sarclage

Au Guéra, l'enherbement des champs et l'une des causes principales de la mauvaise croissance et de pertes de rendement des céréales. Il faut sarcler 2 fois au moins. Faites le premier sarclage 10 à 15 jours après la levée. Il faut démarier avant de sarcler. Faites le deuxième sarclage environ 20 jours après le premier et le troisième sarclage, si nécessaire, 10 jours après le second.

Autres pratiques culturales

Le buttage donne aussi des bons résultats, en diminuant les pertes d'eau. La variété Mara Guisséré répond bien à la fumure mais il faut prendre en compte un retard à la maturation.

Il ne faut jamais perdre de vue le gardiennage, très tôt à partir du stade laiteux jusqu'à maturité complète, car il y a des fortes risques de dégâts causées par les oiseaux.

Rendement

Fort potentiel de production, qui n'a pas encore été entièrement exploité. L'ONDR a fait des essais avec des bons résultats (1800 Kg en première année, 2500 en deuxième, 3500 en troisième année, avec fumure).

Il faut récolter aussitôt que la culture à atteint la maturité, quand les grains sont à l'état vitreux (pas de lait qui sort si on les casse avec l'ongle), autrement les grains tombent.

Caractéristiques organoleptiques

Les graines sont résistantes (pas totalement mous), le décorticage est facile. Bon rendement en farine. Pas de problèmes à la cuisson.

Mise à jour : juin 2013



ANNEXE 3. FICHE DE SUIVI DE CHAMP COMMUNAUTAIRE

Zone : _____ Organisation d'appui: _____

Nom de la Banque de céréales : _____

Culture _____ Variété : _____

Surface cultivée (estimation) : _____

Type de labour et constat :
Date de semis et constat :
Date de démarrage et constat :
Date de sarclage et constat :
Comportement par rapport aux ennemis :
Comportement par rapport aux pluies (manque ou excès de pluies) :
Rendement (faire des carrés de rendement) :
Remarques et suggestions (degré d'appréciation) :
Evolution de la haie vive :

Lieu : _____ Date : _____

FICHE REMPLIE PAR _____

FONCTIONS _____

SIGNATURE : _____



ANNEXE 4.
FORMULAIRE DE DEMANDE
D'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION

Demande d'adhésion à la Fédération des banques des céréales du Guéra

Dans le cadre de la bonne gestion des banques de céréales du Guéra, nous, comité de gestion de la banque de céréales n°..... du Village..... de la zone d'animation..... demandons à entrer dans le réseau des banques de céréales du Vicariat Apostolique de Mongo, représenté par la Caritas AURA.

Nous nous engageons à respecter le règlement intérieur de la Fédération. Nous nous engageons également à donner la quantité de sacs de céréales prévus par le règlement pour couvrir les frais correspondant à l'animation.

Fait à le 20.....

Pour la Banque des céréales

Le Président du comité de gestion



ANNEXE 5.
DOCUMENT CONSTITUTIF DE LA FÉDÉRATION
DES BANQUES DE CÉRÉALES DU GUÉRA
(UNE ÉBAUCHE)

Préambule

Dans la Région du Guéra, la population rurale se heurte très souvent à un manque de vivres. Ceci survient malheureusement à une période de soudure durant laquelle les villageois ont besoin de toute leur force pour faire face aux différents importants travaux champêtres. Cette insuffisance de la disponibilité vivrière est causée par plusieurs facteurs :

- La mauvaise répartition spatiaux-temporelle des pluies
- L'épuisement des greniers à cause de la mauvaise gestion
- La rareté et les prix élevés des céréales sur les marchés
- L'emprunt des céréales aux usuriers (commerçants et nomades)
- L'abandon des champs par les paysans en saison des pluies, au profit des champs d'autrui, pour faire face aux besoins de la famille au moment de soudure

Après mure réflexion et sur la base d'une expérience de 10 ans de travail (partagé par les organisations impliquées, appuyées par l'Église Catholique de Mongo), dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement rural, il ressort ce qui suit :

La constitution de la Fédération des Banques des Céréales (BdC).

La Fédération est constituée sur l'initiative du Vicariat Apostolique de Mongo (par moyen de son association AURA), en collaboration avec les organisations partenaires : les Associations ALSADER, SILA (Paroisse de Dadouar), les Associations des Paroisses de Bitkine-Melfi et Mangalmé-Oum Hadjer, l'ONG MOUSTAGBAL, l'ONG ACRA.

1. DÉFINITIONS (articles 1-2)

Article 1 : la Banque des Céréales (BdC)

La BdC est une organisation de développement et lutte contre la famine.
La BdC est le résultat de plusieurs années d'expérience dans la recherche d'une façon efficace et reconnu par la population, de s'engager dans la culture des champs et dans la production agricole, de le faire pour l'avantage propre, de sa propre famille et du village, de ne pas vivre dans l'attente de l'aide externe, mais plutôt en investissant sur les capacités propres et de la communauté. La BdC vise à développer :

- La culture du travail
- La culture de l'autosuffisance alimentaire
- La culture de l'engagement contractuel
- La culture de la solidarité, de la fraternité et de la cohésion sociale
- La culture de l'évolution sociale, c'est à dire la volonté de passer d'un niveau d'existence incertaine et toujours à risque, vers une sécurité de vie et une amélioration de sa qualité qui sont strictement liées au développement des 4 point susmentionnés.

Article 2 : la Fédération des BdC

La Fédération des BdC est constituée par l'ensemble de toutes les BdC qui partagent le même système d'organisation, se soumettent aux mêmes règles et se reconnaissent dans le même réseau de travail, sous la coordination et la supervision des instances de la Fédération.

2. BUTS DE LA FÉDÉRATION ET PARTICIPATION (articles 3-4)

Article 3 : buts de la Fédération des BdC

La Fédération des BdC a l'objet de développer d'une façon organisée et harmonieuse les Banques des Céréales dans la Région du Guéra. En particulier, la Fédération :

- a) Émane le règlement des Banques adhérentes ;
- b) Supporte l'activité des BdC adhérentes à travers son organisation et les outils de gestion qu'elle met à disposition ;
- c) S'engage à chercher, auprès des bailleurs de fonds, les ressources nécessaires à l'ouverture, au développement et au renforcement des BdC adhérentes ;
- d) Gère le magasin général de la Fédération ;
- e) Représente toutes les BdC adhérentes auprès des Organismes et les Institutions ;

Article 4 : participation à la Fédération des BdC

Les BdC (tant celles déjà existantes que les BdC de nouvelle constitution) seront fédérées par la suscription du règlement émané par la Fédération.

3. ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION (articles 5-9)

Article 5 : le Comité Stratégique

Le Comité Stratégique (COS) est l'instance chargée de la planification, de la coordination, du suivi et de l'appui (là où il est nécessaire) de toutes les BdC fédérées.

Il travaille sous la supervision du Vicariat Apostolique de Mongo et il est composé par le Président, le Secrétaire Général et par les représentants des Associations/Groupements partenaires (le nombre des représentants par Association est proportionnel au nombre de BdC suivies)³⁵³. Les membres du COS sont des personnes de terrain avec une expérience de au moins 2 ans dans le domaine des BdC, disponibles à se charger, à titre bénévole, des activités du COS.

Un (1) représentant de l'ACRA (en tant qu'organisation dite co-fondatrice de la Fédération) participe aussi au COS, en fonction de conseiller (en ayant un rôle consultatif sans droit de vote).

Le COS coordonne et supervise les équipes des animateurs chargés du suivi des BdC, en assurant une formation appropriée et il veille sur la réalisation du plan d'action annuel.

Le COS aide les BdC bien motivées à mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser les activités prévues dans le village et liées à la BdC.

Le COS reçoit des animateurs les informations concernant les besoins et les difficultés rencontrées par les animateurs mêmes ou par les CdG dans la gestion de la BdC, afin de chercher des solutions appropriées.

Le COS est chargé d'identifier les ressources nécessaires pour assurer la qualité et la durabilité de l'activité des BdC fédérées. Il est aussi chargé de mobiliser ces ressources à travers de projets/propositions à soumettre (par l'AURA, l'ACRA et les Associations Partenaires) aux bailleurs nationaux et internationaux.

³⁵³ Nombre de représentants par Association à la constitution de la Fédération (une information à vérifier !)

Le COS intervient pour les sanctions en cas de nécessité, ainsi que pour le règlement des conflits.

En cas de non-respect du règlement intérieur, erreur grave, détournement, incompétence ou abus de pouvoir dans le cadre de son domaine les membres peuvent être remplacés.

Le COS se réunit au moins une fois par trimestre (plus chaque fois que le besoin se fait sentir).

Article 6 : le Président

Le Président est proposé par le Vicariat Apostolique et il est désigné par consensus dans le COS, pour un mandat annuel renouvelable. Il peut être remplacé avant la fin du mandat en cas de non-respect du règlement intérieur, erreur grave, détournement, incompétence ou abus de pouvoir dans le cadre de son domaine. La décision de le remplacer devra être prise du COS par unanimité, Président exclus.

Le Président convoque et préside les réunions du COS, veille au respect des textes réglementaires des BdC et des orientations prises par le COS et il représente la Fédération à l'occasion de réunions ou des rencontres publiques. En collaboration avec les membres du COS, le Président est aussi chargé de garder le contact avec les Bailleurs de fonds.

Il ordonne les sorties et les entrées de céréales au niveau centralisé, ainsi que toutes les autres dépenses. En cas d'empêchement il est remplacé par le secrétaire général de la BdC.

Article 7 : le Secrétaire Général (SG)

Le SG est nommé par l'AURA et ratifié par le COS. Il est une personne indépendante, connaissant lire et écrire en français, utilisant l'ordinateur et ayant une expérience significative dans le domaine de la gestion des ressources tant humaines que financières.

Le SG assiste le COS dans ses tâches et il est chargé de la maintenance de la Base des Données, y inclue la comptabilité des Stock céréaliers par BdC et par Zone. Pour faciliter cette tâche, le SG est doté d'un kit d'outils de travail (fiches pour la collecte des informations), d'une Base des Données informatisée et il peut compter sur la collaboration de la Trésorière Générale.

Le SG est aussi chargé de la coordination opérationnelle des Animateurs (en collaboration avec les représentants des Associations/Groupements partenaires), ainsi bien que de leur formation, suivi et assistance technique en cas de nécessité.

Le SG assure la mobilisation des ressources nécessaires pour le travail des Animateurs (carburant, autre) et il vise à l'utilisation appropriée des équipements mis à disposition des Animateurs.

Il dresse les procès-verbaux et les rapports des réunions.

Article 8 : la Trésorière Générale

La Trésorière Générale est une femme nommée du COS, connaissant lire et écrire en français et capable d'utiliser l'ordinateur. Elle peut être membre du COS (ou pas).

Elle est chargée de l'insertion des informations dans la base des données et de la comptabilité générale, tant des stocks céréaliers que de la caisse.

La TG travaille sous la supervision du Secrétaire Général.

Sur la base des documents qu'elle détient, elle présente le bilan à chaque réunion du COS.

Article 9 : les Animateurs

Les Animateurs sont proposés par les Associations Partenaire et ils sont nommés par le COS. Ils sont des personnes indépendantes qui résident dans les village/zones de travail et acceptent d'aider leurs communautés afin de surmonter les obstacles de la famine.

Ils travaillent sous la coordination et la supervision directe du SG et ils jouent le rôle clé de paysans-relais entre les paysans, les BdC et le COS.

Dans chaque village de compétence, l'Animateur accompagne les paysans durant toute la campagne agricole, en les sensibilisant sur l'importance du respect du règlement de la BdC.

Il assiste et supervise les instances des BdC dans toutes les activités liées aux BdC.

L'Animateur a la tâche de faciliter la bonne gestion des BdC dans sa Zone de travail.

Il collecte toutes les données administratives et statistiques à l'ouverture des BdC et à la fin des remboursements : ce qu'il fait en utilisant des modules spécifiques qui ensuite transmet au Secrétariat Général du COS.

L'Animateur collecte les besoins et les difficultés rencontrées au sein du village et rend compte au SG pour chercher des solutions au sein du COS.

Il travaille aussi en tant qu'agent de développement dans la mesure où il assiste le CdG (renforçant les capacités de gestion de ses membres en cas de nécessité à travers des sessions de formation) et il oriente le CdG à la bonne gestion de la BdC dans une perspective de développement communautaire.

Dans le cadre de chaque zone, les Animateurs travaillent en équipe de deux (2).

Leur travail est rémunéré de façon symbolique par les BdC, qui donnent à chaque équipe d'animation deux sacs de mil par an.

Ils peuvent accéder aux emprunts en respectant le règlement des BdC à ce sujet, et doivent aussi informer en détail le SG des emprunts obtenus.

4. AUTRES (articles 10-11)

Article 10 : ressources pour la Fédération

Les ressources de la Fédération proviennent de :

- Des bailleurs de fonds ; des projets financés
- Des dons ; des legs ; des prêts ; des prestations des services
- Des cotisations annuelles des BdC adhérentes (10 ou 20 coros par an pour chaque BdC, selon le nombre des adhérents)

Article 11 : dispositions finales

Une copie de ce document devra être lue et signée par le représentant de chaque BdC lors de la suscription du règlement d'adhésion à la Fédération.

Lu et adopté par les Fondateurs de la Fédération des BdC

L'AURA, en représentation du Vicariat Apostolique de Mongo

Le Président d'Alsader

La Paroisse de Bitkine-Melfi

SILA (Paroisse de Dadouar)

La Paroisse de Mangalmé-Oum Hadjer

L'ONG MOUSTAGBAL

L'ONG ACRA

Mongo, le



ANNEXE 6. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA FÉDÉRATION DES BANQUES DE CÉRÉALES DU GUÉRA (DOCUMENT AGRÉÉ PAR LE COS)

Préambule

Dans la Région du Guéra, la population rurale se heurte très souvent à un manque de vivres. Ceci survient malheureusement à une période de soudure durant laquelle les villageois ont besoin plus de force pour faire face aux importants travaux champêtres. Cette insuffisance de la disponibilité vivrière est causée par plusieurs facteurs :

- La mauvaise répartition spatiaux-temporelle des pluies
- L'épuisement des greniers faute de la mauvaise gestion
- La rareté et les prix élevés des céréales sur les marchés
- L'emprunt des céréales des usuriers (commerçants et nomades)
- L'abandon de champs par les paysans en saison des pluies, au profit des champs d'autrui, pour faire face aux besoins de la famille au moment de soudure

Après mure réflexion et sur la base d'une expérience de 10 ans de travail la Fédération des Banques des Céréales (BdC) a été constituée. Sur la base de la concertation parmi les Associations partenaires, le Comité Stratégique de la Fédération émane le présent :

Règlement des Banques des Céréales

1. DÉFINITIONS (articles 1-2)

- La Banque des Céréales (BdC)

La BdC est une organisation de développement et lutte contre la famine.

La BdC est le résultat de plusieurs années d'expérience dans la recherche d'une façon efficace et reconnu par la population, de s'engager dans la culture des champs et dans la production agricole, de le faire pour l'avantage propre, de sa propre famille et du village, de ne pas vivre dans l'attente de l'aide externe, mais plutôt en investissant sur les capacités propres et de la communauté. La BdC vise à développer :

- La culture du travail
- La culture de l'autosuffisance alimentaire
- La culture de l'engagement contractuel
- La culture de la solidarité, de la fraternité et de la cohésion sociale
- La culture de l'évolution sociale, c'est à dire la volonté de passer d'un niveau d'existence incertaine et toujours à risque, vers une sécurité de vie et une amélioration de sa qualité qui sont strictement liés au développement des 4 point susmentionnés.

- La Fédération des BdC

La Fédération des BdC est constitué par l'ensemble de toutes les BdC qui partagent le même système d'organisation, se soumettent au présent règlement et se reconnaissent dans le même réseau de travail, sous la coordination et la supervision des instances de la Fédération.

2. ORGANISATION DE LA BDC (articles 3-8)

- L'Assemblée des Adhérents (As. Ad.)

L'Assemblée de la BdC est composée par tous les membres ou adhérents. Peut être adhérent toute personne responsable en dépit du son sexe, de l'ethnie ou de la religion.

Tout nouvel adhérent doit verser 5 Coro ou sa valeur en franc CFA (cette valeur est déterminée par l'Assemblée)

- Le Comité de Gestion (CdG)

La BdC est gérée par un Comité de Gestion (CdG) nommé au sein du village ou du quartier. Le CdG est limité à 5 membres : 1 Président, 1 Secrétaire, 1 Caissière, 2 Conseillers.

Dans le cadre de ses activités, le village est représenté au sein du CdG par le Président.

Peut être nommé au sein du CdG toute personne majeur, et ce, peu importe le sexe, la religion ou l'ethnie.

Les autorités traditionnelles, religieuses ou administratives n'ont pas le droit d'être nommées au sein du CdG. Elles ont tout au plus un rôle consultatif pour le bon fonctionnement de la Banque.

Le CdG est chargé de veiller et garantir le stock constitué dans le village/quartier et il gère conformément aux décisions prises en Assemblée générale.

Le CdG coordonne toutes les activités, contrôle les entrées, les sorties et la qualité du stock en tenant une comptabilité appropriée. Il doit toujours être en mesure de rendre compte aux animateurs et au Comité Stratégique de la Fédération lors de chaque rencontre.

Le CdG se réunit au moins deux fois par mois (plus chaque fois que le besoin se fait sentir).

Le CdG n'a pas le droit de sortir les céréales de la Banque sans motif valable.

Le CdG est habilité à déterminer la quantité de céréales à attribuer à chaque ménage bénéficiaire en fonction de la disponibilité du stock existant dans le magasin/grenier.

Il est aussi habilité à déterminer la quantité à destiner éventuellement au stock de sécurité, au soutien de l'école, à d'autres initiatives d'intérêt communautaire (y incluse la prise en charge des personnes les plus vulnérables), ou bien à la vente pour faire face aux dépenses du CdG de la Banque.

- Le Président

Le président est désigné par consensus dans l'As. Ad. pour un mandat annuel renouvelable. Il peut être remplacé avant la fin du mandat au cas où il commet une erreur grave, détournement, incompétence ou abus de pouvoir dans le cadre de son domaine.

Le Président convoque et préside les réunions du CdG, veille aux respects des textes réglementaires de la BdC et des orientations prises par l'Assemblée et il représente le CdG dans les autres réunions organisées. Il ordonne les sorties et les entrées des céréales ainsi que les autres dépenses. En cas d'empêchement il est supplié par le secrétaire général de la BdC.

- Le Secrétaire

Le Secrétaire est une personne résidente dans le village, connaissant lire et écrire en arabe ou en français, élu par l'As. Ad. pour un mandat annuel renouvelable.

Le Secrétaire assiste le Président dans ses tâches, détient la liste des Adhérentes, des ménages bénéficiaires des prêts et les documents de comptabilité du magasin. Il dresse les procès-verbaux et rapports des réunions, du prêt et du remboursement de chaque campagne. Sous la supervision de l'animateur il assure la maintenance des archives de la BdC.

- Le Caissier

Le caissier, c'est une personne résidante au village, prioritairement une femme, connaissant lire et écrire en arabe ou français, élue par l'Assemblée pour un mandat annuel renouvelable.

Elle détient les ressources financières de la BdC en assurant une comptabilité appropriée. Sur ordre du Président, elle engage les dépenses, les sorties et les entrées en fonction de la quantité prévue. Sur la base des documents qu'elle détient, elle présente le bilan à chaque Assemblée.

- **Les Commissaires aux comptes**

Les Commissaires aux comptes sont deux personnes indépendantes, élues par l'Assemblée et chargées de contrôler et vérifier le magasin (ou le grenier) à tout temps et à tout moment. Ils rendent compte à toute personne qui s'intéresse à la gestion de la BdC. Ils sont dotés d'un cahier de contrôle pour faciliter leur tâche.

3. FONCTIONNEMENT (articles 9-15)

- **Ouverture annuelle de la BdC**

La BdC ne peut pas être ouverte au prêt de céréales avant le 1er Juin. Dans le cas contraire, une dérogation doit être expressément demandée et approuvée par le Comité Stratégique de la Fédération. La date précise de l'ouverture pour l'emprunt des céréales dépend de l'organisation propre de chaque village/quartier.

- **Critères pour l'attribution des céréales**

La quantité de céréales à attribuer à chaque ménage bénéficiaire est déterminée annuellement par le CdG selon les critères suivants :

- Demandes des adhérentes (collectées dans une ou plusieurs listes)
- Équité par rapport au stock disponible dans le magasin/grenier
- Nombre des personnes bénéficiaires par ménages
- Capacité de remboursement

L'éventuel surplus de céréales dans le grenier pourra être destiné :

- À la constitution d'un stock de sécurité
- Au soutien de l'école du village pour le paiement des maitres communautaires,
- À d'autres initiatives d'intérêt communautaire (*),
- À la vente pour faire face aux dépenses du CdG de la Banque.

(*) La BdC n'est pas destinée à l'assistance des pauvres, ni à constituer une assistance sociale. En général aucun don de céréale ne peut pas être effectué. Néanmoins, la prise en charge des cas les plus vulnérables au niveau de la communauté (en tant qu'initiative d'intérêt commun) pourra être évalué et éventuellement décidé par le Comité de Gestion de la Banque.

- **Modalités pour la distribution des céréales**

La sortie des céréales du magasin/grenier sera faite sur la base des besoins exprimés sur une ou plusieurs listes et sera organisée dans la façon suivante :

- f) Le Secrétaire appelle les bénéficiaires et enregistre la quantité à emprunter
- g) Le Caissier remet la quantité empruntée au bénéficiaire devant son Garant
- h) Le bénéficiaire retire la quantité attribuée après la signature du Garant

La présence de quatre (4) membres du CdG sur 5, assistés par l'Animateur de la Zone, est indispensable pour ouvrir le magasin/grenier en cas de distribution.

- **Taux d'intérêt**

Le taux d'intérêt est déterminé annuellement par le CdG, selon les conditions du village et les prévisions sur la campagne agricole. Le taux minimum pour toutes les BdC fédérées est fixé de 25%.

- **Organisation des remboursements**

La période du remboursement est prévue du 1er Novembre jusqu'aux dates limite du 31 Décembre (pour le sorgho rouge et le mil penicillaire) et du 28 Février pour le béré béré. Au-delà de ces dates, des sanctions peuvent être prise contre les mauvais payeurs.

- **Sanctions en cas de non remboursement**

Celui qui n'a pas remboursé sa dette est poursuivable judiciairement. En outre, il doit être exclu de la BdC jusqu'à nouvel ordre et il perde le droit au remboursement du montant (de 5 Coro) versé au moment de son adhésion.

- **Validité du présent règlement**

Le présent règlement intérieur ne peut pas être modifié que par le Comité Stratégique de la Fédération, à la demande des 2/3 de ses membres et avec la même majorité pour l'approbation du nouveau règlement.

4. ADHÉSION (articles 16-17)

- **Adhésion (article 16)**

Par la suscription du présent règlement, la Banque des Céréales est de droit fédérée à la Fédération des BdC et s'engage à respecter le règlement, sous peine de l'exclusion de la Fédération et de tous les bénéfices et les aides qui lui reviennent.

- **Document constitutif de la Fédération (article 17)**

Par la suscription du présent règlement, la Banque des Céréales déclare aussi avoir lu et accepté le document constitutif de la Fédération et de connaitre et reconnaître les instances de la même.

- **Conditions de permanence dans la Fédération**

Chaque BdC membre de la Fédération s'engage à verser annuellement :

- Dix (10) coros de céréales à la Fédération, en tant que cotisation symbolique pour bénéficier des services fournis par la Fédération même, pour les banques qui ont moins de 100 (cent) membres adhérents ;
- Vingt (20) coros de céréales à la Fédération, en tant que cotisation symbolique pour bénéficier des services fournis par la Fédération même, pour les banques qui ont plus de 100 (cent) membres adhérents ;
- 2 sacs de céréales à l'équipe d'Animateurs chargée du suivi de la BdC

Lu et adopté par

Zone de

Banque des Céréales de

Banque numéro

Le Président de la BdC

Fédération des Banques des Céréales
Le Président du Comité Stratégique

Mongo, aujourd'hui, le

FICHE D'INVENTAIRE DE STOCK

Nom de l'organisation : Date :...../...../.....

Nom et prénoms des personnes ayant participé à l'inventaire :

.....

Unité de mesure :

Désignation	Quantité indiquée dans le cahier de stock à la colonne stock	Quantité trouvée dans le magasin	Différence	Observations
Signature des Commissaires aux comptes			Signature du magasinier	

Source : données d'enquêtes recueillies dans la région du Guéra (Février – mai 2014)

Adresse de l'association

Date _____

FACTURE N° _____

DOIT :

Désignation ou description	Quantité	Prix unitaire	Prix Total
TOTAL			

PAYE COMPTANT

Arrêté la présente facture à la somme de : _____

(en lettres)

Signature et cachet du fournisseur

RECU

Reçu N° _____ BPF _____	Reçu N° _____ BPF _____
de M _____	de M _____
La somme de _____	La somme de _____
Pour _____	Pour _____
Avance _____ Reste _____	Avance _____ Reste _____
Fait à _____, le _____	Fait à _____, le _____
Signature <small>(de celui qui a reçu l'argent)</small>	Signature <small>(de celui qui a reçu l'argent)</small>

Source : données d'enquêtes recueillies dans la région du Guéra (Février – mai 2014)



ANNEXE 8. FICHES DE SUIVI (UNE FICHE PAR BANQUE)

1. REPERES

Date _____ Lieu _____

Objet (but de la visite)

2. DEROULEMENT

Participants : voir liste Durée de la rencontre (H) _____ Durée du séjour au village (H)

Contenu :

Difficultés/besoins exprimés

Décisions prises

Documents

déposés _____

Documents

reçus _____

3. SUITE A DONNER

3.1 Suggestions/Observations

LE CHARGE DE SUIVI

ANNEXE 9. TABLEAU SUR LES DONNÉES DES BANQUES DE CÉRÉALES DE L'ASSOCIATION ALSADER (2014)

Nom du village (de la ville) ou de la BC	Zone Animation	Association d'appui	Année de démarrage de la BC	Nombre ménages (rapport de 2014)	Nombre des bénéficiaires	Nbre de fiches d'emp.	Stock initial	Qté/emp. Rapports animateurs	Quantité à rembourser rapport des animateurs	Quantité empruntée d'après les fiches/sacs	Quantité à rembourser d'après les fiches (sacs)	Quantité remboursée	Reste à rembourser 2014
Dougoul	Baro	Alsader	2003	416	1092	88	241	241	339	145,98	182,469	182,47	0
Forrah	Baro	Alsader	2006	240	1125	95	200	200	324,75	95,00	118,750	107,75	11
Oudoulti	Baro	Alsader	2007	120	600	54	100	100	141,75	41,63	52,031	41,75	10
Tabo	Baro	Alsader	2007	145	548	67	100	100	169,75	79,25	99,063	99,06	0
Tchélati	Baro	Alsader	2005	260	1300	64	109	109	201,45	72,88	91,094	91,09	0
Amout Lamataye	Mongo centre	Alsader	2009	36	100	31	80	20	25	26,75	33,438	25,00	8
Baldjé	Mongo centre	Alsader	2005	61	250	24	50	45	56,25	24,50	30,625	30,00	1
Mongo Secteur n°5	Mongo centre	Alsader	2006	48	120	18	36	0	0	20,00	25,000	-	25
Mongo Secteur n°8	Mongo centre	Alsader	2006	44	190	-	38	32	40	32	40,000	18,00	22
Mongo Alhanouna	Mongo centre	Alsader	2011	40	180	-	25	25	32,5	25	32,500	30,00	3
Mongo Secteur n°7	Mongo centre	Alsader	2007	68	340	-	-	-	-	-	-	-	-
Banda M.	Mongo nord	Alsader	2006	185	925	207	80	80	100	62,10	77,625	70,00	8
Nikel	Mongo nord	Alsader	2008	99	360	-	60	60	75	60	75,000	70,00	5
Bardangal	Mongo sud	Alsader	2006	76	366	77	83,87	83,87	104,72	84,25	105,313	60,00	45
Fadjalalah	Mongo sud	Alsader	2005	234	1170	219	234	234	292	219,00	273,750	257,00	17
Haraze	Mongo sud	Alsader	2011	32	173	31	28	28	35	27,13	33,906	33,91	0
Membegna	Mongo sud	Alsader	2006	62	374	63	62	62	77,5	63,00	78,750	77,50	1
Totaux		Alsader		2 166	9 273	1 038	1 526,87	1 419,87	2 014,67	1 078,45	1 349,31	1 193,53	156

Source : ce tableau a été conçu à partir d'une enquête menée par la Fédération sous le contrôle de l'ONG ACRA dans le cadre du projet FAI.

ANNEXE 10. TABLEAU SUR LES DONNÉES DES BANQUES DE CÉRÉALES DE LA PAROISSE DE BITKINE (2014)

Nom du village (de la ville) ou de la BC	Zone Animation	Association d'appui	Année de démarrage de la BC	Nombre ménages (rapport de 2014)	Nombre des bénéficiaires 2014	Nbre de fiches d'emp.	Stock initial	Qté/emp. Rapports animateurs	Quantité à rembourser rapports animateurs	Quantité empruntée d'après les fiches/sacs	Quantité à rembourser d'après les fiches/sacs	Quantité remboursée	Reste à rembourser
Abtouyour	Bitkine	P. Bitkine	2005	110	550	110	60,5	54,75	68,13	54,75	68,438	60,50	8
Barama	Bitkine	P. Bitkine	2005	66	300	66	60	45	68,75	46,18	57,719	50,75	7
Béréété	Bitkine	P. Bitkine	2006	86	420	86	129	90,35	112,925	90,85	113,563	100,56	13
Djaya Doua	Bitkine	P. Bitkine	2001	73	365	74	295,475	219	273,75	222,00	277,500	240,75	37
Djaya Tayara	Bitkine	P. Bitkine	2001	102	510	102	264,9	102	127,5	102,00	127,500	100,50	27
Tchelmé	Bitkine	P. Bitkine	2005	110	795	110	119,975	76,975	96,2	77,98	97,469	80,20	17
Mebra	Melfi	P. Bitkine	2006	58	538	58	174	174	217,5	174,00	217,500	199,50	18
Mosso	Melfi	P. Bitkine	2006	84	384	82	110,05	107,4	134,1	86,25	107,813	67,25	41
Sim Kay Kamdjé	Sim	P. Bitkine	2004	154	714	152	218,75	218,75	270,0625	214,88	265,438	224,00	41
Barka. Sim Communautaire	Sim	P. Bitkine	2003	49	245	49	76,5	70,5	93,75	70,00	87,500	68,00	20
Totaux		P. de Bitkine		892	4 821	889	1 509,15	1 158,72	1 462,66	1 138,88	1 420,43	1 192,01	228

Source : ce tableau a été conçu à partir d'une enquête réalisée par la Fédération sous le contrôle de l'ONG ACRA dans le cadre du projet FAI

ANNEXE 11. TABLEAU SUR LES DONNÉES DES BANQUES DE CÉRÉALES DE L'ASSOCIATION SILA (2014)

Nom du village (de la ville) ou de la BC	Zone Animation	Association d'appui	Année de démarrage de la BC	Nombre ménages (rapport de 2014)	Nombre des bénéficiaires 2014	Nbre de fiches d'emp.	Stock initial	Qté/emp. Rapports animateurs	Quantité à rembourser rapports animateurs	Quantité empruntée d'après les fiches/sacs	Quantité à rembourser d'après les fiches/sacs	Quantité remboursée	Reste à rembourser
Baiwangué	Dadouar	Sila	2009	204	827	185	142,8	142,8	178,5	142,80	178,500	100,00	79
Bara I	Dadouar	Sila	2008	146	422	60	63,5	63,5	79,375	63,50	79,375	53,00	26
Bara II	Dadouar	Sila	2011	58	192	58	39,475	39,475	60,59375	39,48	60,594	34,00	27
Barlo I	Dadouar	Sila	2009	120	704	120	89,375	89,375	111,71	89,38	111,719	72,00	40
Barlo II	Dadouar	Sila	2009	72	381	77	57,225	57,225	72,28	57,83	72,281	47,00	25
Bokaré	Dadouar	Sila	2009	123	758	120	42	42	52,5	42,00	52,500	47,85	5
Dongom Dangleat	Dadouar	Sila	2009	202	1660	139	78,23	78,23	97,79	78,24	97,797	40,00	58
Kissina	Dadouar	Sila	2011	48	260	44	24,23	24,23	30,375	24,30	30,375	30,00	0
Mazira	Dadouar	Sila	2009	86	514	66	50	46,875	57,95	45,48	56,844	48,00	9
Tarboul	Dadouar	Sila	2011	58	309	58	32	32	40	32,00	40,000	23,08	17
Totaux	Dadouar	Sila		1 117	6 027	927	618,83	615,71	781,07	614,99	779,98	494,93	285

Source : ce tableau a été conçu à partir d'une enquête réalisée par la Fédération sous le contrôle de l'ONG ACRA dans le cadre du projet FAI

ANNEXE 12. TABLEAU SUR LES DONNÉES DES BANQUES DE CÉRÉALES DE LA PAROISSE DE MANGALMÉ (2014)

Nom du village (de la ville) ou de la BC	Zone Animation	Association d'appui	Année de démarrage de la BC	Nombre ménages (rapport de 2014)	Nombre des bénéficiaires 2014	Nbre de fiches d'emp.	Stock initial	Qté/emp. Rapports animateurs	Quantité à rembourser rapports animateurs	Quantité empruntée d'après les fiches/sacs	Quantité à rembourser d'après les fiches/sacs	Quantité remboursée	Reste à rembourser
Bitchotchi Al-Amir	Mangalmé	P. de Mangalmé	2010	53	354	51	50	45	56,5	44,63	55,781	55,78	0
Dirbeye	Mangalmé	P. de Mangalmé	2003	170	995	69	182	170	212,5	69,00	86,250	86,25	-
Djogori	Mangalmé	P. de Mangalmé	2012	78	397	22	50	50	62,5	21,00	26,250	26,25	-
Eref – Union Bonne nouvelle	Mangalmé	P. de Mangalmé	2008	65	325	377	110	100	125	80,11	100,141	80,00	20
Gardaye	Mangalmé	P. de Mangalmé	2012	50	120	70	37	30	37,5	35,00	43,750	17,00	27
Hidjelidjé Chiguifé	Mangalmé	P. de Mangalmé	2012	197	985	19	50	45	56,25	23,25	29,063	29,06	0
Kortcholo Dougous	Mangalmé	P. de Mangalmé	2009	150	439	53	75	57	71,25	53,00	66,250	44,00	22
Kortcholo Haraze	Mangalmé	P. de Mangalmé	2010	128	388	48	48	32	40	24,00	30,000	30,00	-
Kouka Margné Al-Haye	Mangalmé	P. de Mangalmé	2012	35	95	26	17	17	21,25	15,75	19,688	19,69	0
Kouka Margné Kouka Ecole	Mangalmé	P. de Mangalmé	2007	100	320	27	40	40	50	20,05	25,063	25,06	0
Kouka Margné Al-Weda	Mangalmé	P. de Mangalmé	2012	29	116	20	17	17	21,25	15,50	19,375	19,38	-
Labado	Mangalmé	P. de Mangalmé	2010	174	841	134	100	90	112,5	86,63	108,281	108,28	0
Mourakatchiné	Mangalmé	P. de Mangalmé	2006	104	678	103	153	156	182,5	167,38	209,219	146,00	63
Ngarkoye Centre	Mangalmé	P. de Mangalmé	2009	103	647	103	55	51	63,75	51,50	64,375	63,75	1
Totaux	Mangalmé	P. de Mangalmé		1 436	6 700	1 112	6 700	900	1 112,75	706,79	883,48	750,50	133

Source : ce tableau a été conçu à partir d'une enquête réalisée par la Fédération sous le contrôle de l'ONG ACRA dans le cadre du projet FAI

ANNEXE 13. TABLEAU SUR LES DONNÉES DES BANQUES DE CÉRÉALES DE L'ONG MOUSTAGBAL (2014)

Nom du village (de la ville) ou de la BC	Zone Animation	Association d'appui	Année de démarrage de la BC	Nombre ménages (rapport de 2014)	Nombre des bénéficiaires 2014	Nbre de fiches d'emp.	Stock initial	Qté/emp. Rapports animateurs	Quantité à rembourser rapports animateurs	Quantité empruntée d'après les fiches/sacs	Quantité à rembourser d'après les fiches/sacs	Quantité remboursée	Reste à rembourser
Chédidé CDV	Baro	Moustagbal	2007	76	457	76	41,8	41,8	52,25	41,80	52,260	52,25	0
Dorga Annadjah	Baro	Moustagbal	2009	28	215	28	20	15	18,75	14,55	18,193	10,00	8
Matimo Farchaye D	Baro	Moustagbal	2004	37	75	12	12	12	15	12,00	15,000	13,00	2
Mongo CDM sec.4	Monge centre	Moustagbal	2004	20	88	8	15	10	12,5	6,00	7,500	7,50	-
Mongo Assabine	Monge centre	Moustagbal	2012	22	145	22	27	27	34	27,00	33,750	15,00	19
Mongo Istafak	Monge centre	Moustagbal	2012	31	166	20	37	31	39	31,00	39,000	30,00	9
Mongo ASFGVG	Monge centre	Moustagbal	2007	8	47	-	6	6	8	6	8,000	8,00	-
Mouraye Sam	Baro	Moustagbal	1984	69	372	69	46	34,5	44	34,50	43,125	30,00	13
Oguet Farha Union	Baro	Moustagbal	2006	164	1027	163	102	88	110	87,63	109,531	109,53	0
Orat Goudour	Mongo sud	Moustagbal	1998	70	543	72	58,11	58,11	72,63	60,38	74,569	42,00	33
Totaux		Moustagbal		525	3 135	470	364,91	323,41	406,13	320,85	400,92	317,28	84

Source : ce tableau a été conçu à partir d'une enquête réalisée par la Fédération sous le contrôle de l'ONG ACRA dans le cadre du projet FAI

ANNEXE 14. EXEMPLE DE FICHE D'EMPRUNT DES CÉRÉALES DE LA FÉDÉRATION DES BANQUES DE CÉRÉALES

Fiche - emprunt										COPIE POUR LA BANQUE	
DATE :										Le Comité de Gestion de cette Banque s'engage à octroyer au bénéficiaire selon les données et les conditions indiquées dans le schéma ci dessous. Le non-respect de ce contrat entrainera une poursuite judiciaire	
ZONE :											
VILLAGE											
Chef de Village/Quartier											
Banque (Nom)											
Banque (Numéro)											
MÉNAGE (Nom)											
Bénéficiaires (Nombre)											
Garant											
Quantité empruntée		Quantité à rembourser	Mois prévu de remboursement :				Quantité effectivement remboursée				
Sacs	Coro	Sacs	Coro	Penicillaire	Sorgho rouge	Berbéré	Sacs	Coro	Commentaire et signature de l'Animateur
	Le Bénéficiaire				Le Garant					Le Président du Comité de Gestion	
	

Source : données d'enquêtes recueillies dans la région du Guéra (Février – mai 2014)

ANNEXE 15. TABLEAU DÉTAILLÉ DES BANQUES DE CÉRÉALES DE LA FÉDÉRATION (2013)

N	N ORG	Nom du village (ou de la ville)	Département	Sous- Préfecture	Canton	Organisation d'appui	Année de démarrage	Ménages adhérents	Nombre des bénéficiaires	Lieu de stockage
1	1	Abreche	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	53	309	Grenier
2	2	Adji	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2010	41	270	Grenier
3	3	Aloye	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	200	500	Magasin en dur
4	4	Amdakour Haraze	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2011	80	330	Grenier
5	5	Amdakour Tcharaita	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2011	80	244	Grenier
6	6	Amkalbat	Guéra	Mongo rurale	Misserié	ALSADER	2006	58	316	Magasin en dur
7	7	Amout Lamataye	Guéra	Mongo	Dadjo I	ALSADER	2009	80	320	Grenier
8	8	Amout Tamadaye	Guéra	Mongo	Dadjo I	ALSADER	2009	60	240	Grenier
9	9	Atchipourta	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2010	75	375	Grenier
10	10	Azi	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	120	405	Grenier
11	11	Badago	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2010	85	425	Grenier
12	12	Baiwangué	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2004	126	630	Magasin en dur
13	13	Baldjé	Guéra	Mongo	Dadjo I	ALSADER	2005	70	420	Magasin en dur
14	14	Banda Madja	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	175	875	Magasin en dur
15	15	Banda Yarwané	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	205	1203	Magasin en dur
16	16	Bandaro	Guéra	Mongo rurale		ALSADER	2008	74	498	Magasin en dur
17	17	Bardangal	Guéra	Mongo rurale	Bidio	ALSADER	2006	76	366	Magasin en dur
18	18	Baro Amtine	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2006	22	22	Grenier
19	19	Baro Bali I	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2006	121	764	Magasin en dur
20	20	Baro Darati	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2010	32	95	Grenier
21	21	Baro Youmati	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2007	219	657	Magasin en dur
22	22	Bidjir	Abtouyour	Bitkine	Kenga	ALSADER	2011	90	605	Magasin en dur
23	23	Biga	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2005	93	457	Grenier
24	24	Binga	Guéra	Mongo	Dadjo I	ALSADER	2009	100	450	Grenier
25	25	Bougouroum	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2005	138	444	Magasin en dur
26	26	Bourtiyé	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2011	89	160	Magasin en dur

27	27	Bourzang	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2010	60	416	Grenier
28	28	Bourzoumné	Guéra	Mongo	Dadjo I	ALSADER	2009	42	210	Magasin en dur
29	29	Chédidé	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2010	81	515	Magasin en dur
30	30	Chinguil (Tamadaye)	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2013	93	339	Grenier
31	31	Dargouma	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2008	160	600	Grenier
32	32	Dari	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2010	95	650	Grenier
33	33	Darsalam	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2012	57	340	Grenier
34	34	Dega	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2007	56	188	Grenier
35	35	Délep I	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2011	99	394	Grenier
36	36	Délep II	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2011	100	766	Grenier
37	37	Délep III	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2011	145	1003	Grenier
38	38	Digasse	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2010	60	387	Grenier
39	39	Digolle	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2011	78	524	Grenier
40	40	Djagati	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2010	30	180	Grenier
41	41	Djari	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2010	176	588	Grenier
42	42	Djogolo	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2004	135	530	Magasin en dur
43	43	Domaye	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2007	87	539	Grenier
44	44	Domboti	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2010	80	786	Grenier
45	45	Dongom Bidio	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2004	93	178	Magasin en dur
46	46	Dongom Dangleat	Abtouyour	Bang-Bang	Dangleat	ALSADER	2006	99	337	Grenier
47	47	Dongom Kolé	Guéra	Niergui		ALSADER	2010	82	453	Grenier
48	48	Dorga I	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2010	83	415	Grenier
49	49	Dorga II	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2012	50	189	Grenier
50	50	Dotchon Dana	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	145	1078	Magasin en dur
51	51	Dotchon Saleh	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	177	1569	Magasin en dur
52	52	Dougoul	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2003	142	718	Magasin en dur
53	53	Doungoulou	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	43	177	Grenier
54	54	Douram	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2012	40	275	Grenier
55	55	Douziat I	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	160	400	Magasin en dur
56	56	Douziat II	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	108	642	Grenier

57	57	Fadjalalah	Abtouyour	Bitkine	Kenga	ALSADER	2005	234	374	Magasin en dur
58	58	Fadjé	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2005	57	443	Grenier
59	59	Faigo	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2006	42	192	Grenier
60	60	Fani	Guéra	Niergui	Dadjo I	ALSADER	2004	98	531	Magasin en dur
61	61	Fitchar	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2006	57	375	Magasin en dur
62	62	Forrah	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2006	240	1121	Magasin en dur
63	63	Gadjira	Guéra	Mongo	Dadjo I	ALSADER	2002	320	1600	Magasin en dur
64	64	Gawainé	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2011	100	440	Grenier
65	65	Golonti	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2002	180	1080	Magasin en dur
66	66	Gourba	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	183	1665	Magasin en dur
67	67	Gourbiti	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2006	350	1324	Magasin en dur
68	68	Haraze	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	ALSADER	2011	32	173	Grenier
69	69	Hilélé	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2010	16	106	Grenier
70	70	Idadoud	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2011	100	404	Grenier
71	71	Idette	Guéra	Mongo rurale	Bidio	ALSADER	2004	32	147	Grenier
72	72	Kafila	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2010	44	377	Grenier
73	73	Kichina	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	200	1015	Grenier
74	74	Kofilo	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2006	95	899	Magasin en dur
75	75	Kollé	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2006	165	766	Magasin en dur
76	76	Konda	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2012	153	735	Grenier
77	77	Kounio	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2008	172	1272	Grenier
78	78	Lera	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2007	136	588	Magasin en dur
79	79	Mabar	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2007	176	418	Magasin en dur
80	80	Malanga	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2008	92	257	Grenier
81	81	Mallah	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2012	40	285	Magasin en dur
82	82	Membegna	Guéra	Mongo rurale	Bidio	ALSADER	2006	62	374	Grenier
83	83	Mongo	Guéra	Mongo	Dadjo I	ALSADER	2006	96	246	Grenier
84	84	Mongo	Guéra	Mongo rurale		ALSADER	2011	40	180	Grenier
85	85	Mongo	Guéra	Mongo	Dadjo I	ALSADER	2006	68	340	Magasin en dur
86	86	Mongo	Guéra	Mongo	Dadjo I	ALSADER	2007	68	340	Magasin en dur

87	87	Mormo	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2010	85	595	Magasin en dur
88	88	Mouraye	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	50	233	Grenier
89	89	Mousgoum	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2011	40	257	Grenier
90	90	Nikel	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2008	99	360	Grenier
91	91	Oubi Baggo	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2012	41	277	Grenier
92	92	Oubi Bourzang	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2012	35	161	Grenier
93	93	Oubi Domsoyé	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2012	49	301	Magasin en dur
94	94	Oubi Gantoura	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2012	200	1086	Magasin en dur
95	95	Oubi Welek	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2012	113	290	Grenier
96	96	Oudoulti	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2007	40	250	Grenier
97	97	Roumou	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	132	533	Grenier
98	98	Siwilwil	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	125	600	Grenier
99	99	Sourbadoum	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2011	80	200	Grenier
100	100	Tabo	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2007	145	516	Magasin en dur
101	101	Tarro	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2006	78	356	Magasin en dur
102	102	Tchélati	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2005	260	413	Magasin en dur
103	103	Tchofio	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	180	500	Magasin en dur
104	104	Tchourourou	Guéra	Baro	Migami	ALSADER	2012	15	75	Grenier
105	105	Tounkoul Amchalouba	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2006	140	471	Grenier
106	106	Tounkoul Faxi	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2006	176	721	Magasin en dur
107	107	Zama	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	188	1002	Grenier
108	108	Zerli I	Guéra	Niergui	Bidio	ALSADER	2010	47	163	Magasin en dur
109	109	Zerli II	Guéra	Niergui	Dadjo I	ALSADER	2010	76	244	Magasin en dur
110	110	Zoubli	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2007	91	450	Grenier
111	111	Zouri	Guéra	Mongo rurale	Dadjo I	ALSADER	2006	185	455	Magasin en dur
112	1	Adji	Guéra	Baro	Migami	MOUSTAGBAL	1986	43	250	Magasin en dur
113	2	Chédidé	Guéra	Baro	Migami	MOUSTAGBAL	2007	76	457	Magasin en dur
114	3	Clignata	Guéra	Baro	Migami	MOUSTAGBAL	2008	58	346	Magasin en dur
115	4	Dorga	Guéra	Baro	Migami	MOUSTAGBAL	2009	28	215	Magasin en dur
116	5	Katalok	Guéra	Niergui	Bidio	MOUSTAGBAL	1993	14	60	Magasin en dur

117	6	Katch	Guéra	Niergui		MOUSTAGBAL	2012	37	65	Grenier
118	7	Koubo-Abdane	Abtouyour	Bitkine	Kenga	MOUSTAGBAL	2005	92	460	Magasin en dur
119	8	Matimo	Guéra	Baro	Migami	MOUSTAGBAL	2004	37	75	Magasin en dur
120	9	Mongo	Guéra	Mongo rurale		MOUSTAGBAL	2004	20	88	Magasin en dur
121	10	Mongo	Guéra	Mongo rurale		MOUSTAGBAL	2012	31	166	Grenier
122	11	Mongo	Guéra	Mongo rurale		MOUSTAGBAL	2012	27	145	Grenier
123	12	Mongo	Guéra	Mongo rurale		MOUSTAGBAL	2007	8	47	Magasin en dur
124	13	Mormo	Guéra	Baro	Migami	MOUSTAGBAL	2004	40	244	Magasin en dur
125	14	Mouraye	Guéra	Baro	Migami	MOUSTAGBAL	1984	69	372	Magasin en dur
126	15	Oguet	Guéra	Baro	Migami	MOUSTAGBAL	2006	164	1027	Magasin en dur
127	16	Orat	Guéra	Niergui	Bidio	MOUSTAGBAL	1998	70	543	Grenier
128	1	Abtouyour	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	110	550	Grenier
129	2	Ambazira	Abtouyour	Bitkine	Djonkor Guéra	PAROISSE DE BITKINE	2005	85	425	Grenier
130	3	Balili	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2005	70	462	Grenier
131	4	Banala Moro	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	74	370	Magasin en dur
132	5	Banala Zimbli	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2011	70	350	Grenier
133	6	Banama	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	100	500	Grenier
134	7	Banama Bétépé	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2010	52	260	Grenier
135	8	Banama Kara	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2006	85	425	Grenier
136	9	Bara	Barh Signaka	Chinguil	Saba	PAROISSE DE BITKINE	2011	25	172	Grenier
137	10	Barama	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	60	300	Magasin en dur
138	11	Béréte	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2006	84	420	Magasin en dur
139	12	Bitkine Centre	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	37	185	Magasin en dur
140	13	Bokoyo Brousse	Abtouyour	Bitkine	Djonkor Guéra	PAROISSE DE BITKINE	2005	188	940	Magasin en dur
141	14	Bokoyo Kassia	Abtouyour	Bitkine	Djonkor Guéra	PAROISSE DE BITKINE	2007	88	440	Magasin en dur
142	15	Bokoyo Route	Abtouyour	Bitkine	Djonkor Guéra	PAROISSE DE BITKINE	2005	79	395	Magasin en dur
143	16	Boubou	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	47	235	Magasin en dur

144	17	Boudia I	Barh Signaka	Melfi	Sokoro	PAROISSE DE BITKINE	2010	48	330	Magasin en dur
145	18	Djakouma	Barh Signaka	Melfi	Sokoro	PAROISSE DE BITKINE	2010	72	495	Magasin en dur
146	19	Djaya Bedegué	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2010	55	275	Magasin semi-dur
147	20	Djaya Doua	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2001	73	365	Magasin en dur
148	21	Djaya Kossoye	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2009	70	350	Grenier
149	22	Djaya Tayara	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2001	102	510	Magasin en dur
150	23	Djéguéré	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	170	850	Magasin en dur
151	24	Djérbé	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	155	775	Magasin en dur
152	25	Djokana	Barh Signaka	Melfi	Saba	PAROISSE DE BITKINE	2012	67	375	Grenier
153	26	Doyo	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	101	505	Magasin en dur
154	27	Gabil II	Barh Signaka	Melfi	Sokoro	PAROISSE DE BITKINE	2002	12	81	Grenier
155	28	Gala	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2010	165	825	Magasin en dur
156	29	Gala Bonne	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	132	660	Grenier
157	30	Galoutou	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	112	560	Magasin en dur
158	31	Ganaye Adjadj	Abtouyour	Bitkine	Djonkor Guéra	PAROISSE DE BITKINE	2010	61	401	Grenier
159	32	Godi	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2008	41	193	Grenier
160	33	Horoum Dorli	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2012	96	480	Magasin semi-dur
161	34	Kobelé I	Barh Signaka	Melfi	Gogmi	PAROISSE DE BITKINE	2006	63	315	Magasin en dur
162	35	Korbo Djégéré	Abtouyour	Bitkine	Dangléat	PAROISSE DE BITKINE	2010	46	230	Grenier
163	36	Kosse	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2012	28	210	Grenier
164	37	Kourgoutou	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	101	505	Grenier
165	38	Lawatah	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2010	26	130	Grenier
166	39	Limbé	Barh Signaka	Melfi	Saba	PAROISSE DE BITKINE	2006	82	410	Magasin semi-dur
167	40	Madgoro	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	68	340	Magasin en dur
168	41	Maligué	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	177	885	Magasin en dur
169	42	Mankossin Illé Maoua	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2010	61	305	Magasin en dur
170	43	Mankossin Karkata	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	86	430	Magasin en dur
171	44	Mari	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2010	40	391	Grenier
172	45	Math-Boriki	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2012	70	350	Grenier

173	46	Math-Douki	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2012	69	345	Grenier
174	47	Mebra	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2006	58	538	Magasin en dur
175	48	Melfi	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2011	23	150	Grenier
176	49	Melfi	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2012	25	183	Grenier
177	50	Melfi	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2010	18	150	Magasin en dur
178	51	Melfi	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2008	51	428	Magasin en dur
179	52	Melfi	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2008	38	190	Magasin en dur
180	53	Mosso	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2006	82	384	Magasin en dur
181	54	Odjo	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2012	23	115	Grenier
182	55	Safi	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2010	76	380	Grenier
183	56	Salah	Barh Signaka	Melfi	Sila	PAROISSE DE BITKINE	2010	43	220	Grenier
184	57	Sara Kenga	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	168	840	Magasin en dur
185	58	Séguine	Abtouyour	Bitkine	Djonkor Guéra	PAROISSE DE BITKINE	2005	106	530	Magasin en dur
186	59	Sila I	Barh Signaka	Melfi	Sila	PAROISSE DE BITKINE	2010	46	259	Grenier
187	60	Sila II	Barh Signaka	Melfi	Sila	PAROISSE DE BITKINE	2011	28	140	Grenier
188	61	Sim	Barh Signaka	Melfi	Gogmi	PAROISSE DE BITKINE	2004	152	714	Magasin en dur
189	62	Sim Communautaire	Barh Signaka	Melfi	Gogmi	PAROISSE DE BITKINE	2003	49	205	Magasin en dur
190	63	Somo	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	253	1265	Magasin en dur
191	64	Tchappa	Barh Signaka	Melfi	Melfi	PAROISSE DE BITKINE	2008	42	352	Grenier
192	65	Tchelmé	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	159	795	Grenier
193	66	Toumka	Abtouyour	Bitkine	Kenga	PAROISSE DE BITKINE	2005	130	650	Grenier
194	1	Abreyé	Mangalmé	Eref		PAROISSE DE MANGALME	2008	210	1050	Magasin en dur
195	2	Amlagadib	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2012	107	576	Grenier
196	3	Bitshotchi	Mangalmé	Bitshotchi		PAROISSE DE MANGALME	2010	51	254	Grenier
197	4	Diram	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2012	48	236	Grenier
198	5	Dirbeye	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2003	166	975	Magasin en dur
199	6	Djogori	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2012	68	315	Grenier
200	7	Djormene	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2011	45	235	Grenier
201	8	Eref	Mangalmé	Eref		PAROISSE DE MANGALME	2008	520	2600	Magasin en dur

202	9	Gardaye	Mangalmé	Kouka Margné		PAROISSE DE MANGALME	2012	71	300	Grenier
203	10	Gormolo Doungous	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2008	102	525	Magasin en dur
204	11	Hidjelidjé Chiguifé	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2012	197	985	Grenier
205	12	Higuene Chari	Mangalmé	Bitchotchi		PAROISSE DE MANGALME	2012	65	350	Grenier
206	13	Iregué Doungous	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2012	215	1225	Magasin en dur
207	14	Kadjiré Madoli	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2012	120	505	Grenier
208	15	Kidaré	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2007	105	517	Grenier
209	16	Kortcholo Doungous	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2009	150	439	Magasin en dur
210	17	Kortcholo Haraze	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2010	128	388	Magasin en dur
211	18	Kouka Margné	Mangalmé	Kouka Margné		PAROISSE DE MANGALME	2007	70	140	Magasin en dur
212	19	Kouka Margné	Mangalmé	kouka margné		PAROISSE DE MANGALME	2012	30	100	Grenier
213	20	Kouka Margné	Mangalmé	Kouka Margné	Kouka Margné	PAROISSE DE MANGALME	2012	20	70	Grenier
214	21	Labado	Mangalmé	Bitchotchi		PAROISSE DE MANGALME	2010	137	807	Grenier
215	22	Louga 1	Mangalmé	Eref		PAROISSE DE MANGALME	2006	200	1000	Magasin en dur
216	23	Mangalmé	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2012	72	267	Grenier
217	24	Mangalmé	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2011	85	360	Grenier
218	25	Mangalmé	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2012	33	185	Magasin d'autrui
219	26	Mourakatchiné	Mangalmé	Bitchotchi		PAROISSE DE MANGALME	2006	103	678	Magasin en dur
220	27	Ngarkoye	Mangalmé	Bitchotchi		PAROISSE DE MANGALME	2009	103	611	Grenier
221	28	Oumran	Mangalmé	Eref		PAROISSE DE MANGALME	2008	260	1300	Magasin en dur
222	29	Saraf Abousba	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2008	65	325	Magasin en dur
223	30	Saraf Doungous	Mangalmé	Bitchotchi		PAROISSE DE MANGALME	2006	52	329	Magasin en dur
224	31	Tchakiné	Mangalmé	Eref		PAROISSE DE MANGALME	2009	300	1500	Magasin en dur
225	32	Tebre	Mangalmé	Mangalmé		PAROISSE DE MANGALME	2011	150	650	Grenier
226	33	Amdjoufour	Batha Est	Oum hadjer		PAROISSE D'OUM-HADJER	2008	85	428	Magasin en dur
227	34	Oum-Hadjer	Batha Est	Oum hadjer		PAROISSE D'OUM-HADJER	2008	475	975	Magasin en dur
228	1	Baiwangué	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2009	204	827	Magasin en dur
229	2	Bamoukouma	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2011	104	269	Grenier
230	3	Bara I	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2008	146	442	Magasin en dur

231	4	Bara II	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2011	99	395	Grenier
232	5	Barlo I	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2009	172	704	Grenier
233	6	Barlo II	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2009	99	381	Magasin en dur
234	7	Bokaré	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2009	117	679	Grenier
235	8	Dadouar	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2004	104	894	Magasin en dur
236	9	Dongom Dangléat	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2009	203	626	Grenier
237	10	Hillé Korto	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2009	293	451	Magasin en dur
238	11	Kissina	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2011	90	401	Magasin en dur
239	12	Koskatché	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2006	62	301	Grenier
240	13	Koubo Adougoul N°2	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2012	172	1698	Magasin en dur
241	14	Koubo Adougoul N°1	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2010	369	3022	Magasin en dur
242	15	Mazira	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2009	70	514	Grenier
243	16	Tarboul	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2011	61	309	Grenier
244	17	Tchalo Zoudou	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2004	40	200	Magasin en dur
245	18	Tchoro	Abtouyour	Bang-Bang	Dangléat	SILA	2012	90	641	Grenier

Source : ce tableau détaillé des banques de céréales a été réalisé par la Fédération sous le contrôle de l'ONG ACRA dans le cadre du projet FAI

Annexe 16. Tableau sur la population et la composition ethnique des cantons du Guéra³⁵⁵

Sous-préfectures	Cantons	Population	Nombre de villages	Nombre de ferricks	Ethnies : noms			Ethnies : % estimé		
					1	2	3	1	2	3
Département Abtouyou		154.728	197	107						
Bang-Bang	Dangaléat	35.000	15	6	Dangaléat	Arabe	Donjkor	95	3	2
Bitkine	Donjkor-Guéra	18.000	20	5	Djonkor	Arabe	Kenga	60	22	18
Bitkine	Kenga-Djaya	8.817	11	14	Djaya	Arabe	-	80	20	-
Bitkine	Kenga Abtouyou	68.346	48	22	Kenga	Arabe	Borno	95	4	1
Bitkine	Arabe Imar	25.365	103	60	Arabe	Dangaléat	Bidio	85	10	5
Département Barh Signaka		117.620	467	134						
Chinguil	Daguela	21.000	65	2	Goula	Fagna	Koké	90	6	4
Chinguil	Sorki	6.000	38	38	Bolgo	Sabah	Mogom	45	35	20
Melfi	Gogui	15.917	63	2	Sokoro	Arabe	Foulbé	75	15	10
Melfi	Melfi	23.700	81	12	Dayakhiré	Baraïn	Foulbé	70	20	10
Mokofi	Dayakhiré	23.700	103	25	Dayakhiré	Baguirmi	Bilala	50	30	20
Mokofi	Mokofi	16.930	71	23	Arabe	Baguirmi	Sokoro	40	35	25
Mokofi	Mousmaré	10.373	46	32	Baguirmi	Dayakhiré	Foulata	50	30	20
Département Guéra		145.027	177	123						
Mongo	Migami	47.665	45	10	Migami	Dogangue	Arabe	70	20	10
Mongo	Dadjo 1	61.674	45	75	Dadjo	Arabe	Boulala	80	15	5
Mongo	Oyo	10.326	6	18	Arabe	Bidio	Dadjo	85	10	5
Niergui	Abbaissié	7.800	11	2	Abassié	Bidio	Dadjo	80	12	8
Niergui	Bidio	14.062	62	16	Bidio	Arabe	Dadjo	78	15	7
Niergui	Koffa	3.500	8	2	Koffa	Arabe	Moubi	78	12	10

³⁵⁵ De manière officielle, la région du Guéra compte 21 cantons. Cependant, pour mieux tenir compte de la diversité agro-écologique et économique de la zone, un choix avait été fait par le consultant du PASISAT (Projet d'appui à l'amélioration du système d'information sur la sécurité alimentaire au Tchad), en charge de l'étude, de subdiviser le canton Kenga en deux entités à savoir : le Kenga Abtouyou au sud et le Kenga Djaya au nord. Les délimitations des cantons utilisées dans ce document ne sont qu'approximatives. A titre d'illustration, pour les besoins de la représentation cartographique, le canton Oyo, principalement peuplé d'Arabes Missiriés, a été représenté au moyen de limites schématiques. Et ce, d'autant plus que les villages qui composent l'entité administrative d'Oyo se trouvent dispersés sur le territoire de deux cantons voisins : canton Dadjo 1 et canton Migami (le rapport du PASISAT sur *l'Atlas de la vulnérabilité dans le Guéra. 1^{ère} Partie : synthèse régionale*, mars 2013).

Département Mangalmé		129.581	267	36						
Bitchotchi	Moubi Hadaba	27.550	90	11	Moubi	Arabe	Mesmedj	85	10	5
Eref	Dadjo 2	48.219	50	4	Da	Arabe	Mimi	75	20	5
Kouka M.	Moubi Goz	20.549	42	6	Moubi	Arabe	Bidio	70	20	10
Mangalmé	Moubi Zarga	33.263	85	15	Moubi	Arabe	Birguid	85	12	3
Région du Guéra		546.956	1.108	400						

Source : Rapport du PASISAT sur l'Atlas de la vulnérabilité dans le Guéra (mars 2013)